
CHA
RI
TAS


4203.
INTROD
A
LECRIT
F
24


CHA
RI
TAS

F 24 B-7

# INTRODUCTION
# A
# L'ECRITURE
# SAINTE.

OU L'ON TRAITE TOUT CE qui concerne les JUIFS, leur Origine, toute la suite de leur Histoire, selon l'ordre des tems; la forme de leur République, leurs Loix, leurs Coûtumes, leurs Années, la Terre Sainte, Jerusalem, le Temple, le Tabernacle, les Fêtes, les Sacrifices, leurs pompes, leurs Meubles, leurs Monnoies, des Juifs d'aujourd'hui, des Animaux, des Pierres, des Plantes, &c. dont il est parlé dans l'Ecriture; avec l'Histoire du Texte original, des Versions, des Polyglottes & des Paraphrases.

Traduite du Latin du R. PERE LAMY, Prêtre de l'Oratoire.

A LYON,

Res Mr
1203
2203

# INTRODUCTION A L'ECRITURE SAINTE.

OÙ L'ON TRAITE TOUT CE qui concerne les JUIFS; leur Origine, toute la ſuite de leur Hiſtoire, ſelon l'ordre des tems; la forme de leur République, leurs Loix, leurs Coûtumes, leurs Années; la Terre Sainte; Jeruſalem, le Temple, le Tabernacle, les Fêtes, les Sacrifices; leurs poids, leurs Meſures; leurs Monnoïes; les fauſſes Divinitez; les Animaux; les Plantes; les Pierreries; les Maladies, dont il eſt parlé dans l'Ecriture; avec l'Hiſtoire du Texte original, des Verſions, des Polyglotes & des Paraphraſes.

*Enrichie de pluſieurs Figures.*

Traduite du Latin du R. PERE LAMY, Prêtre de l'Oratoire.



ACADEMIE DE TOULOUSE FACULTE DE THEOLOGIE PROTESTANTE DE MONTAUBAN

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DE MONTAUBAN

A LYON,
Chez JEAN CERTE, Ruë Merciere à la Trinité.

M. DC. XCIX.

*Avec Approbation, & Privilége du Roy.*

# AVIS AU LECTEUR.

QUELQUE soin que prenne un Auteur de mettre son Ouvrage dans la perfection, la premiere Edition n'est presque maintenant qu'un essay & une ébauche. L'Impression ne lui aprend pas seulement le jugement du Public, elle lui donne encore à lui-même je ne sai quelle facilité de juger plus sainement de son Livre. Il semble qu'elle lui en découvre les endroits foibles, & ce qu'il y a ou à corriger, ou à étendre, ou à augmenter. Ie dis augmenter, car la tendresse paternelle ne souffre gueres qu'on retranche quelque chose ; & dés qu'on se hazarde d'enrichir le Public de ses productions, il est presque impossible de resister à la tentation de devenir un gros Auteur.

Quoique l'Introduction du R. P. Lamy passe dans cette nouvelle Edition de l'in octavo à l'in quarto, on ne peut le soupçonner de cette maladie. Il n'alonge pas son Ouvrage, il l'augmente, tant ce qu'il ajoûte est recherché, solide, agreable, & entre naturellement dans son dessein. Rien n'est mieux imaginé que ce dessein, & il ne pouvoit être plus heureusement executé. L'Ouvrage est savant sans être difus, & concis sans être obscur. Ie suis persuadé qu'on

*ne pourra s'empêcher de savoir gré à l'Auteur, de la peine qu'il a prise de lire tant de Volumes, pour épargner à quantité d'honnêtes-Gens, qui ne sont ni d'humeur ni d'un caractere à aprofondir ces sortes de matieres, la fatigue de les lire.*

*Ie sai les préventions ordinaires des Traducteurs pour les Livres qu'ils traduisent, & les excés où ils ont acoûtumé de tomber là-dessus. Pour n'y pas tomber moi-même, je ne donnerai à celui du P. Lamy qu'une loüange tres-modeste, mais qui le loüe parfaitement. C'est que le titre de son Livre est fidele, & que l'Auteur ouvre, comme il le promet, une entrée facile à l'Ecriture Sainte, & qu'il aplanit la plûpart des dificultés dont ces Livres divins sont remplis. Ie n'entens pas par ces dificultés, les Questions subtiles que les Savans ont formées sur certains passages; elles ne sont que pour les esprits inquiets & curieux, le Commun des Fideles, loin d'en être touchés, ne les aperçoivent même pas. Ce qui les arrête, c'est l'ignorance des lieux dont il est parlé dans l'Ecriture Sainte, qui ont souvent changé de nom; c'est que l'Histoire des Iuifs n'y est raportée que par morceaux, sans ordre de Chronologie; c'est qu'on n'a pas une idée distincte du Temple & des ceremonies qui y étoient pratiquées; c'est que leurs mesures, & leur maniere de compter les Années, les Mois & les jours sont diferentes des nôtres; c'est que l'on ignore quantité de Coûtumes qui étoient en usage parmi eux; c'est que le tour & les expressions de la Langue Hebraïque, dont il reste toûjours beaucoup dans les Versions, sont fort éloignées du genie de nôtre Langue.*

*Voilà ce que le Pere Lamy avoit jugé avec raison, qui rend l'Ecriture Sainte dificile, & embarrasse ceux qui la lisent. Ses reflexions ou le conseil de ses amis lui ont fait comprendre qu'il y avoit encore d'autres choses capables d'arrêter. Telles sont*

*les fausses Divinités dont elle parle. Souvent elle n'en raporte que le nom, & l'on ignore quelle étoit la figure de leur Idole, quelle vertu on leur atribuoit, & quel culte on leur rendoit. Tels sont les animaux, soit veritables, soit fabuleux dont elle fait mention. Rien n'est plus important que de les connoître par raport aux Sacrifices dont ils étoient les victimes, & à la distinction celebre des animaux mondes & immondes. On trouve aussi dans la Bible certains Arbres, certaines Plantes particulieres à l'Egypte & à l'Asie, qui étant peu connuës des Grecs & des Latins, ont les mêmes noms dans les Versions que dans l'Original, & l'on n'entend point ces noms-là. Il est encore plus dificile d'apliquer aux Pierreries que nous connoissons, les noms des Pierreries que Moïse place sur le Pectoral du Grand-Prêtre, & de celles dont Saint Iean fait les fondemens de la celeste Ierusalem. La diversité des opinions des Interpretes là-dessus en est une preuve. Enfin, on sait que chaque Païs, chaque siecle quelque fois a des maladies qui lui sont propres. L'Ecriture en raporte quelques-unes que nous ne connoissons pas. Ce n'étoient pas là des dificultés pour les Iuifs, toutes ces choses leur étoient familieres, ainsi un seul mot sufisoit pour les leur faire entendre; & les plus petites allusions, que les Auteurs Sacrés y faisoient, ne pouvoient leur échaper. Il n'en est pas de même de nous. L'éloignement des tems, & le changement des choses nous les rend tres-dificiles à entendre.*

*On aura donc sans doute un tres-grand plaisir de voir dans cet Ouvrage toutes ces dificultés levées, & ces matieres developées avec beaucoup de netteté. C'est comme un Commentaire general qui porte le jour par tout. Les autres s'attachent aux mots & aux Versets; Celui-ci répand une lumiere universelle. Ce n'est pas que chemin faisant, on ne trouve beaucoup de*

*Passages, sur lesquels le P. Lamy fait des remarques curieuses, & que les Commentateurs ordinaires passent sans soupçonner qu'il y eût quelque chose à dire dessus. Enfin, le Lecteur trouvera ici une érudition immense renfermée dans un Volume mediocre, un mélange agreable de choses solides & curieuses, un éclaircissement des veritables dificultés de l'Ecriture, de la science & de l'ordre, de la politesse & de la pieté.*

*Il paroît à Paris chez Pralard depuis l'année derniere une Version de cette nouvelle Edition du Livre du P. Lamy. L'Auteur n'a pas mis son nom à la premiere page, mais ce n'est pas aparemment malgré lui, qu'il s'est glissé dans le privilége.*

Fugit ad salices, & se cupit ante videri.

*Pour moi je n'y prens aucun interêt : s'il y a de la gloire à mettre du Latin en François, & à traduire un Auteur vivant qui s'explique clairement, je la laisse toute entiere à Mr l'Abbé de Belle-Garde. Mais le P. Lamy qui a composé l'Ouvrage, & le Libraire qui a imprimé les deux premieres Editions Françoises de l'Introduction, ne sont pas d'aussi bonne composition que moi.*

*Le premier se plaint, que quoiqu'il soit à la porte de Paris, Mr l'Abbé de Belle-Garde, qui ne le pouvoit ignorer, a travaillé sur son Ouvrage, sans lui en faire honnêteté, & qu'il n'a vû la Traduction de son Livre, que lors qu'elle a été exposée en Vente. Il ajoûte*, que Monsieur l'Abbé de Belle-Garde acoûtumé à travailler sur les Chrysostomes, les Basiles, les Clemens, n'a pas crû devoir aporter les mêmes soins pour traduire un nouvel Ouvrage infiniment au dessous des Ecrits de ces illustres Morts, & c'est ce que le peu de tems qu'il y a employé, marque assés. *A Dieu ne plaise que j'en dise davantage sur la Traduction de Monsieur l'Abbé de Belle-Garde, que*

*le P. Lamy n'en a voulu dire, ni que je develope tout ce qui eſt caché ſous la maniere fine & modeſte dont il porte ſon jugement. Elle me fait ſeulement ſouvenir de la penſée de Monſieur de la Rochefoucaut*, qu'il y a des reproches qui loüent, & des loüanges qui blâment.

*Mais le Libraire n'eſt pas ſi reſervé. Il regarde la Traduction de Paris, comme un vol & un larcin qu'on lui a fait. Il prétend que les ſeules additions du P. Lamy ont été traduites par Monſieur l'Abbé de Belle-Garde, que tout le reſte eſt mot à mot la méme Verſion dont il a donné deux Editions au Public : de ſorte que Monſieur de Belle-Garde aïant trouvé les deux tiers du Livre traduits, il eſt devenu Auteur à bon marché. Comme le reproche eſt violent, & que la choſe n'eſt preſque pas vraiſemblable, d'un Homme qui a quelque reputation à ménager, on eſt diſpensé de le croire, juſqu'à ce qu'on ait comparé les deux Verſions : Mais pour ne pas ſuivre tous les Chapitres, où le Texte des deux premieres Editions eſt coupé par les additions nouvelles du P. Lamy, il n'y a qu'à prendre ceux qui n'ont pas été beaucoup augmentés, comme par exemple le Chapitre XV. du I. Livre qui traite des diferentes Monnoïes des Anciens, le XVI. qui traite de leurs diverſes Meſures ; & les comparer avec les Chapitres XIV. & XV. de la ſeconde Edition de Lyon, & l'on verra que Monſieur de Belle-Garde eſt un fidele Copiſte. Mais pour ſe convaincre à n'en pouvoir douter, qu'on faſſe le paralelle du Chapitre VIII. du II. Livre de Monſieur de Belle-Garde & du XX. Chapitre de la ſeconde Edition de Lyon, où ſont les Regles pour expliquer l'Ecriture, & l'on verra que ſi par la parfaite reſſemblance de ces Traductions, il faut que l'une ſoit l'original & l'autre la copie, il paroît par les dattes de*

*l'impression que c'est celle de Monsieur l'Abbé de Belle-Garde qui est la copie. Il ne peut pas dire, qu'il y a des matieres où l'on n'a pas des expressions à choisir, & où c'est presque une necessité de se rencontrer. Les Regles pour expliquer l'Ecriture, qui sont dans les premieres Editions de Lyon, sont assés du même genre que les additions que le P. Lamy à mises à la tête du Chapitre dans celle-cy. Pourquoi Monsieur l'Abbé de Belle-Garde se rencontre t'il dans les unes & non pas dans les autres, sinon, parce qu'il a traduit les additions & qu'il n'a pas traduit les Regles ? C'est justement la plainte que fait le Libraire de Lyon, ou plutôt le Procez qu'il a intenté contre Pralard, qu'il accuse de lui avoir derobé, sous pretexte de quelques augmentations & d'un vain changement de Titre, un Ouvrage qu'il avoit imprimé déja deux fois sous un Privilége en bonne forme.*

# PREFACE.

L'Ecriture Sainte, suivant l'expression de Saint Gregoire Pape, est comme une Lettre que Dieu écrit à l'Homme. Il faut donc, ajoûte ce Saint, la lire avec respect, en peser toutes les paroles, & aprendre la volonté de Dieu de Dieu même. Mépriser une faveur si extraordinaire, ce ne seroit pas une simple négligence, ce seroit un véritable crime. Du moins, comme dit Saint Bernard, la lecture & la méditation de l'Ecriture sont un caractere de prédestination, Jesus-Christ aïant dit lui-même, que celui qui est à Dieu écoute la parole de Dieu. Quelle autre lecture peut être plus agreable ? Il n'y a de joïe saine & veritable, dit Saint Augustin, que celle qui naît de l'esperance & de l'esperance du Roïaume du Ciel, plus que de toute autre. Or l'Ecriture nous en découvre les Misteres, elle nous en enseigne le chemin, & pendant que nous y marchons, elle répand mille plaisirs secrets dans le cœur, selon ce que dit Saint Paul, que nôtre esperance devient plus ferme par la patience & par la consolation que nous donne l'Ecriture. Quelle autre étude est plus nécessaire à un Theologien ? C'est une erreur pitoïable de s'amuser à des con-

noissances inutiles, c'est cependant l'erreur de bien de gens. Car combien y en a t'il entre ceux qui s'apliquent dépuis tant d'années à la Theologie, qui n'aïent pas plutôt la tête pleine des vaines & des frivoles disputes de l'Ecole, que l'esprit & le cœur nourri des verités de l'Ecriture ? Ils croïent en avoir fait une étude serieuse, lors qu'à des heures interrompuës, ils en ont parcouru quelques Chapitres. La verité est le but de nos études, mais je ne sai par quelle fatalité nous nous égarons de la voïe naturelle qui y conduit.

En cela nous n'imitons pas les Saints Peres, de qui nous tenons & les Livres de l'Ecriture & leur veritable intelligence. Ils ne laissoient pas la source pour courir aprés les ruisseaux ; ils tiroient de l'Ecriture ces argumens foudroïans, dont ils abatoient l'heresie, & cette celeste nourriture dont ils nourrissoient l'Eglise. Qu'on lise les Chrysostomes, les Gregoires, les Basiles, les Ambroises, les Jerômes, les Augustins, on verra que ces Saints Docteurs remplis & pénetrés de cette étude, parlent toûjours de l'abondance de leur cœur.

C'est assurément une chose digne de compassion, de voir les hommes embarrassés déja dans une infinité de soins qui les détournent de l'étude de la verité, pour laquelle ils sont faits, perdre miserablement ce peu de tems qu'ils ont de reste en de vaines & ridicules disputes. Delà viennent ces Sophistes de l'Ecole ; car en verité peut-on les apeller Theologiens, eux qui sur chaque Question savent si peu ce qu'enseigne l'Ecriture, & ce que les Peres & les Conciles ont decidé. Delà encore viennent ces Declama-

teurs, qui rempliſſent les Chaires, car je ne penſe pas qu'on puiſſe leur donner la qualité de Prédicateurs de la parole de Dieu, qu'ils citent ſi rarement. On leur voit promettre dans leur exorde l'explication de l'Ecriture, & dans la ſuite de leurs diſcours, ils ne penſent qu'à flater l'oreille & l'eſprit des Auditeurs, par des dictions élegantes, & par des penſées recherchées. Ainſi le Peuple eſt privé de la nourriture ſolide, ainſi les Chrêtiens demeurent dans l'ignorance de la ſcience du Salut.

Les Prédicateurs ſont dautant plus inexcuſables de négliger l'Ecriture, qu'il n'y a point pour eux de fonds plus riche, & plus inépuiſable que celui-là. Tout ce qui ſoûtient l'éloquence, les actions extraordinaires, les mots éclatans, les exemples, les comparaiſons, les paraboles s'y trouvent avec abondance. Non ſeulement on y puiſe la véritable Doctrine, non ſeulement on y rencontre toutes ſortes de ſujets, on y trouve encore ces ornemens, qui donnent de la force & de la dignité aux diſcours. Quelle maniere d'enſeigner plus claire & plus brieve que celle de l'Evangile? Quel Orateur peut égaler la force & la véhemence des Prophetes? Qui ſait mieux tourner l'eſprit & toucher le cœur que Saint Paul? qui peut mieux donner au diſcours l'éclat & l'élevation de la Poëſie que les Pſeaumes de David? Enfin, quelle foule admirable de Sentences & de Maximes dans les Livres de Salomon?

Mais il ſeroit fort inutile de relever le prix & la néceſſité de l'étude de l'Ecriture Sainte, à des gens que le moindre travail étonne, ſi on ne leur facilite cette étude:

c'eſt ce qui m'a obligé de tirer tout ce qui eſt néceſſaire pour l'entendre d'une infinité de Livres qu'on a de la peine à trouver, qui coûtent beaucoup, & qu'on ne peut lire qu'avec bien de travail. J'en avois compoſé des Tables qui ofroient tout d'un coup aux yeux, ce qui étoit répandu dans pluſieurs Volumes. La forme de cet Ouvrage m'avoit mis dans la néceſſité de paſſer beaucoup de choſes, & d'être court dans celles mêmes que je diſois. Cependant ces Tables ont leur uſage & leur prix.

Mais aïant eu depuis que je les ai données au Public, & plus de loiſir & plus de Livres, j'ai entrepris ſur le même plan un Ouvrage beaucoup plus étendu, je lui ai donné une autre forme, je l'ai extrémement augmenté, & l'on peut compter de trouver ici tout ce qui peut faciliter la lecture de l'Ecriture Sainte, & faire une Introduction complete.

Le Salut vient des Juifs, dit JESUS-CHRIST, c'eſt à Abraham, à Iſaac, & à Jacob leurs Peres, que la promeſſe du Meſſie a été faite, c'eſt de ces Patriarches qu'il deſcend, c'eſt dans la Judée qu'il eſt né, & qu'il a operé le Salut des hommes. Ainſi il eſt d'une conſequence extréme de ſavoir à fonds tout ce qui regarde les Juifs, pour bien entendre l'Ecriture, dans laquelle on trouve par tout JESUS-CHRIST, ou figuré dans les ombres de la Loi, ou prédit par les Prophetes, ou paroiſſant lui-même & agiſſant ſur la terre dans le tems marqué par ſa ſageſſe. Car les Auteurs des Livres Sacrés, ſuivant le genie de tous ceux qui écrivent n'ont pas pris le ſoin d'expliquer en détail les Loix, les Coûtumes, les Cere-

monies, & quantité d'autres choſes qui étoient aſſez connuës aux Juifs pour qui ils écrivoient, c'eſt une connoiſſance qu'il faut emprunter ailleurs quand on s'aplique à lire l'Ecriture.

Je l'ai cherché cette connoiſſance avec tout le ſoin poſſible dans un nombre infini de Volumes. On trouvera dans la premiere partie de ce Livre l'origine de la Nation Juive, ſon Hiſtoire, ſa Religion, ſes Sacrifices, une deſcription du Tabernacle, & du Temple, & tout ce qui regarde les Prêtres & les Levites, les Loix écrites & non écrites, la forme de ſon Gouvernement, ſes Magiſtrats, leurs divers Tribunaux, la maniere de rendre la juſtice, & de punir les Criminels, ſes Coûtumes tant Religieuſes que civiles, enfin ſes uſages à l'égard des habillemens, des Maiſons, des Mariages, & des Funerailles, les differentes Sectes qui ſe ſont élevées, ſon Calendrier, ſes Poids & ſes Meſures.

Je touche toutes ces choſes, aſſés pour les faire entendre; mais je ne les explique pas à fonds. Si j'avois voulu dire ſur chacune tout ce qui ſe peut dire, & entaſſer des raiſons & des autorités, je ſerois tombé dans l'inconvenient que je veux éviter, c'eſt-à-dire, dans une longueur infinie. Mon Livre auroit été plus gros que celui dont je prétens faciliter la lecture. On ne cherche qu'une introduction qui ouvre l'entrée, mais qui n'y arrête pas les gens trop long-tems. Si quelqu'un plus curieux & de plus grand loiſir veut ſavoir les choſes à fonds, je vais lui indiquer les ſources où j'ai puiſé: il pourra s'y inſtruire & deſalterer la ſoif qui le preſſe.

Les deux Auteurs qui donnent le plus de connoiſſance de tout ce qui concerne les Juifs, ſont Joſeph & Philon. Le Talmud eſt un Ouvrage où l'on trouve toutes les Traditions des Juifs, avec les Gloſes & les Commentaires des plus fameux Rabins. Maïmonide en a fait un abregé excellent, dans un Livre qu'il a apellé la Mainforte. Qui peut lire le Talmud & Maïmonide, n'a beſoin d'aucun autre Livre pour s'inſtruire de ces matieres. Cependant les Auteurs qui ont écrit là-deſſus ſont tres-utiles. Je m'en ſuis moi-même beaucoup ſervi, & pour ne pas leur dérober la gloire qu'ils meritent, il eſt juſte que j'en parle ici. On pourroit en faire trois Claſſes ; La premiere comprendroit ceux qui ont travaillé ſur la Langue Hebraïque, & en ont fait des Grammaires, parlà ils ont facilité la lecture des Rabins : Je mettrois dans la ſeconde, ceux qui ont ou traduit ou commenté le Talmud tout entier, ou quelques Traités particuliers, & les Ouvrages des anciens & des nouveaux Rabins : & la troiſiéme ſeroit compoſée des Auteurs qui ont écrit ou ſur l'Hiſtoire, ou ſur les Loix, ou ſur le Gouvernement, ou ſur la Religion des Juifs. Mais ce dénombrement d'Auteurs ſeroit une eſpece de Bibliotheque que je ne prétens point faire ici. Il ſufira donc de raporter les Auteurs les plus celebres ſelon que ma memoire me les fournira.

Sebaſtien Monſter fut le premier entre les Chrêtiens, qui aprés Revelin s'apliqua à l'étude de l'Hebreu & des Rabins. Il compoſa une Grammaire, des Dictionaires, & traduiſit quelques Livres Hebreux. Raymond Martin plus ancien qu'eux, avoit fait la même étude, ſon Livre

intitulé *Le Poignard de la Foi*, en est une preuve. Galatin l'a copié presque tout entier. Cette science devint à la mode, & l'on vit paroître les Pagnins & les Vatables, qui ont été suivis par Leon Juda, par Fagius, par Junius, par Tremellius, par Genebrard, par Grotius, par Arias Montanus, & une infinité d'autres. Pagnin composa un tresor de la Langue Sainte, & Arias est l'Auteur de la savante Preface qui est à la tête de la Polyglotte d'Anvers.

Ce nouveau champ d'érudition étant une fois ouvert, les Savans s'y jetterent en foule pour y moissonner de la gloire. Ceux qui se distinguerent le plus, sont les Buxtorfes Pere & Fils, l'Empereur, Coccius, Schmidius, Jean-Henris Otton, Vagenselius, Seringhamius, & Petinger. Dans ce tems-ci même, beaucoup ont du goût pour cette étude, & il y a apparence qu'à la fin nous aurons une Traduction entiere de Misnajot.

Maïmonide a eu ses Traducteurs, qui sont Denis Vossius, Vorstius, Humphridus Prideaux, Voisin, Deveil, Karpsovius. Les autres Rabins n'ont pas été oubliés, Philippe d'Aquin, Gaumin Ulman, Rittangel nous en ont donné divers Traductions. Le grand Dictionaire de Buxtorfe est un tresor des Antiquités Judaïques. Son Traité de la Synagogue est un Ouvrage achevé, où l'on trouve les usages des Juifs d'aujourd'hui, par où l'on juge de leurs anciennes Coûtumes. Son Fils a marché sur ses traces. Il a écrit de l'Arche, du Pain azyme, du lavement des mains, des Mariages des Juifs, & ces Traités sont pleins d'excellentes choses. La Préface d'Arias Montanus, qui sert d'introduction à la Polyglotte

d'Anvers, est un savant abregé des Antiquités des Juifs. Schmidius a donné un Traité de la Pâque rempli d'érudition. Constantin, Vagensel se sont acquis beaucoup de gloire par leurs Notes sur les Livres qu'ils ont traduit.

Sigonius a écrit de la Republique des Hebreux, Ouvrage tres-estimé que Jean Nicolas a enrichi de ses Observations. Bertram a écrit sur la même matiere, & son Livre a été illustré par l'Empereur. Cunæe, Menochius, Illyricus ont traité le même sujet. Hottinger a écrit sur les Loix des Hebreux, & Spencer qui a prétendu tirer l'origine des Ceremonies Judaïques de l'Egypte, a été savamment refuté par Uvithius. Schickardus, Soldenus, Ligfoot, Leon de Modene, traduit dépuis peu par Monsieur Simon; Hoornebek, Hulsius, Vitringa, Braunius, Gomar, Outramus, Gejerus, Bartoloæus, Henris Otton & Voisin, ont composé des Traités particuliers, où l'on trouve une connoissance profonde de tout ce qui regarde les Juifs. Bochart a fait un Traité sur les animaux dont parle l'Ecriture, que j'ai abregé dans la troisiéme partie de cet Ouvrage, sa Geographie sacrée m'a beaucoup servi. Ribera a fait une description du Tabernacle & du Temple; mais celle de Villapandus est plus exacte; il a ajoûté un plan de Jerusalem, un Traité des Mesures dont j'ai extrémement profité, ainsi que des Ouvrages de Serrarius & de Bonfrere. Scaliger, Grotius, les deux Capelles, Clopenbourg, Altingius, quoiqu'ils n'aïent pas écrit expressément sur ces matieres, ont rempli leurs Ouvrages de belles observations.

L'Ouvrage

L'Ouvrage que je donne ici eſt un extrait de ces ſavans Auteurs, mais je ſuis bien aiſe d'avertir que beaucoup de choſes, que je ne fais que toucher, ſeront expliquées plus au long dans un Ouvrage ſur le Temple, où je travaille depuis quinze ans, & que je ne finirai pas ſi-tôt. C'eſt là que je raporte toutes les raiſons ſur leſquelles je détermine la valeur de la Monnoïe des Juifs, leurs Meſures, tant longues que creuſes, le Tabernacle y eſt décrit avec toutes ſes richeſſes, & ſi je l'oſe dire, tous ſes meubles. On y trouvera le plan de Jeruſalem & du Temple de Salomon. J'explique tout ce qui concerne les Sacrifices, les Fêtes, les Meſures du tems, & le Calendrier ; de ſorte, que tout ce que j'en dis ici, n'eſt qu'un eſſai & une ébauche de ce grand Ouvrage. Le Traité que j'ai fait ſur la Pâque & le Commentaire que je dois donner ſur la Concordance des Evangeliſtes eſt plein de diſſertations raiſonnées ſur les uſages & ſur les Ceremonies des Juifs.

Au reſte, cette Introduction eſt partagée en trois Livres. Le premier renferme la connoiſſance des choſes Judaïques, qui facilitent l'intelligence de l'Ecriture ; Le ſecond regarde la Bible, ſon Texte original, ſes diverſes Traductions, les Verſions d'Origene, la Critique des Maſſoretes, l'invention des points, la diverſité des Caracteres Hebreux, les proprietez de la Langue Sainte.

Toutes ces choſes ont déja été traitées dans les Prolegomenes de la Polyglotte d'Angleterre. J'ajoûte un Catalogue des Livres dont la Bible eſt compoſée, je raporte l'argument de chacun en particulier, par qui & en quelle Langue il a été écrit, & de quelle autorité il eſt. Sixte de

Sienne a fait la même choſe dans ſa Bibliotheque Sainte, & je ne ſai combien d'habiles Theologiens & de Savans Commentateurs ont écrit là-deſſus.

Dans la troiſiéme partie, j'ai inſeré ce que je ſavois étre ſouhaité par beaucoup de Gens, c'eſt-à-dire, un détail de mille choſes curieuſes, qui éclairciſſent extrémement les Livres Sacrés.

Avec tous ces ſecours, il ſeroit encore neceſſaire pour entendre parfaitement l'Ecriture de ſavoir l'Hebreu. C'eſt la Langue originale des Auteurs qui ont écrit ces Livres Divins. Elle a une force & une énergie où les Verſions ne peuvent atteindre. Si quelque choſe peut ſupléer à cette connoiſſance, c'eſt le nombre des Verſions. Les divers tours que prennent les Interpretes, leurs diferentes expreſſions font comprendre la force des mots qu'ils traduiſent. Je ſouhaite, mon cher Lecteur, que cet Ouvrage vous ſoit de quelque ſecours. Charmé du plaiſir que donne l'Ecriture, puiſſiez-vous dire avec Saint Auguſtin. *Que vos écritures*, ô mon Dieu, *ſoient mes chaſtes delices.*

# LETTRE DU PERE LAMY
## à l'Auteur de la Traduction.

*LA peine*, MONSIEUR, *que vous avez prise de traduire mon Ouvrage, m'est une precieuse marque de vôtre amitié. Aprés que vous m'avez vétu si richement, je ne m'apperçois plus de ma pauvreté. Ie dirois même que je ne me reconnois plus dans mon propre Ouvrage, si en même tems que vous avez peint mes pensées avec de si riches couleurs, vous ne leur aviez conservez leurs traits propres que vous avez seulement embellis. Pouvant étre Auteur, vous n'avez voulu étre qu'Interprete, & si religieux, qu'avant que de mettre vôtre Traduction entre les mains de l'Imprimeur, vous vous étes assujeti à ce que je croirois y devoir changer. I'ai usé de la liberté que vous m'avez donnée, ou plutôt j'ai changé ce que j'avois mal dit; & retranchant ce qui me paroissoit superflu dans mon Latin, ajoûtant ce qui manquoit, & ce que la Meditation & la lecture m'avoient fait découvrir, j'en ai fait comme un Ouvrage nouveau. Ie vous renvoye vôtre Manuscrit chargé de mes Remarques que je soûmets à mon tour à vôtre Critique; car si vous ne les habillez comme le reste, ce seroit des pieces d'un drap grossier cousuës mal à propos à vôtre écarlate.*

*Iugez*, MONSIEUR, *si ayant entrepris mon Ouvrage, pour rendre l'Ecriture facile & aimable, j'ai eu de la joïe de le voir dans l'état où vous l'avez mis. Il y a à present de la vanité à dire que c'est mon Ouvrage; mais puisqu'il s'agit de déclarer laquelle de ces deux Traductions est la plus fidelle, ce que j'ai droit de déclarer, puisque personne ne connoit mieux*

ce que je penſe ; je dirai que la premiere s'eſt faite ſans ma participation, que je ne l'ai veuë que depuis qu'elle s'eſt debitée. L'Auteur n'a pas beſoin de mon ſuffrage. Sa reputation eſt établie par un grand nombre d'autres Traductions qui ont été tres-bien reçûës ; mais étant accoûtumé à travailler ſur les Chriſoſtomes, les Baſiles, les Clemens, il n'a pas crû devoir apporter les mêmes ſoins pour traduire un nouvel Ouvrage infiniment au deſſous des écrits de ces illuſtres Morts ; c'eſt ce que le peu de tems qu'il y a employé marque aſſés.

Pour vôtre Ouvrage, MONSIEUR, c'eſt le mien, mais enrichi en vos mains. J'avois corrigé les fautes d'impreſſion ſurvenuës dans l'Edition Latine, par la faute de l'Imprimeur. Je m'étois corrigé moi-même. On juge tout autrement d'un écrit aprés qu'il eſt imprimé. Chacun dit ce qu'il en penſe : il approuve, il condamne, perſonne n'eſt plus attentif que moi à recueillir ces differens jugemens ; & comme je prie Dieu que mes veües ſoient droites & pures ; & que je n'écrive rien qui ne puiſſe ſervir à ſon Egliſe, je ſuis toûjours prêt de reformer mes Ouvrages ſur le jugement qu'on en fait ; ainſi mes ſecondes Editions ſont ſouvent fort differentes des premieres. Je vous ai communiqué, MONSIEUR, ce que j'avois fait de nouveau. Le premier Traducteur ne peut pas ſe plaindre que je n'ai pas fait la même choſe à ſon égard, puiſqu'il ne me l'a pas demandé ; j'aurois ſujet de me plaindre, Car ſi c'eſt faire honneur à un Ouvrage que de le traduire, il ſemble auſſi, que l'honnêteté demande qu'on en communique la Traduction à l'Auteur, afin qu'il ne ſoit pas en droit de dire, qu'on le fait parler autrement qu'il ne penſe. Je ſouhaite, MONSIEUR, que l'Impreſſion de vôtre François ſe faſſe avec plus de ſuccés que celle de mon Latin, vous êtes

*dans le voisinage de Lyon : en même tems que vous donnerez vos ordres pour vôtre Impression, recommandés la Gravure des nouveaux desseins que j'ai envoyé au Libraire.* J'ai fait tout de nouveau la Carte du monde connu du tems de Nôtre Seigneur, celle de la Judée que j'ai travaillée avec de nouveaux soins ; comme aussi celle de Jerusalem, les figures des animaux & des plantes que j'ai fait faire, seront un ornement que n'a point l'Edition Latine. *L'Introduction à l'Ecriture sera ainsi dans un état où j'espere qu'elle sera non seulement utile, mais encore agreable. C'est à vous,* MONSIEUR, *que le Public sera redevable du plaisir qu'il y trouvera, & moi de l'honneur que me doit faire une Traduction si polie. Plaise au Seigneur, qu'il exauce vos vœux & les miens : qu'on aime l'Ecriture autant qu'elle est aimable ; & que les hommes s'y appliquent à present qu'ils le peuvent faire avec tant de facilité & d'agrément, qu'ils quittent cette vaine curiosité, qui les porte à lire indifferemment toutes sortes de Livres : qu'ils se dégoutent des faux & dangereux plaisirs qu'ils prennent dans la lecture d'une infinité de mauvais Livres, pour gouter dans la Sainte Ecriture les douceurs & les consolations qui y trouvent ceux qui la lisent avec un esprit de pieté. Je suis,*

MONSIEUR,

*De Roüen ce premier Septembre 1697.*

Vôtre tres-humble & obeïssant
Serviteur LAMY, Prêtre
de l'Oratoire.

# APPROBATION

## DE MONSIEUR COHADE

*Docteur de la Maison & Societé de Sorbonne, Official-Metropolitain, Custode de Sainte Croix en l'Eglise de Lyon.*

LE Traducteur de l'Introduction à l'Ecriture Sainte écrite en Latin, par le Reverend Pere Lamy, Prêtre de l'Oratoire, a été plus heureux que ne sont ordinairement ceux qui tournent dans une autre Langue les Ouvrages des Poëtes & des Orateurs. Non seulement il a conservé les graces de l'Original, mais même il les a augmentées ; ses équipollences sont belles, pures, naturelles, judicieuses, pleines d'un feu qui a ébloui les yeux de l'Auteur, & qui l'a obligé de faire un remerciment si avantageux & si honorable à son Traducteur. Les Connoisseurs jugeront que cette Version peut servir de modelle. A Lyon ce 18. Août 1698.

COHADE.

# TABLE
# DES CHAPITRES
## contenus en chaque Livre de l'Introduction à l'Ecriture Sainte.

### LIVRE PREMIER.


CHAP. I. *IDée generale du Peuple Hebreu. Son Origine. Son nom partagé en Tribus & en Familles. Hebreux de naissance, Hebreux de conversion.* Page 1

II. *Histoire du Peuple Hebreu, partagée en ses divers ages.* 14

III. *Plan abregé de l'Univers. Plan particulier de la Terre Sainte.* 40

IV. *Des Lieux Sacrez du Temple, du Tabernacle & des Synagogues.* 61

V. *Des Diverses manieres de mesurer le tems en usage parmi les Hebreux. Des heures, des jours, des semaines, des mois, des années & du Iubilé.* 75

VI. *Des Fêtes des Iuifs.* 111
VII. *Des ſacrifices, leurs differentes eſpeces, & leurs diverſes ceremonies.*
*Des oblations, des dons, des Premices, & des Dixmes.* 120
VIII. *Des Perſonnes ſacrées, Prêtres, Levites, Nazaréens, Recabites & Prophetes.* 134
IX. *Des Docteurs, des ſectes, & des ſchiſmes des Iuifs.* 145
X. *Confeſſion de Foi des Iuifs; obſervances particulieres touchant la Religion.* 158
XI. *De la Republique des Iuifs, & des divers Souverains qui l'ont gouvernée.* 168
XII. *De l'Adminiſtration civile de la Republique des Hebreux; divers Tribunaux; forme de jugemens; ſuplice des Criminels.* 174
XIII. *Diverſes Loix des Hebreux ſous Noé, ſous Abraham, ſous Moïſe.* 193
XIV. *Des Coûtumes & des uſages des Iuifs, tant anciens que modernes, touchant la vie Civile.* 205
XV. *Des poids & des Monnoïes, dont il eſt parlé dans l'Ecriture Sainte.* 214
XVI. *Des diverſes Meſures dont il eſt fait mention dans l'Ecriture Sainte.* 225

## LIVRE SECOND.

CHAP. I. *De la Bible, & du nombre des Livres Canoniques.* Page 233
II. *Diviſion des Livres Canoniques, en quel tems & en quelle Langue ils ont été écrits. S'ils ont tous le même degré d'Autorité.* 243
III. *L'Hebreu eſt le Texte Original des Livres Sacrez.*

*Antiquité & proprieté de la Langue Hebraïque.* Page 252

IV. *Pureté du Texte Hebreu, ſon autorité, des Maſſoretes. Soin qu'ils ont pris pour la conſervation du Texte, leur maniere de l'expliquer, ce que c'eſt que la Maſſore & la Caballe.* 262

V. *Des anciennes Verſions de l'Ecriture, de celle des Septante qui eſt la plus fameuſe.* 272

VI. *Des anciennes Verſions Latines de la Bible, particulierement de la Vulgate.* 279

VII. *Du Pentateuque Samaritain, des Paraphraſes Chaldaïques, & des autres Verſions.* 285

VIII. *Des plus fameuſes Editions de la Bible.* 290

IX. *Differentes manieres d'expliquer l'Ecriture. Regles pour l'expliquer; Auteurs illuſtres qui l'ont commentée.* 296

## LIVRE TROISIE'ME.

CHAP. I. *DEſſein de ce Livre. Des faux Dieux dont parle l'Ecriture.* Page 309

II. *Des animaux dont il eſt parlé dans l'Ecriture.* 330

I. *Des animaux en general.* là même

II. *Des Animaux domeſtiques à quatre pieds.* 332

III. *Des Bêtes ſauvages.* 335

IV. *Des Animaux à quatre pieds qui font des œufs.* 340

V. *Des Oiſeaux dont la Loi permettoit de manger.* 341

VI. *Des Oiſeaux immondes.* 344

VII. *Des Serpens.* 347

VIII. *Des inſectes.* 349

IX. *Des Animaux aquatiques.* 351

X. *Des Animaux douteux & fabuleux.* 354

III. *Des Herbes, des Grains, des Legumes, des Arbres, & des Plantes dont il eſt parlé dans l'Ecriture.* 356

IV. *Des Pierres pretieuſes.* 372
*Des Perles.* 380
V. *Du Ciel, de la Terre, des Metaux, des Aromates, des viandes & des habits.* 382
*Des Metaux.* 384
*Des habits.* 385
*Des viandes.* 387
VI. *Des maladies dont parle l'Ecriture.* 391
VII. *Maniere de partager l'Ecriture Sainte, pour la pouvoir lire toute entiere dans un an.* 398
VIII. *Nouvelle diſpoſition de l'Ecriture Sainte, pour la lire toute entiere en une année commodément & avec fruit.* 402
§. I. *De l'année civile & Eccleſiaſtique.* 404
§. II. *Diviſion de l'année Eccleſiaſtique en ſemaines fixes & errantes.* 406
§. III. *Raiſon de l'ordre qu'on a ſuivi dans cette nouvelle diſpoſition.* 409

# PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROY DE France & de Navarre : A nos Amez & Feaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de nôtre Hôtel, Grand Conseil, Baillifs, Senêchaux, Prevôts, Juges, leurs Lieutenans, & tous autres nos Justiciers, & Officiers qu'il appartiendra : SALUT. Nôtre bien Amé JEAN CERTE, Marchand Libraire à Lyon, Nous a fait Remontrer, qu'il desireroit faire imprimer la Traduction d'un Livre intitulé, *Apparatus Biblicus*, par le PERE LAMY, Prêtre de l'Oratoire, s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres sur ce necessaires : A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & accordé, permettons & accordons par ces Presentes, d'imprimer ou faire imprimer ledit Livre, icelui vendre & debiter par tout nôtre Royaume, en tels Volumes, marges, caracteres, & autant de fois que bon lui semblera, pendant le tems & espace de huit années entieres & consecutives, à commencer du jour qu'il sera achevé d'imprimer pour la premiere fois, pendant lequel tems faisons défenses à toutes Personnes de quelque qualité & condition qu'ils soient, d'imprimer, vendre, & distribuer ledit Livre, soûs quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de Titre, Impression Etrangere ou autrement, sans le consentement de l'Exposant, ou de ses ayans causes, à peine de trois mil livres d'Amande, & de tous dépens, dommages & interêts, & de confiscation des Exemplaires contrefaits, à condition qu'il sera mis deux Exemplaires dudit Livre en nôtre Biblioteque publique, un en celle de nôtre Cabinet des Livres, & un en celle de nôtre tres-cher & Feal Chevalier, Chancelier de France le Sieur Boucherat, Commandeur de nos Ordres, avant que de l'exposer en vente, à peine de nullité des Presentes, du contenu desquelles vous Mandons & Enjoignons faire joüir l'Exposant ou ses ayans causes pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il lui soit donné aucun trouble ni empêchement ; VOULONS qu'en mettant au commencement, ou à la fin dudit Livre, copie ou extrait des presentes, elles soient tenuës pour bien & deuëment signifiées, & qu'aux copies d'icelles deuëment collationnées, par l'un de nos Amez & Feaux Conseillers-Secretaires, foi soit ajoûtée comme à l'original, à condition de faire enregistrer ces presentes sur le Registre de la Communauté des Marchands Libraires & Imprimeurs, avant que de l'exposer en vente. Mandons au premier nôtre Huissier ou

Sergent sur ce requis, de faire pour l'execution des presentes toutes significations & autres Actes de Justice necessaires, sans demander autre permission : CAR tel est nôtre plaisir. DONNE' à Fontainebleau, le vingt-uniéme jour d'Octobre, l'an de grace, mil six cens quatre-vingts-seize. Et de nôtre Regne le cinquante-quatriéme. *Et plus bas*, Par le Roy en son Conseil. Signées BOUCHER, & Séllées du Grand Séau de cire jaune.

*Registré sur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, le 27. Octobre 1696.* Signé P. AUBOÜYN, *Syndic.*

Les Exemplaires ont été fournis.

*Achevé d'Imprimer pour la premiere fois depuis l'obtention du present Privilége le 20. Septembre 1698.*



INTRO

# INTRODUCTION
## A
# L'ECRITURE SAINTE.
## LIVRE PREMIER.

### CHAPITRE PREMIER.

*Idée generale du Peuple Hebreu. Son Origine. Son nom. Partagé en Tribus & en Familles. Hebreux de naiſſance, Hebreux de converſion.*

J'Ai deſſein de donner dans cét Ouvrage une connoiſſance exacte de tout ce qui s'eſt paſſé parmi les Hebreux devant l'Incarnation de JESUS-CHRIST. Dieu n'avoit formé ce Peuple, que pour être la figure de celui que ſon Fils devoit lui-même aſſembler un jour ſur la Terre, je veux dire, des Chrêtiens. Ainſi ſon Hiſtoire eſt bien differente de celle des autres Nations. L'établiſſement de ſa République, ſes Loix, ſes Coûtumes, ſes Sacrifices, ſes Cérémonies, tout eſt rempli de Miſteres, & ſe raporte à JESUS-CHRIST. Saint Paul nous aprend même qu'il n'arrivoit rien aux Hebreux qu'en figure, c'eſt-à-dire, que juſqu'aux évene-

Deſſein de cét Ouvrage.

mens qui composent leur Histoire, loin d'être un effet du hazard, étoient reglez par l'ordre de Dieu, & avoient des raports secrets à l'avenir. Il est donc absolument necessaire, pour entendre parfaitement l'Ecriture de bien connoître un Peuple si singulier. C'est ce qui m'a obligé d'en faire l'Histoire ; & les divers Chapitres dont ce Livre est composé, sont comme autant de traits differens qui en formeront la peinture. Commençons par son origine.

Origine des Hebreux.

Les Hebreux descendent de Sem, le premier des Enfans de Noé. Arphaxad son Fils engendra Caïnan, selon S. Luc. De Caïnan nâquit Salé, de Salé Heber, d'Heber Phaleg, de Phaleg Ragaü, de Ragaü Sarug qui fut Pere de Nachor, de Nachor Tharé, Pere d'Abraham. Ce Patriarche eut d'Agar sa Servante, Ismaël, qu'il fit circoncire, avec toute sa Maison, selon l'ordre qu'il avoit reçû de Dieu. Ismaël ne fut point l'Enfant de promesse, ce fut Isaac, qui nâquit de Sara, âgée de quatre-vingts-dix ans. De lui sortit cette heureuse posterité, qui égala le nombre des grains de sable de la Mer, & à cause de laquelle ce Patriarche, qui s'apelloit auparavant *Abram*, fut nommé *Abraham*, qui signifie le Pere de plusieurs Peuples.

Isaac eut pour Fils Esaü & Jacob. Celui-ci, quoique le Cadet, enleva la benediction à son Frere, & par-là devint l'Heritier & l'aîné. Jacob eut douze Fils, qui furent les Peres de ce Peuple que Dieu a choisi, & qu'il a honoré de son alliance, & des promesses du Messie.

C'est donc de ces trois Patriarches tous ensemble, que se tire l'origine des Hebreux. Car, il ne suffiroit pas de dire qu'Abraham est leur chef, puisqu'il est aussi le chef des Ismaëlites. Il ne suffiroit pas non plus de dire qu'Isaac est leur Pere, puisqu'il est aussi le Pere des Iduméens : & c'est la raison pourquoi, quand il est parlé dans l'Ecriture des Peres des Hebreux, on nomme toûjours Abraham, Isaac & Jacob.

Leurs divers Noms.

Les Hebreux ont eu plusieurs noms. Celui d'Hebreux leur a été donné à cause d'Heber, dont ils descendent, &

dont ils parloient la langue. D'autres croïent que ce nom signifie étranger du mot Hebreu *Havar*, qui veut dire paſſer ; parce qu'Abraham, lorſque Dieu lui ordonna de ſortir de Caldée, paſſa l'Euphrate, pour venir dans la Terre de Canaan. Hebreux.

Secondement, ils ont été apellez Iſraëlites, de Jacob qui receut le ſurnom d'Iſraël, qui ſignifie plus fort que Dieu ; ſurnom dont il fut honoré au ſortir du combat, qui eſt décrit dans le Chapitre XXXII. de la Geneſe. Les Hebreux ſe diſtinguerent par ce nom, de la Poſterité d'Eſaü qui étant rouſſeau, laiſſa à ſes deſcendans le nom d'Idumeens, qui veut dire rouſſeaux. Iſraëlites.

Troiſiémement, ils ont eu le nom de Juifs, de la Tribu de Juda, pour trois raiſons : parce que leurs Rois étoient de cette Tribu, parce que le Meſſie en devoit naître, parce qu'elle revint de Babilonne toute entiere & trés-floriſſante, ſoûs la conduite de Zorobabel. La Tribu de Benjamin fut preſque éteinte dans la Guerre que les autres Tribus lui déclarerent, & les dix qui avoient fait ſchiſme, & que Salmanazar emmena captives, ne revinrent point. Ainſi, toutes étant ou finies, ou diſperſées, la Tribu de Juda reſta ſeule de la Nation Hebraïque. Juifs.

Quatriémement, ils ont été appellez le Peuple de Dieu. Voici la raiſon d'un ſi beau nom. Immediatement aprés qu'Adam fut tombé, Dieu eut la bonté de lui promettre un Reparateur de ſa chûte. Les Juifs l'appellent *le Meſſie*, les Grecs *le Chriſt*, c'eſt-à-dire, *Oint* : parce que c'étoit la coûtume de conſacrer par une eſpece d'onction, ceux qui étoient appellez à quelque grand emploi. Or Dieu voulut choiſir un Peuple, dans lequel il fit voir ce qu'il avoit deſſein de faire par ce Reparateur. Il plût à ſa ſageſſe de ſuſpendre pendant quatre mille ans le rétabliſſement du Genre humain, afin que cette longue attente, & le magnifique appareil de ce Peuple, excitât les eſprits des hommes, & les préparât à recevoir le Meſſie. Les Hebreux ont été ce Peuple choiſi. Dieu leur confia ſa ſainte Loi, & marqua tant Le Peuple de Dieu.

dans leurs évenemens, que dans leurs Cerémonies, tout ce qu'il devoit faire un jour. C'eſt à cauſe de cela, qu'ils ont reçû le nom glorieux de Peuple de Dieu. Les autres Nations de la terre ſont appellées *Goim*, en Grec ἔθνη, c'eſt-à-dire, Gentils.

Hebreux diſtinguez par la Circonciſion des autres Peuples.

Il faloit bien que ce Peuple de Dieu fût diſtingué des autres, par quelque marque particuliere : mais il faloit en même tems que cette marque de diſtinction fût un caractére expreſſif d'un ſecond Peuple de Dieu, dont ce premier n'étoit que l'ombre. La Circonciſion a été cette marque. D'un côté elle diſtinguoit les Hebreux des autres Nations, auſſi ils faiſoient gloire de s'appeller Circoncis, & ils donnoient par mépris aux autres Peuples le nom d'Incirconcis. D'un autre côté, elle marquoit par le retranchement du Prépuce, la parfaite pureté des Chrêtiens, qui devoient retrancher en eux les deſirs inutiles de la chair, & étoufer les paſſions honteuſes. Abraham fut le premier à qui la Loi de la Circonciſion fut donnée pour lui & pour ſa poſterité. Elle ſervit de ſceau à l'alliance que Dieu fit avec ce Patriarche. Le ſang qu'on y verſoit juſtifioit les pecheurs : mais elle tiroit cette vertu, non du ſang des hommes, mais du Sang de JESUS-CHRIST, dont elle étoit la figure.

Pourquoi la Circonciſion ne fut point obſervée dans le Deſert.

La Circonciſion ne fut point pratiquée, tout le tems que les Hebreux errerent dans les Deſerts de l'Arabie. Cunée en raporte deux raiſons. L'une qu'étant obligez à décamper ſouvent, la foibleſſe des nouveaux Circoncis, les auroit extrémement embaraſſez. L'autre, que comme dans cette ſolitude, il n'y avoit pas d'autre Nation avec qui le Peuple de Dieu pût ſe méler, cette marque de diſtinction n'étoit pas néceſſaire. On peut objecter à cela, que la Circonciſion n'étoit pas ſimplement un caractére exterieur, qui diſtinguoit les Juifs ; mais qu'elle étoit encore une cerémonie Sacrée, qui attiroit beaucoup de graces ſur ceux qui la recevoient. Quelle apparence que Moïſe ait voulu priver de ces graces ces Hebreux, qui nez pendant tout ce tems-là, moururent dans le Deſert ? Cét Auteur répond, que l'Ecri-

ture dit bien que de tous ceux qui sortirent de l'Egipte, il n'y en eut que deux seuls qui entrerent dans la Terre promise : mais, elle ne dit point qu'aucun de ceux qui nâquirent dans le Desert y soient morts. C'est ces Hebreux nés dans le Desert, que regarde cette Circoncision générale que Josué fit faire par l'ordre de Dieu, aprés le passage du Jourdain. L'ordre de Dieu est conceu en ces termes : *Vous Circoncirez une seconde fois les Enfans d'Israël.* Cette expression a paru embarrassante à Saint Jerôme. Car, dit-il, si on la veut prendre à la lettre, elle ne peut étre vraïe, un homme circoncis une fois, ne peut l'étre une seconde. Cette difficulté l'oblige à recourir à l'Allegorie. Il entend par cette seconde Circoncision, une Circoncision spirituelle, qui doit se faire avec le coûteau de l'Evangile. Mais l'Ecriture l'explique elle-même. Elle rapporte qu'il n'y eut que les Enfans de ceux qui étoient sortis de l'Egipte, qui furent circoncis, & cette seconde Circoncision n'est qu'un renouvellement de la Circoncision qui n'avoit pas été observée depuis la sortie de l'Egipte. Au reste, Cunée n'avance que comme une conjecture, que de tous ceux qui nâquirent dans le Desert, il n'y en soit mort aucun. Si elle ne paroît pas assez solide, on doit croire que ceux, qui mouroient sans avoir reçû la Circoncision, étoient traitez, comme ceux, qui mouroient avant qu'elle fût établie. Et il faut penser la même chose des Enfans qui mouroient avant le huitiéme jour. Les Juifs d'aujourd'hui sont d'un autre sentiment. Ils croïent la Circoncision si nécessaire, qu'ils la donnent aux Enfans morts, avant le huitiéme jour, dans le tombeau. Mais c'est une superstition extravagante.

Huitiéme jour, destiné à la Circoncision.

Pour ne laisser rien à dire sur cette matiere, ajoûtons la raison pourquoi le huitiéme jour étoit destiné à la Circoncision. Quelques-uns prétendent, que cette Loi est fondée sur le raport que le huitiéme jour a avec le huitiéme âge du monde, où les morts ressuscireront. Mais, rien n'est plus froid, ni plus forcé que ces sortes d'Allegories. Il est aussi aisé d'en trouver, qu'il est dangereux d'en chercher. On

s'accoûtume par-là, à subſtituer de prétendus miſteres aux veritables raiſons des choſes, & l'on donne ſouvent dans de vaines ſubtilitez. Il vaut mieux être moins ingenieux, & être plus ſolide. Voici donc, ſelon Cunée, la veritable raiſon de cette Loi. Comme les animaux naiſſent dans une foibleſſe extrême, & que d'abord ils ſont, pour le dire ainſi, entre l'être & le neant, ils ne paſſent pour animaux parfaits que le huitiéme jour. Ils ne peuvent auſſi que dans ce tems-là ſe purifier des ſoüillures attachées à leur naiſſance. Auſſi Dieu, à qui rien d'imparfait & de ſoüillé ne peut plaire, avoit défendu qu'on lui préſentât de ces ſortes de victimes. Il y en a une Loi expreſſe dans le Levitique. Les Veaux, les Agneaux, les Chevreaux, lors qu'ils ſeront nez, demeureront ſept jours ſoûs la mammelle de la mere, & ne pourront être immolez au Seigneur, que le huitiéme jour. Or la Circonciſion étoit une eſpece de ſacrifice, où l'on offroit à Dieu les Enfans, il faloit donc garder à leur égard la même Loi, qui étoit preſcrite pour les autres animaux. Ce huitiéme jour étoit tellement deſtiné à la Circonciſion, qu'on ne pouvoit la donner, ni devant, ni aprés. Le jour même du Sabath, comme JESUS-CHRIST le dit dans l'Evangile, n'étoit pas privilégié, quoi qu'il fût ſi ſeverement défendu d'y faire aucun ouvrage. Ce n'eſt pas, parce que le nombre de huit à quelque choſe de miſterieux; c'eſt, parce qu'il étoit néceſſaire de fixer un jour. Car, ſi on l'eût laiſſé au choix des Parens, comme chacun l'auroit pris à ſa fantaiſie, que beaucoup même auroient differé de Circoncire leurs Enfans, la Circonciſion auroit été à la fin entierement negligée.

Chap. 22.

S. Jean. Chap. 7.

En quel tems la Circonciſion eſt devenuë inutile.

Mais, parce que l'éclat de la lumiere, pourſuit le même Auteur, diſſipe les ombres, il étoit juſte que les figures de l'Ancien Teſtament, qui prometoient le Meſſie, diſparuſſent, dés qu'il ſeroit venu.

Ainſi la Circonciſion a perdu ſa force, & eſt devenuë inutile. Les Payens, qui ont crû en JESUS-CHRIST, ne furent point obligez de la recevoir: & elle ne fut point aux Juifs, qui l'avoient reçûë, une excluſion de l'Egliſe. Saint Paul

le décide formellement, dans la premiere Epître aux Corinthiens. *Si un homme*, dit-il, *eſt appellé à la Foi, étant circoncis, qu'il n'affecte point de paroître incirconcis. S'il y eſt appellé, n'étant point circoncis, qu'il ne ſe faſſe point circoncire. Ce n'eſt rien d'être circoncis, ou incirconcis: mais le tout eſt d'obſerver les Commandemens de Dieu.* Chap. 7.

Car, il y avoit, au tems de cét Apôtre, des Chrêtiens, qui pour renoncer plus parfaitement au Judaïſme qu'ils avoient quitté, effacoient les marques de la Circonciſion. C'étoit un rafinement de Religion, digne de la cenſure de Saint Paul. Mais la choſe n'étoit pas nouvelle parmi les Juifs. Joſeph raporte, que du tems du Roi Antiochus, quelques ſcelerats, aprés avoir abandonné leur Religion, demanderent permiſſion à ce Prince de bâtir dans Jeruſalem un lieu d'exercice, pour y combatre nuds, à la façon des Grecs, & afin de leur reſſembler plus parfaitement, ils effaçoient les marques de la Circonciſion. L'Auteur des Machabées raconte la même choſe. Il eſt ſurprenant, aprés cela, que Saint Jerôme traite la choſe d'impoſſible, & qu'il explique le paſſage de Saint Paul, que je viens de citer, du Celibat & du Mariage. Voici l'explication qu'il y donne: Si, lorſque vous avez été appellé, & que vous avez crû, vous étiez Circoncis, c'eſt-à-dire, dans le Celibat, n'affectez point de paroître incirconcis; c'eſt-à-dire, ne vous mariez pas, & n'engagez pas la liberté de la Circonciſion & de la continence, dans les embarras du mariage. Si au contraire vous n'étiez pas circoncis, ne vous faites pas circoncire: c'eſt-à-dire, étes-vous marié, lorſque vous avez crû, ne regardez pas la Foi comme une raiſon de divorce; elle en eſt plutôt une de vivre en paix. Mais ſi l'autorité de l'Ecriture & de Joſeph ne ſuffiſoit pas pour refuter cette penſée de Saint Jerôme, on pourroit ajoûter celle des plus fameux Medecins, qui enſeignent qu'on peut effacer les marques de la Circonciſion. Parlons maintenant de la diviſion du Peuple Hebreu en Tribus & Familles. 1. Liv. Ch. 1. V. 16.

Le Peuple Hebreu fut diviſé en autant de Tribus, que

Diviſion du Peuple Hebreu en Tribus & en Familles.

le Patriarche Jacob eut de Fils. Mais Dieu ſe reſerva la Poſterité de Levi, & la conſacra au culte de ſes Autels. Ainſi, elle ne fut pas proprement comptée entre les Tribus du Peuple. Joſeph ne donna pas auſſi ſon nom à une Tribu ; mais ſes deux Fils Ephraïm & Manaſſé en ayant fait chacun une, le nombre de douze Tribus ſe trouve rempli. La Tribu de Levi fut partagée en trois Familles, qui tirerent leur nom & leur origine des trois Fils de Levi. De Gerſon vinrent les Gerſonites, de Caath les Caathiſtes, & de Merari les Merarites. Caath, le ſecond Fils de Levi eut Amram Pere d'Aaron & de Moiſe. Celui-ci fut le Chef & le Legiſlateur des Hebreux. Celui-là fut leur ſouverain Prêtre. Il eut quatre Fils, Nadab, Abiu, Eleazar & Ithamar. Aprés la mort des deux premiers, le Sacerdoce reſta aux deux autres. David partagea leur Poſterité en vingt-quatre Claſſes, qui chacune à leur tour, faiſoient les Fonctions du Sacerdoce, d'un Sabath à l'autre, c'eſt-à-dire, pendant huit jours. Il y en avoit ſeize dans la Famille d'Eleazar. En voici les noms & l'ordre.

1. Joïarib.
2. Jedeï.
3. Harim.
4. Seorim.
5. Melchia.
6. Maïmam.
7. Accos.
8. Abia.
9. Jeſua.
10. Sechemia.
11. Eliaſib.
12. Jacim.
13. Hoppaa.
14. Iſbaab.
15. Belga.
16. Hemmer.

Ainſi la Famille d'Ithamar n'en eut que huit :

SÇAVOIR,

17. Heſir.
18. Aphſes.
19. Phetеïa.
20. Ezechiel.
21. Zachim.
22. Samul.
23. Dalaïau.
24. Maazïau.

Les

Les autres Tribus furent partagées de la même maniére en diverſes Familles, dont nous allons donner les noms.

La Tribu de Rubem avoit quatre Familles, les Henocites, les Phalluïtes, les Heſronites, les Charmites.

La Tribu de Simeon en avoit ſix : les Namaëlites, les Jaminites, les Jachinites, les Zareïtes, les Saülites.

La Tribu de Gad en avoit Sept : les Sophonites, les Aggites, les Sunites, les Oznites, les Herites, les Arodites, les Ariëlites.

La Tribu de Juda en avoit cinq : les Selaïtes, les Pharezites, les Zareïtes, les Heſronites, les Haſmulites.

La Tribu d'Iſſachar en avoit quatre : les Tholaïtes, les Phuaïtes, les Iaſubites, & les Semranites.

La Tribu de Zabulon en avoit trois, les Saredites, les Elonites, les Ialelites.

La Tribu de Manaſſé en avoit ſix : les Macherites, les Galaadites, les Iezerites, les Helcites, les Aſriëlites, les Sechemites.

La Tribu d'Ephraïm en avoit quatre : les Suthalaïtes, les Becherites, les Thehenites, les Heranites.

La Tribu de Benjamin en avoit ſix : les Belaïtes, les Aſbelites, les Ahiramites, les Suphamites, les Heredites, les Noëmites.

La Tribu de Dam n'en avoit qu'une, les Suhamites.

La Tribu d'Aſer en avoit cinq : les Iemnaïtes, les Ieſſuites, les Bricites, les Heberites, les Melchicites.

La Tribu de Nephtali en avoit quatre : les Ieſiclites, les Gunites, les Ieſerites, les Sellenites.

Il y avoit deux ſortes d'Hebreux ; des Hebreux de naiſſance, & des Hebreux de converſion. Les premiers deſcendoient d'Abraham, & appartenoient à quelqu'une des Tribus. Saint Paul ſe releve par-là auprés des Iuifs. *J'ai été Circoncis*, dit-il, *le huitiéme jour, je ſuis de la race d'Iſraël, de la Tribu de Benjamin, Hebreu né de Parens Hebreux, & j'avois embraſſé la Secte des Phariſiens.* Les ſeconds étoient Gentils de naiſſance, mais avoient embraſſé le Iudaïſme.

Diverſes ſortes d'Hebreux.

Ep. aux Phil. ch. 3.

On les appelloit Proſelytes, c'eſt-à-dire, étrangers.

Deux ſortes de Proſelytes.

Ces Proſelytes étoient, ou Proſelytes d'habitation, ou Proſelytes de Juſtice. Les uns n'avoient que le ſimple droit d'habiter parmi les Juifs. Auſſi n'étoient-ils pas obligez d'obſerver toute la Loi. Ils gardoient celle du Sabath, comme il paroît par le Chapitre XX. de l'Exode; & ils étoient aſſujetis aux préceptes que les Thalmudites, c'eſt-à-dire, les Docteurs Juifs prétendent que Dieu donna à Noé, comme de ne point adorer les Idoles, de s'abſtenir du ſang, &c. Nous en parlerons plus en détail dans un autre endroit. Les Juifs n'avoient garde de laiſſer vivre ſans Loix les étrangers, qui demeuroient parmi eux. Maimonides, dans ſon traité du Proſelyte, explique tout cela. Quel eſt, dit-il, le Proſelyte d'habitation? C'eſt celui qui s'engage à renoncer à l'Idolatrie, & à obſerver les Commandemens donnez aux Enfans de Noé; mais qui ne ſe fait ni circoncire, ni baptizer. On l'appelle Proſelyte d'habitation, parce qu'il nous eſt permis de lui donner un domicile dans le Païs d'Iſraël, & il eſt reçû comme un Gentil Religieux. Il ajoûte, que celui qui s'engage aux Commandemens de Noé, & qui eſt exact à les obſerver, a droit ſur les recompenſes du Siécle futur. Il étoit défendu aux Juifs de ſouffrir parmi eux aucun Gentil, qui ne ſe fût aſſujeti à l'obſervation de ces préceptes. C'eſt ce que raporte le même Auteur. Nous ſommes obligez, dit-il, de faire mourir tous les Gentils, qui refuſeront de garder les Commandemens de Noé, s'ils ſont en nôtre pouvoir. C'eſt à nous, qui ſommes l'heritage de Jacob, que Moïſe a donné la Loi. Elle a été auſſi donnée pour tous ceux de quelque Nation de la terre qu'ils ſoient, qui voudront ſe faire Proſelytes. Car il eſt dit: il n'y aura point de difference entre vous & les Proſelytes. A l'égard de la Loi, l'embraſſe qui veut; on ne contraint perſonne: Mais, pour les Commandemens de Noé, Moïſe nôtre maître, que Dieu lui-même a inſtruit, Moïſe, dis-je, nous a Ordonné de contraindre tous ceux qui viendront au monde, de les obſerver, & de faire mourir tous ceux, qui refu-

Traité du Proſelyte. Chap. 2.

Proſelyte d'habitation.

Chap. 3.

ſeront de les garder. Celui, qui les reçoit, eſt appellé Proſelyte d'habitation, il doit s'y engager en preſence de trois Perſonnes ſavantes.

Proſelyte de Juſtice.

La ſeconde ſorte d'Hebreux de converſion s'appelloient les Proſelytes de Juſtice. On leur donnoit ce nom, parce qu'embraſſant la Loi de Moïſe toute entiere, ils s'engageoient à vivre dans la ſainteté & dans la Juſtice. Auſſi ils avoient le rang & les priviléges des Iuifs naturels. Tel étoit Achior, qui, comme dit l'Ecriture, fut agregé au Peuple de Dieu. Et c'eſt d'eux qu'il faut entendre ce que JESUS-CHRIST dit dans l'Evangile, *que les Iuifs couroient la Terre & la Mer, pour faire un Proſelyte.*

Judith. Chap. 14.

Maniére de recevoir les Proſelytes.

Pour devenir Proſelyte de Juſtice, on obſervoit trois formalitez. La premiere étoit de recevoir la Circonciſion. Le ſang qu'on y répandoit s'appelloit le ſang de l'alliance; & ces nouveaux convertis en étoient cenſez les Enfans. L'ordre de Dieu à Abraham eſt formel : *Tout Enfant mâle, qui ne ſera pas circoncis, ſera exterminé du Peuple.* La Circonciſion étoit comme le ſceau, qui ſcelloit l'alliance, que le Proſelyte contractoit avec Dieu, & un engagement à obſerver la Loi de Moïſe. Ce qui fait dire à Saint Paul; *Ie déclare à tout homme qui ſe fait circoncire, qu'il s'aſſujetit à la Loi, & ſe charge de l'obſerver.*

Gen. Ch. 17.

Epit. aux Gal. ch. 5.

Chap. 1. du même Traité.

Maimonides enſeigne la même choſe. Lors qu'un Gentil voudra entrer dans l'alliance, ſe retirer ſoûs les aîles de la Majeſté de Dieu, & ſe ſoûmettre à la Loi, il faut qu'il reçoive la Circonciſion.

La ſeconde formalité étoit de ſe laver, ou de ſe faire baptiſer, du moins en préſence de trois Iuifs conſidérables. Alors le Proſelyte déteſtoit ſa vie paſſée; & déclaroit que ce n'étoit, ni l'ambition, ni l'avarice, qui lui faiſoit recevoir le Baptéme, mais le pur amour de la Loi de Moïſe. On lui en enſeignoit les chefs les plus eſſentiels.

Il prometoit de vivre ſaintement, d'adorer le veritable Dieu, & d'obéïr à ſes Commandemens. L'Egliſe Chrêtienne emprunta ces cerémonies, lors qu'elle reçût ſes Proſely-

tes, soit Juifs, soit Gentils : & il est manifesté que l'institution du Baptême, par JESUS-CHRIST, & la Discipline que la primitive Eglise a observée, ont raport à cette cerémonie des Juifs.

La troisiéme formalité étoit d'offrir un Sacrifice. Les femmes, qui se faisoient Juives, observoient les mêmes cerémonies, à la Circoncision prés. C'étoit l'opinion commune des Juifs, qu'un Proselyte, qui avoit passé par toutes ces formalitez, devoit étre regardé comme un Enfant, qui vient de naître. Maimonides ledit en termes exprés. *Un Gentil, qui se fait Proselyte, & un Esclave, qui est mis en liberté, sont l'un & l'autre, comme un Enfant nouveau né. C'est pourquoi ceux, qui auparavant étoient leurs Parens, ne le sont plus.* On void par-là, que rien n'est plus juste que le reproche que JESUS-CHRIST fait à Nicodéme, qu'étant Maître en Israël, il ne devoit pas ignorer comment un homme pouvoit naître une seconde fois. Ie ne puis m'empêcher de raporter ici tout du long la maniére, dont Maimonides dit, que les Proselytes étoient receus. On aura sans doute quelque plaisir d'y découvrir l'origine de nôtre Baptême, & des anciennes cerémonies que l'Eglise y a observées. Elles sont toutes empruntées des Iuifs. IESUS-CHRIST & les Apôtres n'ayant pas jugé à propos de les abolir, & d'en instituer de nouvelles.

S. Jean Chap. 3.

*Comment dans ce tems-ci*, dit-il, *doit-on recevoir un Proselyte ? Lors qu'il s'en présentera quelqu'un, si aprés une information exacte, on découvre que les motifs de sa conversion sont purs, on lui fera cette question. Qu'avez-vous apperceu en nous, qui vous oblige à vous faire Proselyte ? Ne savez-vous pas que les Israëlites vivent maintenant dans la douleur & dans l'opprobre, qu'ils sont exilez, dispersez & accablez tous les jours de nouvelles miseres ? S'il répond : Je sai tout cela ; & je ne laisse pas encore de me croire indigne d'avoir place parmi eux ; il faudra le recevoir. Ensuite, on l'instruira des articles principaux de la Religion, de l'unité de Dieu, de la défense de l'Idolatrie, dont il faut qu'il soit instruit à fonds.*

*Entre les Commandemens de Dieu, on choisira quelques-uns des plus importans, & quelques-uns des plus legers, mais succintement. On ajoûtera les peines attachées à la transgression de ces Preceptes. On lui dira : savez-vous qu'avant que vous embrassassiez la Religion, vous pouviez manger de la graisse, & ne pas observer le Sabath ? Mais, maintenant que vous vous faites Proselyte, si vous mangez de la graisse, vous serez puni par l'Excommunication ; & si vous violez le Sabath, vous serez lapidé. Il faut pourtant ne lui parler de ces peines, qu'avec beaucoup de discretion, de peur que l'idée terrible qu'on lui donneroit de la Religion, ne le détournât de la bonne voïe. Les hommes veulent d'abord être gagnez par la douceur : Il faut, comme dit l'Ecriture, le tirer avec des liens humains, & les cordes de la charité.*

*En l'instruisant des punitions, on l'instruira aussi des recompenses. On lui déclarera, que l'observation de la Loi acquiert une vie immortelle dans l'autre monde, & qu'en celui-ci, il n'y a que ceux qui connoissent & observent la Loi, qui soient veritablement sages & justes. Car, ajoûtera-t'on, la vie future n'est reservée que pour les Iustes : ce sont les Israëlites ; & s'ils sont malheureux en ce monde, c'est cela même qui montre qu'ils seront éternellement heureux en l'autre. Il ne faut pas qu'ils ayent le même bonheur que les autres Peuples de la Terre. Leur esprit s'abandonneroit, ou à l'orgueil, ou à l'erreur ; ils perdroient la recompense du siécle à venir. Icshuron, comme dit l'Ecriture, s'est engraissé, & il a regimbé. Ainsi, Dieu ne punit pas les Israëlites pour les perdre. Non, ils seront conservez ; & c'est les Gentils qui periront. Il est à propos d'étendre cette matiere, pour redoubler son amour & son zéle.*

*S'il change de resolution, & qu'il ne veüille plus être Proselyte, on lui en laissera la liberté. S'il persevere, il ne faudra point differer à le circoncire. Que s'il avoit déja été circoncis, on tireroit de la cicatrice de la Circoncision, le sang de l'alliance. On lui donnera le tems de guérir, aprés quoi on le bâtisera.*

*Trois hommes choisis set iendront debout devant lui, lors*

*qu'il sera dans l'eau, & lui proposeront encore une fois quelques commandemens de la Loi. Si c'est une femme, elle sera mise dans l'eau par d'autres femmes; les Docteurs l'instruiront, ensuite, ils sortiront, & détourneront les yeux, lors qu'elle sortira de l'eau.* Voilà une notion generale du Peuple Hebreu, afin de l'éclaircir davantage, je décrirai en détail l'Histoire de cette Nation.

## CHAPITRE II.

*Histoire du Peuple Hebreu, partagée en ses divers âges.*

TOut le tems qui s'est écoulé, depuis la Creation du Monde, jusques à la Naissance de IESUS-CHRIST, est de quatre mille ans. On les divise en six âges. C'est l'ordre que nous suivrons dans cét abregé chronologique de l'Histoire des Hebreux.

Premier âge du monde, depuis la Création jusqu'au Deluge.

Preuve de l'existence de Dieu.

Tout nous persuade de l'existence de Dieu. Si nous entrons dans nous-mêmes, nous trouvons une idée si vive, si distincte d'un Etre parfait, infini, éternel, tout-puissant, qu'elle ne peut avoir été gravée si généralement dans l'esprit de tous les hommes, que par celui-là même qu'elle represente. Si nous sortons hors de nous, l'Univers, qui se presente à nos yeux, si vaste dans son étenduë, si merveilleux dans l'arrangement de ses parties, si constant dans l'ordre & dans les mouvemens qui le réglent, nous convainc qu'il n'y a qu'un Dieu, qui puisse & avoir formé, & conserver un Ouvrage si admirable. Mais, si c'est de la nature que nous tenons la connoissance de Dieu, la Foi seule nous apprend, qu'il y a trois Personnes adorables, le Pere, le Fils & le Saint Esprit, qui veritablement distinctes, l'une de l'autre, ne sont pourtant qu'un seul Dieu. Le Fils est appellé Verbe. Ce mot, dans la Langue Latine, d'où il est tiré, ne signifie que la parole: Ainsi, il n'exprime pas parfaitement le terme de λόγος, dont Saint Iean se sert dans

ſon Evangile, qui ſignifie non-ſeulement la parole, mais la raiſon & la ſageſſe. Car, le Verbe n'eſt pas ſimplement la parole, il eſt encore la raiſon & la ſageſſe de Dieu.

Perſonnes de la Trinité.

Nous découvrons une eſpece d'ébauche de cette Trinité incomprehenſible, dans l'ame de l'homme. Elle eſt une; & cette unité ſubſiſte dans le nombre de ſes diverſes facultez. Car, elle connoît, elle veut, & ſa connoiſſance n'eſt pas ſa volonté, ni ſa volonté, n'eſt pas ſa connoiſſance. De plus, nous ne pouvons concevoir un Dieu, que nous ne le concevions parfaitement heureux. Or nous ſentons par nous-mêmes, que le plaiſir le plus parfait eſt celui que donne la connoiſſance & l'amour. Si Dieu eſt ſolitaire, pour parler de la ſorte, il eſt incapable de cette felicité: mais il l'a toute entiere dans la compagnie du Verbe, le terme divin de ſa connoiſſance, & du Saint Eſprit, le fruit ſacré de ſon amour. Il ne faut pas croire que l'homme puiſſe connoître clairement ces veritez. Mais, c'eſt parce qu'elles ſont trop élevées, & non pas, parce qu'elles ſont contraires à la raiſon. Combien y a-t'il de choſes dans les objets, qui tombent ſoûs les ſens, que nous ſavons certainement qu'elles ſont, & que nous ne pouvons comprendre?

Le plus ſeur, dans ces matieres, eſt de ſoûmettre ſa raiſon à l'autorité de l'Ecriture, dans laquelle Dieu nous inſtruit des ſentimens qu'il veut que nous ayions de ſa Majeſté ſupréme.

La Geneſe nous apprend la maniére, dont le Monde a été créé. L'Hiſtoire de cette creation s'eſt conſervée aſſez longtems dans la mémoire des hommes, pour étre allée juſqu'aux Païens, qui en ont été inſtruits & perſuadez. Ils la prouvent même par l'invention & l'accroiſſement des Arts, qu'ils ſavoient certainement n'avoir été découverts & perfectionnez que depuis quelques ſiécles: ce qui eſt ſans doute une preuve convaincante de la nouveauté du monde. Mais, il eſt trés-difficile à comprendre ce qui peut avoir obligé Dieu, aprés ces eſpaces infinis de l'Eternité, qui ont précedé la Creation du monde, à le créer dans le tems.

De quoi avoit-il besoin, lui qui est, & qui a toutes choses ? sans doute qu'il a eu en veuë son Verbe divin, qu'il a préveu qui devoit s'incarner, & s'offrir lui-même en sacrifice, honneur qui seul est digne de Sa Majesté supréme. Rien ne convient à Dieu que Dieu-même : ainsi le monde a été formé par le Verbe, & il a été creé pour le Verbe, qui devant un jour le reparer & le sauver, rendroit à Dieu une gloire infinie, & digne de lui. Voici en abregé les principales choses, qui se sont passées en ce premier âge du monde.

Dieu crée le Ciel & la Terre, il forme Adam & Eve ; il les place dans le Paradis, c'est-à-dire, dans un Iardin délicieux, il les en chasse ensuite, lors que trompez par le Demon, qui avoit emprunté la figure du Serpent, ils eurent mangé du fruit défendu. Ils étoient immortels, & joüissoient de toutes sortes de biens ; en punition de leur crime, ils deviennent sujets aux maladies & à la mort, & sont condamnez à manger leur pain à la süeur de leur front. Cependant, Dieu a la bonté de leur promettre un Reparateur, qui, comme nous avons dit, s'appelle en Hebreu, le Messie, & en Grec, le Christ. Ce Messie n'est autre que le Verbe Divin. Et qui étoit le plus propre, pour reparer le monde, que celui qui l'avoit formé ? L'execution de cette grande promesse a été differée quatre mille ans, pendant lesquels tout ce qui est arrivé aux Hebreux étoit destiné à le figurer. L'on ne peut comprendre parfaitement les Misteres de l'Ecriture, si l'on ne connoît bien Iesus-Christ. Tout ce qu'elle contient se raporte à lui ; promesses, propheties, Sacrifices, Cerémonies, évenemens ; il est l'objet & la fin de toutes ces choses. Peut-on, aprés cela, ne regarder Iesus-Christ que comme un pur homme ? Quelques excellentes qualitez qu'on lui attribuë, s'il n'est pas Dieu, un si pompeux appareil étoit trop grand pour lui.

On s'apperçût bien-tôt que le peché du premier homme avoit corrompu sa posterité. Car l'envie inspira à Caïn, Fils d'Adam & d'Eve, le dessein de tuer Abel son Frere, du dépit

dépit de voir que Dieu préferoit les sacrifices d'Abel aux siens. Cette mort d'Abel est la premiere figure de la mort, que l'envie des Iuifs devoit un jour faire souffrir à IESUS-CHRIST. Les hommes devinrent tous les jours plus criminels; & leur malice contraignit Dieu à les exterminer par le Deluge. Noé seul s'en garantit, avec sa famille, dans l'Arche que Dieu lui avoit ordonné de bâtir, où il enferma de toutes les especes d'animaux, pour les dérober aux eaux du Deluge. L'Eglise est admirablement representée dans cette Arche. Elle ne renferme qu'un petit nombre de Personnes, par raport à cette multitude effroïable d'hommes qui perissent. Dans ce petit nombre de personnes, les méchans sont mélez avec les bons, comme les animaux mondes & immondes étoient renfermez dans la même Arche. Ce premier âge est de 1656. ans.

M. DC. LVI. Second âge du monde, depuis le Deluge, jusqu'à la Vocation d'Abraham.

Des trois Enfans de Noé, Sem, Cam & Japhet, sont sortis tous les Peuples de la terre. Leurs premiers descendans, avant que de se disperser dans les diverses Regions de l'Univers, formerent le dessein de bâtir une Tour d'une hauteur prodigieuse. Dieu se joüa de leur dessein, par la confusion des Langues, qui fit, que parlant auparavant tous le même langage, tout d'un coup ils ne pûrent plus s'entendre. C'est-là l'Epoque de l'Idolatrie, & de la desertion du vrai Dieu.

M M. LXXXIII. Troisiéme âge du monde, depuis la Vocation d'Abraham jusqu'à la sortie d'Egipte.

Dieu n'aïant crée les hommes que pour en faire ses adorateurs, si tous avoient cessé de le connoître & de le servir, son projet auroit été vain, & la malice du Demon auroit triomphé de sa sageſſe. Mais, il n'avoit permis le peché, que pour le faire servir à sa gloire; & le Reparateur destiné à l'effacer, devoit lui rendre un honneur infiniment plus grand que celui que le Demon avoit tâché de lui ravir. C'est préciſément dans le tems que les tenebres & l'iniquité avoient couvert la face de l'Univers, que Dieu a commencé à preparer les voïes de IESUS-CHRIT, en formant un Peuple éclatant, singulier, misterieux, dont les Loix, les Cerémonies, les actions fussent comme autant de traits

differens, qui le repreſenteroient d'une maniére à étre reconnu ſans peine par tout l'Univers, lors qu'il y viendroit paroître. Dieu voulut dis-je, former un Peuple qui remplit l'Univers de l'attente où il étoit d'un Reparateur qui lui étoit promis. C'eſt une choſe ſi ſurprenante qu'un Dieu ſe faſſe homme, que cela ne devoit pas arriver que long-tems aprés que les hommes y euſſent été préparez.

C'eſt pour cela, que Dieu ordonna à Abraham de ſortir d'Ur de Caldée, dont les habitans étoient Idolâtres, pour l'établir chef de cette Nation, dont il avoit reſolu de former ſon Peuple. Il lui promet que le Meſſie naîtra de ſa race, & qu'il le rendra maître de la Terre de Canaan. Abraham quitte ſa famille, & vient s'y établir, avec Sara ſa femme, & Loth ſon Neveu, Fils de ſon Frere. Quelque fertile que fût ce Païs, il ne ſongea pas à y faire de grandes acquiſitions. Occupé d'un ſejour plus heureux, il ſe regarda comme étranger, dans la Terre de Canaan, il n'habita que ſous des tentes, & ne voulut y poſſeder d'autre fonds que celui qu'il deſtina à y placer ſon tombeau. Le nombre des troupeaux d'Abraham & de Loth, cauſant des querelles entre leurs Bergers, ce dernier ſe retire à Sodome. Codorlahomor la pille & emmene Loth priſonnier. Abraham avec ſes Serviteurs le délivre. Comme il revenoit victorieux, le Prêtre Melchiſedec vient au devant de lui, & le benit, JESUS-CHRIST a été établi Prêtre par ſon Pere, ſelon l'ordre de Melchiſedec.

Dieu promet une ſeconde fois une nombreuſe poſterité à Abraham, & à cauſe de cela change le nom d'*Abram*, qu'il portoit auparavant, en celui d'*Abraham*, qui ſignifie Pere de pluſieurs Peuples.

Ce Patriarche eſt ſouvent honoré de la vûë & de la converſation des Anges. Toute l'antiquité a crû que c'étoit le Verbe lui-même, qui ſe montrant ſous une figure humaine, faiſoit comme des eſſais de l'Incarnation. Et l'on ne doute point, qu'il ne fût celui des trois Anges, que l'Ecriture dit, qu'Abraham adora, & que c'eſt par raport à cette

apparition celebre que Iesus-Christ dit dans l'Evangile : *Abraham vôtre Pere a desiré avec ardeur de voir mon jour ; il l'a veu, & il en a été comblé de joïe.* Ces apparitions si frequentes & si familieres ne doivent pas nous surprendre ; puis qu'il se passe en nous quelque chose de plus étonnant. Le Verbe de Dieu est en nous, & dans le fonds le plus intime de nôtre ame. Il lui parle, il l'instruit, il l'avertit, il la corrige. Il est la lumiere qui éclaire tout homme qui vient au monde ; & cette lumiere est tout-à-la-fois, & la régle de la verité, & le suplice des consciences criminelles, & la joïe des ames justes. Mais le peché nous aïant rendus sourds à ces discours interieurs du Verbe de Dieu, les sens étant presque la seule régle de nos connoissances, il a voulu se rendre sensible, & se montrer à nous d'une maniére que nous ne puissions nous défendre de le voir & de l'entendre. S. Iean Chap. 8.

La Ville detestable de Sodome est consumée par les feux de la colere de Dieu ; un Ange en retire auparavant Loth, avec sa famille. Dieu voulut donner une fois ce terrible exemple de la vengeance qu'il fera des crimes dans les sieeles à venir, & nous remettre devant les yeux, dans cette incendie, ce qu'il avoit déja fait voir dans le Deluge, que le nombre des sauvez est infiniment plus petit, que de ceux qui perissent. La femme de Loth, lors qu'elle se retiroit, aïant, contre la défense de l'Ange, tourné la tête vers Sodome, elle fut changée en une statuë de Sel ; punition, qui apprend aux hommes, lors qu'ils sont sortis du siécle, à n'y plus tourner, ni leurs yeux, ni leurs desirs.

Abraham eut d'Agar sa Servante un Fils, nommé Ismaël, d'où sont venus les Ismaëlites. Cette Nation a démenti une origine si illustre, par des mœurs farouches, & a attiré sur elle la haine de Dieu, qui n'a point d'égard à la naissance, si la vertu n'y répond pas. Le malheur qu'a eu Ismaël de n'étre pas l'heritier d'Abraham, quoi qu'il fût son premier Fils, les Iuifs l'ont eu d'étre privez des benedictions, quoi qu'ils fussent les enfans de la promesse. Isaac naît d'Abraham, 2094.

qui avoit cent ans, & de Sara, qui en avoit quatre-vingts-dix. Ismaël est chassé avec sa Mere. Cette naissance d'Isaac, contre l'ordre de la nature, d'un Pere & d'une Mere si avancez en âge, n'étoit qu'un leger craïon de la maniére miraculeuse dont le Messie devoit naître, d'une Vierge toute pure, par la simple opération du Saint Esprit. Mais, Dieu voulut encore montrer dans le même Isaac une ombre du
2148. sacrifice que le Messie devoit offrir. Car il commande à Abraham d'immoler ce cher Fils, sur qui cependant étoit fondée toute l'esperance de cette longue posterité qu'il lui avoit promise. Abraham lui obéït sans héſiter. Dieu satisfait de son obéïssance envoïe un Ange, qui arréta le coup, qui alloit sacrifier Isaac. Ainsi il ne fut que l'ébauche du sacrifice excellent que JESUS-CHRIST offrit réellement sur le Calvaire.

2168. Abraham marie Isaac à Rebecca Fille de Bathuël qui descendoit de Nachor frere de ce Patriarche. Elle accouche d'Esaü & de Jacob tout à la fois. Comme elle avoit senti qu'ils se battoient dans son sein, elle consulta Dieu, qui lui aprit qu'ils seroient les Peres de deux Peuples ennemis. La guerre de ces Jumeaux dans le sein de leur Mere, est le prélude de celle que les Iuifs & les Gentils se sont faites. Ces derniers par leur docilité à écouter l'Evangile, ont ravi la benediction que le droit d'aîneſſe sembloit avoir acquise aux Iuifs.

2183. 2245. Abraham meurt âgé de cent soixante-quinze ans. L'âge aïant affoibli les yeux d'Isaac, Jacob son cadet, par le conseil de sa Mere, se couvre le col & les mains de peaux de bouc, pour ressembler à Esaü, qui étoit velu, & par cette adresse dérobe la benediction destinée à l'aîné. La crainte qu'il a d'Esaü l'oblige à se retirer auprés de Laban frere de Rebecca. Dans ce voïage, il void l'Echelle misterieuse, qni alloit depuis la terre jusqu'au Ciel. Dieu l'asseure que le Messie naîtra de sa race. Il demande en mariage à Laban sa fille Rachel. On le trompe, & on lui donne Lia l'aînée. Il épouse ensuite Rachel; De ces deux femmes & de deux de leurs Servantes il eut douze Fils.

Les biens dont Dieu combla Jacob, excitent l'envie de Laban; Jacob s'enfuit avec ses Femmes, ses Enfans & ses troupeaux. Laban le poursuit pour se vanger. Dieu le lui défend. Jacob combat avec un Ange; il sort victorieux de ce combat, & est appellé *Israël*, c'est-à-dire, homme de Dieu, ou homme plus fort que Dieu. Il apaise la colere d'Esaü par ses presens, & par ses soûmissions. 2265.

L'amitié & la tendresse que Iacob témoigne à Ioseph le rend odieux à ses Freres. Ils le vendent à des Marchands, qui l'emmenent en Egipte. Quel raport plus naturel qu'entre Joseph & Jesus-Christ, tous deux vendus par leurs Freres, tous deux livrez à des étrangers, tous deux les sauveurs de ceux mêmes qui les avoient trahis? Joseph entre au service de Putiphar. La Femme de son Maître l'accuse faussement d'avoir attenté à son honneur, & le fait charger de chaînes. Sur la réputation qu'il s'acquiert d'interpreter les songes, Pharaon le délivre; il lui explique son songe, & lui annonce qu'aprés sept ans d'abondance, il en viendroit sept autres de sterilité. 2272.

Peu de tems auparavant Isaac étoit mort à l'âge de 180. ans. La famine arrive. Joseph avoit amassé une quantité infinie de grains, pendant les années d'abondance. Ses Freres viennent en Egipte, pour en acheter. Aprés les avoir traitez d'espions, pour aprendre d'eux ce qu'il vouloit savoir, il se fait connoître, & envoïe querir Jacob & toute sa famille. Jacob meurt. Avant que de mourir, il fait une celebre Prophetie sur le tems, où le Messie devoit naître, sçavoir, lors que le Sceptre sortiroit de la Tribu de Juda; & que les Juifs ne formeroient plus un corps de Republique; car leur Republique n'aïant été formée que pour être la figure de l'Eglise, dés que Jesus-Christ est venu pour l'établir, cette République devenuë inutile au monde, n'a plus dû subsister. 2288.

Joseph meurt aussi. Les Enfans de Jacob se multiplient tellement, que n'étant que quatre-vingts, lors qu'ils allerent en Egipte, dans l'espace de deux cens ans, leur nombre se 2369.

monta à six cens mille. Les services de Joseph étant oubliez, cela les rendit formidables. Ils essuïent une servitude cruelle. Dieu les en délivre par le ministere de Moïse, & les conduit dans la Terre promise.

MM. DXIII. Quatriéme âge du monde, depuis la sortie d'Egipte jusqu'à la construction du Temple.

Tous les enfans mâles des Hebreux, étoient jettez dans le Nil, par l'ordre de Pharaon. Les parens de Moïse, aprés l'avoir caché trois mois, l'exposent sur les eaux. La fille du Roi le délivre, & le fait élever dans son Palais. Il le quite, & se retire dans le desert. Dieu se montre à lui dans un buisson ardent. Il lui commande de délivrer son peuple. Moïse l'annonce à Pharaon, & autorise sa Mission par des miracles. Le Roi, aprés avoir resisté long-tems, est contraint par des plaïes & des châtimens terribles à donner la liberté aux Hebreux. Un évenement si merveilleux, qui étoit une figure & une prophetie de la maniere dont JESUS-CHRIST nous devoit délivrer de la servitude du peché, merite bien que nous nous y arrétions un peu. Dieu donc ordonna, que châque famille de son peuple immolât un Agneau, le quatorziéme du mois de Nisan, sur le soir, & que de son sang châcun eût soin de marquer la porte de sa maison. La nuit suivante, l'Ange du Seigneur passa, & tua tous les premiers nez des Egiptiens. Il n'y eut que les maisons marquées du sang de l'Agneau que l'Ange épargna. C'est ainsi qu'il n'y a que ceux, qui seront marquez du sang de JESUS-CHRIST, qui puissent se garantir de la mort éternelle. Pour éterniser le souvenir d'un bien-fait si éclatant, Dieu institua une Fête solemnelle, appellée la Pâque, dans laquelle les Juifs immoloient toutes les années un Agneau, le même jour, & à la même heure, que JESUS-CHRIST, l'objet de cette cerémonie, fut immolé sur le Calvaire. Les Hebreux mangerent cét Agneau, dans l'habit, & dans la posture de personnes prétes à voïager. Pharaon, dont l'Ange n'avoit pas épargné le premier né, les contraint de sortir de l'Egipte. La Mer rouge s'ouvre à leur passage. Elle engloutit les Egiptiens, qui aïant changé de dessein, les poursuivoient pour les faire rentrer en esclavage.

Au sortir de la Mer rouge, les Hebreux entrent dans le desert. A peine y ont-ils marché trois jours, que la soif les fit murmurer, n'y aïant trouvé que des eaux améres, pour se desalterer. Moïse, par l'ordre de Dieu, jette un morceau de bois dans ces eaux, qui changea leur amertume en douceur. La Croix de JESUS-CHRIST a une vertu semblable à ce bois misterieux. Elle adoucit aux Chrêtiens les peines les plus ameres de la vie. Quelque-tems aprés, la faim excite un nouveau trouble parmi ce Peuple, & leur fait regreter la servitude d'Egipte, où il avoit du moins abondamment toutes les choses néceſſaires à la vie. Une troupe innombrable de Cailles couvre le Camp, & donne aux Hebreux de quoi se rassasier. Dieu fait le lendemain un second miracle plus merveilleux & plus durable. La terre parut couverte d'une espece de Givre, semblable à la graine de la Coriandre. Tout le Peuple étonné s'écria *Manhu*; c'est-à-dire: Qu'est-ce que cela? Et de-là est venu le nom de Manne à cette nourriture celeste que Dieu a fourni régulierement tous les jours, pendant quarante ans. Chacun en cuëilloit de bon matin, autant qu'il en faloit pour toute la journée, si quelqu'un en amassoit d'avantage, elle se corrompoit. Mais, elle se conservoit, sans se corrompre, du Vendredi au jour de Sabath, auquel Dieu avoit défendu d'en cuëillir. JESUS-CHRIST explique lui-même cette figure, par l'application qu'il en fait à cette divine nourriture, c'est-à-dire, à sa chair & à son sang, dont il nourrit les Fideles.

Le manque d'eau excita un nouveau murmure. Moïse faillit à perir dans cette sédition. Il frape un rocher de sa baguette, & fait sortir une source trés-abondante. Les Amalecites s'oppoſent à la marche des Hebreux; & par leurs attaques continuelles figurent l'obstination des Demons à faire la guerre aux Chrêtiens dans cette vie. Josué les combat. Moïse cependant prie sur la montagne, avec Aaron. Tant qu'il tient les mains élevées, Josué est victorieux; dés que la lassitude les lui fait baisser, Amalech a l'avantage.

Jethro, Prêtre Madianite, dont Moïse avoit épousé la fille, lorsque la crainte l'aïant obligé de sortir de la Cour de Pharaon, il se retira dans le Desert ; Jethro, dis-je, vint trouver Moïse, & lui amena Sephora, qui ne l'avoit pas suivi dans l'Egipte, lors qu'il y retourna, pour délivrer les Hebreux. Il lui conseilla de se décharger d'une partie des soins, qui l'accabloient, dans la conduite de ce Peuple, sur divers Officiers, qu'il établit : & l'ordre que Moïse a gardé, à servi de modéle pour la Discipline & la Police des Républiques.

Trois mois aprés que les Hebreux furent sortis de l'Egipte, ils arrivent à la Montagne de Sinaï. Là Dieu ordonne à Moïse de sanctifier le Peuple, pour le préparer à écouter sa voix. Dieu descend sur la Montagne ; les trompettes retentissent, & les éclairs brillent de toutes parts. Le Peuple demeure au pied de la Montagne, pendant que Aaron & Moïse monterent au haut. Moïse entre seul dans la nuée, où Dieu s'étoit enfermé. Il s'entretient avec lui, pendant quarante jours & quarante nuits. Le Peuple, qui le croid mort, & desespere de son retour, oblige Aaron de lui former un Veau d'or, & il l'adore. Moïse paroît portant en ses mains deux tables de Pierre, où Dieu avoit gravé de sa propre main ses Commandemens les plus saints. Il apperçoit l'Idolatrie des Hebreux. Frapé de leur ingratitude & de leur sacrilege, il brise les Tables des Commandemens ; & aïant assemblé les Levites, il leur ordonne de se jetter sur le Peuple, & de tuer sans distinction, tout ce qui se présentera devant eux. Il perit dans ce carnage vingt-trois mille Personnes. Aprés quoi, Moïse fait de nouvelles Tables.

C'est ainsi que Dieu donna la Loi à son Peuple, & lui prescrivit la maniére, dont il vouloit étre adoré. Cette Loi gravée sur la pierre, n'est qu'un retracement de celle que la nature avoit gravée dans le cœur de l'homme, qui aïant été effacée par le peché, eut besoin d'étre renouvellée, afin que l'homme put l'apprendre par les yeux & par les oreilles.

Les

Les crimes que le Decalogue ne défend pas sont défendus dans les Livres sacrez, suivant les instructions que Moïse en reçût de la bouche de Dieu même. Sur cette même Montagne Dieu fit voir à Moïse un modéle du Tabernacle, qu'il vouloit qu'on lui consacrât, en attendant qu'on lui pût bâtir un Temple dans la Terre promise; & c'est sur ce modéle, que Moïse dressa le Tabernacle, & l'enrichit de toute cette pompe magnifique qui l'accompagnoit.

Les Hebreux errent quarante ans dans le Desert. Ni la Manne, ni les eaux miraculeuses ne les empéchent pas de se revolter souvent contre Dieu, & contre Moïse. Ils sont punis par une troupe de Serpens, dont la piqueure fit perir beaucoup de monde. Moïse éleve, par l'ordre de Dieu, un Serpent d'airain; ceux qui étoient blessez par les Serpens, n'avoient qu'à le regarder pour étre guéris. JESUS-CHRIST s'est encore appliqué à lui-même cette figure; & l'Apôtre nous apprend, que c'est ainsi que le Sauveur a guéri le péché, par la ressemblance du peché. De sorte que ceux que le Demon comparé si souvent au Serpent, & qui en avoit emprunté la figure, pour seduire l'homme, ceux, dis-je, que le Demon a blessé, sont guéris par la vûë de JESUS-CHRIST; élevé sur la Croix.

Plusieurs Peuples attaquent les Hebreux sur leur marche. Le Roi des Moabites fait venir le Prophete Balaam, pour faire des imprécations contre eux. Sa bouche, au lieu de maledictions, prononce une Prophetie éclatante, que le Messie sortiroit de Jacob, comme une étoile. Moïse se voïant arrivé prés de la Terre promise, envoïe des espions pour la découvrir. Ils rapportent, que c'est un païs fertile & riche en toutes choses, mais qu'il est habité par des Nations courageuses, & rempli de Villes imprénables.

Cette nouvelle jette la consternation dans les esprits. Le Peuple se mutine, ne veut plus reconnoître Moïse, & est sur le point de se choisir de nouveaux Conducteurs, pour retourner en Egipte. Mais Josué & Caleb, qui étoient du nombre de ceux, qui avoient été reconnoître la Terre de

Canaan, fondant en larmes, & aïant déchiré leurs habits, le conjure de ne pas s'arrêter au raport de ces eſpions, qu'ils exageroient les choſes, qu'ils avoient vû, comme eux, la Terre promiſe, qu'ils n'y avoient rien découvert qui dût les décourager, qu'au reſte les promeſſes de Dieu étoient inviolables, & que le grand nombre de leurs ennemis ne ſerviroit qu'à augmenter la gloire & les richeſſes d'Iſraël. C'eſt-là une image naturelle du découragement, où ſe laiſſent aller la plûpart des Chrêtiens. Les plaiſirs de la vie, quoique ſi courts & ſi trompeurs, les enchantent, ils préferent la ſervitude à la liberté, & les dificultez legeres qu'il faut vaincre, pour entrer dans la Terre promiſe, leur paroiſſent inſurmontables. De-là, le petit nombre des ſauvez. De toute cette multitude, qui ſortit d'Egipte, Joſué & Caleb furent les ſeuls qui entrerent dans la Terre promiſe.

Moïſe lui-même ennuïé de la longueur de ces détours déplût à Dieu. A cauſe de cela, il mourut dans le Deſert, aprés avoir vû de loin la Terre promiſe. Joſué qu'il avoit établi en ſa place Conducteur des Hebreux, leur en ouvre l'entrée, quarante ans aprés leur ſortie d'Egipte. 2554.

L'Ecriture dit que le laict & le miel couloit dans ce Païs merveilleux, qui n'étoit que l'ombre de cette autre Terre promiſe, où ſe trouve le veritable bon-heur, & dans laquelle perſonne n'entre, que ceux que JESUS-CHRIST, le veritable Joſué, y fait entrer, aprés les avoir délivré de la captivité du peché, & les avoir conduit ſur la terre, comme des étrangers, qui s'y regardent, comme dans un lieu de paſſage.

Les Hebreux trouvent le Jourdain ſur leur paſſage. Ses eaux étant enflées, Joſué, qui n'avoit point de bateaux, ordonne aux Prêtres de porter l'Arche, d'entrer dans la Riviere, & de s'y arrêter. Auſſi-tôt le Jourdain ſe partage; & le Peuple paſſe à pied ſec. Par un miracle ſemblable, les murailles de Ierico tomberent d'elles-mêmes, aprés que les Prêtres en eurent fait le tour ſept fois, aïant ſur leurs épaules l'Arche du Seigneur. Les Gabaonnites, Nation trés-

vaillante, se soûmettent volontairement. Les autres Peuples sont vaincus, leurs Villes forcées, & leurs Rois égorgez. Aprés quoi, Iosué partage la Terre promise aux douze Tribus, & fait joüir les Hebreux d'une paix profonde.

Aprés sa mort, il y eut parmi eux une espece d'Anarchie. Dans la guerre qu'il falut soûtenir contre les Cananéens, la Tribu de Juda en eut la conduite, & elle fut victorieuse. Toutes les Nations voisines étant, ou vaincuës, ou soûmises, les Hebreux se trouvent dans l'abondance de toutes choses. La prosperité fait sur eux son effet ordinaire; elle les corromp. Ils negligent la Loi de Dieu; ils prennent les mœurs des Cananéens, avec qui même ils ne font pas difficulté de se marier, & leur desordre les conduit jusqu'à l'Idolatrie. Ce crime fut une suite du commerce qu'ils eurent avec ces Nations, que Dieu, qui connoissoit combien il devoit étre pernicieux, avoit voulu empêcher, en leur ordonnant de les exterminer. Mais les Hebreux regardent le plaisir de commander aux vaincus, comme le fruit le plus doux de leur victoire. Dieu ne laisse pas leur infidelité impunie. Le Roi de Mesopotamie leur déclare la guerre, les défait, & les tient huit ans sous son Empire. Othoniël les délivre; & ils joüissent pendant cinquante ans de leur liberté. Cette longue paix leur fut funeste. Ils retombent dans l'Idolatrie; Dieu se sert d'Eglon Roi des Moabites, pour les châtier. Aod tuë ce Prince; & aïant armé tumultueusement les Hebreux, il défait les Moabites, aprés dix-huit ans de servitude. Il gouverna le Peuple Iuif, pendant quatre-vingts ans. Samgar lui succede, & remporte une victoire sur les Philistins. 2599. 2680.

Les Hebreux abandonnent une troisiéme fois le culte de Dieu, & sacrifient aux Idoles. Jabin Roi des Cananéens les assujetit, & exerce sur eux, pendant vingt ans, une cruelle domination. Debora est choisie de Dieu, pour les délivrer; & cette femme généreuse est une figure de l'Eglise, qui met en liberté ceux que le Demon avoit rendu esclaves. Elle gouverna pendant quarante ans. 2919.

Les Hebreux, par leur inconſtance ordinaire, quittent Dieu, qui les livre aux Madianites. Ils reconnoiſſent leur
2759. crime; Gedeon eſt leur liberateur. Abimelec lui ſuccede, aprés avoir tué ſoixante-dix de ſes freres. Un meurtre ſi horrible ne demeura pas impuni. Cét Impie trois ans aprés eſt écraſé ſous une pierre qu'une femme fit tomber ſur lui du haut d'une Tour.

Thola gouverna aprés lui, & eut Jaïr pour ſucceſſeur. Sous ce Prince, les Hebreux redeviennent Idolâtres, &
2772. ſont vaincus par les Ammonites. Jephté leur rend la liberté. Abelan, Ahialon, & Abdon ſont ſucceſſivement Juges & Princes du Peuple de Dieu.

2850. Etant retombez dans leur crime ordinaire, ils ſont aſſujetis par les Philiſtins. Ils trouvent en Samſon un Liberateur, qui par la ſeule force de ſon bras briſe leur joug. Mais, cét homme ſi fort ſe laiſſe vaincre par une femme, qui le livre aux Philiſtins. Ils lui crevent les yeux, & dans une grande aſſemblée des plus conſidérables de la Nation, l'aïant fait venir, pour lui inſulter, Samſon renverſe les colomnes, qui ſoûtenoient le Temple, & s'enſevelit ainſi lui-même, avec ſes ennemis, ſous les ruines de cét édifice. Par-là, il a été l'image de JESUS-CHRIST, qui n'a vaincu parfaitement les Demon que par ſa mort.

C'eſt environ ce tems-là, que la femme d'un Levite aïant été outragée, par de jeunes Benjamites, elle expira de douleur. Les autres Tribus, pour punir ce crime, déclarent la guerre à celle de Benjamin, & la détruiſent preſque toute entiere. Aprés Samſon, Heli fut tout-à-la-fois Juge & Sou-
2909. verain Pontife. Samuël lui ſuccede. Sous lui la forme du Gouvernement eſt changée. Saül reçoit la qualité de Roi. Dieu, qui l'avoit choiſi, le rejete, & ordonne à Samuël de ſacrer David. Il combat contre Goliath, le tuë; & par cette victoire il humilie les Philiſtins, qui juſqu'alors étoient les ennemis les plus redoutables des Hebreux. Saül jaloux de ſa gloire, le perſecute. Il meurt, & laiſſe le Trône à David. Ce grand Prince rend ſon regne illuſtre, & heureux,

par sa pieté & par sa valeur. Il mérite, que Dieu lui renouvelle la promesse du Messie. Salomon lui succede ; & dans les douceurs d'une paix profonde, il bâtit à Dieu un Temple magnifique, sur la Montagne de Moria, l'an trois mille de la Création du monde. Jusqu'à la construction de ce Temple, les Hebreux n'en avoient point eu d'autre que le Tabernacle de Moïse. 2949.

Salomon aima la paix, & fut le Prince le plus sage & le plus magnifique de son tems. L'amour des femmes étrangeres qu'il épousa, contre la défense de Dieu, l'entraîna dans l'Idolatrie. Dieu le punit de ce crime en la personne de Roboam son fils, à qui il ne laissa que les Tribus de Juda & de Benjamin ; & établit Jeroboam Roi des dix autres. MMM. Cinquiéme âge du monde, depuis la Construction du Temple, jusqu'à la fin de la captivité de Babilonne.

De ces deux Roïaumes, celui de Roboam fut appellé le Roïaume de Juda, & celui de Jeroboam, le Roïaume d'Israël. Ce Prince craignant, que si les Israëlites alloient sacrifier dans le Temple de Jerusalem, la Capitale du Roïaume de Iuda, ils ne rentrassent sous l'obéïssance de Roboam, fit dresser deux Veaux d'or, & ordonna à ses Sujets de les adorer, comme les Dieux, qui les avoient délivrez de l'Egipte. Voici les noms des Rois de Juda & d'Israël, depuis la division jusqu'à l'extinction des deux Roïaumes.

| | ROIS DE JUDA. | ROIS D'ISRAEL. |
|---|---|---|
| | | Jeroboam. |
| 3029. | Roboam. | Nadab. |
| 3046. | Abia. | Baasa. |
| 3049. | Asa. | Ela. |
| | | Zambri. |
| | Le Prophete Elie vivoit alors. | Amri. |
| | | Achab. |
| 3090. | Josaphat. | Ochosias. |
| 3119. | Ochosias. | Joram. |
| 3126. | Joas. | Jehu. |
| | | Joachas. |
| 3165. | Amasias. | Joas. |

3194. Ozias, ou Azarias. Elisée vivoit alors. Jeroboam II. Zacharias.

Sous le regne de Jeroboam II. le Prophete Jonas fut envoïé de Dieu à Ninive, pour lui annoncer qu'elle alloit être exterminée. Il s'embarqua, pour ne se pas charger d'une commission si désagreable. Mais le Vaisseau, dans lequel il étoit, fut batu d'une si rude tempête, que sachant qu'il en étoit la cause, il se fit jetter dans la Mer. Un grand Poisson l'engloutit, & au bout de trois jours le porte sur le rivage. Il est une des figures les plus vives de JESUS-CHRIST, qui a été trois jours dans le sein de la terre, & en est sorti plein de vie. Ioël Prophetisa en ces tems-là. Le Prophete Isaïe parut aussi alors; mais il rapporte si exactement les circonstances de la mort de JESUS-CHRIST, qu'il semble être plûtôt un Historien, qu'un Prophete. Osée, Abdias, Nahum ont aussi prophetisé dans ces mêmes tems. Dieu ne s'est pas contenté de tracer la Vie de IESUS-CHRIST, dans l'Histoire des Iuifs; il y a ajoûté des Propheties claires & expresses: & c'est ainsi que le Nouveau Testament est renfermé dans l'Ancien. JESUS-CHRIST, lors qu'il est venu sur la terre, n'a fait que développer ce qui étoit contenu dans l'obscurité des prédictions des Prophetes & des figures de la Loi.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 3245. | Joathan. | Michée prophetise. | Sellum. |
| 3256. | | Rome est bâtie. | Manahen. |
| 3262. | Achas. | | Phaceïa. |
| 3277. | Ezechias. | | Phacée. |
| | | | Ozea. |

3283. Sous le regne d'Osée Roi d'Israël, Salmanazar prit Samarie, & emmena en captivité les dix Tribus. Par-là le Roïaume d'Israël fut détruit. Les Chuteens furent envoïez par Salmanazar habiter le païs de Samarie. Aïant voulu continuer d'adorer leurs Dieux, ils se sentirent frapez d'une

peſte cruelle, pendant laquelle ils furent avertis, que le ſeul moïen d'être délivrez de ce fleau, étoit d'adorer le veritable Dieu. Ils demanderent au Roi d'Aſſirie, qu'il leur renvoïât quelques Prêtres Iſraëlites du nombre de ceux qu'il tenoit captifs, afin d'apprendre d'eux la maniére dont Dieu vouloit être adoré. Il faut remarquer, que la Ville de Samarie, repeuplée par les Chuteens, avoit été bâtie par Amri Roi d'Iſraël, ſur une Montagne, qu'il avoit achetée de Semer. Ainſi les Samaritains étoient un mélange de Juifs & de Gentils.

3327. Manaſſes ſuccede à Ezechias.
3361. Amon regne aprés lui.
3363. Joſias prend ſa place.

C'eſt ſous ce Roi que Jeremie prophetiſa. Baruc, Sophonias, & Habacuc écrivirent leurs Propheties dans ces mêmes tems.

Shellum, ou Joachas eſt ſon ſucceſſeur.

Il eſt vaincu & emmené captif en Egipte, par le Roi Nechao.

3398. Eliachim, ou Joachim, eſt élevé ſur le Trône.

Nabuchodonoſor Roi de Babilonne, le fait priſonnier, & lui ſubſtituë Jechonias. Ce Prince fut auſſi emmené captif à Babilonne. C'eſt-là le commencement des ſoixante-dix ans, que dura la captivité de Babilonne.

Sedecias ſuccede à Jechonias.

Il eſt auſſi fait priſonnier, & conduit à Babilonne. Jeruſalem eſt entierement détruite, & le Temple brûlé.

Ezechiel commença à paroître dans les premieres années

de la captivité, pendant laquelle Daniël fut Juge des Israëlites. Ce dernier marque dans ses Propheties le tems, où devoit finir la servitude des Hebreux, & celui où le Messie devoit naître, & la Loi de Moïse faire place à une Loi plus sainte & plus durable. Son habileté & sa science l'aïant fait connoître au Roi, il est choisi pour lire & expliquer les caractéres écrits sur la muraille du Palais, par une main invisible. Il y découvre l'arrest de mort du Roi, qui fut bientôt executé dans la prise de Babilonne, dont Cirus se rend Maître, & donne la liberté aux Juifs.

MMMCCCCLXVIII. Sixiéme âge du monde, depuis le retour de la captivité jusqu'à la Naissance de Jesus-Christ.

Si l'esprit des Juifs avoit été moins grossier, la revolution terrible, qui desola cette Terre promise, dont Dieu les avoit mis en possession, par tant de merveilles, auroit pû leur faire comprendre qu'elle n'étoit que l'ombre d'une autre Terre plus heureuse. Car avant même qu'ils fussent emmenez en captivité, quelles calamitez n'avoient-ils pas souffertes dans ce Païs, où ils devoient être si heureux? Des guerres, des défaites, de longues servitudes, une domination rigoureuse sous leurs propres Rois; enfin, Jerusalem détruite, le Temple brûlé, le Peuple transporté dans une terre étrangere; est-ce là, où pouvoient aboutir ces promesses si magnifiques que Dieu avoit si souvent reïterées à leurs Peres? Il étoit aisé de voir qu'elles tendoient ailleurs. Mais, parce que ces figures misterieuses, qui representoient JESUS-CHRIST, n'étoient pas finies, il falloit que la République des Hebreux fût rétablie. Cirus en fut le restaurateur. Il leur permet de retourner dans la Judée, de rebâtir Jerusalem, & le Temple. Zorobabel fils de Salathiël, Josué fils de Josedec grand Prêtre, sont leurs Conducteurs. Ils commencent par élever un Autel à Dieu; & rétablissent le sacrifice de châque jour. L'année suivante, ils jettent les fondemens du Temple, leurs ennemis empêchent qu'il ne soit achevé, par des raports malins qu'ils font à la Cour. Darius fils d'Hystaspe, leur permet de l'achever, la seconde année de son regne. Aggée, Zacharie & Malachie prophetiserent dans ce tems-là.

Les

Les Juifs furent soûmis aux Perses, pendant deux cens ans. Darius, leur dernier Roi, aïant envoïé Sannabalet, pour gouverner Samarie, ce Commandant donna sa fille en mariage à Manasses, frere de Jaddus Souverain Prêtre de Jerusalem. Cette alliance rendit Manasses odieux aux Juifs. Son Beaupere, pour lui donner de l'autorité, obtient permission d'Alexandre, qui avoit conquis l'Empire des Perses, de bâtir un Temple à Samarie, semblable à celui de Jerusalem, & il en établit son Gendre le Grand-Prêtre.

Alexandre ne joüit pas long-tems de ses conquêtes immenses. Il meurt ; & ses Capitaines partagent entre-eux son Empire. L'Egipte échût aux Ptolomées, & la Syrie aux Seleucides. Les Juifs situez entre ces deux Empires, sont souvent mal-traitez par leurs Souverains. Leur Religion même fut cruellement persecutée par Antiochus, qui étoit de la race des Seleucides. 3674.

Lors que cette persecution est la plus alumée, Mathathias tuë l'Officier d'Antiochus, qui contraignoit les Juifs de Sacrifier aux Idoles. Il s'enfuit de la Ville de Modin ; & aïant rassemblé une troupe de jeunes gens, il se retire dans les Montagnes. Il avoit cinq fils également sages & vaillans : Judas, surnommé Machabée, Jonathas & Simon, étoient les plus considérables. Leur Pere en mourant les exhorte de défendre la Religion, & la liberté. Judas se met à la tête des Juifs, remporte plusieurs victoires, sur les Lieutenans d'Antiochus, purifie le Temple, & rétablit le culte de Dieu. On croid que le nom que ces freres ont reçû de Machabées, vient de ce qu'ils portoient sur leurs étendards, ces quatre Lettres : M. C. B. J. qui, dans l'Hebreu, sont les premieres de cette Sentence de l'Ecriture, *Mi, Camoça, Baelim, Iehova*, qui veut dire ; *Parmi les forts, qui est semblable à vous, mon Dieu ?* Ils ont été aussi appellez Assamonéens. On tire l'origine de ce mot de l'Hebreu *Hasidim*, dont les Grecs ont fait ἀσσιδιάοι, c'est-à-dire, Saints & Religieux. Ces Assamonéens aïant chassé les Syriens de la Judée, y regnerent deux cens ans. Comme ils étoient de la Tribu de Levi, le Sceptre sortit de la Maison de David. 3836.

3843. Judas eut pour ſucceſſeur Ionathas. Simon commanda aprés Ionathas, Iean Hircan, aprés Simon. Ils furent toujours en guerre avec les Rois de Syrie ; & ils joignirent la grande Sacrificature à l'autorité Souveraine. Dans le tems que les Princes Syriens étoient floriſſans, Onias fils d'Onias, troiſiéme Grand-Prêtre, voïant qu'Antiochus avoit donné la dignité de Grand-Prêtre à l'impie Alcime, va en Egipte, & n'eſperant plus de recouvrer la grande Sacrificature, dont les Aſſamoſnéens s'étoient mis en poſſeſſion, il obtint permiſſion de Ptolomée Philometor, de bâtir à Heliopolis un Temple ſemblable à celui de Ieruſalem, dont il fut établi Souverain Sacrificateur.

3875. Iean Hircan détruit le Temple des Samaritains, deux cens ans aprés que Sannabalet l'avoit fait conſtruire. Il ſubjugue les Idumeens, & les oblige à ſe circoncire. Par-là, il en incorpore la Nation aux Juifs. Judas Ariſtobule ſon ſucceſſeur change la forme du Gouvernement, & met le Diadéme ſur ſa tête. Alexandre Jannæe regne aprés lui. Hircan lui ſuccede. Son frere Ariſtobule lui diſpute la Couronne. La diviſion de ces deux freres, donna l'occaſion aux Romains de ſubjuguer la Iudée.

Pompée prend Ieruſalem & le Temple, dépoſe Ariſtobule, ôte la Couronne à Hircan, & ne lui conſerve que la grãde Sacrificature, & rend les Juifs Tributaires des Romains. Dés-lors, la République des Hebreux s'affoiblit de jour en jour, juſqu'à ce qu'enfin le Meſſie étant venu, elle fut entierement détruite, ainſi que Iacob l'avoit prédit.

3952. Craſſus allant faire la guerre aux Parthes, entre dans Ieruſalem, & enleve les richeſſes du Temple. Ceſar & Pompée excitent une guerre civile dans l'Empire Romain. Le premier eſt victorieux. Il avoit envoïé au commencement de la
3956. guerre Antigone fils d'Ariſtobule en Iudée, pour la détacher du parti de Pompée. Lors que Ceſar fut Maître de l'Empire, il lui fit des plaintes contre Hircan ſon Oncle, & contre Antipater le premier de ſes Miniſtres. Mais Antipater eut l'adreſſe de gagner les bonnes graces de Ceſar. Il obtient la

confirmation de la grande Sacrificature pour Hircan, & le Gouvernement de la Galilée pour Herode son fils, qui étoit encore trés-jeune.

Cesar est tué dans le Senat. Octavien son Neveu & son Heritier vient en Italie, se met à la tête des Troupes, & s'étant uni avec Marc Antoine & Lepide forme le Triumvirat. Il fait déclarer les meurtriers de Cesar, ennemis de la Republique, & leur fait la guerre. Antipater aïant été empoisonné, Herode gagne l'amitié d'Antoine, & épouse Marianne fille d'Hircan. Mais, Pachorus Roi des Parthes, s'étant rendu Maître de la Syrie, entre dans la Palestine, dépose Hircan, lui fait couper les oreilles, pour le rendre incapable d'exercer jamais la grande Sacrificature, l'emmenne captif, & met Antigone à sa place. 3960. 3963.

Cette invasion des Parthes avoit obligé Herodes de s'enfuïr. Il va à Rome ; il obtient par la faveur d'Antoine, le Roïaume de Judée ; & Antigone, pour avoir suivi les Parthes est déclaré ennemi. Herodes vient l'assieger dans Jerusalem, il prend la Ville. Antoine fait trancher la tête à Antigone. Ainsi le Sceptre des Juifs, passa dans les mains d'un Etranger ; puisque Antipater Pere d'Herodes étoit Iduméen. Ce Prince fait mourir Hircan, à qui la liberté avoit été renduë. Le fils qu'il avoit eu de Marianne, & à qui il n'avoit pû refuser la dignité de Grand-Prêtre, est noïé par son ordre, & il ne donne plus cette Charge, qu'à des Personnes d'une naissance obscure. 3964. 3967.

Les Triumvirs s'étant broüillez, Lepidus est chassé, Antoine vaincu, Octavius demeure le Maître de l'Empire, & est surnommé Auguste. Ce grand Prince finit les guerres civiles & étrangeres, rend à l'Univers cette Paix, dans laquelle le Messie vouloit naître. 3973.

Malgré les liaisons qu'Herodes avoit euës avec Antoine, Auguste lui conserve le Roïaume de Judée. Il fait mourir Marianne ; & n'aïant plus rien à craindre, il ne s'attacha plus si exactement aux mœurs & aux Cerémonies des Juifs. Il ne laissa pas de faire rebâtir le Temple ; & c'est de cét ouvrage

que les Juifs parloient dans l'Evangile, lors qu'ils disoient à JESUS-CHRIST. *On a été quarante-six ans à bâtir le Temple.* Sa famille fut la plus exposée à sa cruauté. Il fit perir beaucoup de ses Enfans. Il meurt enfin, & partage son Roïaume entre trois de ses Fils. Auguste confirme le partage. Archelaüs a la Judée & la Samarie, sous le nom d'Etnarchie, Herodes Antipas, la Galilée & la Parée; & Philipe l'Iturée, & la Trachonite, sous le Titre de Tetrarchie, qui sont des noms de dignité, inferieurs au Titre de Roi.

S. Jean chap. 2. v. 20.

4000 Peu de tems avant qu'Herodes mourut, Auguste ordonna, que par toute la terre sujete à son Empire, on fit un dénombrement general de ses Habitans. Cyrinus, ou Quirinus, Gouverneur de Syrie, fut chargé de celui de la Palestine. Joseph est obligé d'aller de Nazareth à Bethléem, la Ville de David, pour se faire enregistrer. Marie son Epouse l'accompagna. S'étant trouvée à terme de sa grossesse, elle mit au monde JESUS-CHRIST. Herodes aprend sa naissance, par les Mages, qu'une étoile miraculeuse avoit conduits à Jerusalem. Effraïé de cette nouvelle, il fait tuër tous les enfans de Bethléem & des environs. La mort de son fils Antipater ne fut pas beaucoup éloignée de ce massacre. Mais l'Enfant, à qui il en vouloit, échape à sa fureur. Joseph l'emmene en Egipte, avec sa femme. Il y demeure jusqu'à la mort d'Herodes. A son retour, aïant apris qu'Archelaüs regnoit dans la Judée, il se retire à Nazareth, dans la Galilée.

4010 Archelaüs ne regna que dix ans. Il est exilé à Vienne dans les Gaules. Son Roïaume est changé en Province de l'Empire Romain. Quirinus en a le gouvernement, & déslors les Juifs furent absolument sous une domination étrangere. Quirinus fait un second dénombrement. Un certain Judas de Galilée s'éleve contre; il persuade au Peuple, que c'est la marque d'un esclavage honteux, & qu'il est injurieux à Dieu même, qui seul devoit être reconnu pour leur Souverain.

4017 Auguste meurt; Tibere lui succede, & envoïe Pilate

Gouverneur en Judée. La quatorziéme année de l'Empire de Tibere, Jean-Baptiſte commence à prêcher. La République des Hebreux, comme nous l'avons dit pluſieurs fois, avoit préparé les voïes au Meſſie; & ſon hiſtoire étoit un tableau de tout ce qui devoit arriver. Mais le tems, où le Meſſie vouloit paroître, étant venu, Dieu voulut le manifeſter par des marques plus expreſſives & plus claires. Jean-Baptiſte eſt choiſi pour être ſon Précurſeur; & ſa naiſſance eſt toute éclatante de miracles. Car elle eſt prédite à ſon Pere, qui en aïant douté eſt rendu muët. Il naît d'une femme hors d'âge d'avoir des enfans. Dés qu'il eſt né, il rend la parole à ſon Pere. Tant de merveilles cauſent une joïe & une admiration generale; & on conçoit des eſperances certaines de ſa grandeur. Jean-Baptiſte donc prépare les Juifs, par le Batême de la Penitence. JESUS-CHRIST lui-même veut le recevoir. C'eſt alors que le Verbe divin ſe rendit viſible aux hommes, & que ne les aïant inſtruis juſqu'alors, que dans l'interieur de leur raiſon, il commença à les inſtruire par des paroles, & par des exemples ſenſibles. Mais, la maniére dont il a vêcu ſur la terre, eſt la principale inſtruction qu'il ait donnée. Elle eſt proportionnée à la portée des eſprits les plus groſſiers; & l'on n'a beſoin, ni de lettres, ni de ſcience pour la comprendre. Elle nous aprend à éviter tout ce qui peut nous rendre criminels, quoique bon & innocent en ſoi-même. Il en eſt de nous, comme des malades, à qui les Médecins défendent l'uſage des meilleures choſes, parce qu'elles ne ſont pas ſaines pour eux, & leur en ordonnent d'autres, qui ſont déſagréables & ameres. C'eſt ainſi que JESUS-CHRIST défend aux Chrêtiens les richeſſes, la joïe, les plaiſirs, & leur ordonne la pauvreté, les larmes, les ſouffrances. Lui-même a paſſé toute ſa vie dans les jeûnes, la retraite, la pauvreté, les perſecutions, les fatigues, & a voulu enfin ſe laiſſer condamner au plus honteux des ſupplices. C'eſt-là le veritable modéle & la régle infaillible des Chrêtiens: c'eſt à quoi il faut faire attention, pour ſe rendre digne de la vie éternelle; & pour pénétrer dans le veritable ſens des Saintes Ecritures.

Aprés avoir préché ſon Evangile, pendant trois ans, il meurt ſur la Croix préciſément dans le tems, dans le jour, & à l'heure que la Prophetie de Daniel, & les cerémonies de la Pâque marquoient. Cette mort tombe dans la trente-troiſiéme année de l'Ere commune des Chrêtiens.

Ires Chrêtiennes.

33. Ce n'eſt-là qu'un craïon trés-leger des choſes que l'Ecriture renferme, où je renvoïe le Lecteur. Mais, comme toute cette Hiſtoire ſe raporte au grand œuvre de la Redemption de l'Univers, il eſt à propos d'en déméler ici l'économie. Le péché ne peut demeurer impuni ; la Juſtice de Dieu en exige la vengeance. JESUS-CHRIST n'a donc pû expier les pechez des hommes, dont il s'étoit chargé, que par ſes ſoufrances & par ſon ſang. Il s'eſt ſubſtitué à la place de ces victimes impuiſſantes qu'on avoit inutilement immolées juſqu'alors. Mais étant d'une autre nature que les animaux, qui ne ſe peuvent pas redonner la vie, il eſt immolé ; mais il reſſuſcite & monte dans le Ciel. Par-là, il en ouvre l'entrée, & donne une eſperance aſſeurée d'y étre reçû à tous ceux qui croïent en lui, & qui l'imitent.

Dix jours aprés ſon Aſcenſion dans le Ciel, ce divin Eſprit, qui avoit donné au commencement du monde, la vie & la fecondité à la terre & aux eaux, deſcend ſur les Apôtres, le jour de la Pentecôte, en laquelle les Juifs offroient à Dieu les prémices des grains. Ce fut-là comme la création d'un nouveau monde. L'Egliſe eſt formée. Les Apôtres deviennent d'autres hommes. Leur eſprit eſt éclairé ; leur cœur eſt intrepide, & leur langue eſt éloquente. Ils publient l'Evangile, une troupe innombrable de Peuple ſe laiſſe perſuader ; & ce qui eſt le triomphe de la Grace de JESUS-CHRIST, Saul, ſon plus obſtiné perſecuteur, devient, ſous le nom de Paul, le plus zélé de ſes Prédicateurs.

37. Tibere meurt. Il avoit ordonné à Pilate, qui avoit eu la foibleſſe de condamner JESUS-CHRIST, pour plaire aux Juifs, de venir ſe juſtifier des accuſations faites contre lui. L'exil fut la peine de ſes crimes. Caïphe, qui avoit jugé

JESUS-CHRIST, digne de mort, fut aussi puni, par la perte de la grande Sacrificature. Caligula succede à Tibere, rend la liberté à Agrippa, petit fils du grand Herode, que Tibere tenoit captif, & lui donne la Tetrarchie de Philippe, mort un peu auparavant, & y ajoûte la qualité de Roi. L'élevation de ce Prince piqua Herodias, femme d'Herode Antipas, qui avoit fait couper la tête à Jean-Baptiste. Elle oblige son mari d'aller à Rome, pour obtenir le Titre de Roi. Il est dépoüillé de sa Principauté, qui fut donnée à Agrippa, & relegué dans les Gaules. Ainsi le meurtrier de Jean-Baptiste, & le Juge de JESUS-CHRIST ont le même sort.

Claudius succede à Caligula. Il confirme le Roïaume à 41
Agrippa, & y ajoûte même la Judée. Ce Roi fait mourir
Saint Jacques, & mettre Saint Pierre en prison. Il meurt 44
frapé par l'Ange du Seigneur. Il laisse trois filles & un fils, nommé le jeune Agrippa, à qui Claude donna le Roïaume de Chalcide, qu'Herode son oncle avoit eu. Neron prend 54
la place de Claudius, persecute cruellement les Chrêtiens, & fait mourir Saint Pierre & Saint Paul. Ses crimes l'aïant 68
rendu l'horreur du genre humain, il se tuë lui-même. Galba devient Empereur. Othon lui succede. Vespasien regne aprés lui. Dieu se sert de cét Empereur, & de son fils Tite, pour punir les Juifs. Ils assiegent & prennent la Ville de Jerusalem. Malgré les ordres & les soins de Tite. Le Temple 70
est consumé; & selon la prédiction de JESUS-CHRIST, il n'en reste pas pierre sur pierre. Ce Temple étoit comme le lieu destiné aux diverses figures, qui traçoient l'avenement du Messie. Devenu inutile, lorsque le Messie est arrivé, il est détruit. Par la même raison, la République des Juifs, établie dans la même vûë, est aneantie. Il n'est plus resté parmi eux de Commandant, ni de Prince. La Posterité d'Herodes, quoi qu'étrangere, fut ensevelie sous les ruïnes de Jerusalem.

Le jeune Agrippa, qui seul échapa, perit dans l'incendie du Mont Vesuve. Afin que le culte de Moïse fût absolument aboli, Vespasien ordonna à Loup, Gouverneur d'Egipte, de détruire le Temple bâti par Onias, sur le modéle de celui

de Jeruſalem. Il mit toutes les dépoüilles de la Judée dans le Temple de la Paix à Rome, & voulut que le Tribut d'un demi-ſicle, que les Juifs païoient auparavant, au Temple, ils le païaſſent au Capitole. C'eſt-là le ſceau de la reprobation des Juifs, qui ont ceſſé d'étre le Peuple de Dieu, & qui diſperſez & haïs par tout, verifient les menaces que Moïſe leur avoit faites, s'ils n'écoutoient pas le Prophete, qui devoit leur étre envoïé, c'eſt-à-dire, JESUS-CHRIST. Il ſeroit inutile de raporter ici tout ce qu'ils ont ſoufert. Le nombre de ceux qui perirent dans Jeruſalem, ou qui furent maſſacrez dans la Judée, eſt de plus de treize cens mille.

## CHAPITRE III.

### *Plan abregé de l'Univers. Plan particulier de la Terre Sainte.*

LA Geographie doit marcher à la ſuite de la Chronologie. Sans elles l'Hiſtoire n'a point de clarté ; & l'on ne peut avoir qu'une connoiſſance confuſe des faits, ſi l'on ne ſait & le tems & le lieu, où ils ſont arrivez. Ainſi, aprés avoir donné un abregé Chronologique de l'Hiſtoire des Hebreux, je vais tracer ici le Plan de la Paleſtine, où ſe ſont paſſées toutes les choſes que l'Ecriture raporte : Et afin que ce Plan ſoit plus intelligible, je ferai auparavant en peu de mots une deſcription générale de toute la Terre.

I. Planche. La Terre que nous habitons eſt ronde, & reſſemble à une boule. Voïez-en la figure tracée au haut de la Carte cijointe. Elle ſe diviſe en deux parties oppoſées l'une à l'autre, qu'on appelle Hemiſphere. Celui, qui eſt marqué A, eſt nommé inferieur ; parce qu'il eſt ſous celui que nous occupons. Il a été inconnu aux anciens. Americ Veſpuce l'a découvert ; & de ſon nom il a été appellé Amerique. L'Ecriture, ni l'antiquité profane n'a eu garde de parler de cette partie de la Terre, puis qu'elle n'étoit pas encore découverte.

Le



LA TERRE
Connuë lorsque L'Evangile fut publié

OCEAN SEPTENTRIONAL
MER DE SCYTHIE
SCYTHIE ASIATIQUE ou TARTARIE
Cercle du Pole Arctique
Terre de Gog ou Magog
SCANDINAVIE
NORVEGE
SUEDE
MOSCOVIE
MER BALTIQUE
OCEAN OCCIDENTAL
ISLES BRITANNIQUES
ANGLETERRE
DANEMAR.
POLOGNE
SARMATIE
EUROPE
ALLEMAGNE ou GERMANIE
Vandales Bourguignons
SCYTHES
Gaules ou FRANCE
Paris
Loire fl.
Suisse
Rhone fl.
Vienne
Aquitaine
Daces
Danube fl.
Illurie
Thrace
Bizance
PONT EUXIN
Tanaïs fl.
MER CASPIENNE
IBERIE
Colchide
M. Ararat
ARMENIE
Troie
Bithinie
Phrygie
ASIE MINEURE
Pamphylie
Cappadoce
Lycie
Carie
Rhodes I.
Cypre I.
Corse I.
Rome
Macedoine
GRECE
Achaie
Peloponese
Lacedemone
Crete I.
Sardaigne I.
Sicile I.
Malthe I.
MER MEDITERRANNEE
Seville
Detroit de Gibr.
Carthage
Barbarie
Baleares
Tage
Tingitane
Fez
Tremecen
Alger
Tunis
Oran
Bugie
Constantine
Carthage
MAURITANIE
NUMIDIE
GETULIE
LYBIE
CYRENIQUE
ÆGYPTE
Memphis
Nil fl.
Jerusalem
Judée
Palestine
SYRIE
Euphrate fl.
Tygre fl.
MESOPOTAMIE
Babylone
Arabie deserte
Arabie Petrée
Golfe Persiq.
MER ROUGE
Suez
Syene
Tropique du Cancer
Arabie heureuse
Sabéens
Saba
Elamites
PERSE
BACTRIANE
PARTHES
MEDES
PERSES
Susa
Chutéens
INDE DE ÇA LE GANGE
INDE
Indus fl.
Ophir
Golfe de la Chine
Orient
Occident
Midi
AFRIQUE
GARAMENTES
ÆTHIOPIE
Troglodite
Ligne Æquinoctiale
Païs de la Myrrhe
Païs de la Canelle
Æquateur ou
MER DES INDES

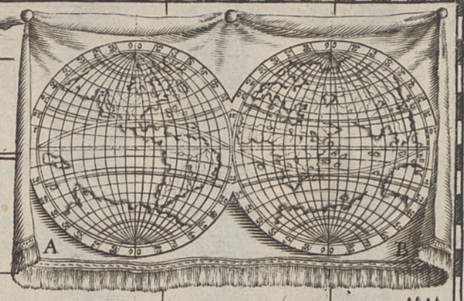





La Marche & les Campemens des Israëlites dans le Desert




Situation du Paradis terrestre

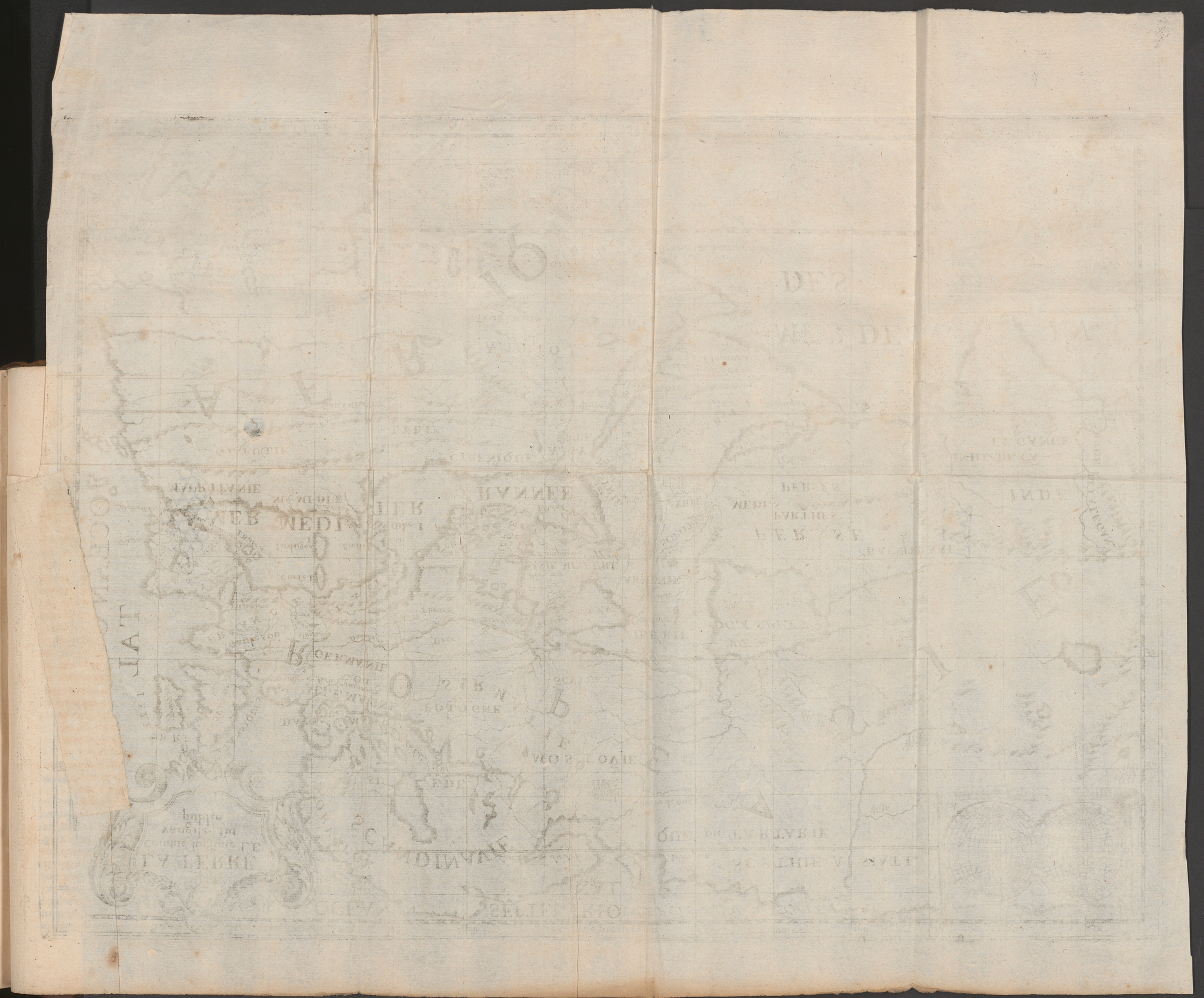

LA TERRE
Comme lorſque LE
vangile fut
publie

Le second Hemisphere, marqué B, est divisé en trois parties ; l'Europe, l'Asie & l'Afrique. Il est certain que ces trois regions ont été peuplées par les trois fils de Noé, Sem, Japhet & Cam. Le savant Bochard l'a solidement prouvé, dans un Livre, intitulé *Phaleg*.

L'Europe est bornée au midi, par la Mer Mediterranée ; au Couchant, & au Septentrion, par l'Ocean ; & au Levant, elle touche l'Asie. Les parties les plus considérables de l'Europe sont l'Espagne, & la France, l'une & l'autre à l'Occident, & baignées de l'Ocean & de la Mer Mediterranée. Le long de la Mer Septentrionale, on trouve la Holande, la Norvege, la Suëde, le Danemarc, la Pologne, & une partie de la Moscovie.

Isles de l'Europe.

Les Isles les plus considérables de l'Ocean Septentrional, sont : l'Angleterre & l'Irlande. La Mer Mediteranée entoure l'Italie & la Grece. Cette Mer à plusieurs Isles, qui appartiennent à l'Europe, comme la Candie, la Sicile ; l'Isle de Malte est voisine de cette derniere, & le Vaisseau, qui porta Saint Paul à Rome, y alla échouër. Les Anciens appelloient Germains tous les Peuples, qui habitoient les Païs, qui depuis l'Italie, s'étendent vers le Septentrion, dont les Sarmates & les Scythes occupoient les dernieres extrémitez.

La Grece.

La Grece étoit une partie celebre de l'ancienne Europe. Parmi ses Villes Athenes étoit la plus illustre. Les Grecs entrerent dans l'Asie, & en occuperent une partie considérable. Les Lacedemoniens & les Macedoniens se sont rendus celebres, ceux-là, par la forme singuliére de leur République, ceux-ci, par leurs victoires, & par leurs conquétes.

L'Asie, ses bornes.

Mais, de toutes les parties du monde, l'Asie a été d'abord la plus illustre. Non-seulement elle a été peuplée la premiere, elle a encore envoïé ses Habitans dans toutes les autres. La Religion, les Loix, les Empires ont commencé-là. Il est certain que le premier homme y a été formé dans le Paradis Terrestre. Mais, rien n'est plus embarrassant que de trouver

la situation de ce Paradis Terrestre. Parmi le nombre infini de diverses opinion des Savans, je m'arrêterai ici à celle de l'illustre Monsieur Huët Evêque d'Avranches. Il prétend que le Paradis Terrestre étoit sur le canal que forment le Tigre & l'Euphrate, aprés leur jonction, dans l'endroit, où ce Fleuve, aprés avoir coulé à l'Occident, se courbe vers le Midi, & revient à l'Orient. Cette difficulté est trop importante, pour ne pas s'y arrêter; & je vais examiner tout ce que l'Ecriture dit du Paradis Terrestre. Voici ses termes : *Le Seigneur Dieu avoit planté au commencement un jardin de volupté.* Il y a dans l'Hebreu : *Le Seigneur Dieu avoit planté un Iardin dans la Terre d'Eden, du côté de l'Orient.* La difference de ces versions vient des mots *Eden* & *Kedem.* Le premier peut signifier, ou volupté, ou un Païs particulier : & le second marque le tems qui a précedé, ou l'Orient. L'Ecriture continuë : *Dieu y plaça l'homme qu'il avoit formé :* Et elle ajoûte : *Il sortoit de ce lieu de volupté un fleuve, qui se partage en quatre têtes.* La traduction seroit plus litterale de mettre, que le Fleuve sortoit de la Terre d'Eden. On peut fort bien supposer, que le mot de sortir se prend-là, pour couler; c'est-à-dire, que ce Fleuve ne prend pas sa source dans la Terre d'Eden, mais qu'il y passe. Et il est plus que vrai-semblable, que ce Jardin délicieux n'occupoit qu'une partie de la Terre d'Eden. On void fort bien aussi, que ces quatre sources sont quatre canaux, celui du Tigre & celui de l'Euphrate, avant leur jonction, en font deux; & ils forment les deux autres, lors qu'ils se divisent. On n'a qu'à jetter les yeux sur le quarré tracé au coin de la Carte ci-jointe, pour comprendre cela. Ces quatre canaux subsistent encore, comme les dernieres Relations le témoignent, & les anciens Auteurs en font mention. Il est pourtant vrai, que le cours de cette Riviere a reçû divers changemens, par l'innondation des eaux, par la longueur du tems, & sur-tout par les coupûres que les Rois & les Habitans de ces Païs ont fait, soit pour faire écouler les eaux, ou pour arroser les campagnes.

Situation du Paradis Terrestre.

Genes. chap. 11. v. 8.

Au même endroit.

*L'un de ces Canaux*, c'eſt l'Ecriture qui parle, *s'appelle Phiſon ; & c'eſt celui qui coule tout autour de la Terre d'Hevilath, où il vient de l'Or, & l'Or de cette Terre eſt excellent. C'eſt-là auſſi que ſe trouve le Bdellion & la pierre d'Onix.* V. 11. & 12.

Ce Fleuve Phiſon eſt le Canal du côté d'Occident, formé par le fleuve, au ſortir du Paradis Terreſtre. Moïſe le nomme le premier, parce qu'il étoit le plus prés de lui, lors qu'il écrivoit la Geneſe. Il y a eu deux Païs nommez Hevilath, ou Chavilath, car ce mot ſe lit en Hebreu, de ces deux maniéres. L'un eſt vers le rivage Oriental de la Mer Rouge ; & a tiré ſon nom de Chavilath, fils de Jectanis : l'autre étoit voiſin du Golfe de Perſe, & fut habité par Chavilath fils de Chus. Les Sabéens en ſont proche, & toute l'antiquité témoigne que leur Païs étoit fertile en Or. Et il eſt trés-vrai-ſemblable que les Mages, qui vinrent apporter de l'Or à JESUS-CHRIST, étoient de ce Païs-là. Outre l'Or, la Terre d'Hevilath avoit du Bdellion. On ne convient pas du ſens de ce mot. Les uns veulent que ce ſoit une pierre précieuſe ; les autres une eſpece de gomme odoriferante ; les autres une perle. Cette diverſité s'accorde trés-bien avec l'opinion que j'établis ici. Car il eſt certain qu'il y avoit beaucoup de parfums dans l'Arabie, & que l'on péche de trés-belles Perles dans le Golfe de Perſe. Ce dernier ſens eſt le plus naturel. D'où vient que l'Ecriture dit que la Manne, qui étoit une eſpece de roſée, reſſembloit au Bdellion. Rien ne reſſemble mieux aux Perles, que les goutes de roſée. Pour la pierre d'Onix, Pline aſſeure qu'elle ne ſe trouve qu'en Arabie.

*Le ſecond Canal s'appelle Gehon ; il parcourt tout le Païs de l'Ethiopie.* Dans l'Hebreu, il y a le Païs de *Chus*. C'eſt le bras Oriental du Fleuve du Paradis, qui ſe décharge dans le Golfe de Perſe, dans le voiſinage duquel étoit un Païs, appellé Chus, ou Chutan, d'où vinrent ces Chutéens, envoïez pour repeupler Samarie, lors que les dix Tribus furent emmenées captives. V. 13.

*Le troiſiéme Fleuve eſt le Tigre, qui coule le long de l'Aſſirie ;*

*& le quatriéme l'Euphrate.* Le nom Hebreu de Tigre eſt *Chiddekel*, d'où eſt ſans doute tiré celui de *Diglath*, que les Orientaux lui donnent maintenant, & celui de *Diglito*, que Pline nous apprend, qu'on lui donnoit de ſon tems. Moïſe dit qu'il coule vers les Aſſiriens.

En effet, le Païs que le Tigre arroſe eſt l'ancienne Aſſirie, où étoit Ninive, dont les Princes aïant conquis les Provinces voiſines, formerent le fameux Empire des Aſſiriens. L'Hebreu donne encore plus de jour à la choſe, & dit que le Tigre coule vers l'Aſſirie, du côté de l'Orient. Ce qui marque que le Tigre coulant dans ſon canal, avant que de ſe joindre avec l'Euphrate, eſt à l'Orient, par raport à ce dernier Fleuve, qui eſt à l'Occident à ſon égard. Moïſe ajoûte qu'il vient de l'Aſſirie. C'eſt auſſi de-là que le Tigre prend ſa ſource, au Septentrion de la Terre d'Eden. Pour l'Euphrate, il conſerve encore le nom que la Geneſe lui donne.

Les bornes que je me ſuis preſcrites dans cét Ouvrage, ne me permettent pas de répondre à toutes les difficultez qu'on peut propoſer contre ce ſentiment. Je n'ai prétendu donner ici qu'un plan aux perſonnes qui commencent. Elles pourront dans la ſuite aller juſqu'aux ſources; & elles trouveront dans l'Ouvrage de l'illuſtre Auteur, d'où j'ai tiré ce que je viens de dire, tout ce qu'on peut ſavoir ſur la queſtion du Paradis Terreſtre. Il y a auſſi dans les œuvres de Bochart, reimprimées à Utrech, un Traité ſavant ſur cette matiere, qui établit le ſentiment de Monſieur Huët.

Quelle a été l'habitation d'Adam, aprés ſon peché.

Aprés ce que nous venons de dire de la ſituation du Paradis Terreſtre, il eſt hors de doute qu'Adam n'ait habité l'Aſie, & les autres Patriarches aprés lui. Ce que l'Ecriture dit de l'Arche, marque qu'elle fut bâtie dans le voiſinage de Babilonne, autour de laquelle il y a une trés-grande quantité de Cyprés, dont Noé, par l'ordre de Dieu, bâtit l'Arche. Ce bois, comme on ſait, eſt incorruptible. *Il a*, dit Vitruve, *un ſuc amer, qui empéche que les vers ne s'y engendrent, & par conſequent qu'il ne pourriſſe : D'où vient que les*

*ouvrages faits de ce bois se conservent toûjours.* Ainsi il ne faut pas s'étonner si les débris de l'Arche ont subsisté, pendant tant de Siecles, selon le témoignage de Joseph, & de plusieurs autres Auteurs trés-anciens. C'est une opinion généralement reçûë, que l'Arche s'arrêta sur la Montagne d'Ararath, qui est dans l'Armenie. C'est-là qu'est le Païs de Sinhar, où les descendans de Noé avoient formé le dessein de bâtir une Tour d'une hauteur extraordinaire : Et Dieu aïant confondu leur vanité, ils se disperserent dans les autres parties de l'Univers. L'Ecriture marque que Senhar étoit proche de Babilone. Du tems d'Alexandre les environs de cette Ville étoient si pleins de Ciprés, qu'Arrian nous aprend que ce Prince en fit bâtir sa Flote. Liv. 7.

Reprenons la description de la Terre, que la digression du Paradis Terrestre avoit interrompuë. L'Asie est bornée au Septentrion, par l'Ocean Septentrional ; à l'Orient, par la Mer Orientale ; au midi, par la Mer de l'Inde, autrement la Mer rouge. Ainsi, à la reserve d'un Isthme trés-étroit, qui l'attache à l'Afrique, & de la partie qui joint l'Europe, la Mer l'entoure de toutes parts. Les Scythes Asiatiques occupoient tout le Septentrion de l'Asie ; à l'Orient étoient les Peuples appellez Seres, les Sines & les Indiens. Le dedans étoit habité par les Perses, les Parthes, les Medes, les Iberiens & les Armeniens. En deçà de ces Nations, on trouvoit la Syrie, la Palestine, la Phenicie, la Cilicie, la Capadoce, la Lycie, & l'Isle de Chipre. Bornes de l'Asie.

La partie la plus proche de l'Europe s'appelloit l'Asie mineure, où étoit la Phrigie, la Misie, la Lydie, la Carie, l'Aeolie, l'Ionie, la Doride & l'Isle de Rhodes. L'Arabie touche l'Afrique. Les trois Païs, dont l'Ecriture parle le plus souvent, sont l'Assirie, la Mesopotamie & la Babilonie, arrosez les uns & les autres, par l'Euphrate & par le Tigre. La Mesopotamie en a tiré son nom ; ce mot signifiant un Païs placé au milieu des Fleuves. L'Assirie est plus à l'Orient, & est traversée par le Tigre. Ninive en étoit la capitale. C'est à cette Ville que le Prophete Jonas fut envoïé. Dans la Caldée,

outre Babilone, la premiere Ville, il y avoit encore la Ville d'Ur, d'où Dieu ordonna à Abraham de sortir. Il est aussi fait mention dans l'Ecriture, d'un lieu celebre qu'elle appelle Ophir, d'où elle dit que Salomon faisoit venir une quantité d'Or prodigieuse. Joseph place Ophir dans l'Inde, qu'il asseure qu'on appelloit de son tems l'Inde d'Or. C'est l'Inde au delà du Gange, où est la Chersonese d'Or, dans le voisinage du Roïaume de Pegu. C'est-là que se trouvent les plus belles Perles. Il y a aussi beaucoup de Singes, de Paons & d'Ivoire. Tous les bois de ce Païs-là sont précieux & trés-propres à faire des Instrumens de Musique.

Liv. 3. Chap. 22. Paralip. Liv. 2. Ch. 9.

C'est justement tout ce que l'Histoire des Rois nous dit, que Salomon faisoit venir du Païs d'Ophir. Et il ne faut pas s'étonner s'il faloit trois ans, pour y aller, par la Mer Rouge; on n'avoit pas encore l'usage de la Bousole; les Vaisseaux étoient obligez d'aller terre à terre, & par consequent dans la nécessité de changer de vents differens. Cette incommodité, & cent autres qu'on n'avoit pas trouvé alors l'Art de vaincre, consumoient facilement trois ans.

L'Afrique & ses bornes.

Avant que de faire une description exacte de la Judée, disons un mot de l'Afrique. Elle est jointe à l'Asie, par un Isthme fort étroit, sans lequel elle seroit une Isle. L'Egipte en est la partie la plus fameuse. Voici qu'elles en sont les bornes : Elle a au Septentrion, la Mer Mediterranée; à l'Orient la Mer Rouge, & l'Isthme; au Midi l'Ethiopie, au Couchant, la Cyrene. Tout le monde sait la maniére admirable, dont les débordemens du Nil font de l'Egipte, le Païs le plus fertile de l'Univers. Abraham y a voïagé. Jacob y alla avec ses enfans, qui furent trés-heureux, pendant la vie de Joseph : mais, aprés sa mort, ils éprouverent une servitude cruelle. Moïse les en délivra, & les conduisit au travers de la Mer rouge, qui s'ouvrit à leur passage. La Terre promise est si voisine de cette Mer, que les Israëlites auroient pû y entrer en trés-peu de tems. Mais Dieu leur fit prendre de long détours. Il les conduisit au Mont Sinaï, où il s'étoit déja manifesté à Moïse, & sur lequel il avoit resolu

ette
orte
ılut
an,
deſ-
ſon
voit
que
ans
'de
ent

bi-
ıce
is,
eu
u-
les
cé
es
re
a-
ns
u
la

le
x
r
e

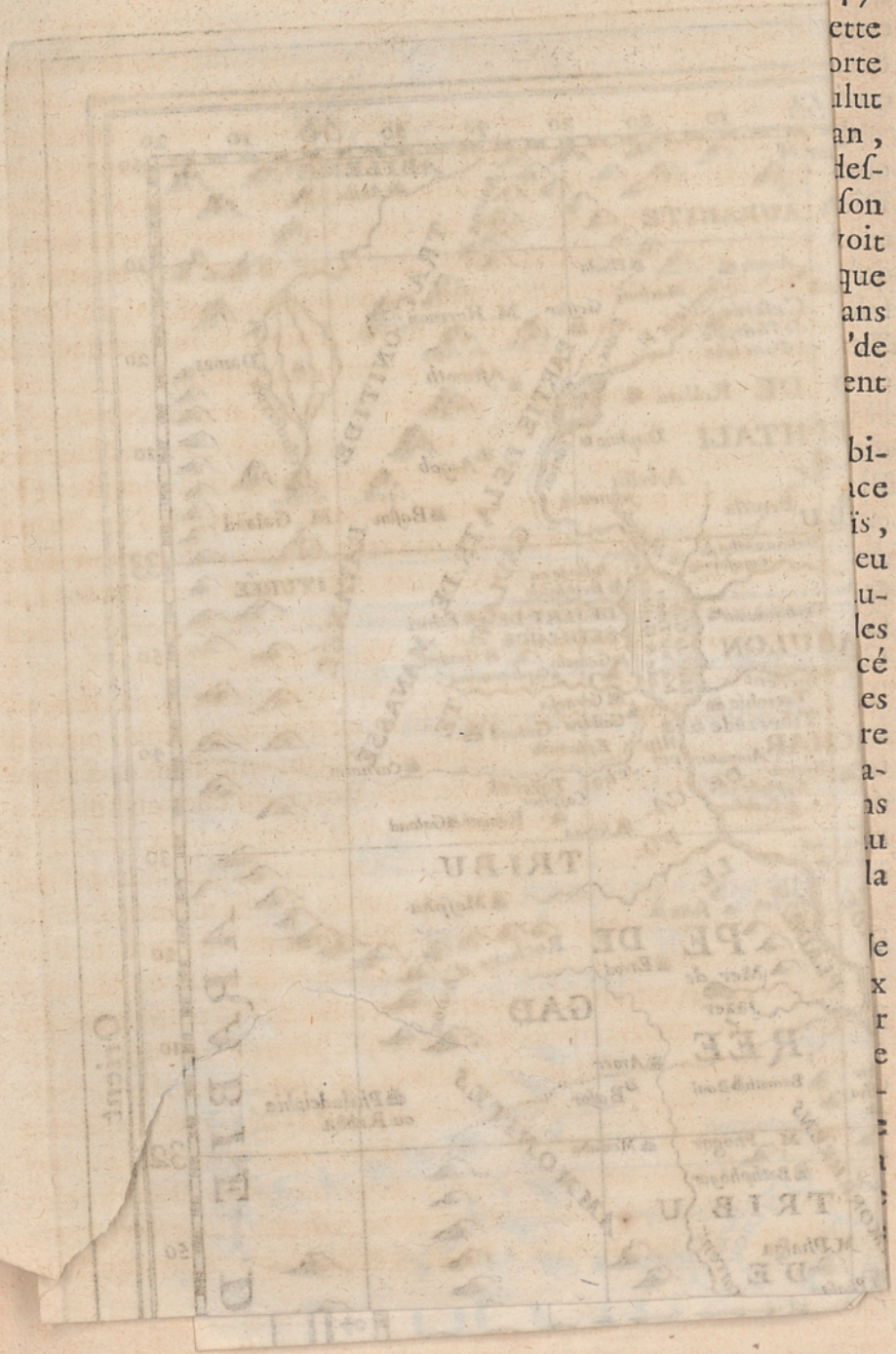

La Paleſtine. Ses bornes. II. Planche.



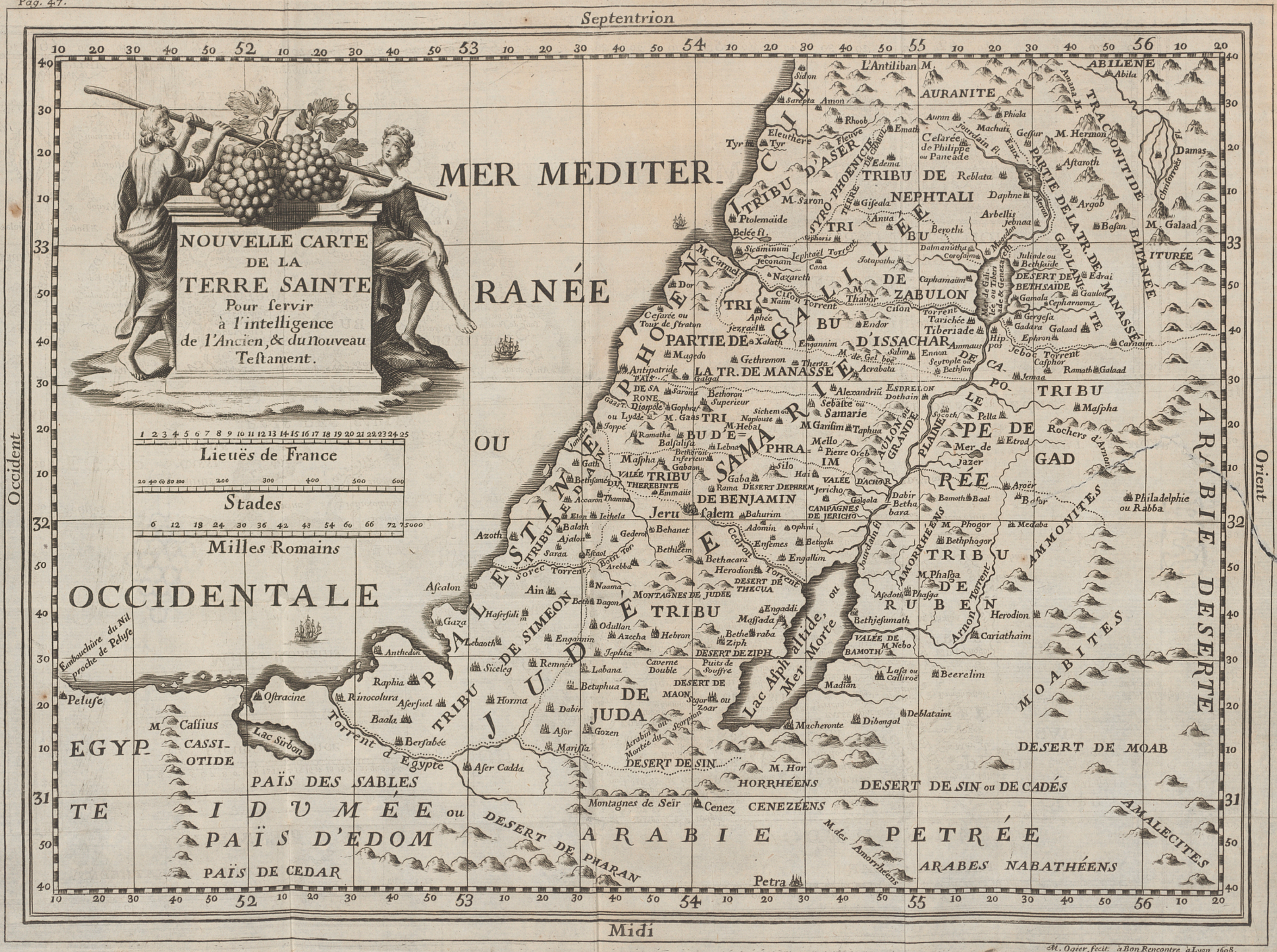
Septentrion
Midi
Occident
Orient
NOUVELLE CARTE DE LA TERRE SAINTE
Pour servir à l'intelligence de l'Ancien, & du Nouveau Testament.
Lieuës de France
Stades
Milles Romains
MER MEDITERRANÉE
OCCIDENTALE
EGYPTE
IDUMÉE ou PAÏS D'EDOM
PAÏS DES SABLES
PAÏS DE CEDAR
PAÏS DE SIMEON
TRIBU DE JUDA
TRIBU DE BENJAMIN
TRIBU D'ASER
TRIBU DE NEPHTALI
TRIBU DE ZABULON
TRIBU D'ISSACHAR
PARTIE DE LA TR. DE MANASSÉ
PARTIE DE LA TR. DE MANASSÉ
TRIBU DE GAD
TRIBU DE RUBEN
PALESTINE
PHOENICIE
GALILÉE
SAMARIE
JUDÉE
ARABIE PETRÉE
ARABIE DESERTE
ARABES NABATHÉENS
DESERT DE SIN ou DE CADÉS
DESERT DE MOAB
DESERT DE PHARAN
DESERT DE SIN
DESERT DE ZIPH
DESERT DE MAON
DESERT DE THECUA
MONTAGNES DE JUDÉE
Lac Asphaltide, ou Mer Morte
Lac Sirbon
Torrent d'Egypte
Embouchûre du Nil proche de Peluse
Peluse
Ostracine
Rinocolura
Raphia
Anthedon
Gaza
Ascalon
Azoth
Jerusalem
Bethleem
Bethacara
Herodion
Engaddi
Massada
Bethjesumath
Madian
Macheronte
Dibongal
Deblataim
Beerelim
Cariathaim
Herodion
Medaba
Bethphogor
Bamoth Baal
Aroër
Basor
Philadelphie ou Rabba
Petra
Cenez
Montagnes de Seïr
Aser Cadda
Marissa
Gozen
Dabir
Asor
Betaphua
Labana
Horma
Siceleg
Remnen
Lebaoth
Hasersuli
Ain
Naama
Dagon
Odullan
Azecha
Hebron
Jephta
Engannim
Gaba
Rama
Gabaon
Maspha
Bethoron Superieur
Gophra
Ramatha
Balsalisa
Lebna
Gethremon
Thersa
Galgal
Antipatride
Magedo
Xalath
Jezraël
Aphée
Naim
Cisan Torrent
Cesarée ou Tour de Straton
Dor
Sicaminum
Jeconam
Nazareth
Cana
Jotapatha
Dalmanutha
Corosaïm
Capharnaüm
Tarichée
Tiberiade
Ammaus
Ennon
Seytople ou Bethsan
Hippos
Gergesa
Gadara
Galaad
Ephron
Jemaa
Ramath Galaad
Carnaim
Gamala
Cepharnoma
Edrai
Gaulon
Juliade ou Bethsaïde
Edema
Emath
Rhoob
Amon
Sarepta
Sidon
Tyr
Eleuthere
Ptolemaïde
Belée fl.
Sicaminum
Jephtaël Torrent
Cana
Jotapatha
Dalmanutha
Corosaïm
Capharnaüm
Tarichée
Ammaus
Ennon
Seytople ou Bethsan
Hippos
Gergesa
Gadara
Galaad
Ephron
Jemaa
Ramath Galaad
Carnaim
Gamala
Cepharnoma
Edrai
Gaulon
Juliade ou Bethsaïde
Abila
Damas
Astaroth
Argob
Basan
M. Galaad
M. Hermon
Gessur
Machati
Phiala
Auran
Cesarée de Philippe ou Paneade
Reblata
Daphne
Arbellis
Jebnaa
Berothi
Magedan
Jeboc Torrent
Casphor
Maspha
Rochers d'Amon
Etrod
Mer de Jazer
Bethphogor
Medaba
Phasga
Asedoth
Bethjesumath
Arnon Torrent
Cariathaim
Herodion
Lasa ou Calliroë
Beerelim
Madian
Macheronte
Dibongal
Deblataim
Petra
Cenez
Montagnes de Seïr
Aser Cadda
Bersabée
Baala
Asersuel
Rinocolura
Raphia
Anthedon
Gaza
Ascalon
Azoth
Jerusalem
Bethleem
Bethacara
Herodion
Engaddi
Massada
Bethjesumath
Bethphogor
Bamoth Baal
Aroër
Basor
Philadelphie ou Rabba
Cedron Torrent
Sorec Torrent
Botti Tor
Arebba
Gederot
Behanet
Adomin
Ophni
Ensemes
Betagla
Engallim
Bethacara
Bethleem
Gaba
Rama
Gabaon
Maspha
Bethoron Inferieur
Gophra
Ramatha
Balsalisa
Lebna
Gethremon
Thersa
Galgal
Antipatride
Sarona
Bethoron Superieur
Sichem ou Naplouse
Alexandriü
Sebaste ou Samarie
Esdrelon
Dothain
Taphua
Mello
Pierre Oreb
Silo
Hai
Jericho
Galgala
Dabir Bethabara
Bethsamé
Accaron
Thamna
Elon
Iethela
Balath
Ajalon
Saraa
Estaol
Naama
Dagon
Odullan
Azecha
Hebron
Jephta
Engannin
Remnen
Labana
Betaphua
Dabir
Asor
Gozen
Marissa
Caverne Double
Puits de Souffre
Segor ou Zoar
Acrabin ou Montée du Scorpion
Cesarée ou Tour de Straton
Dor
Sicaminum
Jeconam
Nazareth
Cana
Jotapatha
Dalmanutha
Corosaïm
Capharnaüm
Tarichée
Ammaus
Ennon
Seytople ou Bethsan
Hippos
Gergesa
Gadara
Galaad
Ephron
Jemaa
Ramath Galaad
Carnaim
Gamala
Cepharnoma
Edrai
Gaulon
Juliade ou Bethsaïde
Abila
Amana M.
Phiala
Auran
Cesarée de Philippe ou Paneade
Jourdain fl.
Eaux de Meron
Eleuthere
Tyr
Sidon
Sarepta
Amon
Rhoob
Emath
Edema
Gisealа
Anua
Berothi
Magedan
Jebnaa
Arbellis
Argob
Basan
M. Galaad
M. Hermon
Gessur
Astaroth
Damas
Christorroës fl.
Ptolemaïde
Belée fl.
Sicaminum
Jeconam
Nazareth
Cana
Jephtaël Torrent
Cison Torrent
Thabor
Endor
Engannim
Salim
Ennon
Seytople ou Bethsan
Hippos
Jemaa
Ramath Galaad
Carnaim
Gaulon
Edrai
Gamala
Cepharnoma
Gergesa
Gadara
Galaad
Ephron
Jeboc Torrent
Casphor
Maspha
Rochers d'Amon
Etrod
Mer de Jazer
Bethphogor
Medaba
Phasga
Asedoth
Bethjesumath
Arnon Torrent
Cariathaim
Herodion
Lac Asphaltide, ou Mer Morte
Lac Sirbon
Torrent d'Egypte
Peluse
Ostracine
Rinocolura
Raphia
Anthedon
Gaza
Ascalon
Azoth
Jerusalem
Bethleem
Bethacara
Herodion
Engaddi
Massada
Bethjesumath
Madian
Macheronte
Dibongal
Deblataim
Beerelim
Lasa ou Calliroë
Cariathaim
Herodion
Medaba
Bethphogor
Bamoth Baal
Aroër
Basor
Philadelphie ou Rabba
Petra
Cenez
Montagnes de Seïr
Aser Cadda
Bersabée
Baala
Asersuel
Rinocolura
Raphia
Anthedon
Gaza
Ascalon
Azoth
Jerusalem
Bethleem
Bethacara
Herodion
Engaddi
Massada
Bethjesumath
Bethphogor
Bamoth Baal
Aroër
Basor
Philadelphie ou Rabba
Cedron Torrent
Sorec Torrent
Botti Tor
Arebba
Gederot
Behanet
Adomin
Ophni
Ensemes
Betagla
Engallim
Bethacara
Bethleem
Gaba
Rama
Gabaon
Maspha
Bethoron Inferieur
Gophra
Ramatha
Balsalisa
Lebna
Gethremon
Thersa
Galgal
Antipatride
Sarona
Bethoron Superieur
Sichem ou Naplouse
Alexandriü
Sebaste ou Samarie
Esdrelon
Dothain
Taphua
Mello
Pierre Oreb
Silo
Hai
Jericho
Galgala
Dabir Bethabara
Bethsamé
Accaron
Thamna
Elon
Iethela
Balath
Ajalon
Saraa
Estaol
Naama
Dagon
Odullan
Azecha
Hebron
Jephta
Engannin
Remnen
Labana
Betaphua
Dabir
Asor
Gozen
Marissa
Caverne Double
Puits de Souffre
Segor ou Zoar
Acrabin ou Montée du Scorpion
Embouchûre du Nil proche de Peluse
M. Cassius
CASSIOTIDE
EGYPTE
PAÏS DES SABLES
PAÏS D'EDOM
PAÏS DE CEDAR
DESERT DE PHARAN
DESERT DE SIN
DESERT DE ZIPH
DESERT DE MAON
DESERT DE THECUA
DESERT DE SIN ou DE CADÉS
DESERT DE MOAB
MOABITES
AMMONITES
AMALECITES
ARABES NABATHÉENS
M. des Amorrhéens
M. Hor
HORRHÉENS
CENEZÉENS
ARABIE
PETRÉE
ABILENE
TRACONITIDE
BATANÉE
ITURÉE
AURANITE
TRIBU DE NEPHTALI
TRIBU DE ZABULON
TRIBU D'ISSACHAR
TRIBU DE GAD
TRIBU DE RUBEN
TRIBU DE SIMEON
TRIBU DE JUDA
TRIBU DE BENJAMIN
TRIBU D'ASER
TRIBU D'EPHRAIM
TRIBU DE THEREBINTE
TRIBU DE GALILÉE
TRIBU DE SAMARIE
TRIBU D'ASER
TRIBU DE NEPHTALI
TRIBU DE ZABULON
TRIBU D'ISSACHAR
TRIBU DE GAD
TRIBU DE RUBEN
TRIBU DE SIMEON
TRIBU DE JUDA
TRIBU DE BENJAMIN
TRIBU D'ASER
TRIBU D'EPHRAIM
TRIBU DE THEREBINTE
TRIBU DE GALILÉE
TRIBU DE SAMARIE
PARTIE DE LA TR. DE MANASSÉ
PARTIE DE LA TR. DE MANASSÉ
PARTIE DE LA TR. DE MANASSÉ
PARTIE DE LA TR. DE MANASSÉ
PALESTINE
PHOENICIE
GALILÉE
SAMARIE
JUDÉE
ARABIE DESERTE
ARABIE PETRÉE
M. Ogier fecit à Bon Rencontre à Lyon 1698.

Liv. 3.
Chap. 22.
Paralip.
Liv. 2. Ch. 9.

L'Afrique & ses bornes.

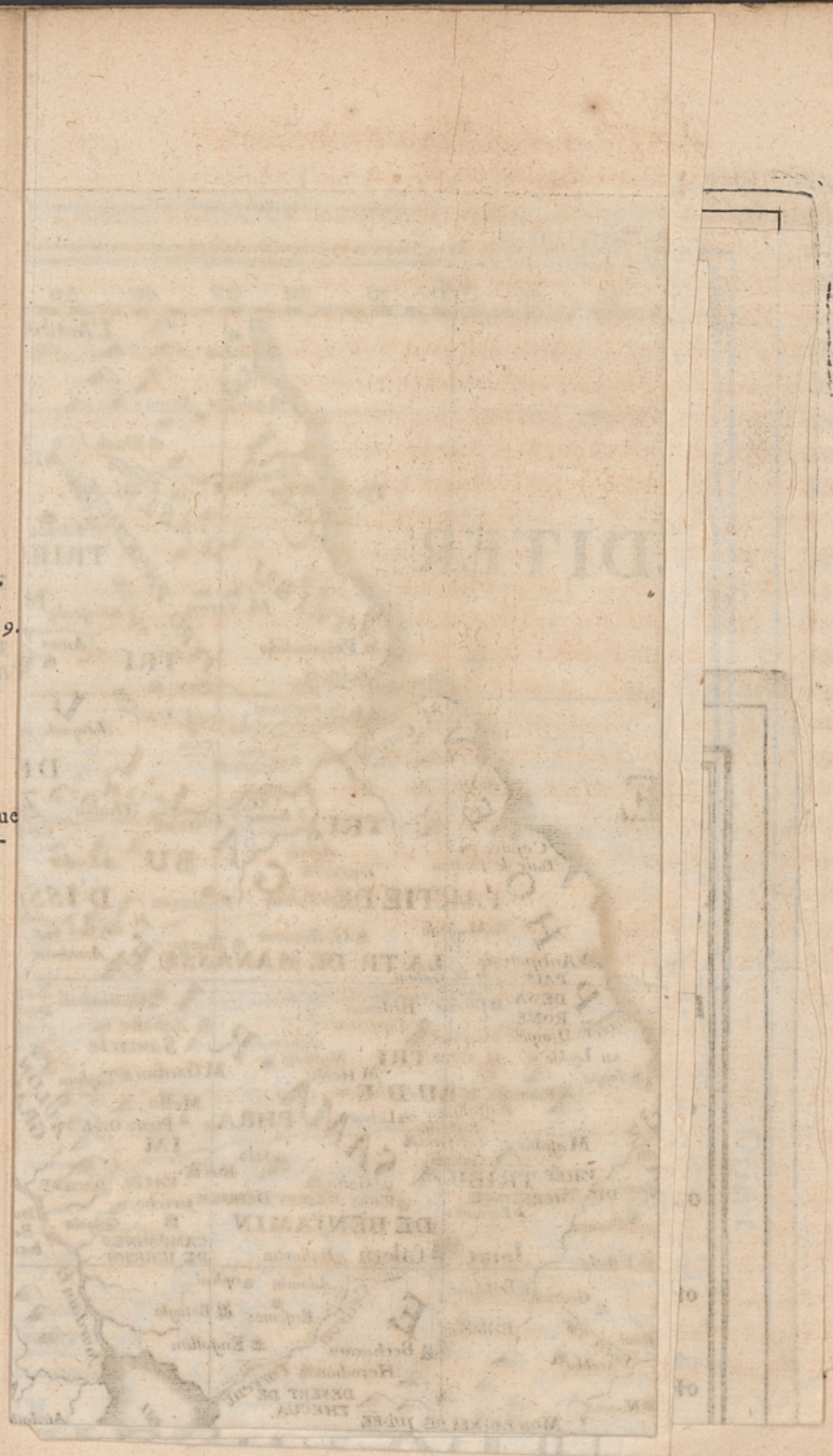

de donner la Loi ; & les retint dans les Deserts, où cette Montagne est placée, pendant quarante ans. On raporte deux raisons d'un si long voïage. L'une que Dieu voulut donner tout ce tems-là aux Peuples du Païs de Canaan, pour remplir la mesure de leurs crimes, en punitions desquels, ils devoient étre exterminez, & faire place à son Peuple. L'autre, qui est plus solide, est que la sagesse avoit destiné ce nombre d'années aux figures misterieuses que renfermoient les divers évenemens d'un si long sejour dans le Desert. Ce Desert est sur les extrémitez de l'Asie & de l'Afrique, le long de la Mer rouge. Les Arabes l'occupent maintenant.

Les Amalecites, les Madianites & les Moabites y habitoient alors. Sur quoi, il faut remarquer que l'Ecriture place les Amalecites au Midi de la Terre promise, dans le Païs, qui appartint ensuite aux Iduméens. On croid qu'il y a eu deux Terres de Madians, l'une prés de la Mer rouge, l'autre voisine des Moabites. Ce voïage des Israëlites dans les solitudes méritoit bien une Carte particuliére. On l'a placé à l'extrémité de l'Afrique, dans la premiere Table. Les divers campemens y sont marquez, conformément au Livre des Nombres. Dans la Carte du Paradis Terrestre, j'ai placé la Terre d'Hus, illustre par la naissance de Job, dans l'Arabie, vers l'Orient, au dessous de la Mesopotamie au Nord, au dessus de l'Arabie heureuse, au Midi ; aïant la Syrie & la Pastine au Couchant, & la Caldée à l'Orient.

La Palestine. Ses bornes. II. Planche.

Voici maintenant la description de la Terre promise. Je commencerai par ses bornes, afin qu'on se represente mieux sa situation & son étenduë. Elle est renfermée entre la Mer Mediterranée & les Montagnes de l'Arabie ; à la prendre du côté de l'Egipte, elle s'étend jusqu'à la Phenicie. A l'Orient, les Montagnes de l'Arabie la bornent ; au Midi, le Desert de Pharan, l'Idumée & l'Egipte ; au Couchant la Mer Mediterranée, appellée par les Hebreux, la grande Mer ; au Nord, les Montagnes du Liban. Sa longueur, tirée depuis la Ville de Dan, qui est bâtie aux pieds de ces Mon-

tagnes, jusqu'à Bersabée, est d'environ soixante-dix lieuës, & sa largeur, depuis la Mer rouge, jusqu'à l'Orient est en quelques endroits de trente.

Pourquoi la Palestine a été choisie par Jesus-Christ pour l'Incarnation?

Quelque resserré que soit ce Païs, il a cependant été choisi, pour servir de Theatre au plus sublime Ouvrage de Dieu, je veux dire, à la Redemption de l'Univers, & à toutes les merveilles qui l'ont précedée. Aussi il faut avoüer qu'aucun autre n'étoit plus propre au dessein qu'il avoit, selon les Prophetes, de répandre sa parole dans toute la Terre. La Judée est préciſément au milieu de tout ce qui étoit connu du monde, dans le tems de l'Incarnation. Car l'Hemisphere inferieur n'a été découvert que plusieurs Siécles aprés, & dans le nôtre. Les Morins, c'est-à-dire, les Picards, sont appellez, par Virgile, les hommes les plus reculez. On ne connoissoit que le nom des Bretons, à qui les Anglois ont succedé. Il n'y avoit que les bords du Rhein, & les Contrées Meridionales de connuës dans l'Alemagne: Celles de l'Ocean Septentrional ne l'étoient presque pas. Ces vastes Païs de l'Asie, occupez par les Moscovites, les Tartares, & les Chinois, étoient inconnus. Dans l'Afrique, hors l'Egipte, & les Païs voisins de la Mer Mediterranée, tout le reste n'avoit point été découvert; & les Habitans des autres Regions étoient si Barbares, & si hors de Commerce, qu'ils n'avoient que le nom & la figure d'hommes, & n'en avoient, ni les lumieres, ni les mœurs.

Ainsi, dans le tems que Jesus-Christ est venu sur la Terre, Jerusalem en étoit le centre.

On n'a qu'à jetter les yeux sur la premiere Carte; elle represente tout ce qui étoit connu alors dans le monde. Les Peuples qu'elle ne marque pas, étoient plûtôt des bêtes que des hommes. Les Livres des Anciens nous fourniſſent cent preuves de cette verité. Platon compte les Colomnes d'Hercule, & la Riviere du Phase, qui se jette dans le Pont-Euxin, pour les bornes du monde habité. Du tems d'Auguste, on doutoit si l'Afrique étoit environnée de la Mer. Strabon prétend, que l'on ne peut en faire le tour. Le Païs

de

de Saba est, ou dans l'Arabie, ou dans l'Ethiopie. Cependant l'Histoire des Rois & l'Evangile, parlant de la Reine de Saba, disent qu'elle vint des extremitez de l'Univers. Les Romains, du tems de Pompée, regardoient l'Arabie, comme une des extrémitez de la Terre; & ce Conquerant, aprés avoir vaincu la Syrie, souhaitoit avec passion de traverser l'Arabie, pour aller jusqu'à l'Ocean, dont il croïoit que toute la Terre étoit environnée. Les Celtes & les Portugais étoient considerez comme les derniers & les plus reculez de la Terre. Les Hebreux n'avoient pas une autre idée de l'étenduë de la Terre. Selon eux, ses bornes étoient au Levant, l'Ophir des Indes; au Septentrion, le Païs de Magog & Thiras; au Couchant, Tarsis, soit que ce soit la Tarteſſe d'Espagne, ou la Cartage d'Afrique; & Phus qui est la Numidie, ou la Mauritanie. Et c'est dans quelques-uns de ces Lieux, que le Prophete Jonas vouloit fuïr, pour se dérober aux yeux de Dieu; Enfin, au Midi la Sabée & l'Ethiopie, le fonds du Midi, comme parle Job, ce qui se prend fort souvent pour l'Inde. Job. Ch. 9. V. 90.

La situation de Jerusalem ne pouvoit étre plus avantageuse à la promulgation de l'Evangile. Elle n'étoit éloignée que d'une journée de la Mer Mediterranée; ce qui ouvroit aux Apôtres un chemin aisé dans toute l'Europe. L'Afrique est jointe à la Judée. Et il ne faut pas oublier que Jerusalem étoit encore voisine de Tyr & de Sidon, les deux Ports les plus celebres de toute la Terre. On sait que les Tyriens étoient les plus habiles Pilotes, qu'ils ont établi une infinité de Colonies, qu'ils ont porté les Lettres & les Sciences dans la Grece; & par-là, dit Saint Clement d'Alexandrie, non-seulement ils ont poli l'Univers, mais ils l'ont encore préparé à recevoir l'Evangile. Sans eux, les autres Nations auroient entierement ignoré les Juifs, & n'auroient pas été si disposées à la Doctrine de Jesus-Christ.

Le Païs des Hebreux a eu divers noms. Il a été premierement appellé la Terre de Chanaan, de Chanaan fils de Cham, dont la posterité occupa ce Païs. Il a été ensuite Divers noms de la Palestine.

nommé Paleſtine, des Philiſtins, qui habitoient les Côtes de la Mer, & qui ont été connûs les premiers. On lui a donné encore les noms de Terre promiſe, par raport à la promeſſe que Dieu en fit à Abraham : de Terre d'Iſraël, aprés que les Iſraëlites en furent les Maîtres : de Judée, à cauſe de la Tribu de Juda, la plus conſidérable des douze, & reſtée ſeule aprés leur diſperſion. Mais, le bon-heur qu'elle a eu d'étre ſanctifiée par la préſence, par les actions, par les miracles & par la mort de JESUS-CHRIST, lui a fait enfin donner le nom qu'elle porte maintenant de Terre Sainte.

Ses divers Habitans.

Il eſt arrivé à ce Païs ce qui arrive à tous les autres. Il a changé ſouvent d'Habitans & de Maîtres. Pluſieurs de ſes Villes ont été ruinées, & pluſieurs ont été nouvellement bâties. Il a été diviſé de pluſieurs maniéres differentes, dans les diverſes revolutions qu'il a éprouvées. Il faut ſavoir toutes ces diverſitez. Il n'en eſt pas de même des Fleuves & des Montagnes ; ni les unes, ni les autres ne changent point. Le Jourdain eſt la ſeule Riviere de la Terre Sainte ; les autres ſont plûtôt des Torrens, ou des Ruiſſeaux. Il partage la Judée ; puiſqu'il prend ſa ſource des Montagnes du Liban ; & qu'aprés avoir traverſé la Mer de Galilée, il va ſe perdre dans la Mer Morte, qui eſt l'autre extrémité de la Judée au Midi. Il a tiré ſon nom de la Ville de Dan, d'où ſa ſource eſt voiſine ; & Jourdain eſt la même choſe que le Fleuve de Dan. La Mer de Galilée que le Jourdain traverſe, n'eſt qu'un Lac. Mais les Hebreux donnent le nom de Mer aux grands amas d'eau. Il en eſt de même de la Mer Morte. C'eſt un grand Lac. Les Grecs l'appellent Aſphaltite, à cauſe du bitume qu'on en tire. Les Juifs le nomment Mer Morte, parce que les poiſſons n'y peuvent vivre. C'eſt-là que les Villes de Sodome & de Gomorrhe étoient bâties. Aprés le Jourdain, on compte le Jarmach dans le Païs des Gerſéens. Il prend ſa ſource des Montagnes de Galaad : Le Kirmion prés de Damas, nommé autrement Amanach, ou Abana. On y ajoûte le Pharphar qui deſcend du Mont Hermon : Le Ciſon, qui coule dans les Tribus d'Iſachar & de Zabulon,

Rivieres & Lacs de la Paleſtine.

l'Arnon qui vient de la Montagne du même nom, & qui se jette dans la Mer morte ; & le Jabboc, qui se jette dans le Jourdain.

Ce Païs a plusieurs Montagnes. Les plus celebres sont le Liban & l'Antiliban, au Septentrion ; les Montagnes de Galaad, d'Hermon, d'Arnon, & celles des Moabites, à l'Orient ; les Montagnes du Desert, au Midi ; le Carmel, les Montagnes d'Ephraïn & des Philistins, au Couchant. Il y en a quelques autres au milieu de la Judée, comme le Thabor, Garizin, Hebal, Sion, Moria, Hebron, & ce que l'Evangile appelle *Montana Iudææ*. Les Montagnes.

Lorsque Abraham alla dans le Païs de Canaan, il étoit habité par onze Peuples, qui tiroient leur nom des onze Fils de Canaan, comme Moïse le dit. Les voici. Ses premiers Habitans. Genes. chap. 10.

Les Sidoniens descendus de Sidon, qui possedoient les Villes de Sidon, de Tyr, de Jeconam & d'Acron, appellé long-tems aprés, Ptolemaïde.

Les Jebuséens, venus de Jebus, qui furent ensuite appellez Philistins. Leurs Villes étoient : Lachis, Geth, Accaron, Azot, Aschalon, Gaza, Gerara, & Dabir.

Les Amorrhéens, sortis d'Amor, qui avoient les Villes Nabba, Hesebon, Bosor, Ramoth, Galaad.

Les Gergeséens, de Gerges. Ils avoient les Villes de Damas, Machati, Gessur, Soba, Theman, Astharath, Adra.

Les Hevéens d'Heve. Leurs Villes étoient Jerusalem, Jerico, Haï, Bethel, Gabaa, Lebna, Macedo, Bezer.

Les Araciens d'Arac, qui avoient les Villes d'Esebon, Madian, & Petra.

Les Sines descendus de Sin, qui étoient Maîtres des Villes d'Adama, de Sodome, de Gomorrhe, de Seboïn & de Segor.

Les Arades d'Arad, qui possedoient les Villes d'Arad, d'Herimoth, d'Hebron, d'Odolla & d'Eglon.

Les Samarens de Samar. C'est dans leur territoire que furent bâties Samarie, Taphua, Thersa, Tanaï.

Les Amathes d'Amath, qui avoient les Villes de Semeron, de Cedes, d'Asor, & d'Amath. On ajoûte les Pherefeens à qui appartenoient les Villes d'Amalec & de Bostra.

En parlant de ces anciens Habitans, il ne faut pas oublier ces Geans, qui ont autrefois habité le Païs de Chanaan, & dont la Geneſe fait mention. Le mot Hebreu ſignifie des Hommes cruels, des Tirans, ou des gens qui faiſoient trembler par leur enorme grandeur. Mais, il y a un autre terme dans l'Hebreu, qui marque, proprement les Deſcendans d'Hanac, que la Vulgate a rendu par le mot de Geans, & qui étoient d'une taille extraordinaire.

Deut. c.7. Lorſque les Iſraëlites ſe rendirent Maîtres du Païs de Canaan, il s'appella de leur nom le Païs d'Iſraël. Les Peuples les plus puiſſans, qui l'habitoient alors étoient les Amorrhéens, les Pherefeens, les Herveens, les Chananéens, les Hethéens, les Jebuſéens, & les Gerſéens. C'eſt ſur eux que Joſué le conquit; & il le partagea enſuite en douze portions, que les douze Tribus tirerent au ſort. La Tribu de Levi ne poſſeda aucuns fonds. Dieu lui aſſigna les dîmes & les prémices des biens de leurs Freres. Ils ne laiſſoient pas d'avoir des Villes diſperſées dans les autres Tribus; & quelques-unes étoient des aziles pour ceux qui avoient commis quelque meurtre ſans deſſein. Quoique la Tribu de Levi, n'entra point en partage; & qu'ainſi ce partage ne ſe fit qu'entre les onze autres fils de Jacob, la Terre d'Iſraël fut diviſée en douze portions. Il y eut dis-je, douze Tribus, qui ſe diviſerent le Païs de Canaan; parce que les deux fils de Joſeph, Ephraïn, & Manaſſes, formerent chacun une Tribu de leur nom. Celles de Ruben, de Gad, & une partie de celle de Manaſſes ſe placerent au delà du Jourdain, vers l'Arabie & la Syrie; les autres s'établirent au deçà du Jourdain. On n'a qu'à jetter les yeux ſur la Carte, pour voir qu'elle partie de la Judée chaque Tribu occupoit. Pour leurs Villes, les noms n'ont pû être tous marquez dans un ſi petit eſpace. Mais il eſt aiſé d'avoir des Cartes en grand.

Partage de la Paleſtine entre les Tribus.

Tous les Peuples que je viens de nommer ne furent, ni exterminez, ni entierement soûmis par les Israëlites. Cette gloire fut reservée à David, qui aprés avoir vaincu tous les Ennemis du Peuple de Dieu, bâtit la Ville de Sion, appellée à cause de cela la Cité de David, qu'il joignit à Jerusalem. C'est cette Ville si fameuse, où étoit le Temple, & le Palais des Rois, à qui on a donné le nom de Ville Sainte.

On a dû remarquer dans l'abregé que nous avons fait de l'Histoire des Hebreux, les diverses revolutions qui sont arrivées au Païs des Israëlites; comment les anciennes Villes ont été détruites, comment on en a bâti de nouvelles, les anciens Habitans transportez, de nouveaux Peuples amenez à leur place, enfin tous les changemens que les differentes dominations ont accoûtumé de faire dans les Païs conquis. Le plus considérable de ces changemens est celui qui arriva, lorsque ces dix Tribus furent emmenées captives, & les Chutéens envoïez pour occuper leur Païs. Ces peuples habiterent les Tribus d'Ephraïn & la moitié de celle de Manassés. Lorsque la Tribu de Juda revint de la captivité de Babilonne, on ne parla plus des autres Tribus; & les Grecs, qui succederent aux Perses, resserrerent les bornes de la Judée. Les Romains diviserent ce Païs en Palestine & Phenicie. L'une comprenoit le Païs des anciens Philistins; l'autre les Villes maritimes, jusqu'au Liban. Du tems de JESUS-CHRIST, la Judée se divisoit en Judée, Samarie, Galilée & Idumée. Il y avoit plusieurs Galilées; & la Judée occupoit une partie de l'ancienne Tribu de Juda, & celle de Benjamin, de Dan, & de Simeon. Sa largeur se prenoit depuis le Jourdain jusqu'à la Ville de Joppé. Nôtre Carte est trop petite, pour y marquer toutes les Villes, qui étoient de la Judée.

Comment elle étoit divisée du tems de JESUS-CHRIST.

La Judée.

L'Idumée.

L'Idumée qui étoit au Midi de la Judée, entre l'Arabie & l'Egipte, avoit été conquise par Hircan. Ce souverain Prêtre ordonne à ses Habitans de se faire Juifs, ou d'abandonner leur Païs. Ils ne pûrent s'y resoudre, & aimerent

mieux se faire circoncire. Depuis ce tems-là, elle fit partie de la Judée. Ainsi, il ne faut pas s'étonner si S. Marc met les Iduméens parmi ceux qui vinrent à JESUS-CHRIST.

La Samarie. Samarie ne fut d'abord que le nom d'une Ville, mais dans la suite, ce fut celui d'une Province. Elle occupoit les Païs des Tribus d'Ephraïn, & de la moitié de la Tribu de Manassés, qui avoit passé le Jourdain. Ainsi elle étoit au Nord de la Judée, entre la grande Mer, la Galilée & le Jourdain; & l'on ne pouvoit aller de la Galilée à Jerusalem, qu'on ne passât par cette Province. Sicham, appellée par les Hebreux Sichar, étoit sa capitale. Elle étoit située entre les Montagnes de Garizim & d'Hebal. Ce nom de Sichar est un nom de mépris. Les Juifs le donnoient à cette Ville, par allusion à ce passage d'Isaïe : *Malheur à vous Yvrognes d'Ephraïm.* En Hebreu, le mot, dont se sert le Prophete, vient de *Sachar*, qui signifie s'enivrer : S. Jean a nommé cette Ville, suivant l'usage des Juifs. Le Puits de Jacob en étoit proche.

La Galilée. Joseph distingua deux Galilées, la haute & la basse. L'une & l'autre joignent la Syrophenicie au Midi; la Samarie & Scytople jusqu'au Jourdain; à l'Orient, les Villes d'Hippos & de Gadara, & la Gaulonite; & au Septentrion, Tyr & son territoire. Ainsi la Galilée comprend les Tribus d'Issachar, de Zabulon, d'Azer, de Nephtalim, à la reserve de la Paneade, qui a tiré son nom de la Ville de Paneas, autrefois Dan, & appellée depuis Cesarée de Philippe, bâtie au pied du Mont de Liban; tout ce Païs étant hors de la Galilée.

Diverses petites Provinces. Le Païs qu'occupoient les Tribus de Ruben & de Gad, au delà du Jourdain, s'appelloit la Perée, quï veut dire, Province ulterieure, parce qu'elle étoit au delà du Jourdain. Sa longueur, selon Joseph, étoit depuis la Ville de Macheron jusqu'à la Ville de Pella; & sa largeur depuis Philadelphie, le Païs des anciens Moabites, jusqu'au Jourdain. Le Païs qui s'étend vers le Liban au Nord, & vers les Montagnes d'Hermon, au Levant, du côté de

Damas, fut le partage de la moitié de la Tribu de Manassé. Dans la suite, il comprit la Gaulonite, ainsi appellée de la Ville de Gaulon. Joseph en distingue deux, la superieure & l'inferieure : la Bathanée, jadis le Roïaume de Bason ; la Frachonite, qui a tiré son nom des Montagnes escarpées, dont elle est remplie, & que Strabon dit qu'elle touche la Cœlesyrie. Au Nord, on plaçoit l'Auranite, qui a tiré son nom de la Ville d'Auran, située entre Cesarée & Damas. Prés de là étoit l'Iturée, qui joignoit la Cœlesyrie au de là du Liban. Pline la place dans la Cœlesyrie. L'Iturée, dit Adrichomius, commence au Jourdain, & s'étend le long du Liban jusqu'aux Montagnes de Tyr & de Sidon. D'autres placent l'Iturée dans le voisinage de la Perée, le secours que les Tribus de Ruben & de Gad en receurent, semble le prouver. On void dans l'Evangile que l'Iturée obéïssoit à Philippe, & la Perée à Herode le Tetrarque.

Il y avoit encore dans la Terre d'Israël un canton qu'on appelloit Decapole, parce qu'il contenoit dix Villes dont les Habitans vivoient à la Grecque, & que Joseph appelle Villes Grecques. Pline compte entre les Villes de la Decapole, Damas, Opoton, Philadelphie, Raphana, Scytople, Gadara, & Hippos. Joseph écrit que Cesar separa Gaza, Gadara, & Hippos du Roïaume de Judée, & les joignit à la Syrie. Mais les Geographes, qui mettent Capharnaum, Corozaïn, Bethsaïde & Cesarée de Philippe dans la Decapole, se trompent assûrement, quoiqu'il soit vrai qu'une partie de ces dix Villes étoit aux environs de la Mer de Tyberiade & du Jourdain ; ce qui a fait dire à Joseph, que la Galilée étoit environnée d'Etrangers. Et il rapporte en un autre endroit que les Gentils tuerent un grand nombre de Juifs dans les Villes de Scytople, de Gadara & d'Hippos: Et c'est apparemment de ces sortes de Ville que l'Evangile veut parler, sous le nom da la Galilée des Gentils. Decapole.

Gadara, Metropole de la Perée, selon Strabon, donna le nom de Gadaréen à son territoire, comme la Ville de Gergese donna au sien celui de Gergeséen. Ces deux petits

Païs étoient voisins. Il ne faut donc pas s'étonner si dans le recit du même miracle, S. Marc & S. Luc disent que JESUS-CHRIST le fit dans le Païs des Gadaréens, & S. Matthieu dans le Païs des Gersséens. Il n'est pas non plus étrange que ces Peuples nourrissent des cochons, puisqu'ils étoient Gentils. On trouva même une preuve dans cette narration des Evangelistes que Gadara & Gergesa étoient de la Decapole. Car S. Marc dit, que le possedé qui fut délivré des esprits impurs, à qui JESUS-CHRIST permit d'entrer dans un troupeau de pourceaux, publia les merveilles que JESUS-CHRIST avoit faites en sa faveur, dans la Decapole; au lieu que S. Matthieu & S. Luc disent simplement qu'il les publia par toute la Ville; c'est-à-dire, ou à Gadare, ou à Gergese. Ces deux Villes étoient voisines d'un Lac, appellé de Genesareth, nom qu'il a tiré de la Ville de Cenereth. Le Livre de Josué la place dans la Tribu de Nephtalim; & dans les Nombres, ce Lac est nommé la Mer de Cenereth; car c'est de ce Lac que se doit entendre ce passage, aussi-bien que celui de Josué. Dans la suite, on a donné à ce même Lac, & au Païs d'alentour le nom de Genesareth, que Joseph témoigne étre arrosé par une fontaine, nommée Capernaüm, d'où la Ville, qui porta ce nom fut sans doute nommée ainsi. La Mer de Genesareth, comme parlent les Hebreux, fut encore appellée Mer de Tiberiade, à cause de la Ville de ce nom, qui en étoit proche. Quelques-uns ont crû que la Ville de Tiberiade étoit l'ancienne Cenereth; c'est une erreur. Joseph dit expressément qu'Herode la bâtit dans un lieu, où il n'y avoit pas eu de Ville auparavant. *Herode le Tetrarque*, dit-il, *pour témoigner sa reconnoissance à Tibere, qui l'honoroit de son amitié, choisit un lieu agreéable sur les bords du Lac de Genesareth, & y bâtit une Ville qu'il appella Tiberiade.*

Lac de Genesareth. Josué, ch. 12. v. 3. Nombr. ch. 34. v. 11.

Cœlesyrie. La Cœlesyrie est hors des limites de la Judée, mais elle la joignoit. Une de ses parties s'appelloit Abilene, de la Ville d'Abila sa Capitale. Je fais cette remarque, parce que cette petite Province étoit du Roïaume d'Herode le Grand;

& S. Luc la nomme en parlant des Princes qui commandoient lorsque S. Jean commença à prêcher. Ce Roi, sous lequel JESUS-CHRIST est né, possedoit l'Idumée, la Judée, la Samarie, la Perée, la Galilée, la Paneade, la Gaulonite, la Batanée, la Trachonite, l'Auranite & l'Abilene. En mourant, il partagea tous ses Etats entre ses trois fils, Archelaüs, Herode-Antipas, & Philippe. Il donna le Roïaume à Archelaüs, qui comprenoit l'Idumée, la Judée, & la Samarie. Il donna la Galilée & la Perée à Herode, sous le nom de Tetrarchie : c'est une dignité qui tenoit le quatriéme rang dans l'Empire Romain, aprés les Empereurs, les Proconsuls & les Rois. Philippe eut sous la même qualité la Gaulonite, la Trachonite, la Batanée & la Paneade. C'est ainsi que Joseph le rapporte selon S. Luc. L'Iturée faisoit une partie de la Tetrarchie de Philippe. Herode donna à sa sœur Jamaia, Azot & Phasaëlide.

Partage du Roïaume d'Herode le grand, entre ses trois Fils.

Dés qu'Herode fut mort, Archelaüs fut proclamé Roi : & la crainte que le nouveau Prince n'eût les mêmes sentimens que son Pere, contre l'Enfant JESUS, obligea Joseph & Marie de se retirer à Nazareth, au retour d'Egipte. Cependant Auguste ne laissa pas à Archelaüs le titre de Roi ; il ne lui donna que celui d'Ethnarque, c'est-à-dire, de Prince de la Nation. Mais à cela prés, il confirma toutes les dispositions d'Herode. Archelaüs ne joüit pas long-tems de sa Principauté. Il fut envoïé la douziéme année en exil à Vienne ; & la Judée avec tout ce qu'il possedoit, fut réünie à l'Empire, & fit partie du Gouvernement de la Syrie. Cette reünion n'empêha pas qu'il n'y eût en Judée une espece de Gouverneur, sous le nom de Président, ou de Procureur de Cesar. Ponce-Pilate avoit cette charge, lorsque S. Jean commença à prêcher. Les deux autres enfans d'Herode conserverent leurs Principautez. En voilà assez, pour donner une idée claire de la Terre Sainte. On peut voir dans la Carte les Villes, dont je ne parle pas. J'ai changé la situation de quelques-unes, sur les raisons que je raporte dans le Commentaire de mon *Harmonie de l'Evangile*. Il est avan-

tageux de bien savoir les deux Cartes que j'ai misses dans ce Chapitre ; les lieux dont parle l'Ecriture n'embarrasseront point, dés qu'elles seront presentes à l'esprit.

III. Planche. Description de Jerusalem. Montagnes enfermées dans son enceinte.

Voici une troisiéme Carte de la Ville de Jerusalem, dont il est necessaire, pour l'intelligence de l'Ecriture, de savoir la situation & les principales parties. Elle renfermoit dans son enceinte quatre Montagnes : Sion, Acra, Moria & Besetha. La Montagne de Sion étoit au Midi ; on l'appelloit la Ville haute, ou la Cité de David. Acra étoit au Couchant, & là étoit Salem qui se nommoit la basse - Ville. La Montagne de Moria étoit celebre par le Sacrifice qu'Abraham fut prêt d'y offrir à Dieu, d'Isaac son fils, & par l'apparition de l'Ange exterminateur, qui se montra à David, lorsque la peste desoloit son Roïaume : ce qui obligea ce Prince d'y immoler des victimes pour appaiser la colere de Dieu. Mais elle est devenuë plus fameuse, par le Temple magnifique que Salomon y bâtit à Dieu. Besetha fut ajoûté à la Ville, lorsque le nombre de ses habitans se fut augmenté ; & par cette raison on l'appelloit la Ville-Neuve. Le nom de Besetha signifie en Hebreu le quartier des troupeaux. On lui donne ce nom, à cause du marché aux bœufs, qui s'y tenoit : Et la Piscine probatique, dont parle S. Jean, a été ainsi appellée, ou à cause de ce marché, ou à cause de la porte, par où le bétail entroit, comme l'Etymologie Grecque le montre à ceux qui savent cette Langue.

Au dessous du Mont Moria, vers l'Orient, étoit une Vallée profonde, où passoit le Torrent de Cedron, qui separoit la Ville de la Montagne des Oliviers. Bethanie étoit sur le haut de cette petite Montagne, à quinze Stades de Jerusalem. Ce Bourg avoit tiré son nom des Dattes de Palmiers ; & c'est-là que JESUS-CHRIST alloit loger souvent, chez Marthe & Marie. Betphagé, autre Bourg, étoit plus prés de ladite Ville. Ce nom marque en Hebreu l'abondance des figues qu'on y cuëilloit. Plus prés encor de la Ville, du même côté, on trouvoit le jardin de Gethsemani, où JESUS-CHRIST alloit quelquefois.



Coûtume singuliere de la Ville de Jerusalem.

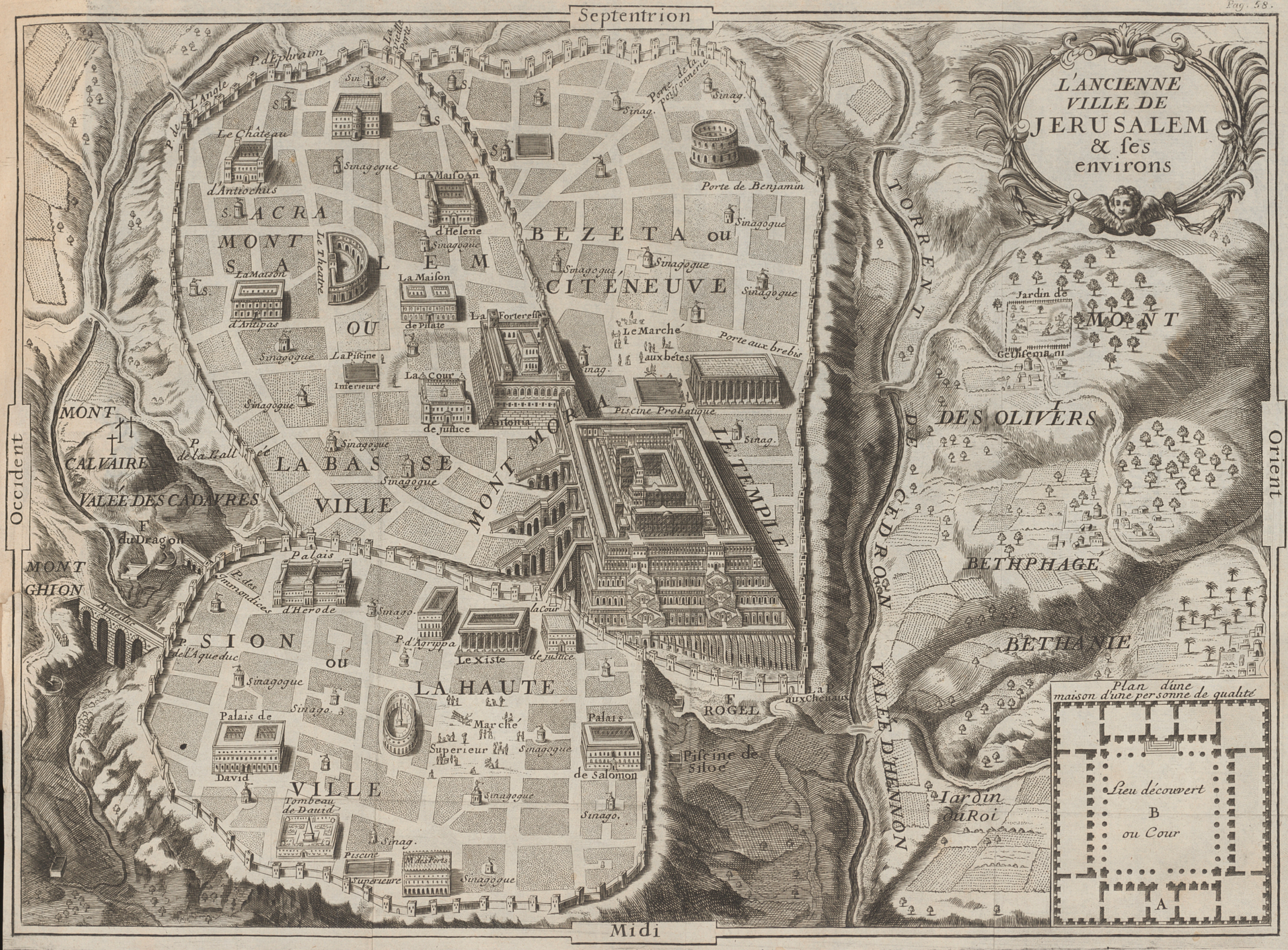
Septentrion
L'ANCIENNE VILLE DE JERUSALEM & ses environs
Occident
Orient
Midi
MONT SALEM OU LA BASSE VILLE
BEZETA OU CITÉNEUVE
MONT MORIA
LE TEMPLE
SION OU LA HAUTE VILLE
MONT CALVAIRE
VALÉE DES CADAVRES
MONT GHION
TORRENT DE CEDRON
VALÉE D'HENNON
MONT DES OLIVERS
BETHPHAGÉ
BETHANIE
Jardin de Gethsemani
Jardin du Roi
Le Château d'Antiochus
La Maison d'Helene
La Maison de Pilate
La Maison d'Antipas
Le Theatre
La Forteresse
Le Marché aux bétes
Porte aux brebis
Porte de Benjamin
Piscine Probatique
La Piscine Inferieure
La Cour de justice
Antonia
Palais d'Herode
Palais de David
Tombeau de David
Le Xiste
Marché Superieur
Palais de Salomon
Piscine Superieure
Piscine de Siloé
ROGEL
Plan d'une maison d'une personne de qualité
Lieu découvert
B
ou Cour
A



III. Planche. Deſcription de Jeruſalem. Montagnes enfermées dans ſon enceinte.

tageu
Chapi
point

Vo
il eſt n
la ſitu
ſon en
Beſeth
loit la
chant
Mont
braha
l'appa
Davic
gea ce
lere de
Temp
ajoûté
augme
Le no
peaux
qui s'y
a été a
la por
Grecq

Au
Vallée
paroit
ſur le
Jeruſal
miers
chez
prés d
cedes
même
Jesus

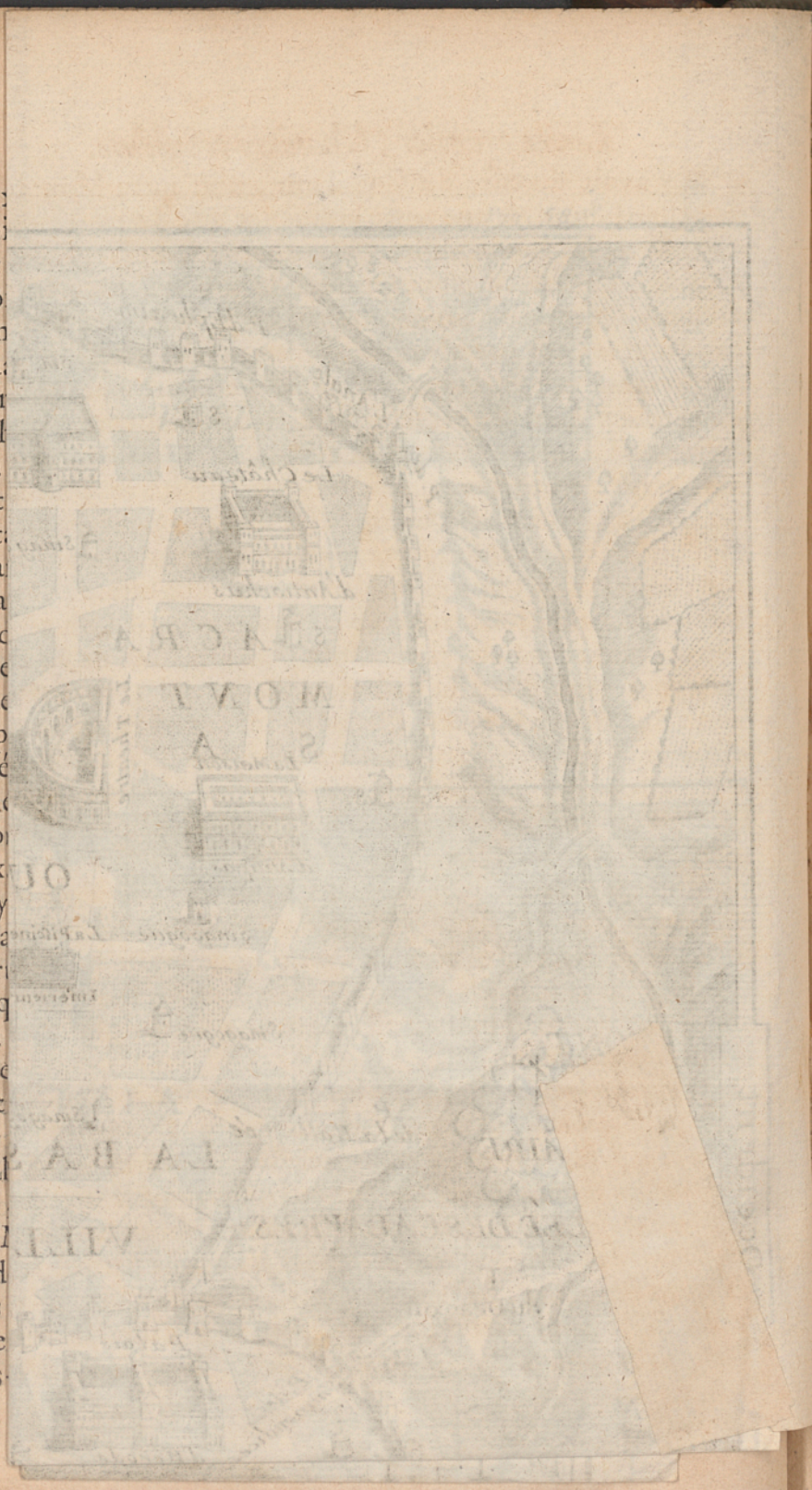

Il y avoit du côté du Couchant, une autre Montagne, appellée Ghion, & une autre eminence que Jeremie nomme Goatha, & les Evangeliſtes Golgotha, c'eſt-à-dire, Calvaire. Ces deux Collines étoient ſeparées de la Ville, par une profonde Vallée, qu'on nommoit le Val des Cadavres. On prétend que le Calvaire a été ainſi appellé des têtes de ceux qui avoient été executez. Quelques Peres croïent que c'eſt de la tête d'Adam, qui, ſelon eux, y a été enterré. Le mot Syriaque Golgotha eſt trés-ſemblable à l'Hebreu, *Golgol*, ou *Galgal*, qui eſt le nom d'un lieu, proche le Jourdain; où Dieu à la ſortie du Deſert, obligea Joſué de circoncire les Iſraëlites. Ce lieu fut ainſi nommé à cauſe que par cette Circonciſion, l'opprobre d'Iſraël avoit été effacé. Cela ſe peut dire à plus juſte titre de la Montagne du Calvaire. Il ſortoit pluſieurs ſources du Mont-Ghion. C'eſt de ce côté-là que Joſeph place la fontaine Siloé, qui apparemment étoit une de ces ſources. Elles étoient ſans doute conduite dans la Ville, & partagées en pluſieurs Piſcines, l'une deſquelles eſt appellée dans l'Evangile la Piſcine de Siloé; & c'eſt celle où JESUS-CHRIST envoïa l'Aveugle né, pour s'y laver les yeux.

Entre le Midi & l'Orient, il y avoit une vallée appellée *Gehennon*, c'eſt-à-dire, la vallée d'Hennon. Elle eſt celebre par les Sacrifices cruels qu'on y avoit offert à l'Idole de Moloc, dans leſquels on brûloit des Enfans tout-vifs. La Barbarie de ce ſupplice eſt cauſe que l'Evangile appelle l'Enfer la Gehenne.

Coûtume ſinguliere de la Ville de Jeruſalem.

C'eſt une tradition parmi les Juifs, qu'on ne loüoit aucune maiſon à Jeruſalem. Comme on y venoit de toutes parts trois fois l'année, pour celebrer les fêtes marquées par la Loi, les Maiſons étoient ouvertes aux Etrangers. Ils choiſiſſoient à leur gré, & l'on avoit ſoin de leur dreſſer des lits. Par la même raiſon, quoi qu'elle fût bâtie dans les Tribus de Juda & de Benjamin, elle n'étoit pourtant d'aucune Tribu en particulier. C'étoit une Ville commune. Pour m'accommoder aux deſcriptions ordinaires de la Ville

de Jeruſalem, j'ai marqué dans la Carte certains endroits celebres dont on ne ſait point la veritable ſituation. Conſiderez la Tour Antonia. Ce ne fut d'abord qu'un fort que les Aſſamonéens bâtirent pour garder le Temple : Herode l'augmenta, y fit de grands embelliſſemens, & lui donna le nom d'Antoine à qui il étoit redevable du Roiaume Il n'eſt pas neceſſaire que je faſſe ici le denombrement des édifices & des principaux lieux de Jeruſalem. On les voit dans la Carte.

Il faut remarquer que les Auteurs des Livres ſaints marquent les parties du monde, & les divers climats, par raport à Jeruſalem, & à la Terre Sainte, ils étoient Juifs, & ils écrivoient pour les Juifs. Ainſi quand Daniël prédit que les Rois du Midi combattront contre les Rois du Nord ; il entend par le Midi l'Egipte, & la Syirie par le Nord ; voulant marquer les guerres des Ptolomées contre les Antiochus. Par cette même raiſon, les Caldéens & les Aſſyriens ſont appellez Septentrionaux ; & la Mer, c'eſt-à-dire, la Mediterranée, marque le Couchant : quelquefois elle marque encor le Midi ; parce qu'elle eſt au Couchant & au Midi de la Paleſtine. *Du levant au Couchant*, dit David, *& du Septentrion à la Mer.* On marque quelquefois le Septentrion par la gauche, & le Midi par la droite ; qui eſt la ſituation de ces deux parties, à l'égard d'un homme tourné vers l'Orient.

Pſ. 106. v. 3.

C'eſt encore une choſe qu'il faut remarquer, que tous les toits des Maiſons étoient plats, & que l'on s'y promenoit. D'où vient que JESUS-CHRIST dit dans l'Evangile, que ſa Doctrine doit étre prêchée ſur les toits, pour marquer qu'elle doit étre annoncée par tout. Les degrez par où on y montoit, étoient ſouvent en dehors, de ſorte qu'on pouvoit deſcendre ſans entrer dans la maiſon, ce qui éclaircit ce paſſage de S. Matthieu : *Que celui qui eſt ſur le toit ne deſcende pas, pour prendre quelque choſe dans ſa maiſon* ; C'eſt-à-dire, qu'il s'enfuïe ſans entrer chez lui.

Chap. 24. v. 17.

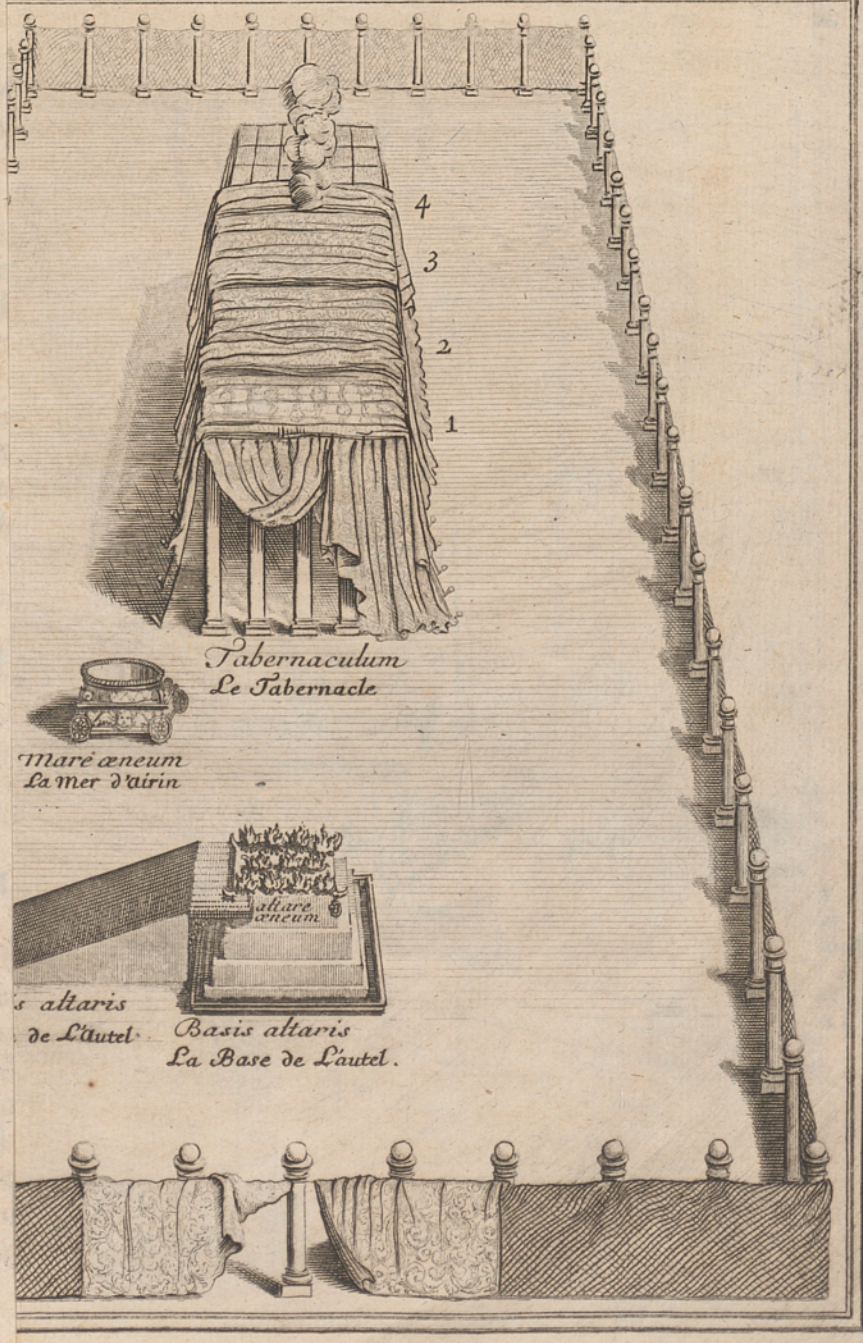


*Tabernaculum*
*Le Tabernacle*

*Mare æneum*
*La Mer d'airin*

*s altaris*
*de L'autel*

*Basis altaris*
*La Base de L'autel.*

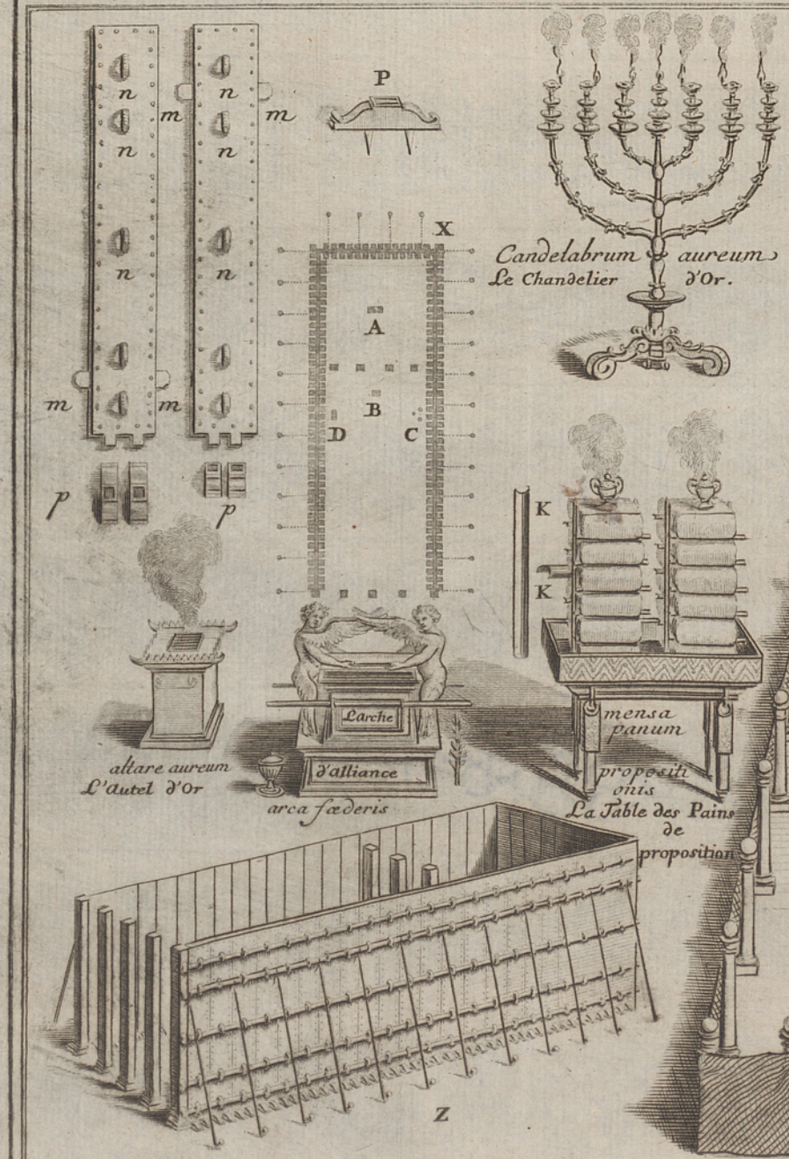
n
m
P
X
A
B
C
D
K
Candelabrum aureum
Le Chandelier d'Or.
Arche
d'alliance
arca fœderis
altare aureum
L'autel d'Or
mensa panum
propositionis
La Table des Pains de proposition
Z

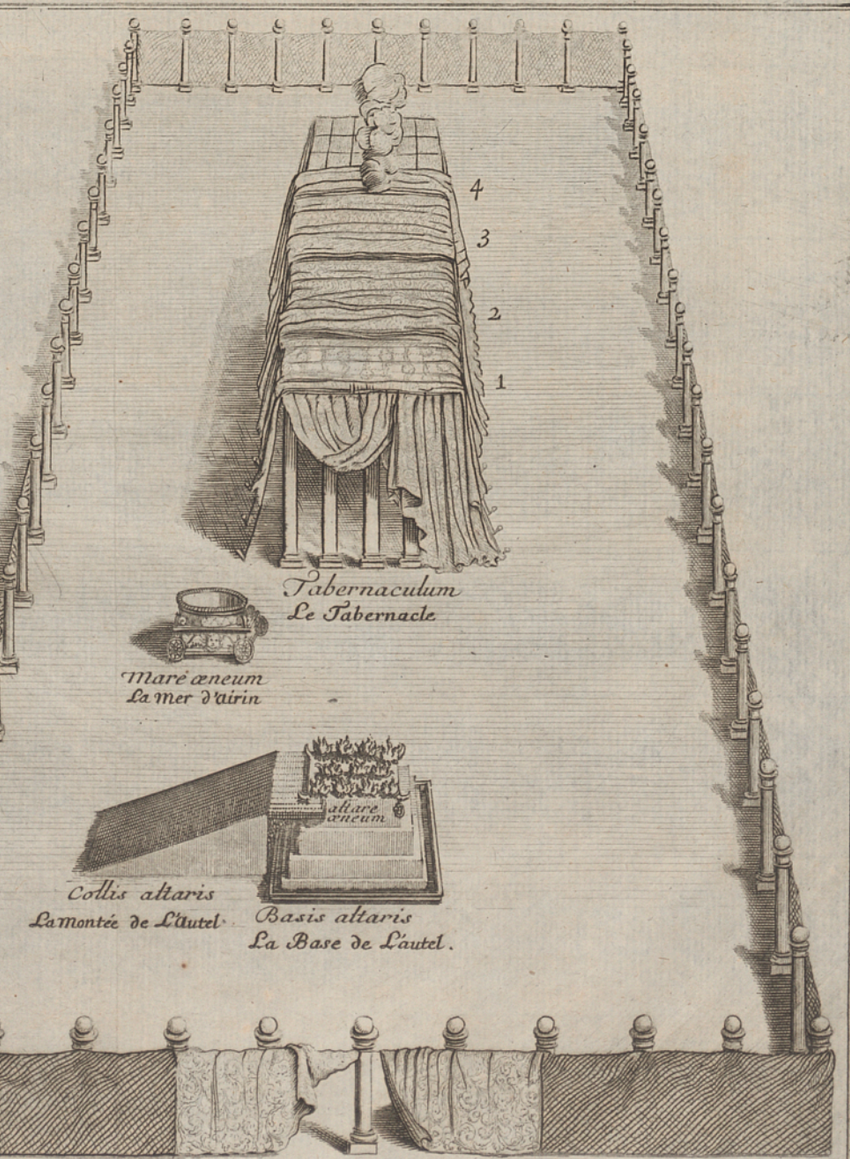
1
2
3
4
Tabernaculum
Le Tabernacle
Mare æneum
La Mer d'airin
altare æneum
Collis altaris
La montée de L'autel
Basis altaris
La Base de L'autel.



Forme des grandes Maiſons.

J'aï tracé au coin de cette troiſiéme Carte le plan des maiſons, des perſonnes de qualité : elles reſſembloient aux Cloîtres des Religieux.

A. Veſtibule & couvert où étoit l'entrée.

B. Un lieu découvert, ou Cour enfermée de colomnes.

Il eſt aiſé par-là de comprendre l'Hiſtoire du renoncement de S. Pierre. Cét Apôtre ſuivant JESUS-CHRIST dans la Maiſon de Caïphe, entra dans le premier veſtibule, d'où il paſſa dans la Cour, où il y avoit du feu allumé. Un des Soldats qui ſe chauffoient l'aïant reconnû, il rentra dans le veſtibule : où JESUS-CHRIST étoit jugé par les Prêtres. Une ſervante reconnût encore S. Pierre, qui déſavoüant d'être des Diſciples de JESUS-CHRIST pût aiſément être, & oüi & regardé par JESUS-CHRIST. On ne me ſaura pas mauvais gré de m'être ſi fort étendu dans la deſcription de Jeruſalem. Cette Ville eſt ſi illuſtre, & il s'y eſt fait de ſi grandes choſes, qu'elle mérite bien d'être connuë.

## CHAPITRE IV.

### *Des lieux ſacrez du Temple, du Tabernacle & des Synagogues.*

Quels lieux ont été d'abord deſtinez à offrir des Sacrifices à Dieu.

LE Monde tout entier étant l'ouvrage de Dieu, il n'y en a pas un endroit, où les hommes ne puiſſent donner des marques de leur reſpect pour ſa Majeſté ſupréme. Avant que Dieu ſe fût formé un peuple particulier, il n'y avoit pas de lieux deſtinez à ſon culte. Cependant on choiſiſſoit ordinairement ceux qui marquoient le plus, ou par leur élevation ; ou par les bois, dont ils étoient embellis. C'étoit donc, ou ſur des collines ; ou dans des bois que l'on offroit des Sacrifices. Il y a eu des occaſions, où Dieu s'eſt accommodé à ce choix des hommes, comme on le void dans l'Hiſtoire de Gedeon. Mais, aprés la conſtruction du

Temple, il ne fut plus permis d'offrir ailleurs des Sacrifices, & les Rois pieux sont loüez dans l'Ecriture d'avoir ôté les lieux hauts, c'est-à-dire, d'avoir détruit les Autels bâtis sur les collines.

Pourquoi il n'étoit permis aux Juifs de sacrifier que dans le Temple.

L'on rend deux raisons de la défense que Dieu avoit faite de sacrifier ailleurs que dans le Temple; l'une que les Juifs étoient liez plus étroitement ensemble, par cette obligation de sacrifier tous dans un même lieu, la Religion rétablissant ainsi l'union que le peché avoit rompuë; mais qui devoit un jour être parfaitement rétablie par la charité, qui de tous les Chrêtiens ne feroit qu'un cœur & une ame. L'autre raison est que Dieu, qui savoit que tout cét attirail de Sacrifices seroit un jour abrogé comme superflu, facilitoit admirablement cette abolition, en le renfermant dans un seul endroit. Car le Temple étant une fois détruit, les Sacrifices qu'on ne pouvoit offrir autre part cessoient absolument.

Description du Tabernacle.

Comme le Tabernacle & le Temple sont les deux lieux seuls, où Dieu a ordonné à son Peuple de lui offrir des Sacrifices, il est à propos de les décrire l'un & l'autre. On sait que Dieu régla lui-même la maniere, dont il voulut être servi par les Juifs, avant même qu'ils fussent en possession de la Terre promise. Comme alors ils ne pouvoient pas bâtir de Temple, Moïse, par l'Ordre de Dieu, dressa le Tabernacle. C'étoit une tente composée d'ais, de peaux, de voiles qu'on dressoit & qu'on démontoit dans les diverses marches, & qui pouvoient ainsi se transporter aisément.

I V. Planche.

Quelque exacte description que je pûsse faire du Tabernacle, il seroit difficile de le representer, sans en avoir vû la figure. C'est ce qui m'a obligé de le faire tracer dans une planche. L'un des côtez le represente tout dressé & couvert de ses voiles & de ses peaux. Dans l'autre, il est representé par pieces. On y voit son plan, les ais détachez, les colomnes, les bases, les principales choses qu'il renfermoit, comme l'Arche, le Chandelier d'or, &c. Il faut se representer un espace découvert, long de cent coudées, & large de

cinquante, entouré de toutes parts de colomnes, posées à une distance égale, dont le vuide étoit fermé par des voiles attachez à des colomnes. Ceux qui fermoient l'entrée êtoient d'un plus grand prix que les autres. De ce grand espace, il n'y avoit que la partie la plus proche de l'entrée, où il fût permis au Peuple d'entrer, & encore n'y entroit-il, que lorsqu'il offroit des victimes, afin de mettre les mains sur la tête de ses victimes. Les Prêtres seuls pouvoient aller dans le reste de l'enceinte. On trouvoit en entrant l'Autel d'airain, posé sur une base de pierre élevée. L'on y montoit par le côté où il y avoit un chemin en pente. Plus loin & du côté du Midi étoit une Cuve d'airain, qui à cause de sa grandeur extraordinaire, étoit appellée la Mer d'airain. Les Prêtres s'y l'avoient les pieds & les mains, lorsqu'il faloit, ou sacrifier, ou entrer dans le Temple.

Le Tabernacle avoit quatre envelopes. Le Graveur les a relevées, & les a encore distinguées par des Chiffres. Les deux voiles de dessous étoient fins & déliez; les deux autres étoient des peaux préparées pour resister à la pluïe. Il avoit trente coudées de longueur sur dix de largeur. Il étoit divisé en deux parties. La plus interieure n'avoit que dix coudées, & s'appelloit le Saint des Saints. L'autre avoit vingt coudées, & étoit simplement nommée le Saint. Z. le represente tout dressé sur ses colomnes, revêtu de ses ais, & couvert de tous ses voiles. M. M. Ce sont les ais separez, avec les tenons qui s'emboîtent, & les anneaux par où passoient les leviers, par le moïen desquels tout l'ouvrage étoit lié. P. P. sont les bases où l'on inseroit les ais, & qui les soûtenoient. X. est le plan du Tabernacle : On y void la maniére dont les bases, les colomnes, les ais étoient joints ensemble; l'endroit où il y avoit des pieux fichez en terre, où l'on attachoit des cordes, qui affermissoient la la structure du Tabernacle, est aussi marqué.

L'Arche le Propitiatoire.

La figure de l'Arche est tracée à part. Le Graveur en a fait lever le couvercle par les Cherubins, qui sont à côté, afin qu'on le distinguât mieux; & il en faut bien remarquer

Caphoret, de Caphar.

la forme. Ce couvercle a un nom en Hebreu, derivé d'un verbe, qui signifie *couvrir* & *expier*, d'où vient qu'il est appellé quelquefois le Propitiatoire. Les Cherubins étoient posez dessus, mais on en ignore sa figure. Quelques-uns même croïent que le mot de Cherubin est le renversement de celui, qui en Hebreu signifie Charriot, & que quand il est dit que les Cherubins étoient sur l'Arche d'alliance, cela marque que cette Arche étoit comme le char, sur lequel Dieu étoit assis. Et en effet, l'Ecriture dit quelquefois que Dieu est porté, qu'il est assis sur les Cherubins. Cette Arche enfermoit les Tables de la Loi, la verge d'Aron, & une urne, où l'on conservoit de la Manne. Elle étoit placée dans le Saint des Saints, où est A.

Revab.

L'autre partie du Tabernacle, qui comme nous avons dit, s'appelloit le saint, contenoit le Chandelier d'or à sept branches, l'Autel d'or, appellé du Thimiame : C'étoit une espece de parfum excellent que l'on y brûloit, & la Table des Pains de proposition. Ces trois pieces sont gravées à part. D. Marque l'endroit où étoit posé le Chandelier d'or ; B. la place de l'Autel d'or ; C. celle de la Table des Pains de Proposition. C'est le nom que les Interpretes Grecs & Latins leur ont donné ; parce qu'ils étoient exposez devant l'Arche aux yeux de Dieu. Mais les Hebreux les appellent les Pains des faces ; parce qu'étant quarrez, ils avoient quatre faces, ou quatre côtez. Je n'ai pas voulu oublier une tradition des Juifs assez singuliere. Ils disent qu'entre chacun de ces pains, il y avoit la moitié d'un tuïau d'or ; KK. en est la figure ; afin que servant de passage à l'air, ces pains se conservassent mieux, & ne se moisissent pas.

Table des Pains de Proposition.

Il n'y avoit pas de jour que les Prêtres n'entrassent dans le Saint, pour accommoder les lampes, brûler des parfums, & changer les pains au jour marqué, qui étoit le jour du Sabath. Mais le seul grand Prêtre avoit le privilége d'entrer dans le Saint des Saints une seule fois l'année, à la fête de l'expiation.

Toutes les fois que les Israëlites changeoient de camp, le

le Tabernacle se démontoit, & chaque Levite savoit quelle piece il en devoit porter ; car c'étoit-là une de leurs fonctions. Les uns portoient les ais, qui étoient revêtus de lames d'or, les autres les bases ; ceux-ci les voiles ; ceux-là les colomnes. L'Exode raporte tout cela dans un assez grand détail. Lorsque les Israëlites étoient campez, le Tabernacle étoit toûjours placé au milieu du Camp. La raison pourquoi il n'avoit jamais d'autre place mérite bien d'être raportée. Dieu en choisissant son peuple, ne se contenta pas d'en être le Protecteur, il voulut en être le Roi. Il ne donna pas à Moïse d'autre caractére que celui d'Interprete de ses ordres, & de Conducteur des Israëlites : Il se reserva à lui seul l'autorité souveraine ; & la maniére dont il ordonna le Tabernacle en est une preuve. *Ils me dresseront un Sanctuaire*, dit-il à Moïse, *sur le modéle du Tabernacle que je vous montrerai, & j'habiterai au milieu d'eux.* Ce qui a fait dire aux Juifs que le Tabernacle étoit tout à la fois & le Temple de leur Dieu, & le Palais de leur Roi : Que Dieu y residoit, non seulement pour s'y faire adorer, mais encor pour gouverner son peuple. A cette qualité de Roi, Dieu ajoûta celle de Général d'armée. Il se donne le nom d'un Guerrier terrible, qui inspire la crainte & la terreur. Quelle place convenoit mieux à sa tente que le milieu du Camp ? Le Tabernacle entouré de toutes les tentes des Israëlites étoit bien plus majestueux : Et il est assez vrai-semblable que c'est dans cette situation, & dans cét accompagnement magnifique que Dieu en donna le premier dessein. On avoüera sans peine que cette idée de Dieu residant dans le Tabernacle, au milieu de l'Armée des Israëlites, a quelque chose de sublime, & en quelque maniere, de digne de Dieu. Aussi s'est-il manifesté quelquefois aux Prophetes, sous cette image. De sorte que pour entendre les descriptions que font les Prophetes, il est necessaire de savoir la maniére dont le Camp des Juifs étoit composé.

Place du Tabernacle dans le Camp des Israëlites.

Exod. ch. 25.

Le Camp où le Peuple d'Israël que l'Ecriture appelle souvent l'Armée de Dieu, étoit enfermé, avoit une forme

Forme du Camp des Israëlites.

quarrée ; & les Israëlites étoient divisez en quatre corps, qui avoient à leur tête les quatre Tribus de Juda, de Ruben, d'Ephraïm & de Dan. Chacune de ces Tribus occupoit l'un des côtez du Camp avec deux autres Tribus qui lui obéïssoient. Toutes les douze Tribus se distinguoient les unes des autres par des étendards particuliers. C'est le sentiment des Hebreux que ces Etendards avoient des figures. Je ne parlerai que de celles des quatre Tribus principales. L'étendard de Juda portoit un Lion dépeint ; celui d'Ephraïm un bœuf ; celui de Ruben une tête d'homme, & celui de Dan une aigle avec un serpent. Ce sont là en effet les quatre especes d'animaux les plus parfaits. Le Lion est le plus noble des bêtes feroces ; le bœuf des bêtes de charge, l'aigle de tous les oiseaux ; & l'homme est le chef-d'œuvre de Dieu. Que s'il est vrai, comme on le prétend, que les Cherubins que Dieu fit mettre à l'Arche, avoient les figures de ces quatre étendards, l'Arche sera alors veritablement le char, d'où Dieu, comme le Général de ses Armées, combattra contre ses ennemis. Et c'est ainsi que Dieu se fit voir à Ezechiel. De sorte que ce Prophete voïoit tout à la fois le Lion, l'homme, l'aigle & le beuf ; & c'est-là l'explication de cetre vision si difficile, mais si magnifique. Car Dieu étant invisible, sous quelle forme plus digne de lui pouvoit-il se montrer, que sous celle d'un Guerrier, qui a la force, la prudence, l'adresse & la lumiere en partage, à qui personne ne peut resister, & à qui rien n'est caché ; qui est present par tout, & qui d'une viteſſe extrême va par tout où il lui plaît ? La figure des Cherubins de l'Arche étoit le Symbole de ces quatre vertus. Mais je renvoïe le Lecteur au troisiéme Livre de ma description du Temple, où j'explique à fonds les visions des Prophetes.

Merveilles operées dans le Tabernacle.

Dieu rendoit sa présence sensible dans le Tabernacle, par des merveilles éclatantes. Car sans parler de cette nuée, qui le jour couvroit le Tabernacle de son ombre, & la nuit l'éclairoit comme un feu, Dieu répondoit de l'Arche aux demandes que lui faisoit le souverain Prêtre, de sorte qu'on

erusalem, selon les notions qu'on en peut auoir, conformes aux Joseph dans Son Histoire, et les Iuifs dans le Talmud.

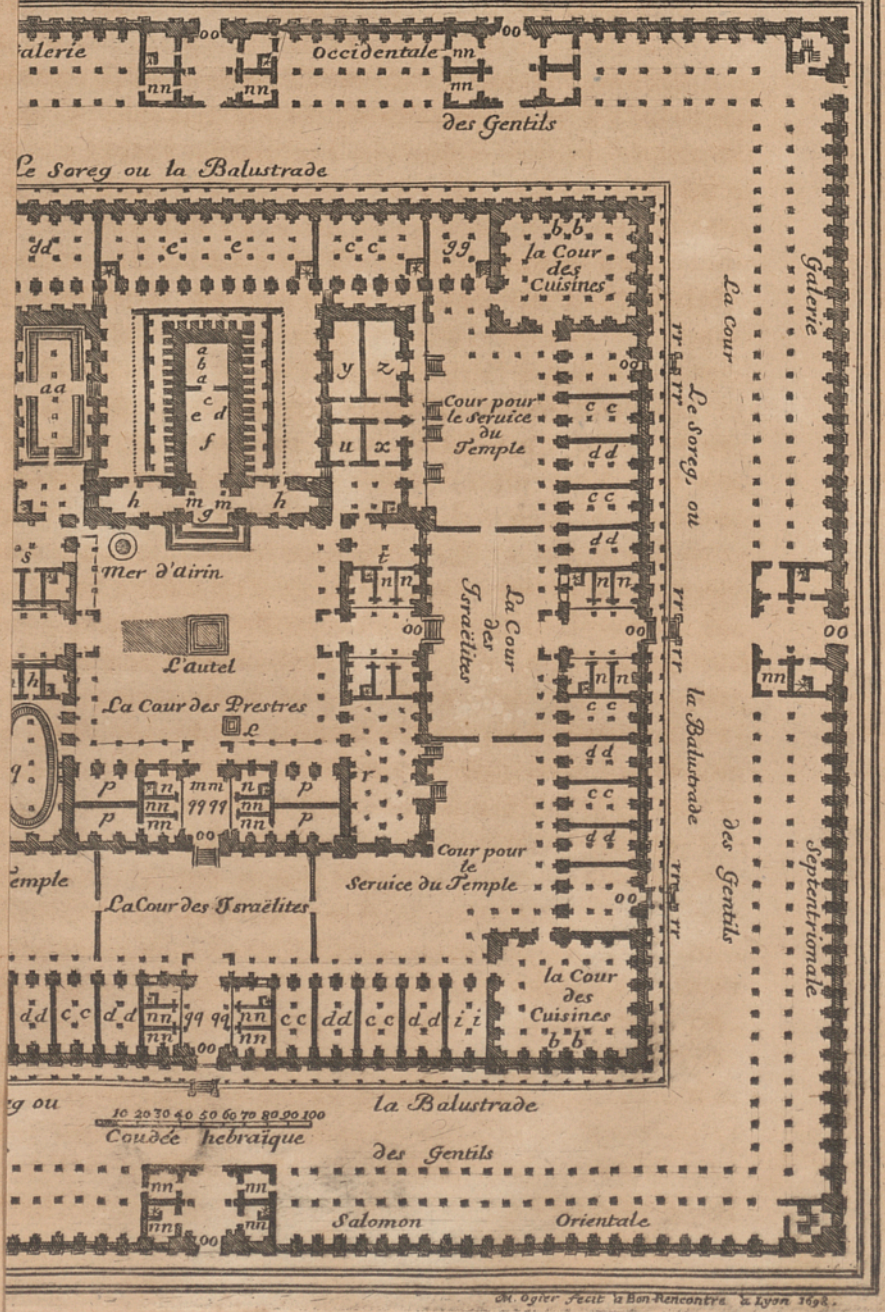

Plan Ichnographique du Temple de Ierusalem, selon les notions qu'on en peut auoir, conformes aux mesures d'Ezechiél, à ce qu'en a dit Joseph dans Son Histoire, et les Iuifs dans le Talmud.

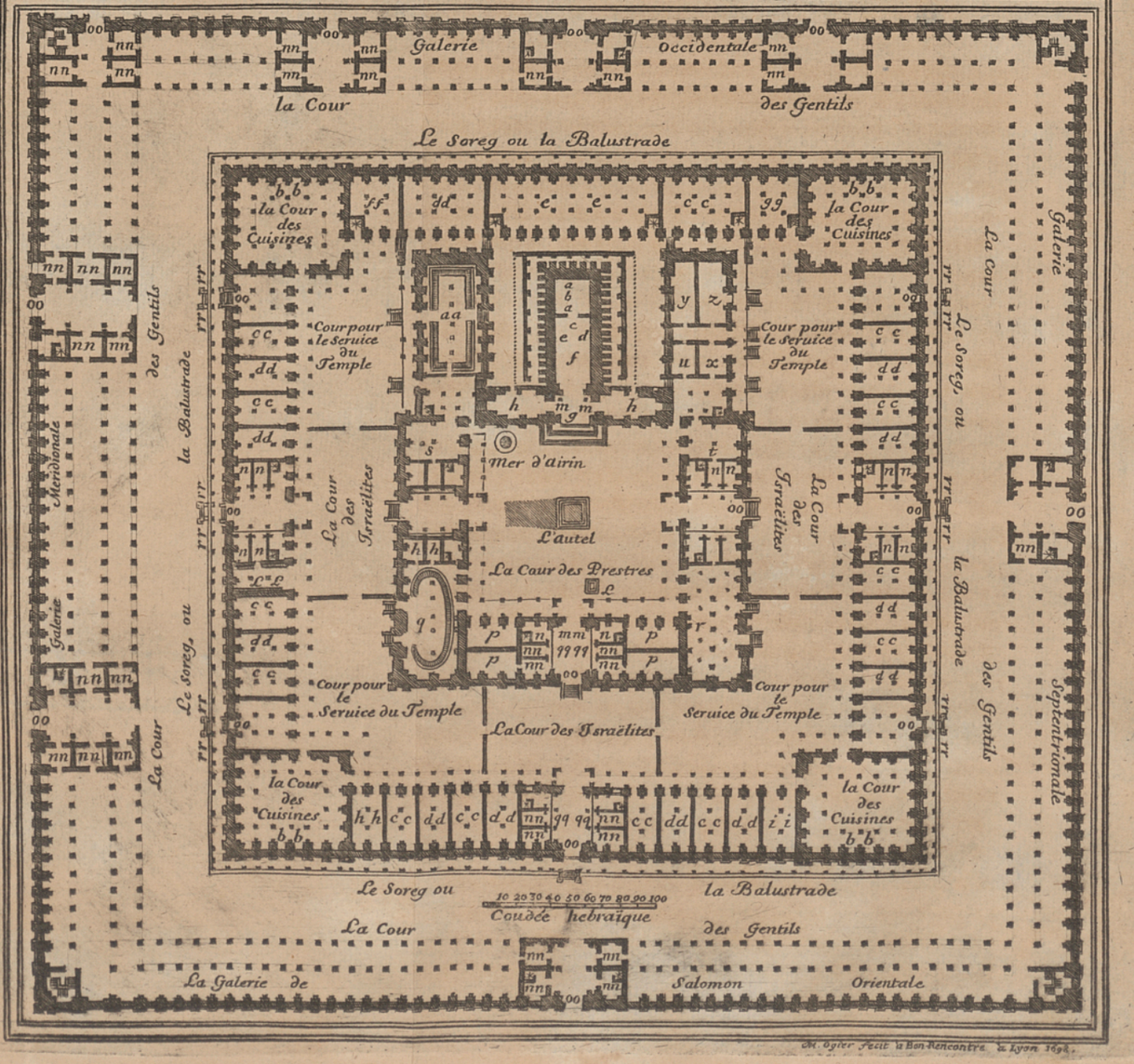


Ant. Ogier Fecit à Bon-Rencontre à Lyon 1694.



entendoit sa voix. De plus, le feu descendoit du Ciel, & consumoit les Holocaustes qu'on offroit sur l'Autel d'airain.

Le Temple succede au Tabernacle.

Mais, quand la valeur de David eut triomphé de tous les ennemis des Israëlites, & leur eut procuré une paix durable; ce Prince Religieux songea à bâtir à Dieu un Temple fixe, dont le Tabernacle avoit tenu lieu jusqu'alors. Dieu en agréa le dessein, mais il voulut en reserver l'execution à Salomon. Il permit seulement à David d'en préparer les materiaux. Aprés sa mort, son fils commença ce grand Ouvrage; & en sept ans il l'acheva avec des dépenses infinies, & une magnificence incroïable. Il le plaça sur le Mont Moria; il y fit aporter l'Arche, & en fit la Dedicace avec toute la pompe possible. Dieu releva l'éclat de cette fête, par plusieurs miracles, qui témoignerent qu'il alloit honorer ce Temple de sa presence, & que c'est-là qu'il vouloit être adoré.

La description de ce Temple fameux a encor plus besoin du secours des yeux que celle du Tabernacle. Aussi en ai-je fait graver deux Planches; l'Ichnographie ou plan & l'Orthographie ou l'élevation.

Forme du Temple.

Le Temple representoit le Tabernacle, c'est-à-dire, que ce qui n'étoit composé que d'ais & de peaux dans l'un, étoit bâti de pierres dans l'autre. Mais le Temple étoit une fois plus grand; & il avoit deux parties, qui se nommoient comme celles du Tabernacle; l'une le Saint, & l'autre le Saint des Saints. Celui-ci avoit vingt coudées en quarre; l'Arche y étoit placée; & parce que Dieu y répondoit au souverain Prêtre, lorsqu'il le consultoit, ce lieu s'appelloit *l'Oracle*. Un simple voile le separoit du Saint. C'est là que l'Autel d'or, la Table des Pains de Proposition, & le Chandelier d'or étoient en la même situation que dans le Tabernacle. L'entrée du Temple étoit fermée par un voile. Il y avoit au devant un Portique ou vestibule, où étoient les deux celebres Colomnes d'airain, *Iachim* & *Booz*, dont les noms marquent que Dieu lui-même étoit l'apui de ce Temple. Outre les cours qui étoient à côté & derriere, il y en

avoit une au devant quarrée, fort ſpatieuſe. Au milieu de laquelle étoit l'Autel où ſe faiſoient les Sacrifices. Cét Autel étoit beaucoup plus élevé & plus vaſte, que nos Autels modernes. On n'égorgeoit pas les victimes ſur cet Autel, mais le feu les y conſumoit, aprés qu'on en avoit répandu le ſang au pied qui étoit entouré d'une foſſe d'où ce ſang s'écouloit par des canaux ſouterrains juſques dans le Torrent de Cedron. Cet Autel avoit des retraites, car en s'élevant il ſe retreſſiſſoit & il étoit de figure quarrée ; & y comprenant ces retraites & la foſſe qui l'environnoit, il avoit en quarré vingt coudées qui font prés de trente-quatre pieds, & étoit haut de dix coudées, c'eſt-à-dire d'environ dix-ſept pieds, c'eſt pourquoi comme la Loi défendoit d'y monter par des degrés, il y avoit à côté une colline ou chemin en pente. Un feu perpetuel y étoit entretenu.

Là auſſi étoit la Mer d'airain, mais beaucoup plus grande que celle du Tabernacle ; & elle étoit portée par douze bœufs. Ces cours dont nous venons de parler étoient reſervées aux Prêtres : Le peuple n'y entroit point, que lorſqu'il preſentoit quelque victime ſur la tête de laquelle il devoit mettre ſes mains dans le tems qu'il la preſentoit. C'eſt à cauſe de cela qu'elle s'appelloit la Cour des Prêtres. La place du Roi étoit à l'entrée de cette cour à droite, lorſqu'on entroit par la porte d'Orient. Il y avoit une ſeconde cour autour de la premiere, qui s'appelloit d'Iſraël ; parce qu'il n'étoit permis qu'aux ſeuls Iſraëlites, ou à ceux qui avoient embraſſé la Loi, d'y entrer ; & les uns & les autres n'oſoient le faire, s'ils n'étoient purs. Ces deux cours étoient fermées, par des bâtimens ſuperbes, diſtinguez en apartemens, en galeries, en chambres. Ces divers bâtimens avoient chacun leur uſage. Les uns étoient l'habitation des Prêtres en exercice de leurs fonctions, leſquelles duroient d'un Sabath à l'autre ; & pendant tout ce tems là, ils n'avoient pas la permiſſion de ſortir du Temple. Il y avoit même beaucoup de perſonnes pieuſes, qui ſe conſacroient à la

Cour d'Iſraël.

priere, & au ſervice du Temple, qui logeoient dans ces vaſtes appartemens. Telle étoit la ſainte veuve Anne, dont S. Luc dit qu'elle ne ſortoit pas du Temple. Les autres étoient deſtinez à garder tout ce qui étoit néceſſaire pour le Temple, comme par exemple, l'huile pour les Lampes, le ſel & le vin pour les victimes, les ornemens ſacerdotaux, les vaſes du miniſtére, les phioles, les coupes. Il y avoit outre cela, des lieux deſtinez à laver les victimes : Et c'étoit-là enfin que ſe tenoit l'aſſemblée ſouveraine de la nation; où étoit la Sale du grand Sanhedrin dont nous parlerons. Il eſt aiſé de juger quels vaſtes édifices étoient néceſſaires pour tout cela. Aux côtez des portes de ces enceintes, il y avoit de grands veſtibules; & je crois que c'eſt dans un de ces veſtibules, qui étoit à la porte Orientale de la Cour des Prêtres, qu'étoient les troncs deſtinés à recevoir les aumônes; qui eſt appellé pour cela *Gazophylacium*, comme qui diroit le lieu du tréſor. On y conſervoit les preſens faits par les Rois; & il s'y trouvoit ordinairement beaucoup de peuple qui venoient à la porte Orientale pour offrir leurs vœux; c'eſt pourquoi Nôtre Seigneur y a parlé ſouvent, il le faiſoit lorſqu'il remarqua cette pauvre femme, dont il releva ſi fort la petite aumône.

L'enceinte des Prêtres avoit trois portes, l'une à l'Orient, l'autre au Septentrion, & la troiſiéme au Midi. Celle des Iſraëlites n'en avoit auſſi qu'une du côté de l'Orient, qu'on appelloit la Belle. Je crois que c'eſt la même que Joſeph appelle la Corinthienne, ſans doute, parce qu'elle étoit faite d'airain de Corinthe, qui parmi les anciens étoit preſque autant eſtimé que l'or. Mais au Midi & au Septentrion, il y avoit trois portes de chaque côté. Cette enceinte étoit quarrée. A chaque angle il y avoit des Cuiſines, dont les deux qui regardoient l'Occident étoient deſtinées aux Prêtres; & celles qui regardoient l'Orient ſervoient à faire cuire les portions des victimes que ceux qui ſacrifioient, étoient obligez de manger, & qu'ils ne pouvoient manger hors du Temple.

Enceinte des Gentils.

Enfin, une troiſiéme enceinte prodigieuſement vaſte enfermoit cét Ouvrage magnifique. Il étoit permis aux Gentils d'y entrer, & elle portoit leur nom. De grandes Galeries regnoient tout autour, l'une deſquelles tournée à l'Orient s'appelloit la Galerie de Salomon. Comme elle étoit à couvert de la bize, le peuple s'y aſſembloit l'Hiver; & l'Evangile nous apprend que JESUS-CHRIST y prêchoit quelquefois. Quoi que cette enceinte fût ouverte aux Gentils, ils ne pénetroient pas juſqu'à celle des Iſraëlites, parce que, à dix coudées de la muraille, il y avoit une baluſtrade de pierres de trois coudées de hauteur. D'eſpace en eſpace étoient poſées des colomnes, où l'on avoit gravé en Hebreu, & en Grec une défenſe de s'avancer à tous ceux qui n'étoient pas purs. C'eſt apparemment là que ſe tint l'humble Publicain, pendant que le Phariſien ſuperbe le voïant éloigné de lui le mépriſoit. La Planche où eſt gravé le deſſein du Temple, n'eſt pas aſſez grande, pour avoir pû y mettre les noms de toutes les parties qui le compoſent. Je me ſuis contenté d'y mettre des lettres en pluſieurs endroits; & l'on trouvera ici ce qu'elles marquent.

a. a. Le Saint des Saints.
b. L'Arche d'Alliance.
c. L'Autel du Thimiame.
d. La Table des Pains de Propoſition.
e. Le Chandelier d'or.
f. Le Saint.
g. Le Veſtibule.
h. h. Lieu où l'on gardoit les coûteaux des Sacrifices.
i. Le Chemin en pente de l'Autel.
l. La Place du Roi.
m. m. Les deux Colomnes, Jachim & Boos.
n. La Chambre des habits.
o. Le lieu où ſe faiſoient les gâteaux qui s'ofroient dans le Temple.
p. p. Appartement des Chantres.

n ∾

ou eleuation du
erusalem, ses faces,
Ses batimens ∾
s ∾

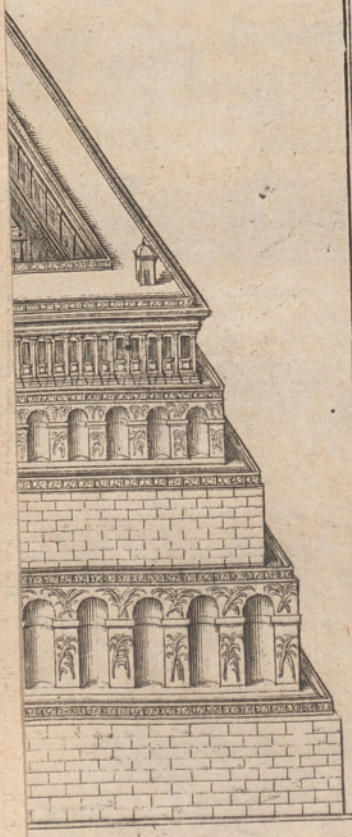

# Orthographia Templi Hierosolymitani ædificiorum ejus, et Substructionum.

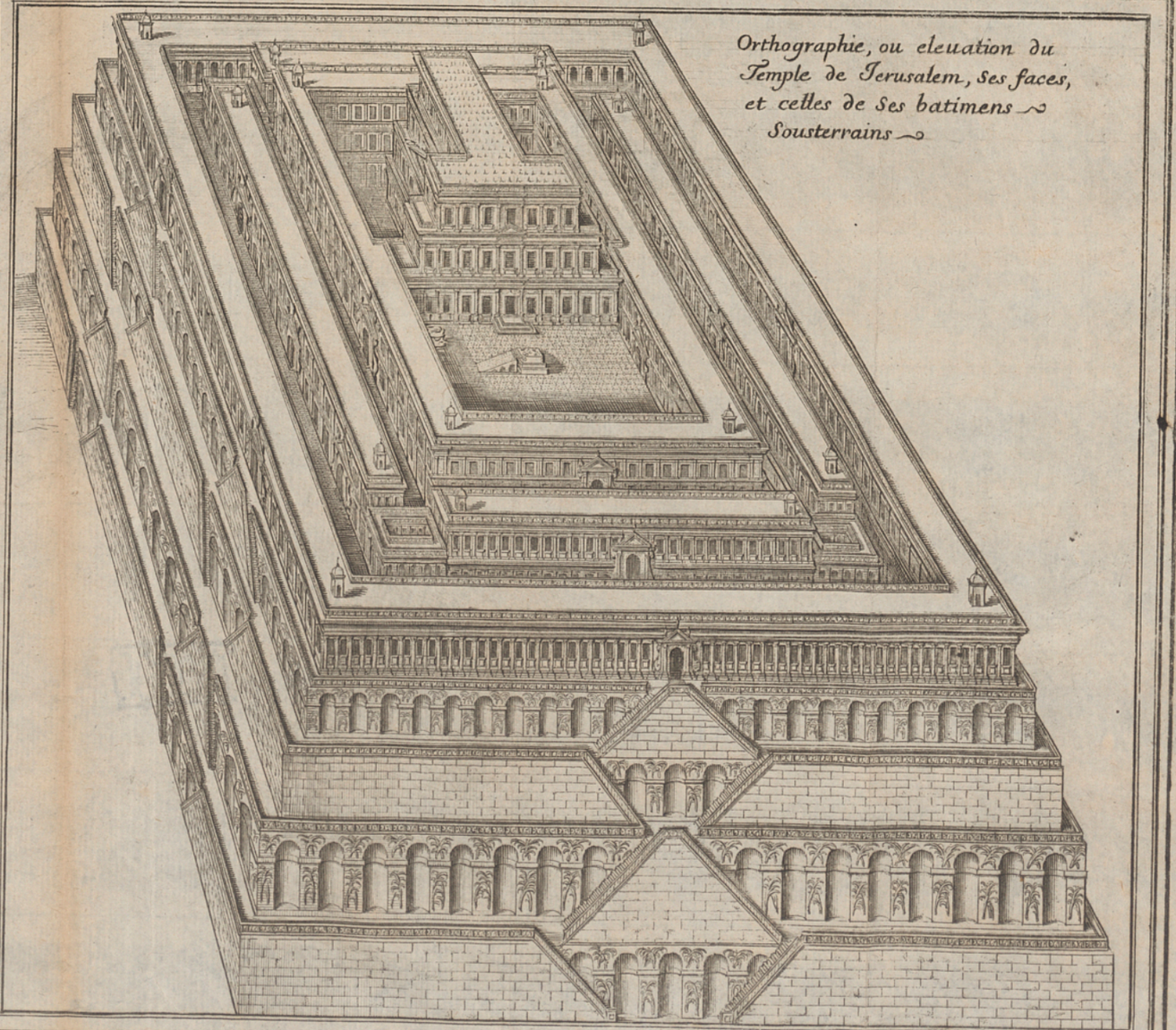

Orthographie, ou eleuation du Temple de Ierusalem, ses faces, et celles de ses batimens Sousterrains

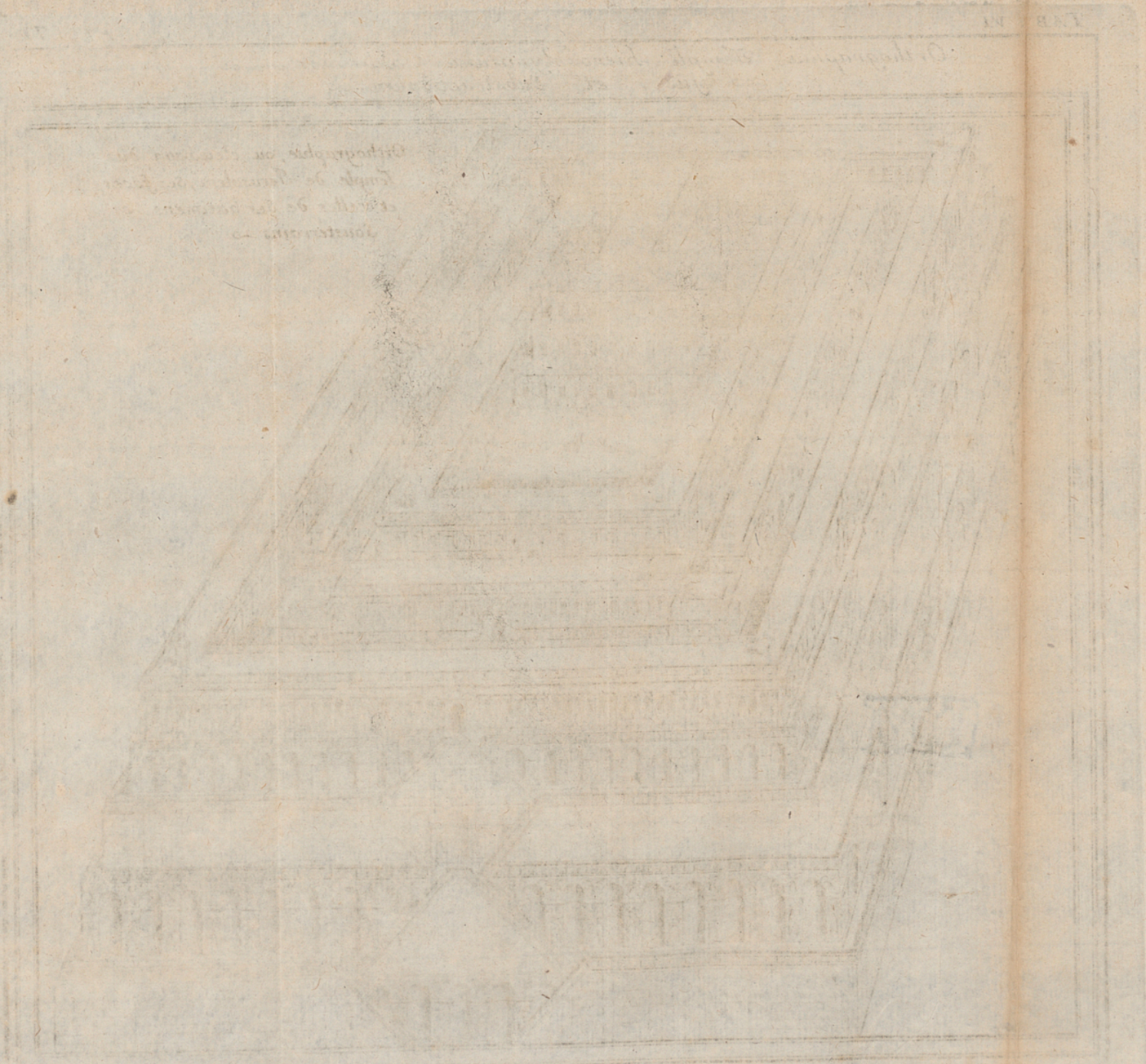

q. La Salle du grand Sanhedrin.
r. Lieu pour laver les Holocaustes.
s. Le Puits.
t. Lieu où l'on tenoit le sel.
u. L'endroit où l'on gardoit les Pains de Proposition.
x. L'endroit où l'on conservoit les pierres qui avoient servi à l'Autel.
y. Lieu où l'on gardoit les Agneaux pour les Sacrifices de chaque jour.
z. Le Bain, où les Prêtres se purifioient.
a. a. Le lieu où les Prêtres s'assembloient.
b b. bb. bb. bb. Les Cuisines.
cc. cc. cc. Sales où l'on parloit de doctrine.
dd. dd. dd. Le different appartement pour y loger ; & pour garder les meubles du Temple.
ee. ee. Appartemens des Prêtres.
f f. Magazin des Parfums.
g g. Buchers.
h h. Appartemens des Nazarêens.
i i. Appartemens des Lepreux, qui se devoient presenter aux Prêtres.
l l. Le second Sanhedrin.
m. m. Lieu destiné à recevoir les aumônes.
n. n. Chambre des Portiers.
o o. Les Portes.
p p. Le petit Sanhedrin.
q q. Espace devant les Chambres des Portiers.
r r. Places des Colomnes, sur lesquelles étoit gravée la défense aux personnes impures & aux Gentils de passer outre.

C'est tout ce qui pouvoit être marqué dans un si petit plan. Voilà l'Orthographie ou l'élevation. Comme l'espace qui étoit sur le Mont Moria ne se trouva pas assez grand pour un Ouvrage si étendu ; il fallut l'élargir en faisant des terrasses, sous lesquelles il y avoit de vastes souterrains.

Les murailles qui renfermoient & soûtenoient tout l'edifice étoient d'une hauteur prodigieuse. Du côté de la plus profonde vallée, elles étoient hautes de plus de trois cens coudées qui font plus de cinq cens pieds. Quels arcs-boutans faloit-il pour les soûtenir ? La disposition des dégrés pour monter au Temple étoit admirable. Toute cette structure étoit de pierres extrêmement grandes. Et c'est cette structure que les Disciples de JESUS-CHRIST admiroient, & qu'ils lui faisoient remarquer en sortant du Temple, & descendant les dégrez comme je le crois.

Marc. ch. 13. v. 1.

Il ne faut pas oublier de remarquer que le toit du Sanctuaire étoit tout heriſſé de pointes pour empêcher les oiseaux de se poser dessus ; car les Juifs portoient leur respect pour le Temple de Dieu jusqu'à cette délicatesse.

Second Temple.

Aprés que le Temple de Salomon eût été détruit, Zorobabel obtint de Cirus la permission de le rebâtir au retour de la captivité. Ce second Temple fut élevé dans la même place ; mais il n'égala pas la magnificence du premier. Long-tems aprés, Herodes le Grand y fit de grandes reparations & de superbes embellissemens. Mais, ce second Temple ( c'est ainsi que les Juifs appellent celui de Zorobabel & d'Herodes ) n'eut pas cinq avantages qu'avoit celui de Salomon. Le premier étoit *l'Urim* & le *Thumin*. Ces deux mots signifient lumiere & perfection, ou verité & doctrine. On ne convient pourtant pas ce qu'étoient cét *Urim* & *Thumin*. Quelques-uns croïent que ces deux mots étoient gravez sur le Rational du Grand Prêtre, & que quand il étoit revêtu de cét ornement, il connoissoit les choses les plus cachées. D'autres pensent que c'étoit une certaine chose inserée dans le Rational, par laquelle le Grand-Prêtre connoissoit les volontez de Dieu, & qui à cause de cela s'appelloit verité & doctrine : & la figure de cette chose est un beau sujet de dispute pour les Rabins. Le second avantage du Temple de Salomon est le don de Prophetie, qui étoit commun parmi les Juifs, tant que ce Temple a subsisté. Le troisiéme, l'Arche d'alliance.

Privé des cinq privileges du Temple de Salomon.

d'alliance. Le quatriéme, la préſence de Dieu, qui répondoit aux demandes qui lui étoient faites. Le cinquiéme, le feu du Ciel, qui décendoit ſouvent, pour conſumer les holocauſtes. Ces cinq avantages ſe perdirent dans la Captivité.

Temples de Garizim & d'Egipte.

Nous avons raporté dans l'abregé de l'Hiſtoire des Juifs, que Sennabalat obtint pouvoir de Darius, & enſuite d'Alexandre le Grand, de bâtir un Temple ſur la Montagne de Garizim, en faveur de Manaſſés ſon gendre, qui en fut le ſouverain Sacrificateur. Il fut d'abord conſacré au veritable Dieu; mais, enſuite Antiochus Epiphanes le dedia à Jupiter l'Hoſpitalier, & les Samaritains ne témoignerent pas beaucoup d'oppoſition à ce changement. Jean Hircan le détruiſit deux cens ans aprés ſa conſtruction, avec la Ville de Samarie. Cette Ville fut rebâtie par Herode, qui en l'honneur d'Auguſte lui donna le nom de Sebaſte. Il y rétablit le Temple; mais les Samaritains en firent peu de cas, & préfererent la Montagne de Garizim. Nous avons auſſi parlé du Temple qu'Onias fit bâtir au vrai Dieu en Egipte. Mais comme l'Ecriture ne reconnoit point ces Temples pour legitimes, nous n'en parlerons pas davantage pour finir cette matiere, il eſt à propos de dire un mot des Synagogues.

Synagogues, leur origine & leur uſage. προσευχὴ.

Les Synagogues étoient des lieux ſaints, deſtinez à la priere & à l'inſtruction. Par raport à la premiere, elles étoient appellées des Oratoires; & le mot Grec que leur donne le Nouveau Teſtament ſignifie également & la priere, & la maiſon de prieres. Les Synagogues n'ont aucune figure déterminée. Il y a dans chacune une maniére d'Autel, ou plûtôt une table, ſur laquelle on étend le Volume de la Loi. A côté, vers l'Orient, eſt une armoire, où ce Livre eſt gardé. Il y a un grand nombre de lampes attachées au lambris. Les femmes ſont ſeparées des hommes dans une chambre, qui joint à la Synagogue, d'où elles voïent & entendent ce qui s'y fait. On croid que c'eſt pendant la captivité que les Juifs n'avoient plus de Temple, qu'ils

commencerent à bâtir ces lieux d'assemblées ; car c'est ce que signifie le mot Grec de Synagogue, pour prier & pour s'instruire de la Loi. Il y en avoit plusieurs dans chaque Ville, & l'on en comptoit à Jerusalem jusqu'à quatre cens quatre-vingts. Ce nombre étoit necessaire pour la multitude prodigieuse de Juifs, qui étoient obligez d'y venir trois fois l'année adorer Dieu dans le Temple. De ces Synagogues, il y en avoit de propres aux Juifs, non seulement de chaque Païs, mais de chaque condition. Ainsi, dans les Actes, il est parlé de la Synagogue des Affranchis & des Alexandrins. Philon, dans la Relation de son ambassade à Caligula, rapporte qu'il y avoit à Rome quantité d'Affranchis qui étoient Juifs. Voici comme parle le même Auteur des Synagogues : *Les Iuifs s'instruisent en tout tems des divines Ecritures, mais principalement le septiéme jour qu'ils estiment étre un jour saint, & auquel il ne leur est pas permis de faire aucun travail. Toutes les fois qu'ils vont aux Synagogues, qui sont des lieux sacrez, les plus jeunes se mettent aux pieds des personnes âgées, & écoutent avec beaucoup d'attention. Quelqu'un lit les Livres saints, & un autre des plus éclairez & des plus Savans explique les difficultez qui s'y rencontrent. Il repete la même chose dans un autre Ouvrage. Tous les septiémes jours on ouvre dans toute la Ville une infinité d'Ecôles publiques de prudence, de temperance, de force, de justice, & de toutes sortes de vertus. Les uns y sont assis modestement, & dans un silence profond, prétent une attention merveilleuse à ces saints discours, dont ils sont alterez. Et l'un des plus savans s'éleve, & leur donne d'excellentes instructions, pour régler sagement toute la conduite de leur vie.*

Traité intitulé, que l'homme de bien est toûjours libre.

Traité du Septenaire.

Vous voïez dans la Carte de Jerusalem plusieurs de ces Synagogues au haut desquelles est un homme avec une trompette. C'est ainsi qu'ils annonçoient le tems de la priere, & l'heure où commençoient la solemnité de chaque fête.

## CHAPITRE V.

*Des diverſes maniéres de meſurer le tems, en uſage parmi les Hebreux. Des Heures, des jours, des Semaines, des Mois, des Années, & du Iubilé.*

DIeu qui avoit formé la République des Hebreux, n'avoit pas manqué de déterminer des tems fixes & réglez de faire les choſes, ſans quoi tout eſt néceſſairement dans la confuſion & le trouble. Cet ordre étoit d'autant plus néceſſaire, qu'il avoit preſcrit à ſon peuple des ſacrifices & des Fétes, & avoit attaché les uns & les autres à des jours précis. C'eſt ce qu'on auroit de la peine à bien démé-ler, ſi l'on ne ſavoit la maniére dont les Hebreux régloient & meſuroïent les tems. Car quoi que tous les Peuples ſe ſervent à peu prés des mêmes termes, ces termes ont des ſens bien differens. Ainſi nos heures, nos jours, nos mois, nos années ne ſont pas les mêmes, que celles des Hebreux.

Les Peuples ſe ſervent des mêmes noms, pour meſurer le tems, & les entendent diverſement.

Le tems eſt la meſure de la durée des choſes. On juge de cette durée, par raport au cours des Aſtres : c'eſt-à-dire, qu'une choſe a une durée plus longue, ou plus courte, ſelon que certains Aſtres ont fait plus, ou moins de tours, pendant que cette choſe a ſubſiſté. Or les Aſtres ont, ou paroiſſent avoir pluſieurs ſortes de mouvemens. Ils en ont un autour de la Terre, qui les emporte avec le Ciel d'Orient en Occident. Le tems que dure cette revolution s'appelle le jour. Ce mot ne ſignifie pas ſeulement le tems, où le Soleil nous éclaire. Il ſignifie encore tout l'eſpace que dure ce mouvement des Aſtres autour de la terre. Les Nations ne content pas de la même maniére le commencement du jour. Les unes le commencent à midi ; les autres à minuit. Celles ci au lever, celles-là au coucher du Soleil. Les Hebreux ſuivent cette derniere maniére, c'eſt-à-dire, que parmi eux le jour commence au coucher du Soleil, & finit le

lendemain, lorsque cét Astre se couche. De là vient que nous lisons dans l'Evangile, que les jours de Sabath on n'aportoit les malades à JESUS-CHRIST qu'aprés le Soleil couché; parce qu'alors le Sabath étoit fini; ainsi les Juifs exacts à le garder jusqu'au scrupule ne craignoient plus de le violer. C'est la coûtume des Hebreux de marquer le jour tout entier, par ces deux termes; le soir & le matin, ou par ceux-ci; là nuit & le jour. Les Grecs expriment la méme chose, par leur νυχθημέρον; & ce terme se donne à quelque partie du jour, ou de la nuit que ce soit. C'est pourquoi, si une chose a duré une partie du jour précedent, la nuit toute entiere, & une partie du jour suivant, les Hebreux disent qu'elle a duré trois jours & trois nuits.

Ancienne maniére de diviser le jour.

Il en est du tems, comme des lieux; le partage qu'en font les peuples est purement arbitraire. Autrefois les Hebreux & les Grecs ne divisoient les jours que par les trois differences sensibles du Soleil, lorsqu'il s'éleve, lorsqu'il est sur nos têtes, & lorsqu'il se couche; c'est-à-dire, qu'on ne comptoit que le matin, midi, & le soir. Ce sont aussi les seules parties du jour, qu'on trouve distinguées dans l'ancien Testament. Le jour n'avoit pas encor été partagé en vingt-quatre heures. Dépuis les Juifs & les Romains diviserent le jour, c'est-à-dire, le tems où le Soleil éclaire, en quatre parties, composées chacune de trois heures. Mais ces heures sont differentes des nôtres, en ce que les nôtres sont toûjours égales; puisqu'elles font toûjours la vingt-quatriéme partie du jour; au lieu que parmi ces peuples, l'heure n'est que la douziéme partie du tems, où le Soleil est sur l'horizon. Comme ce tems est plus long en Eté, & plus court en Hyver, les heures d'Eté étoient plus longues que celles d'Hiver. La premiere heure commençoit au lever du Soleil; midi étoit la sixiéme, & la douziéme finissoit au coucher du Soleil. La troisiéme heure partageoit l'espace entre le lever du Soleil & midi; la neuviéme heure partageoit celui qui étoit entre midi & le coucher du Soleil. C'est par raport à cette division du jour, que JESUS-

Maniére de partager le jour parmi les Juifs.

CHRIST dit dans l'Evangile : *N'y a-t-il pas douze heures dans le jour ?* Cette difference des heures d'Eté & d'Hyver n'étoit pas fort ſenſible dans la Judée ; car comme elle n'eſt pas ſi éloignée à beaucoup prés de la Ligne que la France, les jours y ſont preſque égaux. Le plus long de l'année, qui eſt de ſeize heures à Paris, n'eſt que de treize à Jeruſalem. S. Jean. ch. 11. v. 9.

Les Hebreux diſtinguent deux ſoirs, ou deux Vépres. La premiere commence à midi, & s'étend juſqu'au coucher du Soleil. La ſeconde ſe compte du coucher du Soleil ; & ils appellent le tems renfermé dans ces deux termes, c'eſt-à-dire, depuis midi juſqu'à Soleil couché, l'entre les deux Vépres.

La nuit étoit partagée parmi les Hebreux en quatre parties. Elles étoient appellées des veilles ; chacune duroit trois heures. La premiere eſt nommée dans Jeremie le commencement des veilles ; la ſeconde la veille du milieu ; dans le Livre des Juges, parce qu'elle duroit juſqu'au milieu de la nuit. Le commencement de la troiſiéme veille étoit à minuit ; & elle duroit juſqu'à trois heures du matin. La quatriéme s'appelloit la veille du matin. De ces quatre parties de la nuit, la premiere commençoit à Soleil couché, & duroit juſqu'à neuf heures. La ſeconde duroit juſqu'à minuit ; la troiſiéme juſqu'à trois heures. La quatriéme finiſſoit au lever du Soleil. L'Ecriture donne quelquefois d'autres noms à ces veilles. Elle appelle la premiere le ſoir ; la ſeconde le milieu de la nuit ; la troiſiéme le chant du coq ; la quatriéme le matin. Lament. ch. 2. v. 19. Chap. 7. v. 19.

Les Hebreux compoſent leur Semaines de ſept jours, comme nous, dont il y en a ſix deſtinez au travail ; mais il ne leur eſt pas permis de travailler le ſeptiéme jour. C'eſt à cauſe de cela qu'ils l'appellent Sabath, c'eſt-à-dire, le jour du repos.

L'obſervation du Sabath a rapport à la création du Monde. Dieu aprés avoir emploïé ſix jours à tirer l'Univers du neant, ſe repoſe le ſeptiéme, & le conſacra au repos. Ce Semaine & Sabath des Juifs.

terme de Sabath se prend pour la Semaine entiere. D'où vient que le Pharisien, pour dire qu'il jeûnoit deux fois la Semaine, dit qu'il jeûne deux fois chaque Sabath. Les jours de la Semaine n'ont point d'autre nom que celui de leur ordre. Le premier, le second le troisiéme du Sabath ; ainsi comme les Hebreux se servent d'un même mot pour dire *un* & *premier*, dans leur maniere de parler *una Sabbati* c'est le premier jour de la Semaine. Neanmoins les Hebreux Helleniſtes donnent un nom particulier au sixiéme jour, c'est-à-dire, à la veille du Sabath ; il l'appellent *Paraſceve*. Ce mot signifie Préparation. La Loi du Sabath obligeoit les Hebreux à un repos si exact, qu'il ne leur étoit pas permis d'aprêter à manger, pas même d'allumer du feu ; ce qui les obligeoit à préparer toutes choses la veille. Ce jour avoit un autre nom parmi les Hebreux qui n'étoient pas Helleniſtes: ils l'appelloient la Vêpre du Sabath; & cette Vêpre commençoit à la neuviéme heure, ou à trois heures aprés midi. C'est alors qu'ils songeoient à préparer toutes choses pour le lendemain : & s'ils alloient ce jour-là en quelque endroit, ils faisoient en sorte d'être arrivez, avant le coucher du Soleil. L'Empereur Auguste, pour s'accommoder à leurs coûtumes fit un Edit en leur faveur, qui défendoit d'appeller les Juifs en justice les Vendredis, aprés la neuviéme heure du jour.

Ce que c'est que *Paraſceve*.

Outre cette Semaine de jours, les Hebreux en ont une autre, composée de sept années, dont la septiéme étoit une année de repos. Elle s'appelloit aussi Sabathique. La terre se reposoit cette annee ; & il n'étoit pas permis de la cultiver. Au bout de sept Semaines d'années, c'est-à-dire, aprés quarante-neuf ans, l'année quarante-neuviéme étoit appellée l'année du Jubilé. Plusieurs croïent que c'étoit la cinquantiéme année, mais ils se trompent. Il est vrai que cette cinquantiéme année étoit la premiere d'une nouvelle periode qui se nommoit Jubilé.

Deux autres sortes de Semaines parmi les Juifs.

Parmi les Astres, le Soleil & la Lune sont les plus considérables, & les plus propres à la distinction des tems. Ils ont

l'un & l'autre deux mouvemens. Par le premier, ils roulent autour de la terre, d'Orient en Occident, dans vingt-quatre heures. Le ſecond les porte vers l'Orient, mais leur courſe n'eſt pas égale. Car le Soleil emploïe trois cens ſoixante-cinq jours, cinq heures & quarante-neuf minutes à la ſienne, au lieu que la Lune acheve ſon tour en vingt-ſept jours, ſept heures & quelques minutes. Le Cercle qu'elle décrit coupe celui que décrit le Soleil, qu'on appelle Zodiaque en deux endroits. Ces ſections ſont appellées Nœux par les Aſtronomes, & ils changent tous les mois.

Difference du cours de la Lune & du cours du Soleil.

Cette inégalité de mouvement eſt cauſe que la Lune joint quelquefois le Soleil, & quelquefois s'en éloigne. Quand elle s'eſt ſeparée du Soleil, avant qu'elle le rejoigne, il lui faut vingt-neuf jours, douze heures, & quelques minutes; parce que dans le tems qu'elle fait ſon tour, le Soleil avance dans le Zodiaque. Ainſi, quand elle eſt revenuë au point, dont elle étoit partie, elle a encore à faire le chemin, dont le Soleil eſt avancé, pour l'atteindre. Les Hebreux appellent l'eſpace d'une conjonction à l'autre *garcha*, & les Grecs μὴν, d'où les Latins ont fait *menſis*; & nous le nom de nos mois. Il eſt conſtant que la Lune a toûjours réglé les mois; & ſes differentes Phaſes ſont trés-aiſées à ſe faire remarquer. Quand elle eſt jointe au Soleïl, elle eſt abſorbée dans ſes raïons. Dés qu'elle s'éloigne ſon croiſſant commence à ſe montrer & s'augmente inſenſiblement juſqu'à ce qu'enfin tout ſon diſque eſt lumineux, aprés quoi ſa lumiere ſe diminuë, & repaſſant par les mêmes figures revient à ſon premier croiſſant, & rentre dans les raïons du Soleil.

Si la Lune régle les mois, le Soleil régle l'année. Mais le partage que nous faiſons de l'année en douze mois, n'a aucun raport au mouvement de la Lune. Il n'en eſt pas de même parmi les Hebreux: leurs mois ſont Lunaires; & le nom qu'ils leurs donnent le montrent aſſez. Ils n'en content pas le commencement à la conjonction, c'eſt-à-dire, lorſque la Lune eſt jointe au Soleil, parce qu'alors cét Aſtre

Les Juifs réglét leurs mois par la Lune.

nous la dérobe ; ils les commencent à sa premiere Phase, lors qu'étant separée du Soleil, elle se montre à l'Occident, aprés le coucher du Soleil. A cause de cela, ils appellent le commencement de leur mois Neomenie, c'est-à-dire, nouvelle Lune. L'Interprete Latin, pour s'accommoder au stile des Romains, lui donne le nom des Calendes. On ne peut connoître que par une suputation Astronomique le moment auquel la Lune se trouve en conjonction avec le Soleil ; car alors elle ne paroît point. Les Hebreux étoient peu habiles dans cette science quand leur Republique fut formée. C'est pour cela que Dieu leur ordonna de commencer leurs mois à la premiere Phase, où à la premiere aparition de la Lune ; ce qui ne demande point de science, mais parce que cette premiere apparition de la Lune étoit importante dans leur Religion, Dieu aïant ordonné qu'on fêtât la Neomenie, & qu'on lui offrit un Sacrifice particulier, il est bon de raporter ici les soins que se donnoient les Hebreux pour découvrir la nouvelle Lune.

Comment les Juifs marquoient le commencement de leurs mois.

Premierement, c'étoit une affaire qui regardoit le grand Sanhedrim, il y avoit toûjours dans ce corps des personnes qui s'appliquoient à l'Astronomie ; & les differentes Phases de la Lune étoient même dépeintes dans la Salle, où s'assembloit le Sanhedrim. Secondement, on choisissoit des gens de la derniere probité, qui alloient sur les Montagnes voisines, dans le tems de la conjonction ; & dés qu'ils avoient apperçû la nouvelle Lune, ils venoient en toute diligence, même le jour du Sabath, en avertir le Sanhedrim. Aussitôt l'on crioit : *La fête de la nouvelle Lune ; la fête de la nouvelle Lune* ; & tout le peuple en étoit averti par le son des Trompettes. David fait allusion à cette cerémonie, lorsqu'il dit : *Iouës de la Trompette dans la Neomenie, ce jour ordonné pour être fêté.* L'air est si serain dans la Judée, qu'il arrive rarement que les nuages cachent la Lune. Lors que cela arrivoit, l'erreur qui en naissoit étoit d'abord rectifiée, & n'alloit pas à l'autre mois. Les Decrets du Sanhedrim étoient si reverez, que les Juifs disent que lors même

même qu'il se trompoit, il falloit les suivre.

De ce que nous venons de dire sur le cours de la Lune, on void qu'il y a deux sortes de mois, l'un qui se régle par le cercle que décrit la Lune, & elle y emploit vingt-sept jours, sept heures & quelques minutes. : Ce mois s'appelle Periodique. L'autre se mesure par l'espace qu'il y a d'une conjonction à l'autre de la Lune avec le Soleil; ce mois s'appelle Synodique. Il est de vingt-neuf jours, douze heures, quarante-quatre minutes, & quelques secondes. Ce dernier est le plus populaire, & le seul en usage; parce que les Phases de la Lune sont toutes propres à en distinguer le commencement, le milieu & la fin. Les heures qui excedent les vingt-neuf jours sont cause qu'alternativement un mois est de vingt-neuf jours, & l'autre de trente. Autrefois le Sanhedrin régloit le nombre des jours de chaque mois; mais maintenant les Juifs suivent le calcul commun; & leurs mois sont tour à tour de vingt-neuf & de trente jours.

Mois Periodique.

Mois Synodique.

Il ne nous reste plus qu'à parler de l'Année des Juifs. Je n'entre point en question s'ils se servoient de la Solaire, ou de la Lunaire; parce qu'il est constant que l'une & l'autre étoit en usage parmi eux. Je remarque seulement qu'ils avoient un trés-grand soin que le premier mois de leur Année sacrée, c'est-à-dire, l'année qui régloit les fêtes & la Religion, ne fût jamais tout entier au deçà de l'Equinoxe : sans cette précaution ils auroient solemnisé deux fois les mêmes fêtes dans une année Solaire.

Année des Juifs.

Ainsi l'Equinoxe étoit un point fixe, qui servoit aux Juifs à régler leur année; & en voici la maniére. Les deux Equinoxes commençoient chacun une année differente. La Lunaison, qui suivoit celui d'Automne, aprés la recolte des fruits, commençoit l'année civile. L'opinion commune est que le monde a été créé dans cette saison. C'étoit autrefois le premier mois de l'année parmi les Juifs. Mais, aprés leur sortie d'Egipte, pour conserver le souvenir de leur délivrance, Moïse ordonne que le mois, où elle s'étoit

faite ( ce fut dans le tems que la terre s'ouvre, & que tout germe ) eût le premier rang : Et ainsi l'Equinoxe du Printems commence une seconde année qu'on appelle sacrée, ou Ecclesiastique. Quoique ces deux années aïent des commencemens differens, elles sont l'une & l'autre composées de douze mois, qui se nommoient, par leur ordre, premier, second, troisiéme, &c. Il n'y avoit que les mois des deux Equinoxes qui eussent un nom particulier. Celui du Printems s'appelloit *Avir*, ou *Abib*, qui veut dire l'Epi vert ; & celui de l'Automne, *Ethanun*, Mais, environ le tems de la captivité, chaque mois eut un nom particulier. Les voici: Le premier mois qui se nommoit *Abib*, fut appellé *Nisan* ; le second, *Iar* ; le troisiéme *Sivan* ; le quatriéme *Tammus* ; le cinquiéme *Ab* ; le sixiéme *Elul* ; le septiéme *Tisri* ; le huitiéme *Maresvan* ; le neuviéme *Casleu* ; le dixiéme *Thebet* ; le onziéme *Shebet* ; le douxiéme *Adar*. Cependant, il y avoit certaines années, où l'on ajoûtoit un treiziéme mois, qui s'appelloit *Veadar*, c'est-à-dire, second *Adar*.

Comment les Astronomes réglent l'Année, & la diversité des Saisons.

Afin que l'on comprenne mieux la maniere dont les Juifs régloient leur année, il faut expliquer briévement les premiers principes de la Sphere. Entre les deux Poles du monde, les Astronomes ont feint un cercle, qui coupe la Sphere en deux parties égales, à qui ils ont donné le nom d'Equinoctial. A une certaine distance de ce Cercle, ils en ont fait un autre de chaque côté, qu'ils nomment Tropiques. Ils en ont feint un quatriéme qu'ils tirent de l'un de ces Tropiques à l'autre, & qui coupe obliquement en deux points opposez l'Equinoctial ; & ils ont nommé ce quatriéme Cercle le Zodiaque. Ils ont ensuite marqué quatre points principaux dans le Zodiaque ; deux dans les endroits où il touche les Tropiques, & deux dans les sections du Cercle Equinoctial. Par là ils expliquent la longueur de l'année, la diversité des Saisons, & l'inégalité des jours & des nuits. Car l'année n'est autre chose que l'espace que le Soleil emploïe à parcourir le Zodiaque. Quand le Soleil se trouve dans les points qui coupent l'Equinoctial, les jours sont

égaux aux nuits ; & nous avons alors le Printems, ou l'Automne. Quand il s'avance vers nôtre Pole, & qu'il eſt arrivé juſqu'au Tropique, c'eſt l'Eté ; & nous avons l'Hiver, lors qu'aïant repaſſé la Ligne, il eſt parvenu à l'autre Tropique. De ces quatre Points, ceux qui touchent les Tropiques, s'appellent Solſtices ; ceux qui coupent l'Equinoctial s'appellent Equinoxes.

Ce que c'eſt que le Biſſexte.

Les anciens Aſtronomes avoient crû que le Soleil emploïoit à faire ſon tour trois cens ſoixante-cinq jours, & ſix heures. On joignoit ſix heures tous les quatre ans, pour en faire un jour qu'on inſeroit au mois de Février, aprés le ſixiéme des Calendes, qui s'appelloit auſſi le ſixiéme des Calendes, qui s'appelloit auſſi le ſixiéme des Calendes, d'où lui eſt venu le nom de Biſſextil. Ainſi tous les quatre ans, le mois de Février qui ordinairement eſt de 28. jours eſt plus long d'un jour, & en a vingt-neuf. Mais les Aſtronomes des derniers ſiécles aïant fait des obſervations plus exactes ont trouvé que l'année n'étoit pas ſi longue d'onze minutes. Quelque peu conſidérable que paroiſſe cette difference, elle n'avoit pas laiſſé de jetter de la confuſion, par la ſuite de pluſieurs ſiécles, dans l'ordre des Saiſons. De ſorte que l'Equinoxe du Printems, qui, dans le tems du Concile de Nicée, tomboit au vingtiéme, & au vingt-uniéme de Mars, ſe trouvoit le ſiecle paſſé, le dixiéme, ou le onziéme. La difference de l'année ordinaire & de la Biſſextile eſt cauſe que l'Equinoxe avance ou recule d'un jour. Pour arrêter ce deſordre, qui auroit dans la ſuite mis au milieu de l'Hiver le mois d'Avril, où la nature ſe réveille, & ſe pare de tous les ornemens du Printems, on a reformé le Calendrier ; & par un retranchement de dix jours, on a ramené les Equinoxes aux mêmes Points, où ils ſe faiſoient du tems du Concile de Nicée. De plus, on a retranché le Biſſexte tous les cent ans, que l'on remet pourtant de quatre en quatre ſiécles ; & par là les Points des Equinoxes ſont tellement fixez, qu'ils ne peuvent plus varier. On me pardonnera cette digreſſion, qui ſera ſans doute de quelque ſecours à ceux qui n'ont pas étudié à fonds ces matiéres.

Erreur des anciens Aſtronomes, corrigé le ſiécle paſſé.

Voïons maintenant par quel moïen les Juifs régloient si bien leurs années, que leur premier mois se trouvoit toûjours au Printems. Deux raisons les engageoient à être extrémement exacts là dessus. L'une que la Loi les obligeoit d'offrir à Dieu dans ce mois une gerbe d'orge mûr, ou pour le moins prés de sa maturité : l'autre que la fête de Pâque, qui tomboit le quatorziéme de cette Lune, ne pouvoit se celebrer qu'en immolant une infinité d'agneaux, qu'il auroit été impossible de trouver en Hiver. Il falloit donc par necessité ajuster les mois Synodiques aux diverses Saisons de l'année.

Mois Embolimique.

Cependant, douze de ces mois ne font que trois cens cinquante-quatre jours, huit heures, quarante-huit minutes, & quelques secondes. Cette Année Lunaire est par consequent plus courte que la Solaire, d'onze jours, de quelques heures & minutes. J'ai déja dit que les Juifs régloient leurs mois par les Phases de la Lune, plûtôt que par une supputation astronomique. Lors donc que leur douziéme mois fini, ils s'appercevoient que le Printems n'étoit pas encore arrivé, la Lunaison suivante n'appartenoit pas au premier mois, mais à un treiziéme qu'ils inseroient, & qui à cause de cela s'appelloit Embolimique. Ils faisoient si bien que la pleine Lune du mois *Nisan* ne précedoit pas l'Equinoxe, c'est-à-dire, le jour, où le Soleil entrant dans le premier degré du Belier rend les nuits égales aux jours.

Observation des Juifs pour la Dîme du Bétail, & pour le fruit des arbres.

Pour donner une parfaite intelligence de cette matiere je remarquerai encor que les Juifs distinguoient quatre sortes d'années, ou pour mieux dire, qu'ils marquoient dans chaque année quatre commencemens. Celui de l'année civile, au mois *Tisri*, celui de l'année Sacrée, au mois *Nisan*; celui de la Dîme du Bétail, au mois *Elul*, c'est-à-dire, selon les Rabins, qu'on commençoit à tenir compte de tout le Bétail, qui naissoit depuis ce mois, pour en offrir la Dîme à Dieu : celui enfin des arbres, le premier, ou le quinziéme du mois *Shebet*. Les mêmes Rabins disent que la Loi ordonnant de ne pas manger du fruit d'un arbre nouvellement

planté, qu'aprés trois ans, parce que, juſqu'à ce tems-là, l'arbre étoit cenſé immonde, c'eſt à ce mois là que ſe comptoit cette ſorte d'année.

Ce que je viens de dire de ces quatre diſtinctions, ne regarde que l'année ordinaire des Juifs, qui, comme nous avons dit, étoit compoſée de douze ou de treize mois Lunaires. Outre cette année, ils en avoient une ſeconde, formée de ſept années, qu'ils appelloient Sabathique. Il n'étoit pas permis de cultiver la terre cette année là. On ne labouroit point, on ne ſemoit point, on ne coupoit point les vignes; & ſi la terre rapportoit quelque choſe, ces fruits qui naiſſoient ſans travail n'appartenoient pas au Maître du fonds; ils étoient communs, & chacun pouvoit s'en accommoder. Ainſi les Juifs étoient obligez de faire pendant les ſix ans qu'il étoit permis de cultiver la terre, mais ſur tout la derniere, des proviſions pour vivre, dépuis la fin de la ſixiéme année juſqu'à la neuviéme, où ils faiſoient la premiere recolte aprés l'année Sabathique. Comme ſept années communes formoient la Sabathique, ſept années Sabathiques en compoſoient une troiſiéme, qui s'appelloit l'année du Jubilé. Elle revenoit tous les quarante-neuf ans Le nom de Jubilé lui eſt venu de la cerémonie qu'on faiſoit de l'annoncer avec une corne de belier; car les Hebreux dit-on appellent un belier *Iobelim*. C'eſt l'étimologie ordinaire de ce nom; mais outre qu'il n'eſt pas vrai que les Hebreux appellaſſent *Iobelim* les beliers; cela n'eſt fondé que ſur l'autorité d'un Rabin qui dit qu'en voïageant dans l'Arabie, il avoit remarqué qu'on donnoit ce nom aux beliers. Outre cela dis-je, la corne des beliers étant ſolide, elle ne peut pas ſervir de trompette. Il eſt donc plus vraiſemblable que le mot de Jubilé vient d'un mot Hebreu qui ſignifie *ramener*; parce que c'étoit cette année, qui ramenoit l'heureux tems où chacun recouvroit la liberté, & rentroit dans ſon bien. Le nom de remiſſion que l'Ecriture lui donne exprime mieux les priviléges de cette année fameuſe. Car toutes les dettes étoient effacées, & on ne pouvoit plus les exiger. Ceux

Année Sabathique.

Année du Jubilé.

qui avoient vendu leurs fonds volontairement, ou par contrainte, y rentroient de plein droit ; & les esclaves recouvroient aussi gratuitement leur liberté. Comme les Romains comptoient par Lustres, les Grecs par Olympiades, les Juifs comptoient par Jubilés.

## *KALENDRIER DES IVIFS.*

### AVIS.

*J'Y ai marqué les Fêtes, tant celles que la Loi prescrit, que celles qui n'ont été établies qu'aprés la ruine du premier Temple. I'y ai même ajoûté que les Iuifs d'apresent observent. Il faut se souvenir que le jour des Iuifs commencent au coucher du Soleil, & qu'ainsi l'un de leurs jours peut se rapporter à deux des nôtres. Par exemple, la Fête de Pâques, qui se celebreroit le second d'Avril, commenceroit au Soleil couché de ce jour, & dureroit le troisiéme jusqu'à Soleil couchant.*

*On y trouvera les jours d'angoisse, c'est-à-dire, les jours, où les Iuifs jeûnent, ou affligent leurs ames. Les Calendriers ne sont pas uniformes pour ces sortes de jours ; & on trouve quelque difference dans les diverses editions.*

*Enfin j'ai marqué les Livres & les Chapirres de l'Ecriture que les Iuifs ont accoûtumé de lire dans leurs Synagogues. C'est une de leurs plus anciennes pratiques. Ils lisent la Loi toute entiere chaque année ; & ils la partagent de maniere que soit que l'année ait treize mois, ou qu'elle n'en ait que douze, ils finissent le Deuteronome avant la Fête des Tabernacles, & recommencent la Genese ce jour là. Ainsi, les lectures du Deuteronome sont, ou plus longues, ou plus courtes, selon qu'il y a plus ou moins de jours de Sabath, c'est-à-dire, que l'année est, ou ordinaire, ou emboliſmique.*

*Il faut prendre garde que les mois des Iuifs, étant Lunaires, ne peuvent pas répondre précisément aux nôtres. I'ai dit que la Lunaison de Pâques arrive quelquefois plûtôt, & quelquefois plus tard. Cette difference peut-étre d'un mois ; & elle*

*tombe, ou en Mars ou en Avril : Ainſi un ſeul mois des Iuifs peut répondre à deux des nôtres.*

## MOIS DE TISRI.

### *PREMIER MOIS DE L'ANNE'E Civile, le ſeptiéme de l'Année ſacrée.*

Il a trente jours.

*Il répond à nos mois de Septembre & d'Octobre.*

1 *Roſch Haſchana.* Le commencement de l'Année Civile. La fête des Trompettes, ordonnée au Levit. — Chap. 23. v. 24. & 25. Nomb. ch. 29. v. 18.

2

3 Jeûne de Godolias : parce que Godolias fils d'Ahicam fut tué à Maſpha, avec tous les Juifs qui étoient avec lui. Il ſemble que c'eſt ce Jeûne que Zacharie appelle le Jeûne du ſeptiéme mois. — 4. Liv. des Rois ch. 25. Ierem. ch. 42. v. 2. Zachar. ch. 8. v. 19.

4

5 Jeûne. Vingt Iſraëlites ſont tuez. Rabin Akiba fils de Joſeph eſt chargé de fers, & meurt en priſon.

6

7 Jeûne ordonné, à cauſe du Veau d'or.
On lit les Chapitres 26. 27. 28. & 29. juſqu'au verſet 10. du Deuteronome, & le 69. Chapitre d'Iſaïe tout entier.

8

9

10 Jeûne de l'Expiation. — Levit. ch. 23. v. 19.

11

12

13

14 On lit le Chapitre 29. du Deuteronome, depuis le verſet 10. juſqu'au Chapitre 31. Lorſque l'année a un

plus grand nombre de Sabaths ; ſinon on acheve le Livre. On lit encore Iſaïe, depuis le verſet 10. du Chapire 61. juſqu'au 63. verſ. 10.

Levit. ch. 23. v. 34. 35.

15 La Scenopegie, ou la fête des Tabernacles. Elle dure ſept jours ſans compter l'Octave.

16

17

18

19

20

21 Hoſanna Raba ſeptiéme jour de la fête des Tabernacles. Fête des Rameaux.

On lit la Geneſe depuis le Chapitre 1. juſqu'au verſet 9. du Chap. 6. Iſaïe, depuis le verſet 5. du Chap. 42. juſqu'au verſet 11. du Chap. 43.

Levit. ch. 23. v. 26.

22 L'Octave de la fête des Tabernacles.

III. Liv. des Rois, ch. 8. v. 65.

23 Solemnité de la Loi, en mémoire de l'alliance & de la mort de Moïſe. C'eſt en ce jour que la Dedicace de Salomon fut achevée.

24

25

26

27

28 On lit la Geneſe depuis le verſet 9. du Chapitre 6. juſqu'au 12. & Iſaïe, Chapitre 54. juſqu'au verſet 5. du Chapitre 55.

29 On lit la Geneſe depuis le Chapitre 12. juſqu'au 18. & Iſaïe depuis le verſet 27. du Chapitre 40. juſqu'au Chapitre 41. verſet 17.

30 MOIS MARSCHEVAN
ou Marcheſvan.

*LE DEUXIE'ME DE L'ANNE'E*
*Civile, le VIII. de l'année Sacrée.*

Il n'a que vingt-neuf jours.

*Il répond à Octobre & à Novembre.*

1 NEomenie.
2
3 On lit la Geneſe dépuis le Chapitre 18. juſqu'au 23. le Chapitre 4. du II. Livre des Rois juſqu'au verſet 38.
4
5
6 Jeûne ordonné, à cauſe que Sedecias eut les yeux crevé, par ordre de Nabuchodonoſor, aprés avoir vû égorger ſes enfans. IV. Livre des Rois, ch. 25. v. 7.
7
8 On lit la Geneſe dépuis le Chapitre 23. juſqu'au verſet 19. du Chapitre 25. & le 1. Chapitre du 1. Livre des Rois, juſqu'au verſet 32.
9
10
11
12
13
14
15 On lit la Geneſe dépuis le verſet 19. du Chap. 25. juſqu'au Chapitre 28. verſ. 10. & Malachie, dépuis le Chapitre 1. juſqu'au verſet 8. du Chapitre 2.
16
17

18
19
20
21
22
23 On lit la Geneſe dépuis le verſet 10. du Chapitre 28. juſqu'au Chapitre 32. verſet 3. & Oſée, dépuis le verſet 7. du Chapitre 11. juſqu'au Chap. 14. verſet 2.
24
25
26
27
28
29

## MOIS KISLEU, OU KASLEU.

### *LE TROISIE'ME DE L'ANNE'E Civile, le 9. de l'année Eccleſiaſtique.*

Il a trente jours.

*Il répond à Novembre & à Decembre.*

1 LA Neomenie.
2
3
4
5
6 On lit la Geneſe, depuis le verſet 3. du Chapitre 32. juſqu'au Chapitre 37. tout Abdias.
7 Jeûne inſtituée, parce que le Roi Joachim brûla la Prophetie de Jeremie que Baruch avoit écrite. Scaliger veut que ce ſoit à cauſe de la mort des enfans de Sedecias. Jerem. ch. 36. v. 23.
8
9
10 On lit la Geneſe, depuis le Chapitre 37. juſqu'au Chapitre 41. & Amos, depuis le verſet 6. du Chapitre 2. juſqu'au Chapitre 3. verſet 9.
11
12
13
14
15
16
17 On lit la Geneſe, depuis le Chapitre 41. juſqu'au verſet 18. du Chapitre 44. & du I. Livre des Rois, depuis le verſet 15. du Chapitre 3. juſqu'à la fin du Chapitre.....

18
18
20
21
22
23
24
25 Dedicace du Temple. Joseph l'appelle la Fête des lumiéres; parce que la lumiére de la Religion, éteinte par les Rois de Syrie, fut rallumée par les Machabées. Elle dure huit jours. On demande la pluïe néceſſaire pour ſemer; car c'étoit alors, dit Genebrard, que les ſemailles commencent dans la Judée.

26 On lit la Geneſe, depuis le verſet 18. du Chapitre 44. juſqu'au Chapitre 47. verſet 27. & Ezechiel, depuis le verſet 15. du Chapitre 37. juſqu'à la fin.

27
28
29
30

## MOIS THEBET.

### *LE QUATRIE'ME DE L'ANNE'E Civile, le dixiéme de l'Année Eccleſiaſtique.*

Il n'a que vingt-neuf jours.

*Il répond à Decembre & à Ianvier.*

1 LA Neomenie.

2

3 On acheve la Geneſe. On lit treize Verſets du Chapitre 2. du 1. Livre des Rois.

4

5

6

7

8 Jeûne à cauſe de la traduction de la Bible en Grec. Philon dit, dans la vie de Moïſe, que les Juifs d'Alexandrie faiſoient une fête de ce jour, en mémoire des ſeptante Interpretes. Mais aujourd'hui les Juifs deteſtent cette verſion.

9 Jeûne. Les Rabins n'en raportent pas la raiſon.

10 Jeûne à cauſe du Siege que le Roi de Babilonne mit devant Jeruſalem.

11 On commence l'Exode, & on en lit les ſix premiers Chapitres. On lit Iſaïe, depuis le verſet 6. du Chapitre 27. juſqu'au Chapitre 28. verſet 14. ou Jeremie, Chapitre 1. juſqu'au verſet 4. du Chapitre 2.

12

13

14

15

16

17 On lit l'Exode, depuis le Chapitre 6. juſqu'au 10.

& Ezechiel, depuis le verſet 25. du Chap. 28. juſqu'au 30.

18
19
20
21
22
23
24
25 On lit l'Exode, depuis le Chapitre 10. juſqu'au Chapitre 13. verſet 17. & le Chapitre 46. de Jeremie, verſet 13. juſqu'à la fin.

26
27
28
29

# MOIS SHEVET, OU SHEBET, ou Sebat.

## *LE CINQUIE'ME DE L'ANNE'E Civile, le XI. de l'Année Eccleſiaſtique.*

Il a trente jours.

*Il répond à Janvier & à Février.*

1 LA Neomenie. On commence à compter les années des arbres qu'on plante, dont on ne peut manger du fruit qu'aprés trois ans.

2

3 On lit l'Exode, depuis le verſet 17. du Chapitre 13. juſqu'au Chapitre 18. & le Livre des Juges, depuis le verſet 4. du Chapitre 4. juſqu'au Chapitre 6.

4

5

6

7

8 Jeûne, parce que c'eſt le jour que moururent les Juſtes, qui avoient été du tems de Joſué. Livre des Juges, ch. 2. verſ. 10.

9

10 On lit l'Exode, depuis le Chapitre 18. juſqu'au Chapitre 21. & le Chapitre 6. tout entier d'Iſaïe.

11

12

13

14

15 On lit l'Exode, depuis le Chapitre 21. juſqu'au 25. & le Chapitre 34. de Jeremie, depuis le verſet 7. juſqu'à la fin.

16

17
18
19
20
21
22
23 Jeûne. Les Tribus s'armerent contre celle de Benjamin, à cauſe de la mort de la femme du Levite.
24
25
26 On lit l'Exode, depuis le Chapitre 25. juſqu'au verſet 20. du Chapitre 27. & le I. Livre des Rois, depuis le verſet 12. du Chapitre 5. juſqu'au Chapitre 6. verſet 14.
27
28
29 On lit l'Exode, depuis le verſet 20. du Chapitre 27. juſqu'au Chapitre 30. verſet 11. & le Chapitre 43. d'Ezechiel, depuis le verſet 10. juſqu'à la fin.
30

## MOIS EMBOLIMIQUE.

*LORS QUE L'ANNE'E AVOIT treize mois.*

## MOIS ADAR.

*LE SIXIE'ME DE L'ANNE'E Civile, le douziéme de l'Année Eccleſiaſtique.*

Il n'a que vingt-neuf jours.

*Il répond à Février & à Mars.*

1 LA Neomenie. Genebrard place les prémices en ce jour.

2

3 On lit l'Exode, dépuis le verſet 11. du Chapitre 30. juſqu'au Chapitre 35. & du I. Livre des Rois, le Chapitre 18. juſqu'au verſet 39.

4

5

6

7 Jeûne, à cauſe de Moïſe nôtre Legiſlateur. Deut. ch. 34. v. 5. 6.

8

9 Jeûne. Les Ecôles de Sammaï & d'Hillel commencerent à ſe diviſer.

10

11

12 On lit l'Exode, dépuis le Chapitre 35. juſqu'au Chapitre 38. verſ. 21. & du I. Livre des Rois le Chapitre 17. dépuis le verſet 13. juſqu'au verſet 26.

13 Fête à cauſe de la mort de Nicanor. Genebrard place en ce jour le jeûne d'Eſther. 2. Livre des Machabées, ch. 15. verſ. 37.

14 Purim premier ou la petite fête du ſort.

Esther. ch. 4. v. 16. Esther. ch. 9. v. 16. 2. Liv. des Machab. ch. dernier, v. 37. Esdras ch. 6. v. 16.

15 Purim second ou la grande fête du sort. Ces trois jours s'appellent les jours de Mardochée. Dans le Traité de Shekalim du Thalmud, il est rapporté que les Receveurs du demi-Sicle, que chaque Juif païoit pour le Temple, en faisoient la recepte le 15. du mois Adar, dans les Villes, & dans le Temple, le 25.

16 La Dedicace du Temple de Zorobabel fut faite dans ce mois. On en ignore le jour.

17

18 On lit l'Exode, depuis le verset 21. du Chapitre 38. jusqu'à la fin du Livre; & du I. Livre des Rois le Chapitre 7. depuis le verset 50. jusqu'au verset 21. du Chapitre 8.

19

20

21

22

23

24 On commence à lire le Levitique; & on en lit cinq Chapitres. On lit aussi le Chapitre 43. d'Isaïe, depuis le verset 21. jusqu'au verset 24. du Chap. 44.

25

26

27

28

29

## MOIS ABIB, OU NISAN.

### *LE SEPTIE'ME DE L'ANNE'E Civile, le premier de l'Année Eccleſiaſtique.*

Il a trente jours.

*Il répond à Mars & à Avril.*

1 LA Neomenie, Jeûne à cauſe de la mort des enfans d'Aaron. Levit. ch. 10. v. 1.

2

3 On lit le Levitique, depuis le Chapitre 6. juſqu'au Chapitre 9. & de Jeremie le Chapitre 7. depuis le verſet 21. juſqu'au verſet 4. du Chapitre 8.

4

5

6

7

8

9

10 Jeûne à cauſe de la mort de Marie, & du Puits bouché. Chacun ſe pourvoit d'un Agneau, pour le tuër le quatorziéme. Nomb. ch. 20. v. 1. ch. 23. v. 4. & ch. 26. verſ. 1.

11

12 On lit le Levitique, depuis le Chapitre 9. juſqu'au Chapitre 12.

13

14 La Pâque. On brûle tout ce qu'il y a de pain levé dans les Maiſons.

15 Les Azymes.

16 Le lendemain de la fête de Pâques. On preſentoit à Dieu dans ce ſecond jour la Gerbe d'orge. Les cinquante jours de la Pentecôte ſe comptent de celui-là.



BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DE MONTAUBAN

17
18
19 On lit le Levitique, depuis le Chapitre 12. jusqu'au 14. & du I I. Livre des Rois le Chapitre 4. depuis le verset 42. jusqu'au verset 20. du Chapitre 5.
20
21 Les derniers jours des Azymes.
22
23
24
25
26 Jeûne pour la mort de Josué.
27 On lit le Levitique depuis le Chapitre 14. jusqu'au Chapitre 16. & le Chapitre 7. du I I. Livre des Rois, depuis le verset 3. jusqu'à la fin.
28
Zach. chap. 10. 29 Genebrard remarque que les Juifs demandoient dans ce mois la pluïe du Printems, ou tardive qui étoit favorable à la moisson.
30

## MOIS IIAR.

### *LE HVITIE'ME DE L'ANNE'E Civile, le second de l'Année Ecclesiastique.*

Il n'a que vingt-neuf jours.

*Il répond à Avril & à Mai.*

1 LA Neomenie.

2

3 On lit le Levitique, depuis le Chapitre 16. jusqu'au 19. & 17. versets du Chapitre 22. d'Ezechiel.

4

5

6

7

8

9

10 Jeûne pour la mort d'Heli, & pour la prise de l'Arche. I. Liv. des Rois, ch. 4. vers. 18.

11 On lit le Levitique, depuis le Chapitre 19. jusqu'au Chapitre 21. & Amos, depuis le verset 7. du Chapitre 9. jusqu'à la fin, ou le Chapitre 20. d'Ezechiel, depuis le verset 2. jusqu'au 21.

12

13

14 Seconde Pâque en faveur de ceux qui n'avoient pû, ou à qui il n'avoit pas été permis de celebrer la Pâque le mois précedent.

15

16

17

18

19 On lit le Levitique, depuis le Chapitre 21. jus-

qu'au 25. & le Chapitre 4. d'Ezechiel, depuis le verſet 15. juſqu'à la fin.

20

21

22

23 Simon prend Gaza, ſelon Scaliger.

24

25

26 On lit le Levitique, depuis le Chapitre 25. juſqu'au verſet 3. du Chapitre 26. & le Chapitre 32. de Jeremie, depuis le verſet 6. juſqu'au verſet 28.

27

28 Jeûne à cauſe de la mort de Samuël, pleuré par tout le peuple.

29

## MOIS DE SIVAN, OU SIUVAN.

### *LE NEUVIE'ME DE L'ANNE'E Civile, le troisiéme de l'Année Ecclesiastique.*

Il a trente jours.

*Il répond à May & à Iuin.*

1 LA Neomenie.

2 3 On lit le Levitique, dépuis le Chapitre 26. verset 3. jusqu'à la fin, & le Chapitre 16. de Jeremie, dépuis le verset 19. jusqu'au verset 15. du Chapitre 17.

4 5 6 La Pentecôte. Elle s'appelle encore la Fête des Semaines, parce qu'elle arrive sept Semaines aprés la seconde Fête de Pâque.

7 8 9 10 On commence le Livre des Nombres, dont on lit jusqu'au Chapitre 4. verset 21. & Osée, Chapitre 1. verset 10. jusqu'au verset 21. du Chapitre 2.

11 12 13 Genebrard dit qu'il y avoit ce jour-là une grande Solemnité. Il se trompe. La Pentecôte n'avoit point d'Octave, parce qu'elle étoit regardée comme la clôture de la Fête de Pâque.

14 15

16
17
18 On lit le Livre des Nombres, depuis le Chapitre 4.
19 verſet 21. juſqu'au Chapitre 8. & le 2. Chapitre des Juges, depuis le 2. verſet juſqu'à la fin.

20
21
22
III. Livre des Rois, ch. 12. v. 27.
23 Jeûne, à cauſe que Jeroboam défendit aux dix Tribus, qui lui obéïſſoient, de porter les Prémices à Jeruſalem.

24
25 Jeûne, à cauſe du meurtre des Rabins Simeon fils de Gamaliel, Iſmaël fils d'Eliſée, & Ananias Sagan, c'eſt-à-dire, Vicaire du Grand-Prêtre.
26 On lit le Livre des Nombres, depuis le Chapitre 8. juſqu'au Chapitre 13. & le Chapitre 2. de Zacharie, depuis le verſet 10. juſqu'au verſet 8. du Chapitre 4.
Jerem. ch. 26. v. 13.
27 Jeûne, à cauſe que le Rabin Hanina fils de Tardion fut brûlé, avec le Livre de la Loi.

28
29
30

MOIS

## MOIS DE TAMMUS OU TAMUS

### *LE DIXIE'MÈ DE L'ANNE'E Civile, & le quatriéme de l'Année Ecclesiastique.*

Il n'a que vingt-neuf jours.

*Il répond à Iuin & à Iuillet.*

1 LA Neomenie.
2
3 On lit le Livre des Nombres, depuis le Chapitre 12. jusqu'au 16. & le 2. Chapitre de Josué.
4
5
6
7
8
9
10 On lit le Livre des Nombres, depuis le Chapitre 16. jusqu'au Chapitre 19. & du I. Livre de Sam. Chapitre 11. depuis le verset 14. jusqu'au verset 23. du Chapitre 12.
11
12
13
14
15
16
17 Ieûne du quatriéme mois, parce que les Tables de la Loi furent brisées, parce que le Sacrifice continuel cessa, Epistemon brûla la Loi, & plaça une Idole dans le Temple. Exod. ch. 32. v. 19.
18
19 On lit le Livre des Nombres, depuis le Chapi-

tre 19. jusqu'au 22. & le Chapitre 11. des Juges, jusqu'au verset 34.

20
21
22
23
24
25

26 On lit le Livre des Nombres, depuis le Chapitre 22. jusqu'au Chapitre 25. verset 10. & le Chapitre 5. de Michée, depuis le verset 7. jusqu'au verset 9. du Chapitre 6.

27
28

29 On lit le Livre des Nombres, depuis le verset 10. du Chapitre 25. jusqu'au Chapitre 30. verset 2. & le Chapitre 18. du I. Livre des Rois, depuis le verset 46. jusqu'à la fin.

## MOIS D'AB.

### *LE ONZIE'ME DE L'ANNE'E Civile, le cinquiéme de l'Année Eccleſiaſtique.*

Il a trente jours.

*Il répond à Juillet & à Août.*

1 LA Neomenie. Jeûne à cauſe de la mort d'Aaron Souverain Prêtre.

2

3 On lit le Livre des Nombres, dépuis le Chapitre 30. verſet 2. juſqu'au Chapitre 33. & le Chapitre 1. de Jeremie, juſqu'au verſet 4. du Chapitre 2.

4

5

6

7

8

9 Jeûne du cinquiéme mois ; parce que ce jour-là le Temple fut brûlé, premierement par les Caldéens, & en ſuite par les Romains, & que ſous le gouvernement de Moïſe, Dieu declara qu'aucun de nos Peres, ſortis de l'Egipte, n'entreroit dans la Terre promiſe.

10

11

12 On acheve le Livre des Nombres ; & on lit le Chapitre 2. de Jeremie, dépuis le verſet 4. juſqu'au verſet 29.

13

14

15

16

17

18 Jeûne, à cauſe que du tems d'Achas la lampe du ſoir s'éteignit. Genebrard appelle cette lampe, Occidentale.

19

20 On commence le Deuteronome, dont on lit le 1. Chapitre juſqu'au verſet 23. du Chapitre 3. & le 1. Chapitre d'Iſaïe, juſqu'au verſet 28.

21 Selden prétend que c'eſt ce jour-là que l'on portoit dans le Temple tout le bois qui y étoit néceſſaire. D'autres croîent que cette proviſion ne ſe faiſoit que le mois ſuivant.

22

23

24

25

26

27

28 On lit le Deuteronome depuis le verſet 23. du Chapitre 3. juſqu'au verſet 12. du Chapitre 7. & le Chapitre 40. d'Iſaïe, juſqu'au verſet 27.

29

30

## MOIS DE'LUL.

### *LE DOUZIE'ME DE L'ANNE'E Civile, & le ſeptiéme de l'Année Eccleſiaſtique.*

Il n'a que vingt-neuf jours.

*Il répond à Août & Septembre.*

1 LA Neomenie.
2
3 On lit le Deuteronome, dépuis le verſet 12. du Chapitre 7. juſqu'au verſet 26. du Chapitre 11. & le Chapitre 49. d'Iſaïe dépuis le verſet 14. juſqu'au verſet 4. du Chapitre 51.
4
5
6
7
8
9
10
11
12 On lit le Deuteronome, dépuis le verſet 26. du Chapitre 11. juſqu'au verſet 18. du Chapitre 16. & le Chapitre 54. d'Iſaïe, dépuis le verſet 11. juſqu'au verſet 4. du Chapitre 55.
13
14
15
16
17 Jeûne, à cauſe de la mort des Envoïez, qui firent un raport deſavantageux de la Terre promiſe.
18
19

20 On lit le Deuteronome, depuis le verſet 18. du Chapitre 16. juſqu'au verſet 10. du Chapitre 21. & le Chapitre 51. d'Iſaïe, depuis le verſet 12. juſqu'au verſet 13. du Chapitre 52.

21 Fête, où l'on portoit au Temple tout le bois néceſſaire.

22

23

24

25

26

27

28 On lit le Deuteronome, depuis le verſet 10. du Chapitre 21. juſqu'au Chapitre 26. & le Chapitre 34. d'Iſaïe, juſqu'au verſet 11.

29

*Fin du Calendrier des Iuifs.*

CHAPITRE

## CHAPITRE VI.

### *Des Fêtes des Iuifs.*

APRE'S avoir marqué dans le Calendrier des Juifs quels jours de l'année arrivoient leurs Fêtes, il est à propos de raporter ici la maniere dont ils les solemnisoient. Il y avoit parmi eux trois sortes de fêtes. Les ordinaires qui revenoient souvent chaque année; les Annuelles, & celles qui ne se celebroient qu'aprés un certain nombre d'années. Je mets au rang de ces dernieres l'année Sabathique, c'est-à-dire, chaque septiéme année : elle étoit en effet une espece de fête continuelle. On ne cultivoit point la terre. Tout ce qu'elle raportoit étoit abandonné aux Pauvres, & aux bêtes sauvages, il n'étoit pas permis de se faire païer de ses debtes. L'année du Jubilé doit encore à meilleur titre étre comptée parmi les Solemnelles des Juifs, c'étoit même la plus agreable; puisque les Esclaves recouvroient leur liberté, & que tous les biens alienés revenoient à leurs Maîtres. Rien n'étoit plus sage que cette Loi; elle conservoit l'ancien partage des Tribus; elle arrêtoit l'avidité des Riches à acquerir, elle empêchoit les Pauvres de tomber dans la misere, & étoit la cause que les terres se cultivoient avec plus de soin. Cette solemnité figure le tems aimable, où JESUS-CHRIST en retournant dans le Ciel, en a ouvert l'entrée aux hommes, pour les y mettre en possession des biens, & de la liberté dont le peché les a dépoüillées. Il faut remarquer que l'on attendoit le dixiéme jour du mois de *Tisri*, pour mettre les Esclaves en liberté. Les neuf jours précedens, ils ne songeoient qu'à se divertir, mettant des couronnes de fleurs sur leurs têtes. Le dixiéme jour qui est la fête de l'Expiation, le grand Sanhedrin faisoit retentir l'air du son des Trompettes, à ce son les Esclaves étoient affranchis & chacun rentroit

Trois sortes de Fêtes parmi les Juifs.

Année Sabathique.

Jubilé.

dans la poſſeſſion de ſon bien. Tout cela étoit précedé de l'immolation d'une victime myſterieuſe dont nous parlerons tout à l'heure, & qui marque ſi naturellement, que ce n'eſt qu'au prix du Sang de JESUS-CHRIST que la liberté nous eſt renduë, & que le Ciel nous eſt ouvert. Mais revenons aux jours de fêtes des Juifs. Le jour du Sabath eſt la premiere, & la plus ordinaire; elle eſt auſſi la plus expreſſément preſcrite. Nous avons déja expliqué & ce que ce nom ſignifie, & quand le Sabath commençoit & finiſſoit, & les préparatifs qu'on faiſoit les veilles. J'ajoûterai ſeulement que chaque Juif allumoit une chandelle un moment avant le coucher du Soleil, afin que le commencement du Sabath ne les ſurprît point à travailler. On donnoit un ſignal avec une trompette à diverſes heures. Le premier à l'heure neuviéme qui répond à nos trois heures aprés midi; alors on ceſſoit de travailler à la Campagne; le ſecond quelque tems aprés, & dans le moment tous les Ouvriers de la Ville quittoient leur travail & fermoient leurs boutiques; le dernier au coucher du Soleil, & on allumoit des lampes. Nous parlerons ailleurs de l'exactitude des Juifs, ou pour mieux dire de leurs ſuperſtitions à l'égard du jour du Sabath: ils demeuroient dans un parfait repos; cependant il leur étoit permis de ſortir hors de la Ville, pourveu qu'ils ne s'en écartaſſent pas de plus de deux mille coudées, ce qu'on appelloit *le chemin du Sabath*. Cette coûtume étoit fondée ſur ce que dans leur marche aprés la ſortie d'Egipte, l'Arche étoit éloignée de cét eſpace là des Tentes des Iſraëlites, & comme les jours du Sabath, ils pouvoient s'aprocher du Tabernacle pour prier, ils ont conclu que de faire le même chemin, n'étoit pas contraire au repos du Sabath.

Maniere dont les Juifs gardoient le Sabath.

La Neomenie eſt la ſeconde fête des Juifs. Nous en avons déja parlé à fond; il n'y avoit point d'ordre exprés de Dieu de les fêter; il avoit ſeulement commandé qu'on lui offrît un holocauſte au commencement de chaque mois; c'eſt ſans doute ce qui inſpira aux Juifs du reſpect pour ce jour-là, & qui les rendit ſi exacts, comme nous avons vû à remarquer les nouvelles Lunes. Il

Fêtes de la Neomenie.

Liv. des Nombres, chap. 8. v. 7.

Il y avoit pluſieurs fêtes annuelles ; la plus ſolemnelle étoit la fête de Pâques qui ſe celebroit le quatorziéme du mois de *Niſan* entre les deux Vêpres ; c'eſt-à-dire entre ce tems où le Soleil commence à decliner, & celui où il ſe couche. On tüoit alors l'Agneau dans le Temple qui devoit être mangé à l'entrée de la nuit qui étoit le commencement du quinziéme jour. Le mot de Pâques vient de l'Hebreu *Peſach*, qui ſignifie paſſer, & cette fête fut établie en mémoire de ce que l'Ange parcourant les maiſons des Egiptiens pour y tuer les premiers nés paſſa celles des Iſraëlites, dont Dieu leur avoit ordonné de teindre le haut des Portes du ſang de l'Agneau, qu'ils immolerent ce jour-là. Voici la maniére dont les Juifs celebroient cette fête. Dés le dixiéme jour du premier mois qui s'appelloit *Niſan*, ils choiſiſſoient un Agneau, ils l'immoloient le quatorziéme entre les deux Vêpres, c'eſt-à-dire, depuis trois heures comme nous parlons juſqu'à preſent. Avant la Conſtruction du Temple, ils ne l'immoloient que dans le Tabernacle, aprés qu'il fut bâti, il leur étoit défendu de l'immoler hors de Jeruſalem ; c'eſt à cauſe de cela que JESUS-CHRIST dont cet agneau étoit la figure ſi expreſſe, diſoit de lui-même qu'il ne devoit mourir qu'à Jeruſalem. Aprés l'avoir immolé, ils le mangeoient la nuit avec des laitues ameres, ils ne pouvoient ni briſer ſes os, ni en laiſſer de reſte : cela les obligeoit à s'aſſembler pluſieurs, & ſans ces aſſemblées, ils ne pouvoient manger l'Agneau Paſchal. Pendant ſept jours ils ne mangeoient pas d'autre pain, que du pain ſans levain, à cauſe de cela on les appelloit les jours des Azymes. Ils prenoient un ſoin extraordinaire d'ôter tout le-vain de leurs Maiſons. D'où vient que S. Paul voulant exhorter les Chrêtiens à ſe purifier des moindres tâches pour ſe rendre dignes de manger JESUS-CHRIST qui eſt le veritable Agneau paſchal, leur ordonne de ſe défaire du vieux levain. Le Scrupule des Juifs alloit ſi loin là-deſſus, qu'ils cherchoient dans tous les recoins pour voir ſi les ſouris n'auroient point emporté quelques morceaux de pain levé, &

Fêtes de Pâques.

Exod. 12. 3. & 6.

Deut. 15. v. 5. & 6.

Exod. 12. v. 18.

*Là même* v. 19.

qu'ils ne prononçoient pas même ce mot pour ne pas soüiller l'esprit par l'idée du pain : Et il y a apparence que S.Paul fait allusion à cette coûtume ; lorsque pour bannir toute impureté il défend même de prononcer les noms de ces sortes de crimes. La Loi n'ordonnoit d'user des pains azimes, que pendant sept jours, & ils devoient commencer le jour de Pâques ; mais les Juifs pour accomplir la Loi plus exactement les commençoient dés le treize. La veille ils avoient soin de visiter leurs maisons, comme nous avons dit ; & le lendemain matin le Pere de famille brûloit un morceau de pain pour avertir que les jours des Azymes commençoient; c'est à cause de cela, que le quatorziéme jour passoit pour le premier des azymes, comme je l'ai montré dans mon Traité de la Pâque, où j'entre dans le détail de toutes les Pratiques des Juifs.

Le quinziéme jour étoit le plus celebre des azymes, & toutes sortes d'ouvrages y étoient étroitement défendus. Le jour suivant on offroit dans le Temple les Prémices de la Moisson ; aussi cette Fête arrivoit - elle toûjours dans le mois appellé autrefois *Abib*, qui veut dire l'Epi vert ; & ces Prémices s'apelloient *Omer*, qui est une espece de mesure. Les Grecs leur donnent le nom de δράγμα, c'est-à-dire *Gerbe* ; Elle devoit étre assés grosse ; afin que le grain qu'on en tiroit parût remplir *l'Omer*. La Loi ne marque pas de quelle espece de grain il falloit offrir les Prémices ; Mais les Juifs avoient appris par Tradition que c'étoit de l'Orge ; parce qu'il est plûtôt meur. Et parce que souvent même il n'est pas tout-à-fait meur à Pâques ; il est marqué dans le Levitique qu'il faloit faire secher le grain au feu pour pouvoir le broïer, & tirer de la farine. Ainsi les Prêtres à qui cette fonction étoit destinée portoient cette Gerbe dans le Temple ; ils la batoient, & en vannoient le grain, ensuite ils le faisoient secher dans une poële percée, & aprés l'avoir broyée ; ils tiroient de la fleur de la farine pour remplir *l'Omer* ; ils les détrempoient d'huile comme les autres gâteaux du Sacrifice, & y ajoûtoient une pincée d'encens,

Levit. ch. 11. v. 14.

aprés quoi tournez vers l'Orient, ils élevoient cette offrande & la remuoient en haut, & en bas, & la portoient enfin sur l'Autel, où ils la brûloient, c'est ainsi que s'offroient les Prémices de la Moisson. Il étoit défendu de moissonner qu'auparavant cette oblation n'eût été faite ; & l'on commençoit à compter de ce jour sept Semaines, ou quarante-neuf jours dont les Peres de famille avoient soin de faire chaque jour un compte fort exact dans leurs maisons. C'est disoit-il distinctement tel & tel jour des quarante-neuf jours. Ceux que la maladie, ou le voïage empêchoit de faire la Pâque au mois de *Nisan* étoient obligés de la faire le quatorziéme jour du mois suivant ; & si un incirconcis, ou un homme soüillé osoit manger de l'Agneau pascal, Dieu punissoit leur sacrilege, par une mort soudaine. Le même miracle se faisoit dans la primitive Eglise à l'égard des Profanateurs de l'Eucharistie, comme Saint Paul le marque par ces paroles ; *C'est à cause de cela qu'il y a parmi vous plusieurs malades, & même que beaucoup de personnes meurent.*

Cinquante jours aprés la Pâque, c'est-à-dire le sixiéme du mois de *Sivan*, arrivoit la fête de la Pentecôte, dont le nom marque le nombre des jours qui la précedoient. Les Hebreux lui en donnoient un autre dans leur Langue, qui veut dire clôture ; parce que cette fête étoit regardée comme la clôture de la Pâque. Ces deux fêtes subsistent dans l'Eglise ; & l'on peut dire avec plus de raison que nôtre Pentecôte, dans laquelle le S. Esprit descendit sur les Apôtres, est la veritable clôture de la Pâque où JESUS-CHRIST a été immolé ; puisque c'est ce jour-là que cette ample moisson des Chrêtiens que les Apôtres alloient moissonner fut amenée à sa maturité. On peut encore remarquer un autre mystere de cette fête. La Loi fut donnée sur le Mont Sinaï le sixiéme jour du mois de *Sivan*, c'est-à-dire le cinquantiéme aprés la sortie d'Egipte, & la celebration de la premiere Pâque. Le saint Esprit voulut se répandre le même

Fête de la Pentecôte.

jour, parce que la Loi que Moyse n'avoit gravée que sur
Lev. ch. 23. la pierre, il l'a gravée dans le cœur. La Pentecôte est appellée la Fête de la Moisson. Il étoit ordonné d'y offrir des gâteaux faits de froment nouveau, c'étoient les Prémices du Pain; ils étoient faits avec de levain; le grand Prêtre en prenoit un pour lui; l'autre étoit partagé entre les Prêtres; on ne les portoit point sur l'Autel d'où le levain étoit absolument banni.

Fête des Trompettes. La troisiéme Fête est celle des Trompettes, elle se celebroit le premier jour du septiéme mois qui s'appelloit *Tisri*, & qui étoit le commencement de l'année Civile des Juifs. Elle a eu le nom de Fête des Trompettes, parce qu'elle étoit annoncée de toutes parts au son des Trompettes.
Levit. ch. 22. Dieu avoit ordonné de la solemniser; par la cessation de tout travail, & par un holocauste particulier qu'il avoit prescrit.

Fête de l'Expiation. Neuf jours aprés la Fête du Jeûne, ou de l'Expiation. Les Juifs affligent leur ame, comme parle l'Ecriture, & ne mangent point de tout ce jour-là; c'est de cette Fête que doit s'entendre le Passage des Actes où S. Luc dit, que la Navigation devenant perilleuse, & le tems du jeûne étant passé, S. Paul consoloit ceux qui étoient dans le Vaisseau; car à la fin de Septembre, où cette Fête tombe, les tempêtes sont fort frequentes; & c'est à peu prés le tems, où S. Paul faisoit son voïage de Rome; on a encore donné à cette Fête le nom d'Expiation du Sacrifice solemnel, qui étoit offert ce jour-là. Le Souverain Prêtre achetoit un jeune Taureau, & le Peuple presentoit deux Boucs, sur lesquels il faisoit une Confession publique de ses propres pechés, & de ceux du Peuple en la presence de Dieu. On jettoit ensuite le sort sur ces deux Boucs pour sçavoir celui qui seroit Sacrifié; & celui qui seroit chassé dans le Desert. On attachoit à la tête de celui-ci, & au col de celui-là un morceau d'étoffe rouge en forme de langue; Le Souverain Prêtre immoloit le Taureau, & l'un des Boucs en Sacrifice pour les pechez. Il méloit le sang de ces deux victimes, & entrant dans

ce qui s'appelle proprement le Temple, il en aſpersoit l'Autel d'or, & le voile qui separoit le Saint des Saints. Il entroit aussi dans le Saint des Saints; ce qui ne lui étoit permis que ce seul jour en toute l'année; & encore avoit-il l'Encensoir à la main, dont la fumée ne lui laissoit point voir clairement, & à découvert l'Arche du Seigneur; l'autre Bouc qui n'étoit pas immolé, & que le Souverain Prêtre avoit chargé des pechés de tout le Peuple, étoit chassé dans le Desert, où l'on le précipitoit de quelque Montagne; c'est à cause de cela que les Hebreux l'appelloient *Azaël*, qui signifie Bouc, Emissere, formé *d'un* nom de cet animal & *d'Azal*, qui veut dire separer. Cette Expiation represente admirablement celle que JESUS-CHRIST a faite sur le Calvaire; il s'est chargé des pechez de tous les hommes; il a été destiné à la mort par les Prêtres dans le Temple; il a été conduit hors de Jerusalem, & crucifié sur le Mont de Golgotha, & s'est ouvert par son propre Sang l'entrée du Ciel où il vit, & intercede toûjours pour nous.

Fête des Tabernacles.

Le quinziéme jour du même mois, on celebroit la Fête des Tabernacles que les Juifs aqpelloient *Scenopegie*; elle duroit huit jours, pendant lesquels les Juifs habitoient sous des Tentes faites de branches d'arbres. Ils les plaçoient les uns sur les toits des maisons, qui sont plats dans ce Païs-là, & ressemblant à des terrasses; les autres les plaçoient dans les Cours, & les autres dans les Places publiques; il ne leur étoit pas permis de manger, ni de boire, ni de coucher hors de ces Tentes. Dieu avoit ordonné que le premier jour lés Juifs prendroient en main les fruits du plus bel arbre. On croit que c'est le Citronier, dont il veut parler, & des branches de Palmier chargées de fruit, & de toute sorte d'autres arbres, & qu'ils se rejoüiroient en sa presence. Ainsi cette Fête étoit celebrée avec une joïe universelle; & le nom que les Hebreux lui donnent le marque. Tous coupoient des branches de Palmiers, de Saules, de Myrthes, ils les lioient avec des cordons d'or & d'argent, ou avec des rubans; ils ne les quittoient point de

Levit. ch. 23.

tout le jour, & les gardoient même dans la Synagogue, & pendant leurs Prieres, les autres jours ils ne les portoient qu'au Temple, où ils entouroient l'Autel, les tenant à la main, & chantant *Hoſanna*. La viſion de l'Apocalypſe, ou S. Jean décrit les Saints qui avec des Palmes à la main font le tour du Trône de l'Agneau a raport à cette Fête des Juifs. Cet *Hoſanna* qu'ils chantoient en entourant l'Autel, ſignifie, *Sauvez ô Seigneur*. Ce mot ſe trouve dans le Pſeaume 117. & la Vulgate ajoûte, ſolemniſez la Fête avec des Rameaux juſqu'à la corne de l'Autel. Pendant cette cerémonie les Trompettes retentiſſoient de toutes parts. Le ſeptiéme jour on faiſoit ſept fois le tour de l'Autel, & cela s'appelloit le grand *Hoſanna*; mais la cerémonie où les Juifs témoignoient plus de joïe, c'étoit l'effuſion de l'eau qui ſe faiſoit en cette maniere. Un Prêtre alloit puiſer de l'eau avec un vaſe d'or dans la Piſcine de Siloé, il l'a portoit au Temple, & dans le Sacrifice du matin, lorſque les membres de la victime étoient ſur l'Autel, il y montoit, & répandoit cette eau mêlée avec du vin. Les Rabins croïent qu'Iſaïe fait alluſion à cette cerémonie dans ce paſſage, *Vous puiſerez de l'eau avec joïe dans la fontaine du Sauveur*. Il eſt certain que c'eſt à l'occaſion de cette cerémonie que JESUS-CHRIST étant dans le Temple un des jours de cette Fête, crioit: *Si quelqu'un a ſoif, qu'il vienne à moi*. Le huitiéme jour étoit auſſi Solemnel que le premier. L'Hebreu l'appelle *Azereth*, qui veut dire que c'étoit la clôture de la Fête, ou que le travail y étoit défendu, comme au premier jour; mais le nom que la Vulgate lui donne de jour de Collecte, ou de contribution, ſemble marquer que ce jour-là les Juifs ſe cotiſoient pour payer les dépenſes du Temple. Ces trois Fêtes, je veux dire, la Pâque, la Pentecôte & les Tabernacles étoient les plus celebres de l'ancien Teſtament, auſſi les Juifs étoient obligés par un commandement exprés de la Loi de ſe rendre tous à Jeruſalem, & de ſe preſenter devant le Seigneur. Dans la premiere de ces Fêtes ils offroient à Dieu les Prémices de la moiſſon, avant

Chap. 12. verſ. 3.

S. Jean. ch. 7. v. 37.

Exod. ch. 23. v. 17.

avant que de la commencer, & dans la seconde les Prémices, de ce qu'on avoit déja moissonné. La troisiéme se celebroit aprés la recolte de L'Aire & du pressoir.

Fête du Sort.

Nous ne dirons qu'un mot des autres Fêtes. Celle du Sort se faisoit le quatorziéme & le quinziéme du mois *d'Adar*. Elle n'est pas prescrite par la Loi. Les Juifs l'établirent en memoire de ce que Esther obtint d'Assuerus, qu'il revoqueroit l'Arrêt qu'il avoit donné contre les Juifs, qui ordonnoit de les faire mourir. Son nom vient de ce que Aman avoit cherché par le Sort le jour qui paroît être le plus malheureux pour les Juifs. Les Perses appellent *Purim* ce que nous nommons *Sort*; c'est pour cela que les Juifs appellent *Purim* ces deux jours de Fête. On y lit le Livre d'Esther tout entier; & lorsque les enfans entendent nommer le nom d'Aman l'ennemi le plus cruel que les Juifs ont jamais eu, ils frapent avec des maillets, les bancs de la Synagogue avec la même joïe que s'ils frapoient la tête d'Aman. De la maniere que les Juifs font aujourd'hui leur *Purim*, c'est un Carnaval plûtôt qu'une Fête.

Fête des Lumieres.

Les Juifs celebroient quatre Dedicaces du Temple; celle du Temple bâti par Salomon, au mois de *Tisri*; celle du Temple rebâti par Zorobabel au mois d'Adar; celle de l'Autel rétabli par Judas Machabée, le 25. du mois de Casleu. Cette Fête est appellée autrement la Fête des Lumieres; parce que le premier jour on allume une lampe; le second deux, & on en augmente le nombre pendant l'Octave. La quatriéme Dedicace est celle du Temple d'Herode que Joseph dit, qui se fit une trés-grande Solemnité.

Il y a des Auteurs qui marquent encore dans le Kalendrier des Juifs, la Fête du Sacrifice de la fille de Jephté, celle du feu sacré rallumé miraculeusement aprés la captivité; celle de Judith, pour avoir tué Holoferne, & celle de la Victoire remportée sur Nicanor.

Joseph en ajoûte une autre qu'il appelle la Provision du bois pour le Temple; car les Juifs avoient un jour réglé, où ils faisoient couper tout le bois nécessaire pour entretenir le feu sacré, que la Loi défend de laisser jamais éteindre.

## CHAPITRE VII.

*Des Sacrifices, leurs differentes especes, & leurs diverses Cerémonies.*

*Des Oblations, des Dons, des Prémices, & des Dixmes.*

Surquoi est fondée l'obligation des Sacrifices.

L'Homme étant redevable à Dieu de sa vie & de ses biens, il est obligé par les Loix d'une juste reconnoissance, à lui consacrer l'une, & l'autre; Mais les tenebres de l'idolatrie aiant rempli toute la Terre, Dieu choisit le Peuple Hebreu pour recevoir de lui les devoirs qu'il auroit dû recevoir du reste des hommes. Il attacha tellement ce Peuple à son culte, que dans les Loix qu'il lui donna, il régla généralement toutes choses, & leurs maisons & leurs habits & leur nourriture. Nous parlerons ailleurs de ces Loix. Je me borne ici à traiter du Sacrifice, c'est l'essentiel de la Religion, & la partie la plus importante du culte que les Juifs ont rendu à Dieu.

Definition du Sacrifice.

Le Sacrifice est l'immolation d'un animal vivant, dont on répand le sang pour adorer la Majesté de Dieu, & pour appaiser sa colere. Toutes les differentes Religions s'accordent en ce point, & ont eu la même idée du Sacrifice. Cette uniformité de sentimens est étonnante, car d'où peut étre venuë cette opinion à tous les Peuples, que le sang d'un animal eût ces deux grandes proprietés, & comment l'usage du Sacrifice a-t'il pû s'établir si generalement parmi les hommes. On dit communement que c'est un préjugé qui est né de la grossiereté des Gentils. Quelques-uns croient q'uà l'égard des Juifs ils ont tiré cette coûtume des Egiptiens, que Dieu leur a laissé le culte qu'ils avoient vû pratiquer en Egipte, & qu'il s'est contenté de le rectifier. Mais peut-on croire que Dieu ait voulu emprunter d'un Peuple superstitieux, & son ennemi la maniére dont il

Origine des Sacrifices.

vouloit

vouloit être adoré ? L'origine des Sacrifices vient de plus loin. Elle se tire des Patriarches, d'Abel, de Noé, d'Abraham qui ont offert des Sacrifices que l'Ecriture témoigne avoir été agreables à Dieu. On lit dans le Chapitre quatriéme de la Genese, qu'Abel offrit à Dieu les Prémices de son Troupeau. Que si l'on dit que cette oblation n'étoit pas sanglante, dira-t-on la même chose de celle de Noé ? Il dressa un Autel, dit l'Ecriture, & prenant de tous les Animaux mondes, il en offrit des holocaustes au Seigneur. Combien de fois Abraham offrit-il de semblables Sacrifices, lui qui fut sur le point d'immoler son propre fils, par l'ordre même de Dieu ? Et il est trés-vrai-semblable que les Sacrifices des Païens ne sont qu'une imitation des Sacrifices de ces saints Patriarches : le Demon, qui est le Singe de la Divinité, exigeant les mêmes honneurs de ses Adorateurs, que ceux qu'il savoit que Dieu avoit receu des Siens. De plus, comme tous les Peuples décendent de Noé, ils ont pû retenir de lui l'usage des Sacrifices.

Gen. ch. 8. vers. 20.

On ne peut même bien comprendre la nature & les raisons du Sacrifice, si l'on n'en attribuë les commencemens aux Patriarches ; car le Sacrifice n'est pas une simple reconnoissance de l'autorité de Dieu sur la vie des hommes, & du peu de besoin qu'il a de toutes choses, marquée par la mort, & par la destruction de la victime ; autrement on pourroit dire que brûler des Gerbes, ou des Arbres à l'honneur de Dieu, seroit un holocauste, qu'on lui offriroit. Lors qu'on immole un animal, on fait voir le pouvoir qu'on a de lui ôter la vie, ou de la lui conserver ; ainsi le Sacrifice prouveroit plûtôt le souverain domaine de celui qui égorge la victime, que le souverain pouvoir de Dieu à qui elle est immolée. Abel qui étoit un homme sage & vertueux, n'auroit donc pas pu s'imaginer que c'étoit la chair des animaux, & l'odeur de la graisse brûlée que Dieu demandoit. Il ne se seroit pas, dis-je, avisé de le faire si Dieu ne lui avoit ordonné : s'il ne lui en avoit prescrit la maniere, & fait connoître la raison

On peut dire que tous les Peuples se sont formé cette idée du Sacrifice. Ils ont prétendu substituer à l'ame criminelle du Pecheur, l'ame de la Bête qui est dans le sang. La Loi des Victimes, dit Eusebe, le montre manifestement, car elle ordonne à tous ceux qui offrent des Sacrifices, de mettre les mains sur la tête des Victimes, & quand on mene l'animal au Prêtre, on le mene le tenant par la tête, comme pour la substituer à la sienne. C'est même là-dessus qu'est fondée la Loi qui défend de manger du sang. Dieu s'en explique clairement lui-même dans la raison qu'il raporte de cette défense; *parce que*, dit-il, *l'ame de la chair est dans le sang, & que je vous ai donné ce sang pour purifier vos ames en le versant au pied de l'Autel, & qu'il est l'expiation de vos ames*; Mais s'il est vrai que Dieu lui même ait ordonné aux Patriarches de lui offrir des Sacrifices, s'il a regardé le sang qu'on y versoit, comme l'essentiel du Sacrifice, peut-on douter que ce n'a été qu'en vûë du sang que Jesus-Christ devoit un jour répandre, pour racheter l'Univers? Adam ne fut pas plûtôt devenu criminel, qu'il lui promit un Reparateur de son crime, & comme cette reparation devoit se faire par le Sang de Jesus-Christ, il voulut que les Patriarches, & ensuite son Peuple figurât ce grand Sacrifice par le Sacrifice de leurs victimes, & c'est de là qu'ils tiroient toute leur vertu. Tandis que les hommes, dit encore Eusebe, n'avoient point de victime plus excellente, plus précieuse, plus digne de Dieu, les animaux étoient le prix & la rançon de leurs ames. Il y avoit même quelque convenance, qu'ils substituassent ces animaux à leur place; c'est ainsi que ces anciens Adorateurs, & ces amis de Dieu en ont usé. Le saint Esprit leur avoit fait connoître, qu'il viendroit un jour une Victime plus venerable, plus sainte, & qui seroit digne de Dieu. Il leur avoit inspiré d'en tracer des images, & des ombres à l'Univers. Aussi étoient-ils Prophetes, & ils n'ignoroient pas qu'ils avoient choisi pour representer aux hommes ce que Dieu avoit resolu d'acomplir un jour.

De la Demonst. Levit. 1. ch. 10.

Levit. ch. 17. v. 11.

Donc la premiere chose qu'il faut supposer pour expliquer les Sacrifices de l'ancienne Loi, c'est qu'ils n'étoient établis que pour figurer celui de JESUS-CHRIST. Si l'on n'est prévenu de cette verité, on ne peut regarder le Tabernacle & le Temple de Jerusalem, que comme une boucherie, dont les victimes, le sang, la graisse étoient plus propres à inspirer du dégoût que de la Religion. Dieu témoigne lui-même le dégoût qu'il avoit pour cette immolation d'animaux, dés que les Juifs ne la regardoient, & ne la pratiquoient pas dans la vûë de JESUS-CHRIST. *A quoi bon*, dit-il dans Isaïe, *ce grand nombre de victimes? j'en suis rassasié: les holocaustes de Beliers, la graisse des Animaux, le sang des Veaux & des Agneaux, tout cela ne me plaît plus.* Comment Dieu pourroit-il rejeter les Sacrifices qu'il a lui-même ordonné; ce qui lui a plû dans un tems, peut-il lui déplaire dans un autre; on ne peut le soupçonner d'une semblable inconstance, mais on voit par ces reproches, que quand il a ordonné les Sacrifices de l'ancienne Loi, ce n'est pas qu'il voulût ou boire le sang du Belier, ou manger la chair des Taureaux, comme parle David; mais figurer le grand, le précieux Sacrifice que son Fils devoit un jour lui offrir, & que dés que ces Sacrifices n'étoient pas animés de cét esprit, comme étoient ceux que les Juifs charnels lui offroient, ils lui devenoient insupportables.

D'où les Sacrifices anciens tirent leur vertu.

Chap. 1. v. 11.

On n'aura pas de peine à convenir maintenant que ce n'est pas l'Idolatrie qui a établi les Sacrifices, que c'est Dieu, qui en est l'Auteur, qui les a ordonnez pour être les figures de celui de JESUS-CHRIST, sans cela cette multitude de victimes, de cerémonies seroit indigne de Dieu; mais supposé le principe que je viens d'établir, on penetre sans peine dans l'esprit, & dans les mysteres de l'ancien Testament; & loin d'être blessé de ce grand détail des Sacrifices qu'on y rencontre, on admire que les diverses proprietés qui leur sont attribuées, se réünissent toutes dans le seul Sacrifice de JESUS-CHRIST.

La matiere des Sacrifices de l'ancienne Loi est trop vaste

pour vouloir la traiter à fond ; & comme ces Sacrifices ne ſont plus en uſage, la peine ſeroit aſſez inutile. Je me bornerai donc à expliquer ſeulement ce que c'eſt que le Sacrifice, quelles victimes on y emploïoit, la maniére dont ils étoient offerts, & ce qui les accompagnoit, le miniſtre, le lieu & le tems des Sacrifices, les differentes eſpeces, & la maniére d'y participer. C'eſt ce que nous allons expliquer en peu de mots.

Ce que c'eſt que le Sacrifice.

Le Sacrifice eſt une immolation d'un animal, par laquelle la Majeſté ſupréme de Dieu eſt reconnuë, le peché expié, & la juſtice divine appaiſée ; car l'homme par le peché meritoit la mort ; & pour ſatisfaire en quelque ſorte la colere de Dieu ; il ſubſtitua des animaux, dont le ſang cependant n'avoit pas la force d'effacer le peché ; ſi ce n'eſt que comme la figure de ce ſang précieux que JESUS-CHRIST a verſé pour nous ſur l'Autel de la Croix, par lequel il nous a reconcilié avec ſon Pere ; Ainſi les Pecheurs voïoient dans la mort que ſouffroient les victimes, & dans le feu qui les conſumoit les deux peines que le peché mérite, je veux dire la mort & le feu éternel ; & les Sacrifices étoient tout à la fois, & des marques de la Pénitence, & des gages de la reconciliation ; ils étoient auſſi des témoignages publics de la gratitude des Juifs, qui reconnoiſſoient que c'eſt de la liberalité de Dieu qu'ils reçoivent & leurs vies & leurs biens.

Animaux deſtinez au Sacrifice.

Il n'y avoit que cinq ſortes d'animaux qui puſſent étre offerts en Sacrifice, les Bœufs, les Brebis les Chevres, les Tourterelles & les Pigeons ; ce ſont en effet les animaux les plus doux, les plus communs & les plus propres à la nourriture de l'homme ? Parmi ces eſpeces on choiſiſſoit avec grand ſoin les victimes deſtinées aux Sacrifices. Le moindre défaut qu'on y remarquoit, le rendoit indigne de Dieu. *Si c'eſt une bête aveugle, ou qui ait quelque membre rompu, ou une bleſſure en quelque partie, ou des puſtules, ou la gâle ou le farcin, vous n'offrirés point des Bêtes de cette ſorte au Seigneur, & vous n'en ferés rien brûler ſur ſon Autel.*

Lev. ch. 22. verſ. 11.

Maimonide, dans son Traité sur cette matiére, fait une longue énumeration des défauts, qui rendoient un animal soüillé; il en marque cinquante qui sont communs aux animaux & aux hommes, & vingt qui ne peuvent se trouver que dans les animaux; & il fait une espece d'Anatomie de toutes les parties, où ces défauts se rencontrent. Cette delicatesse de Dieu pour le choix des victimes, n'est-elle pas encore une preuve qu'elles n'étoient destinées qu'à figurer JESUS-CHRIST, dont l'innocence devoit étre parfaite, & la saintetè de son Sacrifice infinie.

Défauts qui rendoient une victime soüillée.

Celui qui offroit le Sacrifice, conduisoit la victime devant l'Autel; il lui mettoit sur la tête ou les deux mains, comme le dit Maimonide, ou une seulement, selon d'autres Rabins, & l'apuïoit trés-fortement; si plusieurs offroient la même victime, ils lui mettoient la main sur la tête les uns aprés les autres & recitoient des prieres pendant le Sacrifice. Cette imposition des mains sur l'animal qu'on alloit immoler, marquoit qu'on le chargeoit de ses iniquités, & qu'on meritoit la mort qu'on lui alloit faire souffrir. Par là les victimes de l'ancien Testament figuroient encore plus clairement JESUS-CHRIST, que son Pere a chargé des pechés des hommes, & qui par sa mort a triomphé de la mort même. Maimonide ajoûte que dans le Sacrifice pour le peché, si celui qui le fait, ne faisoit pas penitence & une confession publique de ses pechés, il n'étoit pas purifié.

Maniere de presenter la victime.

On égorgeoit ensuite l'animal de cette maniere. On coupoit tout à la fois la Trache-artere & l'Oesophage; on en recevoit le sang dans une coupe que l'on avoit soin de remuer, pour empêcher le sang de se prendre, avant que, selon l'espece du Sacrifice offert, on n'eût arrosé le voile, les côtés de l'Autel, & beaucoup d'autres choses. Ce qui restoit, étoit versé au pied de l'Autel tout à la fois, ou à diverses repriſes, suivant la sorte de Sacrifice que l'on offroit. Il y avoit autour de l'Autel, comme nous l'avons dit, une espece de fossé, où tomboit le sang, qui par des canaux cachés

Maniére de l'égorger.

Nombre. ch. 4. v. 18.

couloit dans le Torrent de Cedron. Cet Autel qui étoit fort élevé, repreſentoit la Croix où JESUS-CHRIST fut attaché, & qu'il arroſa de ſon précieux Sang. Aprés ces aſperſions on écorchoit la victime, on la coupoit en pieces, & on en portoit avec beaucoup de pompe les membres ſur l'Autel, par cette colline dont nous avons parlé. Les Prêtres en montant élevoient vers les quatre Parties du monde la partie de la victime qu'ils portoient, à peu prés comme nous le faiſons dans nos benedictions. La victime entiere, ou quelques parties ſelon les diverſes ſortes de Sacrifices étoient brûlées ſur l'Autel, où les Prêtres entretenoient
Lev. ch. 6. un feu éternel par le bois qu'ils avoient ſoin d'y mettre inceſſamment.

Lev. ch. 11. verſ. 13. En montant à l'Autel, ils ſaloient la victime; car la Loi défend d'en preſenter aucune qui ne ſoit ſalée. Les Libations accompagnoient toûjours les Sacrifices: c'étoit un mélange de vin & de farine. Quelquefois il y avoit des gâteaux faits de la farine la plus fine, d'huile & d'Encens, que l'on faiſoit cuire dans une Poële, ou ſur le gril; il y en avoit d'autres qui n'étoient que de froment grillé. On brûloit une moitié de ces gâteaux, & l'autre appartenoit aux Prêtres. Tout cela, je veux dire la victime, le vin, l'huile, le gâteau eſt exprimé par le ſeul mot de *Corbanoth*; c'eſt-à-dire, Dons offerts à Dieu; les victimes & les gâteaux ont pourtant des noms particuliers chez les Hebreux. Les unes s'appellent *Zebachim*, les autres *Minecha*. On peut voir dans le Levitique les diverſes ſortes de gâteaux, & leur uſage dans les Sacrifices, de quelle quantité d'huile, & de farine ils étoient faits; ceux qui devoient étre cuits au four, ceux qui ſe cuiſoient dans une Poële, ou ſur un gril. Le mot de *Craticula* que le Latin emploïe eſt bien un gril; mais le mot Hebreu *Racheſchel* marque un vaiſſeau qui a un rebord, qui retenoit la pâte trop molle & empêchoit qu'elle ne tombât dans le feu. Les gâteaux qui ſe faiſoient avec la farine de froment ou d'orge & avec du vin s'appelloient gâteaux de libation. Tous ceux qu'on preſen-

toit à l'Autel, devoient être arrosez d'huile auparavant. Il y faloit encore ajoûter de l'encens, comme il est expressément ordonné dans le Levitique. [*ch. 2. v. 1.* On mettoit du sel dans tous ces gâteaux. C'est ce que Virgile appelle *salsas fruges*; car les Païens avoient toutes ces ceremonies. Les gâteaux étoient brûlés sur l'Autel, & le vin répandu au pied. Il étoit défendu de mettre sur l'Autel ni miel ni levain.

Ministres du Sacrifice.

Pour le Ministre du Sacrifice, tout le monde avoit le pouvoir d'égorger les victimes, de les écorcher & de les mettre en morceaux; mais les autres cerémonies, comme de recevoir le sang, de faire les aspersions, tout cela n'appartenoit qu'aux Prêtres. La Loi en est formelle dans le Levitique; Celui qui presente le Sacrifice, *immolera la Victime devant le Seigneur, & les enfans d'Aaron en offriront le sang qu'ils verseront autour de l'Autel.* On peut dire, selon la remarque d'Origene, que lorsque Anne, Caïphe & les autres Prêtres condamnerent Jesus-Christ à la mort dans le Sanhedrim qui étoit dans le Temple, ils verserent dans ce lieu où étoit l'Autel, le Sang précieux de cette innocente victime, à laquelle se rapportoient tous les Sacrifices de la Loi.

Chap. 1.

Lieu destiné aux Sacrifices.

Avant la construction du Temple les Sacrifices s'offroient à l'entrée du Tabernacle; mais aprés que le Temple fut bâti, il ne fut plus permis d'en offrir ailleurs, c'est ainsi que Dieu l'avoit ordonné dans le Deuteronome; & cette Loi ôtoit aux Juifs la liberté de sacrifier en tout lieu. Il étoit permis d'immoler les victimes dans toute la Cour des Prêtres qu'on vouloit, mais jamais hors de là; & l'on étoit même obligé d'y immoler l'Agneau paschal. C'est à cette défense de ne pas sacrifier hors du Temple, que Jesus-Christ faisoit allusion lors qu'il dit dans S. Luc: *Il ne faut pas que le Prophete meure hors de Jerusalem.* Pour revenir à l'immolation des victimes, celles qui étoient plus saintes, ne pouvoient être immolées qu'au côté de l'Autel qui regardoit la Bise.

Chap. 12.

Chap. 13.

En quel tems s'of-

A l'égard du tems des Sacrifices, on n'en pouvoit offrir

froient les Sacrifices.

que le jour, & l'on ne faiſoit jamais d'aſperſion que du ſang d'une victime qui eût été tuée ce jour là-même ; Dés que le Soleil étoit couché, le ſang devenoit profane ; mais l'aſperſion aïant été faite de jour, on pouvoit brûler les membres & les entrailles de la victime toute la nuit.

Le Sacrifice du matin s'offroit, lorſque le Soleil commençoit à éclairer, ſans paroître pourtant ſur l'horiſon ; & celui du ſoir, lorſque les Ombres commençoient à s'étendre ſur la Terre. L'Agneau paſchal s'immoloit, comme nous l'avons dit, environ l'heure, où JESUS-CHRIST expira ſur la Croix, c'eſt-à-dire à trois heures aprés midi. C'eſt une remarque des Rabins que l'Agneau qui étoit offert chaque jour en Sacrifice, avoit les quatre pieds liés, & ils prétendent, que c'eſt ainſi qu'Iſaac fut lié par ſon Pere, & que cet Agneau étoit couché, de maniere que le derriere de la tête étoit tourné au Midi, & le devant au Couchant ; on prétend que c'eſt auſſi la maniére dont la Croix de JESUS-CHRIST fut plantée ſur le Calvaire.

Diverſes ſortes de Sacrifices.

Venons maintenant aux diverſes ſortes de Sacrifices. Un ſeul n'étoit pas capable de figurer le Sacrifice adorable de JESUS-CHRIST, dont les effets ſont infinis ; ainſi il faloit que l'ancienne Loi en eût differentes eſpeces. Les uns étoient trés-ſaints, les autres avoient moins de ſainteté. C'étoit ou un holocauſte, ou un Sacrifice pour le peché, ou un Sacrifice pour l'honneur, ou un Sacrifice de Paix. Maimonide reduit tous les Sacrifices des Juifs à ces quatre ſortes.

Holocauſte.

L'Holocauſte, comme ſon nom le marque, eſt un Sacrifice, où la victime étoit conſumée par le feu toute entiere, avec les inteſtins, & les pieds qu'on avoit pris ſoin de laver auparavant. Il n'en étoit pas ainſi dans les autres Sacrifices, une partie étoit brûlée, le reſte ſe partageoit entre les Prêtres, & les Laïques qui offroient le Sacrifice. Les Hebreux l'appellent *hola*, c'eſt-àdire *monter* ; parce que la victime ſembloit s'élever au Ciel dans la fumée, pour répandre devant Dieu une odeur de ſuavité. Il arrivoit quelquefois qu'un

feu deſcendu du Ciel conſumoit miraculeuſement la victime. Les céremonies de l'Holocauſte ſont marquées dans le Levitique. Chap. 1.

La ſeconde eſpece de Sacrifice s'appelle *pro peccato*, pour le peché. Les paroles que S. Paul dans l'Epître aux Hebreux, met dans la bouche de JESUS-CHRIST : *Vous n'avez point agreé les hoſties, les oblations, les holocauſtes & le ſacrifice pur le peché* ; ne ſe doivent pas entendre d'un refus, que Dieu ait fait du Sacrifice que JESUS-CHRIST lui avoit offert pour les pechés des hommes: elles marquent que Dieu n'avoit eu que du dégoût pour les anciens ſacrifices, les oblations, les holocauſtes, & pour celui qu'on offroit pour le peché. Ce Sacrifice s'appelloit ſimplement *peché* ; ainſi quand il eſt dit que JESUS-CHRIST s'eſt fait peché, cela ſe doit entendre, qu'il tient lieu du ſacrifice qui s'offroit pour les pechés. Les Hebreux par le mot de *chatha*, en Latin *peccatum*, peché, entendent les crimes volontaires, ou quelque violement de la Loi, qui ſe faiſoit par imprudence ; que Dieu puniſſoit ſi l'on ne l'expioit. Ils étoient perſuadés que pluſieurs maladies, comme les douleurs de l'enfantement, la lepre, étoient des punitions de quelque peché ; ainſi les Sacrifices que les Lepreux ou les femmes acouchées offroient, étoient comptés entre les Sacrifices *pour le peché*. C'eſt-à-dire qu'ils étoient offerts pour appaiſer Dieu irrité par le peché. Sacrifice pour le peché. Ch. 10. v. 8.

Pour bien comprendre la troiſiéme eſpece de Sacrifice, il faut ſavoir ce que les Hebreux entendent par le mot *Aſcham*, que l'Interprete Latin traduit *delictum*, faute, erreur, doute. On offroit une troiſiéme eſpece de Sacrifice, lorſqu'on avoit juſte raiſon de douter, ſi l'on n'avoit pas violé quelque Précepte de la Loi de Dieu. Dans cette incertitude on étoit obligé d'offrir un Sacrifice. Voici comme parle le Levitique, [*chap.* 1.] *Si une perſonne peche par ignorance, & fait quelqu'une des choſes que la Loi défend, & qu'étant coupable, elle connoiſſe ſa faute* ; dans l'Hebreu il y a ; un homme qui aura peché, & commis quelque crime Sacrifice pour l'erreur.

contre l'un des Commandemens du Seigneur, quoiqu'il ne ſoit pas certainement aſſuré de ſon peché, il ne laiſſera pas de ſe regarder comme coupable : *Cet homme*, continuë l'Interprete de la Vulgate, *preſentera au Prêtre un Belier de ſon troupeau à proportion du crime qu'il a commis ; le Prêtre priera pour lui, parce qu'il a peché par ignorance, & il ſera pardonné.*

Sacrifice de Paix.

Le Sacrifice de Paix, ou de reconnoiſſance, car le terme Hebreu *Schelammin* ſignifie l'un & l'autre, s'offroit en action de graces, ou pour avoir recouvré la ſanté, ou pour avoir receu de Dieu quelque faveur, ou pour l'heureux état de ſes affaires.

Quelques-uns diſtinguent encore les Sacrifices de conſecration, lorſqu'on admettoit quelqu'un au Sacerdoce ; les Sacrifices de purification, qui s'offroient pour les femmes, qui relevoient de couche, & pour les Lepreux ; les Sacrifices d'expiation, pour purifier, ou le Sanctuaire, ou le Temple, ou le Peuple.

Sacrifices propres à certaines Fêtes.

On peut encore diſtinguer les Sacrifices par raport aux jours & aux Fêtes, où l'on les offroit. Outre le Sacrifice perpetuel du matin & du ſoir, il y en avoit de propres aux Fêtes que les Juifs celebroient, comme au commencement de chaque mois, ou aux nouvelles Lunes. Telle étoit la Fête de Pâques. On immoloit l'Agneau paſchal à l'entrée du Temple, chacun avoit pouvoir de l'égorger ; mais il n'appartenoit qu'aux Prêtres d'en recevoir le ſang dans une coupe, & de le répandre au pied de l'Autel. La chair étoit portée, & mangée dans les familles. Le ſecond jour de la Pâques, on offroit le Sacrifice avec une gerbe nouvelle. Telle étoit la Fête de la Pentecôte, dans laquelle outre le Sacrifice du commencement du mois, l'on offroit deux Pains pour prémices de la moiſſon. Telle encore étoit la Fête des Tabernacles, où l'on offroit du vin & de l'eau. Au jour de l'expiation l'on offroit deux Boucs ; l'un étoit immolé & brûlé pour le Peché, & le ſouverain Prêtre en portoit le ſang dans le Saint des Saints. Il confeſſoit les pechés

du Peuple sur l'autre, & ensuite il le laissoit aller dans le desert; c'est à cause de cela qu'il est appellé le Bouc emissaire. Voyez le Chapitre XVI. du Levitique.

Comment on participoit aux Sacrifices.

Il ne reste plus qu'à parler de la maniére de participer aux Sacrifices. On ne participoit point à l'Holocauste; parce que la victime y étoit consumée toute entiere par le feu. Dans les autres la Loi marque, quelles parties de la victime appartenoient aux Prêtres, & quelles restoient à ceux qui presentoient le Sacrifice. Elles devoient toûjours étre mangées dans le Lieu Saint, c'est-à-dire dans le Parvis du Temple; & on n'admettoit à ce repas que des Juifs, & des Juifs qui n'avoient aucune impureté legale. Pour le Sacrifice de l'Agneau paschal, il suffisoit de le manger dans l'enceinte des murailles de Jerusalem.

Difference entre le Sacrifice & l'oblation.

Le mot Hebreu *Corbanoth* que nous avons dit qui signifie Sacrifice, signifie aussi Oblation. Or l'oblation ne se faisoit pas seulement d'animaux & de victimes; mais de pain, de vin, d'huile, & d'encens. Comme c'est une suite des Sacrifices, il est à propos de parler ici des diverses oblations de la Loi ancienne. Il y en avoit de trois sortes parmi les Juifs, d'ordinaires, de libres & de prescrites. Les oblations ordinaires se faisoient d'un certain parfum apellé Thimiame que l'on brûloit sur l'Autel d'or, & des pains de proposition, que l'on changeoit toutes les semaines. Les oblations libres, étoient ou des promesses ou des vœux. Les premieres n'obligeoient pas si étroitement que les vœux. Pour les vœux, il y en a de deux especes. Le vœu de consecration, lorsqu'on consacroit quelque chose, ou pour un Sacrifice, ou pour l'usage du Temple, comme du vin, du bois, du sel; & le vœu d'engagement, lorsqu'une personne s'engageoit à quelque chose de licite, comme de ne point manger de telle viande, de ne point porter tels habits, de ne point faire telle chose, de ne point boire de vin, de ne point couper ses cheveux, de ne point demeurer dans une maison. Lorsqu'on faisoit un vœu, on se servoit de ces termes : je me charge d'un holocauste, ou je me charge du prix de cét animal pour un

Diverses sortes d'oblations.

holocauſte. Il y avoit encore des formules plus courtes, par exemple ; quand on conſacroit tout ſon bien, on diſoit ſimplement, tout ce que j'ai, ſoit *Corban*, c'eſt-à-dire, j'en fais un preſent à Dieu ; car le mot *Corban*, ſignifie preſent, *munus quodcumque eſt ex me, tibi proderit* : ce qui eſt la même choſe que ce que dit S. Marc. *Corban ( quod eſt donum ) quodcumque ex me, tibi profuerit.* C'eſt-à-dire tout ce qui m'appartient, & vous pourroit étre utile, ſoit *Corban*. Les Phariſiens enſeignoient qu'auſſi-tôt qu'un enfant avoit parlé ainſi à ſes parens : qu'il avoit prononcé ce mot *Corban*, il conſacroit par là tous ſes biens, & n'en pouvoit pas retenir même pour nourrir ſon pere & ſa mere : & JESUS CHRIST leur reproche avec raiſon, que par cette Tradition, ils détruiſoient le commandement de la Loi, qui oblige les enfans à honorer leur Pere & leur Mere. La Loi ordonne de s'acquiter exactement de ces vœux, & les choſes données à Dieu étoient, miſes au rang des choſes Sacrées, auſquelles on ne pouvoit toucher ſans ſacrilege.

Ch. 15 v. 5. Ch. 7 v. 11.

Les oblations preſcrites comprennent les Prémices & les Dîmes. Toutes les Prémices des fruits & des animaux étoient deües à Dieu. Parmi les animaux, c'étoit les mâles qui appartenoient au Seigneur ; on avoit la liberté de les racheter. Il étoit défendu de moiſſonner qu'on n'eût offert à Dieu *l'Omer*, c'eſt-à-dire la gerbe nouvelle, le lendemain du grand jour des Azymes, & de cuire du pain de bled nouveau, que l'on n'eût preſenté le jour de la Pentecôte les pains nouveaux. Avant l'oblation de ces Prémices tout étoit immonde ; aprés cette oblation tout étoit ſaint. C'eſt à quoi ſaint Paul faiit alluſion dans le Chapitre XI. de l'Epître aux Romains ; *Si les Prémices ſont ſaintes, la Maſſe eſt auſſi ſainte.* La Loi ordonne, dit Philon, que toutes les fois qu'on pétrit du pain, on en mette à part les Prémices pour les Prêtres, & cette ordonnance entretient la Religion dans les cœurs ; car quand on s'accoûtume à reſerver quelque choſe à Dieu, on ne s'oublie pas. Maimonide ajoûte que celui qui mangeoit de ſes fruits avant que d'en païer la Dîme, étoit

Exod. ch. 22.

De l'honneur des Prêtres.

puni par une mort ſubite. L'huile & le vin devoient auſſi à Dieu leurs Prémices.

Outre ces Prémices, les Juifs païoient encore la Dîme de tous les fruits de la Terre. S. Jerôme en diſtingue quatre differentes. La premiere païée par le Peuple aux Levites, & il y avoit peine de mort de manger d'aucun fruit que cette Dîme n'eût été acquitée. La ſeconde païée par les Levites aux Prêtres. La troiſiéme reſervée pour les repas qui ſe faiſoient dans l'enceinte du Temple, auſquels on invitoit les Prêtres & les Levites. Une quatriéme qu'on païoit tous les trois ans pour l'entretien des Pauvres. Si quelqu'un vouloit racheter la Dîme qu'il étoit obligé de païer, il faloit la païer plus qu'elle ne valoit d'un cinquiéme de ſon juſte prix : les Dîmes, qui n'appartenoient ni aux Levites ni aux Prêtres, ſe portoient au Temple de Jeruſalem de tous les Païs du monde où ſe trouvoient les Juifs. Mais les Provinces éloignées les convertiſſoient en argent qui étoit envoyé à Jeruſalem, & qui ſervoit pour les Sacrifices, & pour des repas où la Loi vouloit que l'on eût de la gaïeté & de la joïe. Joſeph qui rapporte cette coûtume, appelle cet argent, conſacré. Les Apôtres introduiſirent cette pieuſe coûtume dans l'Egliſe, on le voit dans l'Epître aux Corinthiens : *Touchant les quêtes qui ſe font pour les Saints, ſuivez l'ordre que j'ai établi dans les Egliſes de la Galatie : faites les, tous les Dimanches, qu'un chacun de vous mette à part ce qu'il lui plaira, & qu'on n'attende pas à ramaſſer les aumônes, que je ſois venu ; lorſque je ſerai arrivé, j'enverrai vos liberalités à Ieruſalem par les perſonnes que vous jugerez propres à cet emploi.*

Nombre Ch. 18.

Quatre ſortes de Dîmes.

Deuter. ch. 14.

1. Epit. ch. 16. v. 1.

## CHAPITRE VIII.

*Des Personnes sacrées Prêtres, Levites, Nazaréens, Recabites & Prophetes.*

LEs Juifs dans l'établissement de leur Republique, n'avoient point d'autre Roi que Dieu même, & le lieu destiné aux Sacrifices & à la priere, étoit tout à la fois, & le Temple de leur Divinité, & le Palais de leur Souverain. De là vient cette pompe si magnifique de leur culte, ce nombre prodigieux de Ministres, d'Officiers, de Gardes. Cet ordre si exact pour leurs fonctions que Moïse établit d'abord, & à qui David donna ensuite plus d'éclat. Le Tabernacle a été le premier Palais de Dieu parmi les Hebreux. Le Temple a succedé au Tabernacle, & la Tribu de Levi fut choisie pour composer sa Maison, si j'ose parler de la sorte. C'est pour cela, que dégagée de tout autre soin, elle fut absolument devoüée au service de l'Autel; mais l'honneur du Sacerdoce fut reservé à la seule famille d'Aaron; le reste de la Tribu n'eut en partage que le ministere inferieur du Temple. Ainsi tous les Prêtres étoient bien Levites; mais tous les Levites n'étoient pas Prêtres.

Tribu de Levi destinée au service du Temple.

Avant que d'entrer dans le détail de leurs fonctions, je vais rapporter quel fonds Dieu avoit assigné à leur subsistance, pour les débarrasser des soins importuns de la vie, qui auroient pû les distraire de son service. Dans la division de la Terre promise, la Tribu de Levi n'eut point de portion particuliere. On lui assigna seulement quarante Villes avec leur territoire pour la nourriture du bétail; & de ces Villes, les Prêtres en eurent treize en partage. C'est tout ce que les Levites possedoient; mais en recompense les autres Tribus leur païoient la Dîme de tous leurs biens, & les Prêtres avoient encore les Prémices, & une partie considérable des oblations qu'on faisoit à Dieu.

Subsistance des Levites.

La naiſſance ſeule ne donnoit pas l'entrée dans le miniſtere aux Levites; ils devoient recevoir une eſpece de conſecration. *Separez les Levites du milieu d'Iſraël*, dit Dieu à Moïſe, *& vous les purifierés de cette ſorte? Arroſez-les avec de l'eau luſtrale, qu'ils ſe faſſent raſer, & aprés avoir lavé leurs vêtemens, & s'être purifiés, ils prendront un Bœuf, &c.* Conſecration des Levites.

Un Levite n'étoit pas receu à exercer ſes fonctions, qu'il n'eût fait une maniere de Novitiat qui duroit cinq ans, où il aprenoit avec ſoin tout ce qui regardoit ſon Miniſtere. Maimonide, qui raporte cette coûtume, acorde par là deux endroits de l'Ecriture, qui paroiſſent contraires; car il eſt dit dans le Livre des Nombres; tantôt que les Levites ſeront admis au ſervice du Temple à vingt-cinq ans, & tantôt qu'ils n'y ſeront admis qu'à trente. De ces deux âges, le premier marque le tems où ils faiſoient leur aprentiſſage, & l'autre le tems où ils exerçoient leurs fonctions; ainſi les Levites en entrant en charge étoient des hommes faits. A cinquante ans, ils en étoient déchargez; mais ce Rabin prétend que cette exemption ne s'acorda que dans le Deſert; parce que le Tabernacle changeant ſouvent de place, & le tranſport en étant penible, on avoit beſoin de jeunes gens. Quand le Tabernacle fut fixe, ni l'âge, ni l'infirmité ne diſpenſoit plus les Levites de leurs fonctions. Moïſe avoit marqué exactement ce que chaque Levite devoit porter, lorſqu'on tranſportoit le Tabernacle. Ces fonctions ne ſubſiſtant plus aprés la conquête du Païs de Chanaan, David établit un nouvel ordre parmi les Levites; les uns furent deſtinés à garder les portes, les autres à chanter des Pſeaumes, les autres à garder les tréſors, & il les partagea en diverſes claſſes. Maimonide en compte vingt-quatre, chacune deſquelles ſervoit une ſemaine entiere. Le Chef de ces claſſes partageoit en familles differentes, ceux qui étoient ſous lui; il en tiroit certain nombre qui étoient de jour pour ſervir, & à qui il aſſignoit leur emploi. Dans le dénombrement que David fit des Levites, il s'en trouva vingt-quatre mille. Age des Levites. ch. 8. v. 24. Ch. 4. v. 3. Diverſes Claſſes des Levites.

Qu'on juge par là de la magnificence de la Maiſon de Dieu, où il y avoit tant d'Officiers. Parmi eux, dit l'Ecriture, *on en choiſit vingt-quatre mille pour ſervir dans la Maiſon du Seigneur, & l'on en mit ſix mille pour leur commander, & les conduire; il y avoit quatre mille Portiers, autant de Chantres, qui joüoient des inſtrumens; & David les diſtribua en diverſes Claſſes.* L'Ecriture ajoûte, *Selon les dernieres Ordonnances de David, on comptera les Enfans de Levi, depuis l'âge de vingt ans; ils ſeront ſous le pouvoir des Enfans d'Aaron, & ſerviront dans les Veſtibules, dans les Sales, dans le lieu des Purifications, dans le Sanctuaire pour le ſervice du Temple. Les Prêtres auront ſoin des pains de Propoſition, du Sacrifice, de la farine pure, des Azymes, des gâteaux, des poids, & des meſures. L'Office des Levites ſera de chanter les loüanges du Seigneur, tous les matins & tous les ſoirs pendant les holocauſtes, comme auſſi les jours de Sabath, les commencemens des mois, & les autres ſolemnités, &c.*

1. Paralip. ch. 23.

στρατηγοὶ τοῦ ἱεροῦ. Capitaine du Temple.

L'Evangile nous aprend qu'il y avoit des Officiers dans le Temple. Le nom que S. Luc leur donne, ſignifie des Officiers de guerre, de ſorte qu'on pourroit encore regarder le Temple, comme le Camp d'un General d'Armée. Quoiqu'il en ſoit, outre l'Officier general, Maimonide en compte quinze ſubalternes, qui avoient ſoin de marquer le tems des ſolemnités, le jour & l'heure des ſacrifices. C'étoit à eux à faire faire la garde. Ils étoient encore chargés de la muſique, des inſtrumens, du Tableau où étoient marquez les Offices de chacun, ſelon que le ſort l'avoit reglé; ils avoient ſoin des cachets, des libations, des malades, des eaux, des pains de Propoſition, des Parfums, des voiles, des habits Sacerdotaux. Pour donner plus de jour à toutes ces choſes, je raporterai ce que Maimonide en a écrit. On admirera de plus en plus la magnificence de la Maiſon de Dieu.

Fonctions des Officiers du Temple.

*Chaque Officier avoit ſous lui pluſieurs perſonnes qui executoient ſes ordres dans tout ce qui regardoit ſa charge. Celui, par exemple, qui marquoit le tems, faiſoit obſerver les heures,*

*heures; lorsque celle du Sacrifice étoit venuë, ou lui ou quelqu'un de ses gens crioit à haute voix. AU SACRIFICE PRETRES, & aussi tôt les Prêtres commençoient leurs fonctions. Celui qui avoit soin des Portes, ordonnoit qu'on les fermât, ou qu'on les ouvrît, & les Trompettes qui avertissoient qu'on ouvroit les Portes, ne pouvoient sonner que par son ordre. L'Officier des Gardes faisoit la ronde la nuit, & s'il trouvoit endormi quelqu'un des Levites qui étoient de garde, ou il lui donnoit des coups de bâton, ou il lui brûloit sa robe. L'Intendant de la Musique choisissoit tous les jours des Musiciens pour chanter les Hymnes, & ordonnoit aux Trompettes d'avertir pour les sacrifices. Le Maître des Instrumens les donnoit aux Levites, & leur marquoit chaque jour de quels instrumens il faloit joüer. Celui qui étoit chargé du Tablea, faisoit tirer au sort les Prêtres, & assignoit à chacun son Ministere.* On peut lire le reste dans le Livre du Rabin. J'ajoûterai seulement ici qu'il y avoit encore un Officier qui avoit soin des Prêtres, qui tomboient malades; cela arrivoit souvent. Comme ils n'étoient vêtus, que d'une simple Tunique, qu'ils ne beuvoient point de vin, & qu'ils marchoient nuds pieds dans le Temple, qui étoit pavé de marbre, ils étoient fort sujets à la colique.

Je n'entrerai pas dans un plus grand détail des Portes du Temple, des Portiers, des Officiers chargés du soin du vin, du sel, de l'huile. Je parle au long de ces divers emplois dans mon Traité du Temple de Jerusalem : mais il ne faut pas oublier de remarquer ici, que David élût deux cens quatre-vingt-huit Levites, qui étoient Maîtres de Musique, & aprenoient à chanter aux autres; ainsi puisqu'il y avoit vingt-quatre Classes de Chantres, chacune avoit douze Maîtres; les instrumens étoient mêlés avec les voix.

Ordre établi parmi les Prêtres

Voici l'ordre qui s'observoit parmi les Prêtres. Ils étoient partagés en vingt-quatre Classes, qui avoient chacune leur Chef; on l'apelloit le Prince des Prêtres. Toutes les semaines une de ces Classes alloit à Jerusalem remplir les fonctions

du Sacerdoce, & tous les jours de Sabath elles se succedoient les unes aux autres, jusqu'à ce que toutes eussent été en fonction ; mais aux Fêtes solemnelles, elles se rassembloient toutes. Le Prince de chaque Classe nommoit tous les jours une famille entiere pour ofrir le sacrifice, & elles se joignoient à la fin pour sacrifier. Comme chaque Classe avoit diverses familles, & que les familles étoient composées d'un grand nombre de Prêtres, on tiroit au sort les fonctions que chacun devoit faire. C'est ainsi que le sort tomba sur Zacharie Pere de S. Jean, pour offrir l'encens sur l'Autel de Parfums.

Choix des Prêtres. Leur maniére de vivre.

Parlons maintenant de la maniére dont les Prêtres étoient choisis, des défauts qui les faisoient exclurre du Sacerdoce, & de la vie qui leur étoit prescrite. Les défauts du corps rendoient un Prêtre indigne des fonctions Sacerdotales. Les Juifs en comptent cinquante qui sont communs aux hommes & aux animaux, & quatre-vingt-dix de particuliers, & de propres aux hommes. Le Prêtre, dont la naissance avoit quelque chose de profane, étoit habillé de noir, & sortoit de l'enceinte des Prêtres ; mais celui, qui étoit choisi par les Juges destinés à cet emploi, étoit vêtu de blanc, & se joignoit aux autres Prêtres. Je ne sçai si S. Jean ne fait point allusion à cette coûtume ; lorsqu'il dit, *Celui qui sera revêtu d'habits blancs, & son nom ne sera point éfacé du Livre de vie.* Ceux, dont la naissance étoit pure, mais qui avoient au corps quelque défaut, demeuroient dans les apartemens du Temple, où étoient les provisions du bois ; & ils étoient obligés d'en fendre pour entretenir le feu de l'Autel. Tout le tems de leurs fonctions, le vin & les femmes étoient interdites aux Prêtres. Ils n'avoient pas d'autre nourriture, que la chair des Sacrifices, & les pains de Proposition ; ils faisoient leurs fonctions debout, & les pieds nuds.

Apoc. ch. 12. v. 5.

Souverain Prêtre.

Tous les Prêtres avoient au dessus d'eux un Souverain Sacrificateur. Ses vêtemens étoient differens des autres ; & il étoit consacré avec des cerémonies particulieres ; lors

de sa consecration, on lui oignoit les yeux d'une huile précieuse, & cette onction se faisoit en forme de ce caractere Grec X. Maimonide raporte que cette onction ne fut pas observée dans le second Temple, & que le grand Prêtre n'étoit sacré que par les habits Pontificaux, dont on le revêtoit. Outre l'onction des yeux, on en faisoit une autre trés-abondante sur le front, d'où l'huile sainte couloit de toutes parts sur la barbe du grand Prétre. C'est ainsi que David parle de la consecration d'Aaron. La souveraine Sacrificature suivoit l'heritage & apartenoit à l'aîné. Dans la premiere institution, elle étoit à vie ; mais depuis que les Juifs furent assujetis aux Grecs & aux Romains, la durée de cette Charge auguste dépendoit de la volonté des Princes, ou des Gouverneurs. Il se fit un autre changement considerable sous les Princes Assamonéens. La grande Sacrificature sortit de la famille d'Aaron; & passant dans la famille de Judas Machabée, entra dans une famille Levitique. On en trouve la preuve dans le Catalogue que Joseph a fait des Grands Prêtres. Il ne pouvoit y avoir deux grands Prêtres. Mais on éliſoit une espece de grand Vicaire qui tenoit sa place, & précedoit les autres Prêtres. Les Hebreux lui donnoient le nom de *Sagan* ; il étoit assis à la droite du grand Prêtre. Quelques-uns croient que Caïphe étoit souverain Prêtre, & Anne son *Sagan*, & qu'à cause de cela JESUS-CHRIST fut mené devant tous les deux.

Dieu avoit imposé ces Loix aux Prêtres : *Dieu dit à Aaron, vous & vos Enfans ne boirez ni vin, ni quoique ce soit qui puisse enyvrer ; lorsque vous entrerez dans le Tabernacle, autrement vous mourrés. Le Prêtre ne se soüillera point par les funerailles de ses Citoïens ; il ne pourra assister qu'à celles de ses Proches ; il ne lui sera pas permis d'épouser ni une femme prostituée, ni une femme repudiée par son mari. La fille d'un Prêtre surprise dans un crime d'impureté, pour avoir soüillé le nom de son Pere, sera brûlée.* Levit. ch. 10. v. 9. Levit. chap. 21.

On voit dans l'Exode & dans le Levitique, le nom & la forme des habits Sacerdotaux. Ceux du commun des Prêtres

étoient les calçons de lin, la robe de lin, & si juste qu'elle ne faisoit aucun pli ; la Ceinture & la Thiare qui étoit une espece de coiffure faite d'une piece de toile tortillée autour de la tête, comme on le voit ici dans la representation du grand Prêtre. Les habillemens dont nous allons parler lui sont particuliers. Ce que le Texte original apelle *mehil*, est quelquefois nommé par les Grecs ποδήρης, robe qui décend jusqu'aux pieds ; mais il n'est pas necessaire qu'on conçoive que le *mehil* fût si long. Les mêmes Grecs lui donnent un autre nom que ποδήρης. Il y avoit à son bord au lieu de franges, soixante & douze clochetes d'or, & autant de grenades entremêlées ; ainsi si cette robe eût été jusqu'à terre, ces clochetes auroient perdu leur son. Dans la figure que j'ai fait graver, cette robe décend seulement plus bas que les genoux. Je n'en ai pas pû faire marquer la couleur, qui étoit de hiacinte. Sous cette robe étoit la tunique ou l'aube de lin ouvré, commune à tous les Prêtres.

VII. Planche.

Le grand Prêtre portoit outre cela une espece de vêtement comme un justeaucorps qui n'a point de manches, que les Hebreux apellent *ephod*, le Latin nomme *superhumerale*, parce qu'il s'attachoit sur les épaules. On donnoit le nom *d'ephod* à un habillement en quelque maniere semblable, que les Laïques pouvoient porter ; il est dit de David qu'il avoit un *ephod* de lin. Sur chaque épaule étoit une pierre précieuse, où l'on avoit gravé les noms des enfans de Jacob. Sur la pierre précieuse du côté droit les noms des six aînés, & sur l'autre du côté gauche les noms des six plus jeunes. Il avoit sur sa poitrine un morceau d'étofe quarré de la grandeur de la main. Il est apellé Rational, ou parce qu'il étoit sur le cœur, qui, selon les Anciens, est le siege de l'ame, ou plûtôt, parce qu'il étoit comme l'Oracle par lequel Dieu rendoit ses réponses ; car le grand Prêtre, lorsqu'il vouloit consulter Dieu, attachoit le Rational sur sa poitrine, & Dieu lui répondoit de la maniére que nous l'alons dire. Il y avoit sur ce Rational douze pierres précieuses, sur lesquelles étoient encore gravez les noms des

vre des
nbres,
47.
tut.ch.

Livre
Rois,
28.
VII.
anche.

onctions
Prêtres.

A

יהוה

*Imago Summi pontificis*
*La Representation du Grand Pontife.*

קדש ליהוה

B

יהוהלמשה
מחכלעדה

*Judæus in Synagoga populo benedicens attollit Volumen Legis tenens duo ligna tornatilia circa quæ illud Volvitur.*

*Vn Iuif benissant le peuple dans la Synagogue, en éleuant le Volume de la Loy attaché aux deux Rouleaux sur lesquels il est roulé.*

*Leo unguibus suis Lacerat Sigilla, quibus Liber circa lignum tornatile Volutus poterat obsignari ne legi posset*

*Vn Lion qui dechire auec ses griffes les liens qui fermoint un Volume au tour du Rouleau, afin qu'on ne puit le lire.*

VII.
Planche.

douze fils de Jacob. C'eſt ſur ce Rational qu'étoient *l'Vrim*, & le *Thumin*. De ces deux mots, le premier ſignifie lumiere ou connoiſſance, l'autre verité, ou perfection. Les Juifs prétendent que c'étoient deux Signes divins, par leſquels Dieu faiſoit connoître ſes volontés; lorſqu'ils ont ceſſé de paroître, on n'a plus ſçu comment ils étoient faits. Il eſt ſeulement conſtant que le mot *Vrim*, ſignifie lumiére, & peut-étre que ces pierres precieuſes qui étoient ſur le Rational, brilloient d'un feu extraordinaire & miraculeux. Ainſi *l'Vrim, & Thumin* n'étoient pas ſeulement deux mots gravez ſur le Rational; & en effet on trouve ſouvent dans l'Ecriture que Dieu fut conſulté par *l'Vrim*. Enfin le grand Prêtre portoit une lame d'or attachée à ſa Thiare, qui lui décendoit ſur le front, où étoient gravés ces deux mots *Chodes Jehova*, c'eſt-à-dire, le Saint de Dieu. J'ai fait graver le bonnet du Grand Prêtre ſur le ſentiment de Braunius, qui a fait un Traité trés-curieux des habits Sacerdotaux des Juifs. J'en ai fait graver deux Figures diférentes, la premiere A ornée de trois rangs de boutons de Juſquiame, comme elle eſt dépeinte dans la Traduction de Joſeph. B eſt cette lame ſeparée avec le ruban, qui l'attachoit au bonnet du ſouverain Sacrificateur: c'eſt comme Braunius la repreſente.

Livre des Nombres, ch. 27. Deut. ch. 33. I. Livre des Rois, ch. 28. VII. Planche.

Quant aux fonctions des Prêtres, ils étoient obligés d'entretenir le feu ſur l'Autel de l'Holocauſte, afin qu'il ne s'éteignît jamais, de garder les vaſes Sacrés, d'ofrir les ſacrifices, d'écorcher & laver les victimes, de faire des aſperſions ſoit d'eau, ſoit de ſang ſur les perſonnes, ſur les hoſties, ſur le Livre de la Loi, de faire brûler de l'encens ſur l'Autel, d'acommoder les lampes, de mettre des pains de Propoſition frais, & ôter les raſſis. Il n'apartenoit qu'aux Prêtres de recevoir le ſang des victimes, & d'en arroſer l'Autel. Ceux qui étant de la race Sacerdotale, étoient exclus du Sacerdoce à cauſe de quelque défaut, avoient le ſoin de nétoïer le bois qui ſe brûloit ſur l'Autel. Il étoit défendu d'en brûler où il y eût des vers. Toutes ces fonctions étoient communes aux Prêtres, & au ſouverain Pontife; mais il y en avoit une

Fonctions des Prêtres.

particuliere attachée à sa Dignité ; c'étoit d'entrer seul dans le Sanctuaire une fois l'année le jour des Expiations, & d'ofrir le Sacrifice prescrit pour ses pechés, & pour ceux de tout le Peuple.

Comme les Prêtres avoient sous eux les Levites ; les Levites avoient aussi sous eux des personnes chargées de porter l'eau & le bois necessaire pour le Temple. Josué avoit condamné les Gabaonites à ces emplois. Ensuite on en prit des autres Nations, & on les apelloit *Nathinéens*, qui signifie des personnes qui se sont données, de l'Hebreu *Nathan* qui veut dire donner.

Les Officiers des Synagogues doivent trouver place dans ce Chapitre. Ils étoient en quelque maniére des personnes Sacrées ; puisqu'ils avoient l'intendance de ces lieux destinés à la priere, & à l'instruction. Ces Officiers étoient de plusieurs sortes ; il y avoit des Présidens que les Grecs appellent Princes de la Synagogue, & les Hebreux, Chefs de Congregation. C'étoient des hommes avancés en âge, savans, éclairés, & d'une probité connuë. On leur donne en Hebreu le nom de *hacamin*. C'est-à-dire Sages. Leur autorité étoit considérable. Ils jugeoient des afaires pecuniaires, des larcins, des dommages, &c. Et c'est à quoi S. Paul fait allusion dans le Chapitre sixiéme de la premiere Epître aux Corinthiens, lorsqu'il reproche aux Chrêtiens qu'ils portoient leurs différens devant les Tribunaux des Gentils. *Et quoi*, leur dit-il, *n'y a-t-il point parmi vous une personne sage qui puisse être le Juge de ses freres* : Ils avoient même le pouvoir de punir ceux qu'ils jugeoient être rebelles à la Loi. D'où vient que nôtre Seigneur avertit ses Disciples, qu'on les foüeteroit dans les Synagogues. Chaque Synagogue avoit une espece de Ministre, qui faisoit la priere, qui régloit la lecture de la Loi, & qui préchoit. Il s'apelloit *Chasam*, c'est-à-dire Inspecteur & Evêque. A ce Ministre étoient associez d'autres Officiers qui avoient soin des Pauvres, & recueilloient les aumônes. On les nommoit *Parnasim*, qui signifie Pasteurs & Recteurs. On ne lisoit jamais la Loi

qu'en Hebreu dans les Synagogues ; ainsi lorsque cette Langue cessa d'étre vulgaire, il falut établir un Interprete. Les Juifs l'apellent *Targumista* ; ainsi le Docteur qui expliquoit la Loi en Hebreu avoit un Truchement à qui il parloit doucement à l'oreille, & cet Interprete rediſoit hautement au Peuple ce qu'on lui soufloit. *Ligsooth* prouve fort bien cette coûtume dans ses heures Thalmudiques, & JESUS-CHRIST l'avoit en veuë, lorsqu'il dit à ses Disciples, ce que l'on vous dit à l'oreille, prêchez-le sur les toits. Les Synagogues n'étoient pas seulement des lieux de prieres, c'étoient aussi des Ecôles où les jeunes gens étudioien. Les Sages, c'est ainsi qu'on apelloit les Maîtres, étoient assis sur des bancs, & eux étoient assis à leurs pieds; c'est pourquoi saint Paul dit qu'il a apris la Loi aux pieds de Gamaliel.

Pour donner une connoissance parfaite de toutes les personnes Sacrées, qui vivoient parmi les Juifs, il faut ajoûter ici ceux qui se distinguoient du Peuple par la sainteté de leur vie. Tels étoient les Nazaréens, ou comme quelques-uns parlent les Naziréens. Ce nom est Hebreu, & signifie *Separé*. Dieu même est l'Auteur de leur genre de vie. Du moment qu'on s'y devouoit, on s'abstenoit de toute sorte de boisson capable d'enyvrer, & l'on ne faisoit point couper ses cheveux, que le jour que finissoit le Nazaréat, & qu'on eût ofert le sacrifice propre à ce jour dans lequel le Nazaréen coupoit ses cheveux dans le Temple. Cela se faisoit avec magnificence, & par consequent avec une dépense considerable. Quelque personne zelée y fourniſſoit. Les Apôtres conseillerent à S. Paul [ *Actes chap.* 21. *v.* 24. ] de faire une semblable dépense pour quatre Nazaréens, afin d'ôter l'opinion qu'on avoit de lui, qu'il mépriſoit la Loi de Moïse. Il y avoit des Nazaréens de naissance, comme Samson, & S. Jean-Baptiste, & des Nazaréens de vœu, & d'engagement. Ceux-ci ne suivoient ce genre de vie, que pour un tems, aprés lequel ils se faisoient couper les cheveux

Des Nazaréens & des Recabites.

On voit dans le ch. 6. des Nombres les

qualités qu'il faloit avoir pour être Nazaréens, & le soin qu'ils observoiét.

devant la porte du Tabernacle. Ce qu'on dit que fit S. Paul dans le Chapitre XII. des Actes. Tels furent encore les Recabites, dont parle Jeremie dans le Chapitre XXXV. de sa Prophetie. *j'ai mis des verres pleins de vin devant les enfans de Rechab, & je leur ai dit, beuvez du vin; ils m'ont répondu nous ne boirons pas du vin; parce que Ionadab fils de Rechab, nôtre Pere nous a défendu à nous & à nôtre posterité de boire du vin, de bâtir des maisons, & de semer.* Ce Rechab dont Jonadab étoit fils, vivoit sous Jehu Roy d'Israël, du tems du Prophete Elisée. Ces Recabites vivoient sous des tentes; ils ont fleuri environ cent quatre-vingts ans. Cette Societé se dissipa aprés la Captivité, si les Esséniens, dont nous parlerons, ne leur ont point succedé.

Des Patriarches.

On pourroit mettre les Patriarches au rang des personnes Sacrées. Tels ont été Adam, Noë, Abraham, & les autres; puisqu'ils faisoient les fonctions de Prêtres, qu'ils ofroient des Sacrifices, & qu'ils enseignoient la Religion dans leurs Familles & ailleurs, à proportion des lumieres qu'ils recevoient de Dieu.

Des Prophetes.

Les Prophetes sont aussi de ce nombre, ils étoient suscités extraordinairement pour des fonctions toutes saintes. On les apelloit au commencement *les Voïans*, ils découvroient l'avenir, ils annonçoient les volontés du Ciel, & ils parloient aux Rois, & aux Peuples avec une merveilleuse confiance. Le Sacerdoce n'étoit pas attaché à la prophetie; il y avoit des Prophetes de toutes les Tribus; quelquefois même, il s'en élevoit parmi les Gentils. Parmi les Prophetes, Moïse tient le premier rang: l'Esprit dont il étoit rempli passa aux soixante-dix Juges qu'il choisit par l'ordre de Dieu, qui devinrent par là eux-mêmes des Prophetes. Sigonius croit que dépuis Samuël il y avoit un Corps de Prophetes; de sorte que dans tous les tems, & dans toutes les Villes on en trouva des Communautés. La reputation de Samuël attira auprés de lui un grand nombre de personnes dans le dessein d'être ses Disciples. Plusieurs eurent l'esprit de Prophetie; & dépuis Samuël jusqu'à Malachie

Nombr. chap. 11.

qui

qui vivoit sous Darius, il y a eu parmi les Juifs une succession non interrompuë de Prophetes. C'est de ces Colleges de Prophetes que s'entend ce que Samuël dit à Saül. *Vous irez à la Colline de Dieu, où il y a une Garde des Philistins; quand vous serez entré dans la Ville, vous rencontrerés une troupe de Prophetes qui descendront d'un lieu haut, prophetisans, & précedés de divers instrumens,* L'Ecriture ajoûte, *ils arriveront à la Colline, que Samuël leur avoit dit, & ils trouveront une troupe de Prophetes.* On voit du tems d'Helie, que le nombre des Prophetes n'étoit pas diminué, puisqu'il est dit qu'Helisée l'aiant suivi jusqu'au Jourdain, lorsqu'il étoit sur le point de quitter la Terre. Cinquante Prophetes les acompagnerent. Les Hebreux consultoient Dieu en plusieurs maniéres; quelquefois ils s'aprochoient du Propitiatoire, & Dieu parloit du milieu des Cherubins. *Ie vous parlerai dit Dieu à Moïse, & du milieu des Cherubins qui couvrent l'Arche, je vous dirai tout ce que je veux que vous ordonniez aux enfans d'Israël.* D'où vient que la partie du Temple, où l'Arche étoit posée s'apelloit l'Oracle. Quelquefois les Prophetes ou les Prêtres leur découvroient les ordres du Ciel. *l'Urim*, & le *Thumin* étoient une espece d'Oracle comme nous l'avons vû. Dieu parloit encore souvent par des songes mysterieux. Souvent aussi, il se servoit du ministere des Anges pour faire connoître aux hommes ses volontés.

1. Livre des Rois, ch. 10.

4. Liv. des Rois ch. 11.

Exode chap. 25.

## CHAPITRE IX.

### *Des Docteurs, des Sectes, & des Schismes des Iuifs.*

CE Chapitre est une suite du precedent. Aprés les personnes sacrées, il est juste de parler de celles qui avoient quelque distinction parmi les Juifs. Tels étoient leurs Docteurs, les Partisans des Sectes fameuses des Pharisiens, & des Saducéens, ceux enfin qui étoient regardés

comme Schiſmatiques ; nous reſervons un Chapitre à part pour les Magiſtrats. Les Docteurs n'ont parû parmi les Juifs que depuis que les Prophetes ont ceſſé. Ils ne prirent d'abord aucun titre pour ſe diſtinguer. Ce ne fut que vers la naiſſance de JESUS-CHRIST que l'on donna aux Savans, & aux Princes mêmes, qui ſe piquoient de ſçavoir la Loi, la qualité de *Rabban*, le Titre de *Rabi* vint enſuite. Il ſignifie en Hebreu un homme doüé de toute ſorte de ſciences ; car *Rab* dans cette Langue ſignifie Grand. De ces deux Titres le premier eſt le plus glorieux ſelon les Juifs ; mais l'un & l'autre ſe donnent à ceux qui font profeſſion de ſageſſe, & de ſcience. Ces Meſſieurs les Rabins avoient fort bonne opinion d'eux-mêmes, & ils ne faiſoient pas façon de s'élever au deſſus des autres hommes, ſans excepter les Rois mêmes ; car ils diſoient ordinairement, que le Rabin l'emporte ſur le Roi, & le Roi ſur le Grand Prêtre, la raiſon eſt que quand un ſage meurt, il eſt difficile de lui trouver un Succeſſeur, au lieu que quand un Roi mouroit, le premier Iſraëlite pouvoit remplir ſa place.

Rabins ou Docteurs Juifs.

Long-tems avant la naiſſance de JESUS-CHRIST on donnoit aux Savans la qualité de *Sopherim*, tiré de l'Hebreu *Saphar*, qui veut dire *compter*, *expliquer*, & ce nom convenoit à toutes les perſonnes de Lettres. Le Traducteur Grec du nouveau Teſtament le traduit par ces mots de Grammairiens & de Docteurs de la Loi, & l'Interprete Latin par ceux de Scribes, & de Savans dans la Loi. Le mot de Scribe en ce ſens là, ſignifie toute autre choſe qu'Ecrivain, il ſe prend pour les Maîtres, & les Interpretes de la Loi. Ils faiſoient en éfet profeſſion d'expliquer l'Ecriture, de la lire dans les Synagogues, de conſerver la pureté du Texte, de reſoudre toutes les difficultés qui ſe preſentoient, ſoit dans les Livres de Moïſe, ſoit dans les Prophetes ; de garder les Genealogies des Tribus, & ſur tout de la famille Roïale. Enfin ſi les Prophetes étoient les Interpretes des volontés de Dieu, les Scribes étoient les Interpretes des divers ſens de la Loi, ou pour mieux dire des diverſes Loix ; car les

Origine & ſignification du mot de Scribe.

Juifs distinguent celle que Moïse écrivit de sa propre main, de celle qu'il donna de vive voix, qui aiant été receüe d'abord par Josué, & par les Anciens, a passé d'eux aux Prophetes, & des Prophetes aux Scribes. Les Prêtres furent les premiers Scribes, Dieu les chargea lui-même de cet emploi. Le Seigneur dit à Aaron, *Vous, ni vos fils ne boirés ni vin, ni quoi que ce soit, qui puisse enyvrer, lorsque vous entrerez dans le Tabernacle, de peur d'être punis de mort, afin que vous puissiés discerner le saint du Profane, le pur de l'impur, & que vous enseigniez aux Enfans d'Israël toutes les Loix que je leur ai donné par le ministere de Moïse.* Levit. ch. 10. Aussi Joseph témoigne que Dieu ne se contenta pas de publier sa Loi une fois seulement; mais qu'il voulut que son Peuple toutes les semaines, quitât tout autre travail pour s'assembler & entendre la lecture de cette sainte Loi, & par là s'en instruire parfaitement. Philon fait la même réflexion; c'est la coûtume de nôtre nation de s'apliquer à l'étude de la sageſſe, les jours du Sabath, & d'écouter avec attention les leçons publiques qu'en donne un Docteur. Cette coûtume persiste toûjours parmi nous, & nos Synagogues ne sont autre chose que des Ecôles où l'on enseigne la vertu. On explique les mysteres de la Religion, & l'on reprend les vices. Dans le dénombrement que David fit des Levites; il en choisit six mille qu'il établit ou Scribes ou Juges. J'ai déja dit que la fin des Prophetes parmi les Juifs a été le commencement des Scribes; c'est-à-dire, qu'ils sont venus aprés la captivité, vers le tems des derniers Prophetes; lorsque les Prêtres plus apliqués au gouvernement politique, qu'à la Religion, laisserent à quelques Savans le soin d'étudier & d'expliquer l'Ecriture. C'est là l'Origine des Scribes & leur nom n'est pas moins ancien; car Esdras qui vivoit avec Aggée, Zacharie, & Malachie, est apellé un habile Scribe, & dans le troisiéme Livre qui porte son nom, il est apellé Lecteur de la Loi, ἀναγνώστης τοῦ νομοῦ.

Les deux plus fameux Docteurs, qu'aïent eu les Juifs, sont *Hillel*, & *Schammaï*. Ils sont l'un & l'autre dans des Fameux Docteurs des Juifs.

Sentimens opposés, & leurs Disciples partagent les Ecôles, le Talmud ne manque jamais à raporter leurs opinions. Saint Jerôme croit que ces deux Chefs de Partis ne sont pas de beaucoup plus anciens que JESUS-CHRIST, il ajoûte que le nom *d'Hillel*, veut dire dissipateur, & celui de *Schammaï*, profane; parce que l'un & l'autre par leurs interpretations, & leurs rafinemens ont dissipé, & profané la Loi de Dieu. L'erudition des Rabins est toute renfermée dans l'Etude du Texte de la Bible, qu'ils appellent *Micra*, dans la connoissance des Traditions, qu'ils nomment *Mischna*, & dans la recherche des Allegories; ils leurs donnent le nom de *Midras*, tiré de l'Hebreu, qui signifie *rechercher*, *foüiller*; Et c'est à quoi JESUS-CHRIST fait allusion, lorsqu'il dit, *examinez diligemment l'Ecriture, vous trouverés qu'elle parle de moi.* Pour ne rien omettre sur cette matiére les Juifs appellent *Agadiques* ceux de leurs Rabins qui entrent plus avant dans les sens & les Mysteres de l'Ecriture. La qualité de Docteur ne dispensoit pas les Savans du travail des mains; d'où vient ce mot celebre de *Gamaliël*. La science de la Loi jointe à un mêtier est quelque chose de beau; l'une attachée à l'autre détourne du peché; mais l'Etude sans le travail des mains ne dure pas, & est souvent une occasion de peché. Il ne faut donc pas s'étonner si S. Paul qui étoit Disciple de *Gamaliel*, sçavoit faire des Tentes, & pour éviter d'être à charge gagnoit sa vie du travail de ses mains; les Ecôliers s'apellent *Talmid* en Hebreu. Lorsque ces Talmid étoient avancés, le Rabin se les associoit à peu prés comme Moïse associa Josué. Ce premier degré se conferoit par l'imposition des mains, & le Rabin en mettant la main sur la tête de son Disciple, lui disoit, je vous impose les mains, il étoit suivi de la qualité de Rabin, lorsque l'Associé avoit du talent pour enseigner. Ce Titre inspiroit une grande vanité à ceux qui en étoient honorez. Ils aimoient les premieres places, comme JESUS-CHRIST le leur reproche souvent, & dans leurs Ecôles leurs Disciples étoient assis sur des bancs si bas, qu'ils paroissoient être assis à leurs pieds.

Il en eſt des Sectes comme des Rabins, elles n'ont paru qu'aprés les Prophetes, & elles ne ſont à proprement parler, que des opinions contraires ſur la Religion, & trés ſouvent des opinions erronées, & corrompuës. Cunée en rapporte la veritable raiſon. Dans ces tems heureux, dit cet Auteur, où il y avoit des Prophetes, qui par le commerce qu'ils avoiẽt avec Dieu, apprenoient immediatement de lui-même ſes volontés; il ne pouvoit s'élever des diſputes ſur la Religion. L'autorité de ces Prophetes étoit ſi bien établie qu'elle auroit d'abord decidé toutes les difficultés, les queſtions, & terminé les diſputes, ſi quelqu'un n'avoit pas voulu s'y ſoûmettre; il n'auroit pû s'excuſer, ni ſur ſon ignorance, ni ſur ſon peu de lumiere; ç'auroit été une revolte declarée, & il auroit été obligé d'abandonner la Religion, & embraſſer l'idolatrie. Il n'y avoit point de milieu, il faloit ou obéïr aux Prophetes, ou ne plus reconnoître le Dieu qui les inſpiroit, mais lorſque ces Prophetes ont diſparu, cette autorité ſouveraine a ceſſé; chacun s'eſt donné la liberté de raiſonner, de chercher, de diſputer; par là on s'eſt égaré dans les voïes de la curioſité, & l'on eſt tombé dans les tenebres; ainſi ces diſputes infinies ſur l'Ecriture ſont un fruit des derniers Siécles des Juifs.

Origine, & Epoque des Sectes des Juifs.

La plus ancienne Secte qui ait été parmi les Juifs eſt celle des Saducéens. Elle a tiré ſon nom de *Sadoc* qui en a été l'Auteur, ils ne reconnoiſſoient point de deſtin; ils nioient la reſurrection & l'immortalité de l'ame; ils n'admettoient point de ſubſtance ſpirituelle; & ils enſeignoient que Dieu ne voïoioit pas toutes choſes. On ne ſçait pas quand cette Secte a commencé; il eſt certain que ce ne peut étre qu'aprés le tems des Prophetes. L'opinion commune eſt, que *Sadoc* Diſciple *d'Antigone Sochée* n'a vêcu qu'aprés Alexandre le Grand. Cette Secte ne laiſſe pas d'étre la plus ancienne de toutes celles des Juifs. Quoique leurs opinions ſur la nature de Dieu, & ſur l'immortalité de l'ame ſemblât favoriſer la corruption des mœurs, ils obſervoient exactement la Loi, & ils diſoient que Dieu étoit un Maître ſi auguſte,

Saducéens.

qu'il meritoit d'être servi sans interêts, & sans attendre de recompense. Ils ne reconnoissoient pour Canoniques, que les seuls Livres de Moïse. Le silence de ces Livres sur la vie future, leur paroissoit favorable à leurs sentimens ; & il y a bien de l'apparence que par cette raison là même, ils rejettoient les autres Livres de l'Ecriture. Cet *Antigone Sochée*, dont Sadoc a été le Disciple a vêcu selon le calcul des Juifs; trois cens ans environ avant la Naissance de JESUS-CHRIST. Ce Docteur avoit souvent inculqué à ses Disciples, qu'ils ne devoient pas être comme des Esclaves, qui ne servent leur Maître, que pour en être recompensés ; mais obéïssez à Dieu, leur disoit-il, sans interêts, & aïez toûjours pour lui une crainte respectueuse. Cette maxime, dit-on, donna naissance à l'erreur, dont nous parlons. *Sadoc* & *Baithos* Disciples *d'Antigone* en infererent qu'il n'y avoit point de recompense à attendre dans l'autre vie, que les ames mouroient, & que les Corps ne ressuscitoient pas. Ces erreurs n'excluoient les Saducéens ni du commerce avec les autres Juifs, ni du Temple, ni des Charges, & l'on voit dans les Actes qu'il y en avoit dans le Sanhedrin.

Pharisiens. La Secte des Pharisiens étoit moins ancienne ; mais elle avoit beaucoup plus d'éclat. L'origine de son nom vient du mot Hebreu *Paras*, qui veut dire separer ; parce que l'esprit, ou pour mieux dire, l'ambition de cette Secte étoit de se distinguer, & de se separer du Peuple par un grand exterieur de sainteté. Leur attachement à la Loi étoit extrême, & de peur d'en violer le moindre précepte, ils observoient scrupuleusement tout ce qui y avoit le moindre raport, quoique la Loi ne l'eût ni commandé, ni défendu; c'est ainsi qu'ils étendoient l'obligation de païer la Dîme jusques sur les herbages, comme JESUS-CHRIST le leur reproche. De là naissoient une infinité de vaines observances qu'ils appelloient Traditions, & qui corrompoient plûtôt la Loi, qu'elles ne la faisoient garder. Cette exactitude outrée leur inspiroit un orgueil insupportable, & pour se rendre plus venerables, ils prioient en public, & faisoient

lire leurs mortifications sur leurs visages extenués ; mais dans le fond, cette pieté affectée étoit un piege tendu à la foiblesse des Veuves, dont ils ruinoient les Maisons. Joseph fait mention de cette Secte sous le Regne de Jonathas, l'un des Princes Assamonéens, cent quarante ans avant JESUS-CHRIST qui est le tems, où cette Secte a été plus puissante. Leur maniére de vivre étoit simple, mortifiée, & trés éloignée des délices de la vie. Ils se piquoient de Doctrine, & d'erudition ; d'où vient que l'Apôtre apelle cette Secte la plus éclairée, & la plus assûrée de la Religion des Juifs. Voici comme en parle Joseph, les Pharisiens font profession d'être les mieux instruits du détail de la Loy. Leur vie est austére ; ils abhorrent la molesse, & les délices, ils croïent le destin, & lui attribuent toutes choses ; ils ne laissent pas de reconnoître la liberté dans l'homme. Ils enseignent que Dieu jugera un jour les hommes pour les punir, ou pour les recompenser suivant leurs mérites, ils soûtiennent que les Ames sont immortelles, & que dans l'autre vie, les unes sont renfermées dans une prison éternelle, les autres sont renvoïées dans ce monde, avec cette difference, que les ames des bons rentrent dans des corps d'hommes, & celles des méchans dans des corps d'animaux : c'est justement la fameuse Metempsycose de Pythagore.

Les deux Sectes des Pharisiens, & des Saducéens sont plus anciennes que JESUS-CHRIST, leurs caracteres opposées faisoient, comme Joseph l'a remarqué, que le Peuple donnoit dans la Secte des Pharisiens, & les personnes de condition dans celle des Saducéens. Et Jean l'un des Princes Assamonéens, chagrin de la trop grande puissance des Pharisiens pour les humilier, condamna toutes leurs Traditions, & défendit de s'y arrêter. Il se rangea en même tems du côté des Saducéens. Le ressentiment des Pharisiens fut extrême. Apuïés par le Roi Demetrius, ils font la guerre à Jean, & lui enlevent les Païs des Moabites & de Galaad. Aprés sa mort, la Reine Alexandre qui les favorisoit, rétablit leurs Loix ; ils en devinrent plus fiers, & firent cent desordres

dans le Royaume jusqu'à Hircan & Aristobule, dont l'un embrassa la Secte des Pharisiens, & l'autre celle des Saducéens.

Herodiens. Saint Epiphane compte parmi les Sectes des Juifs, celle des Herodiens, dont il est parlé dans l'Evangile. On croit communément, que c'étoit une Secte de Gens, qui regardoient Herode le Grand, comme le Messie promis. Quelques-uns prétendent que ce mot d'Herodiens, signifie simplement les Domestiques d'Herode. On pourroit encore dire, que ce Prince aïant été consideré par une partie de la Nation, comme un Usurpateur du Trône, ceux qui étoient dans ses interests, étoient apellés Herodiens. Le même Pere parle de certains Hemerobaptistes, c'est-à-dire, des hommes qui se baignoient tous les jours par devotion, & des Nazaréens.

Nazaréens. Ces derniers sont les mêmes que les Chrêtiens. Saint Hierome cite un Evangile des Nazaréens écrit en Hebreu, & l'on sait que le nom des Chrêtiens n'a commencé qu'à Antioche, & que les Juifs apelloient les Disciples du Sauveur, Nazaréens par mépris, & pour insulter les Chrêtiens qu'ils croïent étre nés dans la petite Bourgade de Nazareth, & c'est sous le nom de Nazaréens, qu'ils faisoient trois fois le jour des imprecations contre les Chrêtiens dans leurs Synagogues.

Esseniens. Mais la Secte des Esseniens étoit au raport de Joseph une des plus celebres, je crois que leur nom est le même que celui d'Hassidéens, qui signifie pieux, Saint, & c'est ainsi qu'on apelle ceux qui s'attacherent à Judas Machabée, s'ils ont été les premiers Esseniens. Cette Secte a été commencée par ceux qui suivirent ce grand homme dans les Deserts, afin de pouvoir observer la Loy avec une liberté entiere. Leur maniére de vivre ressemble parfaitement à celle de nos Religieux. Ils étoient si prévenus en faveur de leurs exercices, que les croïant plus Saints que les sacrifices mêmes, ils n'aloient jamais, ni sacrifier, ni prier dans le Temple; c'est pourquoi Joseph les traite d'Heretiques. Il est surprenant que l'Ecriture ne fasse pas la moindre mention des Esseniens;

Eſſeniens ; Mais Philon, & Joſeph en parlant ſouvent, & l'on ſera bien aiſe de voir le portrait qu'en fait le dernier, dans le Livre ſecond de la guerre des Juifs. Les Eſſeniens, dit-ils ne s'engagent point dans le Mariage, & n'ont d'autres enfans que ceux qu'ils adoptent ; ils mépriſent les Richeſſes, & ne font pas leur ſéjour dans les Villes. La neceſſité ſeule leur fait changer de chauſſure, ou de vêtémens ; ils ne s'apliquent point au Commerce, & mettent leurs biens en commun avec leurs Confreres. Les Pauvres trouvent en eux un ſecours aſſuré,& prompt. Tous les jours ils ſe baignent dans de l'eau froide, & ſont extrémement religieux. Ils gardent un profond ſilence dans leurs répas. Il faut étre d'une continence affermie, pour étre reçû parmi eux ; & ils ne reçoivent perſonne qu'ils ne l'engagent par les ſermens les plus ſolemnels à ſervir Dieu, à garder ſa foy, & pratiquer la juſtice. Ceux qui tombent en quelque faute conſiderable ſont chaſſés. Ils ſont de la derniere ſeverité dans leurs jugemens, & n'ont que du mépris pour les ſuplices, & pour la mort. Ils croïent que les ames des gens de bien vont dans les Iles fortunées, & que celles des méchans ſont enfermées dans des lieux ſouterrains.

Le même Auteur ajoûte, dans le Livre vingt-deuxiéme des Antiquités, que les Eſſeniens raportent toutes choſes à Dieu, qu'ils croïent l'immortalité de l'ame, qu'ils défendent de faire des preſens au Temple, d'offrir des Sacrifices avec le Peuple, perſuadés que leur maniére de vivre eſt plus pure que les Sacrifices ; leurs mœurs ſont ſaintes ; ils s'adonnent à l'agriculture ; tous leurs biens ſont en commun, ils n'ont ni femmes, ni ſerviteurs.

Pline a connu les Eſſeniens, & il en parle au long dans ſon Hiſtoire. C'eſt un Peuple ſingulier, dit-il, & le plus admirable qui ſoit dans l'Univers. Il ignore l'uſage de l'argent, & des plaiſirs groſſiers. On n'y voit point de femmes, & il ne laiſſe pas de ſe ſoûtenir, & de ſe multiplier par le nombre de ceux qui s'y joignent. Leur troupe eſt principalement groſſie, par ceux qui dégoutés du monde, ſont comme pouſ-

sés dans ce Port, par les flots de la fortune. Auſſi cette Nation, où il ne naît perſonne, dure cependant depuis des milliers de Siecles. Le dégout de la vie eſt pour eux la fecondité qui les multiplie.

Mais perſonne n'a parlé des Eſſeniens avec plus d'étenduë que Philon. Dans la Syrie, & la Paleſtine que les Juifs occupent, on y trouve les Eſſéens, dont le nom ſignifie Saint, & qui méritent un ſi beau nom par leur pieté admirable; ils adorent Dieu, non en lui immolant des animaux; mais en ſanctifiant leurs ames. Leur nombre eſt de plus de quatre mille. Ils n'habitent que les Campagnes, & ils fuïent le ſéjour des Villes, pour ne ſe pas laiſſer corrompre aux vices qui les infectent ordinairement. Ils s'occupent, ou à l'agriculture, ou aux Arts les plus paiſibles. Ils n'ont ni Or, ni Argent; ils n'aiment pas des fonds vaſtes & étendus. Les richeſſes les touchent peu, ils ne cherchent que le neceſſaire. Aucun Ouvrier ne fait parmi eux, ni épée, ni aucune ſorte d'armes; ils negligent même le Commerce, ils ne ſe ſervent point d'Eſclaves; tous ſont libres, & ſe ſervent les uns les autres. La Philoſophie n'eſt point de leur goût, la Religion eſt toute leur étude, & ils n'ont point d'autre morale que la pratique exacte des Loix de leur Nation: tous les jours de Sabath, ils en font une étude particuliere, on les inſtruit dans toutes ſortes de vertus, & on leur donne pour regle d'aimer Dieu, la vertu & les hommes. Il eſt viſible qu'ils aiment Dieu, puiſqu'ils gardent une continence perpetuelle, qu'ils ne jurent, & ne diſent jamais de menſonges, & qu'ils croïent que Dieu, loin d'être l'auteur du mal, eſt la ſource de tous les biens. L'amour qu'ils ont pour la vertu paroît dans les mépris qu'ils font de l'argent, de la gloire, & des voluptés; & il ne faut pas d'autres marques de l'amour qu'ils ont, les uns pour les autres, que l'union dans laquelle ils vivent, même Maiſons, mêmes proviſions, même maniére de s'habiller, & même table. Ils mettent leur gain en commun; ils partagent entre eux le ſoin des malades, & honnorent les Veillards comme leurs Peres.

Enfin Joseph compte encore parmi les Sectes des Juifs, celle de Judas de Galilée. Voici comme il parle des sentimens de ce personnage, & de l'origine de sa Secte. Aprés qu'Archelaüs eût été envoyé en exil, la Judée fut reduite en Province par les Romains, & obligée de leur païer Tribut. Judas originaire de *Gamala*, Ville de Gaulonite, exhorta le Peuple de secoüer le joug, disant que le Tribut est une marque honteuse de servitude ; plusieurs prêterent l'oreille à ses discours, & ne croïant pas pouvoir servir Dieu, & obéïr aux Romains, il se revolterent. La chose fut d'autant plus aisée à persuader que c'est une opinion comme generale, parmi les Juifs, qu'il étoit honteux de païer des Tributs à un Peuple étranger ; & ils avoient en horreur les Publicains chargés du recouvrement des impôsts, & des Tributs. Et en effet, Dieu défend d'élire pour Roy un étranger, & veut qu'on ne puisse choisir, qu'un homme de la Nation. Ainsi l'aversion de la domination des Romains étoit naturelle ; Mais ceux que leur zele emporta s'attacherent à Judas, & firent une Secte particuliere. Ils se piquoient de Sainteté, & de justice ; parce qu'ils ne reconnoissoient pas d'autre Souverain que Dieu, & que plûtôt que de se soûmettre à l'empire d'un homme, & lui donner la qualité de Seigneur. Il n'y a, dit Joseph, ni tourment, ni mort, qu'ils ne souffrissent avec leurs Parens & leurs amis les plus chers. Je crois que les Sectateurs de Judas sont les mêmes, que les zelateurs celebres, dans l'Histoire des Juifs.

Antiquités Liv. 18. Judas de Galilées.

Deut ch. 17.

Il nous reste à parler des Schismes arrivez parmi les Juifs. Celui des Samaritains est le premier. Voici quelle en a été la Naissance. Jeroboam prit prétexte de la réponse severe & imprudente que fit Roboam fils de Salomon, pour faire revolter dix Tribus ; il se retira dans celle d'Ephraïm, de laquelle il étoit, & en forma un Roïaume à part, dont il s'empara. Il fut apellé le Roïaume d'Israël. Samarie en fut la Capitale, qui sous le Regne d'Ezechias Roi de Juda fut prise par Salmanasar, & les dix Tribus furent emmenées captives. Quelques années aprés, Assaradon envoïa à la

Samaritains.

place des Juifs, les Chutéens, qui vinrent habiter Samarie. Ces Peuples qui ne connoiſſoient pas le veritable Dieu, furent punis de leur Idolatrie par des Lions, qui faiſoient un ravage étrange parmi eux. Aſſaradon leur envoïa quelques-uns des Prêtres qui avoient été emmenés captifs, qui inſtruiſirent ces Peuples, & leur enſeignerent le culte du vrai Dieu. Ils ne l'embraſſerent pas purement, & il ſe méla dans leur Religion, des reſtes du Paganiſme. Cependant lorſque Manaſſe fils de Jaddus Grand Prêtre des Juifs, eût fait bâtir le Temple de *Garizim*, les Samaritains n'eurent plus rien de leurs anciennes ſuperſtitions; mais ils ſoûtinrent toûjours, que leur Temple étoit plus Saint que celui de Jeruſalem; parce que l'Arche aïant été long-tems en Silo prés d'Ephraïm, ils en concluoient que le culte de Dieu avoit plûtôt commencé dans leur Païs qu'à Jeruſalem. De tous les Livres Canoniques ils n'admettoient que les cinq Livres de Moïſe. Il n'y avoit pas de commerce entre les Samaritains, & les Juifs. Ils ſe haïſſoient même ſi fort les uns les autres, qu'il étoit défendu aux Juifs de boire & de manger avec les Samaritains. C'eſt de là que venoit l'étonnement de la Samaritaine, de voir que JESUS-CHRIST qui étoit Juif, lui demandoit à boire. Il y a un Rabin qui pouſſe la choſe juſqu'à dire, qu'il y avoit autant de peché à manger du pain d'un Samaritain, qu'à manger de la chair de Porceau, & que les Samaritains ne pouvoient, ni devenir Proſelytes, ni par conſequent avoir aucune part à la Reſurrection des Morts. Le voiſinage, & la difference de Religion cauſoit cette haine ſi animée, comme on voit qu'il n'eſt pas d'inimitié plus irreconciliable que celle qui ſe forme quelquefois entre des Parens. Nous liſons dans les Relations des Voïageurs, qu'il y a encore de ces Samaritains, qui habitent dans la Ville de Sichem prés la Montagne de *Garizim*.

Saint Jean ch. 4 verſ. 9.

Je mets pour ſecond Schiſme des Juifs, celui des Juifs d'Alexandrie, qui contre la défenſe expreſſe que Dieu avoit faite de ne point ſacrifier ailleurs qu'à Jeruſalem, offroient des Sacrifices dans le Temple, bâti en Egypte par Onias,

Juifs d'Alexandrie.

à cela prés ils étoient dans la même créance que les autres Juifs ; ils avoient même beaucoup de reſpect pour le Temple de Jeruſalem qu'ils reconnoiſſoient pour la Capitale de la Nation Juadaïque.

Juifs Helleniſtes.

Les Juifs Helleniſtes ſont une troiſiéme Secte de Schiſmatiques. Ils ſont encore ſortis d'Alexandrie, car c'eſt dans cette Ville que ſe fit la fameuſe Traduction de la Bible en Grec, la Langue Hebraïque étant devenuë une Langue morte. Cette Verſion fit naître un Schiſme ; ceux qui s'en ſervirent dans les Synagogues furent apellé par mépris *Helleniſtes*, ou *Greciſans*, par les Juifs qui liſoient la Bible Hebraique dans les Synagogues. C'étoit toute la difference qu'il y avoit entre eux ; Mais s'en étoit bien aſſés ; Car les Juifs avoient une averſion extréme pour la literature Grecque, les Rabins diſent, qu'on eſt auſſi maudit d'aprendre le Grec à ſon fils, que de nourrir un Cochon. On voit dans les Actes que les Hebreux, & les Helleniſtes ne pouvoient ſe ſouffrir, aprés même avoir embraſſé la Foy de JESUS-CHRIST ; car ces Grecs, dont parle Saint Luc, ne peuvent étre que des Juifs Helleniſtes ; parce que les Helleniſtes Idolatres ne s'étoient pas encore convertis alors.

Carréens.

Pour le Schiſme des Carréens, il conſiſte à rejetter la Loy Orale, ou les Traditions, & à ſe tenir uniquement à la lettre de l'Ecriture. Le Texte de l'Ecriture s'apelle en Hebreu *Micra*, qui vient de *Kara*, lire, de-là eſt tiré le nom des Carréens, qui ne s'attachent qu'au Texte de l'Ecriture, & qui à cauſe de cela ſont regardez comme des Heretiques pernicieux. Les Carréens ne haïſſent pas moins les Juifs Traditionnaires qu'ils apellent Rabanites. Le Talmud a donné naiſſance à ce Schiſme, lors qu'il fut compoſé. Comme il comprend toutes les Traditions, ceux à qui les Traditions ne plaiſoient pas, le rejetterent. Il y a un grand nombre de ces Carréens dans l'Orient. L'Ecriture ne pourroit pas parler d'eux, puiſque ce Schiſme n'eſt arrivé parmi les Juifs, qu'aprés la compoſition du Talmud. On pourroit pourtant les confondre avec les Saducéens ennemis déclarez des Traditions.

## CHAPITRE X.

*Confession de Foy des Iuifs, observances particulieres touchant la Religion.*

RIen ne facilite plus l'intelligence d'un Auteur que de savoir le but qu'il s'est proposé en écrivant, & l'on ne peut bien connoître les vües qu'il a euës, si l'on ne sait les dispositions, les sentimens, les usages de ceux pour qui il a écrit; car un Auteur accommode ses discours à toutes ces choses, ou il les touche en passant, ou il les appuïe, ou il les refute. Il est aisé de là à comprendre combien il est utile pour l'intelligence de l'Evangile, & des Lettres des Apôtres de savoir les opinions, & les usages des Juifs dans le tems que les Auteurs du nouveau Testament ont écrit, ces opinions des Juifs, dont je parle, ne regardent point les Préceptes, & la doctrine de la Loi; mais certaines traditions qu'ils prétendent qui leur ont été laissées par leurs Peres, qu'on trouve dans le Talmud, & que les Juifs trés-attachés à leurs coûtumes, & à leurs cerémonies conservent encore aujourd'hui.

La Confession de Foi qui comprend ces Traditions est renfermée en treize Articles; ils ne sont pas tous également anciens. Le neuviéme qui declare que la Loi de Moïse ne peut étre abolie par aucune autre Loi, est visiblement composé contre la Religion Chrêtienne. Voici cette Confession de Foi, telle que Buxtorfe la donna dans son Traité de la Synagogue des Juifs.

I.

Je crois d'une Foi ferme que Dieu, dont le Nom soit beni à jamais, est le Createur, & le Maître de toutes choses; que tout a été fait, ou se fait, ou se fera par lui seul.

II.

Je crois d'une Foi ferme que ce Createur de toutes cho-

ſes, dont le nom ſoit beni à jamais, eſt un, d'une unité qui ne peut avoir de ſemblable, & que ſeul il a été, il eſt, & il ſera nôtre Dieu.

III.

Je crois d'une Foi ferme que ce Createur, dont le nom ſoit béni à jamais, n'eſt pas corporel, & ne peut étre compris par aucune raiſon corporelle, & qu'il n'y a rien dans l'Univers qui lui reſſemble.

IV.

Je crois d'une Foi ferme que le Createur, dont le nom ſoit béni à jamais, eſt le principe, & la fin de toutes choſes.

V.

Je crois d'une Foi ferme que le Createur, dont le nom ſoit béni à jamais, doit étre adoré ſeul, & à l'exception de tout autre.

VI.

Je crois d'une Foi ferme, que toutes les paroles des Prophètes ſont vraïes.

VII.

Je crois d'une Foi ferme, que toutes les Propheties de Moïſe nôtre Maître (puiſſe-t-il repoſer en Paix) ſont vraïes, qu'il eſt le Pére de tous les Sages, ſoient qu'ils l'aïent précedé, ou qu'ils ſoient venus aprés lui.

VIII.

Je crois d'une Foi ferme, que la Loi que nous avons entre nos mains a été donnée par Moïſe, /puiſſe-t-il repoſer en paix./

IX.

Je crois d'une Foi ferme, que cette Loi ne ſera jamais changée, & que le Créateur, ſon ſaint Nom ſoit béni, n'en donnera pas une autre.

X.

Je crois d'une Foi ferme, que le Créateur, ſon Saint Nom ſoit bénit, connoît toutes les actions & toutes les penſées des hommes, comme il eſt dit, c'eſt lui qui a formé le cœur

de tous les hommes, & il n'ignore aucune de leurs œuvres.

XI.

Je crois d'une Foi ferme que le souverain Createur récompense ceux qui observent sa Loi, & punit ceux qui la violent.

XII.

Je crois d'une Foi ferme que le Messie doit venir, & quoique son Avénement tarde beaucoup, je l'attendrai toûjours jusqu'à ce qu'il vienne.

XIII.

Je crois d'une Foi ferme que les morts ressuſciteront dans le tems prescrit par le Createur, son Nom soit beni, & sa gloire s'étende dans tous les Siécles, jusqu'à l'Eternité.

Long-tems avant la Naissance de JESUS-CHRIST, les Juifs étoient si fortement attachés au culte du vrai Dieu, qu'on ne remarquoit plus rien en eux de ce panchant qu'ils avoient autrefois à l'Idolatrie : aussi ni JESUS-CHRIST ni les Apôtres ne leur font là dessus aucun reproche ; mais parce que outre ce qui est renfermé dans ces treize Articles; ils ont bien d'autres Doctrines qu'il est important de savoir. Je vai les raporter ici, & je commencerai par la naissance de l'homme.

Traité des Benedict. chap. 11.

Les Rabins reconnoissoient dans l'homme un fond de corruption. Voici comme parle le Talmud sur le peché originel ; il ne faut pas s'étonner si le peché d'Eve, & d'Adam a été si profondement gravé, & s'il est comme seellé du Sceau du Roi pour être transmis dans toute leur Posterité, c'est que le jour qu'Adam a été crée, toutes choses furent achevées, & il fut la perfection, & la consommation du monde; ainsi quand il pêcha, tout le monde pêcha avec lui. Nous participons à son peché, & nous en souffrons la peine ; il n'en est pas de même des pechés de ses Descendans.

Les Rabins enseignent que les plaïes faites à l'homme par le peché seront gueries par le Messie ; mais ils en distinguent deux, l'un qui sera mis à mort, l'autre qui paroîtra avec éclat.

éclat. A l'égard du tems de ſon avenement. Ils ne deſavoüent pas que leurs Peres n'aïent crû que la durée du monde devoit étre de ſix mille ans ; que de cét eſpace Dieu en avoit deſtiné deux mille ans à la Loi de nature, deux mille à la Loi de Moïſe, & deux mille au Meſſie : que ſelon ce compte le Meſſie devoit étre venu à peu prés dans le tems où JESUS-CHRIST eſt né, & eſt mort ; mais diſent-ils, les iniquités des hommes qui ſont cruës à l'infini, ont obligé Dieu à laiſſer couler une grande partie de ces deux mille ans, avant que d'envoier le Meſſie, ils défendent de compter les années de ſa venuë. Au reſte les Juifs ſe repreſentoient le Meſſie comme un Conquerant qui devoit ſubjuguer toute la terre, les en rendre les Maîtres, & les combler de biens & de plaiſirs.

Les Juifs haïſſent le reſte des hommes, ils croïent même qu'il faut les faire mourir, à moins qu'ils ne s'aſſujettiſſent aux préceptes donné à Noé, & perſonne n'eſt leur Prochain s'il n'eſt Iſraëlite. Quelques loüanges qu'ils donnent à la Loi de Moïſe ; ils croient qu'il eſt permis de la violer pour ſauver ſa vie. Ils n'emploient que rarement le Nom de Dieu dans leurs juremens ; & ce nom rend leurs ſermens inviolables ; mais ceux qui ſont par les creatures, ne ſont point ſacrés & ils ne font aucun ſcrupule de ne les pas tenir ; c'eſt ce qui donna occaſion à JESUS-CHRIST & aux Apôtres de confondre toute ſorte de juremens pour corriger l'abus éfroïable que les Juifs faiſoient des ſermens, dés que le nom de Dieu n'y étoit pas mêlé.

Les Juifs ſont perſuadés qu'aucun d'eux ne ſeront exclus du ſiécle futur ; C'eſt-à-dire, qu'ils y ſeront comblés de toute ſorte de biens ; mais que ceux qui avoient commis quelques grands crimes, en ſeroient chatiez ou en ce monde ou en l'autre par des ſupplices. Ils ont une eſpece de Canons Penitentiaux, qui marquent les peines qu'il faut impoſer aux Pecheurs lorſqu'ils viennent confeſſer leurs pechés. Cette Confeſſion eſt d'obligation parmi eux ; on la trouve dans les cerémonies du Sacrifice pour le peché. Ce-

lui qui l'offroit, confessoit son peché, & en chargeoit la victime. Ils reconnoissoient un lieu destiné à la purification des ames après la mort. On offroit des Sacrifices pour elles, maintenant ils se contentent de simples prieres. Ainsi parmi les pechés, ils en distinguent de deux sortes ; les uns se pardonnent dans l'autre vie, les autres sont irremissibles. Joseph nous apprend que les Pharisiens avoient une opinion particuliere là-dessus. Ils enseignoient que les ames des gens de bien au sortir d'un corps entroient dans un autre ; mais que celles des méchans alloient d'abord dans l'Enfer. Herode le Tetrarque prévenu de ce sentiment, croïoit que l'Ame de S. Jean qu'il avoit fait mourir, étoit passée dans JESUS-CHRIST.

L'un des principaux usage des Juifs, est le soin extrême qu'ils prennent de ne se point soüiller. Il y a une infinité de soüilleures differentes, ou marquées par la Loi, ou établies par la Tradition. Cet attachement à éviter toute sorte de soüilleure les obligeoit à rompre presque tout commerce avec les Gentils. Il n'étoit pas presque possible qu'ils ne tombassent dans quelqu'une, lors qu'ils vivoient avec eux ; parce que les Gentils, n'usant pas des précautions ordonnées par la Loi, ce qu'ils touchoient devenoit soüillé. Par exemple, ils ne se servoient pas de l'huile des Grecs comme Joseph l'a remarqué. Je touche toutes ces choses en passant sans les appuïer des citations des Auteurs. Elles grossiroient trop cet ouvrage, on les trouvera dans mon Commentaire sur l'Evangile.

Usage des Juifs touchant la Bible.

Le respect qu'ils ont pour les Livres Sacrés, qui degenere en superstition, est encore une de leurs principales pratiques de pieté. Il ne se peut rien ajoûter au soin qu'ils prennent pour les écrire. Les Livres des Anciens avoient une autre forme que les nôtres ; ils n'étoient pas composés de plusieurs feüillets ; C'étoit une ou plusieurs peaux de parchemin, cousuës l'une à l'autre, & attachées aux deux extrêmités à des rouleaux de bois, autour desquels elles étoient roulées. Un Livre ainsi fermé peut aisément être cacheté en plusieurs en-

droits. Tel étoit celui de l'Apocalypſe, que S. Jean dit avoir été fermé de ſept Sceaux, que le Lion de la Tribu de Juda put ſeul ouvrir & expliquer. Les Juifs qui ſont fort attachés aux anciens uſages ne ſe ſervent dans leurs Synagogues, que de Bibles de cette forme antique. Ils ont dans chacune le Pentateuque qu'ils appellent le Livre de la Loi, écrit avec des peaux de veaux en gros caracteres, & ſans points, parce que l'invention de ces points eſt nouvelle. Ces peaux ſont attachées à deux Rouleaux, dont les bouts débordent des deux côtez, on y met ordinairement des agréemens d'argent, & c'eſt par là qu'ils prennent ce Livre de la Loi pour l'élever & le montrer au Peuple; parce qu'il eſt défendu de le toucher. Ces peaux doivent étre couſuës par un Juif & avec des poils de Chevre qu'une Juifve ait filés & preparés. Elles ont une aune & demi de hauteur; & cinquante de longueur. Il faut auſſi que ce ſoit un Juif qui écrive la Loi. On y apporte une diligence infinie; parce que la plus legere faute rendroit le Livre profane. Développer & replier ce Livre, le tenir, l'élever & le montrer au Peuple ſont trois charges qui ſe vendent, & dont on tire beaucoup d'argent. Tous ceux qui ſont dans la Synagogue le baiſent, ceux qui ne peuvent le baiſer de la bouche le touchent & baiſent enſuite leur main, ils portent auſſi ſur les yeux les deux doigts, dont ils l'ont touché, & ils croïent que cela conſerve la vûe. On le garde dans une armoire qui tient lieu de l'Arche d'alliance, qu'ils appellent pour cela *Aron*. Celui qui préſide choiſit qui il veut de l'aſſemblée, pour lire & pour expliquer l'Ecriture. C'eſt une marque de diſtinction. Ainſi nous voïons dans les chap. 13. des Actes que l'on prioit les Apôtres dans les Synagogues de vouloir faire un diſcours au peuple. Ordinairement c'eſt un Prêtre qui commence; un Levite, lit aprés; & enfin quelqu'un du Peuple, ſelon le choix du Preſident. Celui qui lit ſe tient debout, & il ne peut pas même s'appuïer contre la muraille. Avant que de commencer il dit tout haut: *Beniſſez Dieu*; & l'Aſſemblée répond, *ſoïez beni, mon Dieu ſoïez beni à jamais*. La lecture finie on en-

Voïez la VII. Planche ci-deſſus.

velope le Livre dans l'étoffe de soye. Il est partagé en cinquante-quatre sections, & chaque section est partagée en sept autres plus petites. Enfin les Juifs ont si grande veneration pour la Langue Hebraïque, qu'ils ne croïent pas qu'il soit permis de se servir dans les Synagogues d'autres Bibles que de celles qui sont écrites en cette Langue. C'est ce qui leur donna tant d'indignation contre les Helleniſtes, qui lisoient la version des Septante ; & ils avoient tant de douleur que cette version fût fausse, que pour deplorer ce malheur ils avoient ordonné un jour de jeûne tous les ans. Mais parce que, depuis la Captivité, l'Hebreu n'étoit plus une Langue Vulgaire, il y avoit dans les Synagogues un Interprete, qui expliquoit au peuple ce qu'on lisoit en Hebreu, comme nous l'avons vû.

Usage touchant la celebration des Fêtes.

A l'égard des Fêtes j'ai dit ailleurs que toutes étoient appellées Sabath ; mais que le veritable Sabath, c'est-àdire, le septiéme jour étoit observé beaucoup plus religieusement que les autres Fêtes. J'ai déja dit aussi que les Juifs préparoient la veille du Sabath tout ce qui étoit neceſſaire pour le lendemain, & qu'à cause de cela cette veille étoit nommée par les Grecs *paraſceve*, qui signifie le jour de préparation. J'ajoûte maintenant que cette veille là les Juifs n'entreprenoient rien qu'ils ne pûſſent achever avant le coucher du Soleil. Car c'est alors que commençoit le Sabath & il finiſſoit le lendemain à pareille heure ; ainsi sa durée étoit étoit d'un coucher du Soleil à l'autre, c'est pourquoi comme je l'ai dit, on voit dans l'Evangile que ces jours-là on attendoit que le Soleil fût couché pour amener les malades à JESUS-CHRIST. Dés que le Soleil n'éclairoit plus que le sommet des montagnes, l'on allumoit des lampes ; parce que la Loi ne permet pas d'allumer du feu le jour du Sabath, & quelques uns croïent que cette maniere de parler de S. Luc que le Sabath commençoit à luire fait alluſion à ces lampes qu'on allumoit le Vendredi au soir un moment avant que le Soleil se couchât. Tout travail ceſſoit le jour du Sabath. Les Juifs en distinguent trente-neuf sortes diffe-

rentes, qui en renferment une infinité d'autres. En voici quelques exemples. Il eſt défendu de moiſſonner; il eſt auſſi défendu d'arracher des épis; parce que c'eſt une eſpece de moiſſons. Il n'eſt pas permis de ſemer, il n'eſt pas non plus permis de marcher dans un champ nouvellement ſemé, parce que en marchant des grains peuvent s'attacher aux pieds, & être portés ailleurs; & c'eſt en quelque maniére ſemer. Il étoit auſſi ordonné de laiſſer repoſer les animaux. Je ne daignerois raporter ici toutes les niaiſeries, que les Rabins debitent là-deſſus. Par exemple ils demandent, ſi quand on fait boire un Cheval, il le faut mener par la bride, ou ſi l'on peut monter deſſus. Je me contenterai de dire que ſi par hazard une bête tombe dans un foſſé le jour du Sabath les Juifs ne la retirent pas, comme ils faiſoient autrefois; mais ils lui donnent à manger. Ils étendent ſi loin la défenſe de ne rien porter ce jour-là, qu'un Tailleur n'oſeroit ſortir avec une aiguille ſur ſa manche. On ne porte ni armes, ni or, ni argent, il n'eſt pas même permis d'en manier, non plus que de panſer une plaïe, à moins qu'il n'y ait danger de la vie. Ce ſeroit violer le Sabat de décroter ſes ſouliers.

Leur ſcrupule va même juſqu'à faire grace aux puces. Pour expliquer ce qui eſt dit dans le Ch. XVI. de l'Exode, qu'on ſe tiendra en repos, & qu'on ne ſortira pas de ſa place le jour du Sabat; ils ont determiné une certaine diſtance qu'on ne doit point paſſer. Elle eſt de deux mille coudées, & c'eſt ce qui dans le Chap. 1. des Actes eſt appellé le chemin du Sabath. Mais ils ſçavent fort bien éluder ces Obſervations ſi génantes: l'un des moïens le plus ordinaire, c'eſt de confondre deux maiſons enſemble, & de deux de ces eſpaces de deux mille coudées n'en faire qu'un. Deux maiſons qui ſe touchent n'en font qu'une. Des gens qui mangent du même pain, ne font auſſi qu'une maiſon; & ſi aprés avoir marché deux mille coudées, on fait un des trois repas qui ſe font le jour du Sabath; on peut encore marcher deux mille coudées, parce qu'alors ils ſont cenſés d'étre mélés avec les premiers, & ne faire qu'une même diſtance. Ils appellent cét artifice

*Erubin*, c'eſt-à-dire, mêlange, ſur quoi les Rabins ſont furieuſement prolixes.

Il ne me reſte plus rien à dire ſur la matiere des Fêtes, ſinon que le mot de Sabath ſignifie quelquefois la Semaine entiere, & comme les Juifs ne laiſſent point paſſer trois jours de ſuite ſans s'aſſembler dans les Synagogues, le Lundi & le Vendredi ſont de manières de Fêtes. Quelques-uns même pour les paſſer plus ſaintement avoient accoûtumé de jeûner. Tel étoit ce Phariſien, qui diſoit, je jeûne deux fois toutes les Semaines, mais le Samedi étoit Fêté avec plus de cerémonie; on ne jeûnoit point ce jour-là; au contraire l'on faiſoit meilleure chere, & l'on étoit plus proprement vêtu que le reſte de la Semaine.

Uſage à l'égard du Temple.

Lorſque le Temple étoit ſur pied, les Juifs n'y entroient qu'avec un ſaint reſpect. Ils obſervoient même de ne pas regarder trop fixement le côté de l'Orient. Perſonne ne s'y aſſeïoit; les Princes de la Maiſon de David avoient ſeuls ce privilége. Il étoit même défendu, lorſqu'on montoit la Montagne ſur laquelle étoit le Temple, d'avoir ni bâton, ni argent avec ſoi pour negotier, ni ſoulier; on avoit ſoin de ſecoüer la pouſſiere de ſes pieds, & l'on ne crachoit que dans ſon mouchoir. On ne pouvoit pas auſſi traverſer le Temple, pour abreger ſon chemin; beaucoup moins en faire un lieu de paſſage pour tranſporter quelque choſe. Les Prêtres y étoient toûjours les pieds nuds. Les femmes y avoient un lieu ſeparé des hommes, & cela ſe pratique encore dans les Synagogues, où elles ſont dans un lieu fermé de jalouſies, au travers deſquelles elles regardent. C'étoit une devotion ordinaire aux Juifs, lorſqu'ils prioient de ſe tourner du côté du Temple, il s'eſt conſervé parmi eux un reſte de ſuperſtition là-deſſus que je n'oſerois raporter.

Uſages touchant les Synagogues.

Ils n'ont plus maintenant que des Synagogues, ils s'y aſſemblent les Samedis pour prier & pour lire l'Ecriture. Ils n'y offrent point de Sacrifice; parce qu'ils ont toûjours crû qu'on ne pouvoit en offrir qu'en Jeruſalem. Lors qu'ils

vont à la Synagogue, ils marchent gravement, ils ne saluent personne, autrefois ils y alloient le matin, l'aprés-dîné, & sur le soir, & se tenoient debout. Les jours de Fête & les jours de jeûne ils prioient en la même posture dans les places publiques, & cette maniére de prier étoit fort du goût des Pharisiens.

Les Juifs aimoient les longues prieres, & la superstition y ajoûtoit toûjours quelque chose de nouveau. JESUS-CHRIST défendit à ses Disciples cette maniére de prier. Ils en distinguoient de plusieurs sortes, des loüanges, des demandes, des actions de graces. Elles ont toutes des noms particuliers, & l'on voit que les Apôtres en font mention dans leurs Lettres. Chacun est obligé de prier en particulier; mais lorsque le peuple est trop grossier, un seul prie tout haut, & l'Assemblée répond *alleluia*: on acheve ce qui a été commencé; ainsi si celui qui fait la priere a dit, beni soit celui qui est venu, le Peuple acheve au nom du Seigneur. Nous avons retenu quelques unes de ces prieres, & elles sont venuës à nous depuis les Apôtres qui les ont établies dans l'Eglise. Il y a encore parmi les Juifs des benedictions. Chacun est obligé d'en dire cent par jour. Ils en disent sur le pain, sur le vin, lorsqu'ils sont à table, & c'est à quoi S. Paul fait peut-être allusion, lorsqu'il dit dans la premiere Epître aux Corinthiens, Chapitre X. *soit que vous mangiez, soit que vous beuviés, faîtes le en l'honneur de Dieu.*

Le jeûne étoit fort severe parmi les Juifs, premierement au lieu de ces habits amples qu'ils portoient ordinairement, ils se revêtoient de sacs, faits de poil qui étoient tout déchirés & fort étroits, il y avoit même des jeûnes, où ils avoient les pieds nuds, & il étoit défendu de se les laver & de les oindre d'huile. Secondement, ils ne mangeoient pas sur des lits, mais à terre dans la cendre & la poudre. Troisiémement, lorsqu'ils étoient à Jerusalem ils passoient tous les jours dans le Temple; & lorsqu'ils étoient ailleurs, ils le passoient dans les places publiques, où l'on lisoit tout haut

l'Ecriture. Quatriémement, ils faiſoient des longues prieres ; ils confeſſoient leurs pechés, ils s'entretenoient des malheurs qui étoient arrivés à pareil jour, à l'occaſion deſquels ces jeûnes avoient été établis ; & quelquefois même on liſoit les lamentations de Jeremie. Cinquiémement, ils ne mangeoient rien que le jour du Jeûne ne fût expiré. Les grands jeûnes commençoient une heure avant le Soleil couché, & duroient juſqu'à la nuit du lendemain. Enfin ces jours-là on ne ſe marioit point, & l'on n'uſoit pas du Mariage.

## CHAPITRE XI.

*De la République des Juifs, & des divers Souverains qui l'ont gouvernée.*

DIeu eſt le Souverain naturel de l'homme, c'eſt pour l'adorer & pour lui obéïr qu'il a été créé : mais en pechant, il a changé de Maître, & de ſujet de Dieu, il eſt devenu l'eſclave du demon. La ſageſſe de Dieu ne pouvoit laiſſer l'homme dans une ſi honteuſe ſervitude : en attendant que ſon Fils vint le remettre ſous l'obéïſſance de ſon Dieu, il voulut ſe former un Peuple, qui n'eût pas d'autre Souverain que lui. C'eſt la poſterité d'Abraham qu'il choiſit, dont en peu de tems il fit une nation floriſſante ; & l'aïant délivré de l'Empire de Pharaon, il voulut être ſon Chef & ſon Roi.

Ainſi dans la premiere origine de la République des Juifs ſon Gouvernement a été divin ; & ſi l'on donne les noms de Democratie aux Etats, où le Peuple gouverne, d'Ariſtocratie à ceux où les Nobles commandent. Celui des Juifs peut s'apeller une Theocratie ; parce que Dieu n'en étoit pas ſeulement la Divinité, à qui l'on rendoit un culte Religieux, mais le Souverain à qui tous les honneurs & tous les droits qui appartiennent à la Majeſté ſuprême étoit deferés.

deferés. De là vient que la Religion & la politique étoient si étroitement unies, que les pecheurs étoient à même tems & impies & criminels, & que la mort étoit la peine ordinaire de ceux qui violoient la Loi de Dieu.

Il semble que Dieu se donnoit parmi les Juifs les marques & l'éclat d'un Souverain, comme on l'a déja remarqué. Le Tabernacle toûjours placé au milieu de leur Camp, dans le Desert, avoit plûtôt l'air de la Tente d'un General d'Armée, que d'un Temple. Cette colomne tantôt sombre, tantôt lumineuse, étoit comme le signal qu'il donnoit. Les Israëlites, dit l'Ecriture, *ne marchoient & ne s'arrétoient que par l'ordre du Seigneur* (c'est-à-dire selon que cette nuëe avançoit, ou s'arrêtoit) *& ils faisoient sentinelle au tour de lui, suivant les ordres qu'il leur donnoit par Moïse.* Lorsque le Temple fut bâti, le nom de *Hekal*, que les Hebreux lui donnerent, signifie un Palais. L'Arche qui y fut renfermée, étoit le Trône où Dieu s'asseïoit; c'est pourquoi David l'appelle le marche-pied du Seigneur. Cette Arche avec les quatre animaux ressembloient à un chariot. Ces animaux avoient la figure de l'Homme, du Lyon, du Bœuf, & de l'Aigle; c'est ce qu'il y a de plus courageux dans la nature; de sorte que Dieu considere sur ce chariot si mysterieux paroissoit veritablement le General des Juifs, & le Dieu des Armées, comme il s'appelle souvent lui-même dans l'Ecriture; & c'est ce que nous avons déja insinué.

La maniére dont Dieu se faisoit servir dans le Temple sentoit encore plus la souveraineté. Comme les Rois il voulut avoir ses Capitaines, ses Soldats, ses Gardes; il établit toute sorte d'Officiers pour les divers ministeres, il se reserva la dixiéme des fruits; il s'attribua les prémices de toutes choses, il imposa un Tribut sur chaque tête, enfin le Roi le plus puissant ne peut étre servi avec plus de magnificence & d'ordre que Dieu étoit servi dans le Temple.

Mais Dieu se fit voir aux Juifs sur le Mont de Sinaï dans un apareil si terrible que les Juifs épouvantés le prierent de

ne leur point parler lui-même. Il établit Moïse pour son Ministre. Ce grand homme, dit l'Auteur de l'Epître aux Hebreux, s'acquita de cét emploi avec fidelité, il porta au Peuple les Ordres de Dieu, & n'oublia rien pour les faire executer. Dés qu'il se presentoit quelque difficulté, il le consultoit, & ne parloit jamais en son nom. Josué fut son Successeur. Les Juges prirent sa place, ensuite Israël, comme s'il se lassoit d'obéïr à Dieu, demanda des Rois. Mais quoi que la Religion & la politique ait une si étroite liaison dans la République des Juifs; nous ne laisserons pas de distinguer les Magistrats civils des Ministres Sacrez, & nous traitterons en détail des premiers, dans ce Chapitre; aïant parlé cy-dessus des personnes Sacrées.

Je ne remonterai pas ici jusques aux Patriarches, qui ont été les premiers Chefs de la nation Juifve. Ce Peuple n'a commencé d'avoir une forme de République qu'au Mont Sinaï. Dieu comme nous venons de le dire, s'en retint la Souveraineté, & établit Moïse pour son Ministre. Moïse fit part de son autorité à des personnes choisies parmi les plus âgés, & les plus prudents de chaque Tribu, & rendit par là le gouvernement Aristocratique. Il distingua les Ministres du Temple des Magistrats, attribua à chacun ses fonctions conformément aux ordres qu'il avoit receu de Dieu. Josué, & les Juges qui lui succederent garderent la même forme de Gouvernement. Dieu l'avoit ainsi ordonné à Josué : *Soïez ferme & genereux*, lui dit-il, *observez & executez la Loi toute entiere que Moïse mon serviteur vous a donnée, ne vous écartez ni à droit ni à gauche, afin que vous sachiez ce que vous devez faire*; & les Juifs de leur côté s'engagerent d'obéïr à Josué : *Nous ferons tout ce que vous avez ordonné; nous irons par tout où vous nous envoïerez; & comme nous avons obéï à Moïse en toutes choses, nous vous obéïrons de même.* Josué avant que de mourir assembla les Juifs, leur renouvela les ordres qu'il avoit receus de Dieu; & le Peuple s'engagea encore de les observer exactement. Il fut fidelle à sa promesse : *Israël*, dit l'Ecriture, *fut soûmis*

Josué ch. 1.

*à Dieu ſous la conduite de Ioſué & des Iuges, qui vêcurent long-tems aprés lui, & qui ſavoient toutes les merveilles qu'il avoit faites en faveur de ſon peuple.* Moïſe, ſelon Joſeph, vouloit que cette forme de Gouvernement qu'il avoit établie ſubſiſtât toûjours; c'eſt pourquoi il le fait parler de la ſorte. De tous les états, dit-il, aux Juifs l'Ariſtocratie eſt le plus excellent & le plus commode : Gardez-vous bien d'en vouloir jamais prendre un autre; attachez-vous à celui-là, que les Loix ſoient Maîtreſſes, ne faites que ce qu'elles preſcrivent, & contentez-vous d'avoir Dieu pour Souverain. Que ſi l'envie d'avoir des Rois vous prend quelque jour, choiſiſſez-le de vôtre nation. Jug. ch. 1.

Aprés que les Juifs furent en poſſeſſion de la Terre de Chanaam, ils furent gouvernez par les Juges : on en trouve la ſuite dans le Livre qui porte leur nom. Sous Samuël qui fut le dernier, ils demanderent un Roi. Etabliſſez-nous un Roi, dirent-ils à ce Prophete qui nous juge, comme cela s'obſerve parmi les autres Nations. Samuël avant que de leur répondre, conſulta Dieu. *Ecoûtez la voix de ce Peuple*, lui répondit Dieu, *dans tout ce qu'il vous demande; ce n'eſt pas vous qu'il rejette, c'eſt moi; ils ne veulent plus que je regne ſur eux* Ces paroles montrent que juſqu'alors Dieu avoit été le Roi des Iſraëlites; parce qu'ils n'avoient pas d'autre Loi que celle qu'il leur avoit donnée; mais qu'il ceſſoit de l'être par l'établiſſement d'un Roi, dont la volonté ſouveraine ſeroit une autre Loi, qu'ils ſeroient obligés de ſuivre. 1. Liv. ch 8.

*Avertiſſez-les* dit Dieu à Samuël dans le même endroit, *& leur repreſentez quels ſont les droits du Roi qui regnera ſur eux*, le Latin porte *jus regis*, mais le mot Hebreu *Miſchepath* ſignifie, & *droit* & *coûtume*. Ainſi Dieu avertit les Iſraëlites de ce que les Rois ont coûtume de faire lorſqu'ils abuſent de l'autorité que Dieu met entre leurs mains; & qu'il leur ôte quand il lui plaît.

Saül a été le premier Roi des Juifs, David eſt le ſecond. Il rendit le Roïaume hereditaire à ſa famille. Sedecias fût le dernier aïant été emmené captif à Babilone par

Nabuchodonosor au retour de la Captivité, qui dura soixante dix ans, les Juifs rentrerent dans l'Aristocratie. Les souverains Prêtres joignoient au Sacerdoce l'administration civile. Sous la persecution d'Antiochus, la famille des Assamonéens s'éleva, & eut le gouvernement. D'abord ils ne prirent que le nom de Prince. Ils se donnerent ensuite le tître de Roi. Cette famille fut détruite par Herode qui s'empara du Roïaume. Ses enfans lui succederent. Enfin la Judée devient une Province Romaine; quoique les Juifs eussent l'exercice libre de leur Religion & de leur Loi, ils étoient soûmis à l'Empire des Romains, qui leur donnoient des Gouverneurs & leur imposoient des Tribus. Le desir de secoüer ce joug & de recouvrer leur liberté les engagea dans cette guerre fatale qui causa la ruine de Jerusalem, du Temple, & de presque toute la nation.

Voilà toute la suite des Souverains, qui ont gouverné les Juifs; mais ils avoient des Magistrats, & des Officiers dispersés dans les Tribus, dans les Villes qui commandoient sous leur autorité. Les Assyriens les souffrirent même dans la Captivité. Ils avoient quelque ombre de Commandement, & régloient les differens qui s'élevoient. On les appella les Princes de la Captivité. Je n'en parlerai pas ici d'avantage. Je m'arrête à ces Magistrats qui sous l'autorité du Souverain, gouvernoient la Nation, & voici quelle fut leur origine.

La premiere année que les Juifs furent sortis d'Egipte, Moïse connoissoit lui seul de tous leurs differens. Jetro son beau-pere lui representa qu'il se donnoit une peine qui l'accableroit; Enfin qu'il devoit choisir des personnes sages & habiles, sur qui il se remettroit des moindres affaires, & se reserveroit pour celles qui étoient les plus importantes. Moïse profite de cét avis. Il choisit dans tout le Peuple les plus éclairés, & les plus prudens. Il les distribua en diverses Classes, & leur donna des noms par raport à l'autorité dont il les revêtoit, & au nombre des hommes qui leur devoient obéïr. *Lorsque je vous ai dit*, c'est Moïse qui parle, *Que*

Deut. ch. 1.

*je ne pouvois pas porter seul le poids de tant d'affaires, & que je vous ai demandé que vous choisissiez des hommes sages, & éclairés, dont la vie fût irreprehensible, que je peusse préposer à vôtre conduite, vous avez trouvé juste ma proposition. I'ai tiré de vos Tribus des personnes de qualité & de mérite. I'ai fait les uns Commandans, les autres Tribuns. I'ai donné à ceux-ci le soin de cent hommes, à ceux-là le soin de cinquante, aux autres le soin de dix, & les ai chargé de vous instruire de toutes choses. Ie leur ai ordonné de vous écoûter, de vous rendre justice sans distinction de Citoïen, ou d'Etranger : vous ne ferés point, leur ai je dit, de difference des personnes; vous écoûterés le petit, comme le grand; vous n'aurés aucun égard contre la justice; parce que ce sont les jugemens de Dieu que vous rendez. S'il se presente quelque chose de difficile, vous me consulterez, & je deciderai vos difficultés.* Ainsi chaque Tribu avoit son Chef qui la commandoit. Les Latins les apelloient Princes, & les Grecs leur ont donné le nom d'*Archontes*. Il y en avoit douze, autant que de Tribus; ils composoient avec le Souverain le Conseil de la Nation, & assis sur douze Trônes, ils jugeoient les Tribus d'Israël. Les familles de chaque Tribu avoient aussi leur Chef. Il en est fait souvent mention dans l'Ecriture. Ils avoient droit d'assembler les familles, de les informer de tout ce qui concernoit l'Etat, & de se mettre à leur tête, lorsqu'il faloit aller à la guerre. On observoit le même ordre dans chaque Ville. Il y avoit des Princes; c'est-à dire des Commandans qui se distinguoient par le nombre des hommes, qu'ils avoient sous eux, de mille, de cent, de cinquante. Les petites Villes ne pouvoient pas avoir un Commandant de mille hommes. Telle étoit Bethléem; & c'est ce que marque ces paroles du Prophete, *Parvula es in millibus Iuda*; c'est-à dire, qu'elle n'étoit pas assez considerable pour avoir un Commandant qui eut mille hommes sous lui. Tous ces divers Chefs furent établis par Moïse dans le Desert, suivant le Conseil de Jetro.

Judas Machabée affecta à la garde du Temple un nombre

de Troupes reglées. Elles recevoient l'Ordre des Prêtres ; elles se saisissoient des Criminels, & appaisoient les Seditions. Il est parlé souvent dans l'Evangile de ces troupes, & c'est cette garde que Pilate disoit aux Prêtres qu'ils avoient en leur pouvoir. Judas s'en fit aussi donner une partie pour arrêter JESUS-CHRIST. Leurs Chefs s'apellent dans le Nouveau Testament, les Capitaines du Temple, les Officiers de guerre avoient les mêmes distinctions. Il y avoit des Chefs Generaux, des Capitaines de mille, de cent, & de cinquante hommes.

Tous ces Magistrats ne pouvoient étre instituez que par un Magistrat en charge, qui leur imposoit les mains ; c'est une maxime parmi les Hebreux, que qui n'a pas une autorité legitime, n'en peut donner à un autre. Lorsque Moïse établit les soixante-dix Senateurs, il leur imposa les mains, & aussi-tôt ils furent remplis de l'Esprit de Dieu. Ils instituerent leurs Successeurs de la même maniére, & l'Eglise a retenu la même cerémonie dans le choix, & la Consecration de ses Ministres.

## CHAPITRE XII.

*De l'administration civile de la République des Hebreux. Divers Tribunaux, forme de Iugemens, suplices des Criminels.*

CEs Magistrats dont nous venons de parler, avoient l'administration de la République, & ils la gouvernoient suivant les Loix que Dieu avoit données ; car il ne s'étoit pas contenté de prescrire la maniére, dont il vouloit étre servi ; il avoit réglé, outre cela tout ce qui regarde la vie civile, les ventes, les achats, les Mariages, la nourriture, les habits, les maisons, les arts, la Paix, & la guerre : de là venoit cette liaison si étroite, dont nous avons parlé de la Religion, & de la Politique : de sorte que

les affaires se traittoient dans le Temple même, & que les Prêtres étoient tout à la fois & Sacrificateurs & Juges. On en peut remarquer quatre choses dans l'administration civile de la République des Hebreux ; les Assemblées, les divers Tribunaux, la forme des Jugemens & la maniére de punir les Criminels.

Les Assemblées que l'Ecriture apelle quelquefois Eglise, & quelquefois Synagogue, étoient ou de toute la nation, ou d'une Tribu, ou d'une famille, ou d'une Ville. Elles ne se convoquoient que par l'Ordre du Magistrat au son de la Trompette, de la maniére que Dieu l'avoit ordonné. *Faites faire deux Trompettes d'argent pour assembler le Peuple ; lorsqu'il faudra changer de Camp. Au son de ses Trompettes tout le Peuple s'assemblera auprés de vous, à la porte du Tabernacle. Si la Trompette ne sonne qu'une fois les Prêtres, & les Chefs viendront seuls vous trouver ; mais si le son dure long-tems, & qu'il soit entrecoupé, ceux qui sont du côté du Levant, marcheront les premiers.* On remarquera en passant l'ordre que Dieu donne au Peuple de venir à la porte du Tabernacle, comme à la porte de son Palais, pour aprendre ses volontés. Il y avoit diverses occasions de convoquer des Assemblées. Tantôt c'étoit pour faire des prieres, tantôt pour lire la Loy de Dieu ; quelquefois c'étoit pour élire des Magistrats, quelquefois pour déliberer de la guerre ou de la Paix. On s'assembloit aussi quand il y avoit quelque coupable caché qui attiroit sur le Peuple la colere de Dieu, afin de le découvrir, comme on le voit dans le Chapitre VII. de Josué. Dans les jugemens, il y a à distinguer les divers Tribunaux, leur jurisdiction, & le lieu où ils étoient placés. A l'égard de la forme des Jugemens, elle comprend les régles que les Juges devoient suivre. La procedure les Témoins, les Arrêts & les peines tant ecclesiastiques, que civiles. C'est la matiére de ce Chapitre.

Nombre ch. 10. v. 2.

Il y avoit plusieurs sortes de jugemens ou de Tribunaux, c'est à quoi Nôtre Seigneur fait allusion dans le Chap. V. de S. Matthieu ; lorsqu'il dit que qui se met en colere contre

ſon frere, mérite d'être condamné par le jugement, & qui lui dira *Racha*, mérite d'être condamné par le Conſeil ; car il y avoit dans chaque Ville un Tribunal qui s'apelloit le Jugement ; il en eſt parlé dans le Chapitre XIX. du II Livre des Paralipomenes. Il étoit compoſé de trois ſeulement, ou de vingt-trois Juges. Les Juifs croïoient que leur nombre devoit être impair ; afin que ſi l'un diſoit, il eſt innocent, & l'autre il eſt coupable, le troiſiéme fit pancher la Balance, & décidât. Il y en avoit un autre que les Grecs apelloient *Sanedrin*, & la Vulgate Conſeil ; c'eſt par raport à ces deux Tribunaux, dont l'un eſt ſuperieur à l'autre, que David diſoit que les impies ne reſſuſciteront pas, c'eſt-à-dire qu'ils n'oſeront comparoître, ni devant le jugement, ni devant le Conſeil des juſtes. Le nom ordinaire qu'on lui donnoit eſt le grand Sanedrin, que les Juifs ont un peu changé, & en ont fait leur *Sanedrin*. On l'apelloit le Grand, pour le diſtinguer du Tribunal des vingt-trois, qu'on nommoit le petit Sanedrin. Nous avons déja dit que Moïſe établit lui-même ce Tribunal. Il n'y admit que des perſonnes âgées, & habiles pour ſe décharger ſur eux d'une partie des affaires. Il étoit leur Chef, & c'eſt là deſſus qu'eſt fondée l'opinion des Juifs, qu'il y avoit ſoixante-onze Juges dans le Sanedrin. Ceux qui en admettent un douziéme, ont contre eux l'Ecriture, & les Commentaires des Rabins. Le Chef de ce Conſeil s'apelloit *Hanaſci*, c'eſt-à-dire Préſident. Celui qui tenoit ſa place en ſon abſence ſe nommoit *Ab*, c'eſt-à-dire, le Pere du Conſeil, & étoit aſſis à ſa droite. Quelques-uns croïent qu'il y en avoit un troiſiéme qui s'aſſeïoit à la gauche du Préſident, & s'apelloit *Hacam*, qui ſignifie ſage ; il y a aparence que la Mere des Zebedées avoit en veuë ces deux places d'honneur, lorſqu'elle demandoit à JESUS-CHRIST que ſes deux enfans fuſſent aſſis l'un à ſa droite & l'autre à ſa gauche.

Les procés pour de l'argent, & pour les choſes mobiliaires, ſe plaidoient devant les trois Juges, ſelon le Talmud.

Ceux,

Ceux, où il s'agissoit de la vie alloient devant les vingt-trois, & les affaires importantes étoient portées au grand Sanedrin, à l'autorité duquel les Tribus, le Roi, les faux Prophetes, & le Souverain Prêtre, s'étoient soûmis. Il jugeoit encore de ce qui apartenoit à la Religion. *Si la Loi vous semble obscure, s'il y a de la difficulté à juger entre le sang, & le sang, la cause & la cause, la lepre, & la lepre, & que les sentimens de vos Iuges soient partagés, vous irés dans le lieu que le Seigneur aura choisi, vous vous adresserés aux Prêtres de la race de Levi, & au Iuge qui conduira alors, vous leur demanderez justice, & ils vous découvriront la verité. Vous ferés tout ce que vous diront ceux qui présideront au lieu que le Seigneur a choisi, & qui vous enseigneront suivant sa Loi. Vous suivrés leurs avis, & vous ne vous en écarterés ni à la droite ni à la gauche.* C'est là-dessus qu'étoit établie l'autorité du grand Sanedrin, composé de beaucoup de Prêtres, lesquels comme nous l'avons déja observé, avoient beaucoup de part au gouvernement civil. Deut. ch. 18. v. 8.

Le pouvoir du grand Sanedrin n'a pas toûjours été le même. Celui que Dieu lui donna d'abord étoit Souverain, comme nous venons de le voir. Il en est trés-peu parlé sous les Rois; mais pendant la Domination des Assamonéens sous le Regne d'Herode, & lors même que la Judée avoit des Gouverneurs Romains, le Sanedrin avoit quelque autorité. Nous avons remarqué ailleurs que S. Jean-Baptiste fut empriſonné par son Ordre. On peut voir dans le Chapitre XX. de S. Luc, & dans le XI. de S. Jean, que ce Tribunal prenoit souvent connoissance des actions de JESUS-CHRIST; parce que tout ce qui regardoit la Religion étoit de leur ressort. Par la même raison les Princes des Prêtres ordonnerent à JESUS-CHRIST qu'il eut à declarer par quel pouvoir, il faisoit tout ce qu'il entreprenoit. Ce Sanedrin n'a pas toûjours subsisté, & il y a eu des interruptions, parce qu'il en est assés rarement fait mention dans l'Ecriture. Il y en a qui croïent, que ces *Cerethes*, & ces *Pelethes*, qui suivoient David étoient les premieres personnes

de sa Cour, dont son Conseil étoit composé, & qui tenoient la place des soixante-dix Juges, établis par Moïse. Le mot de *Cerethe* veut dire Exterminateur ; ou homme qui condamne à la mort, & *Pelethe* signifie qui punit. Les Rabins donnent un autre sens à ces mots. Ils disent que *Cerethe* signifie un homme qui coupe son discours, de *Carath* qui veut dire couper ; parce que les Juges se picquoient de parler d'une maniére concise, & que chacun de leur mots étoit une Sentence. *Pelethes*, selon eux, signifie une personne extraordinaire, de *Pala* qui signifie se faire admirer. Les mêmes Rabins prétendent que le pouvoir de juger à mort, fut ôté au Sanedrin quarante ans devant la destruction du second Temple ; c'est-à-dire du tems de Jesus-Christ, mais la condamnation de S. Etienne, & les autres exemples raportés par Joseph, témoignent le contraire.

Les Tribunaux inferieurs étoient placés à la porte des Villes. On choisissoit ce lieu comme plus frequenté, & où ceux qui plaidoient pouvoient plus facilement se joindre. D'où vient que dans l'Ecriture le mot de Porte, se prend pour le Palais, ou lieu dans lequel se rend la justice. Ainsi il est dit dans le XXXI. Chapitre des Proverbes que le mari de la femme forte est illustre, lorsqu'il est assis à la Porte avec les Senateurs de la Terre, & dans le Pseaume CXXVI. Que l'homme de bien ne sera point confondu par ses Ennemis, lorsqu'il comparoîtta à la Porte. Une Ville ne pouvoit avoir le Tribunal des vingt-trois, à moins qu'elle n'eût six-vingts Habitans ; Cependant Joseph dit qu'il n'y avoit que sept Juges dans chaque Ville ? *Qu'il y ait*, dit-il, *Sept personnes d'une vertu connuë, & zelés pour la justice, qui président, & que chacun de ces juges aïent deux Levites pour Ministres.* Ce Passage embarrasse les Interpretes. Il y en a qui pensent que cela se doit entendre des sept premiers Juges qui étoient les plus considerables, & dont les autres n'étoient que comme les Assesseurs. Quelques Rabins prétendent qu'il y avoit à Jerusalem deux Tribunaux de vingt-

Antiq. Liv. 8.

trois, l'un à l'entrée de la Montagne du Temple, l'autre à la porte du veſtibule, & que c'étoit de là qu'on tiroit les Juges du grand Sanedrin.

Le grand Sanedrin, autrement la maiſon du Jugement, comme parlent les Juifs, étoit apellé en Hebreu *Ctazith*, ce mot veut dire *pierre ouvragée*. Ce lieu étoit dans l'enceinte des Prêtres, nous l'avons marqué dans le plan du Temple. Les ſieges faiſoient un ovale; & ceux qui étoient plus prés de la Cour des Prêtres, étoient deſtinés pour eux, les Juges qui n'étoient pas Prêtres ſe plaçoient dans les autres ſieges.

Le Preſident étoit placé au milieu, afin qu'on pût plus facilement le voir & l'entendre. Ainſi les Criminels étoient condamnez à mort dans le Temple; mais ils étoient executés ailleurs; c'eſt une autre marque de ſon pouvoir ſouverain que Dieu s'étoit reſervée de vouloir que les crimes fuſſent jugés dans ſon Temple, & par ſes Miniſtres.

Ce Tribunal devoit néceſſairement étre à Jeruſalem; parce que Dieu avoit ordonné dans le Chap. XIX. du Deuteronome, que ſi les Juges inferieurs ne s'accordoient pas, on ſe tranſporteroit à la Ville que Dieu avoit choiſie. Or Dieu avoit choiſi Jeruſalem; c'eſt pourquoi dans la cauſe de JESUS-CHRIST où il s'agiſſoit de ſavoir, s'il étoit Prophete, ce qui ne pouvoit étre decidé que par le Sanedrin, il devoit néceſſairement mourir à Jeruſalem, comme il dit lui-même; c'eſt auſſi à cauſe de cela qu'il eſt dit que la Loi ſortoit de Jeruſalem, & ſe répandoit ſur Iſraël; parce que les differens de la Religion, & toutes les grandes affaires y étoient jugées. Le Sanedrin placé dans *Gazith*, c'eſt-à-dire dans le Temple, eſt l'apui de la Loi orale, dit Maimonide, & la ſource de l'inſtruction. Ses jugemens ſe répandent dans tout Iſraël: ceux qui croïent à Moïſe & à la Loi, ſont obligés de croire à ſes Decrets dans tous leurs differens, mais Joſeph met une reſtriction à cette deference aveugle; lorſqu'il eſt conſtant que les Juges ſe ſont laiſſez corrompre, ou qu'on peut les convaincre, que leur jugement eſt injuſte.

Chap. 22. v. 66. Il paroît par S. Luc que JESUS-CHRIST fut jugé dans le Temple par le Sanedrin. *Lorsque le jour fut venu*, il marque cette circonstance, parce que les jugemens où il s'agissoit de la vie, ne pouvoient se faire que le jour, *les Princes des Prêtres, & les Docteurs de la Loi firent venir Iesus-Christ dans leur Assemblée*, le Grec porte εἰς το συνέδριον ἑαυτῶν dans leur Sanedrin.

Les Juges étoient obligés d'avoir en vûë ces regles marquées dans le Chapitre XXIII. de l'Exode. *Vous n'écouterés point la voix du mensonge, la compassion ne vous fera point faire d'injustice en faveur des Pauvres. Vous ne recevrés point de presens, parce qu'ils aveuglent les plus sages. Vous ne ferés point d'acception des personnes.* C'est un crime, dit Philon, de faire une injustice pour de l'argent; mais ce n'est pas une action honnête d'en prendre pour rendre la justice; car il y a des personnes qui ne favorisent pas la bonne cause, si on ne les païe, quoique la sentence d'un Juge doive non seulement être juste; mais desintereſſée. Il est du devoir d'un bon Juge d'examiner une affaire, avant que de la décider, de mettre à part tous les égards de personne, d'ami, de Citoïen, & de ne se laisser prévenir ni par l'amitié, ni par la haine. Il faut aussi se défendre dans le jugement des pauvres d'une fausse compassion. On doit en avoir pour les malheureux; mais qui fait une méchante action est coupable, & non pas malheureux. Or comme les innocens doivent être recompensés, les coupables doivent être punis. La misere n'est donc pas une raison de faire grace; un criminel excite la colere, & non pas la compassion.

Voici l'ordre de la procedure; Celui qui intentoit le Procés alloit trouver les Juges. Il leur exposoit son affaire; on lui donnoit des Huissiers qui alloient saisir sa Partie & l'emmenoient en justice; c'est à quoi nôtre Seigneur fait allusion, lorsqu'il dit: *Accordez-vous promptement avec vôtre Ennemi, pendant que vous êtes encore en chemin*, c'est-à dire, avant qu'on vous ait conduit devant le Juge, de peur d'être condamné. Quelquefois les deux Parties choi-

fiſſoient chacune un Juge ; & ces deux Juges en prenoient un troiſiéme ; parce que leur nombre devoit toûjours étre impair. A l'égard des témoins il eſt ordonné dans le Chapitre XIX. du Deuteronome, qu'on ne recevra pas le témoignage d'un ſeul homme contre quelqu'un, & qu'une choſe pour étre crûë, ſera confirmée par deux ou trois perſonnes. Les Témoins juroient par le nom du Dieu vivant ; quand interrogés ils diſoient verité, ils répondoient *Amen*. C'étoit la même choſe que s'ils euſſent juré que ce qu'ils diſoient étoit vrai. Tant celui qui demandoit, que celui qui prêtoit le ſerment, ſe ſervoient de cette formule *par le Dieu vivant*. Quelques Auteurs diſent qu'aprés que les Juges avoient prononcé la Sentence, ils mettoient la main ſur la tête du Criminel, & lui diſoient : *vôtre ſang ſera ſur vous* ; & que c'eſt par rapport à cette formalité, que les Juifs, dans le jugement de JESUS-CHRIST, crioient en fureur, *Que ſon ſang ſoit ſur nous, & ſur nos Enfans.*

La Loi ne condamnoit jamais une perſonne qu'elle n'eût été oüie, & qu'on ne ſe fût diligemment informé de ſes actions. Pour engager un Criminel à confeſſer ſon crime, on lui diſoit : *Donnez gloire à Dieu* ; c'eſt-à-dire, confeſſez la verité, & ſoïez vous-même vôtre juge ; car les Juifs étoient dans cette penſée qu'un criminel qui confeſſoit ſon crime avoit part aux biens avenirs ; c'eſt pourquoi ils exhortoient & preſſoient les coupables à n'attirer pas la haine de Dieu ſur eux, par une obſtination opiniâtre à cacher leur crime. S. Paul fait quelquefois alluſion à cette coûtume des Juifs, comme quand il dit dans le Chapitre XIV. de l'Epître aux Romains, *Heureux celui qui ne ſe juge pas en ce qu'il approuve* ; c'eſt-à-dire, qui convaincu de la verité d'une choſe, n'eſt pas aſſés foible pour rendre témoignage contre lui-même, malgré ſa certitude. Et lors qu'il dit dans le Chapitre III. de l'Epître à Tite, *qu'un Heretique eſt condamné par ſon propre jugement*. Il y avoit trois Greffiers qui écrivoient les opinions des Juges ; l'un écrivoit les opinions qui alloient à abſoudre l'accuſé, l'autre celles qui alloient à

le condamner ; le troisiéme les écrivoit toutes. La Sentence étoit conçuë en ces Termes : *Un tel a été condamné par l'Arrest d'un tel Tribunal, que tout le peuple l'aprenne & le craigne*, savoir une punition semblable s'il se trouvoit coupable du même crime.

Les peines sont une suite naturelle des jugemens. La premiere, à laquelle les Juifs étoient soumis, venoit immediatement de la main de Dieu. Car en qualité de Souverain, il ne se contentoit pas d'avoir ordonné des supplices contre ceux qui violoient manifestement sa Loi ; il en punissoit les Prévaricateurs cachés, sa justice se faisant sentir sur eux par des morts soudaines. Les Juifs les appellent *mors per manum cœli* ; c'est comme qui diroit des coups du Ciel, & c'est de ces sortes de morts imprévûës, & surnaturelles, que saint Paul parle, lorsqu'il dit aux Corinthiens, *que le peu de soin qu'ils apportoient à se preparer à l'Eucharistie, étoit cause que parmi eux beaucoup étoient malades, & beaucoup mouroient.* Sans ces punitions extraordinaires, combien de crimes auſquels Dieu avoit attaché une peine de mort en se dérobant aux yeux des hommes auroient évité le supplice ; mais comme Dieu connoît tout, les Criminels ne pouvoient échaper ni à ses lumieres, ni à sa justice ; & c'est ce qui le distingue des autres Souverains.

Parmi les supplices decernés par les hommes, l'excommunication est le premier. Ce n'étoit pas seulement une peine ecclesiastique, comme nous parlons maintenant, c'étoit aussi une peine civile, parce que dans cette Republique Theocratique, il n'y avoit point de distinction entre le droit divin & le droit civil. C'étoit une separation de tout commerce, tant pour la Religion, que pour la societé. L'Entrée du Temple, & des Synagogues étoit interdite aux Excommuniés. C'est pourquoi Jesus-Christ pour avertir ses Disciples qu'ils seroient excommuniés par les Juifs, leur dit simplement qu'ils seroient chassés des Synagogues ; & S. Paul dans le Chap. 5. de la premiere Epître aux Corinthiens ; *afin de retrancher du milieu de vous, celui qui a commis ce*

*crime* ; & dans le Chapitre V. de l'Epître aux Galates. *Plût à Dieu que ceux qui vous troublent fussent retranchés.* Ce mot retrancher ; dont on se servoit dans l'excommunication, est plus fort dans la Langue Originale & signifie exterminer. De plus les Excommuniés étoient separés de tout commerce de la vie civile ; car il n'étoit pas permis de s'approcher d'eux, & il devoit y avoir pour le moins quatre coudées de distance. Il étoit aussi défendu de manger avec eux : par cette raison les Païens, les Samaritains, les Publicains étant censez Excommuniez ; les Juifs ne mangeoient pas avec eux ; & S. Paul, dans le Chapitre V. de la premiere Epître aux Corinthiens, leur défend d'avoir commerce & de manger avec les Fornicateurs. Cette Excommunication Judaïque est differente de celle de l'Eglise, en ce qu'un homme interdit de l'entrée du Temple, pour quelque crime, s'il avoit été assez temeraire pour y entrer, auroit été puni. Il en étoit de même d'une personne qui aïant quelque impureté legale auroit approché dans cét état d'une autre personne. C'est de là que venoit la crainte de cette femme de l'Evangile, qui aïant le flux de sang avoit touché la robe de Jesus-Christ.

Quiconque avoit mérité d'étre excommunïé, étoit chargé de maledictions, comme on le peut voir dans le Chapitre XXVII. du Deuteronome, où ce mot, *maudit soit*, est repeté tant de fois. Ainsi maudire & excommunier sont deux termes, qui signifient la même chose. C'est pourquoi S. Paul dit, que personne, qui parle par l'Esprit de Dieu, ne dit Anatheme à Jesus-Christ. Cela veut dire, ne maudit Jesus-Christ ; comme faisoient les Juifs, qui nioient qu'il fût le Messie, & qui excommunioient les Chrêtiens. On livroit à Sathan les Excommuniez, comme au Ministre de la colere de Dieu, afin qu'il les tourmentât. L'endroit de S. Paul est fameux : & l'on le livre à Sathan, afin de sauver l'ame, par la destruction de la chair. Car Dieu permettoit que ceux qui avoient été chargez de maledictions, fussent tourmentez par le Demon. Joseph dans

1. Epît. aux Cor. ch. 12.

1. Epît. aux Cor. ch. 5.

le Livre second de la Guerre des Juifs, fait la peinture d'un Excommunié, comme d'une personne dans la derniere misere. *souvent*, dit-il, *on le void perir miserablement. Il ne peut prendre la nourriture qu'on lui offre; il est reduit à brouter l'herbe, comme une bête; & la faim le fait mourir.* C'est en ce sens que S. Paul souhaitoit d'être Anatheme pour ses freres, cela veut dire qu'il étoit prêt à souffrir qu'on le separât, qu'on le chargeât de maledictions, & à endurer toutes les miseres qui étoient les suites de l'Excommunication, tant cét état étoit déplorable. Pour inspirer plus d'horreur de l'Excommunication, dans le tems qu'on la fulminoit, les Trompettes sonnoient, on allumoit des flambeaux; & si un homme mouroit, avant que d'être absous, on lapidoit sa biere. Seldenus raporte la maniére dont les Juifs excommunioient les Samaritains; on ne sera pas fâché de la voir ici tout entiere. *Tout le peuple*, dit-il, *fut assemblé dans le Temple, trois cens Prêtres se presenterent, suivis d'autant de jeunes enfans leurs Disciples qui avoient chacun une Trompette, & un Livre de la Loi. Pendant que ces Trompettes retentissoient, & que les Levites chantoient, les Samaritains étoient excommuniez par le nom mysterieux de Dieu, par le Decalogue, par la separation du for celeste & du for interieur; & il étoit défendu à tout Israëlite de manger quoi que ce soit, qui appartint aux Chutéens. De là vient qu'il est aussi défendu de manger de la viande des Chutéens, que de la chair de porceau. Il n'est pas permis d'en faire des Proselytes, & ils n'ont point de part à la resurrection des morts. Car l'Ecriture dit, vous ne devez pas vous joindre à nous, pour rétablir la Maison du Seigneur: cette défense regarde aussi bien le siécle à venir, que le siécle présent. Ils ne peuvent rien prétendre à Ierusalem, comme l'Ecriture le dit encore: Vous n'aurez ni droit, ni heritage, ni possession à Ierusalem: Et cette Excommunication fut envoïée aux Israëlites, qui sont en Babilone.*

Liv. 4. du Droit nat.

Les Rabins distinguent trois sortes d'Excommunications. Ils appellent la premiere *Niddui*, c'est-à-dire, separation.

Il y avoit trois sortes d'Excom-

Elle

Elle éloignoit un homme de tout commerce civil, même d'avec sa femme & d'avec ses Domestiques. Elle duroit trente jours si le coupable se repentoit, sinon on la prolongeoit selon le besoin. Ce mot *Niddui*, vient de *Nadda*, qui veut dire separer. On peut dire que cet éloignement du reste des hommes où étoient les femmes pendant leurs maladies ordinaires & aprés leurs couches, & les Lepreux avant que d'étre gueris, étoit une semblable excommunication. Si l'enfant étoit mâle la Mere demeuroit separée, pendant les sept premiers jours (chez les Samaritains on fait une clôture autour de son lict, afin que la separation soit entiere) & elle ne pouvoit entrer dans le Temple ni dans aucun lieu saint que la quarantiéme jour aprés ses couches, comme il étoit ordonné dans le Levitique [ chap.12. La seconde sorte d'Excommunication s'apelle *Cherem ou Herem*, qui signifie anathematiser, dévouër à la mort. De là est venu le Cheréma ou Herema des Caldéens, & l'Anathême des Grecs. Cette Excommunication ajoûtoit à l'autre quantité de maledictions, & ces peines corporelles dont nous venons de parler. On peut voir dans l'Ecriture, que les personnes & les Villes anathematisées étoient exterminées.

munications parmi les Juifs.

Suidas nous apprend que les Hosties chargées d'anathêmes & de malédictions pour porter les pechés du peuple s'apelloient περίψημα *peripsema*, qu'on traduit en François *balieures*. Mais quand S. Paul [ 1. Corinth. chap. 4. v. 13. ] dit qu'il est devenu περικαθάματα, qu'on traduit *ordure*, & le *peripsema*, il a voulu dire qu'il est consideré comme ces sortes de victimes sur la tête desquelles tombent toutes les malédictions; ce qu'il ne refusoit pas de souffrir pour le salut de ses freres; car c'est en ce sens qu'il disoit écrivant aux Romains [ chap.9. v.3. ] qu'il eut souhaité devenir Anatheme, c'est à-dire, qu'il eût donné volontiers sa vie; si devenu victime, JESUS-CHRIST l'eût chargé des pechés de ses freres, & lui eût fait souffrir la mort. La troisiéme sorte d'Excommunication Judaïque est appellée *schammat* de *schammet*, qui signifie exclurre. On donne

d'autres explications de ce terme. Les uns le font venir de *ſchammitha*, qui veut dire, là eſt ta mort. Les autres le prétendent équivalant au *Maranatha* du Chapitre VI. de la 1. Epître de S. Paul aux Corinthiens, qui ſignifie le Seigneur vient, c'eſt-à-dire, pour juger *Mara* en Syrien veut dire le Seigneur. On peut donner une autre explication de *ſchammat*, & le tirer de *Schem*, qui ſignifie nom; c'eſt ainſi que les Juifs appellent Dieu quelquefois. De ſorte que *ſchammat* ſeroit la même choſe que *ſchem*, *ata*, c'eſt-à-dire, le Seigneur vient, qui eſt une expreſſion imparfaite, à laquelle il faut ajoûter, qu'il vient pour juger.

Des peines civiles.

Venons aux peines civiles. Qui n'avoit pas dequoi païer ſes dettes, ou dequoi reſtituer ce qu'il avoit dérobé, étoit vendu.

Exod. 22.

Qui avoit volé, devoit rendre le quadruple. Si la choſe étoit encore en nature, il n'étoit obligé qu'à rendre le double.

Exod. 21.

Qui frapoit une femme enceinte, païoit le dommage.

Lev. ch. 6.

Qui retenoit un dépôt étoit condamné d'y mettre par deſſus la cinquiéme partie.

Exod. 21.

Qui cauſoit du dommage, païoit ſur le pied du mal qu'il avoit fait.

Des peines afflictives les unes alloient à la mort. Les Juifs les appellent *Keret*, du mot *Carat*, qui ſignifie couper, exterminer. C'eſt cette ſorte de peine que la Vulgate traduit ainſi : *ſon ame ſera effacée d'entre le peuple, il ſera effacée d'Iſraël, il ſera exterminé du milieu du peuple.*

Gen. ch. 17. Exod. ch. 12. Liv. des Nomb. ch. 9.

Il y a encore une autre ſorte de peines afflictives, qui n'alloient pas à la mort. Telle eſt par exemple, la peine du foüet. Il eſt ordonné, dans le Chapitre 21. de l'Exode, de n'en pas donner davantage de quarante coups; & de peur d'exceder ce nombre, on n'en donnoit que trente-neuf. C'eſt ainſi que S. Paul dit qu'il fut traité. On trouve cette coûtume dans l'Hiſtoire de Joſeph. Maimonide dit qu'elle fut introduite pour empêcher que le Bourreau ne violât la Loi, en paſſant le nombre de quarante; parce qu'il étoit

2. Ep. aux Cor ch. 11. v. 24.

bien défendu d'en donner plus, mais non pas d'en donner moins. On trouve dans le Talmud la maniere, dont les Criminels étoient foüetez. On leur attachoit les mains à une colomne, le Bourreau les dépoüilloit & les mettoit nuds juſqu'à la ceinture. Il y avoit une pierre derriere, ſur laquelle il montoit, & il les frapoit avec des courroïes. Le Patient étoit obligé de ſe courber; & pendant qu'on le frapoit, un Officier crioit à haute voix : ſi vous n'obſervez & ne pratiquez tout ce qui eſt écrit dans le Volume de la Loi; ſi vous ne craignez le nom auguſte & terrible du Seigneur vôtre Dieu, vos peines ſeront redoublées. Un ſecond Officier comptoit les coups, & un troiſiéme ordonnoit au Bourreau de fraper.

Dans le Traité des plaïes Maccoth.

Selon les Rabins, il y avoit quatre ſortes de peines de mort, la lapidation, le feu, le décolement, la corde. On étrangloit quelques Criminels avec une corde, ou avec un mouchoir; mais je doute qu'on les pandit comme on fait aujourd'hui à une potence. On parle bien dans l'Ecriture de croix qui ſont une eſpece de potence; mais le crucifiment de la maniére que les Romains le pratiquoient n'étoit point en uſage chez les Juifs. Ils n'attachoient point en croix un homme vivant pour l'y faire mourir. Seulement aprés la mort ils y expoſoient ſon cadavre, afin que tout le monde vit qu'il avoit été puni de ſon crime. C'eſt pour cela que lorſque Jesus-Christ prêdit la genne de la mort, en même tems il fit connoître que ce ſeroient les Gentils qui le feroient mourir. Ce que Dieu ordonna donc touchant la croix regarde ces expoſitions publiques des cadavres des ſupliciés, qu'on élevoit en croix aprés leur mort. *Lors qu'un homme aura commis un crime qui mérite la mort, & qu'aprés avoir été jugé, il ſera cloüé ſur la croix, ſon corps ne demeurera pas ſur le gibet, mais ſera enſeveli le jour même; parce que celui qui eſt pendu à un gibet, eſt maudit de Dieu; & vous ne ſoüillerez point la terre, dont le Seigneur vôtre Dieu doit vous mettre en poſſeſſion.* Joſué ſuivit cette Loi. Il laiſſa le Roi d'Iſaï, *attaché au gibet juſqu'au ſoir; & au*

Deut. ch. 21. v. 22.

Joſ. ch. 8.

*coucher du Soleil il ordonna qu'on le détachât ; son corps fut jetté à l'entrée de la ville.* Au lieu des mots de gibet ou de croix, l'Interprete Grec emploïe celui de double bois; car la croix est faite de deux morceaux de bois. Le même Josué *fit crucifier cinq Rois, & les laissa sur la croix jusqu'au coucher du Soleil.* Aman fut élevé sur une croix de cinquante coudées de hauteur qu'il avoit préparée pour Mardochée. Et Esdras ordonna que si un homme violoit la Loi qu'il avoit publiée, on prendroit un bois dans la maison du Criminel, qu'on le planteroit en terre, & qu'il y seroit attaché. Maimonide raporte sur cela une coûtume qu'il ne faut pas oublier ici. On ne pend jamais une personne à un arbre, planté sur sa racine, de peur qu'on ne le conserve. On se sert toûjours d'un bois coupé, parce qu'il faut l'enterrer avec le Criminel, afin qu'il ne reste aucun vestige de ce malheur, & qu'on ne puisse pas dire : voilà l'arbre, où un tel a été pendu. On fait la même chose de la pierre, avec laquelle un homme a été lapidé, ou du sabre, dont on a tranché la tête, ou du mouchoir ; qui a servi à étrangler; on enterre tout cela avec le mort. On trouvera dans mon Commentaire sur l'Evangile une dissertation sur la croix où cette matiére est traitée avec soin.

Chap. 10. vers. 26.

La lapidation se faisoit de cette maniére. Il y a un commandement exprés, dans le Chapitre 24. du Levitique, de mener hors du camp celui qui devoit être lapidé ; & de là vint ensuite la coûtume d'executer les Criminels hors des Villes. Lorsqu'on les menoit au suplice, un Archer marchoit devant, & crioit : un tel va être lapidé pour un tel crime, & accusé par tels Témoins. Si quelqu'un peut faire voir qu'il est innocent qu'il s'aproche. A huit pas, ou environ, du lieu du suplice ; on l'exhortoit d'avouer son crime. Lorsqu'il étoit plus prés, on le dépoüilloit de ses habits. De quelque genre de mort que l'on dût le faire mourir, on présentoit aux Criminels du vin, où l'on avoit mis de l'encens pour les étourdir & les enivrer. C'est le Talmud qui le raporte ; & l'on comprend par là ce que c'est que ce vin mélé

de myrrhe qu'on préſenta à JESUS-CHRIST ſur la Croix, dont il ne voulut pas boire. C'étoit toûjours avant Soleil couché que l'execution ſe faiſoit, & la Loi ordonnoit que le même jour on enterrât les corps. Le lieu où l'on lapidoit, étoit élevé d'environ dix, ou douze pieds; d'ou l'un des Témoins renverſoit le Patient ſur le dos; s'il ſe tournoit ſur le ventre, on le remettoit dans ſa premiere poſture. S'il ne mouroit pas comme cela, un autre Témoin prenoit une pierre, & la lui jettoit ſur le cœur. S'il n'expiroit pas tout le peuple le lapidoit. Quelquefois on précipitoit les Criminels, de maniére qu'ils ſe froiſſoient contre quelque groſſe pierre; & s'ils ne ſe tuoient pas, on leur en jettoit une autre pour les écraſer. C'eſt à quoi Nôtre Seigneur fait alluſion dans le Chapitre 21. de S. Matthieu, lorſqu'il dit: *Celui qui tombera ſur cette pierre ſe briſera, & celui ſur qui elle tombera ſera écraſé.* Lev. ch. 24.

Voici quelques endroits de l'Ecriture, où il eſt parlé de ce ſuplice. *Menez le Blaſphemateur hors du Camp; que ceux qui ont entendu ſes blaſphemes mette la main ſur ſa tête, & que tout le peuple le lapide. Vous direz aux enfans d'Iſraël: Celui qui maudira Dieu portera ſon peché, & qui blaſphemera ſera puni de mort: tout le peuple l'accablera de pierres, ſoit qu'il ſoit Iſraëlite ou étranger.* Levit. ch. 24. v. 14. Chap. 13. verſ. 9. Il y a dans le Deuteronome une Loi toute ſemblable, contre celui qui voudroit faire adorer des Dieux étrangers, quand ce ſeroit ou un frere, ou un fils, ou une épouſe, ou un ami: *Ne l'écoûtez pas, & ne ſuivez pas ſes conſeils, que vos yeux ne ſe laiſſent pas gagner, ſoïez ſans compaſſion, & ne le cachez point; mais qu'il ſoit livré à la mort; mettez luy le premier vôtre main ſur la tête, & tout le peuple aprés vous, qu'il ſoit enſuite lapidé,* Dieu parle ainſi ailleurs. *Si dans quelqu'une des Villes que le Seigneur vous donnera, il ſe trouve, ou un homme, ou une femme, qui peche à la face de ſon Dieu, & qui violant l'alliance aille adorer des Dieux étrangers, dés qu'averti de cela, & en aïant connu la verité, aprés une exacte recherche, vous ſaurez que cette abomination s'eſt faite dans* Chap. 17. verſ. 2.

*Israël, vous prendrez cét homme ou cette femme; vous le conduirez hors la Ville, & vous le lapiderez. Le Criminel ne pourra être condamné que sur la déposition de trois, ou de deux Témoins. Un ne suffira point pour ôter la vie à un homme. Les Témoins jetteront les premieres pierres, le peuple les suivra, & c'est ainsi que vous exterminerez le crime du milieu de vous,* Celui qui fut surpris amassant du bois dans le desert le jour du Sabath fut puni de la sorte.

On voit par là quel zele les Juifs avoient pour l'observation de leur Loi. Ils ne regardoient pas comme une honte de punir eux-mêmes les coupables, & d'en être les Bourreaux, puisque les Témoins étoient obligez de jetter la premiere pierre. JESUS-CHRIST fait allusion à cette coûtume, lorsqu'il disoit aux Pharisiens, qui lui avoient présenté une femme adultere : *Que celui de vous qui est exempt de peché, jette contre elle la premiere pierre :* Et non seulement les Témoins, mais tout le peuple aidoit à lapider: si un Pere, ce sont les paroles d'Herode dans Joseph, met la main sur la tête de son fils qu'il accuse, tous ceux qui sont présens sont obligez par la Loi des Juifs de le fraper. Les crimes de Religion étoient parmi les Juifs comme des crimes de leze-Majesté. Il étoit glorieux à tous les particuliers de vanger les interêts de Dieu. La Loi ordonne encore de déchirer ses vêtemens, lorsqu'on entendoit un blasphême, & de témoigner par là sa douleur. Caïphe en usa ainsi, lorsqu'il crût que JESUS-CHRIST en avoit proferé un; & tout Grand-Prêtre qu'il étoit, cela lui étoit permis, la Loi n'aïant défendu au Grand-Prêtre de déchirer ses habits que sur les corps morts. Mais comme les Docteurs Juifs nous le veulent faire croire, il ne déchiroit pas ses habits de haut en bas, mais de bas en haut.

Antiq. liv. 16. ch. 17.

On voit encore une marque de ce zéle dans ce que raporte Maimonide. Les Huissiers, dit-il, portoient toûjours » des bâtons & des verges; ils alloient par les Places & visitoient les boutiques, pour examiner les poids & les mesures, » & punissoient les coupables, par ordre des Juges. Lorsqu'ils

trouvoient des coupables, ils les traînoient devant les Juges pour les faire condamner. Pendant le Jugement ils se tenoient prés du Tribunal; & dés qu'un homme étoit jugé, ils se saisissoient pour le punir. D'où vient que JESUS-CHRIST dit dans l'Evangile; *Empêchez que le Juge ne vous condamne, & ne vous livre à l'Executeur.*

## CHAPITRE XIII.

### *Diverses Loix des Hebreux sous Noé, sous Abraham, sous Moïse.*

LEs Loix sont le soûtien des Républiques; & les Magistrats, qui les gouvernent, n'ont proprement d'autres fonctions, que de supléer par leur décision ce qui manque aux Loix, ou de punir par leur severité ceux qui les violent. La République que Dieu avoit formée pour préparer les voïes au Messie, ne pouvoit donc manquer d'être bien policée. C'est assez qu'il en soit l'Auteur pour y trouver un ordre admirable: mais cét ordre là même demandoit que les premieres Loix que Dieu a donné, fussent proportionnées à la grossiereté d'un peuple, qui dans ses connoissances suivoit moins les lumieres de la raison, que les impressions des sens. De là vient que quantité de ces Loix sont allegoriques, c'est-à-dire, que sous des préceptes, bas en apparence, elles renferment des obligations plus relevées. Telle est celle qui défend de lier la bouche au Bœuf qui foule le grain. Car quelle apparence, comme dit S. Paul, que Dieu s'abbaisse jusqu'à prendre soin des Bœufs; mais il a voulu insinuër à ce peuple charnel l'obligation de ne pas frustrer les Ouvriers du salaire de leur travail. Il faut dire la même chose de ces autres Loix, qui défendent de faire cuire un Chevreau dans le lait de sa mere, de labourer avec un Bœuf & un âne; de porter ses habits moitié lin, moitié laine; de semer diverses semences dans un même champ;

de ne pas se servir d'un pot sans couvercle, de ne pas toucher un corps mort ; de ne pas manger certaines viandes. La Loi même de la Circoncision étoit allegorique, & marquoit le retranchement que l'on devoit faire dans le cœur de tous les mauvais desirs.

Les Loix que Dieu a donné à son peuple étoient encore mysterieuses ; elles sont comme des craïons & des essais de ces préceptes divins que le Messie devoit un jour donner aux hommes. Mais comme ces Loix, en commandant le bien, & défendant le mal, n'ont pas guéri la corruption de l'homme, qu'elles semblent plûtôt avoir irrité la cupidité, & donné de la force au peché ; elles ont été trés-propres à lui faire connoître son impuissance pour le bien, & son panchant au peché. Elles ont prévenu la pensée que plusieurs auroient pû avoir, pourquoi Dieu envoïoit-il son Fils sur la Terre? Quel besoin les hommes en auroient-ils ? Suffisoit-il pas de leur faire connoître leurs devoirs ? Ce long espace qui s'est écoulé, depuis la promulgation de la Loi de Moïse jusqu'à la venuë de JESUS CHRIST, n'a été destiné qu'à faire sentir son infirmité à la nature, & lui inspirer le desir de sa guérison.

Mais, il faut distinguer trois diverses Loix que Dieu a données en divers tems à son peuple. La premiere sous Noé, la seconde sous Abraham, la troisiéme sous Moïse.

Les Rabins enseignent que Dieu donna sept Commandemens à Noé, pour faire observer à sa posterité. Ils les appellent la Loi des Noächides ; & comme tous les hommes sont Noächides, c'est-à-dire, descendus de Noé, ils prêtendent que ces sept Commandemens composent le Droit naturel, ou le Droit des Gens. Les voici :

Le premier Précepte ordonne d'adorer un seul Dieu, & défend tout autre culte. Le second interdit la profanation du nom de Dieu. Le troisiéme défend l'effusion du sang humain. Le quatriéme condamne les conjonctions criminelles. Le cinquiéme défend le larcin. Le sixiéme commande qu'on établisse des Magistrats. Le septiéme défend de manger

manger la chair avec le sang. On trouve ce dernier précepte dans la Genese. C'est sur cette tradition qu'est fondée la coûtume observée parmi les Juifs, d'obliger les Etrangers, qui s'établissoient dans la Judée, qu'ils appelloient Proselytes de la porte, ou d'habitation, à garder ces sept Commandemens; & dans la dispute qui s'éleva parmi les Disciples de JESUS-CHRIST, sur la nécessité de suivre la Loi de Moïse, les Apôtres ne crûrent pas trouver un milieu plus juste, que d'exiger des Gentils convertis la simple observation de ces Commandemens. Car il est évident que ce Decret Apostolique de s'abstenir de la soüilleure de l'Idolatrie, de la fornication, & des viandes suffoquées, se raporte à cette doctrine des Juifs. Je vais raporter un endroit de Maimonide, où elle est trés-clairement expliquée.

Dieu, dit ce Rabin, donna six Commandemens à Adam. « (Selon lui l'origine de cette Loi est plus ancienne que Noé.) « Les cinq premiers défendent l'Idolatrie, le Blasphême, l'Homicide, les Conjonctions illicites & le Larcin. Le sixiéme « ordonne l'établissement des Magistrats. Moïse a conservé ces « six Commandemens, & la raison elle-même nous porte à les « observer. Mais, les termes même de la Loi montrent que ces « Commandemens sont anciens. Noé en receut un septiéme « de ne pas manger d'aucun animal, qui n'eût été saigné. « Vous ne mangerez pas, lui dit Dieu, la chair avec son « ame; c'est à-dire, avec le sang. Tout cela fait le nombre de « sept Commandemens, qui ont été gardez par toute la Terre. « Dieu fit ensuite à Abraham le commandement de la Circoncision. Ce Patriarche institua la priere du matin. Isaac « établit celle de Midi, & apris comme il faloit separer ce « qui s'offroit pour les Decimes. Jacob défendit de manger « du nerf qui se seroit seché, & composa la priere de la nuit. « Amram ajoûta d'autres préceptes dans l'Egipte. Moïse vint « enfin qui donna la derniere perfection à la Loi. «

Dieu ordonna à Abraham de se circoncire soi-même & de circoncire ses enfans, & ses esclaves, c'est-à-dire de couper & de retrancher la peau de cette partie du corps qu'on

ne nomme point. Cette circonciſion fut comme le ſceau de l'alliance qu'il contractoit avec ſa poſterité. Elle donnoit entrée à celui qui la recevoit, dans le peuple de Dieu; & ſans elle on étoit exclus du Temple & des Sacrifices. Un Incirconcis n'auroit oſé entrer dans la partie du Temple deſtinée aux Iſraëlites, ni manger de l'Agneau Paſchal; mais il n'étoit pas ſoûmis à l'obſervation de la Loi de Moïſe.

La Loi de Moïſe eſt extrêmement étenduë. Les Juifs font monter les Commandemens qu'elle contient au nombre de ſix cens treize. Ils les diſtinguent en deux Claſſes : la premiere, des Affirmatifs; ils en content deux cens quarante-huit : la ſeconde des Negatifs; ils en mettent trois cens ſoixante-cinq. Les Rabins, conformément à leur genie, diſent que le nombre des Commandemens affirmatifs ſe raporte à celui des membres du corps humain, & que celui des negatifs répond à celui des veines. Je ne ſçai ſi les Médecins trouveront cette Anatomie fort exacte. Cette multitude de préceptes formoit ce joug accablant, que ni nous, ni nos peres, dit S. Pierre, n'avons pû porter. Et c'eſt par cette raiſon que S. Paul appelle la Loi de Moïſe, la Loi des Commandemens. Cette multitude de préceptes étoit comme néceſſaire à un Peuple charnel, pour lui marquer en détail ſes obligations; ſa groſſiereté ne lui permettoit pas de ſupléer à ce qui manqueroit à la Loi : au lieu que la Charité que le S. Eſprit répand dans le cœur des Chrêtiens eſt une Loi vivante, qui comprend tout, qui explique tout, qui obſerve tout.

Parmi ces Commandemens, dont la Loi de Moïſe eſt compoſée, il y en a dix principaux, qui renferment les devoirs les plus eſſentiels de l'homme. Dieu les donna à Moïſe, gravez ſur deux Tables de pierre, pour remettre devant les yeux la Loi que le peché avoit effacé du cœur. C'eſt ce qu'on appelle le Decalogue. Mais il faut prendre garde que ce Decalogue ne compréne ni toutes les vertus que Dieu exige, ni tous les crimes qu'il défend. Il y en a

d'autres plus énormes même, qui n'y ſont point ſpecifiez ; & ce ſeroit une erreur deteſtable de conclurre de là, que ce ne ſont pas des crimes. Dieu a aſſez témoigné combien il les abhorre, par les peines terribles qu'il y attache : mais, voulant faire du Decalogue une Loi abregée que l'on eût ſans ceſſe devant les yeux, il n'y a marqué que les devoirs les plus ordinaires, & les crimes où l'homme a le plus de panchant.

La premiere Table du Decalogue n'a que trois Commandemens. 1. d'adorer un ſeul Dieu, & de ne ſe point faire d'Idole : 2. De ne pas prendre en vain le nom de Dieu : 3. De ſantifier le ſeptiéme jour. La ſeconde en a ſept : 1. d'honorer ſon Pere & ſa Mere : 2. de ne pas tuer : 3. de ne pas ſe ſouiller par l'impureté : 4. de ne pas dérober : 5. de ne pas rendre un faux témoignage : 6. de ne pas deſirer la maiſon, ou la femme de ſon prochain : 7. ni ſon ſerviteur, ni ſon bœuf, &c.

Il y a dans la Loi d'autres Commandemens, qui ſe raportent à ces deux Tables ; par exemple, ceux-ci ſont une ſuite & une dépendance de la premiere : de ne point offrir des Sacrifices aux Dieux étrangers, de ne pas immoler ſes enfans à l'Idole de Moloch, d'abatre les ſtatuës des fauſſes Divinitez, d'exterminer les Devins, de ne pas jurer par les Dieux étrangers. Exod. ch. 22. v. 20. Lev. ch. 18. verſ. 21. Exod. ch. 23. v. 24. Lev. ch. 19. v. 31. & ch. 20. v. 6. Deut. ch. 18. verſ. 11.

Ces autres Commandemens appartiennent à la ſeconde. Tous ceux qui réglent les divers ſuplices contre le meurtre & l'impureté ; de reſpecter le ſouverain & les Vieillards ; de ne pas ſouffrir qu'une fille d'Iſraël ſe proſtituë ; de ne pas exiger l'uſure de ſes freres ; de ſecourir ſon prochain, ramener ſon bœuf, s'il s'égare, le relever, s'il eſt tombé ; de ne pas rendre un faux témoignage pour l'impie ; de ne pas ſuivre la multitude pour faire du mal ; ne pas enlever de la maiſon de ſon debiteur les choſes, dont il ne peut ſe paſſer, ſon lit, par exemple, qu'on étoit obligé de raporter avant le coucher du Soleil ; de ne pas retenir le ſalaire de l'étranger ; de laiſſer dans les terres, lors qu'on les moiſſonne, & Exod. ch. 23. v. 13. Exod. ch. 22. v. 28. Lev. ch. 19. v. 23. Exod. 21. Exod. ch. 22. & Lev. ch. 18. 19. & 20. Deut. 23.

verſ 17. Exod. 22. Lev. 25. Deut. 23. v. 19. 20. dans les vignes, lorſqu'on les vendange, quelque choſe pour les Veuves, les Orphelins & les Etrangers, de ne pas déguiſer ſon ſexe.

Exod. 23. v. 4. 5. & v. 1. & 2. Exod. 22. verſ. 20. Deut. 24. verſ. 14. Lev. 25. Deut. 22. verſ. 5. Quoi que toutes les Loix des Juifs dans un certain ſens fuſſent des Loix de Religion, parce que Dieu en étoit l'Auteur; l'Ecriture diſtingue cependant les Loix civiles des eccleſiaſtiques. Nous avons traité de ces dernieres dans un Chapitre exprés: j'ajoûterai ſeulement ici celle par laquelle Dieu ordonna à ſon peuple de n'avoir qu'un ſeul Temple, pour offrir des Sacrifices. Auſſi les Hebreux n'adoroient-ils qu'un ſeul Dieu, & n'avoient tous qu'une même origine. Rien d'ailleurs, ainſi que Joſeph l'a remarqué, n'étoit plus propre à entretenir l'amitié parmi eux, que les Aſſemblées générales qu'ils faiſoient tous les ans dans le Temple, & les feſtins qu'ils s'y donnoient.

La ſimple lecture des Loix de Moïſe perſuade que Dieu ſeul en peut étre l'Auteur. On y trouve un mélange admirable de politique, de juſtice, d'innocence & de vertu. La conſecration du peuple eſt toute fondée ſur la Religion & ſur l'innocence. Ainſi la République des Hebreux eſt un modéle parfait d'une République bien réglée. Comme le ſouverain eſt le Chef de l'Etat, & que la ſeureté des Sujets dépend ſa conduite, voici la ſage précaution que ce grand Legiſlateur avoit priſe pour en choiſir un. Il vous ſuffit, c'eſt ainſi que Joſeph le fait parler; que Dieu ſoit vôtre ſouverain: mais, ſi l'envie d'avoir un Roi vous prend quelque jour, n'en choiſiſſez point qui ne ſoit de vôtre Nation, & en qui vous ne voïez un panchant pour la juſtice & pour toutes les vertus. Quel qu'il ſoit, qu'il défere plus à Dieu & aux Loix, qu'à ſes lumiéres, & qu'il ne faſſe rien malgré le Grand-Prêtre & le Senat. Qu'il évite d'avoir un grand nombre de femmes, de grands équipages de chevaux, & de richeſſes immenſes. Ce faſte conduit au mépris des Loix; & s'il avoit ces inclinations, vous devez empêcher que ſa puiſſance ne s'accroiſſe trop, & ne devienne pernicieuſe à l'Etat. Je ne repeterai pas tout ce que Moïſe a ordonné ſur

Antiq. Liv. 4. ch. 8.

la maniére de rendre la juſtice ; mais j'obſerverai les Loix qu'il a établies pour la ſûreté des biens & de la vie. A l'égard des biens, il a voulu que les Juifs ſe regardaſſent comme des freres, qui ne font qu'une même Famille. C'eſt ſur ce pied, que la Terre de Canaan fut partagée ; & afin que ce partage ne pût étre confondu par l'avarice, la Loi du Jubilé rétablit chacun dans la portion qui lui étoit échûë. C'étoit un frein ingenieux contre l'avidité. Il faut ajoûter la défenſe de changer les bornes, & les peines contre le larcin. Il étoit permis de tuer un Larron, pris ſur le fait à dérober, ou à percer une muraille. On païoit le vol de l'or, ou de l'argent, au double ; celui du bétail au quadruple ; & pour un bœuf dérobé, on en rendoit cinq. L'uſure étoit défenduë aux Juifs, les uns à l'égard des autres. On ne pouvoit enlever à ſes Debiteurs les meubles abſolument néceſſaires. A l'égard de la vie, la peine du Talion, & les peines contre les Meurtriers la mettoient aſſez en ſûreté. Mais outre cela, la Loi ordonnoit, que s'il arrivoit un meurtre à la Campagne, dont on ignorât l'auteur, les Magiſtrats des Villes voiſines devoient s'aſſembler, & declarer publiquement qu'ils étoient innocens de ce meurtre. Elle alloit au devant des morts fortuites ; car elle veut que les puits & les toits euſſent des enceintes, afin de prévenir les accidens. Elle établit encore des aziles, pour dérober ceux qui auroient tué par mégarde, à la colere des parens du mort. L'homicide ne pouvoit point retourner chez lui qu'aprés la mort du grand-Prêtre, ſans doute parce que les Iſraëlites, aprés avoir même obtenu de Dieu le pardon de leurs pechés, ne pouvoient point entrer dans le Ciel qu'aprés la mort de Jesus-Christ le veritable grand-Prêtre.

J'oublois de dire que Dieu pour conſerver l'égalité parmi les Iſraëlites, vouloit que ceux qui auroient engagé leur liberté la puſſent recouvrer dans le Jubilé. mais il permettoit de retenir en eſclavage ceux qui le vouloient bien ; & alors on leur perçoit l'oreille. [ Exod. ch. 21. v. 6. ] C'eſt à quoi on prétend que le Pſalmiſte fait alluſion [ Pſeaume 39. v. 7. ]

lorſqu'en faiſant parler le Fils de Dieu, il lui fait dire dans l'Hebreu à ſon Pere qu'il lui a percé les oreilles, c'eſt-à-dire, qu'il l'a receu pour être comme ſon eſclave volontaire.

Rien n'a échapé à la prudence de Moïſe : comme les enfans ſont le ſoûtien de l'Etat, il proſcrit les Eunuques, qui privent la République des enfans qu'ils lui doivent. Il ordonne à celui qui a débauché une fille de l'épouſer. Il veut qu'une fille donnée pour Vierge, ſi elle a été corrompuë avant ſon Mariage ſoit lapidée. L'adultere, l'oprobre du Mariage, étoit revelé par un miracle ſenſible : une femme accuſée d'adultere étoit obligée de boire dans le Temple des eaux, que l'Ecriture appelle eaux de la jalouſie. Si elle étoit criminelle, ces eaux la faiſoient mourir ; & elles ne lui faiſoient point de mal, ſi elle étoit innocente. La Polygamie étoit permiſe aux Hebreux, & ils avoient encore la liberté du divorce. JESUS-CHRIST dit dans l'Evangile, qu'elle fut accordée à la dureté de leur cœur, ſans doute pour empêcher les empoiſonnemens & les meurtres. Le deſir que la nature inſpire d'avoir des enfans étoit augmenté parmi les Juifs, par l'oprobre que la Loi attachoit à la ſterilité des femmes ; & pour conſerver le nom & le bien des Familles, une femme, qui n'avoit point eu d'enfans de ſon mari, ſi ce mari venoit à mourir, en épouſoit le frere.

Moïſe a encore fait des Loix pour la ſûreté des dépots, pour la juſteſſe des poids & des meſures, & aſſuré à tous les Citoïens la protection des Loix. Les Lepreux étoient bannis de la ſocieté, pour empêcher la communication d'un mal ſi contagieux. Il n'étoit pas permis de déclarer la guerre, que l'on n'eût offert la paix auparavant. Toute ſocieté avec les Nations étrangeres étoit défenduë aux Juifs dans les premiers Tems, crainte qu'ils ne ſe laiſſaſſent corrompre par leurs exemples. Enfin, ce Legiſlateur engage les Juifs à l'obſervation de ſes Loix, par les deux motifs qui ont le plus de pouvoir ſur les hommes, je veux dire, l'eſperance & la crainte. Il promet à ceux qui ſeront fidelles à la Loi de

Dieu, des richeſſes, des ſaiſons reglées, des moiſſons abondantes, des riches vendanges, une abondance de toutes choſes, des rivieres de lait & de miel : mais d'un autre côté, il ne laiſſe aucun crime impuni.

Mais, outre la Loi écrite, les Juifs en reconnoiſſent une autre, qu'ils appellent la Loi de bouche. Ce ſont certaines traditions, qui conſiſtent, ou en explications, qui découvrent le ſens de la Loi, ou en uſages, qui ſont comme des précautions pour l'obſerver plus exactement. Ils prétendent que Moïſe eſt auſſi bien l'Auteur de ce Commentaire que du Texte. Voici comment les Rabins comptent la choſe.

Sachez, dit Maimonide, que Moïſe, en recevant de Dieu les Commandemens de la Loi, en receut auſſi l'interpretation. Le Texte lui fut donné le premier, l'explication enſuite, qui lui apprit tout ce que comprend ce Texte authentique. Je vais vous apprendre de quelle maniére il enſeigne l'un & l'autre à Iſraël. Lorſque Moïſe ſe retiroit dans ſa Tente, Aaron le venoit trouver, & apprenoit de lui la Loi que Dieu avoit donnée, & l'interpretation de cette Loi. Aaron ſe levoit & ſe plaçoit à ſa droite. Eleazar & Ithamar ſes fils entroient, & Moïſe leur repetoient les mêmes choſes qu'il avoit dites à Aaron. Aprés quoi, l'un ſe mettoit à la gauche de Moïſe, & l'autre à la droite d'Aaron. Les ſoixante-dix Vieillards venoient enſuite ; Moïſe leur donnoit la même Leçon qu'à Aaron, & à ſes enfans. Enfin, tout le peuple ſe préſentoit pour chercher le Seigneur, & apprenoit de Moïſe la Loi & ſon explication. Ainſi Moïſe avoit enſeigné la Loi quatre fois à Aaron, trois fois à ſes enfans, deux fois aux ſoixante-dix Vieillards, & une fois au Peuple. Il ſe retiroit, & Aaron enſeignoit le Texte ; il le ſavoit par cœur, l'aïant oüi quatre fois de la bouche de Moïſe. Il ſortoit, & aprés lui, ſes enfans faiſoient la même choſe ; s'étant retirez, les ſoixante-dix Vieillards repetoient la Loi. Par là, tous entendoient quatre fois la Loi de Dieu, & l'interpretation. Aaron l'entendit quatre fois de la bouche

„ de Moïse ; ses enfans trois fois de Moïse, & une de lui ; les
„ Vieillards deux fois de Moïse, une fois d'Aaron, & une
„ fois d'Eleazar & d'Ithamar : le peuple une fois de Moïse,
„ une seconde d'Aaron, une troisiéme de ses enfans, une qua-
„ triéme des Vieillards. Les premiers d'entre le peuple se par-
„ tagerent le soin d'enseigner & le Texte de la Loi, & l'ex-
„ plication des sens qu'elle renferme. Mais, le Texte fut écrit,
„ & l'explication s'est conservée par tradition. C'est de là,
„ conclud ce Rabin, que les Sages ( puissent - ils reposer en
„ paix ) ont distinguez deux sortes de Loix, l'une écrite, &
„ l'autre orale.

Voilà l'honneur que les Rabins font à leur Tradition. Ils les attribuent à Dieu même, aussi bien que la Loi. La seule difference, c'est que la Loi fut écrite, & les traditions communiquées des uns aux autres, de vive voix. Je ne sai si ce fait est constant. Ce qu'il y a de certain, c'est que le respect que les Juifs avoient pour la Majesté de Dieu, de qui ils avoient receu la Loi, & les peines établies, contre ceux qui la violoient, leur inspiroient un zéle extrême de s'en instruire & de l'observer. Ils craignoient sur tout de la violer par ignorance. Moïse avoit ordonné, que dans les doutes, on consulteroit les Prêtres, c'est - à - dire, le grand Sanhedrin ; & il y a beaucoup d'aparence que la Loi Orale n'est autre chose que les décisions de cette assemblée, qui n'étoient point écrites, & qui par des observations nouvelles, faisoient comme une espece de barriere à la Loi du Seigneur. C'est ce que le même Maimonide semble reconnoître : „ Le grand Sanhedrin de Jerusalem dit-il est le fonde-
„ ment de la Loi Orale ; ceux qui le composent sont les co-
„ lomnes de la Doctrine ; & c'est là qu'Israël va puiser la Loi
„ & la Justice. Tandis que cette assemblée a subsisté, il n'y
„ a point eu de dispute parmi les Israëlites : car, s'il s'élevoit
„ quelque difficulté, on consultoit d'abord le Sanhedrin de sa
„ Ville. S'il décidoit, on s'en tenoit à sa décision s'il ne pou-
„ voit décider, un député, avec celui qui consultoit, alloit à
„ Jerusalem, & proposoit la chose au Sanhedrin de la montagne

du

du Temple. S'il ne la terminoit pas, on alloit à celui de la porte du vestibule; & lorsque la difficulté passoit la connoissance de ces Tribunaux, on s'adressoit au grand Sanhedrim. Si les Juges convenoient, & qu'ils trouvassent, ou dans la Tradition, ou dans leurs lumieres, la décision de la difficulté, ils prononçoient sur le champ; sinon ils prenoient du tems pour déliberer: Et lorsque tous, ou la plus grande partie étoient d'un sentiment, on disoit simplement; cela, ou cela a été décidé; & cette décision étoit généralement reçûë. Mais depuis le renversement du Sanhedrim, la division s'est répanduë de toutes parts. L'un dit, cela est permis, & apporte des raisons pour le prouver; l'autre soûtient que cela est défendu, & tâche de le prouver. L'un dit, telle chose est pure; l'autre dit, qu'elle est impure. "

Ainsi de l'aveu de ce Rabin, depuis la Loi receuë, les Prophetes & le Sanhedrim ont fait plusieurs ordonnances que les Juifs ont observées. On en remarque la pratique dans l'Ecriture; & elle y fait souvent allusion. Le Sanhedrim a eu deux veuës dans ces sortes d'ordonnances: l'une de faire observer la Loi de Dieu, avec plus d'exactitude; ce qu'il y a ajoûté servant comme de clôture pour empêcher qu'on ne la violât. C'est ainsi qu'aux degrez de proximité, où la Loi défend de se marier, il en a ajoûté plusieurs autres, & qu'il a commandé, ou défendu, sous des peines severes, plus de choses que ne fait la Loi. L'autre vûë a été de separer entierement la nation Juïve des autres Nations, de peur que le commerce avec les étrangers ne fît naître aux Juifs du dégoût pour leurs coûtumes, ou l'envie, d'en suivre de nouvelles. De là viennent ces défenses que la Loi fait de ne pas manger du pain des Gentils, & de s'abstenir de certaines viandes. Ainsi les Juifs par un attachement outré à la Loi, l'expliquant, l'étendant, prenant dans le doute le parti le plus severe, parce qu'ils le jugeoient sûr, se sont eux-mêmes chargez d'une multitude innombrable de préceptes.

Dans les choses où la Loi ne s'explique pas clairement,

ils tâchent de pénétrer l'esprit du Legislateur ; tirant des consequences des endroits où elle parle sans ambiguité ; ils le font en treize maniéres, j'en vais raporter quelques-unes, par où l'on pourra juger des autres. La Loi ordonne de chercher exactement tout le levain qui est dans les maisons, à la fête de Pâques, pour l'ôter ; de là les Juifs ont conclu qu'il faloit faire cette recherche avec de la lumiére; parce que cette maniére de chercher est plus exacte qu'aucune autre. La Loi declare que le lit d'un homme, qui a une maladie impure, est censé immonde; les Juifs en ont conclu que son manteau, & sa chemise sont aussi immondes. La Loi dit en general les animaux qui seront offerts à Dieu en Sacrifice, les Juifs ont restreint ces animaux à certaines bêtes ; parce que la Loi ajoûte : vos sacrifices seront offerts des bœufs. Au contraire, lorsque la Loi, aprés avoir parlé de l'espece, parle ensuite du genre ; les Juifs concluent que tout le genre est compris dans l'espece. Cette methode d'étendre & d'interpreter la Loi est la source d'une infinité de coûtumes singulieres, qui s'observent parmi les Juifs ; comme celle de ne boire d'aucune liqueur, qu'ils ne l'aïent passé dans un linge, ne vient que de la crainte qu'ils ont d'avaler un moucheron, qui est un animal immonde ; que la Loi défend.

Mais, il ne faut pas s'imaginer que tous les Juifs aïent été si severes & si scrupuleux. Ils se sont jettez dans les deux extrêmitez de la rigueur & du relâchement. Le zéle de quelques-uns leur a imposé un joug qui les accabloit ; le relâchement de quelques autres a cherché à la Loi les adouciſſemens les plus commodes. De là sont nées ces opinions contraires, qui ont partagé leurs Docteurs. Maimonide dit expressément, que jusqu'au tems des hommes de la grande Synagogue. ( C'est ainsi que les Juifs appellent les Prophetes Aggée, Zacharie, Malachie, Daniel & les autres ) il n'y avoit aucune dispute sur la Loi : mais qu'ensuite les Docteurs s'étoient divisez entre-eux, & avoient fait naître des disputes infinies. C'est pour en arrêter le cours, & empêcher que la Loi Orale qui n'étoit point écrite, ne se perdît,

qu'aprés la destruction du Temple, on la renferma dans un Volume, appellé *Mischna*, qui signifie seconde Loi. Rabi Judas en est l'auteur. Long-tems devant lui, & même devant la naissance de JESUS-CHRIST, deux Rabins, Hillet & Schammaï, avoient formé deux Ecôles entierement opposées l'une à l'autre. Dépuis, dit Maimonide, que les Disciples de ces deux Rabins se sont multipliez; comme ils n'étudioient pas à fonds, leur division a partagé Israël, & de la Loi de Moïse en a fait deux Loix. C'est ce qui l'oblige à donner de grandes loüanges à Rabi Judas, qu'il n'appelle jamais que nôtre saint Docteur, pour avoir composé la *Mischna*. Dépuis Moïse nôtre Maître, dit il, jusqu'à nôtre saint Docteur Judas, personne n'avoit mis par écrit les préceptes de la Loi orale. Dans chaque siécle, le Chef du Sanhedrim, ou le Prophete, composoit pour son usage des mémoires particuliers des Traditions qu'il avoit receuës de ses maîtres, & les enseignoit de vive voix. A l'égard des choses que la Tradition ne décidoit pas, & qu'il falloit, ou régler par une décision nouvelle, ou tirer de la Loi par une des treize maniéres accoûtumées, le Sanhedrin en prononçoit. Cela a duré jusqu'à nôtre saint Docteur. Mais c'est lui qui a ramassé dans un seul Volume toutes les Traditions, les sentimens, les interprétations, les décisions qui avoient été faites, dépuis Moïse, par les Docteurs & les Sanhedrins, & il en a composé la *Mischna*. Ce Livre a été receu de tout le monde, chacun l'a écrit; chacun l'a enseigné dans Israël, afin que la Loi Orale ne se perdit pas. Mais, qu'est-ce qui a engagé ce saint Docteur à écrire cét Ouvrage, & à faire ce changement? C'est qu'il a veu que peu de personnes étudioient la Loi, que ceux qui l'étudioient, suivoient des opinions contraires, que les persecutions s'élevoient tous les jours que le régne de l'impieté se répandoit de toutes parts, que les Israëlites étoient relegüez dans les extrêmitez du monde; il a voulu composer un Ouvrage que les Juifs pûssent avoir entre les mains, pour y aprendre leurs obligations & leurs devoirs.

La *Miſchna*, quoi qu'un fort petit Volume, comprend pourtant tout le Droit Canon, & tout le Droit Civil des Juifs. L'opinion commune eſt qu'il a été compoſé ſous l'Empire d'Antonin, aprés la deſtruction du Temple, vers la fin du ſecond ſiécle. On y a ajoûté un ſecond Ouvrage, compoſé de Gloſes & de Commentaires des Rabins, qui s'apelle *Gemara*; l'un & l'autre ſont renfermez dans le Talmud.

Le Talmud eſt donc un Ouvrage fameux, qui eſt comme le corps de la Doctrine des Juifs, & comprend leur Religion, leurs Loix, & leurs Coûtumes. Il y en a deux; celui de Jeruſalem compoſé par les Rabins de cette Ville; & celui de Babilone, dont les Rabins de cette Ville ſont les Auteurs, & a beaucoup plus d'autorité que l'autre. Il ſe diviſe en deux Parties: l'une s'appelle la Repetition de la Loi; *Miſchna*, de l'Hebreu *ſchana*, qui ſignifie reïterer, que les Grecs appellent δευτερώσιν; Dieu l'a donna à Moïſe, la ſeconde fois qu'il lui parla; c'eſt la Loi Orale, en forme de Theſes & d'Aphoriſmes. L'autre s'apelle *Gemara*, c'eſt-à-dire, ſuplement, ou perfection, de l'Hebreu *Gamar*, achever; c'eſt l'explication de la Loi Orale, & les Déciſions des Rabins.

Maimonide a abregé le Talmud dans un Ouvrage qu'il a intitulé *la main forte*. J'ai tiré beaucoup de choſes & du Talmud & de l'Abregé de Maimonide, que j'ai placées en divers endroits de cét Ouvrage; ſur tout les uſages & les obſervations des Juifs, qui vivoient du tems de JESUS-CHRIST fondées ſur la Loi Orale, qu'il eſt trés-important de ſavoir, pour l'intelligence de l'Evangile.

## CHAPITRE XIV.

*Des Coûtumes & des Vſages des Juifs, tant anciens que modernes, touchant la vie civile.*

DIeu ne ſe contenta pas de donner des Loix à ſon peuple, pour régler le culte Religieux qu'il vouloit qu'il lui fût rendu. La connoiſſance qu'il avoit de la groſſiereté de ce peuple l'obligeà d'en faire d'autres ſur beaucoup de choſes, qui ne regardent que la vie civile. Ces Loix ne laiſſent pourtant pas d'étre divines. Car, outre que Dieu en eſt l'Auteur dans les choſes qu'elles ordonnent, qui paroiſſent mêmes détachées de la Religion, la Religion s'y trouve mêlée. Ainſi par exemple, les Juifs étoient obligez de porter ſur leurs perſonnes & ſur leurs habits des marques de leur Religion. La Loi ordonnoit de coudre aux quatre coins de leurs manteaux de la frange, d'attacher au front & aux bras des parchemins, où étoient écrites certaines paroles des Commandemens. C'a été une ample matiére au zéle & à l'affectation des Devots, qui ont beaucoup ajoûté à ces préceptes. De là ſont venuës une infinité de coûtumes obſervées par les Juifs long-tems avant la naiſſance de JESUS-CHRIST, juſqu'à maintenant. Comme l'Evangile y fait ſouvent alluſion, on ne peut bien l'éntendre, qu'on n'ait quelque connoiſſance de leurs uſages. J'ai tiré du Talmud tout ce que j'ai crû pouvoir faciliter l'intelligence du Nouveau Teſtament. Je ne garderai pas d'autre ordre, que de parcourir toute la vie depuis la naiſſance juſqu'à la mort.

Pour commencer par la Circonciſion; tout le monde ſait qu'un enfant devoit étre circoncis huit jours aprés ſa naiſſance. Les garçons ſeuls l'étoient; & la cerémonie s'en eſt toûjours faite parmi les Juifs, dans les maiſons particulieres, ſans qu'il y eût des perſonnes deſtinées à la faire. Ceux qui apoſtaſioient du Judaïſme, tâchoient d'effacer les marques

de la Circonciſion. S. Paul le défend aux Juifs convertis. Si un homme, dit-il, eſt appellé à la Foi, étant circoncis, qu'il n'affecte point de paroître incirconcis. Le jour même que l'on faiſoit la Circonciſion, on donnoit un nom à l'enfant. C'étoit preſque toûjours un nom qui ſignifioit quelque choſe. Le nom de Dieu y entroit ſouvent, comme dans *Nathanaël*, qui ſignifie *Don de Dieu*; on ſous entend, où il devoit s'y ſuppléer comme dans *Jean* qui doit ſignifier miſericorde de Dieu, dans David, *aimé de Dieu*. Dans la ſuite, le reſpect des Juifs pour ce nom auguſte alla juſqu'à en changer les premieres lettres, lorſqu'elles ſe trouvoient dans quelque nom. Par exemple; au lieu de *Ioachim*, ils diſoient *Eliacim*, & *Zacharie*, au lieu de *Ioïada*. Ils ſe plaiſoient auſſi à changer les noms des Idoles & de leurs Temples, en des noms de mépris. Ils appelloient par Ironie *Béelzebut*, qui veut dire, *Dieu des mouches*, l'Idole que les Philiſtins appelloient *Beelſemen*, qui ſignifie *Dieu du Ciel*: & au lieu de *Bethel*, qui eſt la même choſe que *Maiſon de Dieu* (c'eſt le lieu, où Jeroboam avoit élevé un de ſes veaux d'or) ils diſoient *Bethaven*, qui veut dire, *maiſon d'iniquité*. L'envie de cacher leur origine, ou de paroître Grecs, ou Romains, leur faiſoit, ou déguiſer leur nom, ou le traduire. Ainſi la Veuve que S. Pierre reſſuſcita, qui s'appelloit *Thabite*, portoit le nom Grec de *Dorcas*. Ils changeoient Thomas en *Didyme*, *Mardochée* en *Marc*, *Sîlas* en *Tertius*, *Saul* en *Paul*, *Simeon* en *Simon*, JESUS en *Iaſon*, quelquefois ils prenoient des noms à la Grecque, comme ceux d'Ariſtobule, d'André & de Philipe. Lorſqu'on ſévroit les enfans, on faiſoit un grand feſtin. Ceux qui étoient nez d'une eſclave, ne pouvoient pas ſe ſervir du mot *d'Abba*; il ſignifie la même choſe que celui de Pere. C'étoit le Privilége des enfans, qui avoient droit ſur l'heritage. Ce qui fait dire à S. Paul, qu'aïant receu de Dieu l'eſprit d'adoption, nous pouvons l'appeller *Abba* nôtre pere.

Uſages des Juifs à l'égard du Mariage.

Les Juifs avoient beaucoup de coûtumes particulieres touchant le Mariage. Les Garçons étoient obligez à ſe

marier à seize, ou à dix-sept ans, au plus tard. Les Juifs d'apresent gardent encore cette coûtume. L'education des filles est fort severe ; on les laisse sortir rarement de la maison ; à cause de cela, une fille s'appelle en Hebreu *Alma*, qui veut dire cachée, renfermée. Le Mariage se faisoit hors du Temple sans aucune cerémonie religieuse. Il étoit précedé par des fiancailles, entre lesquelles & les nôces, il devoit y avoir deux ou trois mois ; quelquefois même des années entieres s'écouloient. Le jour du Mariage la fiancée étoit ménée dans la maison de son Epoux, par une troupe choisie des amis de l'Epoux. Les Grecs les nomment *Paranymphes*, & les Hebreux *Scheliachim*. Ce mot veut dire, envoïé, ou Apôtre. C'est pourquoi JESUS-CHRIST a donné le nom d'Apôtre à ses principaux Disciples ; parce qu'ils ont été comme les entremetteurs de son Mariage avec l'Eglise. Le Mariage se fait sous un Dais, soûtenu par quatre jeunes gens, ceux qui sont présens chantent & font des vœux pour la prosperité des nouveaux mariez. L'Epoux donne une bague à son épouse. On lit le Contrat ; il doit y avoir deux Témoins, ce sont ordinairement des Rabins. Ensuite, on régale huit jours durant. Les filles pouvoient être mariées dans quelque Tribu que ce fût. *Michot* de la Tribu de Benjamin épousa David qui étoit de la Tribu de Juda. Mais une heritiere étoit obligée de se marier, non seulement dans sa Tribu, mais à quelqu'un des parens de son pere. Les Levites pouvoient s'allier à toutes les autres Tribus. On void dans le Chapitre IX. des Juges, un Levite marié à une fille de Bethléem de Juda. La défense que fait la Loi de se marier à ses parens, n'empêchoit pas que quand un homme mourroit sans enfans, son frere ne fût obligé d'épouser sa Veuve ; & les enfans qu'il en avoit portoient le nom, & étoient heritiers du mort. Cela formoit une double Genealogie, l'une naturelle, l'autre legale. Dans la premiere étoit les noms des Peres, dans l'autre les noms de ceux, dont on étoit heritier. Les Juifs étoient exacts à dresser ces Genealogies ; & il paroît par les Livres d'Esdras & de

Nehemias, qu'ils ne l'étoient pas moins à les garder. Chaque particulier pouvoit avoir plusieurs femmes ; le souverain Prêtre étoit seul privé de cette liberté. Selon Joseph & les Rabins, il n'en devoit avoir qu'une, & il faloit qu'elle fût Vierge, lorsqu'il l'épousoit. Ils n'avoient point de commerce avec leurs femmes dans leur incommoditez ordinaires, ni pendant leur grossesse, ni tout le tems qu'elles nourrissent leurs enfans.

Usages pour la maniére de se vêtir.

Les usages des Juifs touchant la maniére de s'habiller sont encore plus singuliers, parce que la Loi défend de porter des étofes de laine & de lin, ils ne cousent pas des étofes de laine avec du fil. Ils attachoient des houppes aux quatre coins de leurs manteaux. Elles étoient couleur d'hyacinthe; ceux qui se piquoient de devotion les portoient plus hautes. Comme aujourd'hui ils suivent la mode des païs, où ils vivent, ils portent sous leur habit une piece d'étofe quarrée, aux quatre bouts de laquelle il y a des houpes. Dans les Synagogues, lorsqu'ils prient, ils en ont une plus grande, dont ils s'envelopent le coû & les épaules. Cét habillement est quelque chose de fort saint parmi éux; parce qu'il leur tient lieu de cét habit, par lequel Moïse ordonne qu'ils se distinguent des autres Peuples, ils le nomment *Thalet*. Pour se representer tout cela plus vivement, on n'a qu'à jetter les yeux sur la planche ci-jointe. On y voit un Juif, avec son *Thalet*, c'est-à-dire avec son habit de prieres, d'où pendent quatre houpes, F. F. F. F. Outre cela les Juifs portoient attaché au front & au bras ce qu'ils appellent *Tephillim*, & les Grecs *Philacteres* qui consistoient dans des parchemins où ils écrivoient des passages de l'Ecriture. Dieu effectivement avoit ordonné de porter sur le front sa Loi écrite, & de l'attacher au bras. Ils l'observoient ainsi à la suite du tems de Nôtre Seigneur, qui reproche à ceux qui faisoient montre de leur devotion, qu'ils cherchoient le moïen de faire ces philacteres plus larges. Ce qu'ordinairement on entend mal; car on fait consister ces Philacteres dans des bandes de parchemin, qu'on croit que les faux devots faisoient plus larges.

VIII. Planche.



*Imago Viri Judæj*
*La Representation d'un Juif*







larges. Ce n'eſt point cela. Leur deſſein étoit d'écrire un plus grand nombre de paroles de la Loi dans ces Philacteres; & voila comme ils s'y prenoient. Pour faire les Philacteres de la téte, ils ſe ſervoient d'un morceau de bois quarré fendu en trois endroits tel que M. le repreſente. Ils appliquent deſſus une petite peau préparée & humide. Ils la font entrer dans les fentes. Lorſqu'elle eſt ſeche ils la retirent, elle a comme quatre chambres dans chacune deſquelles ils mettent un parchemin roulé où ils ont écrit quelques paroles de la Loi. Aprés cela ils attachoient cette peau qui a la figure N. ſur le front avec des courroies, comme vous le voïez dans le Juif que j'ai fait graver. Quoique cette peau n'occupe qu'une partie du front, elle contient neanmoins pluſieurs paroles de la Loi; & c'eſt de cette maniére que les Phariſiens étendoient leurs Philacteres de la tête. Pour ceux du bras ils prenoient un morceau de bois P. auſſi quarré mais ſans fentes. Il y appliquoient une peau humide, & aprés lui avoir donné la Figure Q. ils mettoient dans la chambre qu'elle renfermoit, un parchemin roulé qui contenoit quatre paſſages de l'Ecriture. Ils attachoient cette peau au bras. Les Juifs appellent aujourd'hui *Tephillim* comme je l'ai dit, ces Philacteres. Le mot *Tephillim*, ſignifie prieres. C'eſt particulierement dans le tems des prieres qu'ils les ont. Le mot *Philactere* eſt Grec; & les Juifs qui parloient Grec ont ainſi nommés ces peaux & parchemins, parce qu'ils ſervoient à conſerver la memoire des paroles de la Loi. Je ne raporte pas ici tout ce que les Juifs débitent ſur toutes ces choſes; j'en dis aſſez pour en donner une idée.

Les Juifs étoient toûjours tête nuë, excepté quand ils étoient dans le duëil, ou dans le Temple, ou dans les Synagogues. Ils croïoient que cette maniére de prier, le viſage couvert, marquoit un plus grand reſpect pour la Majeſté de Dieu. Les Apôtres changerent cét uſage; puiſque S. Paul défend aux hommes de prier, ou de prophetiſer la tête couverte à moins qu'on ne diſe qu'il ne parle dans cét endroit que des aſſemblées particulieres qui ſe faiſoient

dans les maisons, comme étoient celles de la primitive Eglise ; & non du Temple & des Synagogues, où les Chrêtiens suivoient sans doute l'usage public. Les femmes marchoient couvertes dans les ruës ; le soin de se cacher alloit jusqu'à cacher leurs cheveux, sous des cheveux empruntez ; mais, comme dans les Synagogues elles prioient separées des hommes, elles prioient le visage découvert.

Les Juifs alloient les pieds nuds, avec des sandales semblables à celles des Capucins. Cela les obligeoit à se les laver souvent, & à les oindre d'huile. Ces sandales étoient attachées à la jambe & aux cuisses, avec des cordons déliez. Voïez la Figure Z. dans la planche. Ainsi, lorsqu'ils vouloient se déchausser, il faloit délier ces cordons. C'étoit la fonction des Valets. C'est pourquoi l'humilité de S. Jean lui fit dire qu'il n'étoit pas digne de délier les courroïes des souliers de JESUS-CHRIST.

Planche VIII.

Ils observent exactement la défense, qui est dans le Chapitre XIX. du Levitique, de se faire les cheveux en rond, & de se raser la barbe avec un rasoir. Leurs habits descendoient jusqu'au talon, & étoient fort amples. Quand ils alloient en campagne, ou qu'ils vouloient travailler, il faloit les relever & les resserrer avec une ceinture.

Usages pour la maniére de bâtir.

Parmi les Juifs comme parmi les Romains, les grandes Maisons avoient des galeries couvertes, à peu prés semblables aux Cloîtres des Religieux. Les toits étoient plats ; & l'on s'y promenoit ; ils avoient tout autour un rebord crenelé à hauteur d'apui. Le degré pour y monter étoit hors de la maison. Ils n'avoient pas le secret de mettre des vitres aux fenêtres ; ils se servoient de chassis ou de rideau. Ils n'avoient pas non plus l'invention des cheminées. Ils faisoient du feu, ou dans des lieux découverts, ou dans le milieu des chambres. Les Juifs d'aujourd'hui laissent en quelque endroit de leur maison environ une coudée en quarré, sans l'enduire de chaux ; c'est pour se remettre devant les yeux la destruction du Temple. On ne souffroit pas autrefois à Jerusalem, que les poutres d'aucun étage débordassent dans la

ruë, de peur que si un mort étoit exposé dans cette chambre, ceux qui passeroient sous ces poutres ne fussent soüillez, sans le sçavoir.

Dieu ordonne qu'on écrive ses Commandemens sur la porte de la maison & des chambres. Les Juifs observent diversement cette Loi. Les uns les écrivent sur des cartouches, qu'ils attachent sur toutes les portes; les autres les enferment dans des boëtes, qu'ils mettent sur la porte, ou qu'ils inserent dans la muraille; & les Devots, lorsqu'ils sortent, portent la main à cet endroit, en disant: que *le Seigneur favorise ma sortie, & mon retour.* Quelques-uns percent l'étui où ces Commandemens sont enfermez; & l'on apperçoit par le trou l'un des noms de Dieu; & c'est *Schadai*, qu'ils écrivent sur le roule du papier. Le Rabin Maimonide remarque qu'il étoit défendu de donner aux maisons la forme du Temple, ni de rien avoir qui ressemblât à ce qui étoit dans le Temple, comme la Table & le Chandelier. Si quelqu'un faisoit bâtir une Synagogue, il étoit obligé de la faire plus belle que sa maison. Les Etrangers qui venoient à Jerusalem, pour offrir des Sacrifices, étoient logez sans qu'il leur en coûtat rien.

Usages pour le boire & pour le manger.

Ils achetent ordinairement la batterie de cuisine toute neuve, dans la crainte qu'elle n'ait servi à aprêter des viandes défenduës par la Loi: & si par hazard ils en achetent quelqu'une, qui ait appartenu à un Chrêtien, ils rompent toute la vaisselle de terre & de bois, & pour celle qui est de métail, il n'est pas de soin qu'ils ne prennent pour la bien nettoïer. La Loi ordonne là dessus de passer par le feu tout ce qui pourra le souffrir, & de purifier par l'eau de l'expiation tout ce qui ne pourra l'endurer. Ils ont deux sortes de vaisselle, l'une pour apprêter & pour manger la viande, l'autre pour le laitage. Ils se feroient même un scrupule de couper du fromage du même coûteau, dont ils ont coupé de la viande; tout cela de peur de violer la défense, qui est dans le Chapitre 33. de l'Exode. *Vous ne ferez point cuire de chevreau dans le lait de sa mere.*

Autrefois ils mangeoient couchez sur des lits, qu'on dressoit ordinairement, lorsque la saison le permettoit, sous des arbres, ou sous des treilles. Ils s'apuïoient sur des orilliers ou coussins; & c'est à quoi le Prophete Ezechiel faisoit allusion, [Chap. 13. v. 18.] en parlant contre ceux qui entretiennent la mollesse des hommes. *Malheur à ceux qui mettent des coussins sous le coude d'un chacun*; car dans la posture où l'on étoit couché à table sur des lits, on s'appuïoit sur le coude.

Les personnes réglées ne mangeoient que le soir. Encore aujourd'hui ils ne se mettent point à table, qu'ils ne se soient souvent lavé les mains. Le mot Grec πυγμὴ, dont se sert S. Marc, est tourné par le mot de *souvent*. Mais il y a des Auteurs, qui croïent qu'il signifie plûtôt la maniére dont les Juifs se lavoient, qui étoit de lever les mains en se lavant, de crainte que l'eau dont ils se servoient aïant coulé le long du bras jusqu'au coude, & étant ainsi devenuë sale, elle ne rendit les mains immondes aprés avoir été purifiées. Le mot Grec πυγμὴ, signifie une sorte de mesure, que nous appellons une coudée. Au commencement du repas, le Chef de la famille prend un pain entier; il le benit, il le romp, & en donne à chacun un morceau de la grosseur d'une olive. Personne ne mange que cette cerémonie ne soit faite. On fait une semblable benediction sur une coupe. Les Devots ne beuvoient point du vin des Chrêtiens, ni des Païens, croïant que cela est défendu par ces paroles du Chapitre 32. du Deuteronome. *Ils mangeoient de la graisse de leurs Sacrifices, & beuvoient du vin consacré à leurs Dieux.* Lorsqu'on fait le pain, on met à part un morceau de pâte; on le reservoit autrefois au Prêtre, maintenant on le jette au feu. Les moucherons qui volent en l'air, sont au rang des animaux immondes. Dans l'apprehension qu'ils n'en avalent quelqu'un dans le vin, ils ont soin de le passer: Ils s'abstiennent de toute viande suffoquée. Et de peur qu'il ne restât quelque goute de sang dans les animaux, ils les saignoient avec un trés-grand soin, & personne n'étoit receu à faire

le métier de Boucher, qu'il n'eût donné devant des gens choisis des preuves de son adresse en cela.

L'Agriculture & le soin des Troupeaux ont été la premiere occupation des Juifs, sans excepter même les personnes les plus riches. Il paroît pourtant, par la structure du Tabernacle & du Temple qu'ils étoient habiles dans les Arts. C'étoit la coûtume que les personnes de condition savoient un métier : on en voit un exemple en S. Paul, qui étoit de qualité, & savoit faire des Tentes. C'est un Proverbe parmi eux que ne pas apprendre un métier à son fils, & lui apprendre à dérober, c'est la même chose.

Usages pour les Funerailles & pour les Sepulchres.

Finissons ce Chapitre par les cerémonies de leurs funerailles. Lorsqu'une personne est morte, ses parens & ses amis, pour marquer la douleur qu'ils ressentent de sa perte, déchirent leurs habits, se frapent la poitrine, se découvrent la tête, mettent de la cendre sur leurs cheveux, & couchent à plate-terre ; & généralement quelque chagrin qui leur arrive, c'est ainsi qu'ils témoignent leur douleur. Une autre marque d'affliction est d'aller nuds pieds. Ainsi on voit que David, fuïant devant son fils Absalon, montoit la Montagne des Oliviers les pieds nuds. Dieu ordonne aussi à Isaïe, pour marque d'une desolation terrible, d'aller les pieds nuds. C'est la coûtume parmi nous, dit Joseph, lorsqu'on est malade, ou que l'on est tombé dans quelque affliction, de prier pendant trente jours, avant que d'offrir des Sacrifices, de s'abstenir de vin, de se couper les cheveux. La Reine Berenice fit toutes ces choses dans cette occasion, & elle alla encore les pieds nuds devant le Tribunal de *Florus* pour le fléchir. La pompe funebre est accompagnée de joüeurs de Flutes, de femmes gagées pour pleurer, & l'on y allume des flambeaux. Les pauvres sont simplement enterrez dans une fosse. Mais on embaume les riches, & leur corps est envelopé de bandes. Voïez la Figure d'un corps embaumé. X. dans la planche ci-devant. C'est pourquoi JESUS-CHRIST aïant ressuscité Lazare, ordonna à ses Apôtres de le délier. Je me suis appliqué dans

II. Livre des Rois, ch. 15. v. 35.

« « « « « « « «

VIII. Planche.

mon Commentaire de l'Evangile à décrire cette maniere d'enſevelir. Les Tombeaux des perſonnes de qualité ſont magnifiques ; on les plaçoit chacun dans ſon fond, & ils étoient ordinairement taillez dans la pierre. Au devant étoit une place, où l'on poſoit le corps, avant que de l'enterrer. Comme on ne pouvoit toucher un mort, ſans ſe ſoüiller, on évitoit avec ſoin de s'aprocher des tombeaux. On les enduiſoit de chaux, ou de plâtre exprés, afin qu'on s'en apperceut ; & toutes les années le quinziéme jour du mois *d'Adar*, on les reblanchiſſoit. La coûtume de brûler les morts n'a jamais été en uſage parmi eux. Lors donc que l'Ecriture dit que les corps des Rois furent brûlez, cela ne ſignifie que les parfums qu'on brûloit dans leurs funerailles, avant que de les enterrer.

Les Juifs ſe confeſſent tout haut avant que de mourir. Ils croïent que l'ame eſt immortelle ; & pour ce ſujet ils appellent les tombeaux la demeure des vivans. Ils croïent auſſi, & ça toûjours été leur creance, qu'il y a un lieu, où les ames ſont purifiées de leurs taches, avant que d'étre preſentées devant le Tribunal de Dieu, & que leurs peines ſont ſoulagées par les prieres des vivans. C'eſt pourquoi un fils eſt obligé de prier onze mois de ſuite, pour l'ame de ſon pere.

## CHAPITRE XV.

### *Des Poids & des Monnoïes, dont il eſt parlé dans l'Ecriture Sainte.*

Il importe de ſavoir quelle étoit la monnoïe des Grecs & des Romains.

COmme la Monnoïe des Grecs & des Romains, qui dominerent ſucceſſivement dans l'Orient, a eu cours parmi les Hebreux, & que les Interpretes ont traduit les noms de la monnoïe & des Poids, qui étoient particuliers aux Juifs, par les noms de ceux de leurs Païs ; il eſt néceſſaire pour entendre l'Ecriture, de ſavoir quelle monnoïe,

quels poids ont été en usage parmi les Romains & les Grecs. Il est encore nécessaire, pour entendre parfaitement cette matiére, d'en savoir au juste la valeur ; & pour cela il faut les comparer avec les nôtres. Voici sur quoi cette reduction est apuïée.

Nous apprenons du Poëte *Fannius*, que *l'Amphore* l'une des mesures des Latins, étoit un vase quarré, dont chaque côté avoit un pied Romain, & que le Conge étoit la huitiéme partie d'une *Amphore*, de sorte qu'une *Amphore* tenoit huit Conges. Selon le même Auteur, *l'Amphore* tenoit quatre-vingts livres d'eau, & par consequent le Conge n'en tenoit que dix. De ces suppositions, il est aisé de connoître le raport des mesures des anciens avec les nôtres. Car, on voit à Rome dans le Palais de Farneze un Conge que Vespasian avoit fait mettre dans le Capitole, pour servir d'Etalon. Or l'eau que tient ce Conge aïant été pesée, s'est trouvée étre du poids de cent onze onces & un quart de Paris. Elle pese selon *Fannius*, dix livres Romaines, c'est-à-dire, six-vingts onces ; car parmi les Romains la livre n'en avoit que douze. Si donc on évaluë les huit onces trois quarts, qui excedent dans le poids Romain, on trouvera que l'once de Paris pese trente-neuf grains $\frac{2}{3}$ plus que l'once Romaine, à compter 176. de ces grains à l'once, & qu'ainsi la livre Romaine differe de la nôtre en deux choses 1° en ce qu'elle n'a que douze onces, au lieu que la nôtre en a seize : 2° que nôtre once a trente-neuf grains de plus que la Romaine. On verra dans la suite que rien n'est plus aisé que de reduire sur cela les poids & la monnoie des anciens aux nôtres.

Difference entre la livre des Romains, & celle des autres Nations.

Nous commencerons par raporter les noms que les anciens donnoient aux Poids qui étoient le plus en usage parmi eux. La livre étoit le poids Romain. Elle se divise en douze parties, qu'on appelle onces. Ce mot d'once étoit propre à la premiere, les autres avoient chacune un nom particulier. Les Romains appelloient aussi la livre *as* ; & ce nom convient à toute chose divisible par douze. Dans

Quel étoit le Poids Romains.

chaque once il y a deux demi, quatre quarts, six sextules, huit dragmes, vingt-quatre scrupules, quarante oboles, &c.

Du Poids Attique.

La Dragme étoit le poids des Atheniens. C'est la huitiéme partie d'une once Romaine. Elle se soûdivise en six oboles & douze demi oboles. Cent dragmes font une mine attique.

Du Poids des Hebreux.

Le Sicle étoit le poids des Hebreux. Ils le divisoient en vingt-quatre parties, qu'ils appelloient *Gherah*; chacun valoit un peu plus qu'une obole; soixante Sicles faisoient une mine Hebraïque.

La livre de Paris à seize onces, chaque once huit gros, & chaque gros soixante-douze grains. Partant la livre entiere a 128. gros, ou 9216. grains, & chaque once a 576. grains. A la monnoie, & chez les Orfévres on ne parle point de livre, mais de Marc. C'est un poids qui n'a que huit onces. L'once de Marc se divise en huit gros, comme l'once de la livre; mais ces gros se partagent en trois deniers, & chaque denier en vingt-quatre grains; partant les onces de Marc & de la livre conviennent dans le nombre de grains, qui est pour l'une & pour l'autre de 576.

Autrefois dans les premiers Siécles, on ne marquoit point la monnoïe, on la pesoit: & l'on ne comptoit pas les especes comme on a fait depuis. Ainsi la Monnoïe & les Poids étoient la même chose. La plus ancienne monnoïe des Romains s'apelloit *As*; elle étoit de cuivre, & pesoit une livre. Dans la suite, on diminua le poids de *l'As* & il fut reduit jusqu'à une petite piece de la valeur de neuf deniers tournois, & un quart de denier de nôtre monnoïe. Les pieces au dessous s'apelloient *Triens* & *Quadrans*; deux *As* & demi de cuivre faisoient le sesterce. Ce mot vient de *semitertius*, qui marque la valeur de cette monnoïe, à peu prés comme les Grecs apelloient deux talens & demi τρίτον ἡμιτάλεντον.

Dix *As* de cuivre faisoient le denier d'argent; & c'est à cause de cela qu'on l'apelle denier. Lors que les Romains commencerent à faire de la monnoïe d'argent, le denier, princi

| | | Le Gheraht queles Intrepretè traduisent Obole | Pesent au Poid de Paris | Nostre Ecu d'Argent pese 512 grains sa moitié 256 grains son quart 128 grains |
|---|---|---|---|---|
| | | 1 | 13 grains et $\frac{41}{100}$ de grain | Le Marc Pese 8 onces ou demi liure |
| | 1 | $1\frac{1}{4}$ | 16 grains et $\frac{61}{80}$ | Lonce Contient 576 grains |
| 1 | 4 | 5 | 67 grains et $\frac{1}{20}$ | La Mna des Hebreux pesoit trante vn escu dargent et 226 grains |
| $1\frac{1}{7}$ | $4\frac{4}{7}$ | $5\frac{5}{7}$ | 76 granis et $\frac{22}{35}$ | |
| 4 | 16 | 20 | 268 grains et $\frac{1}{5}$ | Le Talent des Hebreux Pesoit 1572 Ecus et 369 grains |
| 8 | 32 | 40 | 536 grains $\frac{2}{5}$ | |
| 240 | 960 | 1200 | 16092 grains ou 3 marcs. 3 onces et 640 grains | |
| 12000 | 48000 | 60000 | 804600 grains ou 174 marcs 4 onces 504 grains | |

## Proportion des Monoyes des anciens entr'elles et leurs valleurs par rapport aux Poids de Paris



| | | | | | | | | | Le Gheraht que les Intrepretes traduisent Obole | Pesent au Poid de Paris | Nostre Ecu d'Argent pese 512 grains sa moitié 256 grains son quart 128 grains |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | | 1 | 13 grains et $\frac{41}{100}$ de grain | Le Marc Pese 8 onces ou demi liure |
| | | | | | | | | 1 | $1\frac{1}{4}$ | 16 grains et $\frac{61}{80}$ | Lonce Contient 576 grains |
| | | | | | | | 1 | 4 | 5 | 67 grains et $\frac{1}{20}$ | La Mna des Hebreux pesoit trante vn escu dargent et 226 grains |
| | | | | | | 1 | $1\frac{1}{7}$ | $4\frac{4}{7}$ | $5\frac{5}{7}$ | 76 granis et $\frac{22}{35}$ | |
| | | | | | 1 | $3\frac{1}{2}$ | 4 | 16 | 20 | 268 grains et $\frac{1}{5}$ | Le Talent des Hebreux Pesoit 1572 Ecus et 369 grains |
| | | | | 1 | 2 | 7 | 8 | 32 | 40 | 536 grains $\frac{2}{5}$ | |
| | | | 1 | 30 | 60 | 210 | 240 | 960 | 1200 | 16092 grains ou 3 marcs. 3 onces et 640 grains | |
| | | 1 | 50 | 1500 | 3000 | 10500 | 12000 | 48000 | 60000 | 804600 grains ou 174 marcs 4 onces 504 grains | |

principalement du tems des Empereurs, valut quatre ſeſterces, & ſelon Pline, il peſoit une dragme Attique. Ainſi il y avoit dans une once huit deniers & trente-deux ſeſterces. Quelques-uns ſoûtiennent que le denier peſoit plus que la dragme, & que ſept deniers faiſoient l'once Romaine; comme leur ſentiment me paroît plus ſolide, c'eſt celui auquel je m'attache.

Monnoïe Attique.

La dragme étoit la monnoïe la plus commune d'Athenes Elle faiſoit la huitiéme partie d'une once, & valoit le denier Romain. Cent dragmes faiſoient la mine, & ſoixante mines le Talent, qui par conſequent valoit ſix mille dragmes.

Monnoïe des Hebreux.

Le Sicle étoit la monnoïe des Hebreux. Ce mot ſignifie & une monnoïe & un poids; & c'eſt pour cette raiſon que les Grecs l'appellent στατὴς, qui veut dire un Poids. Comme c'étoit la monnoïe la plus commune parmi les Juifs, toutes les fois que la matiére eſt nommée, & que l'eſpece ne l'eſt pas, il faut toûjours l'entendre du ſicle. Ainſi, par exemple, lorſqu'il eſt dit, que JESUS-CHRIST fut vendu trente pieces d'argent, cela veut dire qu'il fut vendu trente ſicles d'argent. J'ai fait graver un de ces ſicles dans la planche ci-jointe. L'un des côtez eſt marqué de la figure d'un vaſe; on croit qu'il eſt tiré ſur celui, où l'on gardoit, de la Manne prés de l'Arche. L'autre côté ſemble repreſenter la verge d'Aaron. Le caractére qui eſt autour eſt Samaritain, c'eſt-à-dire, celui dont ſe ſervoient les Juifs, avant la captivité de Babilone. Autour du vaſe ſont écrits ces deux mots: *Sicle d'Iſraël*, & ces deux autres autour de la verge; *Ieruſalem la ſainte.*

IX. Planche.

Le Talent Hebraïque que les Juifs appellent *Chicar*, étoit en maſſe au commencement. Il paroît par le Chapitre 38. de l'Exode, qu'il valoit trois mille ſicles. Car il eſt certain que le Tribut que les Juifs païoient par tête, étoit d'un demi-ſicle; or il eſt dit dans ce Chapitre que ſix cens mille hommes païerent cent Talens: Ainſi ſix cens mille demi ſicles valent cent Talens, & par conſequent trois mille ſicles font un Talent.

Il seroit inutile de parler ici de nôtre monnoïe. Le poids de nos especes, leur figure, leur valeur, leur nom, rien n'est fixe ; tout cela change souvent. Nous venons de voir faire une fonte générale de nouvelles especes, avec défense de se servir des anciennes. Il faut pourtant trouver quelque maniére sûre & invariable de comparer la monnoïe des anciens à la nôtre, & en connoître la difference.

Combien valoit le sicle.

La reduction de la monnoïe des Romains à celle des Grecs est sans difficulté, parce qu'elle a été faite par les anciens Auteurs. Celle de la monnoïe des Hebreux n'est pas non plus embarrassante, puisque Joseph & S. Jerôme disent formellement que le sicle pesoit une demi-once Romaine ; & l'on en trouve une preuve trés-claire dans l'Evangile, où le tribut que les Juifs païoient par tête, que nous avons dit étre un demi sicle, est appellé Didragme ; c'est-à-dire, que le demi-sicle valoit deux dragmes, par consequent le sicle entier en valoit quatre. Or nous avons dit plus haut que huit dragmes faisoient l'once, & quatre dragmes la demi-once. C'est par cette raison que S. Matthieu appelle le demi sicle Didragme. Car il parle du Tribut d'un demi-sicle, que la Loi obligeoit chaque Juif de païer tous les ans, premierement au Tabernacle, & ensuite au Temple, c'est-à-dire, à Dieu. Ainsi JESUS-CHRIST avoit raison de dire qu'il étoit exemt de ce tribut ; puisque les Rois n'ont pas accoûtumée d'en exiger de leurs enfans. On trouve une autre preuve de la valeur du sicle dans ce même endroit de S. Matthieu. Car, il est dit que JESUS-CHRIST donna pour lui & pour S. Pierre un *Stater*, c'est-à-dire, un sicle ; car les Grecs expriment le mot de sicle, par celui de *Stater*.

Matth. chap. 17.

Difference du poids d'Alexandrie de celui d'Athenes.

Mais il y a ici une chose à remarquer ; c'est que, selon le témoignage formel de Varron, les poids d'Alexandrie étoient le double de ceux d'Athenes. De là vient que les septante qui étoient d'Alexandrie, comme l'ont pensé quelques Auteurs, ou qui du moins ont fait leur version à Alexandrie, ne font le sicle que de deux dragmes ; au lieu que

les Evangeliſtes & Joſeph le font de quatre. Philon de même ne fait le demi ſicle que d'une dragme. L'ignorance de cette diverſité de poids a fait imaginer à quelques-uns deux ſortes de ſicles ; l'un qu'ils appellent ſaint, qu'ils font valoir quatre dragmes ; l'autre commun, qui n'en vaut que deux. Pour appuïer cette diſtinction, ils rapportent ce que l'Ecriture dit de peſer les ſicles au poids du ſanctuaire. Ils ne prennent pas garde que ce poids du Sanctuaire n'eſt autre choſe, que l'etalon ou matricule des autres poids, qui étoit gardée dans le Sanctuaire, & qui ſervoit de régle par tout Iſraël.

Quand donc on ſait une fois la quantiéme partie d'une livre & chaque eſpece de monnoïe des anciens, rien n'eſt plus aiſé que d'en connoître la valeur : & pour l'ajuſter à la valeur de la nôtre, il n'y a qu'à ſe ſouvenir que l'once de Paris peſe trente-neuf grains & $\frac{5}{7}$ plus que l'once Romaine. Il ne s'agit donc que de ſavoir au juſte ce que peſent nos eſpeces, on connoîtra ſans peine le raport qu'elles ont avec celles des Anciens. Mais pour ne pas ſe tromper, il faut obſerver deux choſes. La premiere que ſoit neceſſité ou avarice, le poids des pieces eſt diminué. La ſeconde, que la matiere n'en eſt pas pure, & qu'il y a de l'alliage. Ainſi nos ſols ', qui d'abord étoient d'argent, ont tellement été mêlez d'autre metal, que maintenant il n'y a plus d'argent du tout. Il n'en étoit pas de même des eſpeces des Juifs. La Loi défendoit également d'en diminuer le poids, ou d'en alterer la matiere.

Régle pour reduire la monnoïe ancienne à la nôtre.

Parmi nous, on ne donne pas à l'or ſon dernier affinement. On y diſtingue divers degrez qu'on appelle des Carras. Ces carras ſe diviſent eux-mêmes en deux, en quatre, en huit, en ſeize parties. Quand donc on dit d'une piece d'or qu'elle a vingt-deux Carras, c'eſt-à-dire, qu'il y en a deux d'alliage, qui eſt toûjours compté pour rien.

Ce que c'eſt que Carras à l'égard de l'or.

Il en eſt de même de l'argent. Il a douze degrez d'afinement qu'on appelle des deniers. Ainſi une piece d'argent, qui auroit douze deniers d'afinement, ſeroit d'argent pur.

Ce que c'eſt que deniers à l'égard de l'argent.

Mais quand elle n'eſt que d'onze, c'eſt-à-dire, qu'il y a un douziéme de cuivre. Le denier, qui eſt une partie du poids, ſe diviſe, comme nous l'avons dit, en vingt-quatre grains. Chaque grain ſe ſoûdiviſe en deux, en quatre, en huit parties. Sur ce pied, une piece d'argent, qui ſeroit d'onze deniers & douze grains, a perdu un vingt-quatre de ſon afinement.

Difference du prix de l'or & de l'argent.

Voila ce que l'on peut dire de la valeur abſoluë de chaque metal. Pour connoître ſa valeur reſpective, il faut la comparer avec un autre metal. Cette valeur dépend ou de leur rareté & de leur abondance, ou de la volonté du Prince. Autrefois à Rome la difference de l'or à l'argent a été tantôt de quinze à un, & tantôt de dix à un. Il eſt arrivé dans ce ſiecle divers changemens là deſſus. L'an 1641. ſous Loüis XIII. la difference de l'or, étoit de treize & $\frac{1}{2}$ à un. L'an 1656. ſans toucher à la valeur de l'argent, on hauſſa l'or; de ſorte que la difference de l'un à l'autre devint de quatorze plus $\frac{15}{16}$ à un.

Comme cette maniere de chifre $\frac{15}{16}$ peut étre inconnuë à pluſieurs, je dirai en faveur de ceux qui n'ont point entendu parler de fractions Arithmetiques, que lorſqu'ils verront deux nombres l'un ſur l'autre, ils doivent ſavoir que le nombre qui eſt deſſous la barre ou ligne, eſt la valeur d'une grandeur entiere diviſée en autant de parties que le marque ce nombre; par exemple 16. eſt la valeur d'un nombre entier diviſé en 16. parties. Le nombre de deſſus marque combien l'on prend de parties de la grandeur entiere. Si par exemple il étoit queſtion de livres, quand vous voïez 2. livres $\frac{3}{4}$ cette fraction vaut trois parties d'une livre diviſée en quatre parties. La livre a quatre quarterons; ainſi 2. $\frac{3}{4}$ eſt une expreſſion qui dit deux livres trois quarterons. Reprenons la ſuite de nôtre diſcours.

Valeur du cuivre.

La valeur du cuivre ſur laquelle ſe régle la livre tournois, n'eſt pas plus fixe. Nous l'avons vû même changer ces dernieres années. Ainſi la reduction que je pourrois faire des monnoïes anciennes aux nôtres ne dureroit pas longtems.

Mais on peut le faire par le moïen du poids, en supposant ce que chaque piece pesoit, & que le metal n'étoit point alteré. Ainsi l'on peut savoir combien un Talent pesoit de Marcs. Premierement, il est constant que le poids du Talent d'or étoit le même que celui du Talent d'argent parmi les Hebreux. Secondement, il faut se souvenir de la difference qu'il y a de l'once Romaine à celle de Paris. Ainsi, par exemple; un sicle d'argent pesoit une demi-once Romaine, c'est-à-dire, deux cens soixante-huit grains. Nos écus pesent cinq cens douze grains; & les demi écus, ou pieces de trente sols, pesent deux cens cinquante-six grains. D'où l'on voit qu'un sicle valoit plus qu'une piece de trente sols, de douze grains. Une dragme d'argent pesoit la huitiéme partie d'une once Romaine, c'est-à-dire, soixante-sept grains. Nos pieces de quinze sols en pesent cent vingt-huit, partant la dragme en vaut environ la moitié, c'est-à-dire, sept sols & demi, ou huit sols. On voit par ces exemples, que pour faire au juste la reduction de la monnoïe des Anciens à la nôtre, il faut savoir quel est le poids de la nôtre. C'est ce qui m'a obligé de mettre ici ce que pesent les diverses especes de monnoïe, tant d'argent que d'or, qui ont cours dans l'Europe. Par là la Table, où j'ai marqué le poids de la monnoïe des Anciens sera intelligible, & d'un usage facile aux Etrangers même.

Avant que de parler de la valeur & du poids des pieces de cuivre, nous remarquerons que les Hebreux n'en faisoient point battre; toutes leurs especes étoient ou d'or ou d'argent. Celles de cuivre, qui avoient cours chez eux, étoient étrangeres. Nous avons déja dit que le prix de chaque metal dépend de ce qu'il est abondant ou rare. Or pour determiner ici la valeur des especes de cuivre, je suppose comme une chose constante que le denier d'argent valoit dix *as* de cuivre, c'est-à-dire, dix livres. Dans une livre Romaine d'argent, il y avoit quatre-vingts-quatre deniers. Ainsi la difference de l'argent au cuivre, chez les Romains, étoit d'un à huit cens quarante. D'où il s'ensuit que le cui-

Especes de cuivre.

vre étoit trés-commun parmi eux, & l'argent trés-rare Car j'ai veu, il y a quelques années, avant l'augmentation de l'argent, j'ai veu, dis-je, donner soixante livres de cuivre pour un marc, c'est-à-dire, pour huit onces d'argent. A ce compte, une livre d'argent en vaudroit seulement six-vingts de cuivre. De sorte que la difference de l'argent au cuivre ne seroit parmi nous que d'un, à six-vingts. Partant *l'as* des Romains valoit huit fois moins que nôtre livre tournois; & il ne faut pas s'étonner que quoiqu'il pesât une livre, on l'appellât le vil *as*, c'est-à-dire, petite monnoïe.

Valeur de *l'As.*

Mais cét *as*, qui s'appelloit petite monnoïe, à l'égard de celle d'argent, pouvoit passer pour monnoïe d'un prix raisonnable, en comparaison de nos pieces de cuivre. Car *l'As* Romain étoit beaucoup plus pesant. Soit que la roüille ou le tems ait usé les *as*, qui nous restent, on en trouve peu du même poids. Le R. Pere Sarebource Bibliothecaire de Sainte Geneviéve a bien voulu, pour m'obliger, en faire peser cinq de ce grand nombre de toutes sortes de pieces de monnoïe qu'on garde dans la fameuse Bibliotheque de cette Abbaïe Roïale. Aprés y avoir apporté toute l'exactitude possible, il a trouvé comme il m'a fait l'honneur de me l'écrire, que le premier pesoit onze onces, un gros, cinquante-quatre grains; le second, huit onces, & trois gros; le troisiéme huit onces, cinq gros, & trente-huit grains; le quatriéme huit onces, six gros, & trente-huit grains; le cinquiéme six onces, six gros, & six grains. Ce n'est donc, comme je viens de le dire, que par raport à l'argent, trés-rare parmi les Romains, que *l'as* passoit pour une petite monnoïe. Car puisqu'il pesoit une demi livre de Paris, il valoit bien dix sols tournois.

Usage de la Table.

La Planche que j'ai fait graver n'est que pour la monnoïe d'argent. Il n'y a point de difficulté à faire la reduction des pieces d'or. Il ne faut que se souvenir de la difference que nous avons dit qu'il y a de l'argent à l'or. La premiere colomne montre ce que pesoient les especes des anciens au poids de Paris. On voit à côté ce que pesent nos écus. Ainsi,

dés qu'on connoît, par exemple, le poids d'un ſicle d'argent, on comprend ſans peine le raport qu'il a avec nôtre monnoïe.

Afin que l'on puiſſe faire uſage de cette Table, pour toutes les differentes pieces de monnoïe qui ont cours dans l'Europe, je marque ici le poids tant des eſpeces d'or, que des eſpeces d'argent.

Poids de toutes les monnoïes, qui ont cours preſentement dans l'Europe.

Le L'oüis d'or peſe cinq deniers, ſix grains; ce qui fait en tout cent vingt-ſix grains. Le demi-Loüis peſe deux deniers, quinze grains; ce qui fait ſoixante-trois grains.

Le Loüis d'argent, ou l'Ecu, peſe 21. deniers, huit grains, en tout 512. grains. Le demi-Ecu peſe 10. deniers, 16. grains, en tout, 256. grains. Le quart d'Ecu peſe 128. grains.

La Piſtole d'Eſpagne peſe 5. deniers, 6. grains en tout, 126. grains.

L'Ecu d'Eſpagne d'argent, qui vaut huit Reales, & que pour cela on nomme la piece de huit peſe 21. deniers, 8. grains, en tout 512. grains.

Le Noble à la Roſe d'Angleterre peſe 6. deniers, ou 144. grains.

Le Guinée autre piece d'or d'Angleterre peſe 157. grains & $\frac{1}{2}$

L'Ecu moderne d'Angleterre peſe un peu plus de 585. grains.

Le Loüis d'or real de Flandres peſe une once un denier, huit grains ou 608. grains.

Le Loüis d'or reales de Flandres peſe une once un gros ou 600. grains.

Le Patagon de Flandres 22. deniers, ou 528. grains.

Dalles au Lion 21. deniers, ou 504. grains.

La Piſtole d'Italie, de Rome, de Veniſe, de Milan, de de Bologne, de Florence, 5. deniers, 4. grains ou 124. grains.

L'Ecu d'or d'Italie, deux deniers quatorze grains, en tout 62. grains.

Le Ducaton d'Italie, d'argent, une once & un denier, ou 600. grains.

Le Ducaton d'Avignon, une once, ou 576. grains.

Piece du Pape ou le Jule 2. deniers, 9. grains, en tout 57. grains.

Les Ducats d'or d'Allemagne pesent 2. deniers, 17. grains, en tout 65. grains.

Il faut remarquer que le seul poids ne regle pas le prix de la monnoïe. Celles qui ont le même poids dans differens Païs, n'ont pas la même valeur. Elle dépend de l'afinement de l'or ou de l'argent : selon qu'il y a plus ou moins d'alliage ; c'est-à-dire, qu'il y a moins de cuivre avec lequel on allie l'or & l'argent.

Pour venir à l'usage de la Table des monnoïes, remarqués que toutes les cellules qui sont à la même hauteur, & à côté les unes des autres ont une même valeur, par exemple ; une once Romaine est égale à deux sicles, à sept deniers, à huit dragmes à trente-deux sexterées, à quarante ghera, enfin à 536. $\frac{5}{2}$ Dans les cellules perpendiculaires, ou qui sont les unes sous les autres, c'est toûjours un poids de même nom. Ainsi dans celles au dessus desquels est ce nom onces, il y dans la premiere une once, dans la seconde trente onces, dans la troisiéme, mille cinq cens onces. Cet avertissement servira pour les autres Tables.

Si on veut se servir de la premiere Table pour connoître par exemple le prix d'un sicle ; il faut chercher son poids dans la cellule qui est à la même hauteur où est la valeur de toutes les monnoïes qui sont dans ce rang. Ainsi trouvant que le sicle pese 268. $\frac{1}{5}$ on voit qu'il valoit un peu plus que nôtre demi écu qui ne pese que 256. grains.

Enfin je remarquerai que les poids chez les Hebreux n'étoient pas de metal de crainte que la roüille ne les mangeât, & qu'ils ne devinsent plus legers. C'étoient des pierres ; c'est pour cela que dans les Proverbes, pour marquer la justesse des jugemens de Dieu, il est dit qu'ils sont pesez avec toutes les pierres du sac.

Chap. 16.
Chap. 11.

CHAPI

## CHAPITRE XVI.

### *Des diverses Mesures dont il est fait mention dans l'Ecriture Sainte.*

Difference entre les mesures Romaines & celles de Paris.

LE même raisonnement sur lequel est appuïé la reduction des poids des Anciens aux nôtres, peut servir pour reduire leurs mesures. Car il est aisé de savoir quelle étoit la capacité des Vaisseaux dont se servoient les Romains, par la difference que nous avons établie entre la livre Romaine & la livre de Paris. Voici comme Fannius que nous avons cité dans le Chapitre précedent, s'explique une Amphore Romaine tenoit quatre-vingt livres d'eau ; le Conge, qui étoit la huitiéme partie de l'Amphore, en tenoit dix ; & partant le setier, qui étoit la sixiéme partie du Conge, en tenoit vingt onces. Or vingt onces Romaines n'en valent que dix-huit de Paris, & $\frac{5}{8}$ c'est-à-dire, qu'elles font une livre, deux onces & $\frac{5}{8}$. Ainsi puisque l'on sait que le demi-setier de Paris tient huit onces d'eau, la chopine seize, & la pinte trente-deux, il est aisé de trouver la difference de nos mesures d'avec celles des Romains.

Autre preuve de cette difference.

On peut tirer du même Fannius une seconde maniére de connoître cette difference. Car il dit, comme nous avons veu, que l'Amphore étoit un Vaisseau, dont les quatre côtez avoient chacun un pied Romain en quarré, & qu'elle tenoit quatre-vingt livres d'eau, qui ne valent, ainsi qu'on l'a dit, que cinquante-cinq livres quatorze onces de Paris. Or l'eau que tient un vaisseau, dont les côtez aïent chacun un pied de Roi, c'est-à-dire, qui soit d'un pied de Roi cube, selon les differentes experiences qu'on en a fait, cette eau pese environ 70. livres, car les uns la font monter jusqu'à 71. les autres prétendent qu'elle n'en pese que 69. d'où il est manifeste que le pied de Roi est plus grand que le pied Romain. Pour avoir leur juste difference, il faut extraire,

selon que l'Arithmetique l'enseigne, la racine cube de ces deux nombres 55. livres 14. onces, poids de l'eau que tient l'Amphore, & 70. livres poids de l'eau que tient un vaisseau quarré d'un pied cube de Roi. Cette operation fait connoître que nôtre pied de Roi est d'une douziéme partie plus grãd que le pied Romain, c'est-à-dire, que le pied Romain n'a qu'onze pouces, & celui de Paris en a douze. Il reste encore quelques anciens monumens, où la mesure du pied Romain est marquée, & elle revient à cette reduction. Car dans le tombeau de *Statilius*, le pied qui est gravé est de dix pouces, onze lignes avec la dixiéme partie d'une ligne, & dans celui de *Cossutius*, il est de dix pouces, onze lignes & une demi ligne. Ainsi, on peut sûrement supposer que le pied Romain étoit d'onze pouces, & par consequent moins long d'un pouce que celui de Paris.

Le pied de Roi cube, c'est-à-dire un vaisseau dont les côtés sont d'un pied, tient trente-six pintes mesure de Paris, & chaque pinte, comme nous l'avons dit, pese trente-deux onces; ces deux nombres de trente-six, & de trente-deux, multipliez l'un par l'autre, font soixante-douze livres. Ainsi il semble que la supputation que je viens de faire, ne soit pas juste; puisque j'ai dit qu'un vaisseau d'un pied cube ne tiendroit que soixante-dix ou soixante-onze livres d'eau; mais il faut remarquer que la pinte ne tient trente-deux onces d'eau, que lors que l'eau s'éleve un peu au dessus du bord. Ainsi sans crainte de se tromper grossierement, on peut établir la difference des mesures des Anciens d'avec les nôtres, en les raportant à deux vases, dont l'un soit d'un pied de Roi cube, & l'autre d'un pied cube Romain. Le premier vaisseau a 1728 pouces cubes, dont douze font le pied de Roi, & onze le pied Romain; & le second n'en a que 1331. Ce second vaisseau s'appelloit chez les Romains l'Amphore, dont le Conge n'étoit que la huitiéme partie. Nôtre demi-setier n'a que 12. pouces, la chopine 24. la pinte 48. le muids, ou le boisseau 576. Ainsi on connoît combien les vaisseaux des Anciens & les nôtres ont

| Le Cabe | Le Log | Le Quartaine | Le Sextier Romain | Leur Reduction a nos Vases |
|---|---|---|---|---|
| | | I | $\frac{1}{6}$ | vn peu plus que la troisieme partie du demi-sétier ou 4 pouces cubes et $\frac{21}{32}$ de pouce |
| | I | 4 | $\frac{2}{3}$ | vn peu plus qu'un demi sétier et demi ou 18 pouces cubes et $\frac{5}{8}$ |
| I | 4 | 16 | $2\frac{2}{3}$ | 1 Pinte 1 chopine et $\frac{5}{24}$ du demi-sétier, ou 74 pouces cubes et demi |
| $1\frac{4}{5}$ | $7\frac{1}{5}$ | $28\frac{4}{5}$ | $4\frac{4}{5}$ | 2 Pintes 1 chopine et 1 demi-setier et $\frac{1}{6}$. ou 134 pouces cubes et $\frac{1}{10}$ |
| 3 | 12 | 48 | 8 | 4 Pintes 1 chopine et $\frac{5}{8}$ du demi-sétier ou 223 pouce cubes et demi |
| 6 | 24 | 96 | 16 | 9 Pintes et 1 demi sétier vn quart ou 447 Pouces cubes |
| 18 | 72 | 288 | 48 | 27 Pintes 1 chopine 1 demi-setier et $\frac{3}{4}$ ou 1341 pouces cubes |
| 180 | 720 | 2880 | 480 | 279 Pintes 1 demi setier et demi, ou 13410 pouces cubes |

## Proportion des Vases des Hebreux entréux, et leur Raport a ceux de Paris

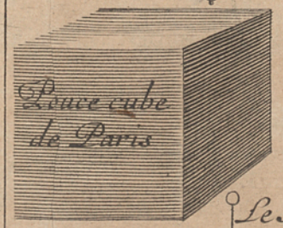


| Le chomer ou Corus | Le Bathe l'Epha ou L'Amphore | Le Seah ou le Sat | L'Hin | Le Gomor | Le Cabe | Le Log | Le Quartaine | Le Sextier Romain | Leur Reduction a nos Vases |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | I | I | $\frac{1}{6}$ | vn peu plus que la troisieme partie du demi-setier ou 4 pouces cubes et $\frac{21}{32}$ de pouce |
| | | | | | I | 4 | 4 | $\frac{2}{3}$ | vn peu plus quiun demi setier et demi ou 18 pouces cubes et $\frac{5}{8}$ |
| | | | | I | I | 4 | 16 | $2\frac{2}{3}$ | 1 Pinte 1 chopine et $\frac{5}{24}$ du demi-setier, ou 74 pouces cubes et demi |
| | | | I | I | $1\frac{4}{5}$ | $7\frac{1}{5}$ | $28\frac{4}{5}$ | $4\frac{4}{5}$ | 2 Pintes 1 chopine et 1 demi-setier et $\frac{1}{5}$ ou 134 pouces cubes et $\frac{1}{10}$ |
| | | I | I | $1\frac{2}{3}$ | 3 | 12 | 48 | 8 | 4 Pintes 1 chopine et $\frac{5}{6}$ du demi-setier ou 223 pouce cubes et demi |
| | I | I | 2 | $3\frac{1}{3}$ | 6 | 24 | 96 | 16 | 9 Pintes et 1 demi setier vn quart ou 447 Pouces cubes |
| I | I | 3 | 6 | 10 | 18 | 72 | 288 | 48 | 27 Pintes 1 chopine 1 demi-setier et $\frac{3}{4}$ ou 1341 pouces cubes |
| I | 10 | 30 | 60 | 100 | 180 | 720 | 2880 | 480 | 279 Pintes 1 demi setier et demi, ou 13410 pouces cubes |



de pouces, ce qui suffit pour connoître leur difference.

Nous allons raporter les noms des diverses mesures des Anciens, & nous commencerons par les mesures des liqueurs.

Les Romains avoient l'Amphore, nous en avons montré la grandeur : l'Urne, c'étoit une demi Amphore ; le Conge, c'étoit la huitiéme partie d'une Amphore ; le Setier, c'étoit la sixiéme partie du Conge ; l'Hemine étoit le demi-setier.

Mesures des Grecs.

Les Grecs avoient la Metrete ; elle tenoit une Amphore & demie ; une mesure appellée *Chus*, de la grandeur du Conge Romain : la Cotyle étoit une partie de l'Hemine. La mesure des grains s'appelloit *Medimne*.

Mesures des Hebreux.

Les Hebreux avoient le *Chomer*, qui est traduit dans l'Ecriture, par le mot de *Corus*. C'étoit la plus grande de leurs mesures. *Le Bathe*; c'étoit la dixiéme partie du *Chomer*; le *Seah* le tiers du *Bathe* ; *le Hin*, le demi-*Seah* ; le *Cabe*, la sixiéme partie du *Seah* ; le *Log*, le quart du *Cabe*.

X. Planche.

*Epha*, étoit la mesure des grains. Il étoit égal au *Bathe*, & tenoit la dixiéme partie du *Chomer* ; la dixiéme partie de *l'Epha*, s'apelloit *Gomor*, que quelques-uns confondent mal à propos avec le *Chomer* :

Difficulté qu'il y a de les reduire aux nôtres.

L'Ecriture marque si clairement les raports & les differences de ces mesures Hebraïques, qu'on n'y peut trouver de difficulté, mais il n'est pas aisé de les reduire à celles des Grecs & des Romains, & par consequent aux nôtres ; car, comme on vient de le voir, nous avons un moïen sûr pour reduire aux nôtres les mesures Romaines & les mesures Grecques, qui ont été comparées & reduites par les Romains aux leurs, il n'en est pas de même de celles des Hebreux. Nous n'en savons pas la grandeur. Les Interpretes Grecs n'ont pas eu l'exactitude d'en reduire aucune à la juste valeur des mesures Grecques ; & je pourrois montrer par beaucoup d'exemples que leur negligence en cela est extrême. Je le fais en mon Livre du Temple, où cette matiere est traitée à fonds. Joseph n'est pas moins rempli de fautes, tant des siennes,

que de celles des Copiſtes. Par exemple, il ſuppoſe que la coudée des Hebreux eſt égale à celle des Grecs, qui eſt un peu plus grande que la coudée Romaine. Voici ce que je penſe ſur la vraïe grandeur de la coudée des Hebreux, fondé ſur des conjectures trés-vrai-ſemblables ; & ceci ſervira beaucoup pour connoître la grandeur de leurs meſures.

Grandeur de la coudée des Juifs.

Il eſt certain que toutes les fois que Moïſe parle de la coudée, il entend la coudée ordinaire, qui étoit en uſage parmi les Egiptiens. Car quelle apparence que la famille de Jacob, ſi peu nombreuſe, lorſqu'elle s'établit dans l'Egipte, y apportât des meſures particulieres, & ne ſe ſervît pas de celles du païs ? Si cela eût été ainſi, Moïſe en auroit averti, comme fait Ezechiel, qui parloit aux Captifs de Babilonne, dont la coudée étoit differente de celle des Juifs. Il eſt même vrai-ſemblable que Noé avoit determiné la longueur de cette meſure. L'Arche qu'il bâtit n'étoit pas un édifice, qui pût ou ſe faire, ou ſubſiſter, ſi les parties n'avoient pas été meſurées. Ainſi quand Moïſe, dans la conſtruction du Tabernacle, parle de la Coudée, on peut ſuppoſer qu'au moins alors il en entendoit la Coudée des Egiptiens. Mais il faut voir ſi dans la ſuite on a ou alongée ou racourci cette Coudée d'Egipte.

Coudée d'Egipte.

Premierement, à moins que l'on apporte une preuve préciſe, tirée, ou de quelque Auteur, ou de quelques-uns de ces édifices qui ſubſiſtent encore, que la Coudée d'Egipte a été changée ; on ne peut s'empêcher de croire que celle d'aujourd'hui eſt la même que celle dont les premiers Egiptiens ſe ſervoient. Il n'y a pas de Païs, où l'on ait dû être plus exact à n'y faire aucun changement, parce que la meſure qu'on y emploïoit, pour meſurer les accroiſſemens du Nil, ſoit dans les Puits, ſoit dans les colomnes de marbre, qui ſelon les Anciens, ſervoient à cela, étoient diſtinguées par Coudées. L'interêt public demandoit par conſequent que cette meſure fût fixe & connuë de tout le monde. Le moindre changement auroit cauſé de trés-grands deſordres; parce que les bornes des champs étant toutes les années

couvertes par le limon que laisse le Nil, les Egiptiens étoient obligez de mesurer tous les ans leurs terres. Aussi a t-on remarqué que la Geometrie est née dans l'Egipte ; & si la Coudée, qui servoit à remesurer les fonds de chaque particulier, n'eût pas été d'une grandeur déterminée, cette variation de mesure auroit donné lieu aux Riches d'envahir les fonds des pauvres ; si cette Coudée eut été augmentée, cela eût fait des procés sans fin, & les heritages auroient changé tous les ans. Je passe sous silence beaucoup d'autres raisons. J'ajoûterai seulement que la coudée d'Egipte, telle que je la suppose, s'accommode trés-bien avec les dimensions des Pyramides. Il est constant que parmi les Egiptiens, & parmi les Hebreux, les Architectes régloient les proportions des édifices par coudées, comme les Romains la régloient par pieds. C'est-à-dire que toutes les parties de leurs Ouvrages avoient un nombre exact de tant de coudées ; ce qui se remarque dans l'Ecriture en toute occasion. Grævius savant Anglois, qui a mesuré avec beaucoup d'exactitude les Piramides d'Egipte, dit que dans toutes les mesures il a reconnu que ceux qui ont bâti ses grands édifices se sont servi de la coudée qui est encore en usage dans le Païs ; aïant trouvé que chaque partie avoit un nombre exact de cette Coudée. Les Egiptiens l'appellent *Derah* ; & selon le même Grævius elle a 1824. parties, de celles dont le pied Anglois en a 1000. & celui de Paris 1068. Voici donc le calcul que je fais : si 1068. parties qui sont la valeur du pied de Roi, donnent 12. pouces, le nombre 1824. valeur de la Coudée d'Egipte combien donnera-t-il de pouces? Pour le savoir, je multiplie ce nombre 1824. par 12. & je divise le produit de cette multiplication par 1068. le quotient de cette division est 20. pouces 5. lignes $\frac{249}{267}$ cette fraction vaut presque une ligne. Ainsi on peut supposer que la coudée d'Egipte & par consequent celle des Hebreux est de 20. pouces six lignes qui font un demi pouce. Tout ce que dit l'Ecriture s'accommode à cette longueur. La coudée des Hebreux ne pouvoit pa être ni beaucoup plus grande ni beaucoup plus petite. Cette re-

duction nous donneroit une facilité entiere pour démontrer la grandeur des vaſes des Hebreux, ſi l'on ſavoit au juſte celle de la Mer d'airain, qui étoit dans le Temple de Salomon. Joſeph croit que ce vaiſſeau étoit fait en coupe. Mais je fais voir dans mon Traité du Temple, qu'il étoit fait en Cilindre, c'eſt-à-dire, que les côtez étoient droits, & ſon fonds plat. L'Ecriture dit formellement que ſon diametre étoit de dix coudées; mais ce qui fait la difficulté, c'eſt, que ſelon l'Hiſtoire des Rois, cette Mer tenoit deux mille Bathes; & ſelon le Livre des Paralipomenes, elle en tenoit trois mille. Joſeph ſuit l'Hiſtoire des Rois; & ce ſentiment me paroît plus vrai-ſemblable; ainſi le diametre de la Mer d'airain étant de dix coudées par les calculs que j'ai fait, j'ai trouvé que les côtez d'un Bathe, reduit en cube, ſe trouvent étre d'une demi Coudée, & un peu plus, c'eſt-à-dire, d'environ onze pouces; ce qui revient à la grandeur de l'Amphore Romaine, qui peſoit 80. liv. Romaines, ou 960. onc. Romaines; ce qui ne s'éloigne pas beaucoup du ſentiment de quelques habiles Gens, qui prétendent que le Bath peſe mille onces Romaines. Nous avons vû qu'un vaiſſeau d'un pied de Roi cube a 1728. pouces; au lieu qu'un vaiſſeau cube d'un pied Romain n'en a que 1331. J'ai fait graver dans la planche ci-jointe le pouce cube de Paris; puiſque c'eſt par ce pouce que je reduis toutes les meſures des Anciens aux nôtres, dont il eſt bon de ſavoir que la pinte de Paris eſt de 48. pouces; cependant celle qui eſt gardée dans la Maiſon de Ville n'en a que 47. $\frac{3}{7}$ mais il eſt certain qu'on compte huit pintes dans le ſetier, & trente ſetiers dans le muid; ce qui fait 288. pintes. Or le muid eſt équivalent à huit pieds cubes, partant la Pinte eſt de 48. pouces, la Chopine de 24. le demi-ſetier, qui eſt la moitié de la Chopine, de 12. c'eſt là-deſſus que j'ai tiré la reduction qu'on voit dans la planche où nous parlons des vaſes des Anciens comparez aux nôtres.

Il ſera facile d'achever ce que nous avons à dire des meſures; car nous ſavons le raport de nôtre pied de Roi avec le pied Romain, & avec la coudée des Hebreux. Il ne reſte plus de difficulté dans cette matiere. Il n'y a qu'à rapporter les

pied de Paris

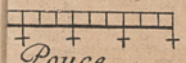

Pouce

□ Ligne

| | Ancien Pied Grec | Ancien Pied Romain | Zereth σπιθαμὴ des Hebreux ou le grand Palme | Tophac παλαιστὴ ou le Palme des Hebreux | Doigt Romain | Leur Reduction à nos Mesures |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | I | I | 8 lignes et vn quart |
| | | | | | $4\ \frac{32}{33}$ | 3 Pouces 5 lignes |
| | | | I | 3 | $14\ \frac{10}{11}$ | 10 Pouces 3 lignes |
| | | I | $1\ \frac{3}{41}$ | $9\ \frac{9}{41}$ | 16 | 11 Pouces |
| dée aique | I | $1\ \frac{1}{11}$ | $1\ \frac{7}{41}$ | $3\ \frac{21}{41}$ | $17\ \frac{5}{11}$ | 1 Pied |
| | $1\ \frac{17}{24}$ | $1\ \frac{19}{22}$ | 2 | 6 | $29\ \frac{9}{11}$ | 1 Pied . 8 Pouces et 6 lignes |
| $\frac{28}{41}$ | $4\ \frac{7}{12}$ | 5 | $5\ \frac{15}{41}$ | $16\ \frac{4}{41}$ | 80 | 4 Pieds et 7 Pouces |
| $\frac{21}{41}$ | 6 | $6\ \frac{6}{11}$ | $7\ \frac{1}{41}$ | $21\ \frac{3}{41}$ | $104\ \frac{8}{11}$ | 6 Pieds |
| 5 | $10\ \frac{1}{4}$ | $11\ \frac{2}{11}$ | 12 | 36 | $178\ \frac{10}{11}$ | 10 Pieds 3 Poces |
| $\frac{15}{41}$ | $572\ \frac{11}{12}$ | 625 | $670\ \frac{30}{41}$ | $2012\ \frac{8}{41}$ | 10000 | 95 Toises deux pieds onze Pouces |

demy pied de Paris

Proportion des mesures des anciens, pour les Longueurs, & leur Rapport a celles de Paris

Pouce

Ligne

| | | | | | | | | | Doigt Romain | Leur Reduction à nos Mesures |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | | | Tophac παλαιστη ou le Palme des Hebreux | I | 8 lignes et vn quart |
| | | | | | | | Zereth σπιθαμη des Hebreux ou le grand Palme | I | $4\ \frac{32}{33}$ | 3 Pouces 5 lignes |
| | | | | | | Ancien Pied Romain | I | 3 | $14\ \frac{10}{11}$ | 10 Pouces 3 lignes |
| | | | | | Ancien Pied Grec | I | $1\ \frac{3}{41}$ | $9\ \frac{9}{41}$ | 16 | 11 Pouces |
| | | | | La Coudée Hebraique | I | $1\ \frac{1}{11}$ | $1\ \frac{7}{41}$ | $3\ \frac{21}{41}$ | $17\ \frac{5}{11}$ | 1 Pied |
| | | | Le Pas Romain | I | $1\ \frac{17}{24}$ | $1\ \frac{19}{22}$ | 2 | 6 | $29\ \frac{9}{11}$ | 1 Pied. 8 Pouces et 6 lignes |
| | | La Toise | I | $2\ \frac{28}{41}$ | $4\ \frac{7}{12}$ | 5 | $5\ \frac{15}{41}$ | $16\ \frac{4}{41}$ | 80 | 4 Pieds et 7 Pouces |
| | La Canne | I | $1\ \frac{17}{55}$ | $3\ \frac{21}{41}$ | 6 | $6\ \frac{6}{11}$ | $7\ \frac{1}{41}$ | $21\ \frac{3}{41}$ | $104\ \frac{8}{11}$ | 6 Pieds |
| La Stade | I | $1\ \frac{51}{72}$ | $2\ \frac{13}{55}$ | 6 | $10\ \frac{1}{4}$ | $11\ \frac{2}{11}$ | 12 | 36 | $178\ \frac{10}{11}$ | 10 Pieds 3 Poces |
| I | $55\ \frac{110}{123}$ | $95\ \frac{35}{72}$ | 125 | $335\ \frac{15}{41}$ | $572\ \frac{11}{12}$ | 625 | $670\ \frac{30}{41}$ | $2012\ \frac{8}{41}$ | 10000 | 95 Toises deux pieds onze Pouces |

diverses sortes de mesures, dont les Anciens se sont servis pour mesurer la longueur.

Mesure des Romains.

Il n'y a pas de peuple qui pour cela ne se soit servi des parties du corps, savoir des doigts, du palme ou empan, de la coudée, du pied, & du pas.

XI. Planche.

Le Palme étoit de deux sortes; le grand avoit huit doigts, & le petit n'en avoit que quatre. En Latin le premier s'apelle *Palma*, & le second *Palmus*.

La Coudée avoit six petits Palmes, c'est-à-dire 24. doigts.

Le pied avoit quatre largeurs de quatre doigts; ainsi un pied & demi faisoit la coudée.

Le Pas, c'est l'espace qui se trouve entre les deux pieds d'un homme qui marche. Quelques-uns en distinguent de deux sortes, le simple, qui a deux pieds & demi, le double, qui en a cinq.

Le Mille c'est une étenduë de mille pas.

Mesure des Grecs.

Ces mesures étoient en usage chez les Grecs; mais ils en avoient encore 2. particulieres, savoir, l'espace qui est entre le pouce & le petit doigt étendus, qu'ils appellent *Spithama*; c'est la largeur de 12. doigts; & le Stade qu'on fait de cent 25. pas. On dit qu'Hercule fit un de ces Stades tout d'une haleine.

Mesures des Hebreux.

Les Hebreux avoient 5. diverses mesures. *Le Tophac*, il répond au *Palmus* des Romains; & c'est une largeur de 4. doigts.

Le *Zereth*: il est égal au *Spithama* des Grecs, & a 12. doigts de largeur. Les Interpretes traduisent ces deux mesures, par le méme mot de *Palmus*. C'est une erreur; l'une est bien differente de l'autre.

La Coudée; ils en ont deux. L'ancienne avoit 24. doigts. Ainsi le *Zereth* étoit une demi-coudée. L'autre moins ancienne n'en avoit que vingt, selon le Rabin Maïmonide. C'est peut-étre de cette sorte de Coudée que les Hebreux se servirent pendant la captivité.

La Canne; elle avoit six coudées, chacune de 24. doigts.

Le *Chibrath* est une fort grande étenduë qu'on ne peut marquer au juste.

On peut compter parmi les mesures ce que les Juifs appel-

Ce que c'eſt que le chemin d'un jour de Sabath.

lent le chemin d'un jour de Sabath. S. Luc en parle dans les Actes, & il dit que la Montagne des Oliviers étoit éloignée de Jeruſalem du chemin d'un jour de Sabath. Selon le Paraphraſte Caldaïque & les autres Rabins, c'eſt une eſpace de deux mille coudées. Les Rabins en rendent cette raiſon. Dans le Deſert la diſtance du camp au Tabernacle étoit de deux mille Coudées; comme les Juifs devoient donc aller au Tabernacle le jour du Sabath, il leur étoit permis de marcher l'eſpace de deux mille Coudées.

Ruth ch. 1. verſ. 16.

Meſures de France.

En France nous n'avons que deux meſures certaines; le Pied de Roi & la Toiſe: encore le Pied n'eſt-il pas égal par tout. A Paris, il eſt de douze pouces; & chaque pouce a douze lignes. C'eſt ſur ce pied que j'ai fait la reduction des meſures des Anciens aux nôtres. La Toiſe eſt de ſix pieds. La lieuë n'a pas non plus d'étenduë fixe. On dit ordinairement que les degrez (on en compte trois cens ſoixante dans les grands Cercles de la Sphere) ſont chacun de vingt-cinq lieuës. Or de trés-habiles Mathematiciens prétendent que chaque degré eſt de 570060. toiſes. Diviſez ce nombre par vingt-cinq, le quotient de la diviſion ſe trouvera être 2282. $\frac{10}{25}$ par tant les lieuës ſemblables à celles dont les vingt-cinq font un degré ſeront de 2282. toiſes, avec $\frac{10}{25}$ ou $\frac{2}{5}$ c'eſt-à-dire de deux mille deux cens quatre-vingt-deux toiſes, & deux parties d'une toiſe diviſée en cinq parties.

J'ai fait graver le demi-pied de Paris, & j'y ai ajoûté la ligne. Mais il ne faut pas s'imaginer que ces deux meſures ſoient dans la derniere exactitude. Comme le papier s'étend, lorſqu'on le moüille, & ſe reſſerre en ſechant, on comprend aiſément que cela empêche que la meſure imprimée ſoit auſſi juſte ſur le papier que ſur l'airain.

*Fin du premier Livre.*

INTRO

# INTRODUCTION
## A
# L'ECRITURE SAINTE.
## LIVRE SECOND.

### CHAPITRE PREMIER.

*De la Bible, & du Nombre des Livres Canoniques.*

QUELQUE raport qu'aïent à l'Ecriture Sainte, les matieres que nous avons traitées jusqu'ici, quelque facilité qu'elles donnent pour l'entendre, elles lui sont cependant en quelque sorte étrangeres. Il est donc tems de la considerer en elle-même. Examinons si c'est un Livre divin, qui en sont les Auteurs, ou plûtôt les Ecrivains; en quelle Langue il a été écrit; si toutes ses parties sont d'une égale autorité, quels sont les Originaux, quelles Version on en a faites, & quand elles ont parû; comment il s'est conservé dans son entier, & est parvenu jusques à nous. Voïons enfin comment il a merité le respect & l'amour d'une infinité de peuples, & sur tout des plus grands hommes, qui en ont

fait la régle de leur creance & de leur conduite.

Dieu est l'Auteur de l'Ecriture Sainte.

Le peché aïant rompu le commerce, qui au commencement du Monde étoit entre Dieu & l'homme ; Dieu s'eſt éloigné de lui, & ne l'a plus honoré de ſa converſation, comme autrefois. Mais ſa miſericorde ne l'a pas entierement abandonné. S'il ne lui a plus parlé lui-même, il lui a fait parler par des hommes qu'il a inſpirez, & dont il a conduit la Langue & la plume. Les Prophetes & les Apôtres ont été ſes organes. Ainſi Dieu ſeul eſt l'Auteur de l'Ecriture ; les grands perſonnages en la donnant aux hommes n'ont été que ſes Interpretes. Il ne faut que lire ce Livre admirable pour y reconnoître des caractéres de Divinité, qui la diſtinguent de tous les autres Ouvrages des hommes. La ſublimité des choſes qu'il contient ; la ſimplicité majeſtueuſe de ſon ſtile, la convenance parfaite de toutes ſes parties ſi diverſes cependant pour les matiéres & pour le tems ; les prédictions ſuivies long-tems aprés, de leur accompliſſement. Ajoûtons ici la probité reconnuë des Ecrivains, qui y ont travaillé ; les miracles qu'ils ont operez, deux preuves invincibles de leur lumiere & de leur ſincerité ; de ſorte qu'il eſt également impoſſible, ou qu'ils ſe ſoient trompez eux-mêmes, ou qu'ils aïent voulu tromper les autres.

Que les Livres de l'Ecriture ſont à ceux dont ils portent les noms.

On ne ſauroit douter que les Livres Sacrez, qui portent leur nom, ne ſoient veritablement d'eux, ou il faudra douter des Auteurs de tous les Ouvrages qui nous reſtent. Car je défie qu'on ait de meilleures preuves pour les Auteurs des Livres profanes, qu'on en a pour les Auteurs des Livres Sacrez. Mais il s'en faut bien que les choſes ſoient égales. Les hommes ont pris peu d'interêt aux autres Livres ; au lieu que l'Ecriture les intereſſe extrêmement. Elle eſt la régle de la Foi & des mœurs, & le fondement de la Religion. Cela touche les hommes de trop prés, pour qu'ils ſouffrent jamais qu'on altere un ſemblable Livre. Les Juifs ſont ennemis des Chrêtiens ; les Chrêtiens ſont diviſez en une infinité de Sectes qui ſe combattent ; tous cependant reconnoiſſent la divinité de l'Ecriture ; tous s'en ſervent ; tous y

font fondement. Si quelqu'un avoit osé la falsifier, comment auroit-il pû, ou gagner des parties si opposées, ou cacher la falsification à tant de personnes ? On n'auroit pas manqué de recourir aux anciens Originaux, & ces disputes auroient encore plus servi à conserver son integrité.

D'ailleurs ce n'est pas un Livre inconnu ou de nul usage. Il n'y en a jamais eu qui ait été plus souvent transcrit, plus lû, plus commenté, plus cité, plus répandu, & dont on ait fait un plus grand nombre de Versions en toutes sortes de Langues. Comment quelque erreur, ou quelque corruption se seroit-elle glissée dans un Ouvrage de cette sorte ? Comment auroit-elle pû se dérober à la connoissance des hommes ? Quelles disputes n'auroit-elle pas excitées ? Quelles contradictions n'auroit-elle pas rencontrées ? En voilà assez pour des Lecteurs persuadez déja par la Foi de toutes ces choses. Il faut maintenant que je donne ici une idée générale de l'Ecriture Sainte.

Systeme général des Saintes Ecritures.

Tout le Systeme des Ecritures Saintes roule sur la chûte d'Adam, qui a rendu l'homme criminel & malheureux, & sur la venuë du Messie qui l'a rétabli dans l'innocence, & lui a ouvert le chemin à une felicité plus grande & plus sûre, que celle dont le peché l'avoit privé. Ces deux grands évenemens sont separez par une longue suite de Siécles. Dieu a voulu que l'homme sentit long-tems sa corruption & sa misere, pour le disposer à recevoir avec empressement celui qui viendroit l'en délivrer. Mais pour le soûtenir dans l'esperance de ce Mediateur, non seulement il a réïteré souvent la promesse solemnelle qu'il en avoit faite, dés que l'homme eut peché ; mais encore il a choisi un peuple particulier avec qui il a contracté une étroite alliance en la personne d'Abraham, qui en devoit étre le pere. Il a délivré ce peuple de la servitude d'Egipte ; il l'a multiplié à l'infini ; & il lui a donné une Loi & une Religion, par le ministere de Moïse, tout cela d'une maniére si merveilleuse, que sous cette Loi, sous cette Religion, sous toute l'histoire de ce Peuple misterieux, le Messie est promis & figuré. Non

content de tous ces soins, il a encore envoïé un grand nombre de Prophetes, qui se succedant les uns aux autres, pendant une longue suite d'années, ont promis ce même Messie, & ont marqué par avance quelques particularitez de sa vie; & quand on assemble ces morceaux separez, ils forment un portrait si achevé, & si ressemblant de ce Messie, qu'il n'est pas possible de le méconnoître. Il est enfin venu, ce Messie; il a substitué à la Loi & à la Religion des Juifs une Loi plus parfaite, une Religion plus spirituelle; & abrogeant l'ancienne alliance, il en a formé une nouvelle qui durera toûjours. L'une & l'autre est appellée Testament, parceque la premiere fut confirmée par le sang des victimes, & la seconde l'a été par le Sang de JESUS-CHRIST: & c'est de là que se prend la division commune de la Bible, en ancien & Nouveau Testament. Ce dernier s'appelle aussi Evangile, c'est-à-dire, heureuse nouvelle. Il ne peut en effet y en avoir de plus heureuse que celle de la venuë du Messie, promis & attendu depuis la Creation du Monde.

Division de la Bible.

Vöici les Livres qui composent l'ancien Testament.

Le Pentateuque. Ce mot est Grec, & signifie la même chose que cinq livres. C'est pourquoi on comprend sous ce nom les cinq livres Canoniques, dont Moïse est l'Auteur.

La Genese. Les Hebreux font le nom des Livres saints des premiers mots, par où ils commencent, au lieu que les Grecs les tirent du sujet qui y est traité. Ainsi ils appellent *Berezith*, le premier des Livres Canoniques, c'est-à-dire, au commencement parce que c'en est le premier mot. Les Grecs la nomment *Genese*, à cause que la Creation du Monde est la premiere chose qu'on y trouve. On y void l'accroissement du genre humain, sa corruption, son supplice dans les eaux du Deluge, la vocation d'Abraham, la naissance du Peuple de Dieu. Cette Histoire va depuis la creation, jusqu'à la mort de Joseph, & dure 2369. ans. On croit que c'est de ce Livre qu'il est parlé dans les Rois sous le nom du Livre des Justes. Ce nom se donnoit à Abraham, Isaac,

Liv. 1. ch. 1. vers. 18.

& Jacob, dont le Livre de la Geneſe rapporte l'Hiſtoire.

L'Exode. Ce mot ſignifie ſortie. Il a été ainſi appellé, parce que la ſortie des Iſraëlites d'Egipte y eſt raportée. Il décrit la cruelle ſervitude, ſous laquelle les Juifs gemirent; leur délivrance miraculeuſe, la promulgation de la Loi. C'eſt une ſuite de l'Hiſtoire de la Geneſe, depuis la mort de Joſeph juſqu'à la conſtruction du Tabernacle; & elle comprend 145. ans. Les Hebreux appellent ce Livre *Veele Semoth*, c'eſt-à-dire, *voici les noms*; ce ſont les premiers mots de l'Exode. L'Exode.

Le Levitique traite à fonds de toutes les fonctions des Levites; & c'eſt de là que ſon nom eſt tiré. Les Cérémonies de la Religion; les differentes ſortes de Sacrifices, la diſtinction des animaux purs & impurs; les diverſes Fêtes, l'année du Jubilé: On y lit outre cela, tout ce qui eſt arrivé au Peuple de Dieu dans l'eſpace d'un mois & demi. Les Hebreux le nomment *Vaïera*, *il a appellé*; c'eſt le commencement du Livre. Ils lui donnent encore le nom de *Torat-Hacohanin*, qui veut dire la Loi des Prêtres. Le Levitique.

Les Nombres. On voit dans le dénombrement des Iſraëlites, qui eſt à la tête du Livre, pourquoi on lui donne ce nom là. L'Hiſtoire de ce Livre comprend tout ce qui s'eſt paſſé depuis la ſeconde année aprés la ſortie d'Egipte, juſqu'à la quarantiéme année. Il y a environ trente-neuf ans. Son nom Hebreu eſt *Vaiedaber*, c'eſt-à-dire, il parla. Les Nombres.

Le Deuteronome. Ce mot eſt Grec, & ſignifie ſeconde Loi; non qu'il contienne une Loi differente de celle qui fut donnée ſur le Mont Sinaï, mais parce qu'il la repete en faveur des enfans de ceux qui l'avoient receuë, & qui étoient morts dans le Deſert. Il y a fort peu d'Hiſtoires. Il ne raporte que ce qui s'eſt paſſé depuis le commencement de l'onziéme mois, juſqu'au ſeptiéme jour du douziéme de la même année, qui eſt la quarantiéme depuis la ſortie d'Egipte; mais il fait un précis de tout ce qui étoit arrivé dans le Deſert. Il explique la Loi, & exhorte efficacement à l'obſerver. Les Hebreux l'appellent *Elle-haddebarin*, c'eſt- Le Deuteronome.

à-dire, ce ſont les paroles ; le Livre commence par là.

Ce que les Iuifs entendent par le mot de la Loi.

Les Juifs appellent le Pentateuque la Loi, ſans doute, parce que la Loi de Dieu que Moïſe receut ſur le Mont de Sinaï en eſt la partie la plus conſidérable. Il eſt hors de doute que ce grand homme eſt l'Auteur du Pentateuque. Cela eſt marqué formellement dans l'Exode, Chapitre 24. & dans le Deuteronome, Chapitre 31. Mais comme dans les huit derniers Verſets de ce Livre, il eſt parlé de la mort de Moïſe, l'on croit, ou que Joſué, ou qu'Eſdras les ont ajoûtez. Joſeph a là deſſus un ſentiment particulier. Il prétend que Moïſe ſe ſentant prés de la mort, & voulant prévenir une erreur, ou la vénération que le peuple avoit pour lui, auroit pû faire tomber les Juifs, a lui-même écrit qu'il étoit mort. Sans cela peut-être les Juifs auroient-ils aſſûré que Dieu l'auroit enlevé.

Joſué. Joſué. C'eſt l'Hiſtoire du Peuple Juif, ſous la conduite de Joſué, Succeſſeur de Moïſe. L'opinion commune eſt qu'il n'exerça cette charge que dix-ſept ans.

Les Juges. Les Juges. Les Juifs donnerent ce nom aux Magiſtrats Souverains, qui les gouvernerent dépuis Joſué juſqu'à la Monarchie. Ce Livre a donc tiré ſon nom de ces Magiſtrats, dont il contient l'Hiſtoire. Elle commence à la mort de Joſué, & va juſqu'à la mort de Sanſom. On y voit le Peuple de Dieu ſouvent aſſervi, en punition de ſes crimes, & ſouvent délivré en l'eſpace de 317. ans.

Ruth. Ruth. Ce n'eſt que l'Hiſtoire d'une femme Moabite ; mais on y trouve le modéle d'une pieté parfaite, Dieu la tira d'une extrême pauvreté pour la combler de richeſſes. Elle épouſa Boos, un des plus riches Iſraëlites, dont elle eut un fils nommé Obed, aïeul de David, l'un des Ancêtres de JESUS-CHRIST.

Les Rois. Les quatre Livres ſuivant ſont appellez par les Grecs, & par quelques Latins, l'Hiſtoire des Regnes. Nous les appellons les Livres des Rois ; parce qu'on y lit l'établiſſement de la Monarchie, & la ſuite des Rois, qui ont regné au commencement ſur le Roïaume entier, aprés ſur le Roïaume

diviſé de Juda & d'Iſraël. L'Hiſtoire de Samuël eſt à la tête, mais elle donne l'intelligence de celle des Rois. Les Juifs appellent Samuël les deux premiers Livres, & ne donnent qu'aux deux autres le nom de Livres des Rois.

Le premier comprend l'Hiſtoire du Grand-Prêtre Heli, de Samuël & de Saül. Comme la premiere année de la ſacrificature d'Heli tombe en l'année 2848. & la mort de Saül en 2949. l'Hiſtoire de ce Livre eſt de cent un an.

Le ſecond renferme le regne de David. C'eſt l'Hiſtoire d'environ quarante ans. On croit communément que Samuël, Nathan & Gad ſont les Auteurs de ces deux Livres: & en effet ils ſont appellez dans le Livre des Paralipomenes, les Hiſtoriens de David.

Le troiſiéme Livre des Rois commence par raconter la maniére dont Salomon parvint à la Roïauté, & contient toute l'Hiſtoire de ſon regne. On y trouve aprés la diviſion du Roïaume, l'Hiſtoire de quatre Rois de Juda, & de huit Rois d'Iſraël. Tous ces régnes, celui de Salomon compris, ſont de 126. ans.

Le quatriéme eſt l'Hiſtoire de ſeize Rois de Juda, & de douze Rois d'Iſraël. Il y eſt auſſi parlé des Prophetes qui ont vécu dans ce tems-là. On ignore quels ſont les Auteurs de ces deux derniers Livres. Ceux qui les attribuent à Jeremie, ou à Eſdras, n'en donnent pas des preuves convaincantes. Mais il eſt aiſé de voir que c'eſt comme une compilation de pluſieurs Hiſtoires particulieres.

Les Paralipomenes. Ce mot dans la Langue Grecque, d'où il eſt tiré, ſignifie Hiſtoire des choſes qui ont été obmiſes. C'eſt en effet un ſuplément de l'Hiſtoire des Rois, tiré de leurs Journaux. Quelques-uns les nomment Annales. Nous les partageons en deux Livres; mais les Juifs n'en font qu'un qu'ils appellent *Dibre Hajamin*, c'eſt-à-dire, Hiſtoire Journaliere. C'eſt une opinion établie qu'Eſdras en eſt l'Auteur. Dans le premier; il commence par un abregé ſuccint de l'Hiſtoire depuis la creation d'Adam, juſqu'au retour de la captivité. Il s'attache en

Les Paralipomenes.

ſuite à l'Hiſtoire de David, juſqu'au ſacre de Salomon, c'eſt-à-dire, juſqu'à l'année 2990. L'Hiſtoire du ſecond Livre va juſqu'à l'année 3468. lorſque les ſoixante-dix ans de la captivité étant expirez, Cirus permit aux Juifs de retourner dans leur Païs.

Eſdras. Eſdras. Ce Livre a été écrit par celui, dont il porte le nom. On y trouve l'Hiſtoire du retour de la captivité, c'eſt-à-dire, d'environ 82. ans.

Nehemias. Nehemias. C'eſt une ſuite du Livre d'Eſdras, auſſi eſt-il appellé le ſecond Livre d'Eſdras. C'eſt pourtant Nehemias qui l'a écrit par ordre d'Eſdras, à ce qu'on dit. On y voit le rétabliſſement de Jeruſalem, du Temple, & du culte de Dieu. L'Hiſtoire n'eſt que de 32. ans.

Tobie. Tobie. Tout le monde ſait que c'eſt l'Hiſtoire de ce ſaint homme.

Judith. Judith. On y voit la délivrance miraculeuſe de Bethulie, par le courage heroïque de cette ſainte femme.

Eſther. Eſther. C'eſt encore une autre délivrance des Juifs, qui tient du miracle, par une autre Heroïne, nommée Eſther.

Job. Job. C'eſt un des Livres les plus éloquens de l'Ecriture. Il raporte les épreuves terribles, où Dieu mit la vertu de ce grand Homme, ſa patience invincible, ſes ſublimes entretiens avec ſes amis, dans le tems de ſes abaiſſemens.

Les Pſeaumes. Les Pſeaumes. Les Hebreux les appellent le Livre des loüanges; cela s'entend des loüanges qu'on donne à Dieu. Ils ſont tous renfermez dans un ſeul Livre; mais les Juifs les partagent en cinq parties, chacune deſquelles finit par ſes deux mots, *ainſi ſoit-il*, *ainſi ſoit-il*. Quoi qu'ils portent le nom de David, il ne les a pas tous compoſez. Quelques-uns ſont plus Anciens, d'autres ſont plus recens; il y en a de Moïſe, de Samuël & d'Eſdras.

Les Proverbes. Les Proverbes. Les Grecs leur ont donné ce nom: les Hebreux les appellent *Miſle*, qui veut dire Paraboles, ou Comparaiſons. Il peut auſſi ſignifier ſentences, ou maximes. C'eſt un amas de preceptes divins pour toutes ſortes de perſonnes, & pour toutes ſortes d'états.

L'Eccleſiaſte.

L'Eccleſiaſte, en Hebreu *Coheleth*. L'un & l'autre de ces noms ſignifient en nôtre Langue un Prédicateur, ou un homme qui parle dans une Aſſemblée. C'eſt un Tableau admirable de la vanité du monde. L'Eccleſiaſte.

Le Cantique des Cantiques. C'eſt une Paſtorale en vers, qu'on croit étre l'Epithalame de Salomon. Les Hebreux l'appellent *Sir haſirim*, qui veut dire le Cantique des Cantiques. Cette expreſſion dans la Langue Hebraïque marque l'excellence d'une choſe. Le Cantique des Cantiques.

La Sageſſe. Ce Livre parle d'une maniére trés-élevée de la Sageſſe de Dieu, & de la Sageſſe humaine. Ainſi il a tiré ſon nom du ſujet qui y eſt traité. Il eſt intitulé en Grec la Sageſſe de Salomon; ce qui ne marque pas que Salomon en ſoit l'Auteur, mais ſeulement qu'il eſt une imiration de ſon ſtile & de ſes penſées. La Sageſſe.

L'Eccleſiaſtique. S. Auguſtin dit qu'on lui a donné ce nom, parce qu'on le liſoit dans l'Egliſe. Car les Anciens diſtinguoient deux ſortes de Livres dans l'Ancien Teſtament. Ils appelloient les uns Canoniques; parce qu'étant inconteſtablement l'ouvrage du S. Eſprit, ils étoient la régle de la Foi & des mœurs. Ils nommoient les autres Eccleſiaſtiques, parce qu'on les liſoit dans l'Egliſe, comme des Livres pieux, mais non d'une autorité infaillible. D'autres penſent qu'on lui a donné ce nom pour le diſtinguer de l'Eccleſiaſte de Salomon, & marquer en même tems qu'il y a beaucoup de rapport. Les régles & les maximes ſont en effet trés-ſemblables. On l'a auſſi appellé quelquefois l'abregé de toutes les vertus. L'Eccleſiaſtique.

Les Prophetes. Il y a les grands & les petits Prophetes On fait cette diſtinction, par raport au Volume de leurs Propheties, & non par rapport à leurs perſonnes. Les grands ſont Iſaïe, Ezechiël, Daniël & Jeremie, à qui on joint Baruch, qui étoit ſon Secretaire. Les petits ſont Oſée, Joël, Amos, Abdias, Jonas, Michée, Nahum, Habacuc, Sophonias, Aggée, Zacharie, Malachie. On les renfermoit dans un ſeul Volume, que les Hebreux appelloient Les Prophetes.

*Thereasar*, nom Chaldaïque, qui signifie *douze* comme si l'on disoit le Livre des douze.

Les Machabées. C'est l'Histoire de tout ce qu'ont fait ces Heros pour la Religion & pour la liberté du Peuple de Dieu.

Les Machabées.

Je raporterai succinctement les Livres qui composent le Nouveau Testament, que je suppose être connus de tout le monde.

L'Evangile. Il a été écrit par S. Matthieu, par S. Marc, par S. Luc & par S. Jean. Mais parce que ces quatre Ouvrages ont été inspirez par le même Esprit, & qu'ils raportent la même Histoire de JESUS-CHRIST, ils ne font qu'un Evangile.

L'Evangile.

Les Actes des Apôtres. C'est l'Histoire de l'Eglise naissante. Elle commence à la mort de JESUS-CHRIST, & comprend environ une trentaine d'années.

Les Actes.

Les Epîtres de S. Paul viennent ensuite. Il y en a quatorze : une aux Romains, deux aux Corinthiens, une aux Galates, une aux Ephesiens, une aux Philippiens, une aux Colossiens, deux aux Thessaloniciens, deux à Timothée, une à Tite, une à Philemon, & une aux Hebreux.

Epîtres de S. Paul.

Les Epîtres Catholiques. Ce nom marque qu'elles sont adressées, non à une Eglise particuliere, comme celles de S. Paul, mais à toute l'Eglise en general. Il y en a une de S. Jacques, deux de S. Pierre, trois de S. Jean, & une de S. Jude.

Epîtres Catholiques.

L'Apocalypse. Ce mot signifie revelation. Ce sont les visions mysterieuses de saint Jean dans l'Isle d Pathmos.

L'Apocalypse.

## CHAPITRE II.

*Diviſion des Livres Canoniques, en quel tems & en quelle Langue ils ont été écrits. S'ils ont tous le même degré d'autorité.*

LA premiere diviſion de la Bible eſt un Ancien & Nouveau Teſtament. Celui-ci eſt propre aux Chrêtiens; celui là appartient aux Juifs; & c'eſt d'eux qu'il faut apprendre le détail des Livres qui le compoſent.

Nombre des Livres Canoniques parmi les Juifs. Maniére dont ils les diviſent.

Joſeph & Philon comptent dans l'Ancien Teſtament vingt-deux Livres Canoniques, autant qu'il y a de lettres dans l'Alphabet des Hebreux. Quelques Rabins font deux Livres differens de l'Hiſtoire de Ruth & des Lamentations de Jeremie; ainſi ils en comptent vingt-quatre. Mais pour ajuſter ce nombre à celui de l'Alphabet, ils repetent trois fois *le Jod*, en l'honneur, diſent-ils, du Nom de Dieu; parce que parmi les Caldéens trois Jod de ſuite ſignifient ce nom auguſte. Comme ces Livres Sacrez parlent tous de JESUS-CHRIST, & en quelque maniére lui rendent hommage, S. Jerôme en fait un raport à ces vingt-quatre Vieillards de l'Apocalypſe, qui ſont proſternez aux pieds de l'Agneau pour l'adorer.

Comment les Juifs diviſent les Livres Canoniques.

De quelque maniere qu'on compte les Livres Canoniques, les Juifs les diviſent en trois Claſſes. La premiere contient la Loi; la ſeconde les Prophetes; la troiſiéme, ce qu'ils appellent Livres Sacrez, ou Agiographes. On veut que JESUS-CHRIST ait fait alluſion à ce partage des Livres de l'Ecriture, lors qu'il dit dans S. Luc : *Il faut que tout ce qui eſt écrit de moi dans la Loi de Moïſe, les Prophetes & les Pſeaumes, s'accompliſſe.* La Loi comprend le Pentateuque de Moïſe, c'eſt-à-dire, la Geneſe, l'Exode, le Levitique, les Nombres, & le Deuteronome. Il y a huit Livres Prophetiques; Joſué, les Juges, dont l'Hiſtoire de Ruth

Chap. 24. verſ. 44.

fait une partie : Samuël, qui comprend le premier & le ſecond Livre des Rois ; les Rois, c'eſt-à-dire, les deux autres Livres des Rois ; Iſaïe, Jeremie, Ezechiel, & les douze petits Prophetes. Les Livres Sacrez en comprennent neuf: Job, les Pſeaumes de David, les Proverbes de Salomon, l'Eccleſiaſte, le Cantique de Salomon ; Daniël, les Paralipomenes, Eſdras & Eſther. On ſera ſurpris ſans doute de voir Daniël hors du nombre des Prophetes ; JESUS-CHRIST lui aïant donné ce nom, & ſon Livre étant rempli de Propheties trés-claires, ſur la venuë du Meſſie : mais les Juifs ne lui donnent rang que parmi les Auteurs Sacrez. Car quoiqu'ils ne lui donnent pas le nom de Prophete, cela n'empêche pas qu'ils ne croïent qu'il a été inſpiré de Dieu en tout ce qu'il a écrit : qu'il a auſſi prédit l'avenir, mais comme ils comptent entre les Prophetes pluſieurs Livres Hiſtoriques, on peut conjecturer qu'autrefois les Juifs ne donnoient ordinairement le nom de Prophete qu'à ceux qui étoient d'un certain Colege, c'eſt-à-dire, du corps de ceux qui étoient les Docteurs de ce tems là, qui étoient chargés d'écrire les Annales.

Autre maniére de diviſer le Pentateuque, ſelon les Juifs.

Quoi qu'il en ſoit, tel eſt le partage des Livres Canoniques parmi les Juifs ; mais ils diviſent encore le Pentateuque, qu'ils ſont obligez de lire tout entier chaque année, en paragraphes, ou ſections. Il y en a de deux ſortes ; de grandes & de petites. Les grandes comprennent ce qu'on a accoûtumé de lire dans une ſemaine. Il y en a cinquante-quatre ; parce que dans les années intercalaires des Juifs, il y a autant de ſemaines : les années communes, où il y en a moins, on joint deux de ces ſections, & on n'en fait plus que cinquante-deux. Les petites ſections ſont certains endroits, qui regardent diverſes matiéres. Les Juifs appellent quelques-unes de ces ſections, ſoit grandes, ſoit petites, ſections ouvertes. Celles-là commencent par un commencement de ligne ; ſi c'eſt une grande ſection, on y marque trois fois la lettre *Phé*, au lieu que les petites n'ont qu'une lettre ; & ils nomment les autres ſections fermées. Elles commen-

cent par le milieu d'une ligne : ſi elles ſont grandes, on y met trois *Samech*, ou un ſeul, ſi elles ſont petites. Ces ſections ſont appellées du premier mot, par lequel elles commencent. Ainſi la premiere de toutes s'appelle *Berechit*, qui eſt le commencement de la Geneſe.

Chaque grande ſection ſe ſoûdiviſe en ſept parties; parce qu'elles ſont leuës par autant de differentes perſonnes. C'eſt un Prêtre qui commence, enſuite un Levite ; dans le choix des autres Lecteurs, on a égard à la dignité, où à la condition des gens. On fait une ſemblable diviſion des Livres Prophetiques, dont on joint la lecture à ceux de Moïſe. Je raporte ces uſages des Juifs, pour faire voir que celui de l'Egliſe, pour la maniére de lire les Livres Saints dans ſes Offices eſt venu de là. Les Juifs marquent exactement ces ſections, tant du Pentateuque que des Livres Prophetiques, dans leurs Bibles, & dans leurs Calendriers.

Pſeaumes.

Nous convenons avec les Juifs pour le nombre des Pſeaumes, qui eſt de cent cinquante ; mais nous les comptons differemment. Nous n'en faiſons qu'un du neuviéme & du dixiéme, & nous partageons en deux le cent quarante-ſeptiéme.

A ces Livres dont les Hebreux compoſent le Canon de l'Ecriture, l'Egliſe Latine & Grecque a encor ajoûté ceux-ci : les Additions d'Eſther, Tobie, Judith, Baruch, l'Epître de Jeremie, la Sageſſe de Salomon, l'Eccleſiaſtique, la Priere d'Azarias, l'Himne des enfans de la fournaiſe, l'Hiſtoire de Suſanne, celle de Bel, les deux premiers Livres des Machabées.

Diviſion du Nouveau Teſtament.

Le Nouveau Teſtament peut ſe partager en Livres, ou Hiſtoriques, ou Didactiques. Les Actes des Apôtres, qui comprennent la vie de JESUS-CHRIST, & l'établiſſement de l'Egliſe. Les Didactiques ſont les Epîtres de S. Paul, & des autres Apôtres. L'Apocalypſe eſt une troiſiéme ſorte de Livre ; puiſque c'eſt une Prophetie trés-obſcure de ce qui devoit arriver à l'Egliſe.

Voïons maintenant qui ſont les Auteurs des Livres Ca-

Quels sont les Auteurs des Livres Canoniques.

noniques. Le Pentateuque est l'Ouvrage de Moïse. La chose est incontestable. Cent passages, tant du Pentateuque même, que des autres Livres sacrez le prouvent. Les objections qu'on fait là dessus sont aisées à resoudre. Cela n'empêche pas, comme les Savans ne font pas difficulté de l'avoüer, qu'Esdras, au retour de la captivité, ramassant les Livres Canoniques, n'ait mis des Notes à la marge, qui ont passé dans le Texte, ou lui-même n'y ait ajoûté des choses qu'il a crû nécessaires, ou pour éclaircir, ou pour finir l'Histoire. On sait assez en quel tems Moïse a vécu, & a écrit.

Josué. ch. 24. v. 26.

Il semble que Josué marque assez clairement qu'il a écrit lui-même l'Ouvrage qui porte son nom. Cependant il y a des Savans qui conjecturent, qu'il n'a été écrit qu'aprés le régne de Salomon.

L'Auteur du Livre des Juges est aussi inconnu. Quelques-uns l'attribuent à Samuël, qu'ils font encore Auteur de Ruth, & des deux premiers Livres des Rois. Il est vrai semblable que le troisiéme & le quatriéme, avec les Paralipomenes, sont l'Ouvrage d'Esdras, qui les a composez sur divers mémoires. On ignore qui a composé Judith, Tobie, & Esther. Les sentimens sont partagez sur l'Auteur du Livre de Job, & sur le tems où il a été écrit. Quoi que le Pseautier porte le nom de David, il n'a pas composé tous les Pseaumes; de même que les Proverbes & l'Ecclesiaste, attribuez à Salomon, sont l'Ouvrage de plusieurs. Mais les Savans conviennent que le Cantique des Cantiques est à lui seul. Enfin, l'on ne connoît pas les Auteurs de l'Ecclesiastique, de la Sagesse, & des Machabées. S. Jerôme a attribué à Philon le Livre de la Sagesse, où comme il parle, on trouve le caractére des Orateurs Grecs. Les Propheties portent à leur tête le nom des Prophetes, dont elles sont. Il en est de même des quatre Evangiles. S. Luc se declare lui-même l'Auteur des Actes des Apôtres. Il y a long-tems que l'on doute si saint Paul a écrit l'Epître aux Hebreux.

A l'égard de l'Ancien Testament, on ne sait pas en quel

tems ont été écrits les Livres, dont on ignore les Auteurs. Mais comme le tems où Moïſe, Samuël, David, Salomon, Eſdras, & les Prophetes ont vêcu, eſt connu de tout le Monde; on ſait auſſi certainement quand ont été compoſez les Livres, qui portent leur nom. Pour le Nouveau Teſtament, Euſebe & S. Jerôme ont eu ſoin de nous conſerver ce qu'ils avoient appris de la Tradition, ſur le tems où chaque partie du Nouveau Teſtament a paru dans l'Egliſe.

| | Aprés la Paſſion de Jeſus-Chriſt. | De l'Ere commune. |
|---|---|---|
| | An. 6. | an. 39. |
| S. Matthieu a écrit ſon Evangile. | | |
| S. Marc a écrit le ſien. | 10. | 43. |
| S. Pierre a écrit ſa premiere Epître. | | |
| S. Paul écrivit en même tems la premiere Epître aux Theſſaloniciens, qui fut bien-tôt ſuivie de la ſeconde. | 19. | 52. |
| L'Epître aux Galates eſt écrite, & S. Luc compoſe ſon Evangile. | 23. | 56. |
| L'année ſuivante, S. Paul écrit les deux Lettres aux Corinthiens, & l'Epître aux Romains. | 24. | 57. |
| Les Epîtres aux Philipiens, à Philemon, aux Coloſſiens, aux Epheſiens, & aux Hebreux furent écrites. | 29. | 62. |
| L'année d'aprés S. Luc écrivit les Actes. | 30. | 63. |
| Les deux Epîtres à Timothée, celle à Tite; & la ſeconde de S. Pierre ſont ſont de la même année. | 33. | 66. |
| On ne ſait pas l'année de celles de ſaint Jacques & de S. Jude. | | |

| | Aprés la Paſſion de Jeſus-Chriſt. | De l'Ere commune. |
|---|---|---|
| S. Jean rélegué dans l'Iſle de Pathmos, écrivit l'Apocalypſe. | An. 61. | An. 94. |
| Deux ans aprés il compoſa ſon Evangile. | 63. | 96. |
| Ses trois Lettres ont été écrites ſur la fin de ſa vie. | 65. | 98. |

On voit par cette Chronologie qu'on a placé dans le Nouveau Teſtament, les Epîtres de S. Paul, ſuivant la dignité des Villes, plûtôt que l'ordre des tems, où elles ont été écrites.

Les Livres Canoniques ne ſont pas tous écrits en la même Langue. Ceux de l'Ancien Teſtament ſont tous en Hebreu, à la reſerve des Livres de la Sageſſe, de l'Eccleſiaſtique, de Tobie, de Judith & des Machabées que nous avons en Grec, avec quelques additions qui ont été faites à Jeremie ſous le nom de Baruch, & à Daniël qui ne ſe trouvent qu'en Grec. S. Jerôme dit qu'il a traduit Tobie & Judith, ſur le Chaldaïque; qu'il a veu le premier Livre des Machabées en Hebreu, & le ſecond en Grec. Daniël parle Chaldaïque, depuis le verſet 4. du Chapitre 1. juſqu'au Chapitre 8. Eſdras fait la même choſe, depuis le verſet 8. du Chapitre 4. juſqu'au verſet 27. du Chapitre 27. Jeremie a quelques endroits Chaldaïques dans le Chapitre 10. Il y a des mots Arabes dans Job. A la reſerve de S. Matthieu, qui a écrit en Hebreu tous les Auteurs du Nouveau Teſtament ont écrit en Grec. On trouve dans l'Evangile quelques mots comme ceux-ci : *Thabita Cumi*; *Eli, Eli*, *lamaſabacthani*, qui ſont appellées Hebraïques, quoi que ce ſoit du Sirien, ou du Chaldaïque, qui étoit la Langue des Juifs depuis le retour de la Captivité, bien differente de l'ancien Hebreu.

Lors

Lors que nous avons dit que les Livres Canoniques ont été conservez trés-religieusement, nous n'avons pas prétendu parler de l'Exemplaire écrit de la main de ceux qui les ont composez. Cela ne doit s'entendre que de l'Ecriture en elle-même, sur laquelle Dieu a tellement veillé, qu'elle est venuë à nous, depuis tant de Siecles, pure & exemte de toute erreur. Le Texte Hebreu, que S. Augustin prouve qu'il n'a pû étre corrompu par les Juifs, & que S. Jerôme appelle toûjours la verité Hebraïque, est par cét endroit digne de veneration. Que si S. Justin & quelques autres l'ont eu pour suspect; ce n'est pas qu'ils l'aïent examiné, ils en jugeoient par les Versions Grecques que les Juifs avoient faites depuis la naissance de l'Eglise. Les Auteurs de ces Versions comme le dit S. Jerôme, avoient obscurci, par une interpretation maligne, beaucoup de Mystéres de Jesus-Christ.; ainsi cette difference entre ces Versions & celles qui avoit été faite avant Jesus-Christ, dont l'Eglise se servoit, donna occasion à quelques Peres de croire que les Juifs avoient alteré le Texte Hebreu. On a toûjours distingué les Livres Sacrez, dont l'autorité est indubitable, de ceux à qui le tems, comme parle S. Jerôme, a donné cette autorité. Il est arrivé de là que les Eglises particulieres n'ont pas eu toutes le même Canon, c'est-à-dire, le même Catalogue des Livres divins; le même Livre étant regardé par quelques-unes, comme Canonique, & étant exclus par d'autres, du Canon de l'Ecriture. On en trouve mille preuves dans l'Histoire Ecclesiastique. C'est à l'occasion de cette diversité que S. Augustin donne cette régle. Il faut dit ce Pere, préferer les Livres de l'Ecriture, qui sont receus de toutes les Eglises, à ceux qui sont rejettez par quelques Eglises Catholiques; à l'égard de ceux qui sont receus par quelques-unes, & rejettez par quelques autres, il faut considerer ou le nombre ou la dignité des Eglises. Que si le nombre des Eglises est pour quelqu'un de ces Livres, & la dignité pour quelque autre, je les crois alors d'une égale autorité. Par cette raison les Savans, comme

Lib. de doctrina Christ. c. 8.

Sixte de Sienne, & Bellarmin font trois Ordres de Livres Sacrez. Ils placent dans le premier ceux, dont on n'a jamais douté dans l'Egliſe Catholique ; dans le ſecond, ils mettent ceux dont on n'eſt pas d'abord convenu ; mais qu'on liſoit dans les Aſſemblées, comme édifians & utiles ; & qui à cauſe de cela étoient appellez Livres Eccleſiaſtiques. Ils rejettent dans le troiſiéme les Livres Apocryphes, c'eſt-à-dire, ceux dont on ignore les Auteurs, & que l'Egliſe a jugé n'être pas l'Ouvrage du S. Eſprit.

Ainſi tous les Livres de l'Ancien Teſtament, dont l'Original Hebreu exiſte, & qui ſont dans le Canon des Juifs, appartiennent au premier ordre. Il faut dire la même choſe du Nouveau Teſtament tout entier, à la reſerve de quelques parties, dont nous allons parler. Sixte de Sienne met dans le ſecond, l'Addition d'Eſther ; parce que S. Jerôme dit qu'il ne l'a point trouvée dans l'Original, & que l'aïant traduit du Grec, il l'avoit diſtinguée du reſte dans ſa Verſion ; l'Oraiſon de Jeremie ; le Livre de Baruch ; tout ce qui eſt aprés le XII. Chapitre de Daniël, où l'on trouve l'Hiſtoire de Suſanne, la Priere d'Azarias, l'Hymne des trois Enfans de la fournaiſe, l'Hiſtoire de Bel : S. Jerôme a traduit tout cela ſur la Verſion de Theodotion ; Tobie, Judith, la Sageſſe, l'Eccleſiaſtique, les deux premiers Livres des Machabées. On met dans le même rang ces parties du Nouveau Teſtament ; ſçavoir le dernier Chapitre de S. Marc ; ce qui ſe trouve dans S. Luc, ſur la ſüeur de Sang de JESUS-CHRIST, & l'aparition de l'Ange ; l'Hiſtoire de la femme adultere ; l'Epitre aux Hebreux ; celle de S. Jacques ; la ſeconde de S. Pierre, l'Epître de S. Jude, & l'Apocalypſe.

On fait quantité d'objections contre les Hiſtoires de Judith, de Tobie, & de Suſanne. Premierement, ni les Livres des Rois, ni Joſeph n'en font aucune mention : Il eſt preſque impoſſible de leur trouver une place dans la Chronologie. On peut conſulter les Theologiens ſur ces difficultés. Je dirai ſeulement ici qu'il ſemble que les Peres

n'ont regardé ces Livres que comme des Livres propres à édifier & à nourrir la pieté des Fidéles indépendamment de la verité hiſtorique. Il paroît par la Lettre de *Iulius Africanus* à Origene, & par la réponſe d'Origene, que dés les premiers Siécles on diſputoit ſur la verité de l'Hiſtoire de Suſanne. Quelques-uns ont avancé que Job, Judith & Tobie ne ſont que des Hiſtoires Allegoriques, ou des Paraboles. Ils diſent, par exemple, que le Livre de Judith n'a été écrit que ſous Antiochus Roi de Syrie; que Judith repreſente la Judée, qui dans le tems de cette perſecution, étoit comme une Veuve deſolée; que le Coutelas de Iudith ſont les prieres des Saints; que Bethulie, c'eſt le Temple, la Maiſon du Seigneur, appellée en Hebreu *Bethel*; que Nabuchodonoſor ſignifie le Demon; Holoferne; le Satellite du Serpent, eſt l'image d'Antiochus. Comme tous ces Livres ont été compoſez en Grec, les Juifs n'avoient garde de les tenir pour Canoniques, eux qui abhorrent la Langue Grecque. Le Cardinal Palavicin raporte dans ſon Hiſtoire du Concile de Trente, qu'il y fut propoſé de diſtinguer de deux ſortes de Livres Canoniques; mais que le Concile jugea que cette difference étant aſſez connuë des Savans, il étoit plus à propos de ne rien changer au Canon de l'Ecriture, receu depuis pluſieurs Siécles. En effet, celui que donne S. Auguſtin eſt le même que le Canon approuvé par le Concile; mais ce Pere remarque que tous ces Livres n'étoient pas receus par tout le monde.

Il ſeroit inutile de rapporter ici le nom de tous les Livres Apocryphes; puiſqu'ils ſont retranchez de la Bible. Il n'y reſte maintenant que la Priere de Manaſſes, le troiſiéme & le quatriéme Livre d'Eſdras, qu'on a accoûtumé d'imprimer en caractéres plus menus pour les diſtinguer. On trouve dans les Bibles Grecques un troiſiéme Livre des Machabées.

## CHAPITRE III.

*L'Hebreu est le Texte original des Livres Sacrés. Antiquité & proprieté de la Langue Hebraïque.*

Les Livres Sacrés ont été écrit en Hebreu.

RIen ne peut donner plus de lumieres pour entendre l'Ecriture que de savoir en quelle Langue ont écrit les Auteurs des Livres Canoniques, & de connoître le caractere, le tour & les proprietez de cette Langue, il n'y a pas lieu de douter que l'Ecriture n'étant à proprement parler qu'un Livre rempli des promesses que Dieu a faites du Messie dépuis le commencement du monde, il ne peut s'être servi que de la Langue la plus ancienne, & qui fût en usage parmi ces hommes pieux, à qui il a confié ses promesses. Or la Langue Hebraïque est la premiere de toutes. C'est celle qu'Adam a parlé, la confusion des Langues qui arriva aprés le Deluge, n'y a fait aucun changement, & elle est la Mere & la source des autres Langues. C'est ce que je prétends de montrer, aussi bien que l'antiquité des Livres de Moïse, dont les écrits des Païens les plus Anciens n'approchent pas.

D'où la Langue Hebraïque a tiré son nom.

J'entends par la Langue Hebraïque, celle qu'Abraham, Isaac, & Jacob, & les douze Patriarches ont parlé, qui s'est conservée dans leur posterité & dans laquelle Moïse a écrit, ce n'est pas d'heber, l'un des Décendans de Sem, qu'elle tire son nom, mais des Hebreux, chez qui elle étoit en usage, & les Hebreux ont été ainsi appellés d'Abraham, qui étant venu de de là l'Euphrate, dans le Païs de Chanaan, fut nommée *Hebreu* par les Chananéens, c'est-à-dire celui qui a passé; parce qu'il étoit venu chez eux d'an de la l'Euphrate: qu'il avoit passé ce fleuve. C'est là la vraïe Etimologie du nom d'Hebreu. Une preuve de cela, c'est que quoi qu'il y ait sept generations entre Heber & Abraham, aucun des Descendans d'Heber n'a été appellé Hebreu, Abraham est le premier qui ait porté ce nom là.

Bien des raisons démontrent l'antiquité de la Langue Hebraïque. Premierement les noms dont l'Ecriture explique la signification qu'elle tire des racines Hebraïques. C'est ainsi que le premier homme fut appellé Adam, parcequ'il avoit été formé de terre; qui en Hebreu s'appelle *Adama*. La premiere femme fut nommée Eve, parce qu'elle est la Mere des vivans, *Evah*, en Hebreu signifie vivre, le nom de Caïn, qui signifie acquerir, fait allusion à ce que dit Eve en l'enfantant. Je possede un homme de la main du Seigneur. Les noms d'une infinité de Peuples décendus des Hebreux, montrent & l'antiquité de la Nation & de la Langue. Les Assyriens, par exemple, ont tiré leur nom d'Assur, les Elamites d'Elam, les Aranéens d'Aram, les Lidiens de Lud, les Nudes, de Madaï, les Joniens de *Iavan*, qui sont tous les Décendans de Sem, Cam & Japhet. Ces noms ne signifient rien dans toute autre Langue que l'Hebraïque, ce qui marque qu'ils en sont tirés, aussi bien que les anciens noms des Divinités païennes. Saturne vient de *Satar*, qui veut dire *cacher*. Les Poëtes disent que ce Dieu fuïant Jupiter se cacha dans l'Italie, qui à cause de cela s'appelle *Latium* d'un verbe Latin qui signifie pareillement se *cacher*. Jupiter est tiré de *Iehova*. Cerés de *Gheres*, qui signifie des grains battus, Vulcain de Tubalcain, qui le premier a trouvé le secret de se servir du fer & du cuivre, Belus de Baal, qui signifie Seigneur. Toute la Syrie étoit pleine de Dieux de ce nom là. Ajoûtez la remarque qu'ont fait plusieurs Savans, qu'il n'y a pas une Langue, où l'on ne trouve des restes de l'Hebreu: le Pere Thomassin a même montré dans un de ses Ouvrages, que toutes les Langues en sont tirées.

Preuve de l'Antiquité de la Langue Hebraïque.

Gen. ch. 2. 7. Là même chap. 3. 20.

L'Ecriture nous apprend qu'avant le Deluge toute la Terre parloit le même langage. Dieu se servoit de la confusion des Langues pour confondre la vanité de ceux qui entreprirent de bâtir la Tour de Babel. Ainsi la multiplicité des Langues est une punition, quoi de plus fâcheux. En effet que de ne pouvoir ni entendre les autres hommes, ni se faire entendre par eux. Il est trés-vrai-semblable que la

Elle est la Mere des autres Langues.

premiere Langue se conserva en la pureté & dans la Famille de Sem, qui fut toûjours attachée au culte de Dieu, & qui ainsi fut exempte de cette confusion que Dieu mit dans le langage de ceux qui se revolterent contre lui. Les Grecs ne font pas difficulté d'avoüer que les Lettres ont été apportées par les Pheniciens, que c'est à Cadmus qu'ils en sont redevables. Il vivoit du tems d'Othoniël l'un des Juges des Israëlites. Il y avoit donc long-tems que Moïse avoit écrit & étoit mort. Combien par consequent les Ouvrages de Moïse sont-ils plus anciens que tout ce que les Grecs ont écrit. Quand l'Histoire ne nous apprendroit pas cette verité, le rapport qu'il y a entre les Lettres Hebraïques. Et les lettres Grecques suffiroit pour les prouver. Qui ne voit que l'Alpha des Grecs est le même que l'Aleph des Hebreux, leur Betha que le Beth Hebraïque. Mais au lieu que ces noms ne signifient que des lettres parmi les Grecs, ils signifient quelques autres choses parmi les Hebreux; Aleph veut dire un Chef, ou un Bœuf; Beth signifie une Maison. Or les Pheniciens avoient la même Langue que les Hebreux. Cela se voit par les mots Puniques que l'on trouve dans S. Augustin qui sont Hebreux. Et tout le monde sait que Cartage étoit une colonie des Pheniciens.

La Langue Hebraïque alterée durant la Captivité.

Quoi que la Captivité de Babilone n'ait duré que soixante-dix ans, elle altera entierement la Langue Hebraïque: de sorte que les Juifs en rapporterent la Caldaïque mélée de l'ancien Hebreu. C'est l'opinion des Savans que ce fut alors que la Langue Hebraïque cessa d'étre populaire, & on en trouve une preuve dans le Livre de Nehemias, ou Esdras & lui, aprés avoir leu le Texte de la Loi au peuple, étoient obligez de l'expliquer. De là sont venuës les Paraphrases Chaldaïques necessaires pour l'intelligence de l'Ecriture, depuis que l'ancien Hebreu n'étoit plus connu que des Savans. C'est une Langue qui ne subsiste plus que dans les Livres Sacrés, non plus que le pur Hebreu.

Chap. 8. 7.

On croit même que les Juifs dans la Captivité changerent jusques à leur caractere. C'est le sentiment d'Eusebe &

de S. Jerôme ; de sorte qu'Esdras aïant recueilli & arrangé les Livres Canoniques les écrivit en caractére Caldaïque. Les Rabins même conviennent dans le Talmud que les caractéres dont ils se servoient sont nouveaux. Les Samaritains ont conservé les anciens. Dans les anciens Sicles que l'on trouve, les Lettres qui sont autour, sont caractéres Samaritains. Et l'on ne peut pas dire que ces Sicles soient de la monnoïe des Samaritains, puisqu'ils ont la figure du Temple avec cette inscription *Hierusalem la Sainte*. Nous avons fait graver un de ces Sicles dans la Table des monnoïes. Les Samaritains étoient bien éloignés d'avoir une pareille veneration pour cette Ville. On remarquera en passant que les Sicles où l'on voit d'un côté la figure de Salomon, avec des caractéres tels que ceux des Juifs d'aujourd'hui, sont supposés, il étoit important de faire ces remarques. J'en ajoûterai une autre qui n'est pas moins necessaire ; c'est que dans la Langue Hebraïque, les voïelles ne s'écrivent pas avec les consonnes, mais se mettent dessus ou dessous, & sont faites comme des points, ce qui est cause qu'on leur en donne le nom. C'est une dispute parmi les Savans, si ces points sont aussi anciens que la Langue, ou s'ils n'ont été trouvé qu'aprés les consonnes. On a de la peine à comprendre comment une Langue peut se passer de voyelles, & comment sans elle on pourroit ou l'écrire ou l'entendre. Mais il faut savoir que quoi que ce soient les points qui réglent la prononciation de l'Hebreu, cette Langue a des consonnes qui peuvent supléer à ces points, & tenir lieu de voïelles. Le son des voïelles est attaché naturellement aux consonnes, de sorte qu'on n'en peut prononcer aucunes sans y joindre une voïelle. Mais outre cela nous voïons que dans l'alphabet Grec qui est celui des Hebreux, les voïelles répondent à des consonnes Hebraïques, *l'Alpha* à *l'aleph l'epsilon au he* le *Heta* au *Heth*, le *Iota* à *l'Iot*, *l'Omicron* au *Ajin*. L'ancien alphabet Grec avoit une lettre qui répondoit au *Vau* Hebreu. Ainsi l'Hebreu se peut passer absolument de point. Les Arabes s'en sont passez long-tems.

Changement des Caractéres Hebreux.

Des points leur usage.

Encore aujourd'hui en Perſe & en Turquie chez les Arabes, les enfans apprennent à lire ſans points. Les Rabins ne s'en ſervent point ; & ſi cependant ils écrivent d'une maniere intelligible, non ſeulement leur Langue, mais le Grec & le Latin, ils citent dans leurs Livres des paſſages Grecs & Latins qu'ils écrivent avec leurs conſonnes, & ſans point, que ceux qui n'ignorent pas le Latin & le Grec & ſavent lire les caractéres Rabins, liſent & entendent aſſez aiſement, mais il faut avoüer qu'on rencontre en pluſieurs occaſions des ambiguités. De ſorte que ſi les points ſont nouveaux dans l'Hebreu ; il faloit qu'on aprit de la Tradition la maniere exacte de lire l'Ecriture Sainte. Ainſi il eſt tres-important de ſavoir ce qu'on doit penſer de l'antiquité ou de la nouveauté de ces points.

On prétend que ce ſont les Grammairiens Arabes qui ont trouvé l'uſage des points, aprés la mort de Mahomet. Leon d'Afrique l'aſſeure. Les Juifs profiterent de cette invention ; mais la nouveauté fit qu'ils ne s'en voulurent pas ſervir dans les Synagogues. En effet les Bibles qu'eux & les Samaritains liſent dans leurs Synagogues n'en ont pas. Les plus habiles Juifs croïent que l'invention des points eſt nouvelle. Ils en marquent l'epoque aprés le cinquiéme ou ſixiéme Siécle, & l'attribuent à l'Ecole de Tiberiade, & ſoûtiennent que leur ſentiment eſt appuïé ſur ces preuves que je vais raporter. La premiere eſt que l'ancien Hebreu & le Samaritain d'aujourd'hui eſt une méme Langue. Or les Samaritains n'ont aucun points. La ſeconde preuve ſe tire de ces uſages dont nous venons de parler, obſervés univerſellement dans toutes les Synagogues des Juifs, quoique leurs Bibles imprimées aïent les Verſets diſtinguez, & les points marqués, ils ont dans chaque Synagogue une Bible écrite à la main, ſans accents, ſans points, ſans diſtinction de Verſets. Ils ne ſeroient pas ſi uniformes dans cét uſage, s'il n'étoit extrêmement ancien ; peut-étre même eſt-il tiré de la forme de l'Original de Moiſé, qui étoit enfermé dans l'Arche. Car leurs Rabins avoüent qu'il n'avoit ni accents ni points, ils ſoûtiennent même

Que l'invention des points eſt nouvelle.

Premiere & ſeconde preuve.

même que du tems de Moïse ils n'étoient pas en usage ; & c'est la raison qu'ils rendent pourquoi l'Exemplaire dont ils se servent dans les Synagogues est écrit de cette maniére. Au reste ils ont un respect extraordinaire pour ce Volume, il est couvert de soye & enrichi d'or & de pierreries. On l'enferme dans un endroit fait exprés, quand on l'en tire, le peuple jette des cris de joïe & de veneration. On ne le touche qu'en cerémonie, enfin on lui rend une espece de culte.

Troisiéme preuve.

Le témoignage d'un savant Grammairien nommé Elie le Levite, fournit une troisiéme preuve. Il prouve par l'autorité des plus habiles Rabins, que les points ont été inventez & introduits par les Juifs de Tiberiade. Et c'est sans doute la raison pourquoi dans tout le Talmud, on ne trouve ni le nom, ni la figure d'aucun. S'ils avoient esté en usage, lorsque ce vaste Ouvrage a été composé, les Auteurs n'auroient pas manqué d'en parler. Cette raison est d'autant plus convaincante qu'il y en avoit cent occasions. Ils traitent même des matieres, où non seulement ils n'en auroient pû s'en dispenser ; mais l'on peut dire, que parce que les points n'étoient pas en usage, ils ne s'expliquent qu'imparfaitement telles sont les disputes sur la maniére differente de lire les consonnes d'un même mot. Par exemple les mêmes consonnes, selon la diversité des points, sont ces deux mots *Dabar* qui veut dire parole, & *Deber* qui signifie peste. Or les Talmudistes pour insinuer ces deux manieres, dont ces mêmes consonnes se peuvent prononcer, ils ne le font qu'en écrivant deux fois les mêmes consonnes ; & en disant ainsi lisent puis ainsi le mot que font ses consonnes, mais lisez le ainsi ; sans marquer ni l'une ni l'autre prononciation ; ce qu'ils ne pourroient pas faire sans points ; pour cela indiquant seulement qu'il y avoit deux prononciations differentes. Si les points avoient été établi alors, combien étoit-il, & plus naturel & plus intelligible de dire lisés *Dabar* & non pas *Deber*. C'est de là que vient la diversité qu'on trouve dans les anciennes Versions Caldaïques, Syriaques &

D'où vient la diversité qu'il y a entre les Versions.

Grecques, parce que sans les points, le même mot étant susceptible de differens sens, les Interpretes les ont traduits diversement. C'est pour cela dis-je que la Version Grecque des Septante est si differente des Versions qui se font sur l'Hebreu tel qu'il se trouve aujourd'hui ponctué, ajoûta que la distinction des Versets est nouvelle aussi bien que les points. Les anciens Interpretes lisoient donc autrement qu'on ne le fait pas à present; & rapportoient à ce qui précedoit des lettres qu'on joint aujourd'hui au nom suivant. Outre qu'il y a dans l'Hebreu des lettres si semblables qu'il est facile de comprendre que les Copistes s'y trompoient, ce qui a pu mettre quelque difference entre les copies des Livres Saints. On voit sensiblement que l'Original dont se sont servi, les Septante est different de ceux, sur lesquels l'Hebreu d'aujourd'hui a été copié. Enfin pour ne pas copier, à l'exemple de Valton, le docte traité de Louis Capel, intitulé, *le secret des Points de l'Hebreu*, j'ajoûterai seulement que tous les anciens Peres de l'Eglise, tant les Grecs que les Latins, gardent là-dessus un si profond silence, que c'est une preuve manifeste qu'ils n'ont eu aucune connoissance de ces points. L'argument est encore plus fort à l'égard d'Origene & de S. Jerôme, le premier a recueilli ces admirables Poliglottes de l'Ecriture dont nous parlerons. Et le second n'a rien ignoré de tout ce qui regarde la Grammaire & la Critique Hebraïque, un seul passage de ce Pere suffit pour le persuader, il examine ce même mot Hebreu dont nous avons déja parlé; qui se peut prononcer en trois manières differentes selon lesquelles il signifie trois choses differentes. *Ce même mot* dit S. Jerôme sur le 22. Chapitre de Jeremie, *qui s'écrit en Hebreu avec trois consonnes sans voïelles qui suppléent selon que la suite fait connoître qu'on le doit faire. Ce même mot dis-je, signifie parole, si on lit* Dabar. *Si on lit* Deber *il signifie la mort; & enfin parler, si on lit Daber. Les Septante & Theodotion ont suivi le second sens. Aquila & Simmaque le troisiéme aïant traduit*, parle. N'étoit-ce pas la l'occasion la plus naturelle de parler des points

Quatrieme preuve.

s'ils avoient été en usage, & de leur necessité pour tirer le sens des mots & en ôter l'ambiguité ! Je ne m'arrêterai pas à refuter les raisons de ceux qui soûtiennent que les points sont anciens, je n'ai parlé de cela que pour en donner une legere connoissance à ceux qui commencent à lire l'Ecriture. Je juge plus necessaire de rapporter ici certains tours, certaines proprietez de la Langue Hebraïque que les Savans appellent Idiotismes ; parce que les Interpretes Grecs & Latins aïant gardé dans leurs Versions beaucoup de ces Idiotismes, si l'on les ignore on aura de la peine à bien entendre le sens de l'Ecriture ? Je vai en raporter quelques-uns des plus considerables & des plus ordinaires.

Proprietez de l'Hebreu.

L'Hebreu n'a point de cas, C'est-à-dire, que les noms en sont indeclinables ; d'où vient que lorsque les Hebreux s'expriment dans une Langue qui a des cas, comme la Grecque & la Latine, ils ne sont pas fort exacts à distinguer les cas, mettant au nominatif ce qui devroit étre à l'ablatif. Les Verbes n'ont dans l'indicatif ni present, ni imparfait ; le present sert pour ces tems, c'est-à-dire qu'il en signifie trois. *I'ai creu, & c'est à cause de cela que j'ai parlé* ; c'est-à-dire je crois, & pour cela je parle ; le participe se prend aussi quelquefois pour l'imparfait comme dans cette expression *allant vers les Idoles*, c'est-à-dire, vous alliez.

Il n'y a ni comparatif, ni superlatif, pour comparer une chose avec l'autre. On se sert simplement du positif, *Bonum est confidere in Domino, quàm confidere in homine.* Ainsi c'est le sens & la suite qui font connoître si sous une expressions positive, il n'y a pas quelque comparaison cachée.

Cette Langue est peu abondante, elle n'a en tout que mille vingt-deux racines, d'où sont derivées tous les mots, ainsi le même nom & le même Verbe signifient des choses fort differentes. Le changement de conjugaison change le sens des Verbes. Et comme l'Interprete Latin n'a pû faire sentir ce changement, le verbe n'a plus qu'un sens equivoque ; car ces diverses conjugaisons n'expriment pas seulement l'action, mais encor la maniere, elles marquent si l'on

agit, ou si l'on a agi, si on agit en soi, ou si l'on fait agir les autres, par exemple, JESUS-CHRIST peut avoir exprimé ce verbe *ne sait pas*, dans ces paroles de l'Evangile, *le fils de l'homme ne sait pas le jour du Iugement*, de maniére qu'il signifie qu'il ne l'aprend pas aux autres. Il est certain que dans ce passage de saint Paul : *Ie connoîtrai Dieu alors, comme je suis moi-même connu de lui*, doit s'entendre de cette maniére, *Dieu fera que je le connoisse*. Dans la conjugaison que les Grammairiens appellent *Héphil*, le verbe signifie une double action. *Emigrabit*, c'est-à-dire, *Emigrare faciet*. Ils ont regné ; c'est-à-dire, ils se sont établi un Roi. *L'Esprit demande pour nous*, c'est-à-dire, nous fait demander. Dieu nous triomphe, c'est-a-dire nous fait triompher. Les noms substantifs ont quelquefois la force d'un verbe. *O Dieu nôtre justice*, c'est-à-dire, qui nous justifie. Ce mot signifie aussi celui qui est justifié.

Ps. 51. v. 7. Osée ch. 8. vers. 4. Ep. aux Rom. ch. 8. vers. 26.

La pauvreté de l'Hebreu paroît sur tout dans les prépositions & les conjonctions, au lieu que les autres Langues en ont sans nombre, celle-ci n'a que quatre consonnes qui tiennent lieu de proposition, les Grammairiens les appellent serviles. Il est presque impossible de marquer précisement leur signification ; & c'est la cause que les Interpretes Latins & Grecs les confondent, par exemple la particule *Si* dans l'Ecriture est une marque d'admiration & d'étonnement, & d'affirmation.

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner toutes les maniéres de parler de la Langue Hebraïque. Les Hebreux se servent souvent de nombre ronds. Ces mots *à jamais*, *pour toûjours*, *dans tous les siécles des siécles*, *dans toutes les generations* ne signifient pas toûjours l'Eternité, mais seulement un long espace dont ceux qui sont en vie alors, ne verront pas la fin. Il faut bien prendre garde à la force qu'ils donnent à certain mots qu'ils font servir à plusieurs usages. Ils se servent de certains noms qui tiennent lieu de pronom. *Vous amasserez des charbons sur vôtre tête*, c'est-à-dire sur vous, il en est de même du mot qui ordinairement signifie le corps. Ainsi

le corps du peché, le peché même, le corps de la mort, la mort même, le corps de l'Egliſe, l'Egliſe elle-même. *La Divinité habite corporellemeni*, c'eſt-à-dire, la Divinité elle-même. Cette expreſſion *le Fils de l'homme* tient auſſi lieu de pronom. *Le Fils de l'homme n'a pas où repoſer ſa tête*, c'eſt-à-dire; je n'ai pas où repoſer ma tête. L'ambiguité de certains mots aprés avoir trompé les Interpretes a été pour les autres un ſujets d'erreur. *caran* ſignifie pouſſer des cornes, ou jetter des raïons en forme de cornes. Les Interpretes ont ſuivi le premier ſens en parlant de Moïſe lorſqu'il décendit de la Montagne. Là deſſus les Peintres l'ont dépeint avec des cornes, au lieu de ces raïons de lumiere qui paroiſſoient ſur ſa tête, & dont les yeux des Spectateurs étoient ébloüis comme ſaint Paul le dit clairement. Les Hebreux ont de certains mots d'une ſignification preſque infinie. Tel eſt *Verbum*, qui ſignifie quelque choſe que ce ſoit, Tel eſt *Vaſa* qui ſe prend pour toutes ſortes d'inſtrumens, *Vaſa mortis*, *vaſa belli*, *vaſa Pſalmi*. Ils font encor un uſage trés-ſingulier, des mots de fils & de filles; les fléches ſont les filles du carquois, les champs fertiles ſont les fils de l'huile. Les Criminels ſont des fils de mort. L'ombre de la mort ſignifie une ombre pernicieuſe; un pacte de ſel, un pacte éternel & incorruptible. Le mot de corne marque la puiſſance & la force, ceux de *calice* & de *corde* ſignifient un heritage. Un même nom repeté deux fois en deux differens cas, marque l'excellence & tient lieu de ſuperlatif. Ainſi le Saint des Saints, c'eſt le trés-ſaint. La vanité des vanités, c'eſt la plus grande des vanités, le Cantique des Cantiques, c'eſt un Cantique excellent. lorſqu'un nom eſt repeté au même cas, il exprime une grande multitude; *homo & homo natus eſt in ea*; une infinité d'hommes ſont nez au milieu d'elle, les peuples & les peuples, c'eſt-à-dire, tous les peuples, *duo & duo ingreſſi ſunt*, ils ſont entrez deux à deux.

2. Ep. aux Cor. ch 3. v. 12. & 4.

Mots d'une vaſte ſignification.

L'Hebreu a une énergie que les Verſions ne peuvent égaler; mais quand elles le pourroient faire & qu'on pût

L'étude de l'Hebreu est une action de pieté.

absolument entendre l'Ecriture sans le savoir, il suffit que cette Langue ait été consacrée par la bouche de Dieu, pour mériter qu'on l'aprenne aussi, il ne faut pas s'étonner que des Peres de l'Eglise en aïent conseillé l'étude à des Vierges. Mais les Canons vont plus loin à l'égard des Theologiens & de ceux qui par leur dignité sont obligez d'expliquer l'Ecriture, car ils en font une obligation. Et en effet n'est-ce pas une chose honteuse qu'un Ministre de Dieu n'entende pas la Langue dans laquelle il a parlé, & qu'il ait besoin d'un Interprete. Themistocle, comme les Historiens le rapportent plûtôt que de parler au Roi de Perse par un Truchement, se resolut d'emploïer une année entiere, pour apprendre le Persan. J'ajoûte qu'on ne peut se dispenser de recourir à l'Original, soit dans les endroits obscurs, soit lorsque les Exemplaires varient : ou que les Interpretes ne sont pas d'accord. C'est la Régle que prescrivent saint Jerôme & saint Augustin. *Vt ei Linguæ potiùs credatur, unde est in aliam per interpretes facta translatio.* Il faut dit S. Augustin s'en rapporter aux Originaux.

Ep. a Junius & Frehille Liv. de la Doct. chr.

## CHAPITRE IV.

*Pureté du Texte Hebreu, son autorité, des Massorettes. Soin qu'ils ont pris pour la conservation du Texte, leur maniere de l'expliquer, ce que c'est que la Massore & la Cabale.*

Que la varieté des exemplaires n'empechét pas que l'Ecriture ne soit pure.

AVant que de prouver que le Texte Hebreu tel que nous l'avons, est pur & dans son entier, ainsi que l'original des Livres Sacrez qui ont été écrits en Grecs, il faut dissiper un prejugé que fait naître la varieté qui se trouve dans quelques endroits : les Savans n'ont aucune difficulté à avouër qu'elle est un effet de la negligence des Copistes. Mais cét aveu ne rend pas pour cela suspect le Texte Hebreu ; parce que ces varietés sont rares, & de plus elle ne sont d'aucunes consequence, ni la foi ni la pieté n'en

souffrent. C'est la remarque qu'a fait le Cardinal Bellarmin. Ces differentes manieres de lire, dit cet Auteur, n'empêchent pas que l'Ecriture ne soit trés-pure. Cette varieté est renfermée dans quelques mots, qui font le même sens, ou qui du moins n'y font pas un changement considerable. De Verbo Dei, lib. 2. cap. 2.

A la verité les Anciens Peres se plaignent souvent que l'Ecriture a été corrompuë, mais cette plainte ; comme le même Cardinal le dit judicieusement, ne regarde ni les Juifs ni le Texte Hebreu, mais les Versions Grecques d'Aquila, de Theodotion & de Symmaque qui étoient des Juifs Apostats, saint Justin dans son Dialogue avec Triphon accuse bien les Juifs de donner à cette Prophetie, *Voilà qu'une Vierge concevra*, un sens different de celui que donnoient les Septante. Mais ce n'est pas que les Juifs eussent corrompu le mot Hebreu qui étoit dans le Texte, lorsque les Septante firent la Version Grecque. Aquila au lieu du mot de Vierge que l'Hebreu signifie, il avoit seulement mis une jeune personne. Triphon avec lequel S. Justin dispute soûtient que les Juifs n'ont point corrompu l'Ecriture. Et en effet il est indubitable, comme le dit S. Jerôme, qu'avant la naissance de JESUS-CHRIST ils ne l'avoient pas malicieusement alteré ; car comment le Sauveur & les Apôtres qui ont tant fait de reproches aux Scribes & aux Pharisiens, leur auroient-ils passé un si grand crime, bien loin de cela JESUS-CHRIST semble les justifier de ce soupçon ; puisque lui-même les invite à consulter l'Ecriture. Car, ou il ne les auroit pas renvoïé à une Ecriture falsifié, ou il les auroit averti qu'elle l'étoit, il n'est pas moins évident que les Juifs n'ont pas corrõpu l'Ecriture, depuis que JESUS-CHRIST a paru dans le monde, parce que tous les Passages que, ou lui, ou ses Apôtres ont citez de l'Ancien Testament, se trouvent dans leurs Livres les mêmes que dans les nôtres. Je ne crois pas qu'on veüille pousser l'extravagance jusqu'à dire que JESUS-CHRIST a cité ces passages, non tels qu'ils étoient, mais comme il prévoïoit qu'ils devoient étre un jour alteré, d'ailleurs qui auroit inspiré aux Juifs ce dessein. La haine

En quel sens les Peres ont dit que l'Ecriture a été corrompuë.

Comment. sur Isaï. c. 2.

Les Juifs ne l'ont pû corrompre.

pour JESUS-CHRIST ? Pourquoi donc ont-ils laissé toutes les Propheties qui regardent JESUS-CHRIST, & qui renferment les plus grands mysteres de la Religion, & se sont-ils amusez à des Passages indifferens & de nulle importance ? Souvent même ajoûte Bellarmin, lorsqu'il y a quelque varieté, le Texte Hebreu est plus contraire aux Juifs que les Textes Grecs ou Latins. Y a-t-il de l'apparence dit excellemment saint Augustin, qu'il aïent voulu ôter la verité à leurs Livres, pour nous en ôter l'autorité ! Et que des gens dispersés par tout l'Univers, aïent pû executer ce dessein sans que personne s'y soit opposé ?

Liv. 13. de la Cité de Dieu, ch. 15.

C'est bien mal connoître l'attachement & le zele qu'ont les Juifs pour l'Ecriture. Joseph & Philon assurent que plûtôt que d'en ôter une lettre, ou d'en corrompre un mot, ils souffriroient toutes sortes de tourmens. Un exemplaire où il se trouveroit une seule faute passe pour soüillé, & il n'est pas permis de le garder plus de trente jours : s'il y en avoit quatre, il est ordonné de le cacher en terre. C'est là, dit saint Augustin un effet tout visible de la providence de Dieu sur son Eglise. Il a voulu que les Juifs fussent nos Bibliothequaires, afin que lorsque les Païens rejettent les Oracles que nous leur citons des anciens Prophetes touchant JESUS-CHRIST, comme étant de nôtre invention, nous puissions les renvoïer aux Ennemis de nôtre Religion, qui leur montreront dans leurs Livres les mêmes Propheties que nous leur citons ; mais comme ajoûte le même Pere, les Juifs sont des aveugles, qui portent des miroirs, où les autres voïent toutes choses, & eux ne voïent rien du tout. De plus les Livres de l'ancien Testament, n'étoient pas seulement entre les mains des Juifs : les Chrêtiens les ont toûjours eus, & si les Juifs avoient tenté d'y faire quelque changement considerable, le saint Esprit qui conduit l'Eglise, & les Savans qui dans tous les Siécles l'ont defenduë ne seroient pas demeurés dans le silence.

Zele des Juifs pour l'Ecriture, l. 1. cont. Appion, l. 8. c. 6. & 8.

Liv. 18. de la cité de Dieu, ch. 46. & sur le Pseau. 56.

Artifice des Juifs

Je ne disconviens pas que dans les endroits où il y avoit deux manieres de lire, la haine que les Juifs avoient pour la Religion

Religion Chrêtienne, ne leur ait fait préferer celle qui lui étoit le moins favorable. En voici un exemple considerable, tiré du Pseaume 22. *Ils ont percé mes mains* ; il y a dans l'Hebreu d'aujourd'hui *carie*, qui veut dire, comme un Lion. Cela ne forme presque aucun sens, & ne s'accommode point à la pensée du Prophete. Cependant les Juifs préferent cette maniére de lire à l'ancienne, qui étoit *caaru*, qui signifie *ils ont percé*, suivie par les Septante, reconnuë par les Massoretes mêmes pour étre la plus ancienne & la plus veritable, & cela afin d'obscurcir une des plus claires Propheties de tout ce que JESUS-CHRIST a souffert à sa mort de la cruauté des Juifs.

pour nous enlever quelques Propheties.

Les Rabins parlent eux-mêmes de quelques changemens faits dans l'Ecriture par les Docteurs de la Loi, qu'ils appellent à cause de cela, les corrections des Scribes, mais le nombre en est petit, on n'en compte que seize & aucune ne regarde JESUS-CHRIST ni la Religion. De quelque maniére qu'on lise ces passages, ils sont également indifferens ; & encore ces changemens ont été faits par Esdras, & ces hommes de la grande Synagogue, qui au retour de Babilonne ramasserent les Livres Sacrez, les revirent, & firent ces legers changemens dont nous parlons.

Comment l'Ecriture a été rétablie par les hommes de la grande Synagogue.

Je ne prétends pas dire ici que tous les Exemplaires Hebreux soient corrects. Dans cette multitude infinie de Manuscrits & d'imprimés, les Copistes & les Imprimeurs ont peu laisser glisser bien de fautes, mais cela est tout different des alterations qu'on prétend avoir été faites malicieusement par les Juifs. Ces fautes d'écritures & d'impressions sont aisées à corriger, & les Livres Sacrés ont cela de commun avec tous les anciens Livres qui ont été souvent transcrits. Voici comme parle un Rabin dans la Préface de son Commentaire sur les premiers Prophetes. Les hommes de la grande Synagogue qui ont remis les Livres Sacrés dans leur premier état, trouverent des endroits écrits diversement dans divers Exemplaires. Ils suivirent le plus grand nombre ; mais lorsque la chose ne peut étre ainsi decidée, &

qu'ils ne pûrent se determiner, ou ils insererent le mot dans le Texte sans le ponctuer, ou ils le mirent a la marge sans l'inserer dans le Texte. Mais puisque nous sommes entrés si avant dans cette discussion, il faut pour rendre cette matiere plus intelligible, raporter le secret que les Juifs ont inventé, pour conserver la pureté de l'Ecriture, & empêcher qu'il ne s'y glisse aucun changement, ils appellent ce secret la Massore. Je vais expliquer ce que ce mot signifie, & sur quoi elle s'étend.

Ce que c'est que la Massore.

Massore est un mot Hebreu qui veut dire Tradition, c'est comme la doctrine ancienne qui passant de main en main se conserve par le canal de la tradition, mais la signification ordinaire de ce mot est plus bornée. Elle se prend pour une critique, qui examine combien de fois le même mot se trouve dans l'Ecriture, les differentes maniéres dont il est pris, les diverses maniéres dont les passages peuvent étre lûs, & qui excluant les faux sens, en marque la veritable; l'exactitude que les Auteurs de cette critique ont euë n'est presque pas concevable. Ils ne se contentent pas de compter les Versets de chaque Livre, ou de chaque Section de la Loi, ils ont encore marqué celui qui fait le milieu de ces Versets, & au bout du Livre, ou de la Section, ils marquent combien il y a de Versets, par exemple ils comptent 1532. Versets dans la Geneſe, & marquent pour le Verset du milieu le quarantiéme du Chapitre 27. outre le chifre ils ajoûtent un mot symbolique, qui exprime le même nombre. Par là ils ont voulu empêcher, ou qu'on ne retranchât, ou qu'on ne divisât, ou qu'on ne confondit les Versets. Dans les Versets ils comptent combien il y en a qui commencent ou qui finissent par telles & telles Lettres, quelles lettres ils ont, & combien ils en ont. Aprés les Versets, les Massoretes ont examiné chaque mot en particulier. Premierement ils marquent la diversité des Exemplaires lorsqu'il y en a, & des deux mots differens, ils designent celui qui doit étre preferé. Tout cela se connoît par des marques particulieres; de sorte qu'on voit quel est le sens le plus naturel, ou du mot qui est

à la marge, ou de celui qui est dans le Texte. Secondement ils distinguent les mots pleins, où il n'y a aucune lettre à supléer, des defectueux, où il en marque quelques-unes. Troisiémement ils expriment quelle place chaque mot occupe dans le verset, s'il est ou au commencement, ou au milieu, ou à la fin.

Exactitude des Massoretes.

La diligence de ces Rabins va plus loin : ils prennent chaque lettre en particulier. A l'égard des consonnes on sait que l'Hebreu en a vingt-deux ; ils en marquent le nombre, la situation, la grandeur ; le nombre, ils disent combien il y en a dans chaque livre ; la situation, les unes doivent être plus hautes que la ligne, d'autres plus bas, quelques-unes droites, quelques autres renversées, celles-ci plus grandes, celles là plus petites, comme on le peut voir dans quelques unes de leurs Bibles, qui sont imprimées avec cette exactitude. Il y a par tout des misteres, selon les Docteurs Juifs d'aujourdhui, dont ils s'occupent davantage que du vrai sens de l'Ecriture. A l'égard des voïelles ou points ; c'est où la doctrine des Massoretes a paru ; puisque, comme nous l'avons vu, ces points déterminent la veritable maniere de lire le Texte de la Bible, qui avant eux n'aïant point ces marques se pouvoit lire differemment. On ne pouvoit savoir la veritable maniére de le lire que par Tradition ; & c'est cette tradition que les Massoretes consulterent lors qu'ils ajoûterent des points aux consonnes, car ce ne fut point au hazard qu'ils le firent. Aussi quoiqu'on ne soit pas assujetti à lire le Texte Hebreu comme ils le lisent, sur tout quand on connoit par les Versions Grecques qui sont plus anciennes que les Massoretes qu'on lisoit autrement, quoi qu'on puisse lire autrement le Texte Hebreu, cependant il est certain qu'ordinairement le sens de l'Hebreu selon qu'il est ponctué aujourd'hui paroit mieux suivi, & est beaucoup plus naturel que celui de l'ancienne Version Grecque, comme il paroit clairement dans les Versions qui se font sur l'Hebreu, tel que les Massoretes nous l'ont donné. Ils ôtent au Texte toute l'ambiguité qu'il avoit auparavant. Ceux qui leur ont succedé ont marqué les diverses maniéres

dont ces points doivent être mis, afin que sous prétexte de les corriger on ne corrompît pas le Texte. Pour cela ils rapportent combien de fois certains mots ponctués de telles & telles maniéres se trouvent dans l'Ecriture, en quels endroits, en quel sens. Beaucoup de Juifs attribuent la Massore à Esdras, & aux hommes de la grande Synagogue dont étoient les derniers Prophetes. D'autres prétendent qu'elle est l'Ouvrage des Rabins, qui enseignoient dans la fameuse académie de Tiberiade au cinquiéme Siecle, mais la Massore n'est l'Ouvrage ni d'un seul Auteur, ni d'un Siécle, puisque les Rabins posterieurs l'ont beaucoup augmentée, il est trés-vrai-semblable qu'elle a commencée avant l'école de Tiberiade, apparemment dés le tems, où les Pharisiens & les Scribes abandonnant le sens de la Loi, s'attacherent à l'écorce. Cet Ouvrage, comme je l'ai dit, est utile en soi. Les uns l'admirent trop, croïant qu'il est maintenant impossible qu'il puisse jamais arriver au Texte Hebreu, ni erreur, ni changement ni dépravation. D'autres portent trop loin leur mépris, comme si ce travail étoit inutile, plus digne de gens oisifs que de personnes veritablement habiles.

Les deux clefs de la Massore.

Les deux clefs de la Massore, sont le *Keri* & le *Ketib*. Voici ce que c'est, le premier de ces mots signifie lire, le second écrire. Au lieu de *Keri*, ils ne mettent à la marge pour abreger que la premiere lettre de ce mot Hebreu qui est un *Coph*, qui avertit le Lecteur qu'il faut lire le mot qui est à la marge sans cette lettre; mais avec les points dont il est marqué dans le Texte. La note du *Ketib* est un petit cercle qui renvoïe le Lecteur au mot qui est à la marge sous le *Coph*. C'est la diversité des Exemplaires qui fit trouver ces Notes aux Massoretes. Ils crurent que la fidelité demandoit qu'ils ne dissimulassent pas cette diversité. Ils mirent donc dans le Texte les mots qu'ils trouvoient en plusieurs manuscrits; quoi qu'ils leur parussent suspects; mais aussi ils mirent à la marge ceux qu'ils trouvoient en quelques manuscrits; & lorsqu'ils jugeoient que ces mots faisoient un sens plus naturel, ils marquoient que c'étoit avec leurs points

qu'il faloit lire le mot qu'ils avoient mis dans le Texte.

Ce qui a pu encore donner lieu à ces notes, c'eſt qu'il y a des noms que les Juifs n'oſent pas prononcer ou par Religion ou par mépris. Quand ils ſe rencontrent donc dans le Texte au lieu de les prononcer, on prononce le nom qui eſt à la marge. Par exemple toutes les fois que le grand nom de Dieu *Schora* ſe rencontre au lieu de *ſchora* on lit *Adonai* ou *Elohim* pour cela, on ne l'écrit pas avec des points qui lui ſoient propres ; on lui donne ceux de l'un de ces deux mots. Ainſi quand ces quatre lettres *Jod*, *he*, *vau*, *he* ſe rencontrent formant un mot, on prononce ou *Adonai* ou *Elohim*. C'eſt là le grand nom de Dieu ineffable, compoſé de quatre lettres. Il n'étoit pas permis au peuple de le prononcer. Les Prêtres ſeuls en avoient la permiſſion, & cela ſeulement dans le Temple lorſqu'ils beniſſoient le Peuple. D'où vient qu'aprés la deſtruction du Temple, ce ſaint nom n'étant plus prononcé, ſa veritable prononciation s'en eſt perduë, car c'eſt Galatin, qui dans le ſeiziéme Siécle s'eſt aviſé le premier de dire qu'il devoit étre prononcé Jehova. Ce reſpect pour le nom de Dieu, ou la coûtume de ne le prononcer que dans le Temple, eſt de là une choſe fort ancienne ; car on en a des marques dans la Verſion Grecque des Septante. On n'y lit point le nom *jehova* ni aucun qui en approche ; mais dans tous les Lieux de l'Ecriture où ſe trouve ce nom, ils mettent un mot Grec qui ſignifie *Seigneur* & qui répond au nom *Adonai* qui ſignifie la même choſe. C'eſt auſſi une ancienne coûtume des Juifs comme on le voit dans le Talmud, c'eſt de ſubſtituer aux mots, dont la ſignification eſt devenuë malhonnête & obſcure, des mots plus purs & plus modeſtes.

Deux Exémplaires de l'ancien Teſtament, fameux parmi les Juifs.

Il faut remarquer que les Juifs de Babilone & ceux de la Paleſtine ſe ſervent d'Exemplaires de la Bible, où il y a quelque varieté, elle eſt née, cette varieté de la jalouſie qu'il y avoit entre l'ecole de Tiberiade & celle de Babilone. L'une des principales occupations de ces académies étoit de corriger le Texte avec la derniere exactitude. Rabin Jacob,

fils de Nephtali qui enseignoit à Tiberiade, qu'on appelle communement Rabin Benepthali fit une Edition de la Bible, qui parmi les Juifs d'Occident (c'est ainsi qu'on appelle ceux de la Palestine) passe pour la plus correcte. Rabin Ascher en fit une dans l'ecole de Babilone qui est estimée par les Juifs Orientaux la meilleure & la plus exacte. La reputation de ces deux Docteurs & le zele que leurs Disciples ont eu pour leur gloire a été cause de cette division, mais ce n'est qu'une guerre de Grammairiens. Il n'y a aucune varieté essentielle entre ces Exemplaires; il ne s'agit que de quelques points & de quelques accents.

Ce que c'est que la Cabale.

Il nous reste à parler de la Cabale. Ce mot signifie proprement *reception*, c'est pourquoi la Massore & la Cabale sont deux termes relatifs, dont l'un marque ce qui est donné, & l'autre ce qui est receu, ainsi à divers égards la Massore & la Cabale sont la même chose, mais dans l'usage les Juifs y ont mis de la difference; car la Massore est une critique sur le nombre des Versets, sur les mots, sur les lettres, sur les points, fondée sur la tradition des Anciens. La Cabale est la connoissance de differens mysteres cachés sous le sens litteral de l'Ecriture, que Moïse comme les Juifs le prétendent, donna aux Anciens d'Israël, & qui de main en main a été receuë & s'est conservée jusqu'à present. C'est ce qui s'appelle la Loi Orale; & elle n'est pas moins reverée que la Loi écrite en ce sens là, la Cabale est solide. Il est constant que l'Ecriture est allegorique; & saint Paul nous assure que tout ce qui est arrivé aux Juifs est la figure d'autres choses, tout se rapporte à JESUS-CHRIST, & à l'Eglise, on trouve dans le Nouveau Testament quantité de passages de l'ancien expliquée de la sorte, & dans les paphrases Chaldaïques, ainsi que dans les autres Ouvrages des Rabins, il y a beaucoup d'endroits que les Juifs expliquent du Messie. Cette espece de Cabale peut donc bien venir de Moïse & des Prophetes, mais celle qui est en usage parmi les Juifs s'éloigne bien de celle là elle cherche des mysteres non sous les évenemens, & sous les choses que rapporte l'Ecriture,

mais ſous les lettres, ſous le points, ſous les accents. Ils envelopent ces prétendus myſteres de mots extraordinaires & inintelligibles, pour en cacher la ridiculité & l'extravagance, à peu prés, comme les Chimiſtes, & c'eſt à la faveur de cette obſcurité que cette impertinente ſcience s'eſt non ſeulement établie mais acreditée. Cette Cabale n'eſt l'Ouvrage que des derniers Rabins, les Juifs ont donné dans cette nouveauté, & quelques Chrêtiens s'y ſont laiſſés ſurprendre. C'eſt une choſe pitoïable que de voir la maniére picante dont quelques Docteurs de la Cabale ſe jouënt des mots de l'Ecriture, ils changent quelquefois la combinaiſon des lettres, quelquefois ils les abregent, quelquefois ils en ſeparent les lettres numerales, & bâtiſſent là-deſſus tout ce qui leur plaît, par exemple dans le mot *Tzemach* qui ſignifie Orient, les lettres numerales ſont les mêmes que dans *Menahem*, qui veut dire Conſolateur : d'où ils concluent que les derniers étant un des noms du Meſſie, le premier l'eſt auſſi, à cauſe de cette conformité de chifres. Ils appellent cette partie de la Cabale *Gematrie*, qui de l'aveu même des Juifs, eſt un mot tiré du Grec : il y en a un autre qu'ils nomment *Notaricon* qui vient du Latin. Cette ſeconde partie de la Cabale conſiſte à prendre un mot de l'Ecriture, & de chaque lettre de ce mot en faire la premiere, d'autant d'autres noms (que ce mot a de lettres, par exemple, dans les lettres de ce mot *Bereſcht*, qui eſt le premier de la Geneſe, ils ont trouvé *au commencement Dieu vit que les Iſraëlites ont receu la Loi.* La derniere partie de la Cabale s'appelle *Temura*, c'eſt un renverſement des lettres d'un mot, comme une eſpece d'anagramme : par où ils forment un autre ſens, quelquefois ils prennent une lettre de l'Alphabet pour l'autre, ſuivant une certaine methode qu'ils ſe ſont faite qu'ils appellent *Atbach*. On peut juger par cét échantillon de l'impertinence de ces viſions. Un fameux Rabin a eu raiſon de comparer ces Cabaliſtes à des Chouëtes, qui ne voïent rien en plein midi, & qui voïent la nuit. Car ces Docteurs n'aperçoivent pas le ſens

exprimé par la lettre quoique trés-clair ; & ils découvrent des myſteres qui ſont les plus obſcurs du monde.

Outre cette Cabale de ſpeculation, il y en a une autre de pratique qui approche fort de la magie. Elle conſiſte à avoir commerce avec les Eſprits, à faire des choſes ſurnaturelles, à guerir les maladies, à chaſſer les demons, ou du moins à vouloir faire croire qu'on fait toutes ces choſes, par des mots de l'Ecriture renverſés ou par des ſecrets tirés de là ? un Rabin appellé *Nachment*, ſe vante d'avoir pouſſé du rivage dans l'eau un Navire que les Matelots n'avoient pû remuer par le nom de Dieu qu'il avoit écrit ſur un papier, les Juifs ont même l'impieté de dire que c'eſt par ce nom que JESUS-CHRIST a fait tous les miracles que racontent les Evangeliſtes, qu'il avoit trouvé dans le Temple, & que s'étant fait une ouverture au pied, il y avoit caché ; que c'eſt de là qu'il tiroit la vertu de faire tous les miracles qu'il vouloit ; mais ſi ce nom avoit une vertu ſi extraordinaire, d'où vient que les Prêtres Juifs, qui ſavoient tous ce nom adorable, ne faiſoient pas les mêmes miracles que JESUS-CHRIST ?

## CHAPITRE V.

### *Des anciennes Verſions de l'Ecriture, de celle des Septante qui eſt la plus fameuſe.*

COmme Dieu ne s'étoit fait connoître qu'aux Hebreux, c'eſt auſſi à eux ſeuls qu'il avoit confié ſes Oracles, nous avons déja dit que les Livres Sacrés, qui les renfermoient, étoient écrits en Hebreu. Cette Langue étoit la Langue naturelle des Patriarches & de la nation Juive ; & l'impoſſibilité non ſeulement d'entendre le ſens de ces Livres Divins, mais de les lire même comme il faut, ſans une inſtruction particuliere, étoit toute propre au deſſein que Dieu avoit de dérober aux autres Peuples la connoiſſance de

de ces mysteres, mais lorsque le tems qu'il avoit marqué pour se faire adorer par toute la Terre s'est approché, il a permis que sa parole soit passée jusqu'aux Gentils par le moïen des Versions dans les Langues plus étenduës & plus aisées que l'Hebraïque.

Utilité des Versions Grecques.

Je parle ici de la Langue Grecque, deux choses l'avoient renduë presque universelle. La premiere sont les conquêtes d'Alexandre le Grand, qui formerent un vaste Empire dont l'Egipte faisoit une partie, & qui quoique divisé aprés sa mort subsista long-tems. La seconde est la haute réputation de science & de sagesse que les Grecs s'étoient acquises, & qui inspiroit l'envie à tout le monde de savoir leur langage. C'est aussi elle dont la providence de Dieu se servit pour donner aux Gentils la premiere connoissance du Messie. Cette Version Grecque prépara les voïes à l'Evangile. Les Gentils y trouverent & les Propheties que les Apôtres montroient qui s'étoient accomplies en JESUS-CHRIST, & l'incredulité obstinée des Juifs prédite, de sorte qu'ils ne pouvoient ni soupçonner la bonne foi des Apôtres, puisque les Versions n'étoient pas leur Ouvrage, ni accuser les Juifs de les avoir alterées; puisque telles qu'elles étoient, elles faisoient leur condamnation. Le tems, où elle a été faite lui donna encore une force infinie; parce que aiant paru avant la naissance de JESUS-CHRIST, ni les Payens, ni les Juifs ne pouvoient dire qu'on avoit ajusté les anciennes Propheties aux circonstances de sa vie. Car personne ne doute que la Version Grecque, qui porte le nom des Septante, dont Joseph & Philon ont tant parlé, n'ait été faite long-tems avant JESUS-CHRIST plusieurs passages de l'ancien Testament cités dans le Nouveau en sont tirés. Il n'est pas moins constant que toutes les anciennes Versions, qui se lisoient publiquement dans les diverses Eglises du monde, ont été faites sur celle-là; l'Arabique; l'Ethiopique, l'Armenienne, la Gothique, l'Illyrique. L'ancienne Version Latine: toutes enfin, hors la Syriaque ont été faites sur celle des Septante, maintenant même l'Eglise Grecque, &

Versions des Septante.

celle d'Orient n'en ont pas d'autres. C'eſt celle que les Peres & les Docteurs de l'Egliſe ont expliquée par leurs Commentaires; c'eſt d'elle qu'ils ont tiré les déciſions de la foi & les regles de la Morale. C'eſt par elle qu'ils ont refuté les Hereſies, & que les Conciles Generaux & particuliers ſe ſont expliqués. Ainſi quels qu'en ſoient les Auteurs, elle eſt d'une grande autorité, quand il n'y auroit que cette ſeule raiſon qu'elle a été faite dans un tems que l'Hebreu étoit une Langue vivante, plus aiſée par conſequent à entendre, que maintenant qu'elle ne peut preſque être entenduë que par le ſecours des Verſions anciennes, c'eſt ce qui m'oblige de rapporter ici l'Hiſtoire de cette Verſion.

L'Hiſtoire de cette verſion.

On la trouve dans un Livre dont l'Auteur s'appelle Ariſtée, on doute pourtant ſi tel que nous l'avons aujourd'hui, il n'eſt pas ſuppoſé, quelques uns le croïent un Ouvrage Grec ancien. D'autres diſent que tout ancien qu'il eſt, c'eſt un Roman de quelque Juif d'Alexandrie, qui a voulu relever une Verſion que ces Concitoïens avoient procurée, quoi qu'il en ſoit, Joſeph & Philon l'ont cruë & l'ont debitée. La voici donc telle qu'on la lit dans Ariſtée. Le Roi Ptolomée Philadelphe aïant par le conſeil de Demetrius Phalerée, fait bâtir à Alexandrie une magnifique Bibliotheque, & lui en aiant donnée la direction, ce Philoſophe lui parla des Livres Sacrez des Juifs, comme d'un Ouvrage qui feroit honneur à ſa Bibliotheque. Ce Prince voulut les avoir & les faire traduire en ſa Langue, il envoïa des Ambaſſadeurs à Eleazar Grand-Prêtre des Juifs, & les chargea de riches preſens pour le Temple: ils avoient ordre de le prier de lui donner un exemplaire de la Loi, & de lui envoïer quelques perſonnes diſtinguées & ſavantes qui puſſent les traduire en Grec. Ariſtée, qui étoit un des grands du Roïaume fut de cette Ambaſſade, & Eleazar qui la receut avec honneur, étoit ſelon Joſeph, fils d'Onias premier, frere de Simon le Juſte dont parle l'Eccleſiaſtique, le petit fils de Jaddus, qui étant allé au devant d'Alexandre le rendit ſi favorable aux Juifs.

Le ſouverain Pontife delibera avec ſon Conſeil ſur la priere de Ptolomée, il choiſit enſuite ſix hommes de chaque Tribu, qui firent le nombre de ſoixante-douze, leur donna un Exemplaire écrit en lettres d'or, dont les membranes étoient attachées avec beaucoup d'art, & les envoïa en Egipte. Le Roi fut ravi de les voir, il témoigna beaucoup de reſpect pour les Livres divins, & aprés avoir regalé ces Députés quelques jours avec beaucoup de magnificence, il jugea qu'il n'y avoit pas de lieu plus propre à l'Ouvrage qu'ils devoient faire, que l'Iſle du Phare, qui n'eſt éloignée d'Alexandrie que de ſept ſtades, il eut ſoin de leur faire donner tout ce qui leur étoit néceſſaire ; & en ſoixante douze jours il eurent achevé leur verſion. *Demetrius* voulut qu'elle fut luë publiquement devant les Prêtres, les Grands & tout le Peuple Juif, qui étoit alors en grand nombre à Alexandrie. Tout le monde aplaudit ; on s'écria tous d'une voix, que cette Verſion étoit juſte, qu'elle étoit fidelle ; & pour la rendre non ſeulement authentique mais inviolable, ont fit des imprécations contre ceux qui auroient la temerité d'y faire quelque changement. Le Roi, qui ſe la fit lire ; admira la ſageſſe de Moïſe & avant que de l'enfermer dans ſa Bibliotheque, il permit aux Juifs d'en faire pluſieurs copies, il renvoïa enſuite les Députés, à qui il fit des trés-beaux preſens, le plus magnifique fut vingt mille Captifs de la nation Juive, dont il païa la rançon & qu'ils renvoïa en Judée.

Philon rapporte auſſi cette hiſtoire qu'il prétend étre arrivée ſous Ptolomée Philadelphe troiſiéme Roï d'Egipte depuis Alexandre. Il parle auſſi des queſtions que ce Prince fit aux Députez & de la maniére dont ils répondirent, & il ajoûte qu'en faiſant leur verſion, ils étoient inſpirés, de ſorte qu'il écrivoient tous la même choſe, comme ſi elle leur eût été dictée inviſiblement. L'Iſle du Phare, ajoûte-t-il quelques lignes plus bas, en eſt devenuë plus celebre : de ſorte que non ſeulement les Juifs, mais beaucoup d'autres y vont pour voir le lieu où cette verſion a été faite, & pour

Livre 1. de la vie de Moïſe.

remercier Dieu d'un si riche present. Aprés avoir fait des prieres & des actions de graces, on dresse des Tantes sur le rivage, où l'on s'assoit sur le sable, l'on se divertit, l'on se regale avec ses amis & ses Domestiques, & ce lieu champêtre paroît plus charmant que les Palais mêmes.

Que cette histoire est fort suspectes.

Cela n'empêche pas que quelques-uns ne traitent cette histoire de Roman, comme je l'ai déja dit, & il y a assés d'apparence que les Juifs d'Alexandrie ont voulu attirer par là du suspect à la Version, dont ils se servoient. J'ai fait voir dans mon Traité de la Pâque, que les Juifs d'Alexandrie avoient fait un espece de Schisme depuis que, contre la défense de la Loi, ils avoient bâti un Temple dans l'Egipte, où ils offroient des Sacrifices. Comme ils ne parloient plus l'Hebreu, c'étoit une nécessité d'avoir des Livres Sacrés traduits en Grec, qui étoit la Langue qu'on parloit à Alexandrie. L'envie de rendre authentique la Version Grecque qu'ils firent faire, a bien peu faire inventer cette histoire, d'autant plus que du tems de saint Justin, ils montroient les Cellules, où chaque Interprete s'étoit enfermé; chose dont Aristée ne parle point. Ce qui est de certain, c'est que les Auteurs de cette Version ont suivi pour les poids, les mesures & les monnoïes, l'usage d'Alexandrie. Ainsi parce que la dragme de cette Ville en valoit deux de la Palestine, la piece de monnoïe que Joseph & les Evangelistes appellent *Tetra drachma*, les Septante l'appellent didragme. Ils font les six Patriarches, qui ont vécu avant le Deluge plus vieux de cent ans, avant qu'ils commençassent d'avoir des enfans, leur Chronologie est extrémement differente de celle de l'original Hebreu. Cela a fait conjecturer à quelques savants qu'il y a eu du dessein, & que les Juifs d'Alexandrie voulurent accommoder les Livres de Moïse aux Annales des Egiptiens, qui faisoient le monde plus ancien que Moïse ne le faisoit dans son histoire. S. Jerôme a parlé de cette Version avec beaucoup de liberté. Il dit que l'Eglise ne s'en étoit servie dans sa naissance que parce qu'il n'y en avoit point d'autre; & que c'est pour cela que les Apôtres étant obligé

de citer en Grec des passages de l'ancien Testament, ils s'étoient servis de cette Version qui étoit connuë, lorsqu'ils ne l'avoient point trouvée contraire à l'Hebreu.

Aversion des Juifs pour cette traduction

Je ne prétends pas decider une question si embarrassée ; mais malgré la haine étrange que les Juifs Hebreux avoient contre cette Version, qui est allé jusqu'à établir un jeûne tous les ans pour témoigner leur douleur de la publication de cét Ouvrage ; ce jeûne est marqué dans leur Calendrier. L'Hebreu aïant cessé d'être une Langue Vulgaire, la Version des Septante se lisoit non seulement hors de la Judée, mais dans la Judée même. Il est vrai que c'étoit par les Juifs qu'on appelloit Helleniſtes. Comme leur nombre étoit plus grand que celui des Juifs Hebreux, & que les Apôtres leur préchoient plus souvent, il ne faut pas s'étonner comme S. Jerôme l'insinuë, si dans le nouveau Testament les passages cités de l'ancien en sont empruntez quelquefois. Mais enfin quels qu'en soient les Auteurs c'est par un ordre visible de la Providence, que cette Version a précedé la publication de l'Evangile, & elle a été autorisée par l'usage qu'en ont fait les Apôtres, & à present toute l'Eglise.

Objection qu'on fait contre cette Version.

Pour ne rien oublier je rapporterai encore les objections qu'on fait contre l'Histoire d'Aristée, & les réponses qu'on y peut faire. La premiere, c'est que Demetrius Phalarée ne peut avoir conseillé à Ptolomée de faire traduire les Livres Sacrés des Juifs ; puisque ce Prince au commencement de son regne le fit mourir, comme le rapporte Hermipe dans Diogene Laërce. On opose à l'autorité d'Hermipe celle d'Aristobule Juif & Peripateticien, qui dans Eusebe tient ce discours à Ptolomée Philometor. Nôtre Loi a été traduite en Grec sous vôtre aïeul Philadelphe, par le conseil & par les soins de Demetrius Phalerée.

La seconde objection, c'est qu'on ne peut avoir choisi six Députés de chaque Tribu ; puisque depuis la dispersion des Juifs, il n'étoit resté en Judée que les seules Tribus de Benjamin & de Juda. On répond que lors des transmigrations toutes les Tribus ne furent pas si absolument chassées

qu'il ne restât quelques Familles & qu'il en revint aussi quelques-unes avec les Tribus de Juda qui retourna de Babilone. D'où vient que S. Luc dit, qu'Anne la Prophetesse étoit de la Tribu d'Asser. Enfin on objecte que la Digue appellée l'Eptastade, par laquelle Aristée dit que l'Isle du Phare est jointe à Alexandrie, étoit selon Ammian Marcellin l'Ouvrage de Cleopatre qui comme on sait, a vécu long-tems aprés Ptolomée. Cette difficulté n'est pas solide. Cesar dit clairement que c'étoit un Ouvrage des Anciens Rois; car c'est ainsi qu'il faut lire, & non pas des anciennes Regions. Et il se peut faire que Cleopatre l'aïant reparée, Ammian Marcellin l'aura attribuée à cette Princesse, quelques Peres ont écrit qu'il y a une autre Version devant celle des Septante, mais ils n'en apportent pas des preuves. Il y a plus de difficulté si les Septante traduisirent toute la Bible, ou seulement le Pentateuque. Il semble que le petit nombre de jours qu'il emploïerent à leur Traduction n'a pû suffire qu'à traduire les cinq Livres de Moïse Car comment en si peu de tems auroient-ils pû écrire un aussi gros Volume que toute l'Ecriture. S. Jerôme ajoûte que Joseph & Aristée les premiers Auteurs de l'Histoire de cette Version ne parlent jamais que de la Loi. Or quand on dit la Loi toute seule, cela ne s'entend que du Pentateuque. Neanmoins on pourroit dire que la Loi signifie quelquefois toute l'Ecriture, & si les Interpretes se sont partagés l'Ecriture, il l'ont pu traduire toute entiere en deux mois & demi, mais Joseph decide la question; car il dit clairement dans la Préface de ses Antiquités, que les Septante ne traduisirent que les Livres de Moïse. Il faut donc que d'autres Interpretes aïent traduit le reste de l'Ecriture. Ce qui est de certain; c'est que toute cette Version a été faite avant la naissance de JESUS-CHRIST. On la nomme ordinairement la Version des Septante, quoi qu'Aristée dise qu'ils étoient soixante-douze.

Si les Septante ont traduit tout l'ancien Testament.

Depuis la naissance de JESUS-CHRIST, Aquila né à Synope qui est une Ville du Pont fit une nouvelle Version de la Bible. Il étoit Gentil d'origine, il se fit Chrêtien &

Autres Interpretes Grecs de l'Ecriture.

mourut Juif. Aprés lui, Symmaque de Samarie en fit une seconde. Il ne fut pas plus ferme dans la Religion que l'autre. Il passa du Judaïsme à la Foi, & tomba dans l'Heresie des Chionites. Il vivoit sous l'Empereur Severe. Theodotion aussi inconstant en fait de Religion que les deux premiers, puisqu'il fut Païen, Catholique, Ebionite, & enfin Juif: ce Theodotion dis-je travailla à une troisiéme Version. Origene en trouva deux autres à Hiericho dans des tonneaux, il les publia, & les appella, la cinquiéme & la sixiéme, nous parlerons encore de ces Versions en parlant de l'Edition celebre des Ecritures que fit Origene.

## CHAPITRE VI.

### *Des anciennes Versions Latines de la Bible, particulierement de la Vulgate.*

Etenduë de la Langue Latine.

LE langage des Princes devient enfin le langage ordinaire de leurs Sujets. Les Conquêtes d'Alexandre rendirent la Langue Grecque universelle. Par la même raison la Langue Latine s'étendit avec l'Empire Romain par toute la Terre; avec le secours de ces deux Langues, il n'y avoit presque pas de Nation, où l'on ne pût se faire entendre. C'est peut-étre à cause de cela que JESUS-CHRIST, qui est né parmi les Juifs, aïant voulu mourir pour le Salut de l'Univers sur une Croix, permit que le Titre en fut écrit en Hebreu, en Grec, & en Latin! Cependant tous les Auteurs des Livres du Nouveau Testament ont écrit en Grec. S. Matthieu seul a composé son Evangile en Hebreu; c'est qu'en ce tems-là Langue Grecque étoit plus en usage, parce qu'elle étoit plus ancienne; & que sa politesse l'avoit renduë la Langue des sciences. Aussi étoit t'elle connuë de presque toute la Terre. A Rome même elle étoit familiere; & jusques dans les anciennes Gaules, elle étoit en usage. Cependant l'Eglise Latine ne pouvoit se passer d'une Ver-

sion en sa Langue de l'ancien & du Nouveau Testament. On ignore quel a été le premier Interprete de l'Ecriture. Saint Augustin nous apprend qu'il y eut d'abord un trés-grand nombre de Versions Latines. On sait, dit-il, ceux qui ont traduit l'Ecriture en Grec, & le nombre n'en est pas grand ; mais celui des Traducteurs Latins est infini. Lorsque la Foi s'est établie, le premier qui trouvoit un Exemplaire Grec, pour peu qu'il eût de connoissance des deux Langues, il en entreprenoit hardiment la Version. Neanmoins dans cette foule il y en avoit une que le même S. Augustin appelle l'Italique ; S. Jerôme la Vulgate, & S. Gregoire l'ancienne. Le Pere Morin prétend que saint Jerôme étant encore jeune l'avoit reveuë sur les Septante. D'autres veulent qu'il en avoit fait une nouvelle, sur ce que ce Pere écrit à S. Augustin, qu'il avoit traduit de Grec en Latin la Bible, en faveur des Latins. Mais depuis ce Pere aïant appris l'Hebreu sous differens Maîtres, & n'aïant rien épargné pour s'y rendre habile, il travailla à une nouvelle traduction Latine de l'Ecriture sur le Texte original ; ce que personne n'avoit entrepris avant lui. Il rapporte lui-même ce qui l'engagea dans cette entreprise. *Si nous avions la Version des Septante dans sa pureté, & telle qu'ils l'ont donnée inutilement, ô Cromatius ! m'engageriés-vous à en faire une Latine sur l'Hebreu. J'aurois dû respecter, & approuver par mon silence un Ouvrage qui a été receu par tout, & qui a si fort contribué à l'établissement de la Foi ; mais la Version des Septante pour avoir été repanduë en trop d'endroits a été si changée & même si corrompuë, que vous me croïés en droit, ou de juger quels Exemplaires sont les plus corrects, ou d'entreprendre une Version toute nouvelle.* Il avoit corrigé celle du Nouveau Testament à Rome sous le Pape Damase. Aprés la mort de ce Pape qu'il survéquit de trente ans, il se retira à Bethleem dans un Monastere, où il demeura cinq ans, & aïant trouvé un Maître de l'Hebreu, sous lequel il étudia à fond cette Langue, il mit la main à sa traduction. Il traduisit tous les Livres qui sont dans le Canon

L'Auteur de la premiere Version Latine inconnu.

Livre 2. de la doctrine Chrêtienne ch. 2. & 15.

Version de S. Jerôme.

Canon des Juifs, & y ajoûta Judith & Tobie ; mais il ne toucha point aux Livres de la Sageſſe, de l'Eccleſiaſtique, & des Machabées, non plus qu'à la Prophetie de Baruch ; & aux additions d'Eſther, & de Daniël ; tous ces Livres n'aïant pas été écrits en Hebreu.

Verſion de S. Jerôme cenſuré par bien de Gens.

Cét Ouvrage de S. Jerôme fut admiré par quelques-uns, & cenſuré par d'autres. On trouvoit qu'il y avoit de la temerité d'avoir fait une nouvelle Traduction de l'Ecriture, & qu'elle faiſoit tort à celle des Septante. Il ſe vit en butte aux murmures & à la calomnie. Il lui en coûta bien des Apologies, où il ſe défend ſur tout du deſſein d'avoir voulu par ſa Verſion obſcurcir ou condamner celle des Septante. Il eut beau dire que les Juifs mêmes trouvoient la ſienne entierement conforme à l'Original, cela n'appaiſoit point ſes Ennemis. Et S. Auguſtin lui-même, quoi qu'ils fuſſent amis & en commerce de Lettres lui écrit qu'il n'a pas voulu faire lire ſa Verſion à l'Egliſe ; parce que cette nouveauté qui ſembleroit injurieuſe à l'autorité des Septante cauſeroit un grand ſcandale & troubleroit les Peuples ; que leurs oreilles, & leur cœur étoient accoûtumés, & comme remplis de l'ancienne Verſion, & que d'ailleurs elle étoit autoriſée par les Apôtres. Aprés la mort de S. Jerôme ſa Traduction ſe répandit inſenſiblement : on s'en ſervoit indifferemment comme de l'ancienne. S. Gregoire dit que l'Egliſe Romaine liſoit l'une & l'autre, & qu'à ſon exemple, lui dans ſes Ouvrages citoit celle qui étoit la plus propre à ſon deſſein ; mais enfin dans la ſuite celle de S. Jerôme l'emporta ſur la Vulgate ancienne, non par aucun Decret Eccleſiaſtique, mais par un uſage inſenſible. Hugues de S. Victor dit bien que l'Egliſe Latine la declara authentique, mais il ne rapporte aucune deciſion, ni ne marque ou le lieu, ou le tems ou elle a été faite.

Epiſt. 19.

La Vulgate d'aujourd'hui par qui faite.

La Vulgate que nous avons aujourd'hui, & que le Concile de Trente a declaré authentique, n'eſt pourtant pas la pure Verſion de S. Jerôme. Il y a beaucoup de l'ancienne. On n'a pû encore deviner par qui, ni en quel tems ce

mélange a été fait. Quelques-uns croïent que S. Jerôme n'a aucune part à nôtre Vulgate. Il eſt vrai que les Pſeaumes ne ſont point de lui ; la Verſion qu'il en a faite qui eſt parmi ſes œuvres eſt bien differente ; elle eſt faite ſur l'Hebreu, & celle de la Vulgate eſt faite ſur le Grec. Sans doute que les Pſeaumes étoient chantés tous les jours dans l'Egliſe, & le Peuple les ſachant par cœur, on n'auroit pû ſans un grand trouble en ſubſtituer de nouveaux, & c'eſt cette raiſon qui a empêché de ſe ſervir de la Traduction de S. Jerôme. Les Livres dont nous avons parlé, qui ne ſe trouvent pas en Hebreu, n'aïant pas été traduits par ce S. la Verſion que nous en avons, n'eſt pas de lui. Pour les autres Livres de l'Ecriture, on n'a qu'à confronter la Vulgate avec la Verſion pure de S. Jerôme qui fait partie de ſes œuvres, on trouvera une conformité preſque entiere, & en effet elle a bien plus de raport avec l'Hebreu & s'explique plus fidellement que les Septante, on y trouve encore les Additions que S. Jerôme dit qu'il a faites dans la Verſion des endroits du Texte Hebreu qui manquoient dans l'ancienne. Toutes n'y ſont pourtant pas ; on en pourroit raporter divers exemples tirés de ſes Commentaires. C'eſt ce qui prouve, comme je l'ai déja dit, que nôtre Vulgate eſt compoſée de l'ancienne Italique, & de la Verſion de S. Jerôme. Ce mélange a été comme un expedient pour réünir les eſprits diviſés ſur cette matiere, & pour accorder le reſpect qu'avoit le Peuple pour l'ancienne Verſion avec l'eſtime que les ſavans faiſoient de celle de ce grand Docteur ; c'eſt le ſentiment des Cardinaux Baronius, & Bellarmin, & Clement VIII. dans la Préface qu'il fit mettte à la tête de la Bible dit poſitivement que cette édition Latine qu'il donne a été faite de la Tradition, ou de la correction de S. Jerôme, où l'on a retenu beaucoup de choſes de l'ancienne Verſion que S. Jerôme appelle la commune & la Vulgate, & S. Auguſtin l'Italique, & S. Gregoire la vieille.

Sans rechercher davantage qui eſt l'Auteur de nôtre Vulgate, il ſuffit que le Concile de Trente l'a declarée

authentique dans la quatriéme ſeſſion, Canon deuxiéme, où il ordonne que l'ancienne edition Vulgate ; il l'appelle ancienne par raport à cette foule de nouvelles qui paroiſſoient alors tous les jours, étant en uſage dans l'Egliſe depuis tant de Siécles, ſoit receuë comme authentique dans les Leçons publiques, dans les Diſputes, dans les Prédications, dans les Explications, & que ſous quelque prétexte que ce puiſſe étre perſonne n'ait la hardieſſe de la rejetter. Il eſt bon d'expliquer ici comment il faut entendre cette deciſion du Concile. Les Originaux des Livres Saints ſont authentiques par eux-mêmes ; parce qu'ils étoient dictés par le S. Eſprit. Les Copies de ces Originaux ne ſont authentiques, qu'autant qu'elles y ſont conformes. En quel ſens eſt-ce donc que la Vulgate a été declarée authentique par le Concile ? A t-elle été préferée aux Originaux ? Les Peres, dit Bellarmin, ne font aucune mention dans ce Canon des Originaux, ils ont ſeulement choiſi entre les Verſions Latines celle qu'ils ont jugé la plus ſeure aprés qu'un uſage de pluſieurs Siécles avoit fait connoître qu'il n'y avoit rien dans cette Verſion de contraire ni à la foi ni aux bonnes mœurs. Une choſe devient authentique lorſque l'uſage en eſt autoriſé ; c'eſt-à dire que ceux qui ont l'autorité pour l'ordonner, veulent qu'on s'en ſervent dans l'uſage public. Les Peres du Concile de Trente n'ont point eu d'autre vuë. Auſſi les plus habiles Theologiens conviennent que ce n'a point été l'intention de ces Peres de préferer la Vulgate aux Textes Originaux à l'Hebreu & au Grec. Ce ſont les Heretiques dit Serrarius ſavant Jeſuïte, qui pour les rendre mépriſables, ont taché de perſuader qu'effectivement le Cõcile de Trente avoit donné plus d'autorité à la copie qu'a l'original. Ces regles judicieuſes des anciens Peres ſubſiſteront donc toûjours. Premierement lorſqu'il y a de la diverſité dans les Exemplaires, dit S. Auguſtin comme le même fait ne peut pas étre arrivé en deux manieres differentes, il faut ajoûter plus de foi aux Originaux qu'aux Traductions. 2° Quand les Exemplaires Latins du Nouveau

En quel ſens la Vulgate a été declarée authentique par le Concile de Trente.

Lib. 2. de Verbo Dei Script. c.10.

Lib. 15. de Civ. cap. 13

Teſtament ſont differens dit S. Jerôme, il faut recourir au Grec qui eſt la ſource, & quand dans l'ancien Teſtament les Exemplaires Grecs & Latins ne s'accordent pas, il faut conſulter l'Hebreu, & préferer la ſource aux ruiſſeaux. Ce Docteur raporte la même choſe dans un autre endroit d'une maniere plus préciſe, & Gratian en a fait cette déciſion. Les Livres de l'ancien Teſtament doivent toûjours étre examinés ſur l'Hebreu, & ceux du Nouveau ſur le Grec, c'eſt ce que le Concile de Trente n'a point défendu.

Proleg. 2. Il eſt encore permis, dit Salmeron Jeſuite, qui aſſiſta à ce Concile, à ceux qui étudient à fond l'Ecriture d'en conſulter les ſources, & par leurs ſecours corriger ce que la ſuite du tems, ou la negligence des Imprimeurs aura pû gâter dans la Vulgate. On voit par là, dit un ſavant homme, combien il y a d'ignorance, ou même de temerité de ſoûtenir comme font quelques Auteurs que le Concile a ôté toute autorité aux Originaux Hebreux & Grecs qui ſont l'Ouvrage du S. Eſprit, & qu'il leur a ou préferé ou égalé la Vulgate. Depuis la déciſion du Concile de Trente, la Vulgate a été corrigée par ordre de Sixte V. & de Clement VIII. Cette correction n'a pas même été ſi exacte, qu'on n'y declare dans la Préface qu'il y a encore des endroits, qu'on auroit dû changer auſquels on n'a pas touché. L'on ajoûte que cette Edition n'eſt pas dans la derniere exactitude qu'on a paſſé pluſieurs endroits à deſſein, de peur de cauſer du ſcandale. Je le repete donc, la Vulgate n'eſt ni plus eſtimable, ni égale aux Textes Originaux. Il ne fut point parlé d'eux dans le Concile, dit Salmeron; il ne fut queſtion que des Verſions Latines, il venoit d'en paroître un grand nombre. Le Concile a declaré que la Vulgate étoit la meilleure, & la plus ſûre. L'Egliſe, ajoûte Bellarmin, nous a aſſuré que dans tout ce qui concerne la Foi, & les mœurs; la Vulgate n'a aucune erreur, & que les Fideles peuvent y ajoûter une Foi entiere. Mais il faut bien remarquer que ce que je viens de dire, en faveur des Originaux Hebreux, & Grecs ne peut donner droit de

Lib. 2. de Verbo Dei, cap. 11.

corriger ou d'expliquer la Vulgate sur les Exemplaires que nous avons à present. Il peut s'y être glissé des fautes par la negligence des Copistes. L'Interprete Latin peut avoir eu des Exemplaires aussi corrects, & peut-être meilleurs que les nôtres; mais lorsqu'il est certain que l'Interprete Latin n'a pas lû les Originaux d'une autre maniere qu'ils se lisent maintenant, s'il y a dans la Version quelques obscurité, il faut recourir à l'Original.

## CHAPITRE VII.

*Du Pentateuque Samaritain, des Paraphrases Chaldaïques, & des autres Versions.*

Pentateuque Samaritain.

NOus avons parlé ailleurs de l'Origine des Samaritains, & de la maniére qu'ils avoient quitté le culte idolatre, immediatement avant la naissance de JESUS-CHRIST ils n'adoroient plus que le veritable Dieu que les Juifs adoroient; mais ils ne recevoient pas tous leurs Livres. Le Pentateuque est le seul Livre de tous ceux de l'Ecriture qu'ils regardoient comme divin; il ne faut pas s'en étonner; les autres sont l'Ouvrage des Juifs avec qui les Samaritains avoient rompu tout commerce, lorsque ces Livres ont été, ou composés ou devenus publics. Le Pentateuque des Samaritains est le même que celui des Hebreux; ils ne different que par la figure des lettres. Les Bibles des Juifs étant écrites avec des nouveaux caractéres, dont ils se servirent au retour de Babilone, & le Pentateuque des Samaritains étant écrits en vieux Hebreu. Le P. Morin de l'Oratoire le tira de la belle Bibliotheque de leur Maison de Paris, & le fit imprimer, c'étoit un present du P. de Harlay Sancy qui avoit apporté ce Manuscrit de Constantinople avec beaucoup d'autres. On y ajoûte ordinairement une Version en Samaritain vulgaire qui est fort ancienne. Il y a quelques varietés entre le Pentateuque des Juifs, & celui des Sama-

ritains, ce qui montre que ce n'eſt pas ſur les Exemplaire; des Juifs que les Samaritains l'ont copié. Il eſt trés-ancien, & peut ſervir de preuves de la verité de ce qui eſt dans les Livres de Moïſe ; car ſans doute on ne peut pas dire que deux Nations qui n'avoient point de commerce enſemble, mais une antipathie trés-grande, aïent pris de concert la reſolution d'alterer la Loi de Moïſe.

Paraphraſes Chaldaïques.

Les Paraphraſes Chaldaïques ſont des eſpeces d'Originaux; ou du moins des Verſions trés-anciennes. Voici quelle en a été l'origine. Les Juifs aïant oublié leur Langue dans la Captivité de Babilone, où ils apprirent celle de leur Vainqueur, le Texte de la Bible ne fut plus entendu par le Peuple, & il falut le lui expliquer en Chaldaïque. Dépuis le tems d'Eſdras, dit Maimonide, ce que le Lecteur lit de la Loi, un Interprete l'explique au Peuple ; c'eſt ce qui a donné lieu de faire des Paraphraſes en Chaldéen peu different du Syriaque qui étoit la Langue des Juifs du tems de Nôtre Seigneur. On les appelle *Targumin*, & au ſingulier *Targum*. C'eſt un mot Chaldaïque qui ſignifie explication ; c'eſt quelquefois une Verſion exacte de mot à mot, quelquefois de ſens pour ſens.

Les Juifs partagent ces Paraphraſes en trois Claſſes, comme les Livres de la Bible. Les Paraphraſes de la Loi, celle des Prophetes, & celles des Livres Saints ou *Agiographes*. La Paraphraſe du Pentateuque a été faite par *Onkelos*, ou *Onkeloſos* qui vivoit 40. ans devant la Naiſſance de JESUS-CHRIST, & qui étoit Diſciple du grand Hillel. Elle eſt non ſeulement la plus ancienne ; mais la plus fameuſe. C'eſt une erreur groſſiere de l'attribuer à cet *Aquila* du Pont, dont nous avons parlé, qui n'a écrit que cent trente ans aprés JESUS-CHRIST la Paraphraſe des Prophetes, à l'exception de Daniël, eſt l'Ouvrage de Jonathan. Benuſiel qui étoit Contemporain *d'Onkelos*. Il paroît il n'y a pas long-tems une Paraphraſe du Pentateuque ſous le nom du même Auteur.

Une preuve de l'Antiquité de ces deux Paraphraſes, c'eſt

que tous les Commentaires des Juifs les citent. La Paraphrase des Agiographes est attribuée à Joseph l'aveugle ou le louche. Elle n'est que du cinquiéme Siécle. On le voit par de certaines choses qu'il rapporte ; les Peres de l'Eglise ne font aucune mention de ces Paraphrases ; mais il ne faut pas s'en étonner, ils ne savoient pas l'Hebreu. Au reste ces Parahprases sont avantageuses à la Religion. On y trouve expliqués du Messie, quantité de passages que les Rabins voudroient bien maintenant nous arracher. Ils ne les ont donc pas supposés pour nous faire plaisir. On ne peut pas douter qu'elles ne soient trés-anciennes, & qu'elles n'aïent été faites au moins du tems des Auteurs dont elles portent le nom, le consentement unanime des Juifs est convainquant, & qui pourroit s'imaginer que ces Paraphrases n'aïent pas été composées lorsque le Chaldéen étoit la Langue populaire, quand les Juifs ne l'ont plus parlé, se seroient-il avisé de les faire ? Enfin l'aplïcation de quantité de passage du Messie est une marque de leur antiquité. Leurs Auteurs étant voisins des derniers Prophetes, ils ont été instruits de leurs traditions. Les Juifs disant que Jonathan a receu ses explications de Zacharie d'Aggée & de Malachie, & qu'*Onkelos* a ramassé les sentimens des Rabins *Eliesер* & *Iehosua*. On y trouve des choses singulieres sur le Verbe, par qui tout a été fait, & qui ont beaucoup de raport avec le commencement de l'Evangile de S. Jean. Bechius a publié depuis peu une Paraphrase Chaldaïque sur les Paralipomenes, qu'il avoit trouvée dans une Bibliotheque d'Allemagne. Tout le monde ne demeure pas d'accord de l'antiquité de ces Paraphrases. J'ai raporté le sentiment des plus habiles Critiques. C'est dans leur Livre qu'il faut chercher l'éclaircissement des difficultés qu'on peut proposer contre ces Paraphrases de quelque siécle qu'elles soient, certainement ce sont les Juifs qui nous les ont conservées. C'est d'eux que nous les avons ; ainsi elles ont une autorité entiere dans les disputes que nous avons avec eux.

Leur antiquité.

Verſions Latines nouvelles.

Les autres Verſions de la Bible ont leur utilité, en les comparant les unes avec les autres ; un homme un peu habile, quoi qu'il ne ſache ni Hebreu, ni Grec peut entrer dans l'energie du Texte original. Voici les plus celebres de ces Verſions. Pagnin Dominicain a le premier aprés ſaint Jerôme traduit l'ancien Teſtament ſur l'Hebreu. Elle fut imprimée à Lion l'année 1521. Arias Montanus la retoucha, & la rendit encore plus exacte. Munſter en fit une autre, mais dans un Latin Barbare, & qui écorche l'oreille. Il eſt venu aprés Pagnin une foule d'Interpretes. Leon le Juif qui n'étoit pourtant pas Juif, & ne laiſſoit pas de ſavoir trés-bien l'Hebreu, en avoit commencé une troiſiéme qui fut imprimé à Zurich. Bibliander l'a achevée. C'eſt cette Verſion que Robert Etienne, ſans en nommer les Auteurs, fit imprimer avec la Vulgate, & les Notes de Vatable, *Tremellius* & *Iunius* en ont donné une de leur façon. A preſent ſont venus *Caſtalion*, *Maluenda* & *Schimideus* le dernier de tous.

Toutes ces Verſions ſont fort differentes des anciennes. Cette difference vient de ce que les nouveaux Traducteurs ont ſuivi la Critique, & le ſentiment des Maſſorettes, & des autres Grammairiens Juifs. J'ai déja dit que ces Rabins en ponctuant l'Hebreu, ils en avoient pu changer l'interpretation en même tems qu'ils en changeoient la lecture. Outre qu'il ne s'eſt pas pu faire qu'il n'y eut de la diverſité dans les Exemplaires, & que les Anciens en quelques endroits n'aïent lu d'une maniere, & les nouveaux d'une autre. Le Talmud parle ſouvent de ces varietés, les Anciennes Verſions ſont trés-utiles pour nous apprendre quel ſens on a donné dans les premiers tems à l'Ecriture, & pour montrer les differences qui s'étoient gliſſées dans les divers Exemplaires dont ſe ſont ſervi les Auteurs de ces anciennes Verſions. La Verſion Syriaque eſt digne de veneration, car dés l'établiſſement de la Religion, les Egliſes d'Orient s'en ſont ſervies à l'exemple d'Antioche Capitale de Syrie, où le nom de Chrêtien a été premierement donné aux Diſciples

Pourquoi elles ſont differentes des anciennes.

Verſion Syriaque.

ciples de JESUS-CHRIST & du Patriarchat de laquelle toutes les Egliſes d'Orient dépendoient long-tems devant le Concile de Nicée. Cette Langue ſubſiſte encore parmi les Maronites qui habitent le Mont-Liban, & parmi les autres Chrêtiens de ce Païs-là; mais c'eſt une Langue conſacrée aux Livres Divins, & aux Offices Eccleſiaſtiques. Hors de là elle n'eſt pas en uſage, le Syriaque eſt une Dialecte du Caldéen.

Quand apportée en Europe.

Vidman Stadius Chancelier de l'Empereur Ferdinand, eſt le premier en Europe qui ait fait imprimer le Nouveau Teſtament Syriaque, & ce fut l'année 1555. il prétendit montrer que c'eſt en cette Langue que JESUS-CHRIST & les Apôtres avoient parlé; mais bien de Gens ne ſont pas de ſon ſentiment. Ils croïent que JESUS-CHRIST a parlé le Chaldéen, tel qu'il eſt dans les Paraphraſes des Juifs, ou du moins un langage qui en approche fort. En effet les mots que les Evangeliſtes ont inſerés dans l'Evangile ne ſont ni Hebreux, ni Caldéens, ni Syriaque, mais ils en ſont tirés; cependant les Evangeliſtes diſent que ces mots ſont Hebreux; mais c'eſt par oppoſition au Grec & au Latin, & parce que c'étoit la Langue des Juifs qui ſont Hebreux. Le Syriaque d'aujourd'hui a ſes caractéres qui ſont differens de ceux des Hebreux & des Samaritains. Cependant on l'écrit aſſez ſouvent avec des caracteres Hebreux. Il faut remarquer qu'il y a deux Verſions Syriaques; l'ancienne dans laquelle le Vieux Teſtament a été traduit ſur l'Hebreu, & le Nouveau ſur le Grec. Celle-là eſt ſans contredit la Verſion la plus ancienne qui ſe ſoit faite dans l'Egliſe. Les Maronites s'en ſervent dans leurs Offices Eccleſiaſtiques, la nouvelle qui a été faite ſur le Grec, s'appelle nouvelle par rapport à l'autre; car de ſavans hommes ont prouvé qu'il y a plus de mille ans qu'elle eſt faite; par où l'on peut juger qu'elle eſt l'antiquité de la premiere.

Verſion Arabique.

Comme l'Arabe eſt devenu la Langue vulgaire de preſque tout l'Orient, outre la Verſion Syriaque qui n'eſt entenduë que des Savans; il y en a d'autres en Arabe, dont non

seulement les Maronites & les autres Chrêtiens de l'Asie, mais les Juifs & les Samaritains se servent. Rabin Saadras en publia une du Penthateuque qu'un habile homme croit être peu differente de celle qui se trouve dans la Polyglotte de Paris. La plus grande partie de ces Versions Arabes sont faites sur le Grec. Les Chrêtiens d'Orient en ont deux entieres ; on ne sait ni les Auteurs de ces Versions, ni le tems où elles ont été faites.

Version Æthiopique.

Les Æthiopiens ont aussi l'Ecriture traduite en leur Langue ; mais il n'a encore paru qu'une partie de cette Version. Jacques Tavose, ou Tavvuse a traduit le Penthateuque en Persan, & les Juifs le firent imprimer à Constantinople l'année 1551.

Je finis ce Chapitre par les Versions nouvelles qui ont été faites en Europe par les diverses Nations chacune en sa Langue. Jacques premier Roi d'Angleterre fit traduire la Bible en Anglois sur l'Hebreu. Le Synode de Dordrech ordonna qu'il en fût faite une Version en Holandois. Luther en fit une en Allemand. Les Theologiens de Geneve en ont une en François, & une en Italien. Les Juifs d'Espagne en avoient aussi une en Espagnol. Je ne parle point de nos Versions Françoises dans les Auteurs nous sont connus.

## CHAPITRE VIII.

### *Des plus fameuses Editions de la Bible.*

Tradition des Juifs sur les Exemplaires de la Bible.

C'Est une Tradition receuë parmi les Juifs que Moïse donna à chaque Chef des Tribus un Exemplaire de la Loi, lequel chaque particulier copia ensuite. Maimonide dit qu'il y a un commandement exprés qui oblige chaque Israëlite de copier pour soi le Penthateuque. Quand un Pere en auroit laissé un à son Enfant, il n'est pas dispensé par là de cette obligation ; & ceux qui ne savent pas écrire, doivent s'en faire copier un ; mais aussi ce Livre écrit de

sa propre main, c'est comme si on l'avoit receu au Mont Sinaï. Le Roi même devoit en écrire deux, l'un comme particulier, l'autre comme Roi, suivant les paroles du Deuteronome. *Lorsqu'un jour il sera assis sur le Trône; il écrira pour lui un Exemplaire de la Loi.* Les Juifs ont suivi en ceci leur genie ordinaire. Ils ont porté l'exactitude jusqu'à la superstition; il ne faut pas moins de vingt conditions selon eux, afin qu'une copie soit pure, & digne d'être lüe en pleine Synagogue; mais je ne m'amuserai pas à rapporter ici ces minuties. Je ne garantis pas la Tradition des Juifs pour ces douze Exemplaires donnés aux Chefs des Tribus; mais il est indubitable que Dieu a si bien veillé à la conservation de l'Ecriture, qu'il ne s'y est pas glissé la moindre erreur contre la Foi, ni contre la Morale. Pendant la Captivité les Juifs negligerent beaucoup leurs Livres Sacrés. Lorsqu'elle fut finie, Esdras & les hommes de la grande Synagogue ramasserent tout ce qu'ils pûrent trouver d'Exemplaires, & les aïant revû & examiné avec beaucoup d'exactitude, rétablirent l'Ecriture dans sa premiere pureté, & dresserent ce qu'on appelle le Canon des Juifs. Ces hommes de la grande Synagogue avoient parmi eux des Prophetes tels qu'Aggée, Zacharie & Malachie; quelques-uns y ajoûtent Daniël, sans parler d'Esdras qui étoit à leur Tête; de sorte que leur travail doit être regardé comme l'Ouvrage du S. Esprit. Ce que dit l'Auteur du quatriéme Livre d'Esdras, que tous les Exemplaires des Livres Saints aïant été brûlés avec le Temple, Esdras inspiré de Dieu, les refit tout de Nouveau, est une histoire apocryphe.

Cap. 17. vers. 18.

Comment l'Ecriture a été rétablie par Esdras.

Cap. 14. vers. 21.

Les anciens Juifs n'étoient ni habiles Grammairiens, ni grands Critiques; ils s'appliquoient peu à avoir des Exemplaires corrects. De là vient cette grande difference de leurs Exemplaires, qui en a produit un autre dans les anciennes Versions, chaque Interprete aïant suivi celui qui lui étoit tombé entre les mains. Ce n'est qu'environ le cinquiéme Siécle que les Rabins de Tiberiade se donnerent le soin d'avoir des Exemplaires exacts, & de corriger toutes les fautes

Exemplaires de l'ancien Testament corrigés par les Massoretes.

que le tems, & la negligence avoient causé dans le Texte. J'ai parlé de leur Critique qui s'appelle la Massore, des points, & des voïelles qu'ils ont ajoûtés au Texte pour fixer le sens des mots, des varietés qu'ils ont eu soin de marquer avec des Notes dans la marge, & dans le Texte, & des explications qu'ils ont données en suivant la Tradition; mais quelques laborieux, & quelque exacts qu'aïent été les Massorettes, quelque facilité qu'ils aïent euë à recouvrer des Copies fideles, il ne faut pas les suivre aveuglement. Qui sait s'ils se sont toûjours scrupuleusement attachés à la Tradition, & s'ils n'ont point trop donné à leurs conjectures? Avant l'Imprimerie, les Juifs estimoient infiniment deux Exemplaires sur lesquels tous les autres étoient copiés. Celui d'Hillel, & celui de Babilone, mais depuis que l'Imprimerie a été trouvée, le Texte Hebreu a été imprimé une infinité de fois par les Juifs, & par les Chrêtiens, sans qu'il y ait eu d'autre difference entre les diverses impressions, que celle qu'a causé l'habileté ou la negligence des Imprimeurs.

Diverses Editions. La Version des Septante.

Il y avoit aussi dés les premiers Siécles de l'Eglise differentes Editions de la Version des Septante. Comme il s'y étoit glissé des fautes; le Martyr Lucien entreprit de la recevoir, d'en corriger les fautes des Copistes, & d'en publier un Exemplaire plus fidele. Hesychius fit la même chose de son côté, comme aussi Eusebe; ce qu'ils firent fut comme trois differentes Editions de cette Version. S. Jerôme aussi comme nous l'avons dit, travailla sur cette Version, & rétablit ce que le nombre infini de Copistes qui l'avoient repanduë en tant de Nations differentes, avoient alteré. Cette alteration lui paru si grande qu'il crut que c'étoit une necessité de faire une nouvelle Traduction sur l'Hebreu. De ces trois anciennes Editions qui ont precedé celle de S. Jerôme, l'Egipte suivit l'Edition d'Hesychius, la Palestine celle d'Eusebe, & Constantinople celle du Martyr Lucien. Dans ces derniers Siécles les fameuses Editions du Grec des Septante, sont celles d'Alcala, qui est dans la

Polyglotte de Paris, & celle du Vatican de l'année 1687. Elles sont assés differentes, cette diversité vient des Exemplaires qu'ont suivi ceux qui ont eu la conduite de ces Editions, mais aussi de leur prévention. Ceux qui travaillerent à l'Edition que le Cardinal Ximenes fit faire à Alcala, tâcherent autant qu'ils purent de la rendre conforme au Texte Hebreu tel que nous l'avons. Ceux qui eurent soin de l'Edition Vaticane, eurent égard aux Passages de cette Version, qu'ils croïent trouver dans les Anciens Peres. Il s'en est faite une autre à Venise par Alde Manuce, qui a été imprimée en Allemagne : celle qui est dans la Polyglotte d'Angleterre a été corrigée sur un Manuscrit d'Alexandrie fort ancien.

Edition de la Vulgate par Sixte V.

Pour la Vulgate Latine, il seroit inutile de raporter les diverses impressions qui en ont été faites, depuis que l'Art de l'Imprimerie a été trouvé. Le nombre en est infini. Je ne parlerai ici que l'Edition faite à Rome par l'ordre de Sixte-Quint, dans laquelle nonobstant que le Concile de Trente eut declaré la Vulgate authentique, les Docteurs qui conduisoient l'Ouvrage, ont corrigé & changé bien des endroits. Malgré ces corrections Clement VIII. n'approuva pas cette Edition, il en fit faire une seconde plus exacte, & c'est sur celle-là que toutes les Bibles Latines sont imprimées.

Polyglottes.

Il ne me reste qu'à parler des Polyglottes ; ce mot est Grec, & signifie une Bible en plusieurs Langues. On donne ce nom à celles où est imprimé le Texte Original avec une ou plusieurs Versions. La plus ancienne de ces Polyglottes sont celles d'Origene. Je dis celles d'Origene, parce qu'il en fit trois. La premiere étoit composée des quatre Versions des Septante, d'Aquila, de Symmaque, & de Theodotion, à cause de cela il l'appella Tetraple. Il ajoûta dans la seconde le Texte Hebreu en caracteres Hebreux, & en caracteres Grecs ; il lui donna le nom d'Exaple. La troisiéme fut encore augmentée de deux Versions Grecques dont il ignoroit les Auteurs, & il l'appella Octaple. Ces noms de *Tetraple*,

*d'Exaple*, *d'Octaple* ſont Grecs, & marquent que la premiere Edition étoit en quatre colomnes, que la ſeconde en avoit ſix, & la troiſiéme huit colomnes. Ainſi toutes ces differentes Verſions étoient rangées à côté les unes des autres. Cela faiſoit pluſieurs Volumes d'un prix infini en ce tems-là. Pour abreger une ſi vaſte Edition, & donner plus de facilité pout l'avoir, Origene en fit une nouvelle où il ne mit que la Verſion des Septante, dans laquelle il marquoit avec de certaines marques tout ce qu'on pouvoit en quelque façon trouver dans les Octaples même; car on voïoit dans cet abregé ce qui étoit ou ce qui n'étoit pas dans l'Hebreu : c'eſt-à-dire la difference de la Verſion & de l'Original. Ces marques conſiſtoient dans une étoile, & dans une petite barre qui ſe terminoit en pointe comme une broche. Origene mettoit une étoile où les Septante n'exprimoient qu'une partie du Texte, & le ſupléoït de la Verſion de Theodotion; lorſqu'ils diſoient plus, il y joignoit cette barre ou broche. C'eſt le ſigne dont ſe ſervoient autrefois les Critiques pour percer pour ainſi parler, un mot qu'ils croïoient ſuperflus; comme ils ſe ſervoient d'une petite étoile pour marquer qu'un mot s'étoit comme eclipſé & diſparu. Dans la ſuite, la negligence, & la malhabileté des Copiſtes aïant confondu toutes ces diſtinctions, & toutes ces marques, cet Ouvrage fut tellement défiguré, que l'on ne connut plus la Verſion des Septante. Elle ſe trouva confonduë avec celle de Theodotion.

Diverſes Editions des Polyglottes.

Depuis que l'Imprimerie a été en uſage, la premiere Polyglotte qui a été donnée au Public, eſt celle d'Alcala. Le fameux Cardinal Ximenes en donna le deſſein, & en fit la dépenſe. Elle fut imprimée en 1515. en ſix Volumes où ſont l'Hebreu, la Vulgate, le Grec des Septante, la Paraphraſe Chaldaïque *d'Onkelos*, & une Traduction Latine. Le Nouveau Teſtament eſt en Grec & en Latin. On y a ajoûté des Préfaces des Grammaires, des Dictionnaires, & des Tables. La Polyglotte d'Anvers dont Philippe II. fit les frais, eſt non ſeulement plus ample. Mais elle eſt

imprimée en plus beaux caracteres, & sur de meilleur papier, Elle est en huit Tomes. On y trouve de plus que dans celle d'Espagne, la Paraphrase Chaldaïque presque toute entiere, une Version interlineaire de l'ancien Testament, une Version Syriaque du Nouveau Testament, imprimée en deux sortes de caracteres Syriaque, & Hebreux par les soins de Fabricius Boderianus. Arias Montanus eut la direction de tout l'Ouvrage qu'il enrichit de Dictionnaires, de plusieurs traités qui servent à l'intelligence generale de l'Ecriture. Cette edition parut l'an 1571. celle de Paris est venuë ensuite. L'Illustre Michel de Jay l'entreprit, & fut aidé par le Pere Morin, & par deux Savans Maronites. Outre tout ce qu'il y a dans les autres, on y trouve le Pentateuque Samaritain avec sa Version dans leur Langue Vulgaire, une Version Syriaque de l'ancien Testament, une Arabique de l'ancien & du Nouveau. Cette Bible est en dix Volumes. Le papier & les caracteres sont de la derniere beauté; mais l'Ouvrage est imparfait, faute de Prologomenes, & d'introductions qui furent commencés, & ne furent pas achevés; ils n'ont du moins jamais été imprimés. La plus ample des Polyglottes est celle d'Angleterre. On y a ajoûté la Version Æthiopique, & la Persique avec des Préfaces, & des Traités trés-utiles. Valton en est l'Auteur, l'impression n'en est pas si belle que celle de Paris; mais elle a un grand avantage, c'est qu'on y voit d'une seule vuë le Texte, & toutes les Versions avec les Paraphrases. En ouvrant le Livre, tout cela se presente dans les deux pages: ce qui ne se trouve dans les autres Polyglottes, que dans des Tomes separez.

Polyglotte de Paris.

Polyglotte d'Angleterre.

On peut mettre au nombre des Polyglottes, l'édition de Venise, où est l'Hebreu avec les Paraphrases Chaldaïques, & des Notes des Rabins. Bomberg la dõna au public l'an 1517. elle fut reimprimée plus correctement l'an 1528. Buxtorfe la fit encore imprimer à Basle l'an 1618. S. André fameux Imprimeur, imprima une autre Polyglotte en 1599. où est le Texte Hebreu avec la Version Latine de Leon Juda, le

Grec des Septante avec une Verſion Latine, & des Notes de Vatable. Ce ſont là les plus celebres Polyglottes que nous avons, il ſeroit inutile de vouloir parler de toutes.

## CHAPITRE IX.

### *Differentes manieres d'expliquer l'Ecriture.*

### *Regles pour l'expliquer, Auteurs illuſtres qui l'ont commentée.*

Il faut diſtinguer le ſens propre de l'Ecriture du ſens metaphorique.

TOut ce que nous avons dit juſqu'ici, jette tant de jour dans l'Ecriture, que le Lecteur s'empreſſe déja ſans doute d'en entreprendre la lecture; il faut pourtant que je l'arrête encore ici un moment, & que je lui donne une idée des divers ſens dont ce Livre Divin eſt ſuſceptible; c'eſt une des choſes les plus importantes. On doit d'abord diſtinguer dans la Bible comme dans les autres Livres, le ſens propre des mots du ſens metaphorique. Dieu y parle aux hommes un langage humain. On ne trouve dans l'Ecriture, dit S. Auguſtin aucune expreſſion qui ne ſoit du langage ordinaire. A la verité c'eſt un Dieu qui parle, mais il parle à des hommes. Or comme rien n'eſt plus ordinaire dans le langage des hommes que les Metaphores, il ne faut pas s'étonner ſi l'Ecriture en eſt remplie. La ſuite apprend ſeule à diſtinguer le ſens propre du ſens Metaphorique; lorſque par exemple, un homme cruel eſt appellé un Loup, ou que l'on donne à un ruſé le nom d'un Renard; lorſque les Peuples Barbares ſont nommés des Serpens, & des Dragons. Quand JESUS-CHRIST eſt qualifié tantôt un Agneau tantôt une pierre, quelquefois un Lion, quelquefois une Vigne, on voit ſans peine que ce n'eſt qu'à cauſe de quelque reſſemblance, que ces noms leur ſont appliqués. Ces autres expreſſions qui ſe trouvent dans l'Ecriture ſont auſſi metaphoriques, la bouche de l'épée pour dire le tranchant,

Utilité & neceſſité des metaphores.

de

de l'épée, la moëlle du froment, pour le froment le plus pur, le bâton du pain, pour un pain nourriſſant. Ces metaphores ſont même quelquefois plus vives, & plus agreables que les expreſſions ſimples. Ajoûtés que comme a remarqué S. Auguſtin, les Auteurs ſacrés ne trouvant pas des mots propres pour exprimer leurs penſées, ont été contrains de recourir aux mots figurés. En effet ces metaphores ſont comme des voiles qui cachent certains objets que la bien-ſeance veut que l'on ne preſente pas aux yeux ſans cela; c'eſt ainſi que ſous le mot de pied, l'Ecriture comprend toutes les parties inferieures du corps; comme on voit dans cet exemple; *Sephora prit une pierre tranchante, elle coupa le prépuce de ſon fils, & toucha ſes pieds.* L'eau des pieds ſe prend pour l'urine. Exod. c.4. 25.

Ce n'eſt pas ſeulement par l'uſage frequent des Metaphores que le langage de l'Ecriture convient au langage ordinaire; il en approche encore; parce qu'il s'accommode aux idées, & à la maniére de concevoir des hommes. D'où vient qu'elle parle de Dieu comme s'il avoit un corps, & qu'il nous reſſemblât. Non ſeulement elle lui donne des yeux, une bouche, & des mains; elle lui attribuë de la colere, de la compaſſion, de la fureur, & quelques autres de nos paſſions. Par là, elle nous repreſente Dieu, non tel, qu'il eſt, ni comme la raiſon nous le fait connoître; mais comme l'imagination a accoûtumé de ſe le figurer, malgré les lumieres de la raiſon & de la Foi. Or ni les Metaphores ni cette maniere de parler de Dieu ne peuvent étre un ſujet d'erreur qu'à des perſonnes groſſieres, & qui n'auroient aucune teinture des Lettres, puiſque les Livres des Prophanes ſont pleins de ſemblables façons de parler. Les perſonnes intelligentes voïent ſans peine comment il faut les prendre; mais ce que la Bible a de particulier, & qui la diſtingue de tous les autres Livres, c'eſt qu'outre le ſens litteral elle en a un autre tout ſpirituel. L'un eſt le ſens des mots; l'autre eſt en quelque maniére le ſens de l'Auteur. J'ai déja touché la raiſon qui produit ces deux ſens de l'Ecriture,

L'Ecriture s'accommode à nôtre maniere de concevoir.

Sens Litteral & ſens ſpirituel de l'Ecriture.

lorsque j'ai dit aprés les Apôtres, & les Peres de l'Egliſe, que tout l'ancien Teſtament n'étoit qu'une ombre, & une figure.

Ce qui exprime les figures eſt le ſens litteral, ce qui eſt figuré par ces ombres, eſt le ſens ſpirituel, qu'on appelle auſſi ſens myſtique; parce qu'il eſt myſterieux, & caché. On peut partager les figures de l'ancien Teſtament en legales, en hiſtoriques, & en naturelles. Les figures legales ſont tout ce qui regarde le Temple, l'Autel, le Tabernacle, les Sacrifices, & les Cerémonies de la Loi de Moïſe. Les Hiſtoriques comprennent les Evenemens & les traits divers qui compoſent l'Hiſtoire du Peuple Juif, comme par exemple, le Mariage d'Abraham avec deux femmes, l'une libre, & l'autre Eſclave; la naiſſance d'Iſaac, & d'Iſmaël, l'Hiſtoire de Jacob & d'Eſaü, celle du Serpent d'Airain.

Trois ſortes de figures dans l'Ecriture.

Lorſque nous avons rapporté toutes ces Hiſtoires, nous avons vû que c'étoient des Images de ce que le Meſſie devoit faire un jour. Les Juifs en conviennent; & JESUS-CHRIST lui-même dans ſon Evangile, & S. Paul dans les Epîtres nous expliquent les myſteres cachez ſous ces Hiſtoires; & comment toutes les ceremonies legales, & tout ce qui ſe faiſoit dans le Temple regardoit JESUS-CHRIST & le repreſentoit en differentes manieres, comme nous l'avons remarqué.

Enfin les figures naturelles comprennent tout ce que Moïſe a écrit de l'Univers, de la creation, de la chute du premier homme du Deluge, de l'Arche de Noé. Toutes ces choſes étoient encore des peintures myſterieuſes, des emblemes qui repreſentoient à l'eſprit autre choſe que ce que les yeux du corps y voïoient. Auſſi S. Paul compare le ſecond Adam avec le premier & y trouve de ſi beaux rapports, le Mont Sinaï & la Ville de Jeruſalem avec l'Egliſe & le Ciel. S. Pierre regarde le Deluge & ce qui arriva à la Famille de Noé comme une figure de ce qui arrive aux Chrêtiens dans leur Baptême.

Divers ſens myſtiques.

Le ſens myſtique ſe diviſe en Allegorique, Anagogique,

& Tropologique : le sens allegorique, c'est lorsque dans une chose qu'on exprime, il en faut entendre une autre. Ainsi souvent sous les noms de Salomon, & de David, celui de JESUS-CHRIST se trouve caché ; de maniére que ce que l'on dit de ces Princes convient mieux à JESUS-CHRIST qu'à eux. Ces paroles du Pseaume ; *le Seigneur a dit à mon Seigneur, asseïez vous à ma droite*, s'entendent de David lorsqu'il choisit Salomon pour lui succeder ; mais elles sont plus justes à l'égard de JESUS-CHRIST ; car ainsi qu'il le dit lui-même. Comment David peut-il appeller son propre fils son Seigneur. S. Paul dans l'Epître aux Galates dit que le Mariage d'Abraham avec Agar, & Sara, la naissance d'Isaac, & d'Ismaël, & tout le reste de leur Histoire est une allegorie des deux alliances, des deux Peuples, & des deux Jerusalem. Ps. 109. 1

Sens Anagogique.

Le sens anagogique, explique de JESUS-CHRIST ou de la felicité éternelle, ce qui est dit dans l'Ecriture dans ce sens. La Terre promise c'est le Ciel, la Jerusalem de la Terre, c'est la Jerusalem Celeste, l'homme formé d'abord de la Terre, animé ensuite du soufle de Dieu, est l'imagé de l'homme revêtu maintenant d'un corps corruptible, qui ressuscitera un jour immortel.

Sens Tropologique.

Le sens Tropologique, ou moral tiré des instructions, & des régles de Morale, de la Lettre de l'Ecriture. La Loi défend de lier la bouche au Bœuf qui bat le blé. S. Paul se sert de ce précepte de Moise pour établir l'obligation qu'ont les Fideles de fournir aux Ministres de l'Evangile tout ce qui leur est necessaire. Les Peres de l'Eglise qui en expliquant les Livres Saints à leurs Peuples songeoient plûtôt à former des Saints qu'à faire des Savans se sont beaucoup attachés à ce sens. Dans cette vûë ils ont negligé le sens Litteral, non qu'ils l'ignorassent, à Dieu ne plaise qu'on fasse cette injure à de si grands hommes ; mais c'est qu'il ne s'accommodot pas au dessein qu'ils se proposoient. JESUS-CHRIST leur en a donné lui-même l'exemple, lorsqu'il opose à l'impenitence & à l'obstination des Juifs

Pourquoi les Peres s'y sont attachés.

la docilité & la penitence des Ninivites, & qu'il assure que la Reine du Midi se levera au jour du Jugement pour les condamner. Quelles instructions. S. Paul ne tire-t'il pas de tout ce qui arriva aux Israëlites dans le Desert ?

C'est sur ce modéle que les Peres ont expliqué l'Ecriture au Peuple ; mais lorsqu'ils ont écrit contre les Heresies, ils les ont combattuës par le sens Litteral, qu'ils ont developé d'une maniére invincible. Il ne faut pourtant pas s'imaginer que les preuves fondées sur le sens spirituel n'aïent aucune force. Ce sens étoit reçu par les Juifs. On le voit par la Paraphrase Chaldaïque, par Philon qui explique les allegories de la Loi. Ainsi à leur égard ce sens tenoit lieu de principe reconnu, & de chose avoüée. Les Juifs nouveaux distinguent aussi deux sens dans l'Ecriture, le Litteral qu'ils appellent *Peschuth*, c'est-à-dire nud, simple ce qui se dit d'un homme qu'on a dépoüillé de ses vétemens. Ils appellent *Piruſch* l'exposition de ce sens Litteral nud simple ; & *Piruſchim* les Commentaires. Ils donnent le nom de *Midraſchim* aux explications Allegoriques. Ce mot vient de *Daraſch* qui signifie chercher ; car le sens mystique est une chose qu'il faut chercher en foüillant, & qui ne s'offre pas d'abord à l'esprit.

Etude du sens Litteral la plus importante.

Tout le monde convient qu'il faut d'abord s'appliquer au sens Litteral de l'Ecriture ; qui est le fondement des autres, quand l'on en a bien penetré le sens naturel, il est facile aprés cela de s'en servir. On sait distinguer les divers usages qu'on en peut faire ; on s'accommode à son sujet, aux endroits que l'on explique, & aux gens à qui l'on parle. Outre qu'il y a une infinité de passages dans l'Ecriture qui regardent la Morale, qu'il faut prendre dans le sens litteral, c'est-à-dire dans le sens que les Ecrivains sacrez leur ont donné par l'inspiration du saint Esprit ; qui a pu sans doute fournir à ces Ecrivains les expressions naturelles & propres pour exprimer ce sens. C'est donc ce qu'il faudroit chercher dans l'Ecriture avec le même soin qu'on tâche de pénetrer dans le sens de tout Auteur. On ne s'avise pas de vouloir

deviner ce qu'il penſe, mais on tâche de le connoître certainement en peſant la force des paroles dont il ſe ſert. Quelles riches penſées ne fourniroient point l'Ecriture priſe ſelon la force de ſes termes, c'eſt-à-dire dans le ſens que nous pouvons croire être le veritable ſens du ſaint Eſprit, puiſqu'il a porté les Ecrivains ſacrés à emploïer ces termes. Celui dis-je qui auroit bien penetré le ſens naturel de l'Ecriture auroit un riche fond, & ſeroit en état de diſtribuer aux Peuples de grands tréſors ; tandis que les autres ne leur debitent en prêchant que des choſes frivoles & inutiles, & ſi éloignées de l'eſprit des Auteurs ſacrez qu'on n'oſeroit dire que ces Prédicateurs ſont animez du ſaint Eſprit.

Voici quelques Régles qu'il faut ſuivre pour entrer dans le vrai ſens de l'Ecriture.

## I. Regle.

La premiere Régle, & la plus eſſentielle pour bien entendre l'Ecriture ; c'eſt de s'attacher au ſens que l'Egliſe lui donne principalement dans les matiéres de la Foi. J'entends par l'Egliſe, les deciſions des Conciles, & le conſentement de la plus grande partie des SS. Peres. Il n'y a pas de guide plus ſûr que la Tradition. C'eſt elle qui a reglé la lettre même de l'Ecriture ; car l'Original aïant été écrit ſans points comme nous l'avons vû, & le même mot pouvant par conſequent être lû differemment, la Tradition a appris comment on devoit le lire. C'eſt cette même Tradition qui nous aſſeure que l'Ecriture eſt un Livre Divin, qu'il n'eſt point ſuppoſé, qu'il n'eſt point apocriphe. C'eſt pourquoi S. Auguſtin dit de l'Evangile même qu'il n'y auroit point de Foi ſi l'autorité de l'Egliſe Catholique ne l'y obligeoit ; ſans doute parce que nous ſavons par le canal de la Tradition qui ſe conſerve dans l'Egliſe répanduë par tout le monde, que l'Evangile eſt une veritable Hiſtoire, que les faits qu'elle contient ſont veritables.

Outre cela ſi l'Ecriture n'étoit ſuſceptible de pluſieurs ſens, qu'on ne pût abſolument lui en donner de faux, il n'y

auroit point d'hereſie. Ce qui n'eſt pas ; puiſqu'il y en a toûjours eu qui toutes ſe fondent ſur l'Ecriture, mal entenduë : auſſi comme le dit le même Tertullien, c'eſt cette même Ecriture qui fournit des armes pour les combattre? N'eſt-il donc pas raiſonnable d'apprendre ſon veritable ſens de ceux qui l'ont appris de la bouche des Auteurs mêmes des Livres de l'Ecriture. Les Apôtres n'ont pas donné à l'Egliſe la ſeule Lettre, ils y ont joint l'Eſprit ; ils ont eu ſoin de laiſſer à leurs Diſciples l'intelligence de leurs écrits ; afin qu'à leur tour ils la laiſſaſſent à leurs Succeſſeurs, & qu'ainſi leur doctrine ſe conſervât pure, & paſsât juſqu'aux derniers Siécles par le canal de la Tradition. C'eſt ce que S. Paul dit formellement à Timothée. *Gardés avec ſoin ce que je vous ai enſeigné en preſence de beaucoup de Témoins, & donnés-le en dépôt à des perſonnes capables d'enſeigner les autres.*

Ep. 2. v. 2.

## II. Regle.

Les Auteurs des Livres Sacrés, non ſeulement ont dit la verité, ils ont encore parlé d'une maniére ſenſée & raiſonnable, lors donc que le ſens Litteral de leurs paroles n'enferme aucune abſurdité, c'eſt le veritable ſens, & l'on ne doit recourir à l'Allegorie, & à la Metaphore, que quand le ſens propre eſt abſurde, parceque le ſaint Eſprit ne peut inſpirer des abſurdités. Mais auſſi des Auteurs ſenſés, n'emploïent pas auſſi toûjours des termes impropres ou figurés.

## III. Regle.

Lorſque la même choſe eſt exprimée obſcurement dans un endroit, & clairement dans l'autre, ce qui eſt clair doit ſervir de régle pour expliquer ce qui eſt obſcur ; & les lumieres d'un paſſage doivent diſſiper les tenebres de l'autre.

## IV. Regle.

Rien n'eſt plus utile pour penetrer le ſens d'un Auteur, que de ſavoir le but qu'il s'eſt propoſé. Il eſt donc important

de connoître quel caractére il soûtient, à quelle occasion, pour qui, & contre qui il écrit. Or tout le monde convient que le but de l'ancien Testament est de representer JESUS-CHRIST; mais JESUS-CHRIST caché sous le voile des Figures, & sous l'obscurité des Propheties. Le but du Nouveau Testament est de montrer JESUS-CRHIST, à découvert, & de faire voir qu'il est la verité des Figures, & l'accomplissement des Propheties; ainsi les deux Testamens se regardent, & s'expliquent l'un l'autre. Le Nouveau Testament, dit S. Augustin, est caché dans l'ancien, & l'ancien est manifesté dans le nouveau. C'est donc une regle trés-importante de regarder JESUS-CHRIST dans l'Ecriture de ces deux maniéres, & comme caché dans la Loi, & comme manifesté dans l'Evangile.

## V. REGLE.

Lorsqu'un passage est obscur, il faut faire une grande attention sur ce qui précede, & sur ce qui suit. Cét examen & ce rapport découvrent le veritable sens.

## VI. REGLE.

L'Ecriture paroît quelquefois se contredire. Voici des remarques qui sont comme la clef de ces contrarietés. Premierement lorsque deux Auteurs ont manifestement la même pensée, les diverses maniéres, dont ils l'expriment, ne forment pas une contradiction. Un Evangeliste fait dire à S. Jean, *qu'il n'est pas digne de porter les souliers de* JESUS-CHRIST, & un autre *qu'il n'est pas digne de délier la courroye de ses souliers*; ce n'est pas se contredire; c'est relever diversement l'humilité de S. Jean, que l'on voit clairement que ces deux Evangelistes ont voulu relever. Secondement un même homme, une même chose a quelquefois deux noms. Troisiémement la même histoire est écrite en abregé par un Auteur, & rapporte tout du long par l'autre, le plus grand détail n'est pas une contrarieté. Quatriémement un Auteur rapporte les circonstances d'un évenement, ou selon

Matth. 3. 11.

Luc. 3. 11.

qu'elles se presentent à sa memoire, ou selon leur ordre naturel. Cinquiémement un Auteur posterieur ômet ce qui est déja rapporté par un autre. Sixiémement, deux propositions peuvent étre contradictoires dans les mots, & s'accorder trés-bien dans le sens. Telle est cette proposition de
Matth.18. 3. JESUS-CHRIST. *Si vous ne devenez des enfans, vous n'entrerés pas dans le Roïaume des Cieux.* Elle paroît contradictoire à cette autre de S. Paul, *Gardés-vous de devenir*
1. Cor.14. *des enfans*; mais il n'y a aucune contrarieté; JESUS-CHRIST veut que nous devenions des Enfans en malice, & saint Paul nous défend de devenir des Enfans en sagesse, & en conduite.

## VII. REGLE.

Cette Régle n'est pas pour tout le monde, elle ne regarde que ceux qui faisans leurs delices de l'Ecriture, s'y appliquent tout entiers. Pour réüssir parfaitement dans cette étude, il est necessaire de savoir l'Hebreu. L'expression naturelle d'un Auteur a une force, & des beautés que les plus Fideles Interpretes ne peuvent attraper. Il y a dans les meilleures Versions des équivoques que l'Original dissipe. Quoique le le Nouveau Testament soit en Grec, l'Hebreu n'est pas moins néceſſaire pour l'entendre; parce que les Apôtres qui l'ont écrit, étant Hebreux gardent le genie de leur Langue, & le tour Hebraïque des Phrases, & des pensées. Or l'Hebreu est infiniment éloigné des autres Langues, & qui jugeroit d'elle par la nôtre, par la Latine; ou par la Grecque, feroit assurément d'étranges fautes. On peut pourtant suppléer à la connoissance de l'Hebreu par un grand nombre de Versions. On voit dans leurs divers tours l'Energie, & le sens entier du mot qu'elles traduisent.

## *Diverses methodes d'expliquer la Sainte Ecriture.*

QUelque secours qu'on puisse tirer, & de ces Régles, & de cét Ouvrage entier, ce seroit une temerité

rité de s'engager dans une étude aussi profonde que celle de l'Ecriture Sainte sur ses seules lumieres, & si l'on ne suit quelques Guides. Il y en a beaucoup qu'on peut suivre, même dans les routes differentes qu'ils ont tenu ; car les uns attachés à la seule édification, n'y ont cherché que ce qui regarde les mœurs. Ils ont choisi les passages de l'Ecriture qu'ils ont disposé par Article, proposant ainsi l'Ecriture comme un miroir où l'on pouvoit se regarder & se corriger, c'est le nom qu'ils ont donné à leur travail, l'appellant *Speculum*, miroir. Les autres ont fait des Abregés où d'une seule vüe on voit ce que l'Ecriture contient. C'est ce qu'ils appellent *Sinopses*. Ceux ci ont d'un stile simple, expliqué l'Ecriture en forme de discours. Les Grecs appellent ces discours des Homelies, & les Latins des Traités ou des Enarrations. Quelques-uns ont emprunté le Tour du Dialogue, quelques autres ont pris celui des Méditations ; mais tous ces Ouvrages ne sont ni si exacts, ni si profonds que les Commentaires. Ce mot dans son Origine Latine signifie proprement un Journal, ou des Memoires des choses, dont on veut se souvenir, où l'on écrit les choses sans art, & naturellement comme elles se presentent, mais maintenant il signifie un Ouvrage très-médité, où raportant sur le Livre qu'on commente les sentimens de divers Auteurs, on choisit le meilleur, & l'on y ajoûte le sien. Il y a diverses sortes de Commentaires. Les uns ne sont qu'un enchaînement de passages des Peres qui ont expliqué l'Ecriture : à cause de cela on les appelle des chaines. On en a fait un grand nombre sur tout des Peres Grecs. Les derniers Siécles ont donné dans ces Explications abregées, qu'on nommoit *Postillas* des Apostilles. C'étoient des Notes à la marge. Le mot d'Apostille vient du Latin *Postilla* ; qui est la même chose que *Postea*: Serrarius prétend qu'on a ainsi appellé les expositions nouvelles de l'Ecriture qu'on a donnée aprés les anciennes expositions des Peres de l'Eglise. D'autres prétendent que ce mot vient du vieux mot *Posta*, qui signifie une page, comme on le voit dans le Glossaire. Les Gloses approchent de ces Apostilles.

Necessité des Commentaires. Combien il y en a de sortes.

Ce sont des remarques courtes, qui sont comme la Langue par laquelle un Auteur s'explique. Ce mot de *Gloſe* vient d'un nom Grec qui signifie *Langue*. Les Paraphraſes au contraire sont des explications diffuſes, où l'on donne tantôt de l'étenduë à ce qui étoit trop ſerré, & tantôt de la clarté à ce qui étoit embroüillé.

Ce sont là les diverſes eſpeces de Commentaires dont on s'eſt ſervi pour faciliter l'Etude des Saintes Ecritures, il faudroit ajoûter ici les noms des Auteurs qui ſe ſont acquis de la réputation par ces ſortes d'Ouvrages ; mais ce ſeroit une choſe infinie, tant le nombre en eſt grand. Un Auteur en a fait imprimer à Londres en 1672. un Catalogue fort exact. Il marque le nom, le Païs, la Profeſſion, la Religion de chaque Auteur. Le nom de ſes Ouvrages, les Volumes, les Editions, le tems où il a vêcu, & l'année de ſa mort ; mais quelque recent que ſoit ce Catalogue, il a paru depuis tant de nouveaux Commentaires, qu'il y auroit bien des additions à faire ; j'indiquerai donc non les Commentaires particuliers, mais les recueils qu'on a fait de pluſieurs Commentateurs. Les Theologiens de Doüai firent imprimer dans le Siécle paſſé un Recueil qui comprend la Gloſe ordinaire dont Strabus Abbé de Fulde qui fleuriſſoit dans le neuviéme Siécle eſt Auteur. Il y a une autre Gloſe interlineaire & marginale qu'on attribuë à Anſelme de Laon qui vivoit dans le douziéme Siécle. Ce Recueil comprend des Explications des Peres tant Grecs, que Latins, des Apoſtilles de Nicolas de Lira qui quitta le Judaïſme, ſe fit Chrêtien & entra dans l'Ordre de S. François. Il mourut l'an 1349. Ils y ajoûterent les additions de Paul de Bruges, qui étoit auſſi un Juif converti, qui fut fait Evêque de Burgos, & les repliques de *Martinus Thoringus*. L'édition d'Anvers de l'an 1643. dont je me ſers eſt trés-belle.

Quels ſont les plus celebres Commentaires.

Le Pere de la Haye Cordelier donna la même année une Edition à Paris de la Bible, qui contient les Auteurs qui ont fait des Notes ou des Commentaires fort courts. La premiere Edition n'eut que cinq Volumes ; il l'a portée dans la ſuite juſqu'à dix-neuf Volumes. L'année 1660. on imprima à

Londres en dix Volumes les Commentaires des plus savans Auteurs qui se sont attachés à la Critique, & ont examiné les mots, les Phrases, les proprietés du langage des Livres saints. Matthieu *Polus* en a donné un Abbregé, & de presque tous les autres Auteurs qui ont travaillé sur l'Ecriture. Les Polyglottes dont j'ai déja parlé, sont des especes de Commentaires, en conferant les differentes Versions de l'Ecriture, on y trouve du jour à plusieurs passages obscurs. On imprima à Anvers l'an 1616. un Recueil de toutes les Versions Latines de la Bible qui s'étoient faites.

Critiques d'Angleterre.

Les Harmonies ou Concordances sont des Ouvrages qui donnent beaucoup de lumiére à l'Ecriture ; Telle est celle de l'Histoire des Livres des Rois avec celle des Paralipomenes ; elles representent la difference qu'il y a de l'une à l'autre, ce qu'il y de plus, ce qu'il y a de moins ; mais ces Concordances sont sur tout necessaires pour les quatre Evangelistes, aussi on en a fait un trés-grand nombre. J'en ai donné une nouvelle. Ceux qui voudront s'en servir, jugeront si la maniére que je prends pour accorder les Evangelistes, est plus heureuse.

Concordances.

Il y a une autre espece de Concordance, où l'on trouve combien de fois le même mot, & en quel sens il se trouve dans la Bible. Rien ne donne plus de facilité pour le sens Litteral. Celle de la Vulgate est entre les mains de tout le monde. On croit que c'est le Cardinal Hugues de S. Cher qui en est l'Auteur.

Concordances des mots.

*Marius de Calasio* Cordelier, en a fait imprimer une en quatre Volumes à Rome du Texte Hebreu. Celle que Buxtorphe a donné, n'est qu'en un Volume, parce qu'il a retranché les Versions Latines que Marius a mises dans son Ouvrage. Conrard Kircher a fait une Concordance Grecque de l'Ancien Testament, où les mots Grecs répondent aux mots Hebreux. Elle fut imprimée à Francfort 1607. & son travail est d'une utilité extrême. Henri Etienne a donné la Concordance du Nouveau Testament Grec que *Schmidius* a mis dans sa perfection. Tostat & *Cornelius à Lapide*, ont

fait de vaſtes Commentaires ſur toute l'Ecriture. On trouve à la tête des Polyglottes, ſur tout de celle d'Anvers & des Critiques d'Angleterre des Traités préliminaires qui ſont pleins d'excellentes choſes, & donnent beaucoup de facilité pour entendre l'Ecriture, mais de peur que les gros Volumes n'allarment ceux qui voudroient s'appliquer à l'Etude de ce divin Livre ; je dirai qu'un Commentaire ſuccint, comme celui de Tyrin, & de Menochius avec les Notes de Vatable qui a joint à la Vulgate une autre Verſion plus Litterale, ſuffiſent. J'eſpere que cette introduction ſera de quelque utilité. Elle rendra la Lecture de la Bible plus facile & plus agreable ; mais il faut ſe ſouvenir de cét excellent avertiſſement de S. Bernard. Les Livres divins doivent » ſe lire, & s'entendre avec le même eſprit, avec lequel ils » ont été compoſés. Jamais vous n'entrerés dans le ſens de » ſaint Paul, Si par une intention pure, & par une méditation profonde vous ne vous rempliſſés de ſon Eſprit. Si » la pieté ne forme en nous les mêmes tranſports que ceux » qui ſont exprimés dans les Pſeaumes, vous ne comprendrés » point le Prophete qui les a chantés.

*Fin du ſecond Livre.*

LIVRE III.

# INTRODUCTION
## A
# L'ECRITURE SAINTE.
## LIVRE TROISIE'ME.

### CHAPITRE PREMIER.

*Deſſein de ce Livre. Des faux Dieux dont parle l'Ecriture.*

DANS le deſſein que je me ſuis propoſé d'éclaircir les difficultés generales qu'on trouve en liſant l'Ecriture, qui naiſſent de l'ignorance d'une infinité de choſes familieres aux Juifs, à qui parloient les Auteurs ſacrés, mais inconnuës aux autres Peuples, j'ai rapporté tout ce qui regarde la nation Juive. On trouve dans cet Ouvrage l'origine de ce Peuple; ſon Hiſtoire, ſes Loix, ſon culte, ſes coûtumes, ſes uſages, ſon gouvernement; enfin le détail de tout ce qui peut en donner une connoiſſance parfaite, Mais il reſte encore d'autres difficultés à lever ſur d'autres choſes, qui ne ſont pas propres aux Juifs, mais dont l'Ecriture parle quelquefois, & qui ſont trés-peu connuës. Telles ſont les fauſſes divinités des peuples voiſins de la Judée, qui étoient

ſouvent un ſujet de chûte au peuple de Dieu, les Metaux, les Pierreries, les Animaux, les Plantes, les maladies dont l'Ecriture fait mention. La difference extrême de la Langue Hebraïque à toutes les autres, & l'éloignement des tems a jetté ſur tout cela une obſcurité qui embaraſſe les Interpretes. Commençons dans le Chapitre par les Idoles dont ont trouve les noms dans les Livres ſaints.

Origine de l'Idolatrie.

Le peché a bien pû dérober à l'homme la connoiſſance du vrai Dieu, mais il n'a pû en effacer l'idée. Elle eſt ſi vivement imprimée dans l'eſprit de tous les Peuples, que les plus Barbares & les plus groſſiers ne peuvent ſe paſſer de quelque divinité. Mais comme l'effet le plus ſenſible de la corruption, où nôtre nature eſt tombée, eſt d'avoir rendu les hommes ſi attachés aux ſens, qu'ils ne conçoivent ni ne connoiſſent preſque rien que de corporel, ils ont cherché des Dieux parmi les corps. Ceux qui par leur éclat ont ébloüi leurs yeux, ou qui les ont étonnés par leur force, ou qui leur ont procuré des avantages conſiderables, ils en ont fait des divinités. De là, eſt venuë toute l'idolatrie; le Soleil, la Lune, les Etoiles ont merité les honneurs divins par leur beauté; les Elemens par leur force & leur activité, le vin, le blé, les fruits ont non ſeulement procuré la Divinité à ceux qui ont appris les maniéres de les cultiver, mais, ſelon Ciceron, ont été regardés comme des choſes divines. Il n'y a pas juſqu'aux bêtes que l'Egipte a adorées par reconnoiſſance ſans doute, de l'utilité qu'elle en tiroit. *Quel aveuglement*, dit l'Auteur de la Sageſſe! *les hommes charmés des biens ſenſibles, n'ont pû s'élever juſqu'à celui qui en eſt la ſource, ils ont admiré l'Ouvrage, & n'ont pas ſçu connoître quel en eſt l'Ouvrier. Ils ſe ſont fait des Dieux, ou du feu, ou de l'air, ou de la Mer, ou du Soleil & de la Lune. Que ſi c'eſt la beauté de ces Etres qui les a ébloüis & les leur a fait adorer comme des Dieux, qu'ils comprennent combien les ſurpaſſe en grandeur, celui qui a fait & qui gouverne & les Elemens & les Aſtres.* Chap. 13.

D'autres cauſes ſe ſont jointes à la corruption de

l'homme, pour établir l'idolatrie. L'ambition des Rois & des conquerants s'eſt attribuée les honneurs divins, leur tendreſſe pour des enfans, ou pour des amis qu'une mort prématurée leur avoit ravis, les a porté à en faire des Divinités. La complaiſance de leurs Courtiſans, & la ſoûmiſſion de leurs Peuples ont applaudi à ces impietés. *Le tems* dit encore l'Auteur du Livre de la Sageſſe, *la coûtume ont autoriſé cette erreur. Les Idoles & leur culte ont été établis par les Princes.* Tout le monde ſait les ſoins que les Egiptiens prenoient pour conſerver les corps morts, ils ne les enterroient pas, ils les embaumoient & ornoient leur biere de la figure de quelque animal que le défunt avoit aimé, ou qu'il avoit pris pour deviſe. Cette biere reſtoit dans la maiſon, elle étoit reſpectée comme quelque choſe de ſacré, l'honneur paſſoit du mort à la figure de l'animal qui étoit repreſenté ſur ſa biere, & inſenſiblement les tombeaux des morts ſont devenus les Temples des vivans. Il eſt certain que les tombeaux ſervoient de Temples. Saint Juſtin parlant d'un Roi de Damas, dit que pour l'honorer, les Syriens honorerent le ſepulcre d'Atharées ſa femme, qu'il leur ſervoit de Temple & qu'ils la regardoient comme une de leur plus ſaintes divinités. La figure de ces ſepulcres, avoit de l'air d'un Temple, ils étoient embelis de colomnes, de pyramides, & d'autres Ouvrages d'architecture. Ce n'étoient pas ſeulement les Païens, les ſerviteurs du vrai Dieu en uſoient ainſi. Car nous voïons dans la Geneſe que Jacob orna le tombeau de Rachel d'un Titre. Il y a dans l'Hebreu *Matzeva*, & dans le Grec στήλη. C'eſt une colomne ou une pyramide, ou une pierre quarrée. Ces ſortes de titres étoient adorés par les Païens; les Siriens adoroient le Soleil ſous la figure d'une pyramide, & les Arabes adoroient Venus ſous celle d'une pierre quarrée. De là vient la défenſe que Dieu fait aux Juifs dans le Levitique de lever des titres, & de poſer de grandes pierres pour les adorer, il faut remarquer que la Vulgate donne quelquefois le nom de ſtatuë à ces titres, comme dans le Chapitre III. du Livre quatriéme des

L'Idolatrie introduite par l'ambition & par la flaterie.

Chap. 14. verſ. 15.

Ch. 1. v. 2

Rois, *il ôta les Statuës de Baal, que son Pere avoit faites*, ces statuës n'étoient que de ces sortes de colomnes, ou de pierres quarrées dont nous parlons.

Les Juifs gâtés par l'exemple des superstitions de l'Egipte.

Sans m'arrêter davantage à l'origine de l'idolatrie je dirai seulement que le sejour des Hebreux dans l'Egipte, fut trés pernicieux pour eux. L'idolatrie de cette nation superstitieuse fit de profondes impressions dans leur Esprit, accoûtumés à voir adorer des Dieux corporels, ils vouloient en avoir de semblables qui marchassent devant eux & fussent les guides de leur voïage. De là vient la demande qu'ils firent à Aaron de leur faire un veau d'or. Car une pensée si extravagante ne pouvoit étre fondée que sur la superstition des Egiptiens qui adoroient *Apis* sous la forme d'un Bœuf. Malgré les défenses terribles de la Loi, ils ont toûjours conservé un panchant violent pour le culte des faux Dieux, que l'exemple des Cananéens, parmi lesquels ils vivoient, entretenoit sans doute. Comme ils étoient voisins de l'Egipte il y a bien de l'apparence qu'ils avoient beaucoup des superstitions & des coûtumes des Egiptiens. Les Demons égalemens jaloux de la gloire de Dieu & du bonheur des hommes ne s'oublierent pas dans une occasion si favorable à leur dessein. Profitant de la grossiereté des Peuples & de l'ambition des Princes, ils se mirent à la place du vrai Dieu, auquel ils avoient voulu s'égaler dans le Ciel ; & non contant du nom ils s'attribuerent l'honneur des sacrifices & tout le culte qu'il voïoient qu'Abel, Seth, & les justes rendoient à Dieu. C'est par cette raison qu'on trouve tant de ressemblance entre la Religion Juive & la Religion Païenne pour les ceremonies & pour le culte exterieur. Les Idolatres honorans du même culte les Simulacres que les Israëlites le vrai Dieu. Aussi l'Ecriture appelle les Idoles des Demons, *ils ont immolé*, dit David, *leurs fils & leurs filles aux Demons.* Ce n'est pas que les Idolatres addressassent directement leur culte à ces esprits malheureux, c'est que les Idoles qu'ils adoroient étoient ou la demeure, ou de l'invention des Demons.

Nous

Nous voïons dans les Auteurs Païens que les lieux élevés ou obscurs étoient regardés comme saints, ou du moins comme trés-propres aux sacrifices. C'est pourquoi on les offroit ordinairement, ou sur le sommet des Montagnes, ou dans les bois. C'est la coûtume des Perses, dit Herodote, de monter sur les plus hautes Montagnes pour y immoler des victimes à Jupiter, c'est-à-dire à l'étenduë du Ciel qu'ils appellent Jupiter : mais comme la pluspart de ces sacrifices étoient honteux ou ridicules, pour en dérober la vuë à la multitude ils se les faisoient offrir dans des bois & des lieux écartés : sous quelque grand arbre, qui passoit pour étre consacré à quelque divinité. Dieu qui vouloit effacer du milieu de son Peuple toutes les traces de l'idolatrie, ne se contenta pas d'ordonner qu'on ne lui offrira des sacrifices, que dans le lieu qu'il aura choisi pour bâtir le Temple; il leur défend de sacrifier dans les lieux élevés & de planter des bois prez de son Autel. Manassés viola cette défense, en élevant, comme dit l'Ecriture, un Autel à Baal, & plantant des bois : & Isaïe reprochoit ce culte sacrilege aux Israëlites, lorsqu'il leur disoit : *N'étes-vous pas des enfans criminels & une race degenerée, de mettre vôtre confiance aux Idoles sous l'ombre des Forests & d'immoler vos enfans dans les Torrens au dessous des pierres élevées.* Non seulement les Montagnes, les bois, les Vallées étoient des lieux destinés au culte des faux Dieux, mais presque toutes choses parmi les Païens portoient des marques de l'idolatrie. Herodote dit que les Pheniciens les plus grands Navigateurs de l'Univers ornoient les prouës & les poupes de leurs Vaisseaux de l'image de leurs Dieux. Et saint Luc a remarqué que le vaisseau qui porta saint Paul de Malthe à Syracuse avoit l'image des Castors, c'est-à-dire, de Castor & de Pollux. Et il y a quelque apparence que le vaisseau qui enleva Europe aïant la figure d'un Taureau, les Poëtes en ont pris sujet de dire que Jupiter l'avoit enlevée sous la forme de cet animal. La superstition des Païens alloit jusqu'à adorer les Dieux & les Déesses de tous les Païs & ceux qu'ils ne connoissoient pas.

Lieux propres aux ceremonies Païennes.

Deut. ch. 16. v. 21.

Ch. 57. v. 5.

Superstitions des Païens.

Act. des Apôtres ch. 23. 1.

Il y avoit à Athenes un Autel consacré aux Dieux & aux Déesses de l'Europe, de l'Asie, de la Lybie, & au Dieu inconnu, d'où S. Paul prit occasion de faire dans l'Areopage ce discours qui est rapporté dans le Chapitre XVII. des Actes.

*La même ch.* 17. v. 23.

L'adoration que les Païens rendoient à leurs Dieux, ne consistoit pas simplement dans les sacrifices qu'ils offroient, mais dans des prosternemens & des inclinations de tête, c'étoit aussi une ceremonie religieuse & une marque de respect de porter la main à la bouche & de la baiser, d'où vient que dans l'Hebreu *Adorare & osculari* sont synonimes, comme saint Jerôme l'a remarqué; & dans le Ps. 2. au lieu d'*Apprehendite disciplinam*, qui est dans la Vulgate, l'Hebreu porte *osculamini filium* c'est-à-dire adorez le Fils de Dieu, c'est pourquoi Job pour dire qu'il n'est point tombé dans l'idolatrie, dit, *Si j'ai vû ou le Soleil, ou la Lune, & charmé de leur éclat, j'en ai senti une joïe secrette, & ai porté la main à la bouche pour la baiser.* Les Idolatres aimoient les longues prieres & se persuadoient qu'elles étoient plus seurement entenduës par leurs Dieux. On voit dans l'Histoire des Rois que les Prophetes de Baal, l'invoquerent dêpuis le matin jusqu'à midi. C'est ces prieres étenduës que JESUS-CHRIST condamne dans l'Evangile.

Ch 31. 27.

Avec quelle severité Dieu défendit aux Juifs l'idolatrie.

Dieu qui connoissoit le panchant que son Peuple avoit à l'idolatrie avoit pris soin pour l'en détourner, de lui défendre les coûtumes & les ceremonies des Païens qui avoient quelque raport à leur faux culte. Nous aprenons par l'exemple d'Herodote que les Arabes & les Peuples voisins, se faisoient couper les cheveux en rond, en l'honneur de Bachus qui les portoit ainsi. C'est pourquoi Dieu défend aux Juifs, de couper en rond leur cheveux & de raser leurs barbes. Et il dit dans Hieremie, *Ie visiterai l'Egipte, Juda, Edom, & les Habitans du Desert qui portent leurs cheveux coupés en rond.* Une autre coûtume des Idolatres étoit de se faire des incisions & imprimer des marques sur la chair, faites avec du sang & d'autres couleurs. Lucien le raporte dans la Déesse

Lev. ch. 19. 27.

Ch. 9. v. 26.

de Syrie : Il dit que ces marques étoient imprimées ou dans la main ou à la tête ; sur tout les Esclaves qu'on consacroit au service de quelque Dieu, étoient marqués de la sorte. Pour les incisions, il paroît par l'Ecriture que les Prêtres de Baal en faisoient lorsqu'ils sacrifioient : ils crioient, dit-elle, à haute voix, & avec de petits coûteaux & des lancettes, ils se faisoient des incisions selon leur coûtume, & se rempliſſoient de sang. Lactance témoigne que les Prêtres de Bellone observoient une pareille cerémonie : ils sacrifioient dit-il, non avec un sang étranger, mais avec le leur propre, car s'étant déchiré les épaules & levant à chaque main une épée nuë, ils vont, ils courent, ils font les furieux. On voit par là pourquoi Dieu défend dans le même endroit que je viens de citer de se faire des incisions en l'honneur des Morts, & de s'imprimer des marques, ou de porter des Stigmates. Car on faisoit ces sortes de choses parmi les Païens non seulement pour honorer les Dieux, mais pour témoigner sa douleur de la perte de quelqu'un de ses proches, comme Herodote le raporte des Scythes, qui à la mort de leur Prince se tailladoient les bras.

D'où vient que tous les Assyriens en ont. 3. Reg. 18. 28.

Une Religion aussi extravagante que celle des Païens n'auroit pû subsister long-tems si les Demons ne lui avoient attiré du respect par les merveilles qu'ils faisoient faire à leurs Prêtres, à qui ils communiquoient une partie de leur pouvoir. Il y a eu des Idoles qu'on prétend avoir parlé & rendu des Oracles. Les Juifs disent que les Idoles de Laban le faisoient, & que ce fut pour cela que Rachel les prit secretement & les emporta avec elle de crainte que ces Idoles ne fissent connoître à Laban son pere, le dessein qu'avoit son Mari de s'en retourner en son Païs, & la route qu'il devoit prendre. Je sai qu'il ne faut pas croire que tous les prodiges que les Histoires anciennes nous rapportent soient averés, mais si tous ne sont pas vrais, il n'est pas possible que tous soient faux ; & l'on ne peut au moins douter de ceux que l'Ecriture raconte. Tels sont les prodiges que faisoient les Magiciens de Pharaon. Le pouvoir de Moïse qui

Miracles faits par les Demons.

étoit celui de Dieu même, fut superieur au leur ; mais c'est parce qu'il fit de plus grandes merveilles que ces Magiciens. Avant que JESUS-CHRIST vint au monde le Demon y regnoit, & rien n'étoit plus ordinaire que la magie, les Enchanteurs attiroient les Serpens de leurs trous, ils les apprivoisoient, ils leur ôtoient leur venin & faisoient cent autres choses étonnantes. Et il faut bien que ce fût un métier établi & accredité, puisque Dieu le défend formellement, *Il n'y aura parmi vous ni Sorciers, ni Enchanteurs, ni homme qui consulte Python, ni qui se mêle de deviner & apprendre la verité des morts.*

Deut. ch. 28. v. 2.

Connoissance de l'avenir.

Pourquoi les Demons l'ont euë.

La connoissance de l'avenir suit les miracles, & est une marque certaine de la Divinité : les Demons se l'attribuent, & ils eurent leurs Prophetes qui prédisoient les choses futures, on ne doit pas s'étonner si leurs Propheties se trouvoient quelquefois veritables ; Dieu le permettoit ainsi, ou pour punir l'erreur par l'erreur, ou pour donner plus d'éclat & plus de relief à la verité : c'est ainsi que la Prophetie de Balaam, *qu'il se leveroit une étoile de Iacob*, celebre parmi les Païens disposa les Esprits à la venuë de JESUS-CHRIST, & détermina les Mages à la veuë de l'Etoile miraculeuse, qu'ils observerent à l'aler, adorer dans son berceau ; ajoûtez à cela la subtilité des Demons, dont la pénétrarion perce aisément dans l'avenir & prévoit une infinité de choses. Mais rien n'est plus embarrassant là-dessus que l'évocation de l'ame de Samuël, qui prédit à Saül sa mort prochaine. Les Auteurs sont extrêmement partagés, les uns croïent que l'ame de Samuël fut veritablement évoquée, par une permission de Dieu, afin que la réponse terrible qu'elle feroit à ce Prince malheureux, le punit de son sacrilege ; les autres prétendent que ce fut une pure illusion des Demons, ou un artifice de la Pythonisse, qui avec quelque secret qui approchoit de celui des gens qui parlent du fond du gosier assés commun parmi les Anciens, que les Grecs nomment ἐγγαστριμύθοι les Latins *ventriloqui* fit croire à Saül que c'étoit Samuël qui lui parloit. Pour la prédiction qu'elle lui fit ce

Evocation de l'ame de Samuël.

n'étoit peut étre que la conjecture d'une femme habille & qui étoit instruite de l'état des affaires de Saül. Toute précise que paroisse cette prédiction, elle étoit encore susceptible de plusieurs sens; & ce *vous mourrés demain*, pouvoit s'entendre de plus d'une maniere. Quelques Savans soûtiennent même qu'elle n'est pas vraïe à la Lettre, mais c'est une question dans laquelle je ne veux pas entrer plus avant.

En quel tems l'idolatrie a commencé.

C'est ainsi que l'idolatrie s'est établie, mais il n'est pas aisé de marquer le tems précis où elle a commencé, il y a de l'apparence que c'est peu aprés le peché; & rien n'en montre si bien l'énormité, que d'avoir aveuglé l'homme à ce point, que de lui faire oublier le veritable Dieu. Il faut bien que la divinité ait des rapports essentiels avec nôtre nature, puisque dés le moment que les hommes n'ont plus connu Dieu, ils se sont fait à eux-mêmes des faussez Divinitez. Il y a un passage dans la Genese, qui semble marquer le commencement de l'Idolatrie: Seth eût un fils qu'il appella Enos, c'est lui qui commença d'invoquer le Nom du Seigneur; c'est ainsi que la Vulgate tourne ces paroles, qui ainsi expliquées font croire que l'Idolatrie aïant commencé devant Enos, il rappella les hommes à l'adoration du vrai Dieu, & établit un culte & des prieres. Quelques-uns ajoûtent qu'il fut le premier qui connût & qui publia le sacré Nom de Dieu, Jehova qui est dans cet endroit du Texte Hebreu, mais les Juifs donnent à ce passage un sens bien oppose, comme le mot *Huchal* signifie profaner aussi bien que commencer, ils disent que ce fut alors qu'on prophana le nom de Jehova. Ce qui a fait dire à Maimonide, que du tems d'Enos les hommes tomberent dans la plus grande des erreurs, & que la sageſſe des prudens se tût & s'eclipsa: qu'Enos lui-même s'egara; & voici quelle fut leur erreur: Dieu, dirent-ils, a creé les Etoiles, pour gouverner le monde. Persuadez de cette fausse opinion, ils bâtirent des Temples aux Etoiles & leur offrirent des Sacrifices. La Paraphrase *d'Onkelos* s'accorde avec Maimonide; alors dit-elle, les hommes cesserent

Ch. 4. 26.

d'invoquer le nom de *Iehova*, voilà une difference bien grande. Dans le sens de la Vulgate que S. Jerôme a suivi, Enos est le Restaurateur de la vraïe Religion ; & dans celui des Rabins, il est l'Auteur de l'idolatrie. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Idoles ont été adorées long-tems devant le Deluge ; & il n'y avoit qu'un crime aussi enorme & aussi universel que celui-là, qui put obliger Dieu à faire perir tous les hommes, à la reserve de la seule famille de Noé.

Divers noms que l'Ecriture donne à Dieu.

Mais à l'occasion de ce nom de *Iehova*, je veux parler des divers noms que l'Ecriture donne à Dieu, dont les Demons ont osé usurper une partie. S. Jerôme dans son Epître à Marcelle, compte dix noms differens de Dieu, le premier & le plus auguste est *Iehova*, il est composé comme nous l'avons dit de quatre lettres dépuis Galatin on le prononce *Iehova*, car S. Jerôme se contente de l'appeller le nom de quatre lettres. Et lorsque S. Jean dit dans l'Apocalypse que Dieu a un nom que personne ne sait, cela montre que le nom de Dieu étoit ignoré de son tems. Dieu lui même dans l'Exode dit qu'il n'avoit pas appris son nom aux Patriarches. Soit donc qu'il y eût quelque ordre particulier, ou que ce fût par un esprit de veneration, les Juifs ne prononçoient jamais ce nom redoutable hors du culte Religieux ; & c'est une chose admirable que comme les seuls Prêtres le prononçoient dans le Temple en benissant le Peuple, aprés que le Temple a été brûlé, les Juifs en perdant leur Loi & leur liberté, ils ont perdu le nom de Dieu ; tant il s'est caché à eux dépuis ce tems-là. La superstition a succedé à la Religion. Les Juifs se font un scrupule de l'écrire. Si ce mot est gravé sur un vase ou sur quelque autre chose, on ne peut ni le rompre ni l'effacer. Ils l'adorent presque, aussi ont-ils soin de l'écrire irreguliérement ou de l'alterer, de peur qu'il ne soit profané. Comme donc ce grand nom ne se prononçoit que rarement, on a à la fin ignoré la veritable maniére de le prononcer. De là est venuë la diversité de ce nom, & celle des sentimens touchant la prononciation de ce nom. Les

*Iehova.*

uns l'ont prononcé *Iao*, d'autres *Iave*, ou *Iove*. Les Samaritains prononcent *Iahue*, les Grecs *Iao*, d'où les Latins ont fait *Iova*, qui a été attribué par les Païens à leur Jupiter. Les Grammairiens Hebreux rendent une raison plausible pourquoi ce nom est le propre nom de Dieu. Ils remarquent qu'il renferme les trois tems, le present, le passé & le futur; ce qui n'appartient qu'à l'Etre Eternel. D'où vient que dans l'Apocalypse il est appellé *celui qui est*, *celui qui étoit*, *celui qui doit venir*, où il faut remarquer que *celui qui doit* venir est mis là pour *celui qui sera*.

El. Le second nom de Dieu est, *El*, il signifie force. Ce nom entre dans la composition de beaucoup de noms Hebreux, comme Eleazar, Eliacim, Elisabeth, Michaël, Gabriël, Raphaël.

Elohim. Le troisiéme est *Elohim*, il est formé du second; l'Ecriture l'attribuë aux Juges & aux Anges, par rapport aux fonctions que Dieu leur attribuë de juger, d'absoudre, de condamner & de punir.

Elohe. Le quatriéme est *Elohe*, c'est proprement le singulier d'Elohim.

Le cinquiéme est *Zababaoth*, il signifie une Armée rangée. L'Ecriture appelle les Etoiles la milice du Ciel à cause de leur merveilleux arrangement.

Elion. Le sixiéme est *Elion*, c'est-à-dire grand & souverain.

Eheie. Le septiéme est *Eheie Ascher Eheie*, il veut dire, *je serai celui qui serai*, ou comme les Grecs l'expliquent: *Ie suis celui qui est*. Il n'y a proprement que Dieu qui est.

Adonai. L'existence fait une partie de l'idée qu'on s'en forme.

Le huitiéme, c'est *Adonai*, c'est la même chose que Seigneur. Nous avons déja remarqué que c'est ce nom que que les Juifs substituent au grand nom de quatre lettres.

Jah. Le neuviéme c'est *Iah*, il paroît formé de *Iehova*.

Jaddai. Le dixiéme est *Iaddai*, c'est-à-dire qui se suffit à soi-même. C'est là en effet un des plus beaux caractéres de la Divinité, de trouver toutes choses en elle même, & de ne chercher rien hors de soi. Les Juifs appellent aussi Dieu

*Hamacum*, mot composé du pronom demonstratif, & de *evacum*, qui signifie lieu ; pour dire que Dieu est incapable d'être enfermé dans un lieu, & est lui-même le lieu qu'il occupe.

Noms des Idoles dont il est parlé dans l'Ecriture.

Venons maintenant aux fausses Divinitez, dont parle l'Ecriture, il faut d'abord remarquer qu'elle les appelle quelquefois *Elohim*, qui est un des noms du vrai Dieu ; mais ordinairement elle leur donne des noms de mépris, elle les traite d'Idoles, d'ouvrages de la main des hommes, de l'or & de l'argent mis en œuvre. Elle les appelle douleur, infirmité, horreur, opprobre. Leurs infirmités, dit David, se sont multipliées, c'est-à-dire, le nombre de leurs Idoles s'est augmenté. Les Juifs craignoient même de prononcer leur nom, d'où vient que le même Prophete dit, *Ie ne me souviendrai, ni ne prononcerai leurs noms.* C'est ce qui les obligeoit de leur donner des noms empruntés. Tel est celui *d'Elil* qui veut dire neant ; à quoi S. Paul fait allusion, lorsqu'il écrit aux Corinthiens : *Nous savons qu'une Idole est un rien*, c'est à-dire, *une chose chimerique.*

Ps. 15. 4.

Epist. 1. ch. 8. v. 4.

Trois sortes d'Idolatrie.

Les Rabins distinguent trois sortes d'Idolatrie par raport aux objets differens qu'elle se propose, celle qui rend aux Anges le culte qui n'est deû qu'à Dieu, celle qui adore la milice du Ciel, c'est-à-dire, le Soleil, la Lune & les Etoiles, la troisiéme qui se raporte aux Demons. *Abarbanel*, en ajoûte d'autres, & sur tout celle des Talismans ; ce sont certaines figures qu'on fait à des certaines heures, à qui l'on attribue la vertu de conserver les fruits de la terre, de détourner des malheurs & de découvrir l'avenir. Les Juifs les appellent *Teraphin.* Ceux qui ont de ces Talismans prétendent savoir tout ce qu'ils veulent, ou par des visions, ou par des songes. Ce mot *Teraphin* signifie encor des Idoles.

Des Devins.

Nous en parlerons plus bas. L'art de deviner est une suite de l'Idolatrie. Il y avoit des Devins qui prétendoient connoître l'avenir par les morts, dont ils conservoient des ossemens. Ces Devins s'appellent en Hebreu *Iiedoni*, c'est-à-dire Connoisseur, Savant. On leur donne aussi ce nom *Ob* qui

qui signifie le ventre. C'étoient gens qui parloient du fond de l'estomac ou du gosier. Il y a des gens qui ont ce secret; de sorte que, quoi qu'ils soient trés-prés, lorsqu'ils parlent de la sorte, on croiroit que leur voix sort d'une caverne, ou dessous la terre. Ces Devins avoient ce secret, & c'est par là qu'ils trompoient le Peuple. Les Grecs les nomment *Pythons*, qui sont proprement les Prêtres qui servoient dans le Temple d'Apollon *Pythien*; où il y avoit aussi des filles Prêtresses nommées *Pythonisses*. Les Grecs & les Latins, chacun en leur Langue, leur donnent un nom qui signifie une personne qui parle du ventre. C'est pourquoi l'Interprete Latin n'a point trouvé de mot plus propre que celui de *Python* pour exprimer le nom Hebreu *Ob*. S. Luc fait mention dans les Actes d'une fille Pythonisse. Maimonide nous apprend quelques-uns des tours de ces Devins. Ils offrent de certains parfums, ensuite ils remuënt une verge mysterieuse qu'ils tiennent à la main; & aprés ils interrogent tout haut une autre personne qui leur répond; mais si bas qu'à peine peut-on l'entendre, il faut que l'Esprit suplée au défaut des oreilles. Quelquefois ils prennent une tête de mort, ils la parfument, ils font des enchantemens jusqu'à ce que cette tête parle, mais d'une voix obscure & foible. On voit sans peine combien de friponneries étoient cachées sous ce manége. Isaïe y fait allusion, lorsqu'il dit: *S'ils vous disent; consultés les Devins & les Pithons, qui murmurent en secret dans leurs enchantemens, répondés leur: chaque peuple ne consulte-t'il pas son Dieu & va-t'on parler aux morts de ce qui regarde les vivans?* Nous savons que Saül consulta l'ame de Samuël sur le succés de la guerre qu'il faisoit contre les Philistins.

Des Augures.

Enfin l'art des Augures étoit encore une partie de l'Idolatrie. Cet art consistoit à tirer des choses qui arrivoient par hazard une connoissance de ce que l'on devoit faire. On en trouve un exemple dans Ezechiel. Le Roi de Babilone se tint à l'entrée de deux chemins, pour apprendre ce qu'il devoit faire & mêla ces flêches. Voici ce que c'est: Lorsqu'un

Chap. 21. vers. 21.

Roi vouloit, ou declarer la guerre à plusieurs Peuples, ou assieger plusieurs Villes, il écrivoit les noms des Peuples, ou des Villes sur des flêches, il les mêloit ensuite & les tirant au hazard, il declaroit la guerre au peuple, ou il assiegeoit la Ville dont le nom se trouvoit sur la flêche qu'il avoit tirée, quelquefois au lieu de flêches, on se servoit de petits bâtons. Osée reproche cette extravagance aux Juifs:

Ch.4.v.12. *Mon peuple a interrogé le bois, & son baton lui a répondu. Car l'esprit de fornication l'a trompé, & il s'est éloigné de son Dieu,* soit que l'on voulut entreprendre un voïage, ou se marier, ou faire quelque affaire de consequence, on se déterminoit par cette sorte d'augures.

Comme l'Ecriture rapporte un grand nombre de fausses Divinités, j'en mettrai ici le nom par ordre d'Alphabet.

Le Veau d'or. Aaron par une indigne complaisance à l'aveuglement du Peuple, fit faire un Veau d'or à l'imitation du Dieu *Apis*, que les Egiptiens adoroient sous la forme d'un Bœuf. Jeroboam renouvella cette impieté, apprehendant que le Temple de Jerusalem ne fut une occasion de réünir le Roïaume d'Israël avec celui de Juda, pour détourner ses Sujets d'y aller sacrifier, il fit faire deux Veaux d'or.

Adad. *Adad.* Macrobe nous apprend que l'on donnoit ce nom à l'Idole du Soleil, *Chad* ou *Achad* en Hebreu signifie unique; parce qu'il est unique dans le monde. Il y a apparence que le nom de *Benadad*, ce Roi de Syrie dont il est parlé dans l'Ecriture, est tiré de là, & qu'il se vouloit dire fils du Dieu *Adad*; on ne trouve pas ce nom dans la Vulgate; mais il est dans l'Hebreu. Car dans ce passage d'Isaïe;

Chap. 66. vers. 17. *Ceux qui se sanctifioient & se croïoient purifiés derriere la porte au dedãs,* comme nôtre Version l'explique, l'Hebreu porte, *se sanctifiant & se purifiant dans les Iardins derriere le Temple d'Adad.*

Asima. *Adramelec*, *Anamelec.* Voyés plus bas *Moloch*, *Asima*, il est parlé de cette Idole au Livre IV. des Rois. Chapitre XVII. vers. 30. On ignore quelle en étoit la figure, quelques-uns veulent que c'étoit la representation d'un bouc.

*Astaroth* ou *Astarte*, adoré par les Sidoniens & par les Philistins. C'est aussi le nom d'une Ville. On croit que c'étoit une Brebis; parceque *Astaroth* signifie troupeau. Les Grecs ont connu *Astarte*, Lucien dit que les Sidoniens adoroient la Lune sous ce nom là. Ciceron veut que ce soit Venus que les Grecs nomment Uranie. Jeremie reproche aux Juifs qu'ils offroient des gâteaux à la Reine du Ciel qui ne peut étre que la Lune. Astaroth. Chap. 7. vers. 18.

*Baal.* Ce mot veut dire Seigneur. Les Juifs donnoient ce nom aux Dieux des Gentils, & reservoient au vrai Dieu celui *d'Adonai*; mais Baal est un nom commun à toutes les Idoles. Pour les distinguer, on y ajoûtoit quelque autre chose, par exemple, *Beel-Phegor*, *Beelsebuth*, car de *Baal* s'est fait *Beel*, ou *Bel*, d'où est venu le Belus des Assyriens, qu'ils appelloient encore *Beel-samen*, c'est-à-dire Dieu du Ciel. Mais il faut remarquer qu'outre le Soleil que les Assyriens adoroient sous ce nom, il comptoient parmi leurs Dieux, *Belus* le premier de leurs Rois, le Fondateur de Babilone. *Baal* signifie encore un mari. Comme Dieu étoit non seulement le Souverain, mais le mari de la nation Juive. l'Ecriture traite l'Idolatrie des Juifs de fornication & d'adultere, & oppose en ce sens le nom de *Baal* au singulier, qui convient à Dieu, à *Baalin* au plurier, qui s'attribuoit aux faux-Dieux. L'on voit par là ce que veut dire Osée, lorsqu'il fait parler Dieu à son Peuple de cette sorte, *en ce jour là, dit le Seigneur, mon Peuple m'appellera* BAAL, c'est-à-dire, mon Mari, *& non pas Baalem.* Et encore : *J'ôterai le nom de Baalem de sa bouche, & il ne s'en souviendra plus.* Baal. Ch. 2. 16.

*Baal Peor*, ou *Baal Phegor*, *Baal-zebuth*, *Baal-zephon*, on trouvera l'explication de ces noms dans le mot, dont ils sont composez.

*Chamanin*, quelques-uns croient que c'étoit les Statuës du Soleil. D'autres veulent que ce fussent des statuës placées à l'air ou sur le couvert des Maisons; d'autres que ce soient des Chapelles consacrées au Soleil. La Vulgate explique ce mot: La Statuë du Soleil, ou simplement la Statuë, comme Chamanin.

on peut voir dans le Chapitre XXVI. du Levitique v.30. & au Chapitre XXVIII. d'Isaie vers. 9. L'etimologie de ce mot favorise ces divers sens. Car *Chama* signifie chaleur, ou Soleil. Il est trés-certain que les Juifs ont adoré le Soleil. Josias abolit ce culte profane ; il ôta, dit l'Ecriture, les chevaux que les Rois de Juda avoient consacrés au Soleil, & & brûla les Chariots du Soleil. Livre IV. des Rois Chapitre XXIII. vers. 2.

Chamos. *Chamos* Dieu des Moabites, il signifie un aveugle, une personne qui tâtonne. Les Dieux des Païens avoient des yeux, & ne voïoient point.

Chium. Ch.5. 26. *Chium* ou *Ciun*. Il semble que c'est une Idole d'Egipte. Le Prophete Amos en parle : *Vous avés porté*, dit-il, *le Tabernacle à vôtre Moloch & la representation* ( il y a dans l'Hebreu *Chium* ) *de vos Idoles, l'Etoile de vôtre Dieu que vous vous êtes fait.* Les Grecs ont traduit *Raïphan*, Et saint Etienne a suivi cette Version, comme on voit dans le Discours qu'il fit aux Juifs. Vous avés porté le Tabernacle de Moloch, l'Etoile de vôtre Dieu Raïphan, & les Idoles que vous vous êtes faites pour adorer. Ce passage a beaucoup exercé les Interpretes. Pour moi je crois que le mot de *Chium* ne signifie autre chose que les pieds d'étaux portatifs sur lesquels les Païens plaçoient leurs Dieux pour les promener. En effet *Chium* en Hebreu signifie *Base*, & il est certain que les Païens avoient des maniéres de Chariots, de Tente ou de Litiere, dans lesquels ils portoient leurs Dieux certains jours de cerémonie, quelques-uns croïent que *Chium* signifie en langage Egiptien l'Etoile de Saturne.

Act.7.43.

Dagon. *Dagon* Dieu des Philistins, il vient ou de *Dagan*, qui veut dire froment, ou *Dag*, qui signifie poisson. Cette derniere Etymologie a fait croire aux Rabins que ce Dieu avoit le visage d'un homme & la queuë d'un poisson, en effet les Sidoniens selon le témoignage de Ciceron, adoroient des poissons, peut-étre que comme la Péche & le commerce les enrichissoient, ils adoroient la Mer sous la figure de ces animaux.

Gad.

*Gad.* C'eſt une Idole des Syriens. Ce nom ſignifie fortune, bonheur, en voici une preuve tiré de la Geneſe. Lia voïant qu'elle n'avoit plus d'enfans, donna ſa Servante *Zelpha* à ſon Mari, laquelle étant accouchée d'un fils, elle dit, cela eſt heureux; & ce fut la raiſon pour laquelle il fut appellé, *Gad.* Il y en a qui diſent que *Gad* eſt le nom d'une Etoile. Chap. 30. verſ. 9.

*Hanamelech* eſt la même choſe qu'*Anamelech* nous en allons parler.

Moloch.

*Molec*, ou *Moloch.* C'étoit l'Idole des Ammonites. L'Hebreu l'appelle quelquefois, *Milcon*, ou *Malcun*, on veut que ce mot ſoit Hebreu, & l'on le derive d'un verbe, qui veut dire, *marcher* ou *regner.* L'Ecriture dit clairement que ce faux dieu avoit un Temple prés de Jeruſalem, dans la Vallée des Fils d'Ænnon, & elle défend auſſi aux Juifs de conſacrer leurs enfans, ou comme porte l'Original de les faire paſſer par le feu de Moloch, on ne convient pas de cette cerémonie. Les Juifs croïent que l'on n'egorgeoit ni ne brûloit pas les enfans qu'on offroit à Moloch; mais qu'on allumoit deux feux, & faiſant paſſer un enfant entre ces deux feux, on ſe perſuadoit qu'ils étoient purifiés, mais de la maniére dont David s'exprime, il faut que ces enfans fuſſent brûlés. *Ils ont immolé leurs garçons & leurs filles aux Demons, ils ont verſé un ſang innocent, le ſang de leurs propres enfans qu'ils ont ſacrifiés aux Dieux des Cananéens.* Dans la Vallée où nous avons dit que *Moloch* étoit adoré, il y avoit un lieu élevé qui s'appelloit *Thopeth.* C'eſt là que les enfans étoient ſacrifiés d'une maniére ſi cruelle, que pour adoucir l'horreur de ce ſacrifice & dérober aux oreilles des parens les cris de ces malheureuſes creatures, les Prêtres de cette Idole joüoient du Tambour, & c'eſt de là qu'eſt venu le nom de *Thopeth*; parce qu'en Hebreu *Toph* ſignifie un Tambour. Les cris de ces innocentes victimes & le feu perpetuel qui étoit allumé étant une image trés-naturelle de l'Enfer, l'Ecriture a appellé le lieu où les Reprouvés ſeront brûlés éternellement la *Gehenne*; c'eſt-à-dire, la Vallée des enfans *d'Hinnon.* Ce mot *Hinnon* vient d'un mot Hebreu, 4. Livre des Rois, ch. 23. v. 10. Pſal. 105. v. 37. 38.

qui signifie gemir, ou rugir. Le Roi Josias détruisit ce *Thopeth*, pour abolir la superstition inhumaine de faire brûler des enfans en l'honneur de ce Dieu des Amonites. On doit dire la même chose de *Moloch*, que de *Baal*; ce sont des noms communs à plusieurs Dieux, qu'on distinguoit par d'autres noms qu'on ajoûtoit. Ainsi Adramelech signifie un Roi magnifique, Anamelech un Roi opulent, & ce sont les noms des Idoles des Assyriens. *Mercure.* C'est un Dieu trés-connu. Les Poëtes lui donnoient divers emplois; il étoit messager & Interprete de Jupiter, il avoit l'Intendance des chemins, & qui refusoit de montrer le bon chemin à ceux qui s'égaroient, s'attiroit son indignation. Saint Luc raporte que dans une Ville, on prit Barnabé pour Jupiter, & S. Paul pour Mercure, parce qu'il portoit sa parole. Le nom de Mercure se trouve dans les Proverbes. *Honorer un insensé, c'est jetter une pierre dans le monceau de Mercure.* Ce mot a pû se former de *Margemah* qui est dans l'Hebreu. Pour entendre ce passage, il faut savoir que les Anciens mettoient des monceaux de pierres à l'entrée des grands chemins, pour servir de guide aux Voïageurs, ces amas étoient consacrés à Mercure, le Dieu des chemins; & les Voïageurs pour honorer ce Dieu augmentoient cét amas, & y jettoient une pierre. C'est pourquoi Maimonide conte cela comme un Acte d'Idolatrie. Salomon veut donc dire que faire honneur à un insensé, est une chose aussi inutile, que de jetter une pierre au monceau de Mercure.

Mercure.

Chap. 26. vers. 8.

*Merodach.* C'est le nom d'une divinité des Assyriens. Voici comme parle Jeremie. *Babilone a été prise, Bel est tombé dans la confusion, Merodach a été vaincu*, ou comme porte l'Hebreu, *a été brisé.* Leurs *Idoles sont couvertes de honte, leurs Statuës sont surmontées.* L'Original dit: *leurs douleurs sont dans l'opprobre.*

Merodach.

*Leurs ordures sont brisées.* La Paraphrase Chaldaïque dit clairement que *Bel* & *Merodach* sont les noms des Idoles des Assyriens, & que la Prophetie veut dire que par la prise de Babilone, les Adorateurs de ces divinitez ont été vaincus

& couverts de confusion. L'un & l'autre étoient des anciens Rois qui furent mis au nombre des Dieux.

*Nabo*, est le nom d'un lieu & d'une Idole. Isaïe en fait mention. *Nabo a été brisé, ou reduit en poudre.* Quelques Rois de Babilone tiroient leurs noms de cette divinité, comme Nabuchodonosor, Nabuzardan & Nabonassar. C'étoit apparemment des noms de bon Augure. Nabo. Chap. 46. vers. 1.

*Nergal*, *Nisroch*, *Nibchas*, *& Tirtak* sont encore des divinitez des Assyriens. Salmanazar, aprés avoir pris Samarie, détruit le Roïaume d'Israël, emmena les dix Tribus captives, & envoïa à leur place divers Peuples de ses Etats. Dés qu'ils furent établis, chacun eut soin de bâtir des Temples aux Dieux de son Païs. *Ceux de Babilone*, dit l'Ecriture, *firent Socoth Benoth*, ou comme il y a dans l'Hebreu, *Succot Benoth*; c'est-à-dire, des Tentes des Filles. C'est-à-dire qu'ils bâtirent un Temple à Venus, autour du quel étoit des Tentes où les Filles pour honorer Venus, se prostituoient; car c'est ainsi, selon Herodote, que Venus étoit honorée à Babilone. *Les Cuthéens firent Nergel ou Nergal, ceux d'Emat firent Assima; les Hevéens firent Nebahaz, & & Tarthac, pour ceux de Sephervaim ils brûloient leurs enfans à Adramelech, & Anamelech, les Dieux de leurs Païs.* Livre 4. des Rois chap. 7.

*Peor*, ou *Beelphegor*, Dieu des Moabites & des Madianites. L'origine de *Peor*, ou de *Phegor* est fort obscure. Origene raporte que l'aïant demandée à un Juif, il lui répondit que ce mot signifioit une chose honteuse, & ne voulut pas lui en dire davantage. S. Jerôme croit que c'étoit *Priape*, on sait combien sa figure étoit infame. Beelphegor. Liv. 3. c. 15. vers. 12.

Le nom de ce *Priape* se trouve dans l'Ecriture; c'est dans l'Histoire des Rois. *Asa* chassa de Juda les effeminés, & purifia son Roiaume de toutes les soüillûres de l'Idolatrie que ses Peres avoient établies. Il défendit à sa Mere *Mahacham* d'être la Prêtresse des sacrifices de Priape dans le bois qui lui étoit consacré; il renversa sa statuë & brûla cette representation infame dans le Torrent de Cedron, Priape. Chap. 15. vers. 12.

dans l'Hebreu on lit *Mipheletzet.* Les Interpretes traduiſent, aſſemblée, Idole, caverne, ces trois mots dans cette occaſion expriment la même choſe. Car *Maacham* avoit formé une Confrerie qui dans les bois & des lieux obſcurs celebroient les ſacrifices de Priape accompagnés des crimes les plus honteux. La même Hiſtoire eſt rappellée dans les Paralipomenes.

Livre 11. ch. 15. v. 16.

*Raïphan*, ou *Rempham.* Nous l'avons expliqué, en parlant de *Chium.*

Remnon.

Remmon, ou Remnon. C'étoit un Dieu des Syriens, qui avoit un Temple. Ce mot peut venir de *Ram*, qui veut dire hauteur, choſe grande, élevée la grandeur eſt inſeparable de l'idée de la divinité. Quelques-uns prononcent *Rimnon.* C'eſt ainſi que les Syriens appellent les Grenades comme leur Païs eſt rempli de Grenadiers & que le fruit qu'ils portent eſt non ſeulement delicieux, mais de grand uſage, à cauſe de la boiſſon excellente qu'ils en faiſoient, ils ont pû donner le nom des Grenades à un Dieu, comme les Philiſtins avoient donné celui de froment à leur Dieu *Dagon.*

Voïez le Cantique, chap. 8. v. 2.

Seſſach.

*Seſſach.* La Vulgate le prend pour un Roi dans Jeremie, Chapitre XXV. verſ. 26. Seldenus ſoûtient que c'étoit une Idole des Babiloniens.

Teraphin.

Teraphin, on les met au nombre des Idoles, mais on eſt fort embarraſſé à dire quelles Idoles c'étoient, on ne ſait ſi ce mot eſt Hebreu ou Egiptien. Il y a dãs la Geneſe. Les *Teraphins de Dieu.* Les Septante traduiſẽt, Idole ou ſtatuë; la Paraphraſe Chaldaïque les appellent des Images, des Simulachres. Nous avons déja dit que l'on donne le même nom aux Taliſmans.

Chap. 31. verſ. 30.

Thamus.

*Thamus*, c'étoit une divinité d'Egipte. Ezechiël ſe plaint que les Juifs l'adoroient dans le Temple même de Dieu, où il vit des femmes qui pleuroient *Thamus.* La Vulgate la traduit par *Adonis.* Ce mot Egiptien ſignifie *caché*, c'eſt-à-dire que les cerémonies de ce Dieu n'étoinet pas expoſées à la vuë du Peuple. On croit que *Thamus* eſt le Roi Oſiris, que Tiphon tua ſa femme *Iſis*, obligea les Egiptiens à l'honorer comme un Dieu, & elle fut elle-même honorée

honorée comme une Déesse, les Pheniciens & les Assyriens appelloient Adonis, cette Idole; & ils disoient que Thamus ou Adonis avoit été tué par un Sanglier, tous les ans des femmes consacrées à Venus, pleuroient sa mort, pendant quelques jours; aprés quoi comme s'il fût ressuscité, elles chantoient & jettoient des cris de joïe. Il y a apparence que c'étoit quelque fête, où il se commettoit bien des abominations. Comme la Religion a passé d'Egipte dans la Phenicie, & de la Phenicie dans la Grece, ainsi le *Tamus* des Egiptiens est vrai semblablement *l'Adonis* des Grecs.

*Tirthah*, nous l'avons expliqué ci-dessus. Voïez *Norgas*.

Zebub on y joint Baal, d'ou l'on fait Beelzebuth, Dieu des Acaronites qui étoient Philistins. *Zebub* signifie *mouche Beelzebub*, Dieu des Mouches (on prononce ordinairement Beelzebuth.) Ce pouvoit étre une divinité qu'on invoquoit pour se garentir de l'importunité des mouches, comme les Grecs ont adoré Jupiter sous le nom de *chasse-mouche*: Peut-étre que la statuë de ce Dieu toûjours moüillée du sang des Victimes, & par consequent couverte de mouches, donna occasion à ce nom. Il se pouvoit faire que les Acaronites l'aïant appellé *Beelzamin*, Dieu du Ciel, ou *Beelzabaïn*, ou Seigneur des Victimes, les Juifs par mépris en changeant quelques lettres, l'eussent appellé *Beelzebub*, Seigneur des mouches. C'est ainsi que de *Bethel*, qui signifie Maison de Dieu, aprés que Jeroboam y eût élevé les Veaux d'or, ils firent *Bethaven*, qui veut dire Maison d'iniquité. Le nom de *Belzebuth* est attribué dans l'Evangile au Demon, comme un nom de mépris: nous avons déja remarqué que l'Ecriture appelle quelquefois les faux-Dieux *Elilim* & *Gillalim*, c'est-à-dire, chimeres & ordures. Beelzebuth.

*Zephon*, on y joint le mot de *Baal*, *Baalzephon*, c'est une Idole d'Egipte, qui tire son nom de quelque lieu où elle étoit adorée. Zephon.

## CHAPITRE II.

*Des Animaux dont il est parlé dans l'Ecriture Sainte.*

JE ne prétens pas faire ici un Traité des Animaux dans les formes. Je veux seulement parler de ceux qui ne sont pas assez connus, & dont on ne peut entendre ce que l'Ecriture dit, si l'on n'en a quelque idée, & si l'on n'est instruit de leurs proprietez.

### I.

### *Des Animaux en général.*

Combien les Juifs distinguent d'especes d'Animaux.

Les Hebreux divisent les Animaux en quatre especes: les bêtes à quatre pieds, les Oiseaux, les Reptiles & les Poissons. Les premiers marchent; les seconds volent; les troisiémes rampent; les quatriémes nagent. Des Animaux à quatre pieds, les uns l'ont tout d'une piece, comme le Cheval, le Mulet & l'Asne: les autres l'ont fendu en deux, comme le Bœuf, le Cerf, la Chevre, la Brebis. Quelques autres ont comme des especes de doigts; tel est le Chien, le Lion, le Loup, le Chat. C'est à cause de cela que Moïse dit que ces Animaux marchent sur leurs mains. Ce Legislateur met de la difference entre les Animaux, dont la corne du pied est simplement fenduë, & ceux dont la corne est tout à la fois & fenduë & separée du pied. Le Cochon est de la derniere espece, & le Chameau de la premiere.

Des Oiseaux & des Reptiles.

Entre les Oiseaux, ceux qui vivent de proïe, Moïse les declare immondes. Il défend de les manger & de les offrir en Sacrifice. Il met au nombre des Reptiles une infinité de petits Animaux, qui à la rigueur n'appartiennent pas à cette espece, comme les Rats, les Taupes, les bêtes qui n'ont point de sang, c'est-à-dire, les Sauterelles, les Scolopendres, les Mouches, les Papillons.

Proprietez du Serpent.

Le Serpent a plusieurs proprietez remarquables. Lors

qu'on le frape, pour sauver la tête, où est pour lui le principe de la vie, il abandonne le reste du corps. Lorsqu'il va boire, il se décharge auparavant de son venin; & quand il se sent vieilli, il cherche quelque trou étroit, où dans l'effort qu'il fait pour passer, il laisse sa vieille peau & se renouvelle. Aussi l'Ecriture dit qu'il est le plus fin des Animaux; & on le prend ordinairement pour le Simbole de la prudence. Je croi que ce qui lui a procuré cét honneur est la soupleſſe avec laquelle il se manie, & sait se faire un passage au travers des épines les plus épaisses. Il remuë sa langue avec tant de viteſſe, qu'elle en paroit partagée en trois; ce qui a donné occasion au fils de Sirach de dire, que le mêdisant, qui a beaucoup de raport avec le Serpent, a une langue, comme lui à trois aiguillons.

Des Poissons.

Le Poisson est le plus fecond de tous les Animaux. Aussi il est le Symbole de la fecondité. Ses parties principales sont les oüies, l'écaille & les nageoires. Quelques-uns ont des écailles, & n'ont point de nageoires. D'autres ont des nageoires, & n'ont point d'écailles. D'autres n'ont ni nageoires, ni écailles. La distinction que fait Moïse des Poissons purs & immondes, est fondée là dessus. Ceux qui n'ont ni nageoires, ni écailles, sont censez impurs. Parmi les Romains, il n'étoit permis d'offrir en sacrifice, ou de servir sur la Table des Dieux, que des Poissons écaillez. Ce mot *Cete* dans l'Ecriture signifie un Poisson monstrüeux pour sa grandeur. Ainsi ce n'est point le nom d'une espece particuliere. Or parmi les Poissons monstrüeux. Quelques-uns ont des mammelles, dont le bout entre & sort, selon que ces sortes de poisson veulent allaiter leurs petits. Leurs cris sont aussi differens. Il y en a qui mugissent comme le Bœuf. Les Daufins ont un cri plaintif. Le Savant Bochart, de qui je tire ce Chapitre, prétend que lorsque Dieu fit venir tous les Animaux devant Adam, il lui donna une connoissance parfaite de leur nature, & de leurs proprietez & que le nom qu'Adam leur imposa, exprimoit cela. Cét Auteur le prouve; & il faut avouër qu'il en raporte des preuves trés-heureuses & trés-plausibles.

Des Baleines.

## II.

### *Des Animaux Domeſtiques à quatre pieds.*

Bêtes à quatre pieds.

Pour entrer dans le détail des Animaux dont parle l'Ecriture, je commencerai par les bêtes à quatre pieds qui ſervent aux uſages de l'homme, & comme je viens de le dire, je ſuivrai le fameux Auteur que j'ai cité.

Le Chameau.

*Le Chameau.* Son nom Hebreu ſignifie *ſerrer*, ou ſe *venger*. On aſſeure qu'il n'y a pas d'animal plus vindicatif, ni qui ſe ſouvienne mieux des injures qu'il reçoit. Il y en avoit beaucoup autrefois dans la Judée ; & l'Ecriture en fait ſouvent mention. C'eſt une bête d'un grand ſervice, ſoit pour monter deſſus, ſoit pour porter de gros fardeaux, ſoit pour tirer des Chariots. Son poil eſt propre à faire des étoffes. Il y a diverſes eſpeces de Chameaux. Ceux qui ſont les plus vîtes, ſont appellez *Dromadaires* par les Grecs. Ils font par jour juſquà quinze cens ſtades.

Les Chevaux & les Aſnes.

Je ne m'étendrai pas beaucoup ſur les Aſnes & ſur les Chevaux. Ce ſont des animaux trop connus. L'Ecriture donne divers noms aux derniers, & Zacharie en marque de ſix couleurs differentes. Je remarquerai ſeulement que les richeſſes des Orientaux conſiſtoient en troupeaux d'Aſnes, de Bœufs, de Chameaux & de Brebis. Les Chevaux étoient deſtinez pour la guerre ; ils faiſoient la principale force des Armées. D'où vient que Dieu ordonna aux Iſraëlites d'énerver les Chevaux des Nations qu'ils auroient aſſujetties, & leur défendit de mettre leur confiance comme les Païens, dans le nombre de leurs Chevaux & de leurs Charriots. Les Aſnes ſervoient pour les uſages ordinaires. Les plus grands Seigneurs montoient deſſus. Auſſi en Hebreu une bête de ſelle, & un Aſne eſt la même choſe. On les attachoit auſſi à la charruë, mais la Loi défendoit d'atteller un Aſne & un Cheval, ſans doute, à cauſe de l'inégalité de leurs forces. S. Paul ſemble faire alluſion à cette défenſe ; lorſqu'il dit :

*Gardés vous de vous mettre sous le joug avec une Infidelle.* 2. Epit. aux Cor. ch. 16. vers. 14. Les Asnes servoient encore au Moulin à tourner la meule. Comme il y avoit des meules que des hommes faisoient tourner, pour distinguer les unes des autres, l'Ecriture appelle celle que les Asnes tournoient, & qui étoit plus grosse, *Mola Asinaria.*

Les Mulets n'ont été frequens dans la Judée que du tems de David. Les Princes ses enfans montoient sur des Mulets; & Bochart croit qu'avant ce tems-là ils n'étoient pas connus dans la Judée. Les Versions Grecques, qui parlent des Mulets devant David, ne sont pas exactes, selon lui; & cét Auteur combat même l'opinion des Hebreux, qui prétendent qu'un certain homme, nommé *Ana*, trouva les premiers Mulets. C'est de lui, dont la Genese dit que faisant paître les Asnes de son Pere Sebeon dans la solitude, il trouva des eaux chaudes. Le mot Hebreu *Emin*, que la Vulgate traduit par eaux chaudes, signifie des Mulets, selon les Juifs; mais Bochart soûtient que c'est le nom d'un peuple belliqueux, & qu'*Ana* s'est rendu celebre pour les avoir rencontré dans le Desert, & avoir sçeu se tirer d'entre leurs mains. La Loi qui défendoit aux Juifs d'accoupler les Jumens à des animaux d'une autre espece, les obligeoit de faire venir les Mulets d'ailleurs. Mais, parce que les Animaux nez d'especes differentes, n'étoient pas interdits, ni pour la bouche, ni pour l'usage, il étoit permis de se servir des Mulets. Philon & Theodoret donnent la même raison, pourquoi ces accouplemens étoient défendus, & disent que Dieu apprehendant que l'exemple des Animaux ne fût imité par les hommes, voulut arrêter par là cette incontinence monstrueuse.

Les Mulets.

Chap. 36. vers. 24.

Lev. ch. 19. v. 19.

*Les Elephans.* Leurs dents, dont on tire l'Ivoire, les ont rendus celebres. Or avant Salomon, il ne paroît pas dans l'Ecriture que les Juifs emploïassent l'Ivoire. Il y a apparence que ce Prince, qui avoit commerce dans les Indes en amena les Elephans & l'Ivoire dans la Judée. Elle devint si commune, qu'il en fit un Trône, & qu'il en orna ses Palais.

Les Elephans.

C'eſt auſſi dans les Indes qu'Alexandre apprit combien ces animaux étoient utiles dans la guerre. Ses Succeſſeurs, je veux dire, les Rois de Syrie & d'Egipte en eurent toûjours dans leurs Armées, comme on le voit dans l'Hiſtoire des Machabées. Avant Alexandre les Indiens étoient les ſeuls qui ſe ſerviſſent des Elephans dans la Guerre.

Les Bœufs. Rien de plus commun que les Bœufs. L'Ecriture en parle une infinité de fois. Elle louë & leur beauté & leur force. Leur principal uſage eſt pour tirer les charriots : & parce que dans la Judée on faiſoit ſortir le blé de la paille, avec une eſpece de herſe, l'Ecriture défend de lier la bouche au Bœuf, lorſqu'il tiroit ces ſortes de herſe. Ainſi ces Animaux s'engraiſſent beaucoup dans ce travail. D'où vient que les Iſraëlites, tout occupez de leurs plaiſirs, ſont comparez à une Geniſſe qui foule le blé. On ſait aſſez à combien d'uſages differens s'emploïe le lait des Vaches. Bochart remarque que c'eſt des cornes de Bœuf, & non pas de Beliers, que les Juifs ſe ſervoient au lieu de Trompettes. Il le prouve par la figure même des cornes de Beliers, qui n'étant pas creuſes ne peuvent rendre aucun ſon. Il ajoûte que l'Ecriture n'emploïa point le mot de *Iobel*, pour dire un Belier.

Les Brebis & les Chevres. Certains noms Hebreux ſont communs aux Brebis & aux Chevres. Les unes & les autres ſervent à la nourriturre de l'homme, & lui fourniſſent dequoi ſe vêtir. Il y a des Chevres, dont le poil eſt trés recherché pour faire des étoffes de prix. C'eſt à ces poils fins & eſtimez que Salomon, dans le Cantique, compare les Cheveux de ſa Princeſſe. Car c'eſt le ſens de ces paroles : *Vos cheveux ſont ſemblables à un troupeau de Chevres.* Il faut bien que cette reſſemblance ſoit naturelle ; puiſque quand Michol, pour tromper Saül, aïant mis dans le lit de David une maniere de fantôme, l'Ecriture dit qu'elle l'ajuſta avec des poils de Chevre, ſans doute pour repreſenter ſes cheveux. Je ſuis le ſentiment de S. Jerôme, qui a trés-bien prouvé qu'il faut lire *Cebir*, qui ſignifie grand, & non pas *Cabed*, qui veut dire le foïe, comme a fait Joſeph, qui trompé par ce mot à crû que

Michol avoit mis sous le drap du lit de David le foïe tout chaud d'une Chevre, afin que la palpitation du cœur trompât mieux Saül. La Loi défend de faire cuire un Chevreau dans le lait de sa Mere ; ce qui doit étre regardé comme une Leçon de douceur que Dieu donne aux Juifs. Mais, ils n'ont pas manqué à raffiner sur cette Loi, à leur ordinaire, C'est donc parmi eux une chose illicite de manger quelque viande que ce soit avec du lait. Jamais ils ne font cuire du lait & de la viande au même feu, ni dans le même pot ; & leur superstition va jusqu'à avoir un coûteau pour la viande, & un coûteau pour le fromage, afin même qu'on ne s'y trompe pas, celui qui est destiné à couper le fromage a une marque particuliere.

Le Chién.

Des Animaux domestiques, il ne reste plus à parler que du Cochon & du Chien. Le dernier est le Symbole de la fidelité. Il est aussi de bonne garde. Mais il a d'ailleurs de méchantes qualitez. Il est gourmand, effronté, hargneux ; d'où vient qu'on appelle un Chien, un homme addonné à ses plaisirs, qui sort des bornes de l'honnêteté, & qui est mordant.

Le Cochon.

Les Juifs ne nourrissoient point de Cochons. C'est pourquoi l'Evangile dit que l'Enfant Prodigue alla dans un Païs éloigné, pour nourrir les Pourceaux. La Loi défendoit d'en manger. C'est un Animal d'une saleté extrême, gourmand & d'aucun service. Lactance dit que Dieu, en défendant aux Juifs de nourrir & de tuër des Cochons, a voulu les retirer de cette vie inutile, infame & voluptueuse, dont ce vilain animal est l'image. Les Juifs ne prononcent point son nom tant ils l'ont en horreur.

## III.

### *Dés Béres sauvages.*

Le Lion.

*Le Lion.* Il a sept noms differens dans l'Hebreu, par rapport aux sept âges differens de sa vie. L'Ecriture a

marqué ce qu'il a de terrible, ſon regard, ſa démarche, ſon rugiſſement, ſes dents, ſes ongles & ſa queuë. C'eſt le Roi des Animaux, pour le courage & pour la force. Il n'habite que les Deſerts, & il les fait par ſa cruauté. Lorſqu'il a attrapé ſa proïe, il ſe couche deſſus. Il n'eſt pas d'animal plus fier, plus furieux, moins ſuſceptible de crainte en un mot plus terrible. L'Ecriture fait ſouvent alluſion à toutes ces proprietez, & en tire de nobles comparaiſons.

Le Pard. *Le Pard.* Il reſſemble au Lion, mais il eſt plus petit & a la peau tigrée. C'eſt un animal d'une viteſſe extraordinaire, qui ſe met en embuſcade, & ſaute agilement ſur ſa proïe.

Ch.7. v.6. Daniel compare la troiſiéme Monarchie à cette bête. En effet, Alexandre qui l'a formée, vainquit Darius, & fit ſes Conquêtes d'une rapidité merveilleuſe. On pourroit ajoûter que les mouchetures de cét animal marquent les differens Peuples, dont Alexandre compoſa ſon Empire.

Le mot de *Pard* eſt peu en uſage dans nôtre Langue. On ſe ſert de celui de Leopard; & il n'eſt pas aiſé de marquer préciſement les differences qu'il y a entre le Pard, le Leopard, le Linx, le Tigre & la Panthere. Quelques-uns les confondent; d'autres les diſtinguent. Bochart croit que le Pard & la Panthere eſt la même choſe, & s'il y a quelque difference de ſexe, ou de couleur, & non d'eſpece. On veut que le Leopard ſoit engendré d'une Lionne & d'un Pard; & c'eſt de là qu'eſt tiré ſon nom. Avant Conſtantin on n'avoit point entendu parler de Leopard; & S. Jerôme confond les Pards avec les Leopards.

L'Ours. *L'Ours.* Sa figure eſt trés-déſagréable; il eſt fort velu, & a la gueule trés-fenduë. Il ſe leve ſur ſes pattes de derriere; celles de devant ont comme des mains; & quand il tient ſon Ennemi entre ſes pattes, il le ſerre ſi fort qu'il l'étouffe. La faim, ou la perte de ſes petits, le rendent une des plus furieuſes & des plus cruelles bêtes ſauvages.

Le Loup. Le Loup. C'eſt un Animal carnacier. Il ne chaſſe ordinairement que le ſoir, & à l'entrée de la nuit; d'où vient

que

que l'Ecriture donne le nom de Loup à ces Voleurs qui se cachent le jour, & exercent leurs voleries la nuit. L'Hienne approche fort du Loup. Mais elle a les yeux d'une couleur changeante, & sa peau paroît peinte d'une diversité de couleurs, comme celle des Fleurs. Bochart prétend que c'est cét Animal que Jeremie appelle *Tzeboa*. Les Interpretes Grecs prennent ce mot pour une nuance de couleurs. Quelques-uns l'entendent du Pâon. Ch. 12. v. 8.

Le Renard. Tout le monde connoît cette bête. Elle se nourrit de cadavres. C'est pourquoi l'Ecriture, pour dire qu'une personne ne sera pas enterrée, dit qu'elle sera la proïe des Renards. Le raisin est un de ses mets friands. L'Epoux des Cantiques ordonne de prendre les Renards, qui ravagent les vignes. Sa demeure ordinaire est dans les bois, & se creuse des tanieres dans la terre. Il faut qu'il y eût un grand nombre de Renards dans la Palestine, puisque Samson en trouva trois cens, à la queuë desquels il attacha des flambeaux pour brûler les moissons des Philistins. La finesse des Renards est passée en Proverbe; & on donne ce nom aux personnes adroites & rusées. L'Ecriture parle d'un animal qu'elle appelle *Tsiim*, que Bochart croit étre un chat sauvage. *Iim* est une espece de Loup plus petit, mais plus vîte que les Loups ordinaires. Le Renard. Chap. 11. v. 15.

*L'Asne sauvage.* Son nom le fait connoître. Il ne differe des Asnes communs que parcequ'il est farouche, & ne peut étre apprivoisé. On leur compare ces hommes, qui n'ont ni esprit ni politesse. l'Asne sauvage.

*Le Cerf.* Ses pieds sont fermes & d'une agilité admirable. Aussi David pour exprimer avec quelle promptitude il étoit échapé à la poursuite de ses Ennemis, par le secours de Dieu, dit qu'il lui avoit donné des pieds de Cerf. Les Biches ne mettent bas ordinairement que par quelque mouvement violent de fraïeur; le tonnerre fait souvent cét effet; & le même Prophete le compte parmi les merveilles de cette voix terrible de Dieu. *La voïe du Seigneur*, dit-il, *fait mettre bas les Biches*. L'air & la figure du Cerf est trés-agréable. Ainsi, Le Cerf. Ps. 28. 9.

quand ils sont apprivoisez, on se fait un plaisir de les caresser. On en voit un exemple dans la Sylvie de Virgile, qui peignoit tous les jours son Cerf, qui le baignoit & ornoit ses cornes de fleurs. Aussi Salomon compare à une Biche la femme qui est cherie de son mari.

Prov. ch. 5. vers. 19.

*Bouctin.* Le Rabin Salomon veut que ce soit l'animal signifié par le mot *Akko*, qui est au Deuteronome, que les Grecs ont traduit, τραγέλαφος, & les Latins *Hircocervus*. Dans le même endroit l'Ecriture appelle un autre animal *Dison*, qu'on croit être une espece de Daim, ou de Chevre sauvage. Il y a encore dans ce Verset le nom d'un autre animal, *Zemer*. S. Jerôme l'a traduit *Camelopardalis*. Il a la tête d'un Chameau, le col d'un Cheval, les pieds, les cuisses & la queuë d'un Bœuf sauvage, & des raïes blanches, parmi des taches rouges. Cét animal a été connu assez tard. Il est extrêmement rare : il ne se trouve qu'en des lieux inhabitez. C'est ce qui me persuade que Moïse n'est pas allé chercher une bête si singuliere, pour permettre aux Juifs d'en manger. Il y a plus d'apparence que *Zemer* est quelque espece de Chevre. Je pense la même chose de l'Animal que l'Ecriture, au même endroit, appelle *Iachmur*; quoique les Interpretes l'aïent traduit par le mot de Bœuf sauvage. Mais ce mot autrefois s'appliquoit aux Chevres.

Ch. 14. v. 5.

βουβάλος.

Le mot de *Iaal*, ou *Iaalim*, est expliqué diversemeut, ou un Daim, ou un Cerf, ou un Chamois, ou un Bouctin. De la maniére, dont l'Ecriture parle de ces *Iaalim*, c'est ce dernier animal qu'elle entend. Il est d'une viteſſe inconcevable. Il est toûjours perché sur la pointe des rochers, d'où quand il est poursuivi, il se jette dans des précipices. Ses cornes sont d'une grandeur prodigieuse. Lorsqu'il les renverse, elles vont jusqu'à la queuë; & il s'en sert pour couler le long des rochers, sans se blesser le dos.

Opher. Dans le Cantique, c'est le fâon d'une Biche.

*Tzebi*, en Hebreu; en Caldéen *Tabitha*, signifie une Chevre. Aussi S. Luc traduit le nom de cette fille, appellée Tabitha, par celui de *Dorcas*, qui veut dire Chevre.

Act. 9. 36.

L'Etymologie de ce mot vient d'un mot Grec qui signifie *voir*; ce qui a donné occasion aux Interpretes d'avancer que la raison pourquoi l'Epoux est si souvent comparé à une Chevre, c'est pour marquer qu'il a des yeux perçans, à qui rien n'échappe. Mais, il n'y a point de raport entre l'Hebreu & le Grec; & il est bien plus naturel de dire que l'Epouse parlant sans cesse des fuites & des retours de l'Epoux, elle le compare à une Chevre, qui n'a pas de démarche réglée, & qui ne va que par bonds & par sauts.

*Reem*, ou *Rem*, est, selon l'opinon la plus commune, un Rinocerot, ou une Licorne. Je remarque qu'on a crû autrefois qu'il y avoit dans les Indes des Chevaux, des Asnes & des Chevres qui n'avoient qu'une corne. Il faut que l'espece en soit perduë: car nos Voïageurs n'en trouvent plus présentement dans ces Païs-là. Quelques-uns ont pensé que la Licorne étoit un animal chimerique; mais l'Ecriture n'en auroit pas parlé. D'ailleurs, il n'est pas sûr que *Reem* fût un animal, qui n'eût qu'une corne. Lorsque David dit *que Dieu élevera sa corne*, c'est-à-dire, sa puissance, *ainsi que du Reem*; on peut entendre, ainsi que la corne, ou les cornes du *Reem*. Cela ne se peut appliquer aux Bœufs sauvages; ils n'étoient pas connus dans la Judée. je croirois que c'est cette espece de Chevres qu'on appelle *Orix*. Bochart dit que ce mot approche beaucoup du mot Arabe, qui signifie ces Chevres qui ont des cornes dures & hautes, dont Strabon raporte qu'elles servoient d'armes aux Ethiopiens. L'Ecriture les appelle encore *Theo*, ou *Tho*.

*Le Sanglier.* L'Ecriture l'appelle le Cochon des bois. Il fait beaucoup de mal aux Champs & aux vignes. C'est pourquoi David compare la Judée desolée, à un champ ravagé par les Sangliers. Ovide dans la description du Sanglier de la Forêt de Calydoine, dit qu'il se tient dans les Joncs; ce pourroit donc étre des Sangliers que David appelloit les bêtes des roseaux. Le Sanglier. Ps. 79. v. 9. Ps. 68. v. 31.

*Le Singe.* La Flote de Salomon en apporta un trés-grand nombre dans la Judée. L'Hebreu les appelle *Cophin*. Le Singe.

Tous les Interpretes l'entendent du Singe.

Le Liévre. *Le Liévre.* Son nom Hebreu eſt *Arnebeth.* Quelques-uns veulent que ce ſoit le Lapin. Mais Bochart remarque que l'Arabe *Arneb*, qui inconteſtablement ſignifie un Liévre, vient de l'Hebreu *Arnebeth.* Ce qui a obligé Dieu de défendre aux Juifs d'en manger, c'eſt qu'il eſt un des animaux les plus laſcifs.

*Saphan.* Les Interpretes varient ſur cét animal. Les uns diſent que c'eſt le Lapin, les autres le Porc-épi, d'autres le Heriſſon.

Rats. *Achbar.* C'eſt une eſpece de Rats de Campagne, qui font beaucoup de mal aux fruits de la Terre. Ceux qui deſolerent les Philiſtins pendant qu'ils garderent l'Arche, étoient de ces ſortes de Rats. La terre les avoit produit, & l'on trouve même dans l'Hiſtoire profane, que cela eſt arrivé plus d'une fois, & que des Peuples entiers ont été obligez d'abandonner leur Païs. Quelques Auteurs n'entendent par ce mot que des Rats domeſtiques.

La Taupe. *Choled*, eſt ſelon S. Jerôme, & beaucoup d'autres Auteurs, la Belette. Bochart l'explique de la Taupe. Il appuïe ſon ſentiment ſur l'etimologie du mot, qui vient d'un verbe, qui ſignifie *foüir*; & ſur ce que ce mot dans le Syriaque, & dans l'Arabe, veut dire une Taupe. Auſſi Moïſe la joint avec le Rat ſauvage, comme étant d'une eſpece voiſine. *Kippod*, eſt traduit par S. Jerôme, Heriſſon. Tout le monde n'en convient pas. Ceux-ci le prennent pour la Tortuë; ceux-là pour le Caſtor ou pour le Loutre; quelques-uns en font un oiſeau.

## IV.

### *Des Animaux à quatre pieds qui font des œufs.*

Moïſe diſtingue ſix ſortes d'animaux à quatre pieds, qui naiſſent d'œufs. En voici les noms Hebreux : *Tzab.* C'eſt un Crocodile de terre, c'eſt-à-dire, une ſorte de

Lezard. Comme le Crocodile d'Egipte lui ressemble parfaitement, & qu'il n'en est different que par une grosseur enorme, on lui a donné le nom de ce Lezard. Quelques-uns croïent que *Tzab*, signifie, ou un Crappau ou une Tortuë.

*Coach.* Les Versions Grecques & S. Jerôme le traduisent par Cameleon, qui est une espece de Lezard vif & courageux. Car son nom Hebreu signifie force. Sa couleur est verte. *Letua* est un autre Lezard, qui selon les anciens Interpretes, est trés-venimeux, & ressemble à la Salamandre. *Chomel* est encore un Lezard. Il est ainsi appellé par les Hebreux, parce qu'il se tient dans le sable. *Thinsemeth* est selon les Grecs & S. Jerôme, une Taupe, selon Bochart, c'est le Cameleon. Cét Auteur prouve que le Cameleon est une espece de Lezard, qu'il a la bouche incessamment ouverte pour respirer; ce qui a donné occasion de dire qu'il vit de l'air, & son nom Hebreu est tiré de là. Les Arabes prétendent qu'il a la Langue trés-longue, & qu'il s'en sert pour attraper les mouches. On raconte de cét animal que sa couleur change à mesure que le Soleil devient plus lumineux & plus chaud, & qu'il prend celle de tous les corps, dont il approche. *Semamith*, ou *Anucha*, est un de ces Lezards, dont la peau est peinte d'Etoiles, & qui à cause de cela est appellé par les Latins *Stellio*.

## V.

### *Des Oiseaux dont la Loi permettoit de manger.*

*Le Pigeon.* L'Ecriture parle plus souvent de cét oiseau que de tous les autres ensemble. Nous apprenons des anciens que les Assyriens rendoient un culte particulier aux Pigeons; & selon les Hebreux, ils en portoient la figure dans leurs Etendards. Ainsi la colere du Pigeon, le glaive du Pigeon, signifie la fureur & l'épée des Assyriens. Cét oiseau a mille proprietez singulieres. Ses yeux sont trés-beaux; la blancheur de l'argent, & l'éclat de l'or brillent sur ses aîles. Sa

blancheur égale celle du lait ; sa voix a quelque chose de tendre. Aussi il est le Symbole de la propreté & de l'amour ; quelques-uns ajoûtent de la simplicité, & soûtiennent qu'il n'a point de fiel, mais ils se trompent. Lorsque l'Evangile ordonne d'être simples, comme des Colombes, cela s'entend de l'innocence d'une vie exemte de tout reproche, comme il n'y a rien que de propre dans la Colombe comme je le montre ailleurs. Les Pigeons volent fort loin. C'est ce qui obligea Noé d'en lâcher un de l'Arche, pour découvrir le Païs. Mais ils sont amis de l'homme, & attachez à leur demeure. Ainsi ils reviennent toûjours. Il seroit inutile de s'étendre davantage sur un oiseau aussi connu ; je ne veux donc plus qu'expliquer ici un passage assez obscur. Il est dit que dans une famine, à Samarie, le Cabe de fiente de pigeon (c'est une espece de mesure) se vendit cinq pieces d'argent. Il est assez difficile de savoir de quel usage pouvoit étre alors cette fiente de pigeon. Les uns disent que la faim étoit si pressante, que les Samaritains avoient recours à une si sale nourriture : d'autres qu'ils s'en servoient au lieu de bois. Ceux ci veulent qu'étant Assiegez, & ne pouvant cultiver la Campagne, le peu de fonds qu'il y avoit dans la Ville étoient cultivez avec un soin extrême ; & c'est ce qui rendoit cette sorte de fumier si cher. Ceux-là veulent que les Samaritains usassent de cette fiente au lieu de sel. La conjecture de Bochart me paroît plus juste. Il entend cela d'une sorte de legume que les Arabes appellent encore fiente de pigeon. On sait bien que de tous les mets l'un des plus vils ce sont les legumes.

4. Liv. des Rois, ch. 17. vers. 25.

*Nec si quid fricti Ciceris probat, aut nucis emptor,*

dit Horace. Il faloit donc que la faim fût bien pressante ; puis qu'une mesure de cette sorte de legumes aussi petite que celle du Cabe, qui ne tenoit que ce qu'une personne peut manger en un jour, se vendoit cinq pieces d'argent.

L'Hirondelle. Ch. 8. v. 7.

*L'Hirondelle*, en Hebreu *Deros*. Bochart veut pourtant que ce soit une espece de Pigeon sauvage, comme la Tourterelle, ou le Ramier. *Le Milan*, dit Jeremie, *connoit quel est*

*son tems, la Tourterelle, l'Hirondelle, la Cicogne savent en quelle saison elles doivent revenir.* Je ne remarquerai ici autre chose de l'Hirondelle que son extrême propreté. Elle ne peut souffrir la moindre ordure de ses petits dans leur nid; & dés qu'ils sont un peu forts, elle leur apprend à se salir hors du nid. C'est ce qui causa le malheur de Tobie.

*La Gruë.* Il n'y a pas d'animal plus criard. D'où vient que l'Ecriture compare les cris d'Ezechias dans sa maladie, à ceux des Gruës. La Gruë.

*La Becasse.* Les Hebreux l'appellent *Kore.* Bochart montre trés-bien par tout ce qu'en dit l'Ecriture, que ce nom ne peut convenir qu'à cét Oiseau. Les Versions Grecques l'expliquent d'un oiseau de nuit; mais il faut que le Texte Hebreu soit changé. On avoit crû jusqu'ici qu'il signifioit une Perdrix, & les Grecs & la Vulgate lui donnent cette signification dans le Verset 11. du Chapitre 17. de Jeremie, quelquefois cet oiseau, selon ce que dit le Prophete, il couve les œufs des autres, & s'en attribuë ainsi les petits. La Becasse. 1. Liv. des Rois, ch. 26. vers. 20.

*La Caille.* C'est un oiseau fameux dans l'Ecriture. Dieu en fit venir une quantité si prodigieuse, dans le Camp des Israëlites, que toute l'Armée s'en nourrit. Joseph raporte qu'aux environs du Golfe d'Arabie elles sont extrêmement communes; & Pline témoigne que dans leur passage d'Italie, leur nombre est si grand, que s'attachant aux Voiles des Barques, elles les font quelquefois faire naufrage. En Automne, la Bize les emmene de ces Païs-ci, & elles reviennent au Printems, à la faveur du vent de Midi. La Caille.

Je ne dirai rien des Coqs & des Poules. L'Ecriture en parle quelquefois; mais rien n'est plus commun, ni plus connu.

L'Ecriture parle de certains oiseaux que la Flote de Salomon apportoit. Elle les appelle *Thouciim.* On Croit que c'étoit, ou des Perroquets, ou des Pâons. Le mot de Tsiphor signifie, ou un Moineau, ou un oiseau en général. La Vulgate applique quelquefois au Moineau ce qu'il semble que le Texte dise des oiseaux, par exemple, dans le Pseau-

me 10. *Vola dans la Montagne comme un Moineau* ; cela peut s'entendre de toute ſorte d'oiſeaux. Il en eſt de même de ce que la méme Vulgate dit du ſacrifice des Lepreux ; *qu'il faloit offrir des Moineaux* ; toute ſorte d'oiſeaux purs pouvoient étre immolez.

## VI.

### *Des Oiſeaux immondes.*

Je ſuivrai le même ordre que Moïſe garde dans le dénombrement qu'il en fait dans le Levitique, chap. 4. verſ. 13. & dans le Deuteronome, chap. 14. verſ. 2.

L'Aigle. *L'Aigle.* C'eſt le Roi des oiſeaux. Son bec & ſes griffes ſont remarquables. Les plumes de ſes aîles tombent & reviennent. Par-là, elle ſe renouvelle. David y fait alluſion au Pſeaume 102. Elles ſont d'une grandeur & d'une force prodigieuſe. Rien n'égale l'effort avec lequel elle fond ſur ſa proïe. Aucun autre oiſeau ne s'éleve plus haut dans les airs, ni n'aime plus ſes petits. Elle les prend ſur ſon dos, & leur apprend à voler.

Le Griphon. Le Griphon, C'eſt ainſi que quelques uns entendent le mot Hebreu *Perés*. Mais Bochart le prend pour une eſpece particuliere d'Aigle, & tire ſon nom de *Paras*, qui veut dire rompre ; parce que cette ſorte d'Aigle eſt ſi forte qu'elle briſe les os.

L'Aigle de Mer eſt une troiſiéme eſpece d'Aigle. Les Grecs la nomment *Haliactos*, les Latins *Valeria Aquila*. Moïſe lui donne le nom *d'Oznija*.

Le Milan. *Le Milan*, en Hebreu *Daa*, ou *Raa*.

Le Vautour. *Le Vautour*, en Hebreu *Aia*. On ſait que les Vautours vont par troupe.

Le Corbeau. *Le Courbeau*. Il eſt beau par ſa noirceur. Il ſe nourrit de Charogne ; & lorſque ſes petits ſont un peu forts, il les chaſſe du nid, & les oblige d'aller chercher à manger. David ſemble y faire alluſion : *Dieu*, dit-il, *nourrit les bêtes de charge*,

Pſal. 146.

*charge, & il a soin des petits Courbeaux, qui crient à lui.*

*L'Austruche* en Hebreu *Bathiaana*. Bochart croit que c'est la femelle d'un oiseau que Moïse nomme *Tachmas*; mais les Grecs prennent ce mot pour la Choüette. Quoi qu'il en soit, l'Austruche est le Symbole de la dureté. Tous les autres oiseaux couvent leurs œufs, & nourrissent leurs petits; mais l'Austruche comme le dit Job, abandonne ses œufs dans le sable où la chaleur du climat de l'Afrique où se trouve cet oiseau, les fait éclorre. Elle ne s'inquiete point des perils où ils demeurent exposez. C'est pour cela que Jeremie dans ses Lamentations, cite l'Austruche comme un exemple de cruauté. Ses aîles lui servent peu à voler; mais l'aident extrêmement à courir. D'où vient que Job dit *qu'elle saute avec ses aîles*. Car, c'est ainsi que porte l'Hebreu. Son plumage est admirable; les Soldats en ornent leur Casque. Cét oiseau est d'une grosseur prodigieuse. Lorsqu'il se leve sur ses jambes, il est plus haut qu'un homme monté à cheval. Son col est trés-long. C'est un mêlange de l'oiseau & du Chameau; car il a le col & les pieds d'un Chameau; & il a le bec, la plume & les aîles d'un oiseau.

L'Austruche. Chap. 39. Chap. 4. Chap. 39.

*La Movette*. C'est cét oiseau que les Latins nomment *Larus*, & les Hebreux *Sacaph*.

La Movette.

*Chos*. Ce mot signifie constamment un oiseau de nuit. Il vient d'un mot, qui signifie se cacher. Mais il n'est pas aisé de dire quelle sorte d'oiseau de nuit il signifie, si c'est un Chathuant, ou une Choüette. Il y a maintenant dans la Vulgate *Vpupa* qui se nomme en François une Hupe ou Dame. Ce n'est point un oiseau de nuit, ce qui donne lieu de soupçonner que ce mot *Vpupa* n'ait pris la place de *Vlula* dans la Vulgate.

Oiseaux de nuit.

*Chos* signifie encore un vase. Or il y a un oiseau, appellé *Onocrotale*, qui a dans le gosier une maniere de vase, ou de reservoir, où il garde tout ce qu'il avale; & il l'en tire ensuite, le mange, l'avale, comme les animaux qui ruminent. Lorsqu'il met son bec dans l'eau, & qu'il souffle, il semble un Asne qui brait; & c'est de ce rapport qu'il a avec l'Asne que les Grecs lui ont donné le nom d'Onocrotale.

Onocrotale.

Le Plongeon. Le Plongeon, en Hebreu *Salach*; il s'éleve en l'air, & se précipitant il plonge dans l'eau, & attrape sa proïe. C'est pour cela que les Grecs le nomment *Katarracte*.

Le Hibou. Ch 4. v. 3. 11. *Le Hibou.* Bochart croit que c'est lui qu'Isaie appelle *Jansuph*; quoique les Grecs & S. Jerôme l'entendent de *l'Ibis*, certain oiseau qui ne se trouve que dans l'Egipte. Or le Prophete parle là de l'Idumée, & prédit qu'elle sera deserte. Ce sont les lieux que les Hiboux aiment. L'Etimologie favorise le sentiment de Bochart. Le nom de cet oiseau pouvant se tirer d'un nom qui signifie le crepuscule & les tenebres, & de plus Isaïe joint le Corbeau & le Hibou, qui selon les Anciens étoient deux oiseaux de mauvais augure.

La Choüette. *Thinsemeth.* Ce mot est équivoque, même dans l'Hebreu. Car dans le Levitique, Chapitre 2. vers. 30. il signifie un Lezard, & dans le verset 18. du même Chapitre, il est mis au rang des oiseaux immondes. Les Grecs l'entendent d'une sorte d'oiseau, qui a le bec & les pieds rouges. S. Jerôme veut que ce soit le Cigne : Bochart & les Rabins le prennent pour la Choüette, dont la presence étonne & saisit les autres oiseaux, & il tire ce mot d'un verbe, qui veut dire admirer.

Le Pelican. *Caath.* Selon les Grecs & S. Jerôme, c'est le Pelican. Cét oiseau avale les écailles qu'il trouve; & lorsque la chaleur de l'estomach les a fait ouvrir, il les rejette, & en tire le Poisson, dont il se nourrit. Aussi son nom vient d'un verbe, qui signifie *vomir*. Le Pelican est un oiseau de proïe, comme l'Onocrotale, dont nous avons parlé, le Prophete Roi se compare au *Caath*, ou *Chos*, dans le tems de ses gemissemens & de sa penitence.

Ch. 14 v. 17. *Racham.* Il en est parlé au Deuteronome, S. Jerôme croit que c'est le Cigne. Bochart l'explique d'une sorte de Vautour, qui ressemble à l'Aigle; parce qu'en Arabe *Racham* signifie cét oiseau.

Cicogne. *Hasida.* Symmaque & S. Jerôme le prennent pour le Milan. Les Septante le traduisent par le mot de Heron, dont certaine

espece approche beaucoup de la Cicogne. Le nom Hebreu, qui signifie *misericorde* & *tendresse*, convient trés-bien à cét oiseau, qui nourrit ses Pere & Mere, lorsqu'ils sont vieux. Quoique le Heron & la Cicogne soient des oiseaux d'eau, ils font leur nid sur les plus hautes Montagnes. Les Cicognes sont des oiseaux de passage. L'Ecriture les louë de ce qu'elles savent prendre leur tems pour leur voïage, & de la force de leur vol.

*Anapha.* La Vulgate le traduit *Charadrion*; ce mot vient de χαράδρα, qui signifie les fosses & les creux, qui sont le long des Rivieres, où cét oiseau fait son nid. Mais, parce que le mot Hebreu veut dire se mettre en colere, Bochart croit *qu'Anapha* marque quelque espece d'Aigle.

*Dukiphat.* C'est un mot composé de *Dik*, qui signifie un Coq, & de *Cepha*, qui veut dire pierre: l'un & l'autre en Syriaque. Il signifie une Poule de bois, ou une Hupe. Cét oiseau est mis au rang des immondes, ou parce qu'il se nourrit de choses trés-sales, ou qu'il fait son nid de fiente & d'ordure. Poule de bois.

*La Chauve-Souris.* Moïse l'appelle *Attaleph*, en transposant les lettres *Aphtalel*, qui veut dire oiseau de tenebres. La Chauve-souris ne paroît que le soir & la nuit; ses aîles sont de peau; elle allaite ses petits, & tient autant des bêtes à quatre pieds que des oiseaux. C'est le dernier des oiseaux immondes. La Chauve-souris.

## VII.

### *Des Serpens.*

*La Vipere.* En Hebreu *Ephé.* Rien de plus mortel que sa piqueure. Elle engendre ses petits vivans, au lieu que les autres Serpens font des œufs. Comme l'Ecriture ne dit rien d'une espece de Serpens, qui ne puisse convenir aux autres, il est assez mal-aisé d'expliquer bien préciſement chaque nom. C'est ce qui est cause que les Interpretes les confondent La Vipere.

si souvent. Bochart croit que les deux noms Hebreux, *Chephir* & *Sachal*, conviennent également & aux Lions & aux Serpens.

L'Aspic. *Achsub*, c'est l'Aspic. Il se roule & fait de son corps divers plis, du milieu desquels il leve la tête, & combat ses ennemis. D'ou vient qu'*Aspis* signifie en Latin une sorte de Bouclier rond. Les Interpretes expliquent aussi de l'Aspic l'Hebreu *Pethen*. Le venin de ce serpent est sans remede. Ps. 13. v. 3. Tel est, selon David, le poison de la calomnie. Il n'est pas Ps. 57. vrai que l'Aspic soit sourd, ou qu'il se bouche les oreilles. Lors donc que le même Prophete parle d'un Aspic, qui est sourd, & qui se bouche les oreilles, il ne veut dire autre chose, sinon que les enchantemens ne font pas plus d'impression sur lui, que si effectivement il étoit sans oreilles, ou qu'il les bouchât. Il est certain que les Magiciens savoient Jer. ch. 8. vers. 17. enchanter les Serpens, & les empêcher de piquer. C'est pourquoi l'Ecriture veut parler des Serpens redoutables, dit que Dieu envoïera des Serpens qu'on ne pourra enchanter.

*L'Hyenz*, une sorte de Serpent, dont la peau est toute mouchetée. C'est ce que signifie son nom Hebreu *Tseboa*. La Vulgate traduit dans le premier Livre des Rois, Chapitre 13. vers. 18. la Vallée de Seboim; quelques Auteurs veulent qu'il faut traduire la Valée des Serpens, ou des Hyenes.

*Tsimaon*. Ce mot se trouve dans le Deuteronome, Chapitre 8. vers. 15. S. Jerôme le traduit *Dipsas*, & l'entend d'une espece de Vipere; mais Bochart prouve que ce mot ne signifie pas un animal, mais un lieu sec & aride,

Le Basilic. Le Basilic, en Hebreu *Tsepha*, ou *Tsiphoni*; ce n'est pas seulement sa piqueure qui est dangereuse, sa vûë seule & son regard font mourir.

Isai. ch. 34. vers. 15. *Kippoz*. comme ce mot approche fort de *Kippod*, les Grecs & S. Jerôme le prennent pour un Herisson. Bouchart prétend que c'est un Serpent, dont le nom Grec est *Acontias*; parce qu'il se lance comme une flêche contre ceux qu'il attaque.

La Coleuvre. En Hebreu. *Sephiphon.* Ce Serpent se tient dans les chemins, & se cache dans le sable, ou dans les ornieres, où il se tient en embuscade. Jacob lui compare son fils Dan. *Que Dan soit comme une coleuvre dans le chemin, qui pique le pied du cheval, & renverse le Cavalier.* La Coleuvre. Gen. ch. 49. vers. 17.

*Saraph* est un Serpent d'eau. Il y a de l'apparence que c'est de ces Serpens que les Israëlites aïant été piqué furent gueris par le Serpent d'airain. L'Interprete traduit ce mot par celui de *Prester*, qui veut dire Serpent de feu, soit que ce Serpent ait quelques marques couleur de feu, ou que son venin soit brûlant. Il est constant que *Prester*, *Hydrus*, *Chersydrus*, signifient la même sorte de Serpens; mais à differens égards. Il s'appelle *Hydrus*, lorsqu'il est dans les Marais remplis d'eau; & *Chersydrus*, lorqu'il est dans les Marais dessechez; & on lui donne le nom de *Prester*, par rapport à sa piqueure, qui fait sortir comme des charbons de feu, & qui cause des douleurs insupportables. Isaïe parle d'un Serpent volant. Il est certain qu'il s'en trouve dans l'Egipte, & dans d'autres Païs. C'est de ces Serpens que Dieu envoïa contre les Israëlites; & pour les guérir, il ordonna qu'on fit un Serpent d'airain; parce que le cuivre d'Orient étant trés-rouge, étoit plus propre à representer ces Serpens de feu. Serpent brûlant.

*Le Dragon.* C'est un Serpent d'une grosseur enorme. Les Histoires parlent de Dragons, qui avoient plus de soixante coudées de long. Aussi le mot Hebreu *Thannin* signifie un Dragon & une Baleine, comme si le Dragon étoit parmi les Serpens ce que la Baleine est parmi les Poissons. Le Dragon.

## VIII.

### *Des Insectes.*

*Les Sauterelles.* L'Ecriture leur donne dix noms differens. Les uns pour marquer leur fecondité, comme *Arbe*, qui signifie abondance; les autres expriment leur origine, Les Sauterelles.

comme *Gob*, qui veut dire en Arabe fourmiller ; parce que les Sauterelles s'engendrent des vers. Ceux-ci ont rapport au dégat qu'elles font dans les Champs ; comme *Gazaz*, qui signifie tondre, & *Cahazal*, qui veut dire consumant. Ceux-là marquent leur nombre & la nuée qu'elles forment, & le bruit qu'elles font, lorsqu'elles volent, comme *Chargol*, & *Tsclatsal* du verbe *Tsallal*. Ces divers noms signifient diverses sortes de Sauterelles, comme il paroît par le passage
Ch. 1. v. 4. de Joël, où il est dit qu'*Arbe* devora ce que *Gazan* avoit laissé, *Jelek* ce qui étoit resté d'*Arbe* & *Chasil* ce que ce *Ielek* n'avoit pû consumer. Nôtre Vulgate compte parmi les Sauterelles *Bruchus*, mot qui vient d'un verbe Grec, qui signifie ronger ; *Ophiomachus*, qui veut dire qui combat contre les Serpens. Il est certain que les nuées de Sauterelles volantes font un bruit épouvantable avec leurs aîles ; de sorte
Ch. 9. v. 9. que S. Jean dans l'Apocalypse, ne fait point de difficulté de le comparer avec celui des Charriots de guerre. *Qu'y a-t'il*, dit S. Jerôme, *de plus fort & de plus terrible que les Sauterelles?* Toute l'industrie humaine ne peut leur resister. Dieu régle tellement leur marche, qu'elles ne s'éloignent jamais de la route qu'il leur a marquée : & c'est ce que nous avons vû, il n'y a pas long-tems dans la Palestine. Il est aisé de juger combien le fleau des Sauterelles fut terrible pour l'Egipte. Il faut remarquer qu'il y a une espece de Sauterelles pures, & dont il étoit permis de manger. Car en Orient, il s'en trouve même à present qui servent de nourriture. De sorte qu'il ne faut pas regarder comme une chose particuliere à saint Jean ce que dit l'Evangile, qu'il ne se nourrissoit que de Sauterelles & de miel sauvage.

Les Mouches. L'Ecriture distingue sept sortes de mouches. La mouche ordinaire, l'Abeille, qui fait la cire & le miel, la Guépe & le Frelon ; le Frelon est plus gros ; l'un & l'autre ont la piqueure trés-cruelle. Le Taôn ; il s'attache aux Chevaux & aux Taureaux ; ces derniers en étant piquez entrent en furie. Les mouches de Chiens. Les Grecs les appellent κυνομυια, que la Vulgate traduit *Cynomia*. Mais S. Jerôme remarque

qu'il faut lire dans le Grec κοινόμιαν, & dans le Latin *Cœnomiam*, qui signifie toute sorte de mouches. Et en effet l'Hebreu *Arab*, signifie assemblage. Le Cousin, qui porte la Trompette & la lance, comme dit Tertullien; & la Mouche d'eau, qui est une espece de Cousin. L'Ecriture parle souvent des Mouches; & c'est une chose admirable qu'un insecte si vil soit un instrument si terrible de la vengeance de Dieu, lorsqu'il plaît à sa justice. C'est ainsi qu'il envoïa aux Egiptiens la *Cynomie*, ou la Cœnomie. A propos dequoi, il est bon de remarquer que ce que nôtre Vulgate appelle *Siniphes*, est nommé dans l'Hebreu *Cinnin*, que quelques-uns veulent que ce soient des poux que Dieu envoïa aux Egiptiens, pour châtier leur orgueil, dit Philon par un si vilain animal. Exod. c. 8. vers. 17.

La Puce n'est pas oubliée dans l'Ecriture. David pour s'humilier se compare à ce petit insecte. Elle parle aussi de la Fourmi, dont on connoît le travail & la prévoiance; des Aragnées & de leur adresse à faire leur toile; de la Tigne qui ronge les habits; des vers & des Scorpions. Ce petit animal ressemble à un œuf; on ne distingue presque pas sa tête. Il a un aiguillon à la queuë, par lequel il glisse son venin dans les personnes qu'il pique. La Puce. 1. Liv. des Rois, ch. 24. vers. 15. La Fourmi. Le Scorpion.

## IX.

### *Des Animaux Aquatiques.*

Il est fait assez rarement mention des Animaux Aquatiques, dans l'Ecriture. Je ne m'étendrai donc pas beaucoup là-dessus, & je ne raporterai que ce qui n'est pas assez connu. C'est par cette raison que je ne dirai rien des Grenouilles, un des fleaux, dont Dieu affligea l'Egipte. C'est un animal qui est sans cesse sous nos yeux.

Il est dit dans les Traductions Françoises de S. Matthieu que Jonas fut trois jours dans le ventre d'une Baleine. Le mot de l'Original est pris là pour un gros poisson. Car des Ch. 12. 30.

Auteurs savans soûtiennent qu'il n'y a point de Baleines dans la Mer Mediterranée, ni dans la Mer Persique ; & d'ailleurs quoi que les Baleines de Groënlande & d'Islande soient si grosses, que de la seule langue d'un de ces Poissons, on en tire jusqu'à dix-huit tonneaux d'huile, leur gueule, ni leur gosier n'est pas assez vaste pour avaler un homme entier. C'est tout ce que pourroit faire un bras que d'y entrer. L'Ecriture parle donc là de quelque Chien marin, dont la grosseur égale celle des Baleines. Les Grecs l'appelle *Lamias* a cause de son grand gosier. Il y en a diverses especes. Bartholin dit en avoir veu un qui en avoit plus de vingt pieds de long. Leur gueule & leur ventre sont si vastes, qu'on y a trouvé des hommes tout armez. Moi-même j'en ai veu un par la gueule duquel un homme auroit passé sans peine.

Chap. 27. vers. 1. Il est parlé dans Isaïe du Serpent Leviathan ; & ce Prophete lui donne le nom de Levier. Bochart conjecture que c'est un Poisson, qui a une maniére de Levier à la tête, semblable à celui d'une balance aux extrémitez duquel pendent les deux bassins, que les Grecs à cause de cela appellent *Zygæne*. Comme sa tête ressemble à un marteau, on lui en donne aussi le nom. Je crois pourtant que la signification de Leviathan est plus étenduë, & qu'il se prend pour toute sorte de Poissons qui sont d'une grandeur énorme.

Le Poisson qui effraïa le jeune Tobie, lorsqu'il se lavoit les pieds dans le Tigre, que l'Ange lui ordonna de tirer sur le sable, d'en saler la chair, & reserver le cœur, pour chasser les Demons, & pour guérir les yeux de son Pere, est selon Bochart, ce Poisson de Riviere que les Latins appellent *Silurus*, Il ne se trouve que dans les grands Fleuves. C'est le plus hardi & le plus gourmand des Poissons d'eau douce. Sa gueule est trés-large ; ses dents fort aiguës ; & les Médecins disent que le fiel est merveilleux pour le mal des yeux. Quelques Auteurs ajoûtent que naturellement la fumée de certains Poissons chasse les Demons.

Chap. 40. & 41. La Peinture que Job fait de Behemot & Leviathan marque que ce sont des bêtes d'une grosseur enorme. C'est ce

ce qui a donné occaſion de penſer que l'un étoit l'Elephant, & l'autre la Baleine. Bochart veut que le premier ſoit l'Hippopotame ; & le ſecond le Crocodile. Job les joint enſemble ; & ces deux Animaux, dit Pline, ont beaucoup de rapport enſemble ; tous deux habitent le même Fleuve ; tous deux vivent ſur la terre & dans l'eau. Tout ce que l'Ecriture dit de Behemot convient à l'Hippopotame ; il vit ſur la terre. C'eſt pourquoi Job dit *qu'il broute le froment, & qu'il paît l'herbe comme le Bœuf.* Elle ajoûte *que ſa force reſide dans ſon ventre.* Sa peau eſt en effet impenetrable. Dieu, continuë-t'elle, *lui a attaché ſon épée.* Le mot Hebreu ſignifie une épée courbée, en maniére de faulx : les dents de l'Hippopotame, qui débordent de côté & d'autre, ont cette figure, Elle finit par dire *qu'il ne craint pas les Fleuves* : l'Hippopotame vit dans l'eau, & peut y demeurer long-tems ſans reſpirer l'air. On le prend par fineſſe ; on creuſe devant ſa taniere une foſſe que l'on couvre de roſeaux, dans le fond de laquelle eſt une machine qui l'arrête.

*Leviathan* & *Thannin*, ſignifient ou des Dragons, ou des Baleines ; mais dans cét endroit de Job, Bochart montre trés-bien qu'il ſe prend pour le Crocodile. Le Crocodile a la figure d'un Lezard ; il a quatre pieds ; ſa groſſeur eſt prodigieuſe ; ſa langue eſt attachée à la machoire d'en bas ; ce qui a fait croire qu'il n'avoit point de langue, ſa peau eſt couverte d'écaille. Je ne m'arrête pas à rapporter en détail le portrait qu'en fait Job. On peut dire encore que ce que l'Ecriture appelle *Thannin*, ſont des Poiſſons monſtrüeux tels que le Chien marin, le Veau marin & autres monſtres, dont quelques-uns ont des mamelles ; & allaitent leurs petits. Ce ſont eux dont Jeremie parle dans ſes Lamentations. Ch. 4. v. 3.

L'Ecriture ne parle en aucun endroit des Sangſuës. Cependant les Interpretes ont traduit dans les Proverbes, le mot, *Aluka*, par Sangſuës ; & Bochart prétend qu'il faut l'expliquer du deſtin. C'eſt ainſi que les Arabes l'appellent ; & le ſens de Salomon porte à cette ſignification ; car il dit *qu'Aluka* a deux Filles, qui diſent ſans ceſſe : *Apportez*, Chap. 30. verſ. 15.

*apportez*. Expliquez cela de la sangsuë, cela ne fait point de sens ; entendez-le du destin ; & il est trés-naturel de dire que la mort & l'Enfer sont ses Filles, & des Filles insatiables ; comme Salomon le dit au Chapitre 27. vers. 20.

## X.

### *Des Animaux douteux & fabuleux.*

Pour ne rien laisser de ce que le savant Auteur que je suis a dit sur cette matiére ; je vais rapporter ce qu'il pense des Animaux, dont on ne sait pas s'ils sont effectivement, ou s'ils sont fabuleux. Tel est *Akko*, dont il est parlé dans
Chap. 14. vers. 5. le Deuteronome. On l'a traduit en Grec, & Latin d'un nom, qui signifie un Animal moitié Cerf, moitié Belier. Quelques-uns prétendent que c'est une fiction ; d'autres disent qu'ils en ont veu en Allemagne & à Paris.

*Le Griphon*, comme on le dépeint ordinairement, avec quatre pieds, des oreilles, le bec, & les aîles d'Aigle, le corps d'un Loup, & les griffes du Lion, est un jeu de l'imagination. L'Antiquité les a regardez comme des Chimeres. Lors donc que les Grecs ont traduit le mot Hebreu *Peres*, par celui de Griphon, ils ont entendu certaine espece d'Aigle, qui ont le bec plus crochu que les autres.

Chap. 14. v. 13. *Raa*, ou *Daa*, qui dans le Deuteronome, est un oiseau immonde, est traduit par la Vulgate *Ixion*. Il n'y a point d'oiseau de ce nom-là. Bochart en transposant les lettres, lit *Oxyn*. C'est une sorte d'oiseau, à qui les Grecs ont donné ce nom, parce qu'il a les yeux perçans, & le vol trés-vîte. L'Etymologie Hebraïque favorise cette conjecture ; car *Raa* vient d'un verbe, qui signifie voir, *& Daa*, d'un autre, qui signifie voler.

Ch 4. v. 2. Job parle du *Mirmecoleon*. On a crû que c'étoit une espece d'Escarbot, grand ennemi des fourmis, qu'il attrape en se cachant dans le sable, & dont il se nourrit, & que c'est de là qu'il a été appellé le Lion des fourmis. Mais c'est

à quoi les Interpretes Grecs n'ont jamais pensé. L'Hebreu porte *Laisch*, qui veut dire un Lion. C'est ainsi que la Vulgate le traduit; & il est certain que parmi les Lions il y en a qui ont le nom de *Mirmecoleon*.

Ce que l'on raconte du Phenix qui vit mille ans & qui renaît de ces cendres est une pure Fable : mais parce que le terme de *Phenix* est un nom Grec qui signifie ou cet oiseau ou un arbre. Ceux qui ont traduit les Septante, ou qui ont fait des Commentaires sur leur Version, ont cru qu'ils parloient du Phenix oiseau, quoique leur intention fût de parler d'un arbre. L'Auteur de la Vulgate n'a pas fait cette faute.

On trouve dans la Vulgate des noms d'Animaux qui n'existent pas; par exemple, celui des Faunes, à qui S. Jerôme donne l'epithete de *Ficarias*. L'Hebreu porte *Iim*. Ce mot signifie proprement un spectre, une chose qui donne de la terreur; d'où vient *Eima*, qui veut dire épouvante. Or parmi les Latins, les Faunes, & Pan le Prince des Faunes, étoient les spectres, dont on faisoit peur. C'est ce qui a obligé S. Jerôme à se servir de leur nom. Pour *Ficarios*. On conjecture que ce Pere a voulu marquer la laideur du visage de ces *Faunes*, tout couvert de pustules & de boutons; car *Ficus* signifie non seulement une figue, mais une tumeur. On dépeignoit les Faunes & les Satyres, moitié homme & moitié Boucs, & tous velus. On sait que le Bouc étoit une des divinitez d'Egipte; d'où vient que l'Ecriture appelle quelquefois les Idoles, les *velus*, *Sahirim*; & lors qu'Isaïe dit que les velus danseront, il faut l'entendre des Demons, qui empruntoient quelquefois la figure des Boucs, comme on le voit dans la vie de S. Antoine. Le nom de Sirennes est emploïé dans la Version Grecque & Latine d'Isaïe, où il s'agit d'un chant funeste, tel que les Anciens feignoient qu'étoit le chant des Sirennes, dont les Matelots étant comme enchantés alloient se perdre dans des écueils. Les Interpretes ont cru que ce nom signifioit parfaitement ce qu'ils vouloient donner à entendre, quoi qu'il n'y ait jamais

Jer. ch. 50. vers. 30.

Gh. 13. v. 2.

Chap. 13. v. 22.

eu de Sirennes femme & oiseau en même-tems : cependant Isaac Vossius prétend que les Interpretes Grecs. Par le mot Σειρῆνες *Serennes* ont entendu une espece de mouche qui fait beaucoup de bruit, & qu'ainsi on ne devoit pas dans une Version Latine se servir du mot de *Sirennes*.

Chap. 34. vers. 14. Le même Prophete parle d'un Animal qu'il appelle *Lilith*. Les Septante le traduisent par *Onocentaure*, monstre composé de l'Asne & de l'Homme, & qui ne se trouve point dans la nature. La Vulgate l'explique des Lamies. Nous avons dit plus haut que c'est une espece de Poisson. Il est certain que le Prophete parle dans cét endroit des Spectres. Car il décrit un lieu desert, qui inspire la fraïeur, & où l'imagination frapée se forge de Monstres, non sur ce qu'elle voit ; mais sur ce qu'elle craint.

Psal. 90.

## CHAPITRE III.

### *Des Herbes, des Grains, des Legumes, des Arbres, & des Plantes, dont il est parlé dans l'Ecriture.*

AVant que de rapporter le nom des Plantes, dont l'Ecriture fait mention, je ferai deux remarques, qui peuvent donner du jour à quelques endroits des Livres saints. La premiere est sur la maniére de multiplier les Plantes. Il y en a plusieurs : la semence, la racine, le rejeton, le drageon, l'enture. Toutes ces maniéres differentes par lesquelles la nature, ou l'art multiplient les Plantes, sont compriſes dans l'Ecriture, sous le nom général de semence. Ainsi lorsque Dieu dit, dans la Genese, *que la terre produise de l'Herbe, qui porte de la semence & des Arbres fruitiers de toute sorte, qui aïent dans eux-mêmes leur semence* ; cela s'entend du principe de la multiplication des Plantes, soit que ce soit la semence, ou quelqu'une des autres choses, dont nous avons parlé.

Ch. 1. v. 11.

La seconde remarque est, sur les differentes parties, dont

chaque Plante eſt compoſée; parce qu'elles ſont le ſujet d'une infinité de comparaiſons que font les Auteurs ſacrez. Chaque Plante a donc ſa racine, ſur quoi elle s'appuïe, & par où elle ſe nourrit; ſa tige qui s'éleve ſur la racine; ſes branches qui ſortent de la tige; ſes feüilles, ſes boutons, ſes fleurs & ſes fruits. A quoi il faut ajoûter les rejetons. L'Ecriture leur donne le nom de verge; *Il ſortira une verge de la racine de Ieſſé*; c'eſt-à dire, un rejeton. Voici maintenant les noms des Plantes, qui ſe rencontrent dans l'Ecriture. Je les rangerai par ordre d'Alphabet, par rapport aux noms Latins que leur donne la Vulgate.

Le Sapin. Le Sapin: *Abies*, en Hebreu *Beroſch*. C'eſt un Arbre trés-connu, élevé, droit, & qui a peu de nœuds.

L'Abſinthe. Abſynthe. Cette herbe eſt connuë par ſon amertume. L'Ecriture en fait diverſes applications. *Dieu*, par exemple, *menace de nourrir un peuple d'Abſynthe*; c'eſt-à-dire, de punir ſon impieté, par les châtimens les plus amers. Et c'eſt par cette raiſon que S. Jean dit que cette Etoile, dont la chûte devoit remplir toutes choſes d'amertume, s'appelloit Abſynthe. Jer. ch. 9.

L'Aloé. Aloé, en Hebreu *Ahaloth*; c'eſt une herbe, trés-amere. Quelques-uns veulent que ce ſoit un Arbre des Indes, qui eſt de differentes couleurs, qu'on appelle *Santaux*. Car pour l'Aloé, c'eſt un arbre qui ne ſe trouve que dans la boutique des Droguiſtes.

L'Amandier. Amandier. Cét Arbre fleurit le premier de tous; pour peu que l'Hiver ſoit temperé, il eſt en fleur au mois de Février. C'eſt ce qui lui a fait donner en Hebreu le nom de *Schakad*, qui vient d'un verbe, qui ſignifie ſe hâter, ſe preſſer, s'éveiller de bonne heure. Ainſi dans le paſſage de Jeremie; *je vois une verge qui veille*; il y a dans l'Hebreu, *une branche d'Amandier*. Par où Dieu marque que comme cét arbre ſe preſſe de fleurir, il ſe hâtera auſſi de punir ſon peuple. De même, lorſque Salomon, parlant d'on vieillard, dit *que l'Amandier fleurira*, il a voulu exprimer avec quelle viteſſe la vieilleſſe s'avance & nous Ch. 1. v. 11. Ch. 12. v. 5.

Nomb. ch.17. v.8. surprend. La verge d'Aron, qui fleurit, & qui par ce miracle, lui asſûra le Sacerdoce, étoit une branche d'Amandier.

Le Coudrier. Chap. 30. v. 37. Coudrier, en Latin, *Corylus*, en Hebreu *Luz* : la Vulgate l'a traduit, dans la Geneſe, par le mot d'Amandier. dier. Il peut s'entendre, ou du Noyer, ou du Noiſetier.

Aneth. Aneth. Herbe de bonne odeur, qui reſſemble au Fenouil.

Le Roſeau. Roſeau. *Arundo.* Il eſt foible, & le moindre vent le fait plier. S'appuïer ſur un Roſeau, dans le ſtile de l'Ecriture, eſt mettre ſa confiance dans une choſe fragile. Le Roſeau ne vient que dans les lieux aquatiques & deſerts. Les bêtes Ch.42.v.3. des Roſeaux, ſont les bêtes ſauvages. Iſaïe pour exprimer la douceur admirable de JESUS-CHRIST, dit *qu'il n'achevera pas de rompre un Roſeau à demi rompu.*

*Bdellium*; le Grec & le Latin ont gardé ce mot. On le prend ordinairement pour un arbre noir, qui jette de la gomme. Mais nous faiſons voir ailleurs que l'Hebreu *Bedholach* ne ſignifie ni un Arbre, ni de la Gomme, mais une pierre prétieuſe.

La Soude. Ch.4.v.22. Mal. ch.4. verſ. 2. *Borith.* La Vulgate, dans Jeremie, garde ce mot; & dans Malachie, elle le traduit par l'herbe au foulon. Elle s'appelle en François de la ſoude; on la fait brûler, & on lave ſes cendres; on mêle l'eau, qui en ſort avec de l'huile, & on en fait le ſavon. Les foulons qui blanchiſſent les étoCh.9.v.2. fes, ont accoûtumé de s'en ſervir. S. Marc, pour exprimer la blancheur des habits de JESUS-CHRIST ſur le Thabor, dit *qu'un foulon n'en peut faire de plus blancs.*

Le Bouïs. Ch.30.v.8. Bouïs. Le bois en eſt extrêmement dur, & ſi peſant, qu'il s'enfonce dans l'eau. Ce qu'on grave deſſus s'efface difficilement.

Iſaïe reçoit ordre de Dieu de graver les crimes de ſon peuple dans des monumens publics. L'Hebreu ne marque point de quelle matiere ils doivent être; mais la Vulgate traduit: *Entrez & écrivez ſur du Boüis.*

Canne. C'eſt une eſpece de Roſeau. Il y en a une, qui

vient dans l'Arabie, dans l'Inde, dans la Syrie, proche du Mont-Liban, pleine de nœuds, aïant le goût de la Caſſe, & d'une odeur trés-agreable. La Canne.

Caprier, *Caparis*. La plante eſt baſſe & pleine d'épines. Son fruit s'appelle des Capres. Elles ſont fort en uſage dans les ſauſſes, & elles donnent de l'appetit. Ce mot eſt dans l'Eccleſiaſte. Salomon y décrit la vieilleſſe, & dit *que le Caprier ſera détruit*. C'eſt une expreſſion figurée, pour marquer que l'appetit manque aux Vieillards, & que rien ne peut le réveiller. Le Caprier. Ch. 12. v. 5.

*Chardon*. Il eſt trés-connu. Il naît dans les terres en friche, & ſouvent dans celles qui ſont cultivées, où il étouffe le bon grain. C'eſt un effet de la malediction que Dieu donna à la terre, pour punir l'homme de ſon peché. *Elle vous produira*, dit Dieu à Adam, *des ronces des épines & des chardons*. Le Chardon. Gen. ch. 3.

Glaïeul, *Carex* en Latin, ſa feüille eſt aiguë & épaiſſe. Cette plante naît le long des eaux. Les Rivages du Nil en ſont remplis; & c'eſt dans un endroit, rempli de Glaïeuls, que Moïſe fut expoſé. Le Glaïeul.

*Cedre*. Un des beaux arbres de la nature. Il eſt élevé, toûjours verd. Sa feüille eſt épaiſſe & aiguë; ſa moële eſt rouge, & de l'odeur. Son fruit reſſemble aux pommes de Pin; & de ſon tronc, il coule une reſine. Il ne ſe corromp point, & il n'y a pas de meilleur bois pour les bâtimens & pour les Vaiſſeaux. Un ouvrage digne du Cedre, comme parlent les Latins, eſt un ouvrage digne de l'immortalité. Je ferai voir que les bois de *Sethim* de l'Ecriture ſont des Cedres. Le Cedre.

L'Arbre de l'Ecarlate; *Coccum* ou *Coccus*, en Latin. Il porte un fruit plein de grains, comme des Lentilles. On trouve des vers dans ces grains, dont le ſang fait l'Ecarlate. Le mot de *Coccus*, dans l'Ecriture ſe prend quelquefois pour l'Arbre, comme dans le Levitique, Chapitre 14. verſ. 6. où il eſt ordonné d'arroſer les Lepreux de ſang de Moineaux avec un bouquet, compoſé d'Hiſſope, de Cedre & de *Coccus*: & quelquefois pour le grain d'où ſe forme l'Ecarlate. L'Arbre de l'Ecarlate.

L'Hebreu lui donne deux noms, *Tholaath* ; c'eſt-à-dire, vermiſſeau : Nous avons dit ſur quoi ce nom eſt fondé ; & *Schani*. Ce dernier peut venir d'un verbe, qui ſignifie reïterer. La Vulgate le dérive de là ; & elle traduit de l'Ecarlate teinte deux fois, qui eſt la plus précieuſe & la plus belle. Quelques Auteurs tirent ce mot d'un autre verbe, qui veut dire *aiguiſer*, & prétendent que la plante, qui porte les grains de l'Ecarlate, a les feüilles pointuës. Nôtre Houlx, dont les feüilles ſont pointuës, & les grains rouges, a quelquelque rapport avec le *Schani* des Hebreux.

La Coloquinte.

4. Liv. des Rois, ch. 4.

Coloquinte. C'eſt une Courge ſauvage, groſſe comme un Citron. Si on en coupe la fleur avec un couteau, elle eſt d'une amertume inſupportable. Le Valet d'Eliſée en mit, ſans le ſavoir, dans le pot d'Eliſée : dés que ce Prophete en eut goûté, il s'écria *qu'il y avoit du poiſon.*

Le Cypre.

Le Cypre, ou le Cypere. Pline en parle & dit que c'eſt un arbre odoriferant qui vient en Egipte, à Aſcalon, & dans l'Iſle de Chipre. Il eſt de la hauteur d'un Oranger ; ſes feüilles ne tombent point : d'ailleurs il approche beaucoup du Troëne.

La Coriandre.

Coriandre. Cette plante porte des grains, dont on fait des dragées. La Campagne d'Aubervilliers eſt pleine de Coriandre.

Le Safran.

Le Safran, en Latin *Crocus*. Sa fleur eſt bleuë. Elle a au milieu, comme des filets jaunes, qui ont une odeur trés-forte. Elle eſt bonne pour le cœur. Les jardins de l'Epouſe

Chap. 4.

du Cantique avoient beaucoup de ces plantes. Il ſe fait de cette fleur une couleur, qui tient du jaune & du rouge.

Ch. 4. v. 5.

*Qui nutriebantur croceis*, dit Jeremie, *amplexati ſunt ſtercora* : c'eſt-à-dire, *ceux qui avoient des habits d'un jaune éclatant* l'Hebreu porte *des habits d'écarlate.*

Le Concombre, &c.

Le Concombre, le Melon, l'Oignon, les Pourreaux ; tout cela eſt trop connu, pour nous y arrêter. Comme nous faiſons maintenant des Melonnieres, les Hebreux & les Egiptiens avoient des terres toutes ſemées de Concombre, que l'Ecriture appelle *Cucumerarium.*

*Cumin,*

*Cumin*, autrement Anis aigre. C'est une espece de Fenoüil.

Cyprés. Arbre d'une haute tige, & fort droit. Ses feüilles ressemblent à celles du Pin; mais sont plus douces & moins pointuës. Il a une odeur trés-forte. Les environs de Babilone étoient remplis de Cyprés. Comme ce bois est onctueux & d'une odeur forte, il n'est pas sujet à la pourriture, parce que le ver ne s'y attache pas. On prétend que l'Arche en étoit bâtie. Le mot Hebreu est *Gopher*. Je croi qu'il signifie toute sorte d'Arbre qui a de la poix. Dans la Genese il est dit que l'Arche étoit faite de *Gopher*. La Vulgate traduit *de bois poissés*. Le Cyprés; Ch. 6. v. 14.

Dudaïm. Voïez *Mandragore*.

La Féve, rien de plus Trivial.

Figuier. Tout le monde connoît cét Arbre. Il a de deux sortes de fruits; ceux du Printems qui mûrissent; & ceux d'Automne, qui demeurent verds. Ces derniers s'appellent en Latin, *Grossus*, & en Hebreu *Paggim*. Ce mot s'étend à tous les fruits verds, qui ne sont pas mûrs. La Terre promise, qui étoit remplie de toute sorte d'excellens fruits, avoit beaucoup de Figuiers, & l'Ecriture, pour exprimer la Paix profonde, dont joüissoient les Juifs, dit que chacun habitoit, c'est-à-dire, prenoit le frais sous son figuier. S. Jean compare la chûte des Etoiles à celle des figues vertes, à l'entrée de l'Hiver. Deut. ch. 8. vers. 8. Apoc. ch. 6. v. 13.

Nielle, ou Poivrete, en Latin *Nigella*, en Hebreu. *Gith*. Les Pauvres s'en servent au lieu de Poivre. La Nielle.

Lierre. *Hedera*. La plante est foible; & ne pouvant se soûtenir elle s'attache ou aux arbres ou aux murailles. Sa feuille est toûjours verte. Quelques Auteurs la prennent pour l'Arbre, sous lequel Jonas se mit à l'ombre. J'en parlerai plus bas. Le Lierre.

Orge. *Hordeum*. De tous les grains, c'est celui qui est le plûtot mûr. Aussi on consacroit à Dieu les Prémices de tous les grains, le second jour des Azimes, par l'oblation d'une gerbe d'orge. Ce que les Latins appellent *Polenta*, est L'Orge.

de l'Orge moüillé, puis seché & rôti. La Vulgate traduit ainsi l'Hebreu *Kati*, qui signifie simplement rôti. La Ptizane dont parle l'Ecriture, c'est de l'orge mondé.

Le Hyacinthe. Hyacinthe ou violier; c'est une violette printaniere d'un violet foncé. Il se prend pour une couleur. L'Ecriture en parle souvent. Elle tire son nom, ou de la fleur dont je viens de parler, ou d'une pierre précieuse, qui s'appelle Hyacinthe, & qui est d'un violet foncé.

L'Hyssope. L'Hyssope, en Hebreu, *Ezob*. Il n'est pas certain si l'Hyssope dont parle l'Ecriture, est la même que la nôtre; c'est-à-dire, si elle est une herbe, ou un arbre. Il faut bien que sa tige fût plus haute que celle d'une herbe; puisque S. Jean dit que les Soldats mirent une éponge sur une Hyssope, pour présenter à boire à JESUS-CHRIST, dont la Croix étoit fort élevée. Elle est de plus toûjours mise avec les arbres. L'Aspersoir, dont on arrosoit les Lepreux, étoit fait de Cedre, de *Coccus* & d'Hyssope. Salomon qui selon Joseph a parlé de tous les Arbres, est dit dans l'Ecriture, avoir expliqué les proprietez des Plantes, depuis le Cedre, jusqu'à l'Hyssope; & dans l'Histoire des Rois, le Cedre est encore opposé à l'Hyssope. Quoi qu'il en soit, c'est d'Hyssope que se faisoient les Aspersoirs, dont on aspersoit les Lepreux. Ce qui fait dire à David : *Seigneur, vous m'arroserez avec de l'Hyssope, & je serai purifié.*

Chap. 19. v. 29.

Ps. 50. v. 8.

Yeuse. Yeuse, ou Chéne verd, en Latin *Ilex*. Son écorce est fixe & déliée; ses feüilles un peu pointuës : d'ailleurs il ressemble aux autres Chênes.

Genévre, en Latin *Iuniperus*. Ses feüilles sont des épines, mais toûjours vertes. Il est trés propre, à cause de cela, aux Ouvrages de verdure. En France, le Genévre ne s'éleve guere; mais en Orient, il est grand; & l'Ecriture dit qu'Elie se mit à l'ombre sous un Genévre. Lors qu'ils sont gros, & qu'on y fait des incisions, il en découle l'Eté de la Resine.

3. Des Rois ch. 19. v. 5.

*Kikaïon*. L'Ecriture donne ce nom à l'Arbre sous lequel Jonas se reposa. Nous avons déja vû que quelques-uns

croïent que c'eſt le Lierre. Mais S. Jerôme dit fort bien que c'eſt pour n'avoir pas de terme plus propre, que les Anciens ont ainſi traduit. D'autres l'expliquent de la Courge d'Eté, qui croît vîte, & qui fait de l'ombrage. Mais Bochart croît que le *Kikaïom* des Hebreux eſt le même que le *Kiki* des Egiptiens : & ſelon Dioſcoride, c'eſt un arbriſſeau que les Latins appellent *Ricinus* ; à cauſe que ſa graine reſſemble à un petit animal, qui ſe nomme en Latin *Ricinus*. Les feüilles de cét arbriſſeau ſont comme celles du Plâne. Le Rabin *Kimki* dit qu'il croît vîte, & qu'on le plante devant les Boutiques, pour y donner de la fraîcheur & de l'ombre.

Vigne ſauvage ; *Labruſca*. Dieu ſe plaint qu'aïant cultivé ſon Peuple, avec tout le ſoin poſſible, lorſqu'il s'attendoit à cueillir d'excellens raiſins, il n'a trouvé que des raiſins ſauvages. Vigne ſauvage. Iſaï. ch. 5.

Laituë amere. C'eſt ainſi que la Vulgate traduit l'Hebreu *Meror*. Mais il ſignifie toute ſorte d'herbes ameres. Les Juifs diſent qu'il y en a cinq eſpeces differentes, avec leſquelles on mangeoit l'Agneau Paſcal. La Laituë amere.

Legume. Ce mot ſignifie ces fruits de la terre, qui s'aprêtent aiſément & ſont propres à manger. Ce qui ne comprend pas les grains dont on fait du pain. Les Legumes ont toûjours été la nourriture des perſonnes ſobres & temperantes. Daniël & ſes Compagnons prierent l'Eunuque, qui avoit ſoin d'eux, de ne les nourrir qu'avec des Legumes. Ils craignoient ſans doute que le ſang ne fût mêlé avec la viande qu'on leur ſerviroit de la table du Roi, & qu'ainſi ils ne violaſſent la Loi, qui défendoit de manger du ſang. Legume.

Lentille. C'eſt un petit grain rouſsâtre, qui eſt du nombre des Legumes. La Lentille.

Le mot Latin *Lignum*, qui ſignifie bois, ſe prend dans l'Ecriture, pour un arbre, comme dans le premier Pſeaume.

Lis. Sa blancheur eſt admirable. Autrefois le Lis & la Roſe étoient les plus belles fleurs. C'étoit la coûtume de la Paleſtine, aprés que le blé avoit été batu & vanné, d'en enfermer les monceaux avec des Lis. Salomon en tire le Le Lis.

Ch. 7. v. 2. le ſujet d'une comparaiſon, dans le Cantique. Il eſt parlé dans ce même Livre, du Lis des Vallées. C'eſt le Lis ordinaire, qui dans la Paleſtine, & ces Païs chauds, vient dans la Campagne naturellement & ſans culture. Quelques-uns ont crû que le Muguet eſt le Lis des Vallées.

Le Lin. Lin. On en fait des Toiles trés-fines. Le Coton s'appelle en Latin *Linum Xilinum*, du Lin de bois; parce qu'il ſe fait de la laine, qui ſe trouve dans le fruit d'un certain arbre. L'Ecriture ne parle point du Coton.

Le Grenadier. Grenadier. C'eſt une eſpece de Pommier. Auſſi eſt-il appellé *Malus*; mais parce qu'il y en a une trés-grande quantité en Afrique, pour le diſtinguer des Pomiers communs, on lui donne le nom de *Malum punicum*. Le dedans de la Grenade eſt plein de grains, qui ſont d'un rouge éclatant. Chap. 8. L'Epoux compare le vermillon de l'Epouſe à la Grenade ouverte. Les Hebreux l'appellent *Rimnoto*. C'eſt un arbre d'une grande utilité. On fait une boiſſon de ſon fruit. Sa fleur, qui s'appelle *Balauſte*, ſert à la teinture. L'écorce entre dans la préparation des cuirs. Les grains, & ſa racine ſont emploïez dans les remedes. Tous ces uſages donnent lieu de croire à Bochart que l'Idole appellée Rimnon, avoit tiré ſon nom des Grenades. On faiſoit des ſonnettes de la figure des Grenades; & elles étoient mêlées avec des Grenades, au bas de la robe du Grand-Prêtre.

La Mandragore. Mandragore. Il y en a de deux ſortes. L'une reſſemble à la Laituë, excepté que ſes feüilles ſont plus étroites, & d'un verd plus foncé. Elle pouſſe un fruit, gros comme une groſſe noiſete, ou comme une Châtaigne. On l'appelle la Mandragore femelle. Le mâle eſt plus fort; a les feüilles plus larges. Son fruit eſt rond, & reſſemble au jaune d'un œuf de poule. Il a une odeur forte, qui n'eſt pas déſagreable, & qui endort. Sa racine eſt groſſe, couverte de poil, & fenduë, de maniére qu'on y voit la forme des cuiſſes. La Mandragore, dit-on, eſt un Philtre. Rachel, dans la Geneſe, Chap. 30. verſ. 14. témoigne un grand empreſſement d'avoir des Mandragores Ch 7. v. 13 que Ruben avoit apporté à Lia. On voit dans le Cantique, Act. 9. 36.

que les Juifs tenoient en main des Mandragores pour les sentir, comme nous portons des Oranges. Je ne sai si nos Mandragores sont les mêmes que celles de la Palestine. L'Hebreu les nomme *Dudaim*, qui veut dire aimé & cheri. Quelques-uns ont voulu que les Mandragores fussent des Truffes noires : mais Bochart fait voir que les Truffes viennent au Printems ; au lieu que c'est au tems de la moisson que Ruben trouva les Mandragores. De plus, les Mandragores on une odeur qui sent de loin : ce qui ne convient pas aux Truffes.

Menthe. C'est une herbe odoriferante. La Menthe.

Mil, ou Millet, en Latin *Millium*. Il tire son nom de la multitude de ses grains. Le Mil.

Meurier. Il fleurit le dernier de tous les arbres. Il semble qu'il ne veüille pas exposer ses feüilles & ses fleurs à la rigueur de l'hiver. David dit que les Sauterelles mangerent les grains, la grêle gâta les Vignes, le broüillard givra les Meuriers. Son fruit, lorsqu'il est mûr, est taché d'un rouge de sang. Le Roi Antiochus, dans la bataille qu'il donna aux Juifs pour irriter ses Elephans, leur fit mettre devant les yeux des draps teints avec des Mûres & des Raisins rouges. C'est une couleur qui met ces animaux en furie. Le Meurier. Psal. 77.

Bruïere. Elle ne se trouve que dans les lieux deserts & incultes. C'est pourquoi Jeremie menaçant les Juifs d'une desolation entiere, dit qu'ils seront comme les Bruïeres dans le desert. La Bruïere. Chap. 48. v. 6.

Myrte. Ce n'est parmi nous qu'une plante ligneuse. Mais dans les Païs chauds, c'est un petit arbre. Il est trés agreable, toûjours verd, & a de l'odeur. Les Gentils l'avoient consacré à Venus. On en faisoit une huile de senteur, dont il est dit qu'Esther se parfuma avant que de se presenter à Assuerus. Les Juifs ornoient les portes de leurs Maisons de branches de Myrte, à la fête de la Dedicace du Temple ; & Isaïe, pour exprimer un changement heureux pour les Israëlites, dit qu'au lieu de l'ortie, il naîtra des Myrtes. Le Myrte. Esd. Liv. 2. ch. 8. v. 15. Chap. 55. v. 13.

Le Nard. C'est un herbe & un Arbrisseau. L'un & l'autre Le Nard.

pouſſe ſes feüilles comme des épis ; à cauſe de cela, il eſt appellé épié, *Nardus ſpicata* ; nom qu'on donne auſſi à la Lavande, d'où l'on fait l'huile d'Aſpic ; du Nard ſe tire un parfum exquis ; & pour diſtinguer le veritable de celui qui eſt mâle, il s'appelloit *Piſticon*. L'Ecriture parle ſouvent du Nard, comme d'un parfum précieux.

Noïer. Je n'ai rien à en dire on ſait quel arbre c'eſt, & quel fruit il porte.

L'Olivier. Olivier. Il y en a de franc ; il y en a de ſauvage. L'Olivier franc porte des olives, qui à leur maturité deviennent noires, & ſont propres à faire de l'huile. L'huile d'olive a de grandes utilitez. Elle fortifie les membres & appaiſe les
Pſ. 103. douleurs. David dit que Dieu en a fait préſent à l'homme,
Pſ. 51. pour donner de la fraîcheur au viſage ; & dans un autre endroit, s'oppoſant lui même aux Impies, dont le ſort eſt malheureux ; *pour moi*, ajoûte t'il, *je ſuis dans la Maiſon*
Oſ. ch. 14. *du Seigneur, comme un Olivier chargé de fruits.* Oſée compare la gloire du Juſte à un Olivier.

Les Herbes potageres, & qui ſe ſement, s'appellent en Latin *Olus*. La ſignification de ce mot eſt trés-étenduë. La Menthe & la Ruë ſont appellées de ce nom, dans l'Evangile.

Le Houx. Le Houx, en Latin *Paliurus*. C'eſt un Arbuſte, dont les feüilles ſont d'un verd ſombre & pointuës. Il vient dans les
Chap. 34. v. 13. Deſerts. Iſaïe faiſant la deſcription d'une Ville deſerte, dit que les épines, les orties & le Houx naîtra dans ſes Maiſons,
Ch. 7. v. 4. & dans ſes fortifications : Et Michée compare les Méchans au Houx. *Le meilleur d'entre eux eſt comme le Houx.*

Le Palmier. Palmier, en Latin *Palma*. Ce nom lui a été donné à cauſe de la reſſemblance qu'a ſa tête plate & couronnée de ſes branches, avec la paume de la main. Les Grecs la nomment φοίνιξ, de la Phenicie, qui abonde en ces ſortes d'arbres. Il y en a dans l'Italie ; mais ils ſont ſteriles. Dans les Côtes Meridionales d'Eſpagne, ils portent du fruit, mais qui ne meurit pas. Ceux même de l'Afrique portent des Dattes qui ne ſe conſervent pas. Il n'y a pas de Païs, où il y

ait plus de Palmiers & plus beaux que dans la Judée. Aussi on en voïoit des branches par tout dans les ornemens du Temple. Il semble même que cét arbre fût le Symbole de la Judée. Car dans les Medailles de Vespasien & de Tite, on voit un Palmier, sous lequel est assise une femme desolée, avec ces deux mots : *Iud. Cap.* qui veulent dire *la Iudée asservie.* Une des proprietez de cét arbre est de s'élever, malgré l'effort qu'on fait pour l'abaisser en le chargeant. De plus, il conserve ses feüilles toûjours vertes. C'est sans doute pour cela que la Palme est le prix de la victoire. Elle marque le courage du vainqueur & la durée de sa gloire. Aussi David dit du Juste *il fleurira comme la Palme* : Et dans l'Apocalypse; les Martirs qui ont triomphé des Tyrans sont revêtus de robes blanches, & tiennent des Palmes dans leurs mains. Selon la Vulgate, la tête de l'Epouse ressemble aux branches de Palmier. Le Grec porte simplement ἐλάτη. C'est un mot général qui peut convenir à toute sorte d'arbres. La Vulgate a jugé à propos de le déterminer aux branches de Palmier ; & les Naturalistes disent que dans le Palmier, certaines petites branches qui couvrent le fruit, & qui débordent, s'appellent proprement *Elate.* Il y a dans l'Original Hebreu ; ses cheveux sont frisez & blonds.

Psal. 91.

Chap. 7.

Ch. 5. v. 1.

Papier. C'est une plante qui vient dans les Marécages du Nil. On leve de cét arbre des membranes trés-déliées, sur lesquelles on écrivoit, & le nom en est resté au Papier, dont nous nous servons, qui est trés different de celui des Anciens. On faisoit encore de cét arbre des Chaloupes & des Barques qu'on enduisoit de poix, comme Pline le rapporte; ce qui est confirmé par Isaïe. *Malheur*, dit ce Prophete, *à la Terre qui fait du bruit avec ses ailes, qui est au de là des fleuves d'Ethiopie, qui envoie ses Ambassadeurs au de là de la Mer, & les fait courir sur les eaux, dans des vaisseaux de papier.*

L'Arbre du Papier.

Chap. 18. v. 1.

Pin. Rien n'est plus connu que cét arbre.

Le Pin.

Plâne. L'ombre de cét arbre est charmante ; on ne le plante que pour cela. Ses feüilles sont larges ; & il étend beaucoup

Le Plane.

Eccl. c. 24. vers. 19. Chap. 31. ſes branches. Il aime à étre prés de l'eau. La Sageſſe ſe compare à un Plane, planté ſur le bord de l'eau. Ezechiel le compte parmi les grands arbres. Il s'appelle *Armon*, dans l'Hebreu. Les Septante le traduiſent en cét endroit d'Ezechiel, par le mot *d'Elate*, qui comme nous avons dit eſt général; mais dans la Geneſe, Chapitre 39. verſ. 37. Ils le traduiſent comme la Vulgate, *Plane*. Les Hebreux veulent qu'*Armon* ſignifie un Châtagnier.

*Pomum*, eſt un terme général, qui convient à toute ſorte de fruits que portent les Arbres, dans nôtre Langue. Pomme eſt le fruit du Pomier que les Latins appellent *Malum*.

Le Peuplier. Peuplier. C'eſt un Arbre de haute tige. Il y en a de deux ſortes; le blanc dont les feüilles tirent ſur le blanc, & tremblent toûjours. C'eſt celui que nous appellons Tremble. Le noir n'a pas une ſi belle tête, & ſes feüilles ne ſont pas toûjours agitées.

Dans l'Hiſtoire de Suſanne, il eſt parlé de deux arbres, à qui la Vulgate a conſervé leurs noms Grecs. L'un eſt appellé *Prinus*; c'eſt une eſpece de Chéne, & l'autre *Schinus*; c'eſt un Lentiſque. Il s'en trouve beaucoup dans l'Iſle de Chio, & en découle une réſine, qui s'appelle Maſtic. Daniël aïant fait couper les Accuſateurs de Suſanne, en leur demandant ſeparément ſous quel arbre ils l'avoient ſurpriſe, tira du nom même de ces arbres des reproches pour les confondre. Comme l'alluſion eſt fondée ſur les noms Grecs; Julien l'Africain diſoit que cette Hiſtoire ne pouvoit étre l'Ouvrage de Daniel. Mais Origene répondoit que l'Interprete, pour conſerver la force de l'Original, avoit changé le nom des arbres, & en avoit cherché qui fiſſent la même alluſion en Grec, que celle de l'Original, qui s'étoit perduë. Ces deux noms *Prinus* & *Schinus* ſont des mots Grecs Latiniſez. Il n'y a pas d'arbre que les Latins appellent de ces noms-là.

Le Chêne. Chéne. C'eſt un arbre commun, dont il y a diverſes eſpeces.

Bouc-épine. Le Bouc-épine ou le noir prun que les Hebreux nomment *Athadh*

*Athadh* les Latins *Rhamnus*, est un buisson blanc qui étend ses branches ou pointes droites & non crochuës comme font les autres buissons. Il produit un petit fruit qui devient noir en meurissant. L'Ecriture semble entendre par le nom de cét arbrisseau toutes sortes d'épines qui prennent feu aisément.

Rose. Tous nos jardins en sont pleins aussi bien que de la Ruë. — La Rose. La Ruë.

*Saliunca.* C'est une plante qui approche de nôtre Lavande. Elle est fôrt basse ; c'est pour cela que l'Interprete Latin dans Isaïe, s'est servi de ce nom pour exprimer un terme de l'Original qui ne manque qu'une plante basse. *Là* dit Isaïe, *où il n'y avoit que des buissons, on verra le Sapin s'élever, & la myrte prendra* la place de l'ortie. Le mot Hebreu dis-je signifie un buisson en Latin, *vepretum*, *virgultum*, je crois que S. Jerôme en se servant du mot *Saliunca* avoit en vuë ce vers de Virgile. — *Saliunca.* — Chap. 55. vers. 13.

*Lenta salix quantùm pallenti cedit Olivæ,*
*Puniceis humilis quantùm saliunca rosetis.*

Le Saule. Il croit en peu de tems. On le plante ordinairement le long de l'eau. C'est à ces arbres que les Juifs dans la captivité suspendoient leurs instrumens de Musique : Et Isaïe pour exprimer avec quelle facilité Dieu comble les Justes de biens, il dit *qu'ils croîtront comme l'herbe & le Saule, qui est sur le courant des eaux.* — *Saule.* — Chap. 44.

*Sethim.* L'Ecriture dit que l'Arche fut bâtie de bois de Sethim. Les Interpretes l'ont traduit *des bois incorruptibles.* Cela peut convenir au Cedre, au Cyprés, au Boüis, & à beaucoup d'autres Arbres. — Bois de Sethim.

*Carrouge*, en Latin *Siliqua.* Il porte son fruit dans des Cosses. C'est delà qu'il a tiré son nom. Car *Siliqua* signifie proprement la Cosse des Pois & des Feves. Il n'y avoit que les miserables qui mangeassent des Carrouges. C'est la nourriture que l'Enfant prodigue souhaitoit dans l'extrêmité de sa misere. Et Horace parlant d'un malheureux, dit : — Le Carrougier.

*Vivit siliquis & pane secundo.*

Le Senevé. Senevé, ou Moutarde. Son grain est si acre, qu'il fait pleurer ceux qui en mangent. Ce grain est appellé le plus
Matth.c.13. vers. 31. petit de tous, par JESUS-CHRIST. On le regardoit ainsi dans la Judée; & en effet sa petitesse est surprenante, si on le compare à la plante qu'il produit.

Le Sycomore. Sycomore. Espece de Figuier d'Egipte. C'est un gros arbre. Zachée monta sur un sycomore, pour voir passer
Ch.9.v.10. JESUS-CHRIST. La Judée en est pleine. Voici comme Isaïe fait parler les Samaritains. *On a renversé nos bâtimens de brique; nous en ferons de pierre de taille. On a coupé nos Sycomores; nous planterons des Cedres.* On voit assez ce que signifie ce langage arrogant. Le fruit du Sycomore ne vient pas aux branches comme dans les Figuiers; mais au tronc.
Ch.7.v.14. Il est trés-désagréable; & on le donne aux Vaches. Amos pour s'humilier, dit: *Je ne suis* ni Prophete, ni fils de Prophete, mais un Bouvier qui abbat des fruits de Sycomore.

Le Terebinthe. Terebinthe. C'est un trés-bel arbre; il ne vient que dans la Syrie & dans la Palestine. Sa feüille ressemble au Laurier. Sa fleur approche de celle de l'Olivier. Ses boutons, qui d'abord sont verds, deviennent rouges, & sont noirs, lorsqu'ils meurissent. C'est de cét arbre que coule la Terebenthine,
Chap. 6. v. 13. qui sent si bon, & qui est si estimée. Isaïe décrivant le changement agréable, qui devoit arriver aux Israëlites, dit: *Celle qui avoit été délaissée au milieu de la terre, se multipliera; Dieu la décimera encor aprés cela, elle reviendra au Seigneur, & elle paroîtra dans sa grandeur, comme le Terebinthe.*

La Flote de Salomon apportoit des Indes dans la Judée un bois que le Texte original appelle *Algummim* & *Almugim* dont on faisoit des instrumens de Musique. Ces noms
Chap. 18. v. 12. Hebreux marquent que ces bois étoient incorruptibles. Saint Jean dans l'Apocalypse entre les marchandises prétieuses met ce qu'il appelle *Ligna Thyina.* C'est ce qui a porté, comme je le croi, l'Interprete Latin de l'ancien Testament à se servir de ce mot, Pline parle d'un arbre qu'il appelle *Thya.* C'étoit

certainement des bois odoriferans & qui se coupoient proprement ; tels qu'aujourd'hui on apporte des Indes.

Le blé froment, la vesce, l'ortie sont choses trop connuës, pour m'y arrêter.

La Zizanie. Zizanie. Il n'en est fait mention que dans l'Evangile. On ne peut dire préciſément si c'est de l'Ivroïe, ou quelque autre herbe. C'est constamment une méchante herbe, & qui étouffe la bonne semencee.

Epître de S. Jud. v. 12. Je finirai ce Chapitre par expliquer ce que saint Jude entend par les Arbres d'Automne. Le mot Grec signifie proprement la fin de l'Automne ; & cét Apôtre parle de ces Arbres, qui fleurissant à la fin de cette Saison, ne peuvent porter de bons fruits ; parce que l'Hiver les empêche de meurir. Ces Arbres n'ont donc que de belles apparences ; des fleurs & des feüilles, mais point de fruits. Tels sont les Seducteurs. Cét Apôtre les appelle morts deux fois ; parce que l'effort que font ces arbres, hors de Saison, les êpuise & les fait mourir.

Ajoûtons un mot des Arbres de la Pentapole, où étoient autrefois Sodome. Il y en a peu ; & ceux qui y viennent, portent un fruit, dont les dehors sont charmans ; mais dés qu'on les cueille, dit Joseph, ils se reduisent en cendre & en fumée. C'est un reste de l'incendie terrible, qui consuma cette Ville infame. L'Auteur du Livre de la Sageſſe semble faire allusion à ce miracle : car dans le passage que la Vulgate a traduit *des arbres qui n'ont pas de tems reglé pour porter* ; le Grec dit *qui ne portent que des fruits imparfaits* ; il parle des arbres des environs de Sodome. Ch. 10. v. 7.

## CHAPITRE IV.

### *Des Pierres Précieuſes.*

IL eſt trés difficile pour ne pas dire impoſſible, de ſavoir préciſement les noms des Pierres précieuſes dont l'Ecriture Sainte fait mention. Les Juifs eux-mêmes le reconnoiſſent, & la diverſité des anciens Interpretes qui ont traduit chacun à ſa fantaiſie les mots Hebreux, le montre aſſés. Il ne s'agit preſque ici que de connoître les Pierres précieuſes qui étoient ſur le Pectoral du Grand-Prêtre, à la reſerve de quelques-unes, toutes celles dont parle l'Ecricriture ſe trouvoient ſur cet ornement. Nous allons rapporter ce qui nous paroît le plus approcher de la verité.

Le Pectoral du Grand-Prêtre étoit une piece de broderie de dix pouces en quarré, enrichi de douze pierres précieuſes, rangées de trois en trois, ſur chacune deſquelles étoit écrit le nom d'une Tribu. Moïſe marque lui même cet arrangement, & nomme les pierres précieuſes; mais il ne diſtingue point leurs couleurs, ni ne raporte aucunes de leurs proprietés, ſoit qu'il importât peu aux Juifs de les ſavoir, ſoit qu'étant expoſées à la vûë de tout le monde, il ſuffiſoit de les nommer. C'eſt une Tradition parmi les Juifs que chaque Pierrerie étoit de la même couleur, que l'étendart de la Tribu dont elle portoit le nom. Je ne m'arrêterai pas ici aux merveilles que debitent quelques Auteurs ſur les proprietés de ces douze pierreries. Si ce ne ſont pas des fictions, c'eſt au moins des choſes trés-peu ſolides. Je m'attacherai ſeulement à chercher quels noms en Grec, & en Latin répondent aux noms Hebreux que Moïſe a donné à ces Pierreries.

Saint Jean dans l'Apocalypſe, parle de douze pierres précieuſes qu'il nomme : s'il étoit conſtant qu'il eut eû en vûë celles du Grand-Prêtre, & s'il avoit même ſuivi le

même ordre en les nommant, que Moïse a suivi, la chose seroit sans difficulté; mais il renverse cet ordre, & il ne paroît pas qu'il fasse allusion au Pectoral d'Aaron. Il en est de même de l'endroit d'Ezechiel; car comme dit fort bien S. Jerôme, si l'on compare & les pierres précieuses, & leur arrangement dans l'Exode & dans l'Apocalypse, dans Isaïe, & dans Ezechiel, on trouve des differences qui embarrassent & les Commentateurs & les Lecteurs. Chap. 28.

Je conviens que l'erreur en cela est toute des plus legeres; mais qui dit erreur, dit une chose qu'il est toûjours bon d'éviter. Je profiterai donc ici des lumiéres de Braunius qui a fait un Traité exact de l'habit du Grand-Prêtre, & des autres Prêtres Hebreux. Je commencerai par rapporter les noms de ces douze pierres précieuses suivant l'ordre qu'elles étoient placées sur la poitrine du Pontife. Il y avoit au premier rang

ODEM, PITDAH, ET BARECHET.
au second NOPHEC, SAPHIR, ET JAHALON
au troisiéme L'ESCHEM, SCHEBO, ET ACHLAMA
au quatriéme TARSCHICH, SCHOHAM, ET JASPEH.

*Odem.* La premiere consone de ce mot, l'Aleph; ainsi sa racine est *Adam*, de sorte qu'Odem pourroit signifier un Diamant, dont le nom ordinaire est *Adamas*. Cette Etymologie s'éloigne beaucoup de la Vulgaire qui tire ce mot du Grec, & l'on prétend qu'il signifie invincible; parce que quelques efforts qu'on fasse pour le rompre, on ne peut en venir à bout. Pline le dit; mais nos Joâlliers n'en conviennent pas. Si sans s'arrêter à la conformité des noms, *Odem*, *Adam* & *Adamas*, on cherche la signification, *Adam* signifie étre rouge, ce qui a donné occasion aux Grecs de traduire le nom de cette pierrerie par celui de *Pyropos*, & aux Latins par celui de *Sardius* que nous appellons en François Sardoine. Il y en a de plusieurs sortes, la Sardoine mâle dont le rouge est foncé, la Sardoine femelle d'un rouge clair, la Cornaline qui est d'un rouge pâle. On prétend que la Sardoine a tiré son nom de la Sardaigne, où elle se trouve.

ou de la reſſemblance qu'elle a avec un poiſſon nommé *Sardius*, qui quand il eſt ſalé, eſt rouge comme le Saulmon.

*Pitdah.* Tous les Interpretes avec Joſeph, les Septante, & la Vulgate l'expliquent de la Topaze; mais c'eſt le ſentiment unanime des Anciens que la Topaze étoit verte, & que ſa couleur approchoit du verd de Pourreau; d'autres diſent, de la couleur du verre qui eſt une eſpece de verd. Auſſi les Rabins conviennent que le *Pitdah* étoit vert. Elle eſt appellée *Cuſch* dans le Livre de Job. On ſait que l'Arabie s'appelle *Cuſch*, & les Auteurs témoignent qu'il y a dans l'Arabie une Iſle autrefois appellée *Chitis*; elle s'appelle maintenant l'Iſle de la Topaſe, à cauſe de la quantité de ces Pierreries qu'on en tire, ou peut-être l'Iſle a-t'elle donné ſon nom à la Topaſe; quoi qu'il en ſoit nos Topaſes ſont differentes de celles des Anciens; car les nôtres ſont de couleur d'or.

Chap. 28. v. 19.

*Barechet.* C'eſt l'Emeraude ſelon les Septante, Joſeph & la Vulgate; une des proprietés de l'Emeraude c'eſt de briller d'un éclat que ni les flambeaux, ni le Soleil même, comme dit Pline, n'effacent pas; auſſi le nom que Moïſe lui donne vient d'un verbe qui ſignifie briller, éclater. L'Emeraude eſt verte; mais il y en a de differentes ſortes. S. Jean dans l'Apocalypſe compare l'Arc-en-Ciel à l'Emeraude; parce que de toutes les couleurs de l'Iris, la verte eſt la plus diſtinguée, & Pline marque que cette Pierrerie eſt parfaite, lorſqu'elle eſt couleur de Mer. Dans le même endroit de l'Apocalypſe, où le Trône de Dieu eſt dépeint, ſaint Jean met trois Pierreries dans l'Arc-en-Ciel; l'Emeraude; c'eſt la couleur verte, la Sardoine eſt rouge, le *Iaſpis*, c'eſt le bleu celeſte. S. Jerôme prétend que ce *Iaſpis* de l'Apocalypſe, eſt la Pierrerie que l'Exode appelle *Iaſpech.* C'eſt ce que nous examinerons plus bas, il eſt toûjours certain par ce paſſage qu'il doit étre d'une couleur bleuë. *Nophech.* Les Grecs & les Latins conviennent que c'eſt l'Eſcarboucle. Elle a l'éclat & la couleur d'un charbon

Chap. 4. v. 3.

enflammé ; ce qui lui en a fait donner le nom dans la Langue Grecque, aussi bien que dans la Latine. Les plus belles selon Pline doivent tirer sur l'Amethyste qui est violette, nous les appellons Rubis. Il est bon de remarquer, que dans l'endroit de l'Apocalypse, où S. Jean parle d'une Pierrerie qu'il appelle *Calcedoine*, il faut lire *Carcedoine*, c'est-à-dire de Carthage, car il n'est pas dit un seul mot de la Calcedoine dans les anciens Auteurs, & ils parlent souvent de la Carcedoine, qui est une sorte d'Escarboucle à qui l'on donnoit ce nom ; parce qu'on l'apportoit de Carthage qui s'appelle en Grec χαρχηδων, il a été aisé aux Copistes de prendre *Chalcedonius* pour *Charchedonius*. On trouve une troisiéme espece d'Escarboucle qu'on appelle *Granat* ; parce qu'elle ressemble à un grain de Grenade. Ch. 21.

*Saphir.* Il a gardé son nom dans toutes les Langues. Le Saphir est bleu. Pline lui donne cette couleur, l'Ecriture la lui donne aussi, comme on peut voir dans le passage de l'Exode. *Ils virent le Dieu d'Israël, il avoit sous ses pieds, comme un Ouvrage de Saphir* ; c'est-à dire, semblable au Ciel, lorsqu'il est serain. Ezechiel compare de même le Ciel qu'il appelle le Trône de Dieu au Saphir. Le Saphir est comparé encore dans l'Ecriture aux veines pleines de sang répanduës sur un corps bien blanc, qui comme on sait paroissent d'un bleu foncé, & font un trés-bel effet ; c'est à quoi suivant la remarque ingenieuse de *Braunius*. Jeremie fait sans doute allusion ; lorsque dépeignant les Nazaréens, il dit qu'ils sont plus blancs que la neige & le lait, plus brillant que l'ivoire, plus éclatans que le Saphir ; car c'est la descripion d'un corps bien-fait, blanc, & parsemé de veines, pleines de sang. Il y a dans le Cantique un passage qui a beaucoup de raport à celui-là. L'Epoux dit que le ventre de l'Epouse est d'ivoire, & orné de Saphirs, c'est-à-dire que la blancheur de sa peau étoit relevée par les veines qui avoient la couleur des Saphirs. Il y a une espece de ces Pierreries qui a des paillettes d'or mêlées dans sa couleur, elles sont moins brillantes, & ne peuvent étre taillées. Il semble que Job en Ch. 24. vers. 10. Ch. 1. v. 26 Chap. 4. v. 7. Ch. 4. v. 14 Chap. 28. v. 6.

parle. Ses Pierres sont des Saphirs, ses motes d'or. L'Hebreu porte, ses pierres sont des Saphirs, sa poussiere est de l'or.

*Iahalon.* Joseph veut que ce soit le Saphir, les Septante, & la Vulgate le prennent pour le Jaspe : *Braunius* l'explique du Diamant. Ses raisons sont premierement, qu'il n'y a pas d'apparence que le Diamant ; la plus belle des Pierreries n'eût pas sa place dans le Pectoral du Grand-Prêtre. Or si *Iahalon* n'est pas le Diamant, on ne l'y trouve plus. Secondement que l'Etymologie designe le Diamant. Ce mot de *Iahalon* vient d'un verbe qui signifie rompre, briser. Or on sait que le Diamant brise toutes les autres Pierreries, quoique lui-même soit aisément brisée par le marteau. Rien donc n'est moins vrai que ce que les Anciens ont crû que les enclumes sur lesquelles on frapoit un Diamant, se mettoient en pieces, pendant que le Diamant restoit dans son entier. *Braunius* rapporte encore une autre preuve, pour montrer que du tems de Moïse le Diamant ne pouvoit être inconnu. Il est certain, dit cet Auteur, que les Pierreries du Grand-Prêtre étoient gravées. Elles portoient chacune le nom d'une des douze Tribus. Or on ne peut graver les Pierreries qu'avec le Diamant, ou avec la poussiere du Diamant. Cet argument n'est pas sans réponse. Les Anciens avoient une poudre qu'ils appelloient *Semir* avec laquelle on polissoit & l'on gravoit les Pierreries. Nous en parlerons plus bas. Les Auteurs qui en ont parlé, n'en parlent pas que comme du Diamant. Saint Jean dans le dénombrement des Pierreries, où il semble faire allusion à celles d'Aaron, ne nomme point le Diamant, je ne crois donc pas, que *Iahalon* soit cette pierrerie. Je ne crois pas non plus que ce soit le Jaspe qui ne peut être autre que le *Iaspeh* de Moïse.

*Leschem.* Le nom de cette pierrerie ne se trouve que dans la description du Pectoral. Les Interpretes la prennent pour la pierre de Linx, *Lyncurius*. On dit que de l'urine du Linx, il se forme dans la terre une pierrerie ; mais cela a tout l'air d'une fable. Quelques-uns croient que c'est de

l'ambre ;

l'ambre; les Latins l'apelloient *Ligurius*; parce qu'ils croïoient qu'il naiſſoit dans la Ligurie. *Braunius* veut que Leſchem eſt le Jacynthe qui tire ſon nom d'une fleur, dont cette pierrerie a les couleurs. Saint Jean parle du Jacynthe, & s'il fait alluſion aux pierreries du Pectoral, ce ne peut étre que *Leſchem*, qui ſoit le Jacynthe. Il y en a de pluſieurs couleurs. Les plus ordinaires ſont d'une couleur d'or, qui approche de l'ambre.

*Schebo.* Il n'en eſt parlé que dans l'Exode. Les Interpretes le traduiſent par l'Agathe. C'eſt une pierrerie trés-commune. La nature paroît ſe joüer par les differentes choſes qu'elle y peint : on peut tirer ſon nom Hebreu *d'Ach*, *d'Akud*, qui ſignifie lacheté. *Braunius* croit que *Schebo* eſt le *Berylle* de ſaint Jean. Le *Berylle* eſt verd ; il y en a qui tirent ſur l'or, & ont moins d'éclat. On le taille toûjours à ſix angles pour rendre ſa couleur plus vive.

*Achlama.* On le prend pour l'Amethyſte. Pline dit qu'elle eſt violette tirant ſur le vin. Les Grecs lui ont donné ce nom ſur une prétenduë qualité qu'on lui attribuë de garentir de l'yvreſſe. Saint Jean nomme l'Amethyſte, & il eſt trés-vrai ſemblable que c'eſt *l'Achlama* de l'Exode.

*Tarſchiſch.* Les Septante l'ont traduit par la Chryſolithe, lorſqu'ils parlent du Pectoral ; ailleurs ils l'ont tourné par l'Eſcarboucle. Il faut, ou que ces Interpretes ne fuſſent pas bien ſûrs du vrai nom des pierreries, ou que ce ne ſoient pas les mêmes qui ont traduit le Pentateuque & le reſte de la Bible. Saint Jean nomme la *Chryſolithe*. Son nom même en marque la couleur ; elle tire ſur l'or ; & c'eſt celle que nous appellons *Topaſe*, bien differente de celle des Anciens. *Chryſolithe* a pû étre un nom general qui convenoit à toutes les pierreries dont la couleur tire ſur l'or ; mais cela n'empêche pas que l'on ne le donnât particulierement à celles, qui n'aiant point d'autre couleur mêlée, brillent d'un or pur. Quelques paſſages de l'Ecriture ſemblent prouver que c'eſt la vraïe couleur de la Chryſolythe, *j'ai levé les yeux*, dit Daniël, *& j'ai vû.. Il s'eſt preſenté à moi un homme vêtu* Ch. 10. v. 5. & 6.

*d'une robe de lin ; il étoit ceint d'une ceinture d'or pur. Son corps étoit comme une Chrysolite, Tarschisch.* La couleur d'or convient assés à cet endroit là. *Ses mains*, c'est de l'Epouse qu'il est parlé, *sont faites au tour, elles paroissent être d'or, & sont pleines de Iacynthes.* L'Hebreu porte, *ses mains semblent des boules d'or, & sont pleines de Tarschisch.* C'est-à-dire, la quantité de pierreries qu'elle a au doigts, fait paroître sa main comme une boule d'or. Il faloit donc bien que cette pierrerie en eût la couleur.

Ch. 5. v. 14.

Le mot de *Tarschisch* signifie encore dans l'Ecriture, ou une Mer, ou un Païs, & il est certain que du tems de Salomon il y avoit en Orient une contrée appellée *Tharsis*, d'où la Flotte de ce Prince apportoit des marchandises prétieuses. Il est vrai qu'il y a eu en Espagne une Ville appellée *Tharsis*, qui fut bâtie après la mort de Moïse, par les Cananéens, chassés de leur Païs, qui passerent de l'Afrique dans l'Europe.

*Schoham.* Les Septante ont fort varié touchant cette pierrerie. Dans la Genese ils traduisent Topase, couleur de Porreau, dans l'Exode quelquefois Emeraude, quelquefois Berylle, & quelquefois Sardoine. La Vulgate traduit toûjours *Onyx.* C'est une pierrerie, qui est d'un blanc semblable à celui des ongles ; & c'est de là qu'elle a tiré son nom. *Braunius* croit que c'est la Sardoine : celle qu'on appelle en Latin *Sardonix* : Mot composé de *Sardius*, & *d'Onyx*, & qui selon Pline, est une pierrerie d'une couleur de chair, tirant sur le blanc. S. Jean la nomme parmi les pierreries. On peut objecter contre ce sentiment de *Braunius*, que l'Ecriture met toûjours *Schoham* parmi les pierres prétieuses, comme dans le Chapitre XXVIII. de Job, & le XXVIII. d'Ezechiel, & Pline témoigne que la Sardoine étoit trés-peu estimée ; mais qui ne sait que les pierreries n'ont d'elles-mêmes aucuns prix, & que c'est la rareté ou la fantaisie qui leur en met un ; mais il est certain par le témoignage de beaucoup d'Auteurs que la Sardoine a toûjours été mise au rang des pierres prétieuses.

Vers. 16.
Vers. 13.

*Iaſpeh.* Dans les Septante, c'eſt l'Onix dans la Vulgate, c'eſt le Berylle. Le Berylle, ſelon Pline, & Solin a beaucoup du rapport avec l'Emeraude. Il y en a de bleus & de violet. Saint Jean le compte pour un des fondemens de la Jeruſalem celeſte ; mais comme le même Saint y met auſſi le Jaſpe, *Braunius* s'étonne qu'on ne voïe pas que le Jaſpeh du Pectoral ne peut étre que le Jaſpe. C'eſt une pierrerie verte, & qui a la couleur du Printems. Il y en a qui eſt tacheté de diverſes couleurs. C'eſt de celle-là que certain marbre eſt appellé Jaſpe. La Vulgate dans Ezechiel, & dans l'Exode, traduit le Jaſpe par Berylle, & veut que dans le Pectoral Jahalon ſoit le Jaſpe.

Diſons un mot des douze Pierreries, dont S. Jean fait les fondemens de la Jeruſalem du Ciel. Nous avons vû que celle qu'il appelle *Calchedonius* eſt l'Eſcarboucle, que l'Agathe des Interpretes ordinaires eſt plûtôt le Berylle, il faut par conſequent, ſi S. Jean a voulu nommer les Pierreries du Pectoral, que le Jahalon, au lieu d'étre le Diamant, ſoit la Topaſe appellée *Chryſopaſus*. Cela ſuppoſé, le reſte ne fait aucune difficulté ; & afin que la choſe ſoit encore plus claire, je vais appliquer les noms Grecs de S. Jean aux noms Hebreux de Moïſe.

| | | |
|---|---|---|
| Jaſpeh. | C'eſt le | Jaſpe. |
| Saphir. | | Le Saphir. |
| Nophec. | | L'Eſcarboucle. |
| Bareketh. | | L'Emeraude. |
| Schoham. | | La Sardoine. |
| Odem. | | Le Rubis. |
| Tarſchiſch. | | La Chryſolithe. |
| Schebo. | | Le Berylle. |
| Pithad. | | La Topaſe. |
| Jahalon. | | *Chryſopraſus*. Vert tirant ſur l'or. |
| Leſchem. | | Le Jacynthe. |
| Achlama. | | L'Amethyſte. |

Saint Jean comme on voit ne fait aucune mention du

Diamant, ni ne le nomme pas. Il eſt vrai que dans les Septante, & dans la Vulgate, il eſt ſouvent parlé du Diamant qu'on prend pour le *Samir* des Hebreux, d'où les Grecs ont fait σμίρις ; mais il ne ſignifie pas une pierre prétieuſe ; mais une pierre extrêmement dure. *Ils ont mis leur cœur*, dit Zacharie, *comme un Diamant*, l'Hebreu porte, *comme Samir*,
Ch.7.v.12. de cette pierre on faiſoit une poudre ſelon Dioſcoride, *Heſychius*, & d'autres Auteurs, dont les Lapidaires ſe ſervoient pour polir les Pierreries, & c'eſt ce qui a donné lieu de prendre *Samir* pour le Diamant.

*Des Perles.*

Les anciennes Verſions du Vieux Teſtament ne font aucune mention des Perles. La Vulgate en met le nom une ſeule fois, encore eſt-il hors de ſa place ; mais il en eſt ſouvent parlé dans le Nouveau Teſtament ; & il eſt étonnant, ou que les Prophetes ne les aïent pas connuës, ou qu'ils n'en aïent Jamais parlé, auſſi Bochart prétend que ni l'un ni l'autre n'eſt vrai, & il blâme les Interpretes de n'avoir pas traduit par le mot de Perles, les noms Hebreux qui ne peuvent convenir à d'autres pierres prétieuſes qu'à elles. Voici quel-
Ch.2.v.12. ques endroits de l'Ecriture qui prouvent la Critique. Le Païs d'Avila eſt caracteriſé dans la Geneſe par la quantité de *Bedolach* qui s'y trouve. Les Interpretes l'ont traduit par *Bdellium*, qui ſignifie un certain arbre noir, qui rend une Gomme odorante. D'autres l'ont pris pour le Chryſtal, & l'on ne peut douter que *Bedolach* ne ſignifie là des Perles, puiſque le Païs d'Avila eſt le lieu du monde où il y en a le plus ; car la Mer Rouge, j'entends non ſeulement le Golphe d'Arabie, mais la Mer Perſique eſt ſi fertile en Perles, qu'elles étoient appellées par les Anciens les Pierreries de la Mer
Ch.11.v.7. Rouge. Dans les Nombres, la Manne eſt comparée au *Bedolach* à cauſe de ſa rondeur & de ſa blancheur. N'eſt-ce
Ch.1. v.6. pas les deux choſes qui ſont les plus remarquables dans les Perles. Dans le Livre d'Eſther parmi les pierres prétieuſes, dont la Sale d'Aſſuerus étoit pavée. L'Ecriture parle de

*Dar.* La Vulgate prend ce mot pour du marbre ; mais il doit étre traduit par celui de Perles ; car outre que l'Etymologie de ce mot qui signifie rond, y a beaucoup de raport, c'est que *Dar* en Arabe signifie Perle. Dans Job, *Peninim* est mis au nombre des choses prétieuses ; or il ne peut s'entendre que des Perles. Premierement, on le trouve toûjours au plurier, & l'on sait que les Bracelets, & les Colliers ne peuvent se faire que de plusieurs Perles. Secondement, les Perles se peschent & se tirent du fond de la Mer. Lors donc que Job dit *Extractio sapientiæ præ Peninim* ; il est bien plus naturel de l'expliquer de cette sorte, acquerir la Sageſſe est une plus grande richesse, que de tirer des Perles du fonds de la Mer. Il est, dis-je, plus naturel de traduire ainsi, que comme a fait la Vulgate ; *La Sageſſe se tire des choses cachées.* Il en est de même de ce passage de Jeremie ; plus blancs que la neige, plus rouges que l'yvoire, ou comme portent quelques Versions, plus brillans que des Escarboucles. *Peninim* ne peut signifier que des Perles ; car le Prophete exagere la blancheur des Nazaréens qu'il compare à tout ce qu'il y a de plus blanc dans la Nature. La neige, le lait, les perles ne devoient donc pas étre oubliées. Ce qui a trompé les Interpretes, est le mot d'Adam joint par le Prophete à *Peninim*, & qui signifie étre rouge ; mais ils n'ont pas pris garde que ce mot signifie encore étre trés-blanc ; il n'en faut point d'autre exemple que ce qui est dit dans le Levitique, de la Lepre, qui est appellée blanche, trés-rouge, c'est-à-dire d'un trés-grand blanc ; car telle est la couleur de la lapre ; & lorsque l'Epoux du Cantique est appellé blanc & rouge, cette expression ne veut dire autre chose, sinon, que l'Epoux est d'une blancheur parfaite. Dans l'Arabe qui est une Dialecte de l'Hebreu, Adam signifie étre blanc.

Ch. 28. v. 8.

Lament. ch. 4. v. 7.

Chap. 13. v. 19.

Ch. 5. v. 10.

Pour revenir au passage d'Esther, le mot *Dar*, que la Vulgate prend pour du marbre, est traduit dans la Version Grecque par *Pinicon*, qui vient de *Peninim*, & qui constamment est entendu de Perles par les Grecs, & ce n'est pas une chose extraordinaire que le Pavé de la Sale d'Assuerus fût de perles ;

puisque Pline dit bien que Pompée avoit un Cabinet tout de Perles, & que Seneque se plaint que l'on marchoit sur les Perles. Pour épuiser cette matiére, il ne me reste à parler ici que d'une Pierrerie, qu'Ezechiel dit que les Tyriens apportoient, il la nomme *Chodchod*. Isaïe en parle aussi. Ce mot est traduit differemment, quelques-uns le prennent pour le Rubis, & d'autres pour le Jaspe, & d'autres pour le Saphir.

Chap. 27. vers. 16.
Chap. 54. vers. 12.

Autrefois dans l'Orient les Dames portoient des pendans d'oreilles de pierrerie. Ce qui s'appelle en Latin *inauris*. Ce mot s'applique aux autres ornemens de pierrerie qui se mettoient dans d'autres parties de la tête. Il y en avoit qui pendoient jusques sur le visage. Ezechiel en parle, *& dedi inaurem super os tuum & circulos auribus tuis.* Saint Augustin dit que c'étoit la coûtume des Maures de pendre à leur né des pendans semblables aux pendans d'oreille.

Chap. 12. vers. 16.

## CHAPITRE V.

### *Du Ciel, de la Terre, des Métaux, des Aromates, des Viandes, & des Habits.*

VOici quelques Remarques sur quantité de choses dont l'Ecriture parle, qui seront utiles pour éclaircir beaucoup de dificultez ; le premier dessein de l'Ecriture est d'instruire l'homme, non des sciences vaines & inutiles, mais de la science du salut. C'est la seule connoissance qu'on y doit chercher ; lorsqu'elle parle des autres choses, elle s'accommode aux apparences sensibles, au langage ordinaire, aux idées du Peuple, & elle ne s'attache pas à les expliquer avec une exactitude Philosophique ; c'est ainsi qu'elle appelle le Soleil, & la Lune les deux grands Luminaires, quoique la Lune soit une des moindres Etoiles ; c'est assés que la proximité, où elle est nous la fasse paroître plus grande. Les Cieux sont fluides, sans cela on ne peut ni concevoir ni expliquer le mouvement des Astres. Job ne laisse pas de dire : *peut-étre que vous avés bâti les Cieux avec*

Quelle science on doit chercher dans l'Ecriture.

*lui, qui sont aussi solides que de l'airain fondu*, ou comme il y a dans l'Hebreu, *avés-vous étendu avec lui les Cieux, qui sont joints aux nuées, & qui ressemblent à un miroir fondu ?* La verité de cette expression est fondée sur la maniére dont le Ciel, lorsque l'air est serain, se montre à nous, car il nous paroît comme une voute à laquelle tous les Astres sont attachés, & il ressemble parfaitement à ce métail poli, dont les miroirs des Anciens étoient faits ; de là est venuë la Version des Septante, qui ont traduit le mot Hebreu, qui signifie l'étenduë du Ciel, ou plûtôt le Ciel, qui dans son étenduë renferme l'Univers, par celui de *Firmament*, comme si cette voute du Ciel que la raison démontre étre fluide, étoit ferme comme du metail. Chap. 37. vers. 18.

On trouve trés-souvent dans l'Ecriture qu'il y a des eaux au dessus du Ciel. *Dieu* dit David, *étend le Ciel comme une peau, & en a rempli d'eau tout le dessus* ; cela ne marque autre chose, sinon que c'est du Ciel que la pluïe tombe sur la terre. L'Ecriture ne s'amuse pas à expliquer comment se forme cette pluïe. Ps. 107.

L'Ecriture est donnée à tous les hommes, aux personnes grossieres, comme aux habiles, ainsi elle s'accommode aux idées les plus populaires ; par exemple elle parle de Dieu, comme d'un Ouvrier ordinaire qui forme la Terre la premiere, & la fait servir de fondement à son Ouvrage. Elle n'entre pas dans les questions des Systemes ; si la Terre se meut, ou si elle est en repos, si le Soleil tourne autour de la Terre, ou s'il est fixe ? Elle parle de cet Astre par rapport aux sens, & comme il paroît se mouvoir, tantôt elle le compare à un Geant qui marche à grand pas, tantôt elle dit qu'il s'arrêta pour donner à Josué le tems de poursuivre sa Victoire. Les Gens les plus persuadés que c'est la terre qui tourne, & que le Soleil ne se meut pas autour d'elle, parlent pourtant le langage ordinaire. La Vulgate ne donne pas aux Etoiles d'autres noms, que ceux que les Païens leur donnent ; mais si elle leur en avoit donné d'autres, elle ne se seroit pas fait entendre dans ce passage, les Poissons qui vivent dans Job ch. 38. Deut. ch. 4.

l'eau ſous la terre. L'Interprete Latin n'a voulu dire autre choſe, ſinon que l'eau eſt plus baſſe que la Terre. L'Ecriture éleve quelquefois ſon ſtile, & l'orne de figures. Elle parle de tréſors, où dieu Dieu tient les vents enfermés, & d'où il les tire, lorſqu'il lui plaît. Elle donne la vie aux choſes inanimées, la connoiſſance & une eſpece de raiſon aux animaux. Le ſang eſt la même choſe que l'ame, ou la vie des animaux. Je n'entrerai pas ici dans les queſtions ; ſi le Serpent ne rampoit pas ſur ſon ventre avant que Dieu l'eût maudit, aprés qu'il eut cauſé la chûte de l'homme, ni ſi l'Arc-en-Ciel n'avoit point paru dans le monde avant le Deluge, ni ſi le ſecret dont Jacob ſe ſervit, afin que les Brebis fiſſent des Agneaux de diverſes couleurs, étoit naturel, ou s'il y avoit du miracle ; car le Serpent a toûjours pû étre rempant, & Dieu a pû faire de cette démarche le Symbole de ſa malediction ; l'Arc - en - Ciel n'a été mis qu'aprés le Deluge ; parce qu'il a commencé alors d'étre le ſigne de l'alliance de Dieu avec les hommes. Les verges de Jacob ont pû par l'impreſſion qu'elles faiſoient ſur l'imagination des Brebis agir ſur les Agneaux qu'étoient comme une partie de la Mere qui les portoit.

## *Des Métaux.*

L'Or. L'Or a differens noms dans l'Ecriture, & ces noms marquent ou la bonté, ou la pureté ou la couleur de ce Métal, ou les lieux d'où on le tire. Voici ces noms *Tob*, qui veut dire bon, rien en effet de meilleur que l'or *Thaor*, il ſe donne à l'or épuré. *Sagur*, il ſignifie une choſe qu'on cache à cauſe de ſon prix. *Mupaz*, ce nom marque ou l'éclat de l'or, ou un lieu appellé *Vphes*, d'où les Hebreux le tiroient. Les Septante traduiſent de l'or pur. *Meſuhak*, c'eſt de l'or, dont on dore les murailles. Le Grec traduit Or de *Mophaz*, & le Latin Or *d'Ophaz*. *Schacut* marque de l'or ductile, comme les Septante l'ont traduit, ou de l'or qui ſe file. *Parvain*. On croit que c'eſt un païs d'où l'on apportoit l'or. Ce pourroit

étre

être l'Isle de Tabrobane, que nous appellons Sumatra trés-fertile en or, & qui est l'Ophir de Salomon.

Le Cuivre. Il y a quelque distinction à faire entre *auricalchum*, & *Oricalchum*. Ce dernier signifie du *Loton*, qu'on tire des mines, & le premier est un mélange d'or & de cuivre; mais il paroît par le témoignage de bons Auteurs, qu'*Oricalchum* signifie un cuivre où l'on mêle quelque chose qui le rend blanc; il s'appelle en Grec χαλκολιβάνος, qui ne veut pas dire du cuivre, tiré du Mont Liban, comme on l'a crû; mais du cuivre blanc, de *Lebana*, qui signifie blanc. Ezechiël parle d'un metal qu'il appelle *Hasmal*, qui a l'éclat du feu. Les Grecs l'ont traduit par *Electrum*; Or ce ne peut étre ni de l'ambre, parce qu'il fond au feu, ni du crystal; parce que le feu lui ôte son éclat. C'est donc un metal moitié or, moitié argent, ou du cuivre, & de l'or. L'Etymologie peut favoriser cette conjecture de Bochard. Le Cuivre. Ch. 1. v. 4.

Il est parlé dans la Vulgate de l'Antimoine; les Septante l'appellent στιμμι, & les Hebreux *Pluch*; c'est une pierre blanchâtre & luisante qui se trouve dans les Mines d'argent, & dont autrefois les femmes composoient leur fard. De l'Antimoine & du Nitre.

Jeremie fait mention du Nitre; comme d'une chose propre à laver, & à ôter les taches, *Si vous vous lavez*, dit-il *avec du Nitre*. Les Savans demandent si ce Nitre là est nôtre Salpêtre? il n'y a guere d'apparence, le Salpêtre est une découverte nouvelle pour l'Artillerie, que les anciens ont ignoré; c'est donc quelqu'autre espece de Sel, qu'il faut entendre par ce Nitre. Chap. 11. vers. 21.

## *Des Habits.*

Avant que de parler des Habits qui étoient en usage parmi les Hebreux, il est à propos de dire les diverses sortes d'étoffes, dont ils étoient faits; quelques-unes étoient à petites pieces quarrées, ou à reseau, ou à pieces rondes, semblables à des yeux, ou au chaton des bagues. C'est d'une de ces étoffes qu'il faut entendre ce qui est dit de l'Epouse de Pſ. 44. v. 14.

Salomon, qu'elle étoit en franges d'or; car l'Hebreu signifie un habit à Châtons; c'est-à-dire d'une étofe à petites pieces en forme de Châton. Il entroit beaucoup d'or dans ces habits, & il étoit difficile de les percer. Saül en avoit un lorsqu'il perdit la bataille contre les Philistins, & c'est ce qui l'empêcha de pouvoir se tuer avec son épée; car au lieu que la Vulgate traduit *le peril me presse*, *tenent angustiæ*. L'Hebreu porte : *cette robe brochée d'or m'empêche, & mon ame est toute entiere en moi.* Ce qui l'obligea de prier l'Amalecithe de le tuer. Il y avoit d'autres étoffes tissues de plusieurs couleurs, & ornées de diverses figures; c'est ce que la Vulgate appelle Polymithe, ou nuancée. L'Hebreu leur donne un nom qui marque qu'il faloit beaucoup d'art & d'application pour les faire.

II. Livre des Rois, ch. 1. v. 9.

Quelques autres étoient brodées à l'aiguille. Les Hebreux les appelloient *Rochem*, d'où vient *Rechamet*, que la Vulgate traduit *Ouvrage fait de plumes.* On veut que les Phrygiens soient Inventeurs de la broderie, qui à cause de cela étoit appellée par les Anciens, Ouvrage de Phrygie. Ce que la Vulgate appelle *Byssus retorta* peut signifier dans l'Hebreu de l'étofe faite à six fils.

La Laine & le Lin étoient la matiere la plus commune des étofes parmi les Juifs. Le lin est nommé par les Hebreux, *Schesch* ou *Bad.* Le Grec traduit *Byssus* que la Vulgate a gardé, quoique pourtant elle traduise quelquefois *Linum.* On veut qu'il y ait plusieurs especes de lin. Le Cotton s'appelle *linum xilinum*, parce que c'est un arbre qui le porte. Certains coquillages de Mer donnent aussi une espece de laine, ou de cotton qui s'appelle *Byssus.* Les étofes de soye n'étoient pas en usage du tems de Moïse; puisqu'elles ne furent connuës à Rome que sous l'Empereur Auguste. Je sai que le mot *Meschi*, qui est dans Ezechiel, est traduit par étofe de soye; mais le Prophete ne parle que d'un habit délié & prétieux; Il en est de même de *Scherichotk* qu'on trouve dans Isaïe, & qu'on prend pour une étofe de soye trés-prétieuse, mais *Braunius* montre par l'étymologie de ce nom,

Ezech. ch. 16. v. 10.

Ch. 16. v. 8.

qu'il peut s'entendre d'une étofe de lin ou de laine, peignée avec un trés-grand soin.

La laine avoit differens noms, selon les differentes couleurs. On l'appelloit *Thechelet*, lorsqu'elle étoit bleu mourant; c'est-à-dire de la couleur des Jacynthes; il y avoit de la pourpre de cette couleur qui tiroit sur le violet.

Mais la pourpre ordinaire étoit rouge, & d'un rouge foncé. L'Hebreu l'appelle *Argaman*; celle qui étoit Cramoisy, l'Hebreu la nomme *Tholaat Schani*; le Latin *Coccineus*; le rouge de cette pourpre étoit plus clair. Cette teinture se fait du sang d'un vers qui se trouve dans le fruit d'un arbre, d'où est venu le mot de vermillon. Ce vers est appellé par les Arabes *Kermes*, d'où nous avons fait notre Cramoisy. Cette pourpre Cramoisy est apparemment nôtre écarlate, qui se fait avec des vers, ou des mouches; qu'on appelle cochenille. Je sai pourtant que tout le monde ne convient pas de cela. Le vers dont se faisoit la teinture de la pourpre s'appelle en Hebreu *Schani*. Ce mot approche extrémement de *Scheni*, qui veut dire double. La Vulgate & le Grec ont traduit dans les Proverbes, *habits doubles*; ce qui dans l'Hebreu ne signifie qu'une robe de pourpre. Enfin le lin, & la laine teinte en pourpre étoient les seules étofes prétieuses pour la matiére qui fussent en usage parmi les Juifs, d'où vient que Salomon dans le portrait qu'il fait de la femme forte, dit *qu'elle ne s'habille que de lin & de pourpre.* Ch. 31. v. 21.

## *Des Viandes.*

La Manne a été quelque tems la seule nourriture du Peuple Hebreu. Elle avoit le goût de miel, & ressembloit aux Perles, ou aux grains de Coriandre. Saumaise prétend que les Hebreux avant le Miracle de la Manne donnoient ce nom là à cette rosée abondante qui tombe sur les arbres, & sur les herbes le matin, & qui s'y épaissit; de sorte que quand la Manne leur fut envoïée, comme elle ressembloit à cette rosée, ils se dirent les uns aux autres *Manhou*, qui La Manne sa vraïe signification.

signifie c'eſt de la Manne. Cela s'éloigne de l'étymologie ordinaire de la Manne ; car on veut que *Manhou* ſignifiât *qu'eſt-ceci*, au lieu que, ſelon Saumaiſe, il ſignifie c'eſt de la Manne, c'eſt-à dire de la roſée. Le ſentiment de Saumaiſe qui ſemble confondre la Manne de Moïſe avec la roſée paroît détruire le Miracle de l'Ecriture ; mais ſi on examine toutes les circonſtances, on trouvera que quoi que la Manne fût ſemblable à la roſée pour la couleur, le goût, la figure, & le tems où elle tomboit ; elle ne laiſſe pas d'être ſurnaturelle, & merveilleuſe par d'autres endroits. Premierement elle tomboit en ſi grande quantité, qu'elle ſuffiſoit pour nourrir une multitude infinie de Peuple. Secondement le jour devant le Sabath ; il en tomboit une fois plus que les autres jours, & il n'en tomboit point du tout le jour du Sabath. Troiſiémement elle tomboit l'Hiver comme l'Eté. Quatriémement elle fondoit au Soleil comme la roſée ordinaire, & s'endurciſſoit ſi bien au feu, qu'il la faloit piler dans un mortier.

Je ne m'étendrai pas beaucoup ſur les ragouts, & ſur les Mets des Hebreux. Leur maniere de ſe nourrir étoit fort ſimple & trés-éloignée du luxe, & de la delicateſſe de nos tables. On ſait aſſés que *l'Azyme* étoit du pain ſans levain. Ils avoient une autre ſorte de pain cuit ſur les charbons ou ſous la cendre chaude. Ils uſoient d'un certain vinaigre qui étoit leur ſauſſe univerſelle appellée *Embamma*. Le mot de *Butyrum* ne ſignifie pas du beurre. Nous voïons dans Pline que le beurre n'étoit en uſage que parmi les Barbares. On ne s'en ſervoit pas dans l'Italie ; à plus forte raiſon dans la Judée, qui eſt un Païs plus chaud. En effet il n'y a que les Païs froids où le beurre ſoit commun. Il faut donc entendre *Butyrum*, du fromage de Vache, & c'eſt ce que le mot Grec ſignifie proprment.

### *Des Aromates.*

Ce que nous appellons parfum, les Latins l'appellent

*unguentum*, d'où nous avons fait le mot d'onguent, trés differens du parfum, & pour sa composition & pour l'odeur. Il est parlé dans l'Ecriture de deux sortes de parfums, l'un étoit une huile de senteur, dont le Tabernacle, les Vases sacrés, & le souverain Prêtre devoient étre oins. L'autre étoit comme des Pastilles appellées *Thymiame*, qui se brûloient sur l'Autel des parfums. Je parlerai distinctement de l'un & de l'autre.

Voici de quels Aromates étoit composé le premier parfum; *Prenés*, dit Dieu à Moïse *le poids de cinq cent sicles de Myrrhe choisie, la moitié moins de canelle, autant de roseau ou de canne musquée, & cinq cent sicles de Case ou d'Iris.* La Myrrhe est une Resine qui découle d'un arbre de même nom, qui croit en Arabie; elle est verte & amere, & rend les corps incorruptibles. La Canelle est l'écorce d'un arbre qui vient en Ethiopie, il s'appelle *Cinnamomum*. Le Roseau musqué vient dans l'Arabie, dans l'Inde & dans la Syrie, proche le Mont-Liban. La Case ou l'Iris est un arbuste qui a beaucoup de rejetons & de branches. On broïoit tous ces Aromates avec de l'huile, dont on faisoit le parfum qui servoit à la conservation du Tabernacle & des Prêtres. Exod. chap. 30. vers. 23.

Le *Thymiame* étoit composé de ces Aromates; *Prenés*, dit Dieu à Moïse, *du Stacte, de l'Onix, du Galbanum odoriferant, de l'encens le plus transparent de tout également, & vous en composerés le Thymiame.* Le Stacte, ce sont des gouttes de Myrrhes qui découlent naturellement sans incision. L'Onyx est une sorte de coquillage qui se trouve dans les Lacs de l'Inde, où croit le Nard. Le Poisson qui est dedans ne se nourrissant que de Nard, communique à sa coquille une odeur trés-suave. Le mot d'Onyx signifie une sorte de pierre prétieuse, nous en avons parlé; comme on en faisoit des boëttes de senteur, Onyx signifie un petit Vase d'odeur. Le Galbanum est le suc d'une plante de Syrie. Le Sage fait allusion à ces differentes sortes de parfum, lorsqu'il dit, *J'ai répandu une odeur semblable à celle du Baume, de la Myrrhe choisie, & comme le Storax*; c'est ainsi que la Vulgate Exod. ch. 38. v. 34.

traduit ; mais le Grec ne parle ni de baume, ni de Storax ; il dit simplement comme un amas d'Aromates. Il ajoûte : *j'ai parfumé ma demeure d'une odeur semblable à celle du Galbanum, de la Goutte*, c'est le *Stacte*, qui est un mot Grec qui signifie *goutte*. La plupart de ses parfums couloient de plantes ou d'arbres odoriferans, en forme de gouttes ou de larmes. Ce que la Vulgate appelle *Vngula*, c'est *l'Onyx* qui est comme nous avons dit le nom qu'on donne à une pierre prétieuse qui a la couleur d'un ongle. Il se peut aussi faire que l'éccaille qu'on appelloit *Onyx* eût la même couleur de l'ongle, c'est l'Onyx, *& de l'Encens*. Le Storax s'appelle en Hebreu *Tsori*, d'où par transposition s'est fait *Storax*, comme Aquila l'a traduit, & la Vulgate, ou *Styrax*, comme Pline l'appelle. C'est une resine qui découle d'un arbre qui ressemble au Coignassier. Son fruit est blanc & gros comme une noisette. Pline dit, qu'il y en avoit beaucoup en Judée. Quoique le mot de Baume se trouve dans la Vulgate, il n'est pas dans le Grec de l'Ecclesiastique ni dans l'Hebreu d'Ezechiël. Il n'y a dans l'un & dans l'autre que le mot d'huile ; & il ne faut pas s'étonner, s'il n'en est pas parlé dans les premiers Livres de l'ancien Testament ; puisque Joseph nous apprend que la Reine de Saba fit present à Salomon d'un arbre de Baume, & que c'est de celui-là que viennent tous les autres qui se multiplierent extrémement dans la Judée, comme c'est le parfum le plus exquis, l'Interprete Latin n'a pas voulu qu'il fut omis dans l'Ecriture. Son nom Hebreu marque qu'il est le Roi des Parfums, si l'on peut parler de la sorte.

Il est fait aussi quelquefois mention de l'Aloë, c'est ainsi que la Vulgate traduit l'Hebreu *Ahaloth* ; mais les Juifs disent que c'est une sorte d'arbres appellés *Santal*, dont le bois, & le fruit sechés ont une agreable odeur ; quelquefois la Vulgate rend ce mot là par celui de *Goutte*, comme dans le Pseaume 44. Nous avons dit que ce mot *goutte* & la même chose que ce qu'on appelle larme. L'Encens, la Myrrhe le Thorax, le Galbanum sont des aromates qui coulent des plan-

tes & des arbres en larmes pour l'Aloë de l'Evangile. C'eſt auſſi le ſuc d'une herbe trés-amere, qui étant épais & ſec preſerve de la corruption, on s'en ſervoit pour embaumer les Morts.

## CHAPITRE VI.

### *Des Maladies dont parle l'Ecriture.*

CEtte matiére entre naturellement dans le deſſein de nôtre Ouvrage d'expliquer tout ce qui peut faire quelque difficulté en liſant l'Ecriture. Les maladies dont elle parle en peuvent faire. Chaque Païs, chaque Siecle en a de particulieres. C'eſt ce qui a obligé quelques habiles Medecins de faire des Traités entiers ſur cette matiére. Guillaume Ader en a fait un excellent ſur toutes les maladies, dont il eſt fait mention dans l'Evangile. Thomas Bartolin en a fait un autre ſur les maladies dont il eſt parlé dans toute la Bible. Afin de ne pas m'attirer le reproche que fait Horace d'entreprendre ſur la profeſſion des autres, & laiſſer parler à chacun de ſon métier, je ſuivrai ces deux Auteurs, je tirerai d'eux, & de quelques autres tout ce qui me paroîtra propre à mon Ouvrage.

C'eſt une regle immuable de la juſtice de Dieu qu'on ne peut étre malheureux, ſi l'on n'eſt criminel, & aucune peine n'eſt juſte, ſi elle n'eſt la punition du peché. Tant que l'homme a été innocent, il a été heureux, & afin que rien ne troublât ſa felicité, Dieu avoit mis un arbre dans le Paradis Terreſtre, dont le fruit l'auroit preſervé de toute ſorte de maladies, & de la mort même. Ce n'eſt pas ici le lieu d'examiner quel arbre ce pouvoit étre, ni comment l'homme mortel, & corruptible par le fond même de ſa nature, auroit pû étre immortel. L'idée que nous avons de la toute-puiſſance de Dieu, nous fait croire cela ſans peine. Tirer l'homme du neant eſt un plus grand ouvrage que de le

garantir de la mort ; ce qui eſt certain, c'eſt que le peché eſt la ſource des maladies, & que ſelon l'aveu même des Païens, dés que l'homme s'eſt rendu criminel, la mort eſt venuë à lui à grands pas, & un deluge de maux a inondé la Terre.

Nous avons remarqué ailleurs certaines punitions miraculeuſes, que les Rabins appellent des ſupplices de la main de Dieu. Telle eſt la peſte que Dieu envoïa pour punir la vanité qu'avoit eu David de faire le denombrement de ſes Sujets. Telle eſt la mort d'Herode que S. Luc rapporte dans les Actes. Ce Prince enivré des honneurs qu'il recevoit, ſe ſentit frappé par l'Ange du Seigneur, & fut rongé des vers. Le Roi Joram mourut d'une ſemblable maladie ; mais beaucoup plus longue. C'eſt en ce ſens qu'il eſt vrai que Dieu eſt l'Auteur de tous les maux ; parce que ſelon l'ordre de ſa Providence, il s'en ſert, ou pour punir les Pecheurs, ou pour preſerver les juſtes de la corruption du monde ; c'eſt auſſi lui qui juſtement irrité de la corruption de l'Univers, reſolut de ne plus laiſſer pour toûjours ſon Eſprit, comme parle l'Ecriture dans l'homme, parce qu'il n'étoit plus que chair, & de reduire ſa vie à ſix vingts ans ; terme qui a encore été bien racourci ; puiſque la durée ordinaire de la vie des hommes n'eſt maintenant que de ſoixante & dix années, & ſi les plus robuſtes vont plus loin, le ſurplus eſt un tiſſu d'infirmités & de douleurs.

Chap. 12. v. 23. Par. Liv. 2. chap. 22.

Gen. ch 6. M. 89. v. 11.

La Juſtice divine fait ordinairement ſervir le Demon à ſes vengeances. Il leur donne le ſoin de tourmenter les Pecheurs ; ainſi ils ſont cachés dans les maladies naturelles ; & l'Evangile nous fournit cent Exemples de perſonnes poſſedées. Dieu ſe ſert même quelquefois des bons Anges. L'Hiſtoire de Jacob en eſt une preuve. Il eſt dit dans la Geneſe, que l'Ange toucha le nerf de la cuiſſe de ce Patriarche qui dés ce moment ſécha. C'eſt ainſi que la Vulgate, & Joſeph s'expriment. Les Septante parlent autrement, ils diſent que la largeur de ſa cuiſſe fut frapée ; c'eſt-à dire que le gros os de la cuiſſe ſe déboita ; quoi qu'il en ſoit ce Patriarche

Chap. 32. verſ. 26.

triarche demeura boiteux le reste de ses jours. Dans la Piscine de Jerusalem, c'étoit un Ange qui agitoit l'eau, où les malades trouvoient leur guerison; ainsi les bons & les méchans Anges, sont également les Executeurs des volontés de Dieu dans les biens, & dans les maux qu'il envoit aux hommes. Je ne parle pas des miracles dont l'Ecriture est remplie sur cette matiére, de la resurrection de cet Enfant qu'Elisée rechauffa, & à qui il rendit la vie; de la guerison de Naaman qui ne fit que se baigner sept fois dans le Jourdain pour être guéri de la lepre; de celle d'Ezechias par l'application d'un cataplâme de figues. Je sai que ce dernier remede est naturel, & en usage pour les abscés; mais il n'a pas un effet si promt que celui de guerir dans le moment, comme Ezechias fut gueri. L'Evangile est plein de semblables miracles. On y voit un Aveugle né gueri avec de la bouë, qui étoit plus propre à lui gâter les yeux, qu'à les ouvrir, des boiteux redressés, des malades gueris, des Morts ressuscités avec une facilité & une promptitude qui marquoit visiblement le doigt de Dieu. Entrons maintenant dans le détail de la matiére que j'ai entrepris de traiter, & parcourons les diverses maladies dont les Livres Saints font mention.

4. Liv. des Rois, ch. 4.

Chap. 5.

Chap. 20.

Jesus-Christ dans l'Evangile rétablit la main dessechée d'un malade. Cette maladie vient d'un épuisement des veines & des arteres; elle cause une maigreur extraordinaires à la main, & empêche que ni les nerfs, ni les muscles puissent agir. Il n'y a pas de partie dans l'homme sujette à un plus grand nombre de maux que l'œil. Le plus grand de tous est de perdre la vûë, c'est un mal qu'aucun art ne peut guerir; ainsi le nombre des Aveugles que Jesus-Christ a éclairés est une marque éclatante de sa puissance divine; cependant lorsque la perte de la vuë n'est causé que par la Cataracte, les Oculistes peuvent la lever, & rendre la vuë; mais cette operation est bien differente des miracles de Jesus-Christ.

S. Matthieu ch. 12.

*Cancer* est une des plus affreuses maladies: si l'on ne l'ar-

Le Cancer.

rête dans ses commencemens, elle fait de terribles progrés.

II. Ep. à Tim. ch 2. vers. 17. Saint Paul compare les discours des Heretiques au Cancer. C'est ainsi que la Vulgate traduit le mot de Gangrene qui est dans l'Original. La difference n'est pas grande pour le sens, lorsqu'une plaïe s'est fermée, & qu'il ne reste plus que la marque, c'est ce qu'on appelle cicatrice.

La Circoncision. *La Circoncision* peut être mise parmi les maladies; parce qu'elle en causoit une à ceux qui la recevoient, sur tout s'ils étoient dans un âge avancé, par la douleur qui naissoit d'une si rude ceremonie. Le troisiéme & le quatriéme jour aprés la Circoncision étoient les plus douloureux, ce qui arrive dans toutes sortes de plaïes. Ce qui a obligé Hypocrate de défendre d'y toucher ces jours-là, de peur

Gen. ch. 34. d'y causer de l'inflammation. Les freres de Dina n'ignoroient pas cela; c'est pourquoi ils choisirent le troisiéme jour aprés que les Sichemites eurent été circoncis pour les attaquer & les vainquirent sans peine.

Il y a trois maniéres differentes de rendre un homme Eunuque, il en est parlé dans le Levitique, Chap. 22. v. 24. & dans le Deuteronome, Chap. 23. vers. 21.

La Fiévre. *La Fiévre.* Tout le monde sait quelle est cette maladie, & les differentes sortes qu'il y en a.

La Gangrene. *La Gangrene* est une corruption qui se communique de la partie attaquée aux parties saines, si l'on n'y remedie promptement. Saint Paul comme je viens de le dire compare le venin de l'heresie à la gangrene.

Timoth. ch. 2. v. 15.

La Gonorrhée. *La Gonorrhée.* Elle rendoit immondes ceux qui en étoient malades, & l'entrée du Temple leur étoit défenduë.

Perte de sang. *Perte de sang.* Cette maladie rendoit immonde, & le commerce de societé civile étoit interdit; d'où vient que

Chap. 9. l'Hemorroïsse dont parle saint Matthieu se presenta à JESUS-CHRIST hors de la Ville; encore ne vint-elle que par derriere, & se cacha pour toucher la frange de sa robe, parce que cela étoit défendu. Cette maladie est propre aux femmes, & l'ancienne Loi explique tout cela dans un assés grand détail.

*L'Hydropisie.* C'est une maladie connuë. Il y en a diverses especes. La plus cruelle est celle qui enfle si cruellement le malade, qu'elle cause des douleurs insupportables, & le rend même hydeux à voir. Celui dont S. Luc raconte la guerison, étoit sans doute atteint d'une pareille hydropisie. L'Hidropisie. Chap. 14.

Le même Evangeliste raporte la guerison d'une femme, qui avoit depuis dix-huit ans un esprit d'infirmité qui étoit courbée, & ne pouvoit lever les yeux au Ciel; ce n'étoit pas proprement une maladie, mais une espece de possession. Le Demon l'avoit reduit dans cet état là il lui causoit ces douleurs & ces convulsions qui la tourmentoient depuis dix-huit ans. Elle n'auroit pas senti ces douleurs, si elle avoit été simplement bossuë.

*La Lepre.* Il n'y a guere de maladie plus sale ni plus horrible. Ce mot est Grec, & il peut étre tiré, ou des écailles que la Lepre fait venir sur le corps, ou de ce qu'elle rend la peau rude & pleine de levûres. Elle est contagieuse, l'haleine & l'attouchement d'un Lepreux communiquent la Lepre; aussi elle rendoit immonde dans l'ancienne Loi. On ne souffroit aucun Lepreux dans les Villes, personne ne mangeoit avec eux, & comme dit Joseph, ils differoient peu des Morts, ils portoient un habit particulier, leur robe étoit déchirée, ils alloient la tête nuë, & avoient toûjours le visage couvert, Moïse leur prescrit tout cela. Il ne faut pas confondre la Lepre ni avec le feu volage, ni avec les Dartes, ni avec la Gale, ni avec le mal S. main. La Lepre. Lev. ch. 13. v. 45.

Une des fonctions des Prêtres de l'ancienne Loi étoit de distinguer entre la Lepre, & la Lepre; c'est-à-dire, de juger de la veritable Lepre. Il y en a plusieurs marques. La blancheur, d'où vient que Giezi aïant été frapé de la lepre pour avoir accepté les presens de Naaman, l'Ecriture dit qu'il parut blanc comme de la neige. Secondement l'endroit atteint de la Lepre est enfoncé. Comme elle naît d'une pituite acre, la partie malade est dessechée, & par consequent moins élevée que les autres. Troisiémement la peau des Lepreux est toute marquetée, & lorsque la lepre penetre 4. Liv. des Rois, ch. 5. v. 27.

jusqu'à la chair si on la frotte, elle ne devient point rouge, & si on la pique il n'en sort point de sang. Quatriémement le poil du corps de noir se change en blanc, mais les cheveux, & la barbe deviennent blonds & extrêmement déliées. La Lepre en forme infectoit les habits & les murailles, & il paroissoit sur les uns & sur les autres des marques de cette corruption. Nous ne concevons pas trop bien quelles étoient ces marques; mais l'Ecriture le dit clairement, & comme cette maladie a cessé nous n'en connoissons pas tous les effets, ni toutes les suites.

Le Lunatique. *Le Lunatique*, qui fut gueri par JESUS-CHRIST. Les Apôtres n'aïant pu le guerir, étoit atteint du haut-mal, tout ce que son Pere rapporte au Fils de Dieu, pour lui faire connoître quelle étoit sa maladie, sont des Symptomes d'Epilepsie. L'experience montre qu'elle a des raports secrets avec le mouvement de la Lune, de sorte qu'à mesure qu'elle croit, ou qu'elle décroit les accés viennent, ou s'en vont; mais le Demon étoit mêlé à l'Epilepsie; & c'est l'ordinaire de cet esprit de malice de se mêler dans les maladies naturelles, & de les rendre plus cruelles & plus longues.

La Lycantropie. *La Lycantropie.* Ce nom ne se trouve pas dans l'Ecriture; mais ce qu'elle signific s'y trouve. C'est une maladie qui naît d'une bile noire & brûlée, qui se répand par tout le corps, forme des Cancers cachés, cause des douleurs aiguës, dessèche, change le visage, & passant du corps à l'esprit, elle le change jusqu'à faire d'un homme une Bête. Nous appellons en François ces gens-là: Loup garoux. Nabuchodonosor fut s'il semble, atteint de cette maladie. Daniël
Chap. 4. rapporte qu'il fut chassé du commerce des hommes, qu'il alla dans les Forêts, qu'il y vêcut avec les bêtes sauvages, & qu'il se nourrit d'herbes. Il ne faut pas s'imaginer qu'il fut changé ni en Chien, ni en Loup, ni en autre bête sauvage. Il vivoit seulement dans les bois, maladie du mal que je viens de décrire. La maladie de cet homme que saint
Chap. 8. Luc dit qui rompoit deux chaines, approchoit de la Ly-

canthropie ; mais le Demon y avoit beaucoup de part. Il y a de ces Atrabilaires qui se croïent changés en Loup, & en ont la manie & les inclinations.

Muet & Sourd.

Je ferai ici une remarque sur les Muets & sur les Sourds, c'est qu'il y a une si grande liaison entre la langue & l'oreille, que les Sourds de naissance sont aussi muets ; c'est pourquoi le Sourd que JESUS-CHRIST guerit étoit Muet, & ce fut un double miracle, qu'un homme qui n'avoit jamais parlé, parlât dans le moment même, sans avoir eu le loisir de l'apprendre ; car la raison pourquoi les Sourds de naissance sont muets, c'est que n'aïant oüi aucune parole, leur langue n'en peut prononcer, le langage n'étant qu'une imitation.

*La Paralysie* est un relâchement des nerfs causé par une humeur froide qui les remplit, & ferme le passage aux esprits animaux, c'est par les nerfs que l'ame regit le corps, & c'est par eux qu'elle apperçoit tout ce qui arrive au corps. La Paralysie rompt ce commerce, & c'est une privation du mouvement & de sentiment. Cet homme qui étoit couché prés de la Piscine depuis trente-huit ans, celui qu'on fit descendre devant JESUS-CHRIST par l'ouverture du toit, étoient l'un & l'autre Paralytiques.

Il y a plus de difficulté à decider si le Valet du Centurion étoit veritablement paralytique. Saint Matthieu, qui lui donne ce nom ajoûte qu'il souffroit de grandes douleurs. Or les Medecins assurent que la Paralysie ôte tout sentiment, il y a de l'apparence que c'étoient des convulsions violentes, ou plûtôt un Rumatisme ; car cette derniere maladie est trés-douloureuse, elle ôte presque tout le mouvement aux parties qu'elle affecte.

Le mot de Paralytique ne se doit pas prendre à la rigueur dans cet endroit ; c'est assés que la maladie de ce jeune homme lui ôta le mouvement & l'empêcha de se presenter à JESUS-CHRIST afin que son Maître l'appellât Paralytique.

La Sterilité.

*La Sterilité* est une espece d'infirmité, & elle étoit

autrefois un opprobre parmi les femmes des Hebreux.

Stigmates. *Stigmates.* Ce mot n'eſt en uſage dans nôtre Langue qu'à l'égard des Stigmates de ſaint François. J'en parle ici parce

Ch. 6. v. 17. que ſaint Paul dit dans l'Epître aux Galates, *qu'il porte dans ſon corps les Stigmates de* JESUS-CHRIST. Ce mot eſt Grec, il ſignifie une marque imprimée avec le feu. C'étoit un caractere d'eſclavage. Les Eſclaves étoient marqués de la ſorte pour être connus. Saint Paul appelle figurément ſes ſouffrances pour l'Evangile les marques de ſon eſclavage.

La Pthiſie. 11. Livre des Paral. chap. 21. *La Pthiſie.* C'eſt une langueur qui amaigrit & deſſeche inſenſiblement, & cauſe enfin la mort; l'impie Joram fut puni de Dieu par l'Ethiſie. Ce Prince languit deux ans, & aprés une ſi longue maladie dans laquelle il ſembloit qu'il alloit rendre les boïaux, il mourut. Elle vient ordinairement par une diarrée obſtinée.

*La Vermine.* C'eſt une eſpece de maladie, dans laquelle le corps eſt rongé par les vers. C'eſt de cette maladie qu'Herode fut frappé, comme nous l'avons dit; & il mourut dans des douleurs inſupportables. Cette maladie eſt differente de celles des poux. Les Medecins remarquent que dans de certaines fiévres le ſang eſt plein de vers; il eſt aiſé alors que la chair en engendre, & qu'elle en ſoit rongée.

## CHAPITRE VII.

*Maniére de partager l'Ecriture Sainte, pour la pouvoir lire toute entiere dans un an.*

COmme le but de cét Ouvrage eſt d'inſpirer du goût, & de l'amour pour l'Ecriture Sainte, d'en applanir les difficultés, & d'y porter la lumiere, il eſt tems maintenant que je n'ai rien oublié de tout ce que j'ai crû étre utile à ce deſſein, de marquer l'ordre qu'on peut ſe preſcrire pour lire l'Ecriture Sainte, & la partager de maniére qu'on puiſſe

la lire toute entiere tous les ans, car c'est une coûtume des plus pieuses, & des plus salutaires de ne laisser passer aucun jour sans lire quelque chose de ce divin Livre. Rien n'est plus capable de nourrir la Foi, de régler les mœurs, & de remplir l'ame de consolations spirituelles.

Toute la Bible est Sainte; tout y est inspiré de Dieu; mais il en est comme d'un Temple. Quoi qu'il soit tout consacré à Dieu, il y a des endroits plus Saints, plus augustes les uns que les autres. De même certaines parties de la Bible sont plus Saintes, ou du moins plus propres à nous sanctifier. Je mets en ce rang l'Evangile. Il comprend la Vie de JESUS-CHRIST, l'Histoire de ses Miracles, ses instructions divines qui forment la Morale des Chrêtiens. Ses Miracles nous convainquent de sa divinité, sa Vie est le modéle de la nôtre, ses instructions sont nôtre régle; il ne faut donc laisser passer aucun jour que nous ne lisions quelque chose de ce divin Livre; puisque c'est sur lui que nôtre vie doit étre reglée, & qu'elle sera examinée; c'est ainsi qu'un Ouvrier ne quitte pas des mains la régle de son compas.

Je mets encore au rang des Parties de l'Ecriture qu'on doit lire sans cesse, le Livre des Pseaumes de David; parce qu'il est tout propre à nous acquiter des deux devoirs les plus essentiels de l'homme à l'égard de Dieu, je veux dire de la loüange, & de la priere; car si ne sachans pas prier, & ignorans ce qu'il faut demander, nous avons besoin que le saint Esprit aide à nôtre foiblesse, combien nous est-il plus difficile de loüer la haute Majesté de Dieu, n'étant à ses yeux que cendre & poussiere. Or les Pseaumes de David nous apprennent à loüer Dieu, & à le prier: Personne n'a parlé plus dignement de sa puissance, de sa grandeur, de sa sainteté, de sa misericorde, & de sa Providence. Les merveilles de la Creation, les beautés, & l'ordre de l'Univers, la vicissitude du jour, de la nuit & des diverses Saisons, la varieté infinie des Creatures, l'éclat & le nombre surprenant des Astres; ces étres destinés

si particulierement à marquer la puissance de Dieu, & à executer ses ordres, je veux dire les vents, les tonnerres, les tempêtes, qui a jamais fait une description plus vive, plus magnifique de tout cela que David ? Toute l'Histoire du Peuple de Dieu, depuis la vocation d'Abraham, jusqu'à ce que ce Peuple ait été maître tranquille de la Terre promise, n'est-elle pas renfermée dans les Pseaumes, n'y est-elle pas ornée de tout ce que la Poësie a de plus beau, de sorte que les Profanes n'ont rien en ce genre qu'on puisse égaler aux Poësies de ce grand Roy ; mais ce qui doit rendre ce Livre prétieux aux Chrêtiens, c'est qu'il contient des Propheties trés-claires sur JESUS-CHRIST, & sur son Eglise ; de sorte que ce Livre est aussi propre aux Chrêtiens qu'aux Juifs.

Les Pseaumes sont encore d'excellentes Prieres. Jamais la misere de l'homme n'a été mieux exprimée, ni ses besoins mieux representés. On y trouve les motifs les plus pressans pour interesser Dieu ; & l'engager à nous secourir ; il met tout en usage, il n'oublie rien, & lorsqu'il ne trouve pas en lui-même des raisons d'obtenir ce qu'il demande, il en cherche dans Dieu-même, & l'engage par sa propre gloire à ne pas abandonner son Peuple à des Ennemis qui insulteroient au Dieu qui les a abandonnés. C'est ce qui a inspiré de tout tems à l'Eglise un respect & un amour particulier pour les Pseaumes, de sorte que dans ses Offices, elle avoit reglé qu'on reciteroit chaque Semaine tout le Pseautier à son exemple, les Particuliers devroient avoir sans cesse dans la bouche ces divins Cantiques. Il faut donc ôter du rang des autres Livres de l'Ecriture les Pseaumes & l'Evangile. Ceux-là doivent étre lûs tous les jours, il ne s'agit donc plus ici que de partager le reste de la Bible, de maniere qu'on puisse la lire entiere dans un an, il importe peu s'il semble d'y garder aucun ordre, pourveu qu'on la lise toute, & qu'on la recommence chaque année. Mais on conviendra qu'il est encore meilleur d'en avoir un. Or de tous les ordres qu'on peut se proposer, il n'en est pas de plus juste que de suivre

dans

dans ſes Lectures particulieres de l'Ecriture, les Lectures publiques qu'en fait les Egliſes, outre que cette uniformité eſt trés-pieuſe & trés-agreable au Seigneur. Le ſoin que l'Egliſe a pris de choiſir dans chaque tems de l'année les Livres Saints qui ont du raport aux Myſtéres qu'elle celebre, contribuë beaucoup à nous inſtruire de la Religion, & à nous remplir de ſon eſprit.

On a pû voir dans cét Ouvrage que la Synagogue faiſoit lire à ſes enfans les Livres Saints dans ſes Aſſemblées. *Moïſe*, eſt-il dit dans les Actes, *a de tous tems dans chaque Ville & dans les Synagogues des perſonnes, qui les jours du Sabath le liſent & l'expliquent.* Le Calendrier des Juifs marque exactement les Livres de l'Ecriture, les Chapitres & les Sections qu'il faut lire. A ſon exemple l'Egliſe a toûjours fait lire l'Ecriture dans ſes Offices; mais au lieu que maintenant on ne lit dans le Breviaire que quelques endroits fort courts, ou plûtôt le Titre, & le commencement de chaque Livre, autrefois on liſoit dans l'Egliſe le Livre tout entier, ſans en rien omettre. Chap. 15. 21.

C'eſt pour rentrer dans une coûtume ſi venerable, & ſe conformer à l'Eſprit de l'Egliſe, qu'une perſonne auſſi ſavante que pieuſe, fit imprimer l'année 1669. chés Savreux un Cayer François, où il propoſe un ordre pour lire l'Ecriture chaque jour qui ſuit l'Office, de l'Egliſe, & par lequel ſans ſe charger d'une trop longue lecture, en paſſant certains Chapitres, qui ne contiennent que des Genealogies, & des denombremens de familles, on peut lire chaque année l'Ecriture toute entiere: les jours mêmes qui ſont ſolemnels, on ne marque aucune lecture dans cet ordre; parce qu'on ſuppoſe que l'on eſt aſſés occupé des Offices de l'Egliſe.

Ce Traité eſt ſi beau & ſi ancien que je crois devoir l'inſerer ici tout entier; auſſi bien a-t'il déja été imprimé une fois avec l'Introduction. L'Auteur de l'Ouvrage que je traduis, s'eſt contenté de l'abreger, mais je ſuis perſuadé qu'on ne le trouvera point trop long dans cette traduction; il eſt peu étendu, & tout y eſt eſſentiel.

## CHAPITRE VIII.

*Nouvelle disposition de l'Ecriture Sainte, pour la lire toute entiere en une année commodément & avec fruit.*

Des diverses dispositions de l'Ecriture qui ont été faites jusques à present, & de ce qu'il y a de particulier en celle-ci.

ENtre ceux qui ont voulu tracer quelque ordre pour lire toute l'Ecriture sainte en une espace de tems reglé, il y en a qui se sont arrêtez à l'année civile, divisant le nombre des Chapitres de la Bible par celui des mois ou des jours qui composent l'année, afin de voir ce que l'on en devoit prendre chaque jour ou chaque mois pour l'achever avec l'année. Et cela comme l'on voit, n'est pas fort difficile.

D'autres considerant qu'il n'y avoit rien de plus loüable que de suivre l'esprit général de l'Eglise dans les devotions particulieres, ont taché de proportionner cette lecture sainte à l'ordre qui est gardé dans le Breviaire, étant visible que l'Eglise a consacré certains Livres de l'Ecriture à certains tems, pour nous en mieux imprimer les mysteres, comme nous le ferons voir plus particulierement au Paragrafe I V.

Mais comme cette division n'est pas si facile à ajuster que l'autre, à cause de la difficulté qu'il y a à lire des Livres entiers de l'Ecriture dans le tems que l'Eglise met à en lire seulement quelques Chapitres, & de trouver encore place aux autres Livres dont on ne dit rien dans l'Office; Quelques personnes ont remarqué que la disposition qui fut faite en cette maniére, il y quelque années, & qui a été mise plus d'une fois sous la presse, avoit deux incommoditez considerables. La premiere que l'on étoit souvent trop chargé de lecture, y aiant des jours où l'on avoit 5. ou 6. & quelquefois sept Chapitres de la Bible à lire: & la seconde, que cette lecture n'étoit quelquefois que de choses toutes morales, qui donnent trop de nourriture à l'ame

à la fois ; & d'autrefois n'étoit que de choſes Hiſtoriques, où toutes les perſonnes ne ſont pas toûjours capables d'en trouver tant.

Conſiderant donc que cét ordre qui ſe conforme à l'eſprit général de l'Egliſe, que nous devons toûjours honorer juſques dans les moindres choſes, eſt indubitablement préferable à tous les autres, on a cru le devoir conſerver, & on a taché en même-tems de remedier aux deux inconveniens que l'on y avoit remarqué par cette nouvelle diſpoſition que l'on va repreſenter dans une Table qui eſt ci-aprés. Car on a tâché d'y ajuſter ſi bien toutes choſes, que liſant toute l'Ecriture en une année, ( hors certaines enumerations de noms propres qu'on peut paſſer ) on n'a le plus ſouvent que trois ou quatre Chapitres à lire : ou ſi l'on en a davantage, c'eſt que ce ſont des tems, où l'Egliſe demande de nous plus de Prieres : comme au contraire dans les tems où elle abrege l'Office, on abrege auſſi cette lecture, la reduiſant d'ordinaire à deux Chapitres. Et pour ce qui eſt de la ſeconde difficulté, on a mêlé autant qu'on l'a pu les Livres Moraux avec les Hiſtoriques, afin que chacun puiſſe aiſément trouver dequoi s'édifier & ſe nourrir chaque jour ; imitant en cela la conduite ſi loüable des Anciens, qui comme remarque Caſſien, faiſoient ordinairement une lecture du Vieux Teſtament & une du Nouveau, dans leur Office de la nuit.

On a auſſi égalé les lectures de chaque tems entre-elles autant qu'il a été poſſible, mettant moins de Chapitres enſemble lors qu'ils ſont plus longs, & en mettant davantage lors qu'ils le ſont moins. Mais aux Fêtes ſolemnelles, on ne marque rien de particulier à lire, parce que l'on ſuppoſe que le ſervice de l'Egliſe doit aſſez occuper l'eſprit, pour l'entretenir dans la méditation des myſtéres qui s'y celebrent.

## §. I.

De l'Année Civile & Eccleſiaſtique.

POur bien entendre la diſpoſition que l'on a ſuivie dans cette Table, il faut remarquer que l'année eſt compoſée de 365. jours & quelques ſix heures, parce que le Soleil eſt autant à faire ſon tour, pour revenir au point d'où il étoit parti.

Ces jours diviſez par ſept, donnent cinquante-deux ſemaines & un jour de plus; & ces ſix heures ſe reſervent de quatre ans en quatre ans, pour faire un jour qui ſe met le ſixiéme des Calendes de Mars; c'eſt-à-dire le vingt-quatriéme de Février. Et l'on appelle ce jour Biſſexte, & l'année où il échoit *Biſſextile*; parce que l'on dit en Latin *bis ſexto Calendas* ces années là, comptant deux fois le ſixiéme jour devant les Calendes, c'eſt-à-dire de devant le premier jour du mois de Mars ſuivant.

Les jours de la ſemaine qu'on nomme Feries, ſont marquez dans le Calendrier par ces ſept lettres, A, B, C, D, E, F, G. De ſorte que ſi l'année n'avoit juſtement que cinquante-deux ſemaines, ces ſept lettres feroient un cercle continuel, qui recommenceroit tous les ans. Mais ce jour qu'il y a de plus que les cinquante-deux ſemaines, eſt cauſe que l'année finit par la même lettre & par la même Ferie par où elle avoit commencé, & qu'ainſi elle ne peut plus recommencer par cette Ferie, mais par la ſuivante. C'eſt la raiſon du changement qui arrive neceſſairement tous les ans dans les lettres Dominicales; celle qui marque le Dimanche cette année, ne pouvant plus marquer que le Lundi l'année qui vient; d'où il arrive auſſi que les Fêtes qui ſont attachées à certains jours des mois, changent par conſequent de Ferie dans la ſemaine.

Cependant, s'il n'y avoit que cela, ces Fêtes & ces lettres Dominicales reviendroient dans le même cercle de ſept ans en ſept ans. Mais parce que de quatre ans en quatre

ans, arrive encore ce jour de Bissexte, qui fait que ces années-là sont de 366. jours, ce cercle ne peut plus recommencer de sept en sept ans; mais il est quatre fois sept ans; c'est-à-dire, vingt-huit à revenir. Et voilà ce que l'on appelle le Cycle du Soleil, ou le Cercle des lettres Dominicales, qui sert à regler les Feries de toutes les années, & les Fêtes qui sont fixées à certains jours des mois.

Mais ce Cercle ne suffit pas pour faire venir dans un même ordre & au même tems les autres Fêtes que l'on nomme Mobiles, & qui dépendent de Pâque, qui se reglant sur la pleine Lune de Mars, arrive quelquefois plûtôt & quelquefois plus tard. Car pour faire revenir les années dans une suite perpetuelle, tant pour ces Fêtes-ci que pour les autres, il faudroit un Cercle de plusieurs Siécle. Neanmoins on peut remarquer qu'il n'y a proprement que trente-six differences en tout cela, & qu'ainsi trente-six Brefs pourroient suffire pour regler à jamais l'Office divin, encore que ce ne fût pas pour les prendre toûjours dans le même ordre & la même suite, mais selon que les Epactes & les Lettres Dominicales concourroient ensemble. Car comme dans le cercle de vingt-huit ans les mêmes lettres reviennent jusques à cinq fois; ainsi dans cet autre cercle, les mêmes Epactes reviennent plusieurs fois. Chacune aussi en particulier peut convenir avec chaque lettre Dominicale, & plusieurs avec chaque lettte peuvent donner Pâque en un même jour : De sorte que c'est de cette concurrence que dépendoit cét ordre, comme savent ceux qui entendent un peu la disposition du Calendrier, & comme on le peut voir dans les TABLES PASCALES, soit l'ancienne ou la nouvelle qui sont à l'entrée des Breviaires; ce qui seroit trop long à expliquer.

Mais pour ne m'arrêter qu'à ce qui fait à mon sujet, nous pouvons simplement considerer ici l'année, ou comme Civile ou comme Ecclesiastique.

L'année Civile commence toûjours le premier jour de Janvier, en quelque Ferie qu'il arrive, & elle finit de même

le dernier jour de Decembre, étant de 365. ou 366. jours, ainsi que nous venons de l'expliquer.

L'année Ecclesiastique au contraire commence toûjours par un Dimanche, aïant d'ordinaire cinquante-deux semaines, & quelquefois cinquante-trois. Car comme cette année Ecclesiastique ne se régle que par des semaines entieres, il faut necessairement que ce jour surnumeraire qui est outre les cinquante-deux semaines, & Bissexte qui arrive de quatre ans en quatre ans, donnent tous les six ans au moins, une semaine de plus, & quelquefois même de cinq ans en cinq ans, à cause qu'en cinq années il y peut avoir deux Bissextes.

Toutes les Fêtes Mobiles qui se réglent par celle de Pâque, appartiennent à l'année Ecclesiastique : Et cette année commence toûjours par le premier Dimanche de l'Avent ; parce que l'ordre que l'Eglise garde en toutes choses se raportant à JESUS-CHRIST, elle commence aussi son année par sa naissance, c'est-à dire par le tems de l'Avent, qui est la préparation à cette même naissance.

Ce premier Dimanche de l'Avent est toûjours celui qui est le plus proche de la Fête de saint André ; ce que l'on a ainsi reglé, afin qu'il n'y eût jamais moins de quatre semaines, ou pleines ou commencées, dans l'Avent, & ainsi il avance quelquefois jusqu'au vingt-sept de Novembre, & quelquefois il recule jusques au troisiéme de Decembre, & par ce moïen l'on trouve aisément lieu d'inserer cette 53. semaine avant l'Avent.

## §. II.

Division de l'année Ecclesiastique en Semaines fixes & errantes.

AFin que cette disposition de l'Ecriture que l'on va representer dans la Table suivante puisse étre aisément comprise, & qu'elle puisse toûjours servir, en faisant comme un cercle perpetuel, nous avons divisé l'année Ecclesiastique en certain tems, & ces tems en semaines ou fixes ou errantes, comme avoient déja fait quelques Auteurs avant nous.

On appelle *fixes* les Semaines qui arrivent toûjours en un même-temps ; *errantes* celles qui se trouvent tantôt en un temps & tantôt en un autre.

Ainsi les quatre Semaines qui se trouvent à l'Avent, sont appellées fixes, parce qu'encore que la quatriéme ne soit pas toûjours achevée dans l'Avent, son Dimanche neanmoins y est compris, & qu'elle se trouve toûjours en cét endroit-là.

Les trois Dimanches d'aprés l'Avent sont aussi fixes, parce qu'il n'y en a jamais moins depuis ce quatriéme Dimanche de l'Avent jusqu'à la Septuagesime.

Mais entre le troisiéme Dimanche d'aprés l'Avent & la Septuagesime, il y a encore cinq autres semaines que nous appellons ERRANTES, parce que tantôt elles se trouvent, ou toutes ou en partie, en ce tems-là, & que tantôt on les rejette, ou toutes ou en partie, jusqu'aprés le vingt-troisiéme Dimanche qui suit la Pentecôte, selon que la Septuagesime recule ou avance : ce qui dépend uniquement de la Fête de Pâque qui se regle par la Lune de Mars, comme nous avons dit au Chapitre précedent.

Les trois semaines de la Septuagesime, Sexagesime, & Quinquagesime sont encore fixes, aussi bien que les quatre de Carême ; celle de la Passion, celle des Rameaux, & celle de Pâque, avec les 6. qui suivent jusqu'à la Pentecôte, & la Pentecôte même ; parce que cela arrive toûjours dans la même suite & le même ordre, sans que rien le puisse troubler, quoi que cét ordre commence quelquefois ou plûtôt ou plus tard, selon qu'arrive Pâque.

Aprés la Pentecôte, il y a encore au moins 23. Dimanches fixes & qui sont toûjours les mêmes.

De sorte que si nous comptons les quatre Dimanches de l'Avent ; les trois d'aprés l'Avent ; les trois de la Septuagesime, Sexagesime, & Quinquagesime ; les quatre du Carême ; les trois de la Passion, des Rameaux, & de Pâque ; les six d'aprés Pâque, celui de la Pentecôte, & 23. d'aprés la Pentecôte : nous trouverons déja

quarante-ſept ſemaines qui ſont fixes & permanentes dans leur ordre, dans lequel elles ſe ſuivent toûjours.

Mais les 5. qui reſtent pour accomplir le nombre de cinquante-deux ſemaines qui compoſent l'année ordinaire, ne ſont pas de même ; parce qu'elles ſe peuvent mettre, comme nous avons déja dit, quelquefois aprés le troiſiéme Dimanche qui ſuit l'Avent, & quelquefois aprés le vingt-troiſiéme qui ſuit la Pentecôte : & voilà pourquoi on les appelle ERRANTES. L'on voit par là, qu'il y peut avoir quelquefois vingt-huit Dimanches entre la Pentecôte & l'Avent ; & alors il n'y en a que trois entre l'Avent & la Septuageſime, & qu'au contraire il y en peut quelquefois avoir huit aprés l'Avent ; & alors il n'y en aura que vingt-trois aprés la Pentecôte : ce qui eſt pourtant plus extraordinaire, la derniere ſemaine ſe trouvant preſque toûjours aprés la Pentecôte, où elle fait au moins la 24.

Voilà de quelle maniére ſe réglent les années ordinaires de 52. ſemaines. Mais les extraordinaires ont encore outre cela une ſemaine particuliere qui fait la 53. & par laquelle elles finiſſent toûjours. C'eſt pourquoi encore que cette ſemaine n'arrive pas tous les ans, nous ne l'appellons pourtant pas errante ; parce que quand elle arrive, elle a toûjours la même place, ne pouvant jamais arriver avant la Septuageſime, quoi qu'elle ſe trouve quelquefois jointe à quelques-unes de ces ſemaines errantes, qui ſeront rejettées aprés la Pentecôte : ce qui eſt neceſſaire de remarmarquer, pour ne pas aller reprendre avant la Septuageſime plus de ſemaines errantes qu'il n'en faut pour remplir ce tems d'aprés la Pentecôte.

Par exemple cette année 1698. nous avons 27. Dimanches aprés la Pentecôte : ce n'eſt pas à dire neanmoins qu'il faille joindre quatre ſemaines errantes avec les vingt-trois qui ſont placées en ce tems-là dans nôtre Table. Car on a déja dit cette année deux de ces ſemaines errantes avant la Septuageſime, de ſorte qu'il n'en reſte plus que trois que l'on puiſſe prendre. Mais c'eſt qu'avec ces trois

ſemaines

semaines errantes, il faudra prendre cette extraordinaire pour la derniere : & de même des autres années. On trouvera à la fin de la Table que l'on va donner, cette semaine extraordinaire avec un Avertissement qui sert de régle pour ne s'y jamais tromper : Mais l'on peut remarquer ici, que toutes les fois que les Dimanches qui se trouvent depuis la Pentecôte jusques à l'Avent, joints à ceux qui sont depuis l'Avent jusqu'à la Septuagesime, font 32. ou (ce qui est la même chose) lorsque joints aux errantes de cette année-là, ils font 29. c'est une marque qu'il faut prendre cette semaine extraordinaire ; comme on verra plus particulierement dans la Table des Fêtes Mobiles que nous donnerons aprés celle de l'Ecriture.

Ainsi l'on trouvera que par ce moïen cet ordre recommence toûjours au même point, & qu'il est toûjours le même. Et si ceux qui ont travaillé à la reformation du Breviaire l'avoient voulu garder, il semble qu'ils y auroient eu quelque avantage. Car au lieu qu'en Eté il faut prendre les Leçons de deux premiers Nocturnes à un endroit, & l'Homelie à un autre, & qu'il faut laisser souvent des Leçons & des Livres presque entiers de l'Ecriture qu'on ne peut lire ; il n'y auroit rien de plus aisé, que d'établir dans les Breviaires une disposition pareille à celle-ci, qui seroit toûjours la même, & où l'on trouveroit de suite toutes les Leçons des Dimanches & Feries, sans étre obligé de rien changer, ni de rien chercher ailleurs.

## §. III.

Raison de l'ordre que l'on a suivi dans cette Nouvelle disposition.

QUelque desir que l'on ait eu de régler autant qu'il seroit possible cette NOUVELLE DISPOSITION de l'Ecriture Sainte sur l'ordre du Breviaire ; il est visible qu'on ne pouvoit pas le suivre entierement, en se tenant aux deux principes que l'on s'étoit proposez de la lire toute en une année, & de mêler les Livres Moraux avec les Historiques. Mais on peut voir neanmoins qu'on y est toûjours demeuré attaché dans les choses essentielles, &

même les changemens qui se rencontrent dans le reste, ne sont pas sans quelque raison. C'est pourquoi la plûpart des instructions Morales qui se trouvent dans les Auteurs Ecclesiastiques qui ont traité de l'Office divin, se peuvent appliquer à cette disposition, & l'on y en peut ajoûter d'autres qui ne seront pas sans fondement.

Ainsi l'on propose la lecture du Prophete Isaïe durant l'Avent, de même que le Breviaire, parce qu'il est comme l'Evangeliste particulier de la venuë de Jesus-Christ; aucun des Prophetes n'en aïant parlé plus expressement que lui. Et l'on y a joint le Levitique, quoi qu'il ne se lise pas dans le Breviaire, non seulement parce qu'il seroit difficile de le placer en un autre tems, mais aussi parce qu'il comprend une infinité de Figures dans ses sacrifices, qui peuvent étre rapportées à Jesus-Christ même, qui n'est né que pour se charger de nos pechez, & pour devenir la victime qui nous en devoit purifier.

S. Paul commence ici le quatriéme Dimanche de l'Avent, quoi que l'Eglise ne le lise qu'aprés Noël. Mais il faut considerer qu'il y auroit trop peu de tems pour le lire tout entier, si on ne le commençoit qu'alors: Outre qu'à proprement parler, ce 4. Dimanche n'est pas tellement de l'Avent, qu'on ne le puisse aussi considerer à part. Car selon quelques Auteurs, l'Avent dans sa premiere institution n'étoit que de 21. jours, qui composent trois semaines, lesquelles nous representent les trois venuës du Seigneur vers le Figuier infructueux dont parle S. Gregoire; sçavoir devant la Loi, durant la Loi, aprés la Loi: ou sa venuë parmi les hommes, dans le Mystere de l'Incarnation; sa venuë dans les hommes par l'operation de sa grace; & sa venuë contre les hommes au jugement qui nous sont marquées par S. Bernard. Ce que confirme encore le Pape Innocent III. qui à cause de ce 4. Dimanche fait aussi deux Avenemens du Jugement, l'un particulier à la mort, & l'autre general à la fin du monde.

Mais de quelque maniére qu'on le prenne, il semble que rien ne puisse mieux convenir à cette derniere semaine, que

la lecture du Docteur de la grace, puisque si l'on y considere le dernier jugement, rien ne nous y peut plus disposer que les veritez qu'il nous enseigne ; que si l'on suppose que ce jugement a déja été figuré par la semaine précedente ; il nous sera encore plus libre de donner une nouvelle lecture à celle-ci, puis qu'on pourra la considerer comme indépendante. En effet, l'on appelloit autrefois ce Dimanche-ci *vacant*, parce qu'il n'avoit point d'Office, soit pour la raison que nous avons dite, soit parce que les Ordinations, qui ne se commençoient que tard le Samedi, avançoient bien avant dans ce jour, & en occupoient une partie : Et depuis même qu'on lui a donné un Office, on l'a presque tout tiré de ceux des jours precedens : l'Introïte, par exemple, étant du Mecredi des quatre-tems, & l'Evangile du Samedi.

Quoi qu'il en soit, il seroit peut-étre difficile de mettre la lecture de S. Paul en un tems plus favorable qu'en celui qui approche plus la venuë du Redempteur, dont il nous prêche si souvent la grace ; ni de la commencer en un jour plus propre qu'en celui où il établit lui-même sa Mission dans l'Epître de la Messe, & veut qu'on le considere comme un veritable *dispensateur des Mystéres de Dieu.*

On continuë cette Lecture de l'Apôtre tout le tems qu'on en lit dans l'Eglise, & on la fait même passer dans les Semaines errantes, qui en cas que la Septuagesime arrive plûtôt, ne se liront qu'à la fin des Dimanches qui suivent la Pentecôte. Ce qui peut encore servir à nous representer par cét éloignement de tems, les Nations les plus éloignées où saint Paul a prêché ; étant bien raisonnable que celui qui a plus travaillé, & en plus de differens païs que tous les autres, puisse aussi occuper des tems differens, ce que ne font pas les autres.

L'on continuë aussi le Levitique durant tout le tems de la Naissance de JESUS-CHRIST, que nous étendons au moins jusqu'à la troisiéme semaine d'aprés l'Avent. Ensuite on joint avec S. Paul dans les trois semaines errantes qui suivent les trois Histoires de TOBIE, de JUDITH & d'ESTHER.

Je ſçai bien que c'eſt un peu les éloigner du tems où on les lit dans l'Egliſe. Mais l'on doit conſiderer premierement : Que le tems où on les lit d'ordinaire eſt déja trop chargé. Secondement : Que c'eſt une neceſſité de compoſer ces ſemaines-ci de pieces détachées, afin qu'elles puiſſent ſe ſeparer aiſément pour étre miſes tantôt en un endroit, tantôt à l'autre. Troiſiémement : Que lors qu'elles ſont remiſes aprés les Dimanches qui ſuivent la Pentecôte, elles ne ſont pas fort éloignées du lieu où elles ſe trouveroient dans l'ordre commun. Quatriémement : que lors même qu'on lit ces trois Livres avant la Septuageſime, comme il arrive ſouvent, rien ne peut mieux convenir à ces jours-là, que les inſtructions que l'on en peut tirer. Car comme c'eſt un tems où l'Egliſe permet les nôces & les Mariages, & un tems de feſtins, pour ne pas dire de débauches, pendant lequel les mauvais Chrêtiens ſe laiſſent beaucoup aller au relâchement & à la moleſſe ; on apprendra dans le Livre de TOBIE avec quelle ſainteté & quelle ſageſſe le Mariage doit ſe traiter parmi les Fidéles ; avec quelle fermeté, il faut étre bon parmi les méchans, avec quelle perſeverance les vrais ſerviteurs de Dieu doivent demeurer attachez aux ſaintes pratiques de l'Egliſe, ſans ſe laiſſer aller au Torrent des mauvaiſes coûtumes qui emportent tous les autres.

On verra dans JUDITH le ſoin que l'on doit avoir de ne ſe pas ſoüiller dans les Tables que l'intemperance & le luxe ont rendu toutes profanes, & que ce n'eſt que par la ſobrieté, par la retraite & par la priere, que l'on remporte la victoire ſur ſes Ennemis ſpirituels, dont Holoferne étoit la figure.

On ſera porté de même à aimer la temperance & à haïr les vanitez du ſiécle par l'exemple d'ESTHER, & l'on remarquera dans ſon Hiſtoire la difference qu'il y a entre les feſtins où l'on ne recherche que le luxe & la bonne chere, & les autres que l'on fait pour des fins honnêtes & legitimes ; puiſque d'un côté nous y voïons la chûte d'une grande

Princesse qui marque celle de nos ames : & de l'autre la perte d'Aman, & l'exaltation d'Esther & de Mardochée ; ce qui montre combien Dieu haït les superbes, & combien il se plaît à relever les humbles & ceux qui ont un éloignement de toutes les vanitez du monde, lors même qu'ils s'y trouvent engagez par leur condition.

Enfin comme toutes les saintes femmes de l'ancien Testament ont été des figures de la sainte Vierge ; on verra que Judith & Esther se rencontreront heureusement d'ordinaire pour honorer la Fête de sa Purification, & le tems où elle s'est plus humiliée ; quoi qu'elle ait commencé alors à étre reconnuë en public par les bonnes ames, pour la Mere du Messie, c'est-à-dire pour celle qui comme une autre Judith devoit briser la tête du vieux serpent, & qui devoit ruiner le regne du Diable par JESUS-CHRIST, ainsi qu'Esther avoit ruiné Aman par Mardochée.

Pour les deux dernieres semaines errantes, on a joint quelques-uns des petits Prophetes avec ce qui reste de S. Paul, ce qu'on n'a pas fait sans raison. Car comme ces deux semaines se trouvent plus souvent avant l'Avent, sur tout la derniere, qui y est presque toûjours ; on y a mis aussi des Prophetes qui parlent plus clairement de la venuë de JESUS-CHRIST, soit dans son premier avenement, soit dans son dernier, qui nous est toûjours representé par le premier.

Ainsi on lit dans Joël, *Sol convertetur in tenebras & luna in sanguinem, antequam veniat dies Domini magnus & horribilis* ; ce qui convient parfaitement avec l'Evangile du Jugement général qui se lit au dernier Dimanche d'aprés la Pentecôte : & on lit dans MALACHIE parlant du Messie, *Que Dieu envoyera son Ange qui préparera sa voïe devant lui, & qu'aussi-tôt le Seigneur & l'Ange du Testament viendra en son Temple*, ce qui marque tout-à-fait le premier avenement. On lit encore ensuite, *que Dieu envoïera Elie avant que ce grand & horrible jour du Seigneur arrive*, ce qui a rapport au second.

Que si ces semaines arrivent avant la Septuagesime, il est encore visible que ces lectures y seront fort bien placées; puisque rien ne peut plus servir à retirer les mauvais Chrêtiens des excés où ils se laissent aller en ces jours-là, que de leur representer que s'ils ne font profit du premier avenement de JESUS-CHRIST, ils se verront bien-tôt enveloppez dans le dernier, où il viendra comme un Juge terrible pour punir leurs desordres. Car comme il n'y a point de plus fortes exhortations que celles des Prophetes dans l'Ecriture, soit pour nous retirer du mal, soit pour nous faire embrasser le bien: aussi il n'a point de tems où elles puissent être emploïées.

C'est pourquoi la lecture d'OSE'E dans la semaine errante qui précede celle-ci, est encore excellente pour la même fin; parce que ce Prophete nous represente particulierement les severes reprimandes avec lesquelles Dieu reprend les déreglemens de la Synagogue, qu'il rejette enfin pour prendre en sa place l'Eglise des Gentils: & il nous marque en même-tems les rudes châtimens dont Dieu punit les desordres des Israëlites, qui s'étoient laissé emporter aux coûtumes profanes des Gentils, au lieu de lui être fidelles.

A la Septuagesime, on lit la GENESE, parce que c'est le tems où l'Eglise nous represente la chute du premier homme, & où elle commence à nous faire entrer dans l'état de penitence & de tristesse, où cette chute nous a reduits. C'est pour cela même qu'elle quitte alors les chants de joïe & qu'elle prend une couleur de penitence en ses ornemens. Ainsi, comme le tems qui est depuis la naissance de JESUS-CHRIST jusques ici, figure proprement la vie des Innocens; celui-ci au contraire est la figure de la vie des Penitens, il nous est donné par l'Eglise pour commencer à rentrer en nous-mêmes, & faire reflexion sur l'état miserable où nous avons été reduits par le peché: par où l'on voit quelle profanation c'est à des Chrêtiens, de vivre alors dans de plus grandes dissolutions qu'ils ne font le reste de l'année.

Ce tems a été appellé SEPTUAGESIME pour plusieurs

raiſons. Mais il ſemble qu'une des plus viſibles, eſt parce qu'il y a 7. ſemaines de là au Dimanche de la Paſſion, qui nous repreſentent les 7. âges du monde, & les 70. années de la captivité de Babilone. Car cette captivité nous doit figurer celle où Adam & ſes enfans ſont tombez dans tous les âges du monde par le peché, & les 70. années qu'elle a duré, les 70. ſemaines de Daniel, à la fin deſquelles JESUS-CHRIST devoit étre immolé pour nous en délivrer. Auſſi le tems de la Paſſion ; c'eſt-à-dire celui où l'Egliſe ſe prépare plus particulierement à celebrer cette immolation de l'Agneau, ne vient qu'aprés ces 7. ſemaines de la Septuageſime qui nous repreſentent ces 70. années ; à la fin deſquelles ces 70. ſemaines furent revelées à Daniel. Et il eſt remarquable que l'Ange en les lui découvrant, dit qu'il devoit premierement compter 7. ſemaines, puis 62. De ſorte que ces 7. ſemaines ſont encore fort bien repreſentées par les 7. qu'il y a depuis la Septuageſime juſqu'au tems de la Paſſion ; comme les 62. autres dont il eſt dit ; *& poſt hebdomadas ſexaginta duas occidetur Chriſtus*, ſont figurées par les 62. jours qui ſe trouvent du même terme juſqu'au jour du Vendredi Saint. Car l'Egliſe ne nous peut repreſenter ici ces choſes qu'en racourci. C'eſt pourquoi la Semaine Sainte priſe ſeparément, nous repreſente encore la derniere ſemaine de Daniel, dans le cours de laquelle devoit étre conſommé le Sacrifice, & qui ne devoit étre achevée auparavant ; *Septuaginta hebdomades abbreviatæ ſunt.... & in medio hebdomadis deficiet hoſtia & ſacrificium.*

L'on continuë les LIVRES DE MOYSE, hors le Levitique qui a déja été lû juſqu'au tems de la Paſſion, pour montrer que nous avons été aſſujetis à la Loi juſqu'à ce que JESUS-CHRIST par ſa mort nous en ait délivrez. Enſuite on prend JEREMIE, parce qu'il a été la plus expreſſe figure de JESUS-CHRIST humilié dans ſes tourmens & dans ſes douleurs ; non ſeulement par ſes paroles, mais auſſi par ſes ſouffrances : Et parce qu'il n'y auroit pas aſſez de tems pour l'achever, on le commence dés le Jeudi d'auparavant.

Le Vendredi Saint on lit les LAMENTATIONS du même Prophete comme l'Egliſe. Et le Samedi on lit BARUC, qui convient d'autant mieux à ce jour-là, que outre qu'il eſt comme une ſuite & une dépendance de Jeremie, il commence déja à relever un peu l'eſperance des Juifs dans l'accablement de l'affliction & de la captivité où ils ſe trouvoient.

L'on a mis JOSUE' aprés Pâque, parce qu'il eſt la figure du vrai JESUS triomphant & glorieux, qui introduit dans la terre des vivans les ames qu'il a délivrées de la puiſſance de la mort & de l'Enfer. Enſuite dequoi on lit le Livre des JUGES, par leſquels ſont figurez les Apôtres & les Evêques qui ont ſuccedé à JESUS-CHRIST dans le gouvernement de l'Egliſe. L'on y joint auſſi l'Hiſtoire de RUTH, qui étoit une pauvre étrangere, & qui a neanmoins merité d'être une des Aïeules de JESUS-CHRIST; pour nous apprendre que Dieu n'a point d'acception de perſonnes, & que cette Egliſe devoit particulierement être formée des Gentils.

Mais avec ces Livres du vieux Teſtament, on prend ici premierement L'APOCALYPSE, que l'on peut conſiderer comme l'Evangile de JESUS-CHRIST reſſuſcité, & puis les ACTES DES APÔTRES, afin d'approcher ce Livre le plus prés qu'il ſe peut de l'Aſcenſion & de la Pentecôte, & par où commence l'Hiſtoire qu'il contient: Et l'on peut voir dans les Breviaires anciens & dans quelques-uns des Auteurs qui ont expliqué l'Office de l'Egliſe, que l'Apocalypſe a été ainſi luë autrefois avant les Actes: Quoi que l'autre maniére puiſſe auſſi étre appuïée par l'ordre Romain.

On a mis les Epîtres des Apôtres dans la Semaine de la Pentecôte & dans la ſuivante, parce qu'on doit regarder leurs paroles comme un effet de cette plenitude qu'ils receurent en cette Fête, & qu'on les doit prendre comme les premieres regles que Dieu a données par eux à ſon Egliſe, qu'il commença proprement à former.

L'on commence l'Hiſtoire des Rois aprés la Pentecôte, comme

comme le Breviaire,& on en lit une partie de l'Eté. Les Guerres qui ſont repreſentées ne ſont, ſelon S. Auguſtin, que la figure d'une autre plus ſpirituelle, ce qui nous doit apprendre que quelques graces que l'on ait receuës dans les jours de joïe & de triſteſſe qui ont précedé, l'on ne doit jamais ceſſer de combattre tant que l'on eſt en cette vie, que l'Ecriture appelle du nom de guerre & de tentation ; *Vita hominis militia ſuper terram.*

C'eſt pourquoi comme cette guerre ſpirituelle a beſoin de beaucoup de ſageſſe & de prudence, nous avons joint les Livres de Salomon à cette Hiſtoire, pour nous apprendre comme nous devons regler nos mœurs, & que dans quelque embarras que nous ſoïons des choſes exterieures, figurées par ces guerres, nous ne devons jamais manquer de donner la nourriture à nos ames par quelques lecture ſpirituelle. Et l'on a diſpoſé de telle ſorte cette lecture morale, que l'on aura lu les Proverbes & l'Eccleſiaſte, & ſouvent même la Sageſſe qui contient comme un abregé ou une repetition des mêmes inſtructions, avant que de venir au Cantique des Cantiques, qui ſe lit dans l'Octave de l'Aſſomption, en quelque ſemaine d'aprés la Pentecôte qu'elle arrive ; afin que ſuivant la penſée des SS. PP. on ait appris dans le premier de ces Livres à dompter entierement ſa chair & ſes paſſions, & dans le ſecond à fouler aux pieds toutes les vanitez du monde, avant que de paſſer à cette lecture plus ſublime, qui n'eſt que pour les ames toutes pures, & qui peuvent déja commencer à ſe nourrir ici bas des délices de l'autre vie.

L'on peut encore ici conſiderer la ſage conduite de l'Egliſe que l'on a tâché d'imiter dans cette diſtribution des Livres de l'Ecriture, Car ſachant combien eſt grande la plaïe du peché & les foibleſſes qu'il nous a laiſſées dans l'ame, elle ne nous engage au combat contre ſes Ennemis qui ſont les nôtres, qu'aprés nous avoir donné beaucoup de tems pour nous purifier & nous fortifier, & aprés nous avoir fait paſſer par une infinité de degrés.

Premierement elle nous repreſente dans la Geneſe, la

grandeur de nôtre peché dans la chute d'Adam, & dans les malheurs qui l'ont suivie ; comme son banniſſement du Paradis, la corruption generale de toute la nature que Dieu fut obligé de punir par le Deluge, & le reſte : & en même-tems elle nous fait voir comment nous devons nous purifier par les travaux de la penitence qui lui ont été impoſez, & par la patience dans les afflictions, comme nous voïons que le Peuple d'Iſraël en a ſouffert en Egipte.

Enſuite elle nous figure par le paſſage de la Mer rouge dans l'Exode, nôtre ſeparation d'entre les enfans du ſiécle par le Baptême, & nôtre retraite dans le Deſert, pour nous rendre dignes du Roïaume de Dieu, figuré par la terre promiſe. Aprés cela elle nous apprend dans le Livre des Nombres combien le nombre des Elûs & de ceux qui perſeverent, eſt encore petit parmi ceux qui ſont appellez ; nous faiſant voir en même-tems les châtimens rigoureux que Dieu exerce ſur ceux qui ne lui ſont pas ſoûmis. Et elle nous enſeigne dans le Deuteronome, que nous devons tendre à la perfection d'une Loi toute d'amour, pour aimer Dieu de tout nôtre cœur, de toute nôtre ame, & de toutes nos forces.

Mais non contente de cela, elle nous montre encore par l'exemple des tourmens & de la Paſſion du Fils de Dieu, par combien de ſouffrances nous devons paſſer pour reſſuſciter avec lui & entrer dans la gloire, dont elle nous repreſente l'excellence dans l'Apocalypſe, avec la pureté dans laquelle il faut vivre pour y arriver, & les châtimens que Dieu exercera toûjours ſur les méchans juſques à la fin du monde.

Enſuite elle nous fait voir quelle a été la perfection de la premiere Egliſe de Jeruſalem dans le Livre des Actes, afin que nous puiſſions l'imiter ; où il ſemble que le S. Eſprit ait voulu tout comprendre d'abord en trois mots, diſant *que les Fideles perſeveroient dans la doctrine des Apôtres*, c'eſt-à-dire dans la pratique des veritez qu'ils avoient appriſes d'eux ; *dans l'uſage de la ſainte Communion*, qui ſuppoſe cette pratique & l'exactitude de la bonne vie ; *& dans la*

*priere*, qui est toute ensemble & la source des bonnes actions & le fruit de la bonne vie, par laquelle nous devons nous préparer à recevoir la plenitude du S. Esprit au jour de la Pentecôte.

Enfin aprés que nous sommes fortifiez par l'onction sainte, & remplis des dons du S. Esprit, & que nous avons été instruits des principales maximes de la Morale Chrêtienne dans les Lettres des Apôtres; considerant que nous avons été faits Rois & Prêtres tout ensemble, suivant cette parole de l'Apocalypse, *fecit nos regnum & Sacerdotes Deo & Patri*, & que nous asseure encore l'Apôtre S. Pierre lors qu'il dit; *vous êtes une race choisie, & un Sacerdoce Roïal*, elle veut qu'étant Rois, nous entrions au champ de bataille pour défendre nôtre Roïaume, qui n'est autre que celui que JESUS-CHRIST nous a acquis par son Sang: & pour cela elle nous donne la lecture des Livres des Rois. Ou pour nous apprendre que dans cette sorte de guerre, on ne peut remporter la victoire que par l'humilité, elle nous propose d'abord l'exemple de Saül, qui s'étant élevé en lui-même par la consideration des avantages qu'il avoit receus de Dieu, s'est perdu par son orgueil & sa desobéïssance: au lieu que David qui a toûjours été petit à ses propres yeux dans toute sa grandeur, a ruïné Goliath, qui figure le Demon, s'est relevé même aprés sa chute, & enfin aprés avoir laissé le Roïaume à ses Descendans, est arrivé à la gloire.

Nous pouvons encore remarquer ici une autre grande figure; qui est que comme aprés que Dieu eut rejetté Saül, qu'il eut défait les Ennemis par David, & qu'il eut établi la gloire de son Temple, image de son Eglise, par Salomon, qui a été la figure de JESUS-CHRIST, le Roïaume des Juifs vint se diviser sous Roboam: aussi aprés que Dieu a rejetté la Synagogue, qu'il a défait ses ennemis par JESUS-CHRIST son Fils, & par les Apôtres & les premiers Peres, & qu'il a fait voir la gloire de son Eglise sous les Empereurs Chrêtiens; les Schismes & les Heresies se sont fortifiez, en même-tems que l'on n'a plus eu de persecutions à souffrir.

Mais comme ç'a été que Dieu a fait paroître les plus excellens Docteurs dans son Eglise ; aussi nous avons joint immediatement aprés cette Histoire des Rois, les Livres de Daniel & d'Ezechiel comme deux des plus excellens hommes qui aïent paru dans l'Eglise Judaïque.

Ces deux Prophetes ont cela de commun, qu'ils ont écrit en même-tems dans la captivité de Babilone. Mais parce que le commencement de Daniël a une liaison plus naturelle avec la fin de l'Histoire des Rois, & la fin d'Ezechiël avec le commencement d'Esdras, nous commençons aussi par Daniël, & nous finissons par Ezechiël. Mais nous les entrecoupons, en les mêlant l'un avec l'autre, pour mieux faire voir la suite des tems où ils ont eu les visions qu'ils rapportent, & comment Dieu s'est gouverné auprés de son Peuple durant cette captivité, & les esperances de l'avenir qu'il lui a données par ces Prophetes.

Ensuite de ceci on lit Esdras, parce que c'est l'Histoire du retour de cette même captivité, où l'on voit d'abord que l'on s'emploïe au rétablissement du Temple, par la description duquel on a fini le Livre d'Ezechiël. Et parce que cette description dans ce Prophete, quoi que toute mystique, pourroit sembler un peu seiche à quelques-uns, on commence dés le Dimanche XIV. à joindre pour morale la lecture de l'Ecclesiastique que l'on continuë avec Esdras, mais que l'on interrompt durant la lecture de Job, parce que c'est un Livre qui est lui-même tout plein d'instructions morales, qui y sont mêlées parmi l'Histoire.

On a mis ce Livre Job entre Esdras & les Machabées, tant parce qu'il ne se trouve rien dans les Livres Saints pour remplir cét entretems de l'Histoire ancienne, que parce qu'il est visible que l'Eglise nous a voulu proposer ce modelle de patience dans l'Automne ; afin que nous eussions dequoi nous consoler dans nos maladies, qui sont d'ordinaire plus frequentes en ce tems-là qu'en un autre.

Nous pouvons encore apprendre de là, que comme on lit cette Histoire aprés le retour des Juifs dans Jerusalem,

& le rétablissement du second Temple, où ils ont commencé à joüir d'une paix entiere ; ainsi c'est proprement aprés que les Empereurs ont donné la paix à l'Eglise, qu'il s'y est trouvé parmi les Solitaires des Martyrs de patience, dont Job a été la figure : Ce qui nous montre aussi que nous ne devons jamais plus cherir les afflictions particulieres que Dieu nous envoïe, que lors que l'état où nous vivons semble plus heureux, & qu'il nous separe plus des calamitez publiques.

Les Livres des Machabées viennent ensuite de Job, pour nous apprendre que dans le progrez même des plus grandes vertus, nous avons toûjours à combattre, & pour nous avertir, qu'il faut bien prendre garde de ne se pas affoiblir, ni par les afflictions, ni par les maladies ; mais qu'au contraire il faut toûjours étre Roi dans sa pauvreté, pour retourner plus fort au combat, par le bon usage que l'on aura fait de la souffrance. Ce que l'on ne sauroit bien pratiquer si l'on ne veille particulierement sur soi dans le commencement de son rétablissement, qu'on doit considerer comme un état de convalescence, où il est quelquefois plus difficile de se soûtenir que dans celui de la maladie. C'est pour cela même que l'on reprend ici la morale de l'Ecclesiastique, pour joindre à cette Histoire des Machabées, afin que nous puissions apprendre de cét Ouvrage divin, que les anciens ont appellé πανάρετον, comme traitant de toutes les vertus, les regles saintes d'une conversation toute chrêtienne & religieuse, & la circonspection que nous devons apporter jusques dans les moindres de nos actions.

Ensuite de cela, on prend les Petits Prophetes, en quoi l'on a suivi l'esprit de l'Eglise, qui les a voulu approcher le plus qu'elle a pû de l'Avent, parce qu'ils sont pleins de fortes exhortations pour nous porter à la penitence, qui est l'unique moïen qui reste à l'homme pecheur pour se préparer à recevoir JESUS-CHRIST, & aussi parce qu'ils ont particulierement parlé de son Avenement.

Ainsi sans parler d'*Osée*, de *Joël*, & de *Malachie*, dont on

## *Vſage de cette Table.*

CEtte Table eſt facile à comprendre. On voit au deſſus des colomnes les tems de l'année, & à côté leurs Dimanches & Feries : Et dans le corps de chaque colomne, on voit des chiffres qui répondent à ces Dimanches & Feries, & qui marquent les Chapitres que l'on doit lire du Livre qui eſt marqué deſſus. Que ſi au deſſous de quelques-uns de ces chiffres, on en voit d'autres plus petits, avec une ligne entre-deux, comme $9^{\frac{18}{21}}$. c'eſt-à-dire, que dans ce 38. Chapitre, l'on quitte à ce neuviéme verſet, pour reprendre le 21. paſſant tout ce qui eſt entre-deux, ou le parcourant ſeulement. Et s'il y a ainſi pluſieurs petits chiffres l'un au deſſous de l'autre ; cela marque que ce ſont comme autant de parentheſes que l'on paſſe dans ce Chapitre, en liſant neanmoins tout le reſte. Mais ſi pour le premier chiffre il y a un o avant la petite barre, comme o-- 27. c'eſt-à-dire qu'on paſſe juſqu'à ce 27. verſet où l'on commence ſeulement à lire : Et ſi au contraire l'o eſt aprés la barre, comme 23-- o ; c'eſt-à-dire qu'on lit de ce Chapitre juſqu'au 23. verſet, & qu'on quitte là, pour paſſer tout le reſte.

Que ſi dans le rang des gros chiffres qui marquent les Chapitres, l'on trouve un o ſeul ; cela veut dire, ou que l'on paſſe les Chapitres qui ne ſont pas marquez, comme par exemple le 12. d'Iſaïe qu'on ne lit point, parce que c'eſt un Cantique qu'on dit à Laudes les Lundis, ou que c'eſt un jour auquel on ne lit rien du Livre où cét o ſe rencontre.

## AVERTISSEMENT.

*Il faut prendre garde que nous appellons ici* Dimanche de Noël, *le premier d'aprés l'Avent, ( qui eſt le dernier de l'Année Civile, qui finit en Decembre ) parce qu'il eſt toûjours, ou le jour de cette Fête, ou dans ſon Octave.*

TABLE

# TABLE
## D'UNE NOUVELLE DISPOSITION
de l'Ecriture Sainte.

*Tems de l'Avent.*

| | | ISAIE. |
|---|---|---|
| I. | | |
| Dim. | I | Chap. 1. 2. 3. |
| *Fer.* | II | 4. 5. 6. 7. |
| | III | 8. 9. 10. |
| | IV | 11. 0. 13. 14. |
| | V | 15. 16. 17. 18. |
| | VI | 19. 20. 21. |
| | Sa. | 22. 23. 24. |
| II. | | |
| Dim. | I | 25. 26. 27. |
| *Fer.* | II | 28. 29. |
| | III | 30. 31. 32. |
| | IV | 33. 34. 35. |
| | V | 36. 37. 38. 9 — 21. |
| | VI | 39. 40. 41. |
| | Sa. | 42. 43. 44. |

| | | ISAIE. |
|---|---|---|
| III. | | |
| Dim. | I | Chap. 45. 46. 47. |
| | II | 48. 49. 50. |
| *Ferie.* | III | 51. 52. 53. 54. |
| | IV | 55. 56. 57. |
| | V | 58. 59. 60. |
| | VI | 61. 62. 63. |
| | Sa. | 64. 65. 66. |

| | | S. Paul, Ro. | Lev. |
|---|---|---|---|
| IV. | | | |
| Dim. | I | Ch. 1. 2. | Ch. 1. |
| | II | 3. 4. | 2. |
| *Ferie.* | III | 5. 6. | 3. |
| | IV | 7. 8. | 4. |
| | V | 9. 10. | 5. |
| | VI | 11. 12. | 6. |
| | Sa. | *Le jour de Noël, on ne lit rien de particulier. Mais si Noël arrive un des jours précedens, on recule toutes les Leçons pour remplir ce Samedy. Et s'il vient le Dimanche suivant, on en prend de même les Leçons pour ce jour-ci.* | |

| | | ROMAINS. | LEVITIQUE. |
|---|---|---|---|
| I. | | | |
| DIMANCH. de Noël. | I | CHAP. 13. 14. | CHAP. 7. |
| | II | | |
| *Ferie.* | III | 15. 16. | 8. |
| | | I. CORINT. | 9. |
| | IV | 1. 2. | 10. |
| | V | 3. 4. | 11. |
| | VI | 5. 6. | 12. |
| | | 7. 8. | 13. |
| | Sa. | 9. 10. | |
| II. | | 11. 12. | 14. |
| DIMANCH. 1. de l'année Civile. | I | 13. 14. | 15. |
| | II | 15. 16. | 16. |
| *Ferie.* | III | 2. CORINT. | |
| | IV | 1. 2. | 17. |
| | V | 3. 4. | 18. |
| | VI | 5. 6. 7. | 19. |
| | | 8. 9. | 20. |
| | Sa. | 10. 11. | |
| III. | | 12. 13. | 21. |
| DIMANCH. 2. de l'année Civile. | I | | 22. |
| | II | GALATES. | |
| *Ferie.* | III | 1. 2. 3. | 23. |
| | | 4. 5. 6. | 24. |
| | IV | | |
| | | EPHESIENS. | |
| | V | 1. 2. | 25. |
| | VI | 3. 4. | 26. |
| | Sa. | 5. 6. | 27. |

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | PHILIPIENS. | | TOBIE. |
| DIMAN. | I | CHAP. | 1. | CHAP. | 1. 2. |
| *Ferie.* | II | | 2. | | 3. 4. |
| | III | | 3. | | 5. 6. |
| | IV | | 4. | | 7. 8. |
| | | | COLOSS. | | |
| | V | | 1. | | 9. 10. |
| | VI | | 2. | | 11. 12. |
| Premiere Semaine. | Sa. | | 3. 4. | | 13. |
| | | | 1. THESSAL. | | JUDITH. |
| DIMAN. | I | CHAP. | 1. 2. | CHAP. | 1. 2. |
| *Ferie.* | II | | 3. | | 3. 4. |
| | III | | 4. | | 5. 6. |
| | IV | | 5. | | 7. 8. |
| | | | 2. THESSAL. | | |
| | V | | 1. | | 9. 10. 11. |
| | VI | | 2. | | 12. 13. |
| Seconde Semaine. | Sa. | | 3. | | 14. 15. 16. |
| | | | 1. TIMOTH. | | ESTHER. |
| DIMAN. | I | CHAP. | 1. | CHAP. | 1. 2. |
| *Ferie.* | II | | 0. | | 3. 4. 5. |
| | III | | 2. | | 6. 7. |
| | IV | | 3. | | 8. 9. |
| | V | | 4. | | 10. 11. 12. |
| | VI | | 5. | | 13. 14. |
| Troiſiéme Semaine. | Sa. | | 6. | | 15. 16. |

| | | 2. TIMOTH. | OSE'E. |
|---|---|---|---|
| DIMAN. | I | CHAP. 1. | CHAP. 1. 2. |
| *Ferie.* | II | 2. | 3. 4. |
| | III | 3. | 5. 6. |
| | IV | 4. | 7. 8. |
| | | TITE. | |
| | V | 1. | 9. 10. |
| | VI | 2. 3. | 11. 12. |
| | Sa. | PHILEMON. | 13. 14. |
| Quatriéme Semaine. | | | |

| | | HEBREUX. | JOEL. |
|---|---|---|---|
| DIMAN. | I | CHAP. 1. 2. | CHAP. 1. |
| *Ferie.* | II | 3. 4. | 2. |
| | III | 5. 6. | 3. |
| | IV | 7. 8. | |
| | | | MALACHIE. |
| | V | 9. 10. | 1. |
| | | | 2. |
| | VI | 11. | 3. |
| | | | 4. |
| | Sa. | 12. 13. | |
| Cinquiéme Semaine. | | | |

## AVERTISSEMENT.

*Si la Septuageſime arrive plûtôt, ce qui ne ſe pourra lire ici de ces Semaines errantes, ſe mettra enſuite du* XXIII. *Dimanche d'aprés la Pentecôte, comme il ſera encore plus expreſſément dit au même lieu.*

| | | |
|---|---|---|
| | | GENESE. |
| DIMANCHE de la Septuagesime. | I | CHAP. 1. 2. 3. |
| | II | 4. 5. 6. 7. |
| *Ferie.* | III | 8. 9. 10. 11. |
| | | 2— 32 |
| | IV | 12. 13. 14. 15. |
| | V | 16. 17. 18. |
| | VI | 19. 20. 21. 22. |
| | Sa. | 23. 24. 25. |
| | | 2— 5. |
| DIMANCHE de la Sexagesime. | | 13— 19. |
| | I | 26. 27. 28. |
| | II | 29. 30. 31. |
| *Ferie.* | III | 32. 33. 34. 35. |
| | IV | 36. 37. 38. 39. |
| | | 0— 6. |
| | | 9— 0. |
| | V | 40. 41. 42. |
| | VI | 43. 44. 45. 46. |
| | | 9— 26. |
| | Sa. | 47. 48. 49. 50. |
| | | EXODE. |
| DIMANCHE de la Quinquagesime. | I | CHAP. 1. 2. 3. |
| | II | 4. 5. 6. 7. |
| | | 14— 16. |
| *Ferie.* | III | 8. 9. 10. 11. |
| | IV | 12. 13. 14. |
| | V | 15. 16. 17. 18. |
| | VI | 2— 19. |
| Les Cendres. | | 19. 20. 21. 22. |
| | Sa. | 23. 24. 25. |

| | | |
|---|---|---|
| I | | EXODE. |
| DIMANCHE | I | CHAP. 26. 27. 28. |
| *Ferie.* | II | 29. 30. 31. |
| | III | 32. 33. 34. |
| | IV | 35. 36. 37. |
| | V | 38. 39. 40. |
| | | NOMBRES. |
| Les cinq playes. | VI | 1. 2. 3. 4. |
| | Sa. | 5—44. 3—32. 18—32. |
| | | 5. 6. 7. 8. |
| II | | 18—84. |
| DIMANCHE | I | 9. 10. 11. 12. |
| | | 14—29. |
| *Ferie.* | II | 13. 14. 15. 16. |
| | | 5—18. |
| | III | 17. 18. 19. 20. |
| | IV | 21. 22. 23. 24. |
| | V | 25. 26. 27. 28. |
| | | 5—51. |
| | VI | 29.* 30. 31. 32. |
| | | * *Iusqu'au* ℣. 8. *puis on ajoûte seulement les* ℣. 12. 13. 17. 20. 23. 26. 29. 32. 35. 39. |
| | Sa. | 33. 34. 35. 36. |
| | | 7—37. 19—0. |
| | | 41—48. |
| | | DEUTERONOME. |
| III | I | 1. 2. 3. |
| DIMANCHE | II | 4. 5. 6. |
| *Ferie.* | III | 7. 8. 9. |
| | IV | 10. 11. 12. |
| | V | 13. 14. 15. |
| | VI | 16. 17. 18. |
| | Sa. | 19. 20. 21. |

| | | |
|---|---|---|
| | | DEUTERONOME. |
| IV DIMANCHE | I | CHAP. 22. 23. 24. |
| | | 25. 26. 27. |
| | II | 28. 29. 30. |
| *Ferie.* | III | 31. 32. 33. 34. |
| | IV | 0— 44. |
| | | JEREMIE. |
| | V | CHAP. 1. 2. 3. 4. |
| | VI | 5. 6. 7. 8. |
| | Sa. | 9. 10. 11. 12. |
| DIMANCHE de la Passion. | I | 13. 14. 15. 16. |
| | II | 17. 18. 19. 20. 21. |
| | III | 22. 23. 24. 25. |
| *Ferie.* | IV | 26. 27. 28. 29. |
| | V | 30. 31. 32. |
| | | 0— 46. |
| Nôtre Dame de Pitié. | VI | 33. 34. 35. |
| | Sa. | 36. 37. 38. 39. |
| | | 40. 41. 42. |
| DIMANCHE des Palmes. | I | 43. 44. 45. 46. 47. |
| | II | 48. 49. 50. |
| | III | 51. 52. |
| *Ferie.* | IV | |
| | V | LAMENTATIONS. |
| | VI | CHAP. 1. 2. 3. |
| | | 4. 5. |
| | | BARUC. |
| | Sa. | 1. 2. 3. |
| | | 4. 5. 6. |

| | | | |
|---|---|---|---|
| | | APOCALYP. I. JOSUE'. | |
| DIMANCHE de Pâque. | I | *On se contente de lire & mediter l'Office de l'Eglise.* | |
| *Ferie.* | II | CHAP. 1. | CHAP. 1. |
| | III | 2. | 2. |
| | IV | 3. | 3. |
| | V | 4. 5. | 4. |
| | VI | 6. | 5. |
| | Sa. | 7. | 6. |
| I DIMANCHE *in albis.* | I | 8. | 7. |
| *Ferie.* | II | 9. | 8. |
| | III | 10. 11. | 9. |
| | IV | 12. | 10. |
| | V | 13. | 11. |
| | VI | 14. | 12. |
| | Sa. | 15. | 13. |
| II DIMANCHE aprés Pâque. | I | 16. | 14. |
| *Ferie.* | II | 17. | 15. 16. 20—63. |
| | III | 18. | 17. |
| | IV | 19. | 18. |
| | V | 20. | 19. 20. |
| | VI | 21. | 21. |
| | Sa. | 22. | 22. |

*Tems de Pâques.*

| | | Actes. | Josue'. |
|---|---|---|---|
| III. | | | |
| Dimanch. | I | Chap. 1. | Chap. 23. |
| *Ferie.* | II | 2. | 24. |
| | | | Juges. |
| | III | 3. | 1. |
| | IV | 4. | 2. |
| | V | 5. | 3. |
| | VI | 6. | 4. |
| | Sa. | 7. | 5. |
| IV. | | | |
| Dimanch. | I | 8. | 6. |
| *Ferie.* | II | 9. | 7. |
| | III | 10. | 8. |
| | IV | 11. | 9. |
| | V | 12. | 10. |
| | VI | 13. | 11. |
| | Sa. | 14. | 12. |
| V. | | | |
| Dimanch. | I | 15. | 13. |
| *Ferie.* | II | 16. | 14. |
| | III | 17. | 15. |
| | IV | 18. | 16. |
| l'Ascension. | V | 19. | 0. |
| | VI | 20. | 17. |
| | Sa. | 21. | 18. |

| | | Actes. | Josué. |
|---|---|---|---|
| VI. | | | |
| Dimanch. | I | Chap. 22. | Chap. 19. |
| | II | 23. | 20. |
| *Ferie.* | III | 24. | 21. |
| | | | Ruth. |
| | IV | 25. | 1. |
| | V | 26. | 2. |
| | VI | 27. | 3. |
| | Sa. | 28. | 4. |
| Dimanch. de la Pentecôte. | I | *On lit l'Office de l'Eglise.* | |
| | | Epitre de S. Jacque. | |
| | II | Chap. | 1. |
| *Ferie.* | III | | 2. 3. |
| | IV | | 4. 5. |
| | V | I. Epitre S. Pierre. | 1. |
| | VI | | 2. 3. |
| I. | Sa. | | 4. 5. |
| Dimanch. aprés la Pentecôte. | I | I. des Rois. Chap. 1. 2. o— 11. | I. Ep. S. Pierre. 1. |
| Trinité. | II | 3. 4. 5. | 2. 3. |
| | | | I. S. Jean. |
| *Ferie.* | III | 6. 7. 8. | 1. 2. 3. |
| | IV | 9. 10. | 4. 5. |
| Fête-Dieu. | V | *On lit l'Office du Breviaire.* | |
| | VI | 11. 12. 13. | 2. & 3. Epître S. Jean. |
| | Sa. | 14. | Epître de S. Jude. |

| | | 1. DES ROIS. | PROVER. |
|---|---|---|---|
| II. | | | |
| DIMANCHE | I | CHAP. 15. 16. | CHAP. 1. |
| *Ferie.* | II | 17. 18. | 2. |
| | III | 19. 20. | 3. |
| | IV | 21. 22. | 4. |
| Octave. | V | 23. 24. | 0. |
| | VI | 25. 26. | 5. |
| III. | Sa. | 27. 28. 29. | 6. |
| DIMANCHE | I | 30. 31. | 7. |
| | | 2. DES ROIS. | |
| *Ferie.* | II | 1. 2. | 8. |
| | III | 3. 4. | 9. |
| | IV | 5. 6. | 10. |
| | V | 7. 8. 9. | 11. |
| | VI | 10. 11. | 12. |
| | Sa. | 12. 13. | 13. |
| IV. | | | |
| DIMANCHE | I | 14. 15. | 14. |
| *Ferie.* | II | 16. 17. | 15. |
| | III | 18. 19. | 16. |
| | IV | 20. 21. | 17. |
| | V | 22. 23. 24. | 18. |
| | | 24— 0. | |
| | | 3. DES ROIS. | |
| | VI | CHAP. 1. 2. | 19. |
| | Sa. | 3. 4. 5. | 20. |
| | | 0— 21. | |

| | | 3. DES ROIS. | PROVER. |
|---|---|---|---|
| V. | | | |
| DIMANCHE | I | CHAP. 6. 7. | CHAP. 21. |
| *Ferie.* | II | 8. | 22. |
| | III | 9. 10. | 23. |
| | IV | 11. 12. | 24. |
| | V | 13. 14. | 25. |
| | VI | 15. 16. | 26. |
| VI. | Sa. | 17. 18. | 27. |
| DIMANCHE | I | 19. 20. | 28. |
| *Ferie.* | II | 21. 22. | 29. |
| | | 4. DES ROIS. | |
| | III | 1. 2. | 30. |
| | IV | 3. 4. | 31. |
| | | | ECCLES. |
| | V | 5. 6. | 1. |
| | VI | 7. 8. | 2. |
| | Sa. | 9. 10. | 3. |
| VII. | | | |
| DIMANCHE | I | 11. 12. 13. | 4. |
| *Ferie.* | II | 14. 15. | 5. |
| | III | 16. 17. | 6. |
| | IV | 18. 19. | 7. |
| | V | 20. 21. | 8. |
| | VI | 22. 23. | 9. |
| | Sa. | 24. 25. | 10. |

| | | 1. DES PARALIPOMENES. | ECCLES. |
|---|---|---|---|
| VIII. DIMANCHE | I | CHAP. 10. 11. 12. 26. — 30. — 7. 9 — 14. 24 — 37. | CH. 11. |
| *Ferie.* | II | 13. 14. 15. 5 — 11. | 12. SAGES. |
| | III | 16. 17. 18. 9 — 15. | 1. |
| | IV | 19. 20. 21. | 2. |
| | V | 22. 23. 24. 7 — 24. 7 — 0. | 3. |
| | VI | 28. 29. | 4. |
| | | 2. PARALIPOM. | |
| IX. | Sa. | 1. 2. 3. | 5. |
| DIMANCHE | I | 4. 5. | 6. |
| *Ferie.* | II | 6. 7. | 7. |
| | III | 8. 9. 10. | 8. |
| | IV | 11. 12. 13. | 9. |
| | V | 14. 15. 16. | 10. |
| | VI | 17. 18. 19. | 11. |
| | Sa. | 20. 21. | 12. |
| X. | I | 22. 23. | 13. |
| DIMANCHE | II | 24. 25. | 14. |
| *Ferie.* | III | 26. 27. 28. | 15. |
| | IV | 29. 30. | 16. |
| | V | 31. 32. | 17. |
| | VI | 33. 34. | 18. |
| | Sa. | 35. 36. 22 — 0. | 19. |

| | | |
|---|---|---|
| | | DANIEL. |
| XI. | | |
| DIMANCHE | I | CHAP. 1. 13. |
| *Ferie.* | II | 2. |
| | | EZECHIEL. |
| | III | 1. 2. 3. |
| | IV | 4. 5. 6. |
| | V | 7. 8. 9. |
| | VI | 10. 11. 12. |
| | Sa. | 13. 14. 15. |
| XII. | | |
| DIMANCHE | I | 16. 17. 18. |
| *Ferie.* | II | 19. 20. 21. |
| | III | 22. 23. 24. |
| | IV | 25. 26. 27. |
| | V | 28. 29. 30. |
| | VI | 31. 32. 33. |
| XIII. | Sa. | 34. 35. |
| DIMANCHE | I | 36. 37. |
| | | DANIEL. |
| | II | 3. 57—88. |
| *Ferie.* | III | 4. 14. |
| | IV | 7. 8. |
| | V | 5. 9. |
| | VI | 6. 10. |
| | Sa. | 11. 12. |

*Durant l'Octave de l'Assomption de la Vierge en quelque semaine qu'elle arrive, on lit tous les jours un Chapitre du Cantique des Cantiques.*

| | | EZECHIEL. | ECCLES. |
|---|---|---|---|
| XIV. | | | |
| DIMAN. | I | CHAP. 38. 39. | CHAP. 1. 2. |
| *Ferie.* | II | 40. 41. | 3. |
| | III | 42. 43. | 4. 5. |
| | IV | 44. 45. | 6. 7. |
| | V | 46. 47. 48. | 8. |
| | | 15— 21. 0— 8. | |
| | | ESDRAS. | |
| | VI | 1. 2. 3. 4. | 9. |
| | | 3— 19. | |
| XV. | Sa. | 5. 6. 7. | 10. |
| DIMAN. | I | 8. 9. 10. | 11. |
| | | 2— 15. 20— 0. | |
| | | NEHEMIE. | |
| *Ferie.* | II | 1. 2. | 12. 13. |
| | III | 3. 4. | 14. 15. |
| | IV | 5. 6. | 16. |
| | V | 7. 8. | 17. 18. |
| | | 8— 63. | |
| | VI | 9. 10. 11. | 19. |
| | | 2— 3. 0— 4. | |
| | Sa. | 12. 13. | 20. 21. |
| | | 2— 27. | |
| | | 33— 16. | |
| XVI. | | JOB. | |
| DIMAN. | I | 1. 2. 3. | |
| *Ferie.* | II | 4. 5. 6. | |
| | III | 7. 8. 9. | |
| | IV | 10. 11. 12. | |
| | V | 13. 14. 15. | |
| | VI | 16. 17. 18. | |
| | Sa. | 19. 20. 21. | |

| | | Job. | |
|---|---|---|---|
| XVII. | | | |
| Diman. | I | Chap. 22. 23. 24. | |
| *Ferie.* | II | 25. 26. 27. | |
| | III | 28. 29. 30. | |
| | IV | 31. 32. 33. | |
| | V | 34. 35. 36. | |
| | VI | 37. 38. 39. | |
| | Sa. | 40. 41. 42. | |
| XVIII. | | 1. Machabe'es. | Ecclesiast. |
| Diman. | I | 1. | 22. |
| *Ferie.* | II | 2. | 23. |
| | III | 3. | 24. |
| | IV | 4. | 25. |
| | V | 5. | 26. 27. |
| | VI | 6. | 28. 29. |
| | Sa. | 7. 8. | 30. |
| XIX. | | | |
| Diman. | I | 9. | 31. |
| *Ferie.* | II | 10. | 32. |
| | III | 11. | 33. |
| | IV | 12. | 34. |
| | V | 13. | 35. |
| | VI | 14. | 36. |
| | Sa. | 15. 16. | 37. |

| | | 2. MACHAB. | ECCLESI. |
|---|---|---|---|
| XX. DIMANCH. | I | CHAP. 1. | CHAP. 38. |
| *Ferie.* | II | 2. | 39. |
| | III | 3. | 40. |
| | IV | 4. | 41. |
| | V | 5. | 42. |
| | VI | 6. | 43. |
| | Sa. | 7. | 44. |
| XXI. DIMANCH. | I | 8. | 45. |
| *Ferie.* | II | 9. 10. | 46. |
| | III | 11. | 47. |
| | IV | 12. | 48. |
| | V | 13. | 49. |
| | VI | 14. | 50. |
| | Sa. | 15. | 51. |
| | | AMOS. | |
| XXII. DIMANCH. | I | CHAP. | 1. 2. 3. |
| *Ferie.* | II | | 4. 5. 6. |
| | III | 7. 8. 9. | ABDIAS. 1. |
| | | JONAS. | |
| | IV | | 1. 2. 3. 4. |
| | | MICHE'E. | |
| | V | | 1. 2. 3. |
| | VI | | 4. 5. 6. 7. |
| | | NAHUM. | |
| | Sa. | | 1. 2. 3. |

*Tems d'aprés la Pentecôte.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| | | HABACUC. | |
| XXIII. DIMAN. | I | CHAP. | 1. 2. 3. |
| | | SOPHONIAS. | |
| *Ferie.* | II | | 1. 2. 3. |
| | | AGGE'E. | ZACHARIE. |
| | III | 1. 2. | 1. |
| | IV | | 2. 3. 4. 5. |
| | V | | 6. 7. 8. |
| | VI | | 9. 10. 11. |
| | Sa. | | 12. 13. 14. |

*Semaine extraordinaire.*

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | | 2. EP. S. PIERRE. | | APOCAL. |
| DIMAN. | I | CHAP. | 1. | CHAP. 4. 5. |
| *Ferie.* | II | | 2. | 6. 7. |
| | III | | 3. | 8. 9. |
| | | 1. EP. S. JEAN. | | |
| | IV | | 1. 2. | 10. 11. |
| | V | | 3. | 12. 13. |
| | VI | | 4. | 14. 20. |
| | Sa. | | 5. | 21. 22. |

S'Il reſte encore quelques Semaines aprés ce 23. Dimanche juſques à l'Avent, on les remplit par autant de Semaines errantes qui n'auront pas été luës avant la Septuageſime. Et ainſi le nombre des 52. Dimanches qui compoſent ordinairement l'année, ſe trouve toûjours complet. Mais parce que, comme nous avons dit, l'année Eccleſiaſtique en a quelquefois 53. nous avons ajoûté ici cette *Semaine extraordinaire*, qui ne peut jamais échoir avant la Septuageſime, mais qui précede toûjours immediatement l'Avent; ce qui ne peut arriver plus ſouvent que tous les cinq ou ſix ans. C'eſt pourquoi nous l'avons compoſée de choſes qui auront déja été luës, parce qu'autrement ce qu'on attribueroit à cette Semaine ne ſe liroit pas tous les ans.

Que ſi l'on ne ſe ſouvenoit pas combien on a laiſſé de Semaines errantes avant la Septuageſime, pour les remettre ici; il ne faudroit que prendre garde que le Dimanche de la premiere Semaine errante, eſt toûjours le troiſiéme de l'Année Civile ou du mois de Janvier. Et ainſi l'on n'a qu'à regarder ſur le Bref, combien il y aura de Semaines depuis ce troiſiéme Dimanche juſqu'à la Septuageſime, & compter autant de ces Semaines errantes: & ce qui reſtera, ſera ce qu'il en faudra lire ici. Et aprés cela, s'il y a encore une Semaine juſques à l'Avent, on la remplira de cette extraordinaire que l'on voit ci-deſſus.

Mais afin de rendre toutes choſes encore plus claires & plus faciles, nous allons donner auſſi une TABLE DES FETES MOBILES qui ira juſques à l'année 1700. où ces Semaines ſeront marquées avec les autres Fêtes qui dépendent de Pâque, & où l'on verra à l'œil ce qui a été dit ci-deſſus.

Or le nombre des Semaines errantes que l'on voit marqué vis-à-vis de chaque année dans cette Table, eſt de celles qui auront été dites avant la Septuageſime: Et par conſequent, c'eſt ce qui en reſte qu'il faudra joindre aprés

le 23. Dimanche de la Table précedente, pour achever le nombre de ceux qui ſont aprés la Pentecôte vis-à-vis des mêmes années dans la ſuivante.

Par exemple l'année prochaine 1669. on trouvera 4. dans la ligne des Semaines errantes, & 24. dans celle des Dimanches qui ſuivent la Pentecôte. Cela montre donc, qu'il y aura eu quatre de ces Semaines avant la Septuageſime, & qu'ainſi il n'en reſte plus qu'une qu'il faut joindre avec ce vingt-troiſiéme Dimanche pour faire le nombre des 24.

Que ſi le nombre marqué dans la ligne des Semaines errantes, joint à celui qui lui répond dans la ligne des Dimanches aprés la Pentecôte fait vingt-neuf, cela montre qu'aprés avoir pris ce qui reſtoit de ces Semaines errantes, il faut encore prendre la Semaine extraordinaire que l'on voit à la page précedente. Et afin que l'on diſcerne mieux les années où cela arrive, on les trouvera marquées d'une étoile dans la Table ſuivante.



# TABLE DES SEMAINES.

| Ann. | Lettres Dominicales. | Epactes. | *Sema. errantes.* | Septuagesime. | Jour des Cendres. |
|---|---|---|---|---|---|
| 1673.* | A. | xij. | 2 * | 29. *Ianv.* | 15. *Févr.* |
| 1674. | g. | xxiij. | 0. | 21. *Ianv.* | 7. *Février* |
| 1675. | f. | iv. | 3. | 10. *Févr.* | 27. *Févr.* |
| 6. | e. d. | xv. | 2. | 2. *Février* | 19. *Févr.* |
| 7. | c. | xxvj. | 4. | 14. *Févr.* | 3. *Mars.* |
| 8. | b. | vij. | 3. | 6. *Février* | 23. *Févr.* |
| 9. | A. | xvij. | 2 * | 23. *Ianvr.* | 15. *Févr.* |
| 1680. | g. f. | xxix. | 4. | 18. *Févr.* | 6. *Mars.* |
| 1. | e. | x. | 2. | 2. *Février* | 19. *Févr.* |
| 2. | d. | xxj. | 1. | 23. *Ianv.* | 11. *Févr.* |
| 3. | c. | ij. | 4. | 14. *Févr.* | 3. *Mars.* |
| 4* | b. A. | xiij. | 2 * | 30. *Ianv.* | 16. *Févr.* |
| 5. | g. | xxiv. | 4. | 18. *Févr.* | 7. *Mars.* |
| 6. | f. | v. | 3. | 10. *Févr.* | 27. *Févr.* |
| 7. | e. | xvj. | 1. | 26. *Ianv.* | 12. *Févr.* |
| 8. | d. c. | xxvij. | 4. | 15. *Févr.* | 3. *Mars.* |
| 9. | b. | viij. | 3. | 6. *Février* | 23. *Févr.* |
| 1690.* | A. | xix. | 1. | 22. *Ianv.* | 8. *Février* |
| 1. | g. | j. | 3. | 11. *Févr.* | 28. *Févr.* |
| 2. | f. e. | xij. | 2. | 3. *Février* | 20. *Févr.* |
| 3. | d. | xxiij. | 0. | 18. *Ianv.* | 4. *Février* |
| 4. | c. | iv. | 3. | 7. *Février* | 24. *Févr.* |
| 5. | b. | xv. | 2. | 30. *Ianv.* | 16. *Févr.* |
| 6* | A. g. | xxvj. | 5 * | 19. *Févr.* | 7. *Mars.* |
| 7. | f. | vij. | 2. | 3. *Février* | 20. *Févr.* |
| 8. | e. | xviij. | 1. | 26. *Ianv.* | 12. *Févr.* |
| 9. | d. | xxix. | 4. | 15. *Févr.* | 4. *Mars.* |
| 1700. *Sans Biſſexte* | c. | x. | 3. | 7. *Février* | 24. *Févr.* |

| Ann. | Pâque. | Pentecôte. | *Dimanche aprés la Pentecôte.* | Premier Dimanche de l'Avent. |
|---|---|---|---|---|
| 1673.* | 2. *Avril.* | 21. *May.* | 27.* | 3. *Decembre* |
| 1674. | 25. *Mars.* | 13. *May.* | 28. | 2. *Decembre* |
| 1675. | 14. *Avril.* | 2. *Iuin* | 25. | 1. *Decembre* |
| 6. | 5. *Avril.* | 24. *May.* | 26. | 29. *Novem.* |
| 7. | 18. *Avril.* | 6. *Iuin.* | 24. | 28. *Novem.* |
| 8. | 10. *Avril.* | 29. *May.* | 25. | 27. *Novem.* |
| 9.* | 2. *Avril.* | 21. *May.* | 27.* | 3. *Decembre* |
| 1680. | 21. *Avril.* | 9. *Iuin.* | 24. | 1. *Decembre* |
| 1. | 6. *Avril.* | 25. *May.* | 26. | 30. *Novem.* |
| 2. | 29. *Mars.* | 17. *May.* | 27. | 29. *Novem.* |
| 3. | 18. *Avril.* | 6. *Iuin.* | 24. | 28. *Novem.* |
| 4.* | 2. *Avril.* | 21. *May.* | 27.* | 3. *Decembre* |
| 5. | 22. *Avril.* | 10. *Iuin.* | 24. | 2. *Decembre* |
| 6. | 14. *Avril.* | 2. *Iuin.* | 25. | 1. *Decembre* |
| 7. | 30. *Mars.* | 18. *May.* | 27. | 30. *Novem.* |
| 8. | 18. *Avril.* | 6. *Iuin.* | 24. | 28. *Novem.* |
| 9. | 10. *Avril.* | 29. *May.* | 25.* | 27. *Novem.* |
| 1690.* | 26. *Mars.* | 14. *May.* | 28. | 3. *Decembre* |
| 1. | 15. *Avril.* | 3. *Iuin.* | 25. | 2. *Decembre* |
| 2. | 6. *Avril.* | 25. *May.* | 26. | 30. *Novem.* |
| 3. | 22. *Mars.* | 10. *May.* | 28. | 29. *Novem.* |
| 4. | 11. *Avril.* | 30. *May.* | 25. | 28. *Novem.* |
| 5. | 3. *Avril.* | 22. *May.* | 26. | 27. *Novem.* |
| 6.* | 22. *Avril.* | 10. *Iuin.* | 24.* | 2. *Decembre* |
| 7. | 7. *Avril.* | 26. *May.* | 26. | 1. *Decembre* |
| 8. | 30. *Mars.* | 18. *May.* | 27. | 30. *Decemb.* |
| 9. | 19. *Avril.* | 7. *Iuin.* | 24. | 29. *Novem.* |
| 1700. *Sans Biſexte.* | 11. *Avril.* | 30. *May.* | 25. | 28. *Novem.* |

# TABLE

## DES PRINCIPALES MATIERES contenuës dans l'Introduction à l'Ecriture Sainte, miſes par ordre Alphabetique pour la commodité des Lecteurs.


A

*Abimelec.*

CRuauté d'Abimelec envers ſes freres; vangeance que Dieu en tira. page 28

*Abraham.*

Cauſe du changement du nom d'Abram. 2

Promeſſes faites à Abraham d'une nombreuſe poſterité. 18

Mort d'Abraham. 20

Abraham. *Voyez* Canaam.

*Adam.*

Quelle a été l'habitation d'Adam aprés ſon peché. 44

*Affliction.*

Marque d'affliction chez les Juifs. 213

*Affrique.*

Bornes de l'Afrique. 46

*Age.*

Premier âge du monde, depuis la creation juſqu'au Deluge. 14

Creation du Ciel & de la Terre, & en abregé les choſes qui ſe ſont paſſées en ce premier âge du monde. 16

Second âge du monde depuis le Deluge juſqu'à la vocation d'Abraham. 17

Troiſiéme âge du monde depuis la vocation d'Abraham juſqu'à la ſortie d'Egipte. 17. *& ſuiv.*

Quatriéme âge du monde depuis la ſortie d'Egipte juſqu'à la conſtruction du Temple. 22

Cinquiéme âge du monde depuis la conſtruction du Temple juſqu'à la fin de la captivité de Babilone. 29

Sixiéme âge du monde depuis le retour de la captivité juſqu'à la naiſſance de JESUS-CHRIST. 32

*Amphore.*

Quelle meſure étoit l'Amphore. 215

*Agneau.*

Remarque des Rabins au ſujet de l'Agneau qu'on ſacrifioit chaque jour. *Animal.* 128

Combien les Juifs diſtinguent d'eſpeces d'animaux. 330

Nom des animaux domeſtiques à quatre pieds, dont il eſt parlé dans l'Ecriture, leurs proprietez & ce qu'ils ont de remarquable. 332. 333. 334. & 335

Six sortes d'animaux à quatre pieds naissent d'œufs ; leurs noms. 341
Animaux aquatiques dont l'Ecriture traite. 351. 352. & 353
Animaux dont l'Ecriture parle & dont on ne sait pas s'ils sont reels, ou s'ils sont fabuleux. 354. 355. & 356

*Année.*

Année des Juifs. 81
Par ordonnance de Moïse l'on commença à compter par le mois de leur sortie d'Egipte le premier de l'année. 81. & 82
Les Juifs reconnoissent deux sortes d'années. 82
Deux raisons obligeoient les Juifs à regler exactement leurs années. 84
Juifs marquoient dans chaque année quatre commencemens. 84
Année Sabathique. 85
Année du Jubilé. 85
Etimologie du mot *Iubilé*. *là mesme.*
Priviléges attachez à l'année du Jubilé. *là mesme.*
Quelle sorte de Fête étoit l'année Sabathique ? 111
L'année du Jubilé étoit une des Fêtes la plus agreable que les Juifs eussent. *là mesme.*
Maniere dont on affranchissoit les Esclaves l'année du Jubilé. *là mesme.*
Divisions de l'année en jours & en Semaines. 404
Il y a deux sortes d'années. 405. & 406
En quel tems chacune commence. 406
Division de l'année Ecclesiastique en Semaines fixes & errantes. 406
Année. *Voyez* Bissexte, Kalendrier.

*Arche.*

Figure de l'Arche. 63. & 64
Ce que contenoit l'Arche. 64
Les murs de Jerico tombent à l'aproche de l'Arche, & comment. 26.
Lieu où l'Arche fut bâtie. 44
Lieu où elle s'arrêta aprés le Deluge. 45
Nom que David donnoit à l'Arche. 169
Figure des animaux qui étoient à l'Arche. 169

*Archelaus.*

Tems du Regne d'Archelaüs ; son exil. 36
Archelaüs fut envoyé en exil & deposé de sa principauté. 57
Aristobule. *Voyez Iuifs.*

*As.*

Valeur de l'As. 222

*Asie.*

Bornes de l'Asie, ce qui la rend recommandable. 41. & 45.

*Assemblée.*

Diverses occasions de convoquer des Assemblées. 175
De qui étoient composées les Assemblées que l'Ecriture nomme tantôt Eglise tantôt Sinagogues. 175

*Astronome.*

Comment les Astronomes reglent l'année & la diversité des Saisons. 82
Erreur des anciens Astronomes corrigée le Siecle passé. 83

*Augure.*

En quoi cõsistoit l'art des augures. 321
Exemple de la maniere dont on s'y comportoit. *là mesme.*

*Auguste.*

Mort d'Auguste. 36
Son Successeur. *là mesme.*
Aumône. *Voyez Temple.*

B

*Balaam.*

BAlaam ne pût maudire le peuple de Dieu quoiqu'il en fût sollicité. 25

*Baleine.*

*Baleine.*

Ce que l'Ecriture entend par le mot de *Cete* traduit en François *Baleine.* 331

Baleines ne se trouvent point dans la Mer Mediterranée. 352

*Bâtiment.*

Usages pour la maniere de bâtir. 210

Juifs observent diversement la Loi qui ordonne que les Commandemens de Dieu soient écrits sur la porte des maisons & des chambres. 211

*Bête.*

Nom des Bêtes sauvages dont l'Ecriture fait mention. Ce qu'ils ont de particulier, *depuis la page* 335. *jusqu'à la page* 340

*Bible.*

Usage des Juifs touchant la Bible. 162

Tradition des Juifs sur les exemplaires de la Bible. 290

Division de la Bible. 236

Bible. *Voyez* Ecriture.

*Bissexte.*

Ce que c'est que le Bissexte. 83

*Blasphéme.*

Loi contre ceux qui entendoient un blasphême. 192

*Boire.*

Usages pour le boire & le manger. 211. & 212

*Bouc.*

Qu'est-ce qui a donné lieu au nom de Bouc emissaire. 117

*Broderie.*

Qui ont été les Inventeurs de la broderie. 386

C

*Cabale.*

AUteurs de la Cabale. 271

Il y a de deux sortes de Cabale. *là mesme.*

Ce que c'est que la Cabale de pratique. 272

*Camp.*

Forme du Camp des Israëlites. 65. & 66

Camp. *Voyez* Levite.

*Canaan.*

Peuples qui habitoient le Païs de Canaan lors qu'Abraham y alla. 51. & 52

*Captivité.*

Commencement de la Captivité de Babilone. 31

Caras. *Voyez* Monoye.

*Ceremonie.*

Lieux propres aux Ceremonies Païennes. 313

Ceremonies des Païens dans le culte des faux Dieux. 314

*Cerethe.*

Explication des mots de Cerethe & de Pelethe. 178

*Cesar.*

Mort de Cesar. 35

*Chaussure.*

Usages pour la Chaussure. 210

Chemin. *Voyez* Sabath.

*Cheveux.*

Usages pour les cheveux & la barbe. 210

Chutéens. *Voyez Samarie.*

*Circoncision.*

Ce que designoit la Circoncision. 4

Pourquoi la Circoncision ne fut point observée dans le Desert. *là mesme.*

Ordre que Dieu donna pour la Circoncision. 5

Explication que S. Jerôme donne de cet ordre. *là mesme.*

Sentiment de Cunée touchant l'observance de la Circoncision. *là m.*

Les Juifs d'aujourd'hui lui sont opposez & comment. *la mesme.*

Huitiéme jour destiné à la Circoncision. 5
Raisons qu'en donne Cunée. 6
La Circoncision étoit une espece de Sacrifice. *la mesme.*
En quel tems la Circoncision est devenuë inutile. *la mesme.*
Censure de S. Paul contre ceux qui ôtoient les marques de la Circoncision. 7
Explication que S. Jerôme donne aux paroles de cette censure. *la mesme.*

*Concordance.*

Differentes sortes de Concordances. 307

*Conge.*

Conge sorte de mesure. 215

*Coudée.*

Grandeur de la Coudée des Juifs. 228
Coudée d'Egipte. *là mesme & suiv.*
Coudée. *Voyez* Mesure.

*Creation.*

Opinion touchant la Creation du monde. 81

*Crucifiment.*

Le Crucifiment ne se pratiquoit pas chez les Romains comme chez les Juifs. 87

*Criminel.*

Formule dont on se servoit pour engager un Criminel à avoüer son crime. 181
Coûtume que l'on gardoit au sujet du bois où l'on attachoit un Criminel. 188
Criminel. *Voyez* Procedure. Loi.

*Cuivre.*

Valeur du Cuivre. 220
Especes de Cuivre. 221
Distinction à faire au sujet du mot Latin qui exprime le Cuivre. 385

*Cycle.*

Ce qu'on appelle Cycle solaire. 405

D

*Daniel.*

Daniel prophetise. Caractere de ce Prophete. 32

*David.*

David défait Goliath. 28
Son regne & sa prosperité. 29
David. *Voyez* Saül.

*Decalogue.*

Observation à faire au sujet du Decalogue. 194
Le Decalogue divisé en deux Tables; le nombre des Loix de chaque Table. 195
Debora. Voyez Hebreu.
Dedicace. *Voyez* Temple.

*Demon.*

Les Demons ont fait des miracles. 315
Demons ont eu connoissance de l'avenir, & pourquoi. 316
Denier. *Voyez* Monoye.

*Devin.*

Devins & leurs differens noms. 320. & 321

*Dîme.*

Observation des Juifs pour la dîme du bétail, & pour le fruit des arbres. 84
Il y avoit quatre sortes de dîmes. 153
La dîme étoit rachetable. *la mesme.*

*Desert.*

Situation du Desert où le peuple de Dieu erra long-tems. 47
Deux raisons pour lesquelles Dieu retint pendant quarante ans son peuple dans les Deserts. 47

*Dieu.*

Preuve de l'existence d'un Dieu. 14
Nom que Dieu se donne. 65
Divers noms que l'Ecriture donne à

Dieu. 318. & 319
Jusqu'où est allée la superstition des Juifs en écrivant le nom de Dieu. 318

*Divinité.*

Nom des fausses Divinités dont il est parlé dans l'Ecriture Sainte, mis par ordre Alphabetique, *depuis la page 322. jusqu'à la page 329. inclusivement.*

*Là on explique l'étimologie de leurs noms, les peuples qui les ont adoré, & les endroits où il en est parlé dans l'Ecriture.*

*Docteur.*

Fameux Docteurs des Juifs. 147
Sentiment de S. Jerôme sur iceux. *là m.*
Docteur. *Voyez* Rabin.
Droit. *Voyez* Loi.

E

*Ecriture.*

FOrmule de prieres avant la lecture de l'Ecriture. 163
Dieu est l'Auteur de l'Ecriture Sainte. 234
Les Livres de l'Ecriture sont à ceux dont ils portent les noms. *la meſme.*
Systeme general des Saintes Ecritures. 235
Pourquoi l'Ecriture appellée Testament. 236
GENESE, pourquoi ainsi nommée, & ce qu'elle contient. *là meſme.*
Ce que signifie EXODE, & dequoi il y est traité. 237
Le LEVITIQUE a differens noms chez les Hebreux; dequoi il parle. *là meſme.*
NOMBRES, cause de son nom, & quelle est l'Histoire qu'on y lit. *là meſme.*
Signification du mot DEUTERONOME, & ce qu'on y remarque. *là meſme.*
JOSUE', & quelle Histoire est traitée en ce Livre. *là meſme.*
JUGES, quel Livre & qui il regarde. *là meſme.*
RUTH, Histoire particuliere & ce qu'on y peut remarquer. 238
LES Rois, comment nommez par les Grecs, & ce qu'ils contiennent. 238. & 239
Signification du mot PARALIPOMENE, & dequoi il y est traité. 239
ESDRAS, quelle Histoire. 240
NEHEMIAS, pourquoi ainsi nommé, quelle Histoire il y est traité. *là meſme.*
TOBIE, & son Histoire. *là meſme.*
JUDITH, ce qu'on y lit de remarquable. *là meſme.*
ESTHER, Histoire particuliere. *là meſme.*
JOB, excellence de ce Livre, & ce qu'il y a de particulier. *là meſme.*
Nom que les Hebreux donnent aux PSEAUMES. *là meſme.*
Les PROVERBES, leurs diverses significations. *là meſme.*
Ce que signifie l'Ecclesiaste & ce que l'on y represente. 241
Le CANTIQUE, ce que c'est que ce Livre, & son nom parmi les Hebreux. *là meſme.*
La SAGESSE, d'où ce Livre tire son nom, & dequoi il y est traité. *là meſme.*
L'ECCLESIASTIQUE, sentiment de S. Augustin au sujet de ce Livre, & ce qu'on y remarque. *là meſme.*
Les PROPHETES, il y en a de deux sortes, d'où vient leur distinction. *là meſme.*
Les MACHABE'ES, quelle Hi-

ſtoire. 242
L'Evangile, par qui écrit. *là meſme.*
Les Actes, ce qu'ils contiennent. *là meſme.*
Epitres de S. Paul, leur nombre. *là meſme.*
Epitres Catholiques, pourquoi ainſi nommées. *là méme.*
Apocalipse, ſignification de ce mot, ſon Auteur. *là méme.*
La varieté des exemplaires n'empêche pas que l'Ecriture ne ſoit pure. 262
En quel ſens les Peres ont dit que l'Ecriture a été corrompuë. 263
Les Juifs ne l'ont pas corrompuë. *là méme.*
Zele que les Juifs ont toûjours fait paroître pour le maintien de la pureté de l'Ecriture. 264
Artifice des Juifs pour nous enlever quelques Propheties qui peuvent étre contre eux. *là méme.*
Comment l'Ecriture a été rétablie par les hommes de la grande Synagogue. 265
Il y a pluſieurs Interpretes Grecs de l'Ecriture. 279
Comment l'Ecriture a été rétablie par Eſdras. 291
D'où vient la difference que l'on rencontre dans les Exemplaires de l'Ecriture. *là méme.*
Exemplaires de l'ancien Teſtament, ſur leſquels tous les autres étoient copiez. 292
L'Ecriture s'accommode à nôtre maniere de concevoir. 297
Trois ſortes de figures dans l'Ecriture. 298
Diverſes methodes d'expliquer la Sainte Ecriture. 309. *& ſuiv.*
De la neceſſité des Commentaires. 305
Combien il y en a de ſortes. *là méme.*
Quels ſont les plus celebres Commentaires. 306. *&* 307
Quelle ſcience on doit chercher dans l'Ecriture. 382
Ce que l'Ecriture entend lors qu'elle dit qu'il y a des eaux au deſſus du Ciel. 383
Elle ſe ſert ſouvent de pluſieurs mots metaphoriques dans ſes expreſſions. 384
Diverſes diſpoſitions de l'Ecriture qui ont été faites juſqu'à preſent, & de ce qu'il y a de particulier dans celle que l'on donne. 403
Raiſon de l'ordre qu'on a ſuivi dans cette nouvelle diſpoſition, *depuis la page* 409. *juſqu'à la page* 423. *incluſivement.*
Ecriture Sainte. *Voyez* Bible, Hebreu, Pentateuque, Sens.

*Egipte.*

Egipte conſiderable par le Nil. 46.

*Empire.*

Guerre civile dans l'Empire Romain. 34

*Ephod.*

Ce que c'étoit que l'Ephod. 140

*Equinoxe.*

Ce qu'étoit l'Equinoxe parmi les Juifs. 42

*Eſaü.*

Naiſſance d'Eſaü & de Jacob. 20.
Eſſeniens *Voyez* Secte.

*Etendard.*

Figures qui étoient dans les Etendards des quatre principales Tribus. 66

*Ethnarque.*

Ce que c'eſt qu'Ethnarque. 57

*Etoffe.*

Matiere commune dont les étoffes

étoient faites. 386
Tems auquel on commença à uſer d'étoffe de ſoye. *là méme.*
Etoffe. *Voyez* Habit.

*Evangile.*

On doit lire tous les jours l'Evangile. 400
Evangile. *Voyez* Ecriture.

*Europe.*

Limites de l'Europe, ſes parties les plus conſiderables. 41
Iſle de l'Europe. *là méme.*

*Excommunication.*

Ce qu'étoit l'Excommunication. 182
Pourquoi les Payens étoient cenſez excommuniez. 183
Formule dont on ſe ſervoit dans l'excommunication. *là méme.*
Peinture que fait Joſeph d'un excommunié. 184
Maniere dont on excommunioit les Samaritains. *là méme.*
Il y avoit trois ſortes d'excommunications parmi les Juifs. *là méme.*
Exode. *Voïez* Ecriture Sainte.

*Expiation.*

Fête de l'expiation. 116
Sacrifice fait par le ſouverain Prêtre au tems de cette Fête. *là méme.*

F

*Fête.*

TRois ſortes de Fêtes parmi les Juifs. 111
Fêtes de la Neomenie. 112
Les Juifs avoient pluſieurs Fêtes ſolemnelles. 113
Obligation que les Juifs avoient de ſe rendre aux trois principales Fêtes à Jeruſalem, & les offrandes qu'ils y devoient faire. 118. & 119
Differentes Fêtes particulieres chez les Juifs. 119
Uſage touchant la celebration des Fêtes. 164
Fête. *Voïez* Année, Expiation, Pâques, Pentecôte, Tabernacle, Trompette.

*Foi.*

Confeſſion de Foi des Juifs. 158. *& ſuiv.*

*Funerailles.*

Uſage pour les Funerailles & pour les Sepulchres. 213
Funerailles. *Voyez* Sepulchre, Tombeau.

G

*Gabaonites.*

Gabaonites chargez de porter le bois qui ſe devoit brûler dans le Temple. 141

*Galilée.*

Il y a deux Galilées ſelon Joſeph, les Païs qu'elles occupent. 54

*Gateau.*

Il y avoit differentes ſortes de Gateaux. 126
Gedeon. *Voïez* Hebreu.

*Geneſareth.*

Lac de Geneſareth. 56
Nom que lui donnerent les Hebreux. *là méme.*
Geneſareth. *Voïez* Ecriture Sainte.

*Gouvernement.*

Gouvernement des Juifs a été une Theocratie. 168
Commencement de la Republique Juifve. 170
Les Juifs dans la ſuite ont eu pluſieurs ſortes de Gouvernement. 171
Les Juifs demanderent d'être gouvernez par des Rois. *là méme.*
Moïſe diſtribua en diverſes claſſes des

personnes éclairées pour juger le Peuple. 172
Quatre choſes à remarquer dans l'adminiſtration civile de la Republique des Hebreux. 175

*Grece.*

Peuples celebres de la Grece. 41

H

*Habit.*

DE quelle maniere les Juifs déchiroient leurs habits pour marquer leur douleur. 192
Uſages pour la maniere de ſe vétir. 208
Figure d'un Juif en habit de Prieres. *là même.*
Diverſes ſortes d'étoffes dont les habits étoient faits. 386

*Hebreu.*

Deſſein de Dieu dans la formation du Peuple Hebreu. 1
Neceſſité de la connoiſſance du Peuple Hebreu pour l'intelligence de l'Ecriture Sainte. 2
Origine des Hebreux. *là même.*
Leurs divers noms. *là même.*
Raiſon de ces divers noms. 3
Hebreux appellés Juifs pour trois raiſons. *là même.*
Hebreux diſtinguez par la Circonciſion des autres Peuples. 4
Diviſion du Peuple Hebreu en Tribus & en Familles. 8. & 9
Diverſes ſortes d'Hebreux. 9
Nom de quelques Conducteurs du Peuple de Dieu. 18
Miracle arrivé lorſque le Peuple Hebreu paſſa le Jourdain. 26
La proſperité rend les Hebreux inſolens, & leur fait oublier Dieu. 27
Idolatrie dans laquelle tomba differentes fois le Peuple Hebreu ; châtiment que Dieu en fit. 27. & 28
Debora choiſie de Dieu pour la délivrance de ſon Peuple. 27
Gedeon délivre le Peuple. 28
Hebreu. *Voyez* Circonciſion.

*Heli.*

Heli Grand Prêtre & Juge en même tems. 28

*Helleniſtes.*

D'où venoit l'indignation des Juifs contre les Helleniſtes. 164
Helleniſtes. *Voyez* Schiſme.

*Herode.*

Herode fait rebâtir le Temple. 36
Il partage ſon Royaume entre ſes fils. *là même.*
Partage du Roïaume d'Herode le Grand entre ſes trois enfans. 57
Herodiens. *Voyez* Secte.
Hircan. *Voyez* Juifs.

*Holocauſte.*

Ce que c'étoit que l'holocauſte. 128

*Homme.*

Opinion des Juifs au ſujet du commun des hommes. 161

*Hoſpitalité.*

Hoſpitalité établie chez les Juifs à Jeruſalem. 211

*Hoſtie.*

Nom qu'on donnoit aux Hoſties chargées d'anathemes & de maledictions. 185

I

*Iacob.*

JAcob dérobe par addreſſe la benediction deſtinée à ſon aîné. 20
Sa retraite auprés de Laban. *là même.*
Viſion qu'eut Jacob. *là même.*
Son Mariage & comment il y fut trompé. *là même.*
Jacob eſt pourſuivi par Laban 21
Lutte de Jacob avec l'Ange. *là même.*

Jacob *Voyez* Esaü.

*Idolatre.*

Dieu défend tres-severement aux Juifs d'imiter les Idolatres dans aucune de leurs coûtumes. 314

Les idolatres se faisoient des incisions pour honorer leurs Dieux. 315

*Idolatrie.*

Origine de l'Idolatrie. 310

L'idolatrie a été introduite par la flaterie & par l'ambition. 311

Ordonnances que Dieu fit pour effacer du milieu de son Peuple toutes les traces de l'idolatrie. 313

En quel tems l'idolatrie a commencé. 317

Trois sortes d'idolatrie. 320

Idolatrie. *Voyez* Moïse.

*Idole.*

Noms des idoles dont il est parlé dans l'Ecriture. 320

*Idumée.*

Par qui fut conquise l'Idumée. 53

*Iean-Baptiste.*

Eloge de Jean-Baptiste. 37

Tems auquel il a commencé sa Predication. *là méme.*

*Iesus-Christ.*

Naissance de Jesus-Christ. 36

Meurtre de plusieurs enfans. *là méme.*

Fuite du Sauveur en Egipte. *là méme.*

Conversation de Jesus-Christ parmi les hommes. 37

Sa Mort. 38

Sa Resurrection ; son Ascension au Ciel la ; descente du S. Esprit sur les Apôtres ; leur Predication ; la conversion de Saül. *là méme.*

*Ierusalem.*

Pourquoi Jesus-Christ devoit mourir à Jerusalem. 179

Destruction de Jerusalem & le Temple brûlé. 31

La situation de Jerusalem étoit avantageuse à la promulgation de l'Evangile. 49

Description de Jerusalem. 58

Montagnes enfermées dans son enceinte. *là méme.*

Coûtume singuliere de la Ville de Jerusalem. 59. & 60

Ce que c'étoit que la Tour Antonia. 60

Les toits des maisons de Jerusalem étoient plats. *là méme.*

Forme des grandes maisons. *là méme.*

Jerusalem. *Voyez* Fête, Judée.

*Ieûne.*

Maniere de pratiquer le Jeûne. 87

Incarnation. *Voyez* Verbe.

*Ionas.*

Jonas est envoyé à Ninive ; ce qui lui arriva étant sur Mer. 30

Prophete est une vive figure. *là méme.*

*Ioseph.*

Joseph vendu par ses freres, est emmené en Egipte. Ses avantures en ce Royaume. 21

*Iosué.*

Josué combat Amalec, & ce qu'il y a de remarquable au sujet de cette bataille. 23

La Terre de Promission est conquise, & elle est partagée par Josué. 27

Mort de Josué. *là méme.*

*Iour.*

Les Nations ne comptent pas de la même maniere le commencement du jour. 75

Maniere des Hebreux pour compter le jour. 76

Ancienne maniere de diviser le jour. *là méme.*

Maniere de partager le jour parmi les Juifs. *là méme.*

Les Hebreux distinguoient deux Vêpres dans chaque jour. 77

Jour. *Voyez* Semaine.

*Isaac.*

La naissance d'Isaac, ce Patriarche fut en tout la figure de Jesus-Christ. 20

Mariage d'Isaac. *là même.*

*Ismaël.*

Naissance d'Ismaël, quels ont été les Peuples qui en sont décendus. 19

*Israël.*

Noms des Rois de Juda & d'Israël depuis la division jusqu'à l'extinction des deux Royaumes. 29. & 30

Le Royaume d'Israël est détruit, & les dix Tribus qui le composoient emmenées captives. *là même.*

Noms des dix Villes qui étoient dans la Terre d'Israël. 55

Jubilé. *Voyez* Année.

*Iudée.*

Les dépoüilles de la Judée sont portées à Rome. 40

Nombre de ceux qui perirent à Jerusalem ou en Judée. *là même.*

De quels Monts entend parler l'Evangile en disant *Montana Iudæ.* 51

Judas de Galilée. *Voyez* Secte.

*Juge.*

Nombre des Juges devoit être impair, & pourquoi. 176

Regles que les Juges devoient avoir en veuë. 180

Juge. *Voyez* Sanhedrin, Tribunal.

*Iuifs.*

Juifs persecutez par Antiochus. 33

Mathathias défend les Juifs & ses fils aprés sa mort continuent de proteger la Religion. *la mesme.*

Pourquoi ses freres furent surnommez Machabées. *là mesme.*

Belles actions des freres Machabées. 34

Division d'Hircan & d'Aristobule, & les maux qu'elle causa. *là mesme.*

Les Juifs cachoient leur origine par le changement de leur nom. 206

Usages des Iuifs à l'égard du Mariage. 206. *& suiv.*

Deux sortes de genealogie chez les Juifs. 207

Pluralité des femmes permise aux Juifs. 208

Premiere occupation des anciens Juifs. 213

Juifs. *Voyez* Hebreu.

*Iurement.*

Opinion des Juifs au sujet du jurement. 161

Formule du jurement prêté par les Témoins. 181

K

*Kalendrier.*

DIverses remarques à faire au sujet du Kalendrier des Juifs. 86

Kalendrier Judaïque ou les mois qui le composent, contenant ce qu'il y a de remarquable dans chacun d'iceux & comment ils répondent aux nôtres *depuis la page* 87. *jusqu'à* 110

L

*Laine.*

DIfferens noms qu'on donnoit à la laine selon les diverses couleurs. 387

*Langue.*

La Langue Hebraïque est la premiere de toutes. 252

Origine de la Langue Hebraïque. *là m.*

Preuves de l'antiquité de la Langue Hebraïque. 253

Elle est la mere des autres Langues. *là mesme.*

La langue Hebraïque fut alterée durant la captivité. 254
Ce fut pendant icelle qu'ils changerent les caracteres Hebreux. 255
De l'usage des points dans la langue Hebraïque. *là même.*
L'invention des points est nouvelle. 256
Diverses preuves à ce sujet 256. 257. *& suiv.*
C'est d'eux que vient la diversité qu'il y a entre les Versions. 258
Proprietez de l'Hebreu. 259. *& suiv.*
Il y a dans l'Hebreu des mots d'une vaste signification. 269
L'étude de l'Hebreu est une action de piété. 262
Deux choses ont renduë la Langue Greque presque universelle. 273
Etenduë de la Langue Latine. 279

*Lapidation.*

Maniere dont on faisoit la Lapidation. 188
Divers endroits de l'Ecriture, où il est parlé de la Lapidation. 189
Levain. *Voyez* Miel.

*Levite.*

Devoir de chaque Levite dans les divers changemens de Camp. 64. *& 65*
Tribu de Levi destinée au service du Temple. 134
Subsistance des Levites. 134
Consecration des Levites. 135
Age des Levites, & ce qu'ils devoient faire avant d'entrer dans l'exercice de leurs fonctions. 135
Diverses Classes des Levites. 135
LEVITIQUE. *Voyez* Ecriture Sainte.

*Livre.*

Difference entre la livre des Romains & celle des autres Nations. 215
Maniere dont les Hebreux font les noms des Livres Saints. 236
Nombre des Livres Canoniques parmi les Juifs. Maniere dont ils les divisent. 243
Comment les Juifs divisent les Livres Canoniques. 243
Quels sont les Auteurs des Livres Canoniques. 246
Tems auquel les differens Livres qui composent le nouveau Testament ont été écrits. 247. *& suiv.*
Livres Canoniques n'ont pas tous été écrits en la même langue. 248
Regle que Saint Augustin donne au sujet de la diversité des Livres Canoniques, afin de juger de leur autorité. 249
Les Savans admettent diverses classes de Livres Canoniques. 250
Sentiment de quelques-uns au sujet de quelques Livres de l'ancien Testament. 251
Il reste peu de Livres apocriphes de l'Ecriture, & quels ils sont. 251
Les Livres Sacrez ont été écrits en Hebreu. 252

*Loy.*

Loy que Dieu donna à son Peuple. 24
Charges qui sont chez les Juifs au sujet de manier les Livres de la Loy. 163
Le zele que les Juifs avoient pour l'observation de la Loy, les portoit à être eux-mêmes les bourreaux de ceux qu'ils avoient veu transgresser la Loy. 192
Explication de quelques Loix allegoriques, telle est celle de ne pas lier la bouche au Bœuf. 193
Dieu a donné en divers tems trois diverses Loix. 192
Nom que donnent les Rabins à la

Loy que Dieu donna à Noé. 192
Sentiment de Maimonide au sujet des Commandemens de la Loy donnés à Adam, Noé, Abraham & autres Patriarches. 193
Sentiment des Juifs, au sujet de la Loy de Moïse. 194
On trouve ordinairement dans la Loi de Moïse quatre choses qui font connoître que Dieu en est l'auteur. 196
Loix que Moïse avoit établie pour la seureté des biens & de la vie. 197. *& suiv.*
Loix qui regardent le soutient de l'Etat. 198
Ce que c'est que la Loy de bouche. 199
Sentiment de Maimonide à ce sujet. 199
Diference qui se rencontre entre la Loi écrite & la Loi orale. 290
Methode que les Juifs ont à l'égard des choses où la Loi ne s'explique pas aisement. 201
Les Juifs se sont jettés dans deux extrémités à l'égard des Loix. 202
Auteur de la collection de la Loi orale; nom qu'on donna à ce Livre. 203
Les Juifs ont deux Livres qui contiennent ce qui regarde tant le droit Civil & Canon, que leur Religion, leur Doctrine, leurs Us & Coûtumes. 204
Choses que la Loi ordonnoit de coudre aux quatre coins d'un manteau. 205
Loix au sujet de la Circoncision. 205. & 206

*Lune.*

Difference du cours de la Lune & du cours du Soleil. 79
Les Juifs reglent leurs mois par la Lune. 79
Les Juifs reglent leurs mois par la Lune. 79
Noms que les Juifs donnent au commencement de chaque Lune. 80
Loi *Voyez Synagogue.*

M

Machabées *Voyez* Juifs.
Maison *Voyez* Jerusalem.

*Mal.*

En quel sens Dieu est l'auteur de tous les maux. 392

*Maladie.*

Maladies sont l'effet du peché. 392
Diverses Maladies dont il est fait mention dans l'Ecriture *depuis la page* 393. *jusqu'à celle* 398. *inclusivement.*

*Manne.*

Vraye signification de la Manne. 887

*Massore.*

Ce que c'est que la Massore. 266
Exactitude des Massoretes. 267
Quels sont les auteurs de la Massore. 268.
Les deux clefs de la Massore. 268
Sentiment bien opposé au sujet de la Massore. 268

*Messie.*

Pourquoi le Messie ne vint au monde que long-tems aprés en avoir formé le dessein. 3
Enseignemens que les Rabins donnent touchant le Messie. 160. & 161
Idée que les Juifs avoient du Messie. 161

*Mesure.*

Difference entre les mesures Romaines & celles de Paris. 225
Autre preuve de cette difference. *là*

*méme & 226*
Mesure des Grecs. 227
Mesure des Hebreux. 227
Difficulté qu'il y a de les reduire aux nôtres. 227
Des differentes sortes de Mesures, comme Palme, Coudée, Pied, Pas. 231
Mesures des Grecs. 231
*Mesures des Hebreux. *là méme.*
Mesures de France. 232
Mesure *Voyez* Amphore, Conge, Coudée.

*Metier.*
Obligation d'apprendre un Metier. 213

*Miel.*
On ne pouvoit mettre sur l'Autel ni miel ni levain. 127

*Mois.*
Comment les Juifs marquoient le commencement de leurs mois. 80
Il y a deux sortes de mois. 81
En quel tems chaque mois chez les Juifs eut un nom particulier. 82
Ce que c'est que mois embolimique. 84
Mois *Voyez* année, Kalendrier, Lune.

*Moïse.*
Moïse retiré du Nil, élevé en Egipte, délivre le Peuple d'Israël de la servitude de Pharaon. 22
Commandement que Dieu fit à Moïse. *là méme.*
Moïse conduit le Peuple dans le Desert. 23
Divers murmures du Peuple contre Moïse. *là méme.*
Conseil que donna Jethro à Moise son gendre, au sujet du Peuple. 24
Colloque de Dieu avec Moise sur le Mont Sinai. 24
Idolatrie que commit le Peuple d'Israël, Moise étant sur la Montagne. *là méme.*
Divers évenemens qu'eurent Moise & le Peuple dans le Desert. 25
Le Peuple d'Israël se revolte contre Moise. 25
Mort de Moise. 26

*Moisson.*
Jour auquel on offroit les prémices de la Moisson. 114
Espece de grain dont on offroit les premices de la Moisson. *là méme.*

*Monnoye.*
Necessité de savoir quelle étoit la Monnoye des Grecs & des Romains. 214
Monnoye attique. 217
Monnoye des Hebreux. *là méme.*
Regle pour reduire la Monnoye ancienne à la nôtre. 219
Ce que c'est que Carras à l'égard de l'Or. 219
Ce que c'est que deniers à l'égard de l'argent. 220
Poids de toutes les Monnoyes qui ont cours presentement dans l'Europe. 223. & 224
Monnoye *Voyez* as, cuivre, poids.

*Mort.*
Tems auquel on faisoit toutes sortes d'execution de mort. 189
Croïance des Juifs au sujet des morts. 214

N

*Nazaréen.*

DEs Personnes Sacrées parmi les Juifs, comme les Nazaréens & Recabites. 143
Pourquoi appellez Nazaréens, & qui est l'auteur de ce genre de vie. 143
Qualité qu'il faloit avoir pour étre receu Nazaréens. 143. & 144

Nazaréens *Voyez* secte.
Neomenie *Voïez* fête.

*Neron.*

Persecution de Neron contre les Chrêtiens. 39

*Nitre.*

Endroit de l'Ecriture où il est parlé du Nitre. 385

NOMBRE *Voyez* Ecriture Sainte.

*Nom.*

Noms que les Juifs n'osent prononcer ou par Religion ou par mépris. 269

*Nuit.*

Partage de la nuit parmi les Hebreux. 77

O

*Oblation.*

DIverses sortes d'Oblation. 131
Les Oblations prescrites & marquées par la Loi, se devoient faire à certain tems. 132

*Octavien.*

Octavien successeur de Cesar forme le triumvirat, vange la mort de son Oncle. 35
Il reste maître de l'Empire, & finit les Guerres civiles & étrangeres. *là méme.*

*Office.*

On pourroit regler à jamais l'Office Divin. 405

*Oiseau.*

Oiseaux & reptiles immondes. 330
Nom des Oiseaux dont on pouvoit se servir pour viande, & dont il est fait mention dans l'Ecriture. 341. 342. & 343
Oiseaux immondes dont on ne pouvoit manger, & dont l'Ecriture parle. 344. 345. 346. & 347.

*Or.*

Difference du prix de l'Or & de l'Argent. 220
L'Or a divers noms dans l'Ecriture. 384.

*Ouvrage.*

Dessein de cet Ouvrage. 1

P

*Pain.*

TAble des pains de proposition. 64
Quels noms leur donnoient les Hebreux. *là méme.*

*Païs.*

Pays dont l'Ecriture parle le plus souvent. 45. & 46
Pays inconnus lors de la venuë de JESUS-CHRIST au monde. 48

*Palestine.*

Bornes de la Palestine. 47
Pourquoi la Palestine a été choisie par JESUS-CHRIST pour l'Incarnation. 48
Divers noms de la Palestine. 49. & 50
Ses divers Habitans. 50
Rivieres & Lacs de la Palestine. 50
Montagnes de la Palestine. 51
Partage de la Palestine entre les Tribus. 52
Considerable changement arrivé dans la Palestine. 53
Division que firent les Romains de ce Pays. 53
Comment elle étoit divisée du tems de JESUS-CHRIST. 53
Palme *Voyez* Mesure.

*Pâque.*

Tems auquel se solemnisoit la Fête de Pâques parmi les Juifs. 113

Etimologie du mot de Pâques. *là méme.*
Maniere dont les Juifs celebroient la Pâques. 113
Pain qu'on mangeoit durant la Pâque. *là méme.*
Jour le plus solemnel durant le tems de Pâques. 114

*Paradis.*

Situation du Paradis terrestre. 42
Paroles de l'Ecriture au sujet du Paradis terrestre. *là méme.*
Plusieurs belles remarques au sujet du fleuve Phison. 43. & sur les autres trois fleuves qui sortoient du Paradis terrestre. 43. & 44
Paraphrase *Voyez* version.

*Parasceve.*

Ce que c'est que Parasceve. 78

*Parfum.*

Il y a selon l'Ecriture de deux sortes de Parfums. 389
De quels aromates étoit composé l'un & l'autre. 389
Pas *Voyez* Mesure.

*Patriarche.*

Patriarches personnes sacrées. 144

*Peché.*

Ce que l'on lit dans le Talmud, touchant le peché originel. 160
Les Juifs croient de deux sortes de pechés. 162
Sentiment des Pharisiens à ce sujet. *là méme.*

*Peine.*

Peine contre les prévaricateurs cachés & dont le crime n'étoit connu que de Dieu. 182
Denombrement des peines Civiles. 186
Il y a deux sortes de peines afflictives. 186.
Maniere dont on fouetoit les criminels, le nombre des coups qu'on leur donnoit. 186. & 187.
Il y avoit quatre sortes de peines de mort. 187

*Penitence.*

Maniere des Juifs touchant la penitence & la confession. 161. & 162.

*Pentateuque.*

D'où vient que les Juifs appellent le Pentateuque la Loi. 238
Maniere de diviser le Pentateuque selon les Juifs. 244
Sentiment de Joseph au sujet des huit derniers Versets du Pentateuque. *là méme.*
Pentateuque *Voyez* Version.

*Pentecôte.*

Tems auquel se solemnisoit la Fête de la Pentecôte parmi les Juifs. 115
Mistere qu'on peut remarquer dans la Fête de la Pentecôte Chrêtienne. 115.
Nom dont on appelloit la Fête de la Pentecôte. 116
Offrande qu'on devoit faire à cette Fête. *là méme.*

*Perle.*

Les Perles n'ont pas été bien expliquées par les Interpretes de l'Ecriture. 380
Pharisiens *Voyez* Secte.

*Philactere.*

Ce que c'étoient que des Philacteres. 208
Maniere de les faire. 209
Philon *Voyez* Paradis terrestre.

*Picard.*

Picards comment appellez par Virgile. 48
Pied *Voyez* Mesure.

*Pierre.*

Nom des douze Pierres precieuses

qui étoient sur le pectoral du grand Prêtre, dont on raporte le sentiment de divers Auteurs, & dont on dit les proprietés, en suivant l'ordre de leur arrangement, *depuis la page* 372. *jusqu'à* 379. *inclusivement.*

Application des noms Grecs que Saint Jean donne aux Pierres qu'il vit aux noms Hebreux que donne Moise à celles qui sont devant le pectoral du grand Prêtre. 379

Pilate *Voyez* Tibere.

*Plante.*

Deux remarques à faire au sujet des Plantes dont il est parlé dans l'Ecriture. 356

Liste des Plantes que l'Ecriture nomme rangées par ordre alphabetique, par raport à leur nom Latin, leurs proprietez, & les endroits où il en est fait mention, *depuis la page* 356. *jusqu'à celle* 371. *inclusivement.*

*Poids.*

Quel étoit le poids Romain. 215

Du Poids attique. 216

Du Poids des Hebreux. *là méme.*

Poids dont on se sert en France. 216

Raport qu'il y avoit autresfois entre la Monnoye & le poids. 216

Difference du poids d'Alexandrie & de celui d'Athenes. 218

Poids *Voyez* Monnoye.

*Poliglote.*

Ce que c'est que Poliglote. 293

Des diverses Editions des Poliglotes. 294. & 295

*Poisson.*

Deux sortes de Poissons dont l'Ecriture parle, & en quoi consiste la distinction que fait Moise des Poissons purs & immondes. 331

Nom que les Latins donnent au Poisson qui effraya le jeune Tobie. 352

Diverses significations du mot de Leviathan & Thanin. 352. & 353

Poisson *Voyez* Leviathan.

*Premices.*

Respect qu'on devoit aux Prêtres marqué par les premices. 132

*Prêtre.*

Ce que les Prêtres faisoient chaque jour. 64

Privilége du grand Prêtre. *là mesme.*

Ordre établi parmi les Prêtres. 137

Maniere de vivre des Prêtres. 138

Il y avoit un Souverain Prêtre au dessus de tous les Prêtres. 138

Maniere de le consacrer. 139

Il étoit unique dans sa fonction. *là méme.*

Loix qui regardoient les Prêtres. 139

Habillemens du commun des Prêtres. 140

Habits propres au seul grand Prêtre. 140

Fonctions des Prêtres. 141

Prêtres *Voyez* Premices, Temple, Thiare.

*Prieres.*

Usage au sujet de la Priere. 167

Usages pour la maniere de prier. 209

*Procedure.*

Ordre de la procedure. 180

Nombre des Greffiers dans une procedure criminelle. 181

*Prophete.*

Nom des Prophetes qui ont vécu sous le Regne de Jeroboam. 30

Prophetes qui ont écrit sous le regne de Josias. 31

Prophetes comment appellez; il y en avoit dans toutes les Tribus, & même des Communautez. 144. & 145

*Proſelyte.*

Deux ſortes de Proſelites. 10
Quels étoient leurs avantages & leurs devoirs. *là méme.*
Proſelyte d'habitation, à quoy tenu & pourquoi ainſi nommé. *là méme.*
Proſelyte de juſtice & d'où vient qu'on les apelloit ainſi. 11
Maniere de recevoir les Proſelytes. *là méme.*
Promeſſes que faiſoit un Proſelyte. *là méme.*
Deſcription faite par Maimonide au ſujet de la reception d'un Proſelyte. 12. *& ſuiv.*
Demande qu'on faiſoit à celui qui vouloit étre reçû Proſelythe. 12. & 13
Inſtruction qu'on devoit faire à celui qui demandoit d'étre receu Proſelythe. 13

*Pſeaume.*

Pourquoi on doit lire ſans ceſſe le Livre des Pſeaumes de David. 399. & 400

R

*Rabin.*

Rabins ou Docteurs Juifs glorieux de leur ſçavoir. 146
En quoi conſiſtoit la ſcience des Rabins. 148
Savans engagez à travailler des mains. 148
Maniere de donner le bonnet de Docteur & de faire un Rabin. 148
Rabin *Voyez* Docteur.

*Recabite.*

Quels étoient les Recabites. 144
Recabites *Voyez* Nazaréens.

*Reptile.*

Dix noms differens que l'Ecriture donne aux Reptiles, & quels y ſont. 349. 350. & 351
Republique *Voyez* Gouvernement.

S

*Sabath.*

A Quoi obligeoit la Loi du Sabath. 78
Maniere dont les Juifs gardoient le Sabath. 112
Chemin qu'on pouvoit faire le jour du Sabat. 165
Moyen dont ils ſe ſervent pour éluder les Ordonnances à l'égard du chemin du Sabath. 165
Signification du mot de Sabath. 166
Ce que c'eſt que le chemin d'un jour de Sabath. 232
Sabath *Voyez* Semaine, Fête.

*Sacerdoce.*

Les fonctions du Sacerdoce furent données par David aux deſcendans d'Eleazar & Ithamar. 8
Defauts qui excluoient du Sacerdoce. 138

*Sacrifice.*

Quels lieux ont été dabord deſtinez à offrir des Sacrifices à Dieu. 61
Il n'y avoit que deux lieux où l'on pût ſacrifier à Dieu. 62
Sur quoi eſt fondée l'obligation des Sacrifices. 120
Definition du Sacrifice. 120. & 124
Origine des Sacrifices. *là même*, & 121
Idée que tous les Peuples ſe ſont formé du Sacrifice. 122
Sentiment d'Euſebe à ce ſujet. *là m.*
En quoi conſiſte l'Eſſentiel du Sacrifice. 122
D'où les Sacrifices anciens tirent leur vertu. 123

Sacrifices de l'ancienne Loi établis pour figurer celui de JESUS-CHRIST. 123
On ne pouvoit offrir en sacrifice que cinq sortes d'animaux. 124
Ministres du Sacrifice. 127
Lieu destiné aux Sacrifices. 127
En quel tems s'offroient les Sacrifices. 128
Diverses sortes de Sacrifices. 128
Sacrifice pour le peché. 129
Sacrifice pour l'erreur. *là méme.*
Sacrifice de Pain. 130
Quelques autres Sacrifices particuliers. 130
Sacrifices propres à certaines Fêtes. 130
Comment on participoit aux Sacrifices. 131
Difference entre le Sacrifice & l'oblation. *là méme.*
Sacrifice *Voïez* Agneau, expiation, oblation, Temple.
Saducéens *Voïez* Secte.
Saison *Voyez* année.

*Saint.*

Jour auquel le souverain Prêtre entroit dans le Saint des Saints. 117

*Samarie.*

Chutéens envoyez pour habiter Samarie affligez de peste, ce qu'ils font pour en étre délivrez. 31
Construction du Temple de Samarie. 33
Samarie de Ville devint Province, & quels pais elle occupoit. 54
Ville capitale de Samarie. *là méme.*
Samarie *Voïez* Temple.
Samaritain *Voyez* schisme.

*Salomon.*

Salomon batit un Temple magnifique à Dieu. 29
Caractere de ce Prince. *là méme.*
Son Royaume est divisé. *là meſme.*

*Samſon.*

Force admirable de Samson. 28

*Samuël.*

Samuël aprés avoir gouverné quelque tems sacre Saül. 28

*Sanctuaire.*

Remarque à faire au sujet du toit du Sanctuaire. 72

*Sanedrin.*

Belle remarque d'Origene au sujet d'Anne, de Caïphe & des autres Prêtres qui condamnerent JESUS-CHRIST dans le Sanedrin. 127
Ce qu'étoit le Grand Sanedrin, & de combien de Juges il étoit composé. 176
De la puissance du Sanedrin selon la difference des tems. 177
Lieu où se tenoit le grand Sanedrin;
Sa figure & la maniere dont les Juges siegoient. 179

*Saül.*

Saül ayant été rejetté par le Seigneur, Samuël sacre David. 28
Jalousie de Saül contre David. 28
Opinion des Auteurs au sujet de l'Evocation de l'ame de Saül. 316

*Schiſme.*

Naissance du schisme des Samaritains. 155
Leur opinion au sujet du Temple. 156
Aversion que les Juifs avoient pour les Samaritains. 156
Schisme des Alexandriens. 157
En quoi consistoit le schisme des Juifs Helleniſtes. 157
Quel étoit celui des Carréens. 157

*Scribe.*

Origine & signification du mot de scribe. 146. & 147

*Secte.*

Origine & Epoque des Sectes des Juifs. 149

De la Secte des Saducéens. 149. & 150

Origine des Phariſiens & de leur Secte. 150. & 151

Phariſiens & Saducéens extrémement oppoſez. 151

Ancienneté de ces deux Sectes. *là m.*

Secte des Herodiens. 152

Secte des Nazaréens. 152

Secte des Eſſeniens. 152. & 153

Leur occupation, leur demeure, & diverſes autres particularitez. 154

Secte de Judas de Galilée. 155

Comment ils meriterent le nom de zelateurs. 155

*Semaine.*

Deux ſortes de ſemaines parmi les Juifs. 78

Semaine & Sabath des Juifs. 77

Noms des jours de la ſemaine Judaique. 78

*Sens.*

Il faut diſtinguer le ſens propre de l'Ecriture, du ſens metaphorique. 296

Utilité & neceſſité des metaphores dans l'Ecriture. 297

Sens litteral & ſens ſpirituel de l'Ecriture. 297

Il y a divers ſens miſtiques dans l'Ecriture. 298

Sens anagogique & ce que c'eſt. 299

Explication du ſens tropologique. 299

Pourquoi les Peres s'y ſont attachez. 299

L'étude du ſens litteral eſt la plus importante. 300

Regles qu'il faut ſuivre pour entrer dans le vrai ſens de l'Ecriture. 301. 302. 303. & 304

Sepulchre *Voyez* tombeau.

*Serpent.*

Proprieté des Serpens. 330. & 331

Il y a pluſieurs ſortes de Serpens, ſelon l'Ecriture; leur nom & l'endroit où il en eſt parlé. 347. 348. & 349

*Sicle.*

Combien valoit le Sicle. 218

*Siecle.*

Sentiment des Juifs touchant le Siecle futur. 161

*Sodome.*

Punition de Sodome & de la femme de Loth. 19

Soleil *Voyez* Lune.

*Sort.*

Fête du Sort. 119

A quelle occaſion elle fut inſtituée. *là même.*

Pourquoi ainſi nommée. *là même.*

Comment elle étoit celebrée. *là m.*

*Superſtition.*

Les Juifs ſe laiſſerent corrompre par l'exemple de la ſuperſtition des Juifs. 312

Superſtitions des Payens. 313

*Synagogue.*

Synagogues, leur origine & leur uſage. 73

Leur nombre dans Jeruſalem. 74

Pluſieurs ſortes d'Officiers dans les Sinagogues. 142

Comment appellés par les Juifs. *là m.*

On ne liſoit la Loi dans les Sinagogues qu'en Hebreu. 143

Synagogues, Ecoles publiques. 143

Uſage touchant les Synagogues. 166

T

*Tabernacle.*

CE que c'étoit que le Tabernacle, & de quoi il étoit compoſé. 62

Lieu où le Peuple pouvoit entrer. 63

Celui dont l'entrée n'étoit permise qu'aux Prêtres. 63
Description du Tabernacle. 62. & 63
D'où vient que le Tabernacle est appellé propitiatoire. 64
Partie considerable du Tabernacle appellée le Saint & ce qu'elle contenoit. 64
Place du Tabernacle dans le Camp des Israëlites. 65
Merveilles operées dans le Tabernacle. 66
Le Temple succéde au Tabernacle. 67
Fête des Tabernacles. 117
Tems de la durée de cette Fête, & maniere de la celebrer. *là méme &* 118
Ceremonie observée dans cette Fête, qui donnoit de la joye aux Juifs. 118
Lieu où étoit le Tabernacle dans le Desert. 169
Ce qui étoit renfermé dans le Tabernacle. 169

*Temple.*

Rétablissement du Temple de Jerusalem. 32
Entiere destruction du Temple de Jerusalem. 39
Le Temple d'Onias est detruit. *là m.*
Pourquoi il n'étoit permis aux Juifs de sacrifier que dans le Temple. 62
Forme du Temple. 67
Lieu où fut bati le Temple. 67
Tems que l'on mit à le construire. *là méme.*
Description du Temple. 67. & 68
Il y avoit diverses cours dans le Temple. 68
Prêtres en exercice de leurs fonctions ne sortoient point du Temple. 68
Des personnes de pieté se donnoient au Temple pour y servir. 68. & 69
Lieu du Temple où étoit le Tronc à recevoir les aumônes. 69
Le Lieu que les Prêtres habitoient dans le Temple avoit trois portes. 69
Lieu du Temple dont l'entrée étoit permise aux Gentils. 70
Noms des differens endroits du Temple specifiés en particulier. 70. & 71
Construction d'un second Temple aprés la destruction de celui de Salomon. 72
Ce second Temple fut privé de cinq priviléges qu'eut le premier. *là méme.*
Temples de Garizim & d'Egipte. 73
Destruction du Temple de Samarie. 73
Les Juifs celebroient quatre dedicaces du Temple. 119
Nombre des Officiers du Temple. 136
Capitaine du Temple. *là méme.*
Fonction des Officiers du Temple. *là méme.*
Usage à l'égard du Temple. 166
Maniere dont Dieu se faisoit servir dans le Temple. 169
Temple *Voyez* Gabaonites, Levites, Jerusalem, Samarie, Sanctuaire.

*Tems.*

Les Peuples se servent des mêmes noms pour mesurer le tems & les entendent diversement. 75
Ce que c'est que le tems. 75
Quel tems on entend par le mot de jour. 75

*Terre.*

Avantage de la terre de promission selon l'Ecriture. 26
Description de la terre; sa division. 40. & 41

Deſcription de la terre promiſe. 47
Il n'y a qu'une Riviere dans la Terre Sainte. 50
De quelle maniere la Sainte Ecriture parle de la Terre. 383
Terre de promiſſion *Voyez* Joſué.

*Teſtament.*

Livres qui compoſent l'ancien Teſtament. 236
Diviſion du nouveau Teſtament. 245
Deux exemplaires de l'ancien Teſtament fameux parmi les Juifs. 269
Auteur de ces deux Exemplaires. 270
Ce que c'eſt que la cabale. 270
Si les Septante ont traduit tout l'ancien Teſtament. 278
Teſtament *Voyez* Bible, Ecriture Sainte, Livres Canoniques.

*Tetrarchie.*

Quelle dignité c'eſt qu'une Tetrarchie. 57
Thannin *Voyez* Leviathan.

*Thiare.*

Thiare du grand Prêtre, & les mots écrits ſur la lame d'or qui y étoit attachée. 141
Thumin *Voyez* Urim.

*Tibere.*

Mort de Tibere ; ce qu'il fit durant ſa vie contre Pilate. 38
Son ſucceſſeur. 39

*Tiriens.*

Tiriens habiles pilotes. 49

*Tombeau.*

Conſtruction des Tombeaux. 214
Soin que les anciens ont eu d'orner les Tombeaux. 311

*Tribunal.*

Il y avoit pluſieurs ſortes de Jugemens ou Tribunaux. 175
Tribunal de chaque Ville. 176
Selon les choſes dont il s'agiſſoit on plaidoit à l'un des trois Tribunaux. 176. & 177
Lieu où étoient placez les Tribunaux inferieurs. 178
Opinion de quelques Rabins, au ſujet des Tribunaux qui étoient à Jeruſalem. 178. & 179

*Tribus.*

Païs qu'occupoient les Tribus de Ruben & de Gad. 55
Tribus *Voyez* étendard.

*Trinité.*

L'homme a dans ſon ame une ébauche de la Trinité. 15

*Trompete.*

Tems auquel ſe ſolemniſoit la Fête des Trompetes. 116
Pourquoi ainſi nommée. *là meſme.*

V

*Vaiſſelle.*

DEux ſortes de Vaiſſelles chez les Juifs. 211
Vêpres *Voyez* jour.

*Verbe.*

Sentiment que l'Antiquité a eu au ſujet de l'incarnation du Verbe. 18
Le Verbe de Dieu eſt en nous, & ſes operations. 19

*Verſion.*

Utilité des Verſions Grecques. 273
Verſion des Septante, & en quel tems elle a été faite. 273
L'Hiſtoire de cette Verſion. 274. & 275
Cette Hiſtoire eſt fort ſuſpecte. 276
Averſion des Juifs pour cette Traduction. 277
Objection qu'on fait contre cette Verſion. 277
Le nombre des Verſions Latines eſt

incertain à cause de la quantité qu'il y en a. 280
Auteur de la premiere Version Latine inconnu. 280
Version de Saint Jerôme. 280
Cette Version a été censurée par bien de gens. 281
Ce que c'est que le Pentateuque Samaritain. 285
Paraphrases Chaldaïques, & ce que c'est. 286
Leur nom, leur division & leur antiquité. 286. & 287
Utilité des Versions Latines nouvelles, & les plus celebres. 288
Pourquoi elles sont differentes des anciennes. *là mesme.*
Ancienneté de la Version Siriaque. 288
Quand apportée en Europe. 289
Il y a deux Versions Siriaques. 289
Version Arabique par qui publiée. 290
Version Ethiopique. 290
Diverses Versions faites en Europe en la Langue propre à chaque Nation. 290
Diverses Editions de la Version des Septante. 292. & 293
De l'Edition de la Vulgate par Sixte V. 293
Vêtement *Voyez* habit.

*Viande.*

Viande particuliere des Juifs. 387

*Victime.*

Défauts qui rendoient une victime souillée. 125
Maniere de presenter la victime. *là mesme.*
Maniere de l'égorger. *là mesme &* 126
Noms qui exprimoient les differentes choses qu'on offroit avec la victime. 126

*Vœu.*

Formules dont on se servoit quand on faisoit un Vœu. 131. & 132

*Vrim.*

Explication de ces mots *Vrim & Thumin.* 72
Sentiment des Juifs sur l'Urim & le Thumin. 141

*Vulgate.*

La Vulgate d'aujourd'hui par qui faite. 282
En quel sens la Vulgate a été declarée autentique par le Concile. 285
Quand est-ce qu'une chose devient autentique. 283
Regles judicieuses des Peres touchant la diversité des Exemplaires. 283. & 284
La Vulgate a été corrigée depuis la decision du Concile de Trente. 284

*F I N.*

## ERRATA.

PAge 6. ligne 9. aussi *lisés*, c'est pourquoi page 13. ligne 13. *lisés*, les, page 14. ligne 5. *lisés*, punition, ibid. l. 6. décrirai, *lisés*, raporterai, p. 40. l. 30. n'a eu garde, *lisés*, n'a pû, p. 51. l. 4. *lisés*, basan, l. 34. *lisés*, delà, p. 58. l. 34. dite, *lisés*, même, p 61. l. 14. les diferens, *lisés*, diferens, ibid. l. 15. *lisés*, oüi, p. 66. l. 13. *lisés*, le, p. 67. l. 2. *lisés*, de Moria, p. 73. l. 7. *lisés*, Sanabalet, p. 81. l. 21. en, *lisés*, dans la, p. 84. l. 22. *lisés*, emboliſmique, p. 86. l. 6. *lisés*, celle que, p. 112. l. 10. *lisés*, la, p. 119. l. 10. *lisés*, paroissoit, p. 120. l. 22. & ont, *lisés* & elles, p. 121. l. penult. lui, *lisés*, le, p. 122. l. 7. le tenant, effacez ce mot, l. 8. effacez, même, p. 123. l. 23. au lieu de mais, *lisés*, il ne vouloit que, p. 124. l. 13. colere, *lisés* à la justice, p. 127. l. 27. toute, *lisés* tous les endroits, p. 128. l. 26. honneur, *lisés* erreur, p. 143. l. 5. hautement. *lisés* tout haut, p. 152. l. 19. *lisés* Jesus-Christ, p. 164. l. 9. *lisés*. faite, ligne 10. éfacez, que, p. 193. lig. derniere, ajoûtez, à l'extrémité, p. 196. l. 29. *lisés*. conservation, p. 208. l. 3. *lisés*. Lettre, p. 237. l. 17. *lisés*. vaïcra, p. 245. *lisés* aprés didactiques, *ajoûtez*, les Historiques sont les quatre Evangelistes, p. 153. l. 14. *lisés* Medes, p. 259. l. 19. *lisés* preterit, p. 269. l. 7. *lisés*. Jehova, au lieu de Seora, p. 299. l. 25. vat. *lisés*. foule, p. 401. l. 31. au lieu d'ancien, *lisés*. Chrêtien.

# CATALOGUE

## DES LIVRES QUI SONT IMPRIMEZ CHEZ JEAN CERTE, Marchand Libraire en Rüe Merciere, à l'Enseigne de la Trinité à Lyon.

### *LIVRES FRANCOIS.*

LE Dictionnaire de la Bible qui raporte la vie & les actions des principaux Personnages, dont il est parlé dans l'Ancien & le Nouveau Testament & dans l'Histoire des Juifs, &c. *Par Monsieur Simon Docteur en Theologie*, in fol.

La Discipline de l'Eglise tirée du nouveau Testament & de quelques anciens Conciles, contenant la Discipline de l'Eglise naissante, & ses progrez, recueillie des Actes & de quelques Epîtres des Apôtres, & des Canons des Conciles de Nicée & d'Ancire. Avec un discours préliminaire de l'origine des Saints Canons, & des Codes de l'Eglise. Par le R. Pere Quesnel Prêtre de l'Oratoire, in 4. 2. vol.

Pedagogue Chrêtien du P. Philippe Doutreman, augm. par Coulon, in 4.

La Vie de S. Charles Borromée Cardinal du titre de sainte Praxede & Archevêque de Milan, composée en Italien par le Docteur Jean-Baptiste Juissano Prêtre Milanois de la Congregation des Oblats, & traduite en François par ordre de Monseigneur l'Evêque de Châlon sur Saône, par le R. P. Edme Cloyseault Prêtre de l'Oratoire, in 4.

SERMONS du R. P. Dassier de l'Ordre des Freres Prêcheurs.

———L'Avent, in 8.

———Le Carême, in 8. 2. vol.

———Les Dimanches, in 8. 2. vol.

———Les Mysteres de N. Seigneur, in 8.

———de la sainte Vierge, in 8.

———Trois Octaves du S. Sacrement, in 8.

———Octave des Morts, in 8.

SERMONS du R. P. Duneau Jesuite.

L'Avent des trois venuës du Fils de Dieu, in 8.

———Le Carême, in 8. 2. vol.

———Les Dimanches, in 8. 2. vol.

———Mysteres de N. Seigneur, in 8.

———de la sainte Vierge, in 8.

———Panegyriques des Saints, in 8. 3. vol.

SERMONS du R. P. Lion Prêtre de l'Orat.

———Panegyriques des Saints, in 8. 5. vol.

———Mysteres de N. Seigneur, in 8.

———de la sainte Vierge, in 8.

———Octave du saint Sacrement, in 8.

SERMONS du R. P. Constance Rounat Recollet.

Panegyriques des Saints, in 8. 2. vol.

———Le Carême du même, in 8. 2. vol.

———Octave du saint Sacrement, in 8.

Explication des Epîtres & Evangiles de tous les Dimanches de l'Année & de tous les Mysteres de Nôtre Seigneur Jesus-Christ & de la sainte Vierge, à l'usage des Ecclesiastiques par le R. P. Bourrée Prêtre de l'Oratoire, & composées par ordre de Monseigneur l'Evêque & Comte de Châlon sur Saône, in 8. 5. vol.

Panegyriques des Saints du R. P. Senault Prêtre de l'Oratoire, in 8. 3. vol.

———du R. P. Montenard Religieux conventuel de l'Ordre de S. François, in 8. 2. vol.

Actions publiques de Monsieur François Ogier Prêtre & Predicateur, corrigé de nouveau, in 8. 2. vol.

Le Dictionnaire Apostolique plein de desseins de Sermons pour les Mysteres, Panegyriques, Oraisons Funebres, Prônes, Exhortations aux personnes Ecclesiastiques & Religieuses, tirées de la sainte Ecriture & des saints Peres, in 8.

La guerre aux vices où l'on fait voir les caracteres particuliers de la malignité qui se trouve dans chaque vice, ceux qui s'en rendent coupables avec les moyens de nous en défendre, tres-necessaire à considerer & à prêcher, par Mr. Bonzele Prêtre de l'Oratoire, in 8.

Le Pastoral de saint Charles Borromée ou avis aux Curez & aux autres Pasteurs des ames, par le R. P. Edme Cloiseault Prêtre de l'Oratoire, in 8.

La Jurisprudence du celebre Conseiller & Jurisconsulte Guy Pape dans ses Decisions avec 700. Arrêts & les notes de Monsieur Chorier, in 4.

Recueil de quelques Lettres Pastorales de Monseigneur l'Evêque d'Aouste, sur les questions du tems écrites aux Curez de son Diocese, pour leur aprendre la maniere d'éviter dans la conduite des ames, les erreurs ou la nouveauté d'une doctrine trop rigide ou trop relâchée qui pourroit les engager, in 8.

Le Cantique des Cantiques, traduit suivant le sens literal, par Monsieur Avrat, in 8.

Dieu Enfant ou Octave du S. Sacrement, prêchée par le R. P. Chaduc Prêtre de l'Oratoire, in 8.

Histoire de Tertulien & d'Origene qui contient des excellentes apologies de la Foi contre les Payens & les Heretiques, avec les principa-

les circonstances de l'histoire Ecclesiastique & prophane de leur tems, par le Sieur de la Motte.

Tresor Clerical ou conduite pour acquerir & conserver la sainteté Ecclesiastique, recueilli des Auteurs les plus considerables de ce tems, qui ont traité de ces matieres, par un Officier de l'Archevêché de Lyon, in 8.

La Vie de la venerable Mere Loüise Blanche Therese de Ballon Fondatrice des Bernardines en France & en Savoye, par le R. P. Grossy Prêtre de l'Oratoire, in 8.

La Vie de Me. de Courcelle de Pourlan Reformatrice de l'Abaye de N.D.de Tart Maison de Cisteaux, à present transferée à Dijon, Avec un abregé de celle de Mr. Zamet Evêque de Langres, in 8.

Abregé Historique du Droit Canon, contenant des Remarques sur les Decrets de Gratien, avec des dissertations sur les plus importantes matieres de la Discipline de l'Eglise, & de la Morale Chrêtienne, par un Prêtre de l'Oratoire, in 12.

Abregé de la Morale où sont contenus les vrais principes de se bien conduire & de se rendre parfaitement heureux, in 12.

Avis pour vivre selon Dieu, par le P. Lingende Jesuite, in 16.

Amour de Jesus au tres-saint Sacrement de l'Autel, par Henri Marie Boudon, in 32.

B. Bertaud ou le Directeur des Confesseurs en forme de Catechisme, in 12.

Bonne mort & les moyens de se la procurer, pour être éternellement bien - heureux, traduits de l'Italien du P. Recupito Jesuite, in 12.

Le saint Concile de Trente Oecumenique & General celebré sous Paul III. Jules III. & Pie IV. souverains Pontifes, nouvellement traduit par Mr. l'Abé Chanut in 12.

Le Catechisme du Concile de Trente, traduction nouvelle, in 12. 2. vol.

Conversations Chrêtiennes dans lesquelles l'on justifie la verité de la Religion & de la Morale de Jesus - Christ par le R. Pere Malebranche Prêtre de l'Oratoire, in 12.

Catechisme de Châlon sur Saône, in 12.

——— de la Mission du P. Eudes, in 12.

——— de la Devotion ou Instruction familiere de tout ce qu'il faut faire, pour vivre d'une vie vrayement devote dans le siecle en quelque condition que l'on soit, principalement pour les personnes simples, in 12.

Conferences Ecclesiastiques du Dioceſe de Châlon sur Saône, in 12.

——— Celles du Dioceſe de Langres, in 12. 3. vol.

——— *Idem* Celles du Dioceſe d'Agde, sur le Sacrement de Penitence, in 12. 2. vol.

Colloques du Calvaire, ou Meditations sur la Passion de N. Seigneur Jesus-Christ en forme d'entretien pour chaque jour du Mois, in 12.

Consolation des malades du P. Binet Jesuite, in 12.

Hist. & Concorde des 4. Evangelistes, in 12.

Conduite pour les principales actions de la vie Chrêtienne, par le P. S. Jure, in 12.

Conduite du Chrêtien à l'éternité dans leurs actions commune de tous les Chrêtiens, ou propre à chaque état en particulier, in 18.

Discours aux Prêtres, traduits de l'Espagnol du P. Jean Avila, in 24.

Entretiens sur les Sciences dans lesquels outre la methode d'étudier, on apprend comme l'on se doit servir des Sciences, pour se faire l'esprit juste, par le P. Lamy Prêtre de l'Oratoire, in 12. seconde Edit. aug. de la moitié.

Explication des Ceremonies Romaines de la Messe, par du Molin, in 12.

——— *Idem* de l'Oraison Dominicale, La maniere de le dire & de le mettre en pratique, in 16.

Entretiens sur la Philosophie par Mr. Rohault, in 12.

Evenemens extraordinaires de la Confession malfaite, par le P. Vega, in 12.

Histoire de l'Heresie de Viclef, Jean Hus & Jerôme de Prague, avec celles des guerres de Bohëme qui en ont été les suites, in 12.

Histoire de la vie de Jesus par Mr. le Tourneur, in 12. & in 24.

Introduction à l'Ecriture Sainte, ou la Methode de la lire avec fruit, composée par ordre de Monseigneur l'Evêque & Comte de Châlon, par le P. Lamy Prêtre de l'Oratoire, in 12.

Instructions Chrêtiennes sur le Mariage, par Dialogue d'une mere à sa fille, où l'on explique les ceremonies de ce Sacrement & les Mysteres qu'il renferme, & la sainteté avec laquelle les Chrêtiens y doivent entrer & y vivre, in 12.

Instructions Chrêtiennes sur le Mariage ou le Jardin Royal de l'enfance Chrêtienne, in 8.

Instruction du Rituel du Dioceſe d'Alet, in 12.

Introduction à la Geographie, où sont indiquées les Sciences de la Geographie, la description de cette Science l'explication des termes & l'usage des Cartes, par Mr. Sanson d'Abeville Geographe du Roy, in 12.

La Geographie universelle qui fait voir l'état present des quatre parties du Monde, c'est à dire, les Religions, les Coûtumes & les richesses des peuples : les forces & les gouvernemens des Etats, ce qui est de plus beau & de plus rare dans chaque Region & autres particularitez pour sçavoir l'histoire & l'interest des Princes. On y a joint le traité du Globe, par Duval Geographe ordinaire du Roy, in 12. 2. vol. fig.

L'A. B. C. du Monde, par P. du Val Geographe du Roy, in 12.

Le Maître Jesus-Christ enseignant les hommes où sont rapportées les paroles qu'il a proferées de sa divine bouche pour leurs instructions, par le P. Jean-Baptiste S. Jure; in 12.

La France toute Catholique sous le Regne de Loüis le Grand, ou Entretiens de quelques protestans François, qui aprés avoir reconnu que leur secte est impie & pernicieuse à l'Etat prénent la belle resolution d'en hâter la ruine si heureusement entrepriſe par le Roy; on y trouvera une Apologie pour l'Egliſe Romaine contre la Satire intitulée le Papiſme & le Calviniſme mis en paralelle, & contre tous les autres Libelles que les Protestans ont donné au public depuis deux ans, in 12. 3. vol.

Le faux Dépoſt, ou la refutation de quelques erreurs populaires touchant l'uſure, in 12.

Les principaux devoirs du Chrêtien en forme de Catechiſme, par ordre de Mr de Letoure, in 12.

Le Directeur charitable des ames affligées, in 12.

Le Livre de Vie du P. Bonnefons, in 24.

L'Enfant Catechiſé du P. Bonnefons, in 24.

Manuël des ceremonies Romaines, in 12.

Maxime de la Penitence, in 12.

Maiſon de la ſainte Vierge dans laquelle Dieu s'eſt fait Homme, enlevée de Nazareth par les Anges, & aprés pluſieurs changemens portée à Lorette: par le P. Cherubin Ruppé Recolet. in 12.

Methode de l'Oraiſon avec un diſcours de la Grace, in 12.

Meditation pour les gens du Monde ſur la Paſſion de N. Seigneur, par Toniet, in 12.

Mêlanges de diverſes Poëſies du R.P. Mauduit de l'Oratoire, in 12.

Meditations des Prêtres devant & aprés la ſainte Meſſe, par le P. Cloyſeault, in 12.

La Morale du Docteur Angelique S. Thomas d'Aquin ſur les vertus & les vices, expliquée par demandes & par réponſes. Par un Docteur en Theologie de l'Ordre des Freres Prêcheurs, in 12.

Ordres ſacrez par Monſieur de Godeau, in 12.

Paſtoral de ſaint Gregoire en François, in 12.

Point d'humilité, in 24.

Queſtions Morales ſur leſquelles les Confeſſeurs & les Predicateurs doivent être examinés, devant recevoir l'approbation dans un Dioceſe, in 12.

Regles de la vie Chrêtienne par Mr. le Tourneur.

Regles de la Bien-ſeance, in 24.

Remarques curieuſes, & importantes pour l'intelligence des Conciles de la ſainte Egliſe, où l'on éclaircit les Canons les plus obſcurs, & les plus difficiles à entendre; Enrichies d'un Sommaire contenant les Papes, les Conciles & les Schiſmes. Imprimées par l'ordre de Monſeigneur l'Evêque & Comte de Châlon ſur Saône, pour l'utilité de ſon Seminaire. Par Monſieur l'Abé de Theſut, in 12.

Reflexions de pieté ſur le S. Sacrement, avec le deſſein d'une Octave, par le P. Tourron Prêtre de l'Oratoire, in 12.

Traité de l'Euchariſtie, où les Chrêtiens trouveront un appui ſolide de leur Foi, in 12.

——— de la probabilité & comment il faut choiſir les opinions avec un traité de l'ignorance & de deux Regles importantes du Droit, in 12.

——— de l'Oraiſon de la Reverende Mere Baptiſte de Genes, in 12.

——— de la Civilité nouvellement dreſſée d'une maniere exacte & methodique, & ſuivant les regles de l'uſage vivant, in 12.

Vie de Monſieur Queriolet Prêtre, Conſeiller au Parlement de Rennes, in 12.

——— de Jeſus-Chriſt en forme de Meditations pour tous les jours de l'année du P. Bonnefons, in 12.

——— de Jeſus-Chriſt par demandes & réponſes, in 12.

——— par Mr. le Tourneur, in 12. & in 24.

Voyage de l'Ile de la vertu, in 12.

---

## *LIVRES LATINS.*

Apparatus Biblicus ſive manuductio ad ſacram Scripturam tum clarius tum facilius intelligendam, *Auctore R.P. Bernardo Lamy Congr. Orat. Presbytero*, in 8. cum fig.

Alphabetum Paſtorale ſive ſelecta concionum argumenta ex S. Scriptura, ex SS. PP. ex Rationibus Theologicis, & ex rebus in Breviario Rom. contentis, quæ hîc ordine Alphabetico referuntur, circa præcipua Chriſtianæ doctrinæ capita; Paſtoribus animarum, & Miſſionariis, ad conciones & catecheſes, utiliſſimum, &c. Authore P. Jacobo Tyran, S. I. in 12. 8. vol.

Becani, S. I. Tractatus de Sacramentis, in 8.

——— *Idem* Compendium Manualis controverſiarum hujus temporis, de fide, ac Religione, in 12.

Breviarium Theologicum, continens definitiones, deſcriptiones & explicationes terminorum Theologicorum, Authore I. Palmano, in 12.

Contradictiones apparentes S. Scripturæ adverſis auctoribus expoſitæ à P. Dominico Magrio, in 24.

Catechiſmus Moralis de caſibus reſervatis in genere, Authore Pirombœuffio, in 12. 2. vol.

Durantus de Ritibus Eccleſiæ catholicæ editio noviſſima, in 4.

Gavantus, in Rubricas Miſſæ, in 4.

Flores omnium Patrum & Doctorum illuſtrium, qui cùm in Theologia, tum in Philoſophia hactenùs, claruerunt, ſedulò collecti per Thomam Hibernicum & Alphabetico ordine digeſti, in 12. 2. vol.

——— *Idem* Sacrorum Bibliorum ſive loci com-

munes omnium fere materiarum veteris & novi Teſtamenti ab eodem Authore, in 12.

Forma Cleri à Ludov. Tronſon, in 12. 3. vol.

I Maldonati S. I. Tractatus de Sacramentis, in 12. 2. vol.

Monita ad ordinandos & ordinatos. Authore DD. Franciſco Hallier. Editio nova, in 12.

Monachorum Auguſtini ab Auguſtino potiſſimum propugnatus à P. Bonaventura à ſancta Anna Auguſtiniano, in 12.

S. Auguſt. Opuſcula ſelecta, in 12.

——— *Idem* Praxis Catechiſtica, in 8.

Labyrintus inextricabilis ſectarum, quæ Religionis reformationem prætendunt, à P. F. le Roy, S. J. in 8.

Reynerius paraphraſticus in Pſalmos, in 12.

Tractatus de æquitate trium contractuum, qui exercent in negotiatione, & cambio Lugdunenſi, in 12.

Diſſertatio de uſuraria trium contractuum pravitate, in 12.

De uſu licito pecuniæ diſſertatio Theologica à P. Maignan, in 12.

## *LIVRES DE MEDECINE en François.*

LA Pratique de Medecine avec la Theorie de Lazare Riviere, in 8. 2. vol.

——— *Idem.* Les Obſervations de Medecine, *par le même*, in 8.

Le Medecin François charitable, in 8. } Par I. Conſtant de Rebeque.
L'Apoticaire François charitable, in 8. } Par I. Conſtant de Rebeque.
Le Chirurgié François charitable, in 8. } Par I. Conſtant de Rebeque.

Les œuvres Chirurgiques de Monſieur Thevenin, contenant un Traité des operations de Chirurgie, un Traité des Tumeurs & Dictionaire étimologique des mots Grecs de Medecine, in 4.

Formules de Medecine tirées de la Pharmacie Galenique & Chimique, où il eſt traité de la Methode d'ordonner toute ſorte de remedes pharmaceutiques & de les approprier à chaque maladie tres-utile à ceux qui commencent à pratiquer, par Monſieur Tencke Profeſſeur Royal à Montpellier, in 12.

Traité de Primeroſe ſur les erreurs vulgaires de la Medecine, avec des Additions tres-curieuſes. Par Monſieur de Roſtagny, Medecin de la Societé Royale, in 8.

Les Remedes charitables de Madame Fouquet, in 12.

——— *Idem* augmentés & mis en 2. Tomes, Le premier contient les Remedes des maladies internes, & le ſecond des maladies externes, in 12. 2. vol.

Traité nouveau de Medecine, contenant les maladies de la poitrine, les maladies des femmes, & quelques autres maladies particulieres, in 12.

Nouveau Traité de Monſieur Boyle de l'Academie Royale de Londres, ſur la convenance des remedes ſpecifiques avec la Philoſophie des corpuſcules ſur l'uſage & les proprietés des medicamens ſimples, par Monſieur de Roſtagny de la Societé Royale de Paris, in 12.

Traité des Remedes vulneraires, par Monſieur Laugier in 12.

## *LIBRI MEDICI.*

RAymundi Vieuſſens Doctoris, Medici Monſpelienſis Neurographia univerſalis, hoc eſt omnium corporis humani nervorum, ſimul cerebri medullæque ſpinalis deſcriptio anatomica, eaque integra & accurata variis Iconibus fideliter & ad vivum delineatis, æréque inciſis illuſtrata, cum ipſorum actione & uſu phiſico diſcurſu explicatis, in fol. cum fig.

——— *Idem* Tractatus duo, primus de remotis & proximis mixti principiis in ordine ad corpus humanum ſpectatis: ſecundus de natura, differentiis, ſubjectis, conditionibus & cauſis fermentationis, in quo præcipua, quæ in ipſa fermentatione obſervantur phœnomena explicantur, in 4. cum figuris.

Tencke Inſtrumenta curationis morborum deprompta ex Pharmacia Galenica & Chimica Chirurgia & Diæta, in 12.

Riverius Reformatus ſive Praxis Medica, Methodo Riverianæ non abſimili, juxta recentiorum tum Medicorum, tum Philoſophorum principia conſcripta. Editio priori genevenſi correctior: Selectorum remediorum formulis: tum de Morbis Venereis Tractatus, & Riverii Arcanis auctior, in 8.

FACULTE DE THEOLOGIE PROTESTANTE DE MONTAUBAN

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE DE MONTAUBAN

*Dans la même Boutique l'on trouve des Livres ſur toutes ſortes de Sciences tant Anciens que Nouveaux.*

LEO
*Le Lion*

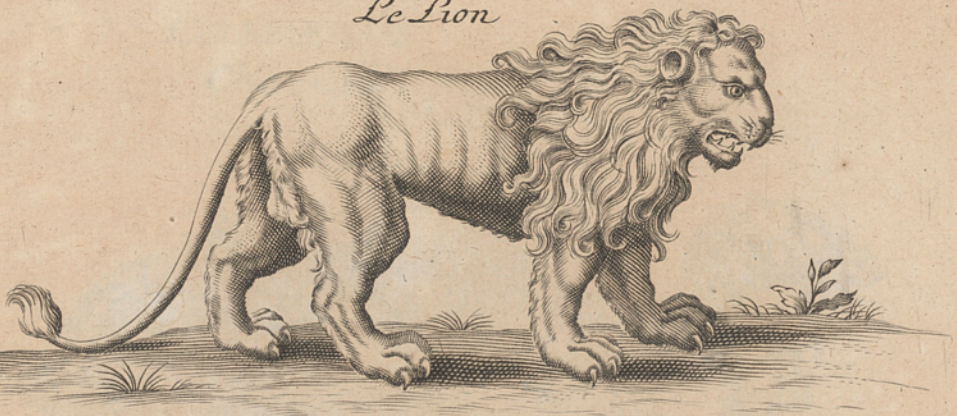

TIGRIS
*Tigre*



ONOCROTALVS





CHAMELUS
*Chameau*



RHINOCEROS

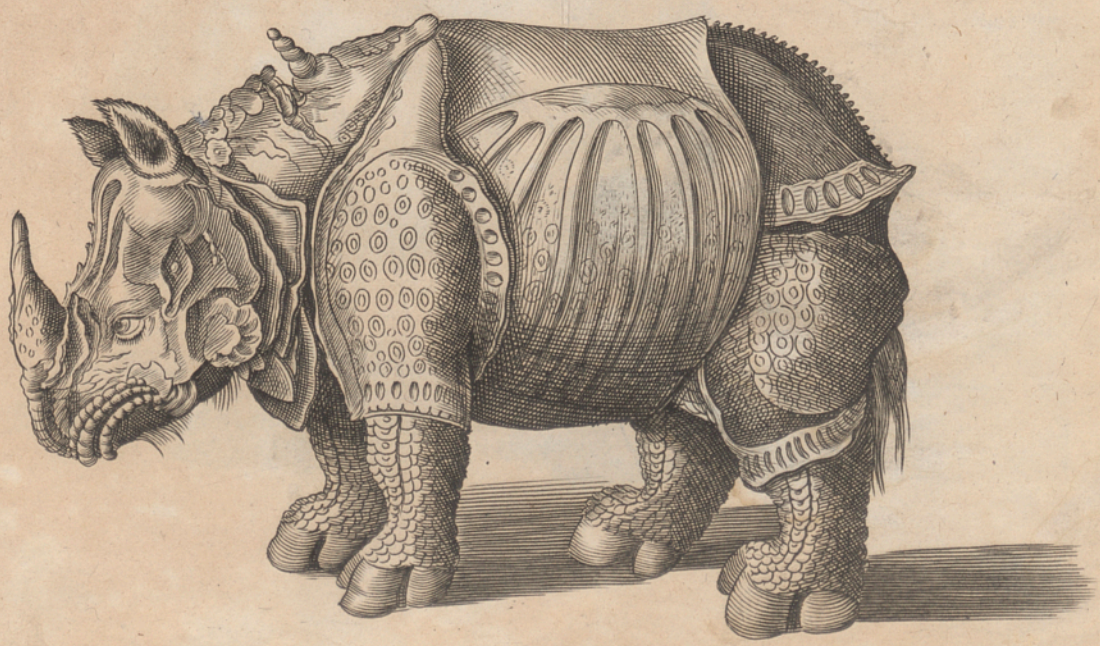



## ELEPHAS
*Elephans*



## URSUS
*Ours*



PANTHERA
*Leopard*

MONOCEROS
*Licorne*



CAPREOLUS
*Cheureuil*

TRAGELAPHUS
*Hircocerf*



*M. Ogier fecit a Bon-Rencontre a Lyon 1698.*



ECHINUS
*porcepi*



HYÆNA



*Autruche*



DAMA
*Daim*











Baleine

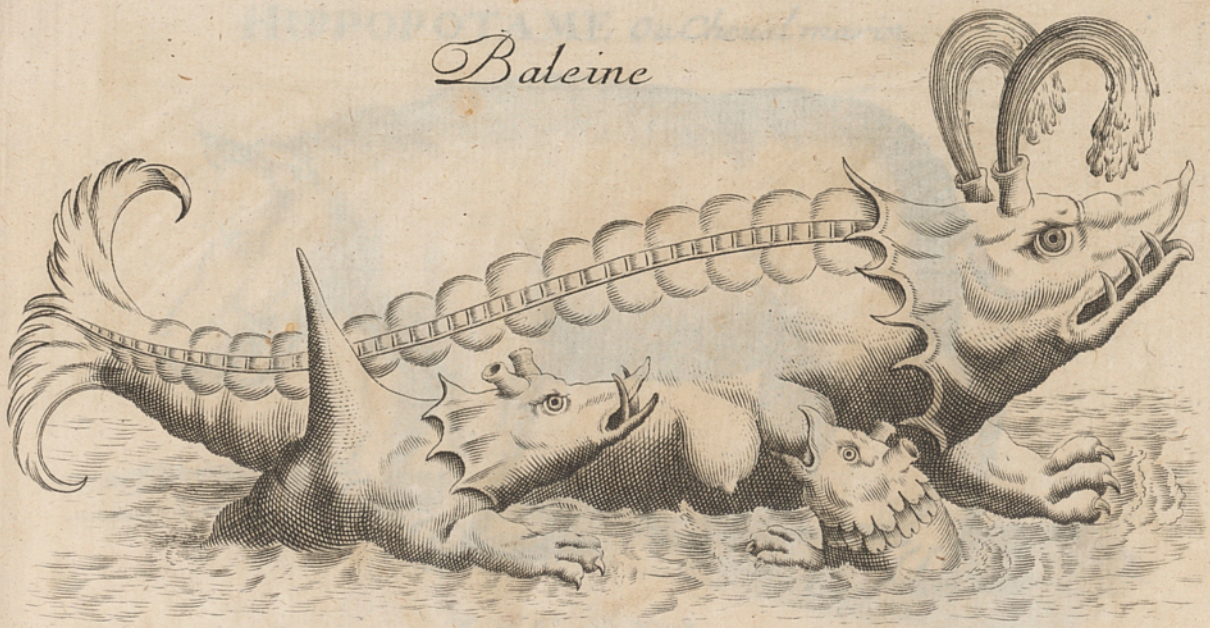

Cameleon



Crocdile



HIPPOPOTAME *ou Cheual marin*



ZYGÆNA



CHIEN MARIN

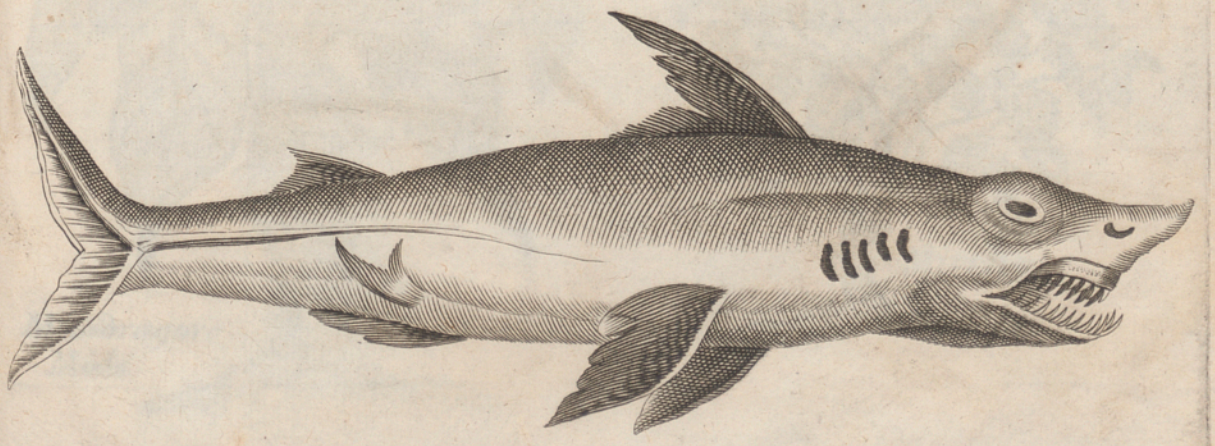









Terebenthe



Beaume de
Iudée



Mandragore
Mâle



Mirrhe





Oliban, ou encens mâle



Palmier Portant des Dattes



Bois d'Aloës



Coccus Graine d'Ecarlatte





Galbanum



Lintisque.



Calamus aromaticus.



Cedre du Liban.











Amome en Grappe



Olives



grand Nard Indic



Bdelium










CHA
RI
TAS



